





## Nos premières de couverture

Quatre premières de couverture ont été conçues pour le Rapport annuel 2011 de BMO.

## Table des matières

### Revue des activités

- 2 Ce que nous sommes
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du président et chef de la direction
- 8 Un dialogue centré sur le client.
- 10 La création de valeur pour les actionnaires et l'action dans l'intérêt à long terme des clients sont les deux faces d'une même médaille.
- 12 Les banques seront à la hauteur du rôle que la société leur a confié.
- 14 Les clés de la prospérité et de la croissance sont à notre portée.

### Structure générale

- 16 Gouvernance
- 17 Notre structure en matière de gouvernance
- 18 Conseil d'administration
- 20 Comité directeur
- 21 Comité de performance

### Rétrospective financière

- 22 Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 100 Données complémentaires
- 115 États financiers consolidés
- 119 Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Ressources

- 181 Principales filiales
- 182 Glossaire
- 184 Information à l'intention des actionnaires

Troisième de couverture

Où trouver plus d'information

**changement** environnement  
occuper emplois  
reprise contestation énergie  
**climat économie**  
dette confidentialité médias  
**avenir** technologie

Il se peut que dans le monde bien des questions restent sans réponse. Pourtant, il est possible de trouver un sens à tout cela.

Personne ne prétend savoir précisément ce que l'avenir nous réserve. Mais nous sommes confiants dans la voie à suivre – parce que nous comprenons, à BMO, ce qu'on attend de nous.

## Aperçu financier

	Résultats présentés dans les états financiers		Résultats rajustés <sup>1</sup>	
	2011	2010	2011	2010
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Revenus (p. 39)	13 718	12 210	13 467	12 210
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 41)	857	1 049	801	1 049
Frais autres que d'intérêts (p. 43)	8 605	7 590	8 404	7 554
Revenu net (p. 34)	3 266	2 810	3 281	2 842
Résultat par action – dilué (\$) (p. 34)	5,26	4,75	5,29	4,81
Rendement des capitaux propres (p. 35)	15,3 %	14,9 %	15,3 %	15,0 %
Levier d'exploitation (p. 43)	(1,1)%	7,6 %	(1,0)%	0,8 %
Ratio des capitaux propres ordinaires (p. 62)	9,59 %	10,26 %	9,59 %	10,26 %
<b>Revenu net par groupe<sup>2</sup></b>				
PE Canada (p. 47)	1 701	1 640	1 710	1 646
PE États-Unis (p. 50)	355	214	390	233
Groupe Gestion privée (p. 53)	518	460	528	466
BMO Marchés des capitaux (p. 56)	920	816	920	817
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (p. 59)	(228)	(320)	(267)	(320)
Revenu net (p. 34)	3 266	2 810	3 281	2 842

<sup>1</sup> Les résultats rajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94. La direction évalue la performance conformément aux PCGR ainsi qu'après rajustement et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats.

<sup>2</sup> Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 44 et 45.

## Dividende déclaré (en dollars par action)

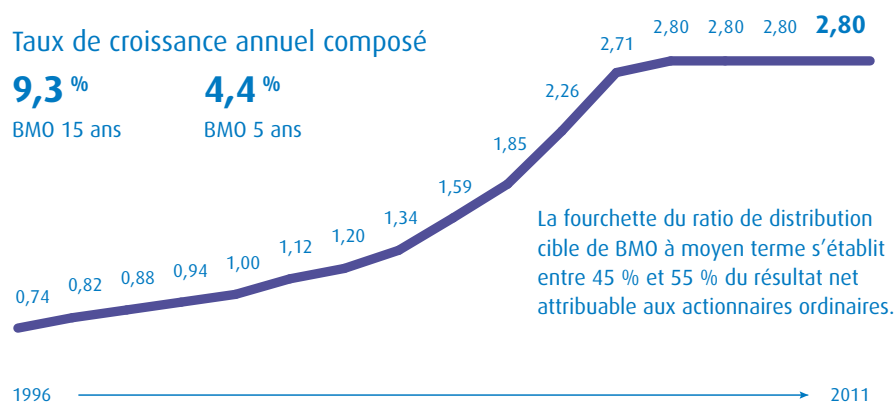
Taux de croissance annuel composé

9,3 %

BMO 15 ans

4,4 %

BMO 5 ans



## Nos priorités stratégiques en action

### Résultats de 2011

**3,27** milliards de dollars

Après rajustement :  
**3,28** milliards de dollars

#### Revenu net

Le revenu net présenté dans les états financiers s'est accru de 16 %, ou de 456 millions de dollars. Le revenu net rajusté a augmenté de 15 %, ou de 439 millions. Les revenus ont connu une forte hausse et les dotations à la provision pour pertes sur créances ont été réduites. [P. 34](#)

**12,3 %**

Après rajustement : 10,3 %

#### Croissance des revenus

Les revenus présentés dans les états financiers se sont accrus de 1,5 milliard de dollars, ou de 12,3 %, après avoir augmenté de 10,4 % et de 8,4 % au cours des deux derniers exercices. Les revenus rajustés se sont accrus de 1,3 milliard, ou de 10,3 %. Chacun des groupes d'exploitation a connu une croissance de ses revenus, avant et après rajustement. [P. 39](#)

**15,3 %**

Après rajustement : 15,3 %

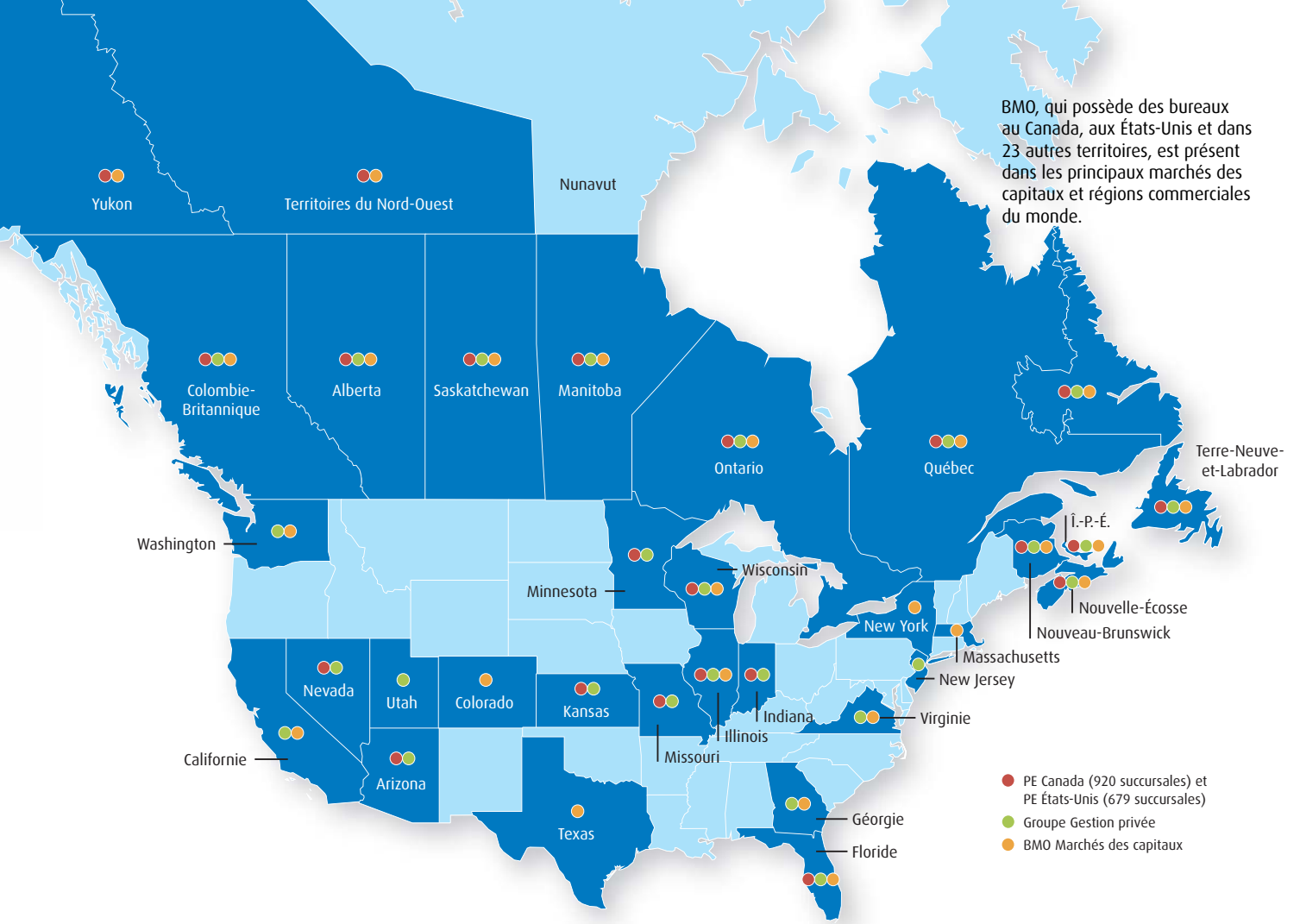
#### Rendement des capitaux propres (RCP)

Le RCP présenté dans les états financiers s'est accru de 0,4 point de pourcentage et le RCP rajusté a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport aux rendements obtenus en 2010, en raison d'une hausse du revenu net. [P. 35](#)

**17,4 %**

#### Rendement total des capitaux propres (RTCP)

Le RTCP annualisé sur trois ans de BMO s'est établi à 17,4 %, ce qui nous place dans le peloton de tête de nos groupes de référence du Canada et des États-Unis. [P. 33](#)



# Ce que nous sommes

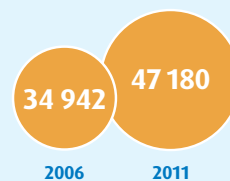
Fondé en 1817, BMO Groupe financier sert plus de 12 millions de clients – particuliers, entreprises, grandes entreprises et institutions – en Amérique du Nord et dans le monde entier. Nous offrons une vaste gamme de produits dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de nos groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises (faisant affaire sous le nom de BMO Banque de Montréal au Canada et de BMO Harris Bank aux États-Unis), le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux. P. 27

## Cinq années de progression

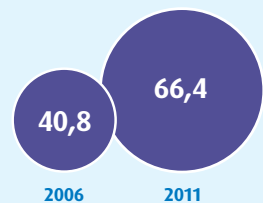
### Succursales



### Employés équivalents temps plein



### Dons à la collectivité et commandites (en millions de dollars)



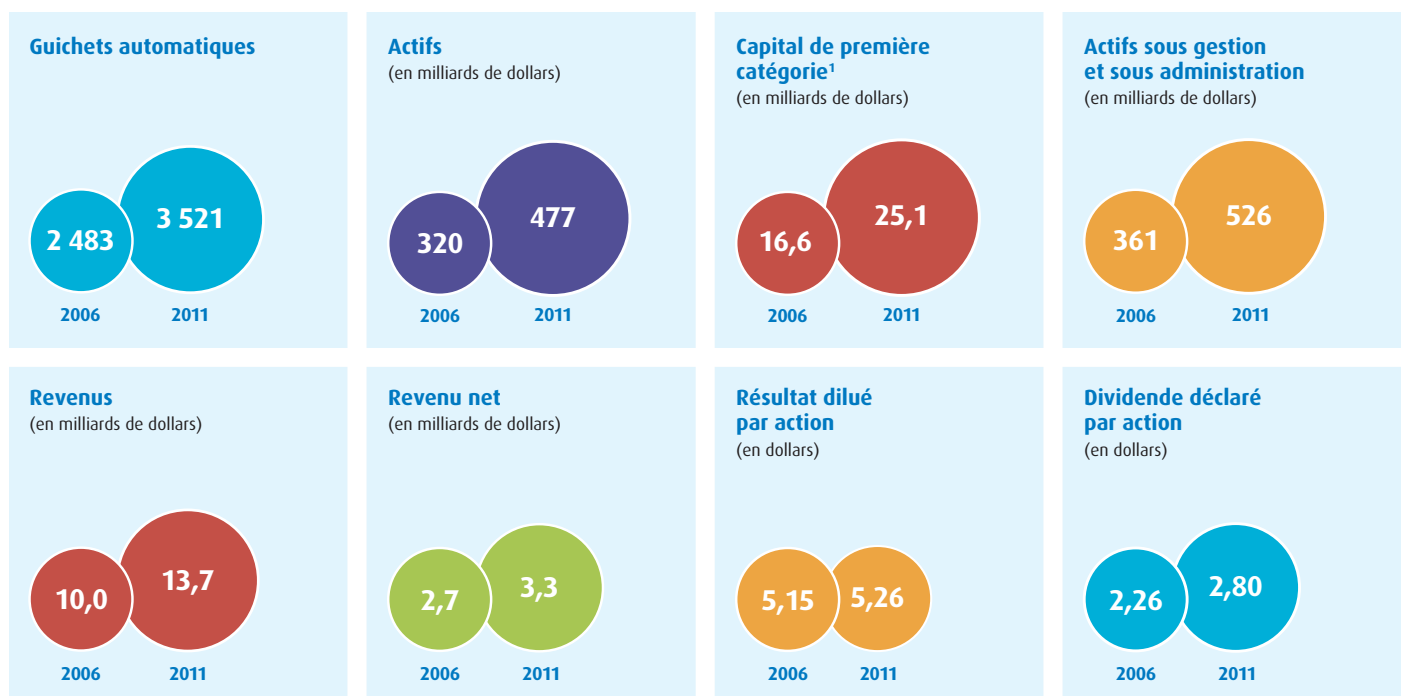
# Notre vision : Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

## Notre stratégie

- Concentrer toute notre énergie sur la réalisation de notre **vision**.
- **Nous distinguer** en Amérique du Nord et assurer une présence forte et grandissante sur des marchés mondiaux ciblés où nos clients font des affaires.
- Miser sur la solidité et la visibilité de la **marque BMO** dans chaque secteur d'activité et segment de clientèle.
- Mettre l'accent sur la valeur et les **relations durables**. Nous sommes une banque axée sur les relations d'affaires.
- Clarifier les questions d'argent : donner de l'assurance à nos **clients** en les aidant à réduire leurs dépenses, à épargner plus, à emprunter intelligemment et à investir de façon judicieuse.
- Faire en sorte que notre **gestion rigoureuse des risques** soit reconnue comme une caractéristique déterminante de la Banque.

## Nos priorités

1. Renforcer la croissance d'un revenu net de qualité supérieure dans toutes les activités liées aux **services bancaires aux particuliers et aux entreprises** en Amérique du Nord, en nous concentrant sur la prestation de la meilleure expérience client du secteur et en améliorant la productivité de notre exploitation et de notre force de vente.
2. Accélérer la croissance de nos **activités de gestion de patrimoine** en aidant nos diverses clientèles à atteindre tous leurs objectifs en matière de gestion de patrimoine tout en continuant d'investir dans nos opérations à l'échelle nord-américaine et internationale.
3. Développer des relations plus approfondies avec les clients dans notre **secteur des marchés financiers** afin d'accroître notre revenu net et de dégager un RCP solide tout en maintenant un rapport risque-rendement approprié.
4. Prendre de l'expansion dans des **marchés mondiaux ciblés** afin de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients, d'accroître nos capacités et d'attirer une nouvelle clientèle.
5. Maintenir une **culture** axée sur la clientèle, le rendement élevé et les employés.



<sup>1</sup> Le capital de 2006 est établi en vertu de Bâle I; celui de 2011 est établi en vertu de Bâle II.



David A. Galloway  
Président du conseil

## BMO est sur la bonne voie

**Nous ne saurions exagérer l'importance des possibilités offertes dans un marché que nous connaissons bien.**

Mon mandat comme président du conseil s'achève cette année – une année mémorable pour BMO.

L'acquisition importante que nous avons faite dans le Midwest constitue une étape marquante de notre longue histoire et une autre avancée importante dans la voie stratégique que nous nous sommes tracée. Nous ne saurions exagérer l'importance des possibilités offertes dans un marché que nous connaissons bien. Grâce à l'acquisition de M&I, notre présence aux États-Unis a de fait doublé et la matérialisation de notre succès en sol américain redéfinira l'avenir de notre organisation. Les mêmes principes immuables nous guident dans cette nouvelle orientation, soit la volonté ferme de préserver les racines profondes que nous avons établies dans les collectivités où nous sommes présents et notre engagement inébranlable à l'égard de nos clients – actuels comme nouveaux.

Ces développements très emballants surviennent à une époque particulièrement marquante pour l'ensemble du monde des affaires. Mais malgré les turbulences, le revenu net de BMO continue de croître. Au cours des trois derniers exercices, nos actionnaires ont obtenu un rendement total supérieur aux indices comparables des marchés tant au Canada qu'aux États-Unis. Bill Downe et son équipe font un excellent travail. Ils ont « haussé la barre » par leur détermination à accorder la priorité au client. Cette réelle volonté d'offrir une expérience client exceptionnelle continuera de profiter à tous les actionnaires pendant de nombreuses années.

Au terme de mon mandat de huit exercices, je tiens à remercier tous les actionnaires, mes collègues administrateurs et tous les membres de l'équipe de BMO pour le privilège qui m'a été accordé de vous représenter et de prendre part à cette transformation.

Je tiens également à souligner la contribution inestimable de deux autres administrateurs qui se retirent après avoir excellé dans leurs fonctions au Conseil. David Beatty a présidé le Comité d'évaluation des risques de 1999 à 2007. Il a su faire profiter le Conseil et la direction de sa vaste expérience en aidant à clarifier certaines questions complexes touchant notamment la gestion des risques. Robert Chevrier a siégé au Conseil pendant onze années, dont les quatre dernières à titre de président de La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal. Son enthousiasme et son bon jugement étaient grandement appréciés. Les deux administrateurs étaient reconnus pour leur rigueur et leur franchise – des qualités essentielles au bon fonctionnement de tout conseil d'administration. Leur contribution a été précieuse.

Celui qui prendra ma relève à titre de président du conseil, Robert Prichard, a été élu par les autres administrateurs qui ont ainsi démontré qu'ils avaient confiance dans sa capacité à diriger le Conseil dans les années à venir. Il a été président du Comité de gouvernance et de mise en candidature et son aide m'a été précieuse pour m'acquitter de mes responsabilités ces huit dernières années. Je suis heureux de sa nomination et je suis convaincu qu'il sera à la hauteur de la tâche.

Enfin, je tiens personnellement à exprimer ma gratitude à Bill Downe ainsi qu'aux autres membres du Conseil pour le soutien sans faille qu'ils m'ont apporté pendant mon mandat. J'ai été heureux de travailler avec chacun de vous. Je demeure fermement convaincu que nous avons choisi la bonne voie et je vous souhaite le meilleur des succès dans la mise en œuvre de la stratégie adoptée.





William A. Downe  
Président et chef de la direction

## Clarifier des questions complexes – nos clients ne s’attendent à rien de moins

### Les principes de base ne changent pas

Le but de notre Rapport annuel aux actionnaires est d’expliquer la performance de la Banque au cours de l’exercice – et de confirmer notre stratégie en tenant compte de la conjoncture actuelle. Pour l’exercice 2011, BMO affiche une croissance du résultat par action supérieure à 10 %. Nous avons aussi continué à améliorer l’indicateur prévisionnel le plus pertinent de la croissance du revenu net : la propension des clients de nos services aux particuliers et aux entreprises et de nos services de gestion de patrimoine à recommander BMO.

La première section de ce rapport met l’accent sur les questions qui préoccupent nos principales parties prenantes, alors que nous faisons tous face à des changements difficiles à prévoir, dans un monde qui semble parfois s’arrêter, paralysé par le cycle de l’information en continu. Dans ces pages, nous réfléchissons à la voie à suivre, convaincus qu’en dépit d’une certaine incertitude, l’économie mondiale est engagée dans un processus d’adaptation constructive et qu’en fin de compte, nos clients et la société en général en bénéficieront.

Partout les gens se demandent, avec raison, ce qu’ils devraient faire pour conserver la maîtrise de leur situation financière. En même temps, les gens veulent des conseils – ils regardent au-delà des difficultés immédiates, à plus long terme – pour être certains que les décisions qu’ils prennent aujourd’hui leur assureront un avenir à l’abri des soucis financiers. Notre rôle, à BMO, est sans équivoque : nous sommes là pour aider nos clients à trouver un sens à tout cela.

Nous entreprenons l’exercice 2012 en sachant que nous avons aidé nos clients à naviguer dans un monde qui change sans cesse, tout en gérant nous-mêmes des changements majeurs. Nous sommes restés fidèles à notre objectif qui consiste à apporter à nos clients la connaissance et la maîtrise de leurs finances, en nous rappelant que les convictions qui définissent ce que nous faisons ne changent pas. Nous les avons condensées dans les quatre thèmes qui sont traités dans les articles qui suivent :

1. L’importance des clients ne peut faire l’objet d’aucun compromis. Notre réussite en tant qu’entreprise dépend entièrement de leur réussite.
2. Répondre aux attentes de nos clients et agir dans l’intérêt à long terme de nos actionnaires constitue un seul et même engagement – fondé sur une gestion qui s’exerce dans un cadre réglementaire afin de protéger leurs intérêts.
3. Les banques sont des intermédiaires essentiels à la croissance économique. Nous avons une fonction sociale qui est nécessaire au maintien de la stabilité du système économique – il ne s’agit pas d’une responsabilité distincte, mais plutôt d’une conséquence de la gestion responsable de nos propres activités.
4. Bien que l’économie mondiale doive faire face à des difficultés à court terme, la prospérité et la croissance sont encore possibles. Le changement ouvre la voie à la conciliation et au renouvellement.

### Une bonne performance fondée sur des bases solides

Nous avons obtenu de très bons résultats d’exploitation en 2011, grâce à nos 47 000 employés qui ont mis en pratique les principes qui se dégagent des quatre thèmes de ce rapport. Notre revenu net a atteint 3,3 milliards de dollars, une hausse de 456 millions par rapport à 2010. La croissance soutenue des revenus, à 12,3 %, s’est traduite par un rendement des capitaux propres de 15,3 %.

**L’importance des clients ne peut faire l’objet d’aucun compromis. Notre réussite en tant qu’entreprise dépend entièrement de leur réussite.**

Nous avons réalisé une bonne performance malgré une croissance économique plus faible que prévu au cours de la deuxième moitié de l'exercice, tout en progressant dans l'intégration de plusieurs acquisitions stratégiques.

Et nous l'avons fait en nous en tenant à notre plan annoncé.

Notre stratégie globale et les stratégies particulières de nos groupes d'exploitation ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de nos bons résultats. Le revenu net avant la dotation à la provision et les impôts s'est élevé à plus de 5 milliards de dollars – un autre résultat record pour BMO – grâce à un taux de croissance à deux chiffres du revenu net dans nos trois groupes d'exploitation.

La situation financière de la Banque est le reflet de sa force, de sa souplesse et de sa détermination à atteindre ses objectifs stratégiques.

### **Créer de la valeur en servant mieux les clients**

Tout ce que nous entreprenons vise à aider nos clients à mieux comprendre ce qui est complexe – et à réussir. Même dans un contexte de faible croissance, nous croyons qu'il est possible d'obtenir une croissance de qualité des volumes, grâce à une tarification rigoureuse et à des prix concurrentiels basés sur la valeur offerte.

En même temps, c'est seulement en visant continuellement l'efficacité opérationnelle que nous pourrions offrir une expérience client exceptionnelle et obtenir des marges substantielles. Lorsque nous cherchons à accroître l'efficacité de la Banque, à augmenter les revenus plus rapidement que les frais, nous ne pensons pas qu'un service de qualité supérieure soit un luxe. Il est certain que toute expérience contrariante ou inefficace aux yeux de nos clients ne peut être qu'inutilement coûteuse pour la Banque. Une demande d'ouverture de compte ou de prêt qui est compliquée à remplir sera nécessairement longue à examiner – et le fait de demander les mêmes renseignements plus d'une fois est une invitation à l'erreur.

L'amélioration de l'expérience client et l'accroissement de l'efficacité sont indissociables.

En 2012, nous procédons à un examen détaillé de la façon dont nous menons nos activités dans tous nos groupes d'exploitation, certains qu'il existe de nombreuses possibilités d'améliorer l'expérience client et nos résultats. Les cibles spécifiques d'accroissement de la productivité ont pour ultime effet de renforcer la propension de nos clients à recommander BMO.



Et enfin, nous continuons à soutenir que la productivité est une question d'intérêt public et un facteur essentiel au succès futur de nos entreprises clientes. En investissant stratégiquement dans la productivité et l'innovation, les entreprises nord-américaines pourront demeurer compétitives partout dans le monde sans compromis, favorisant ainsi la prospérité et la croissance dans nos marchés intérieurs.

### **Aider les gens à prendre les meilleures décisions**

Il est clair que pour répondre aux attentes des actionnaires, il est essentiel d'agir dans les intérêts à long terme des clients. En 2011, nous avons publié notre premier rapport sur la littératie financière, qui mesure les connaissances des Canadiens en matière de concepts et de produits financiers courants. Le nouvel indice national présenté dans ce rapport découle de nos recommandations au Groupe de travail sur la littératie financière du gouvernement canadien, dont Jacques Ménard, président du conseil de BMO Nesbitt Burns, a été le vice-président.

Ce que nous constatons en encourageant un débat public plus large, nous l'appliquons à nos relations avec les clients. La valeur que nous apportons lorsque nous discutons d'un nouveau prêt hypothécaire à l'habitation s'exprime dans la confiance des clients dans leur capacité de rembourser le prêt et d'accroître leur valeur nette réelle. Il se peut que nous recommandions un montant de prêt moins élevé ou une période d'amortissement plus courte plutôt que des versements artificiellement bas, ce qui donne lieu à un entretien sérieux avec les clients sur ce qu'ils peuvent réellement se permettre.

Notre rôle ne se limite pas à acquiescer aux aspirations de nos clients ou à les désapprouver. Nous sommes là pour aider les particuliers et les entreprises à prendre les meilleures décisions – en tenant compte de leurs conditions – en comprenant ce qui n'est pas dans leur intérêt et en proposant des solutions qui correspondent à leur budget et à leurs objectifs à long terme. Il en résulte une symétrie naturelle, qui nous permet d'établir des relations durables avec les clients, gage d'une valeur à long terme pour nos actionnaires.

### **Des signes de croissance et de reprise**

Pour les clients qui forment l'essentiel de notre marché nord-américain, la réflexion en profondeur et l'anticipation concernant les engagements financiers – et les possibilités financières – n'ont jamais été plus importantes qu'elles le sont aujourd'hui. Au Canada, les conseils que nous donnons aux acheteurs de maison reflètent une plus grande prudence à l'égard des prix des maisons et des risques qui doivent être soigneusement soupesés en choisissant la structure de toute dette à long terme. La possibilité d'une hausse des taux d'intérêt est un important élément à considérer pour déterminer ce qui est abordable.

Et aux États-Unis, même si nous demeurons rassurés par les premiers signes de reprise, il est clair que le rythme d'amélioration a peu de chances d'être rapide, en partie parce que l'économie américaine est en quelque sorte immobilisée par la recherche d'un consensus des partis sur une réforme de la politique économique.

Les facteurs mondiaux ont aussi leur importance pour nos clients et par conséquent pour nous, car ils influent sur leurs choix ainsi que sur les nôtres. Les difficultés auxquelles l'Europe est confrontée auront des répercussions dans le reste du monde pendant un certain temps.

Les gouvernements, tant dans les économies développées qu'émergentes, se démènent pour parvenir au nécessaire rééquilibrage de leur fiscalité et pour déterminer à quel moment les mesures de relance devront être remplacées par une politique d'austérité.

Une des grandes vérités à propos de tout changement profond, c'est qu'il peut être facile de surestimer la vitesse à laquelle il se produira, et tout aussi facile de sous-estimer ses conséquences finales. Ayant adopté ce point de vue, nous sommes optimistes quant à l'avenir et nous demeurons patients pour ce qui est du temps qu'il mettra à se réaliser.

Notre volonté d'aider nos clients à résoudre des questions importantes et à tirer de meilleures conclusions est une caractéristique déterminante de BMO. Cela a considérablement contribué à la performance de nos trois groupes d'exploitation, les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux, au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

### Miser sur nos avantages concurrentiels

Les Services bancaires Particuliers et entreprises ont produit un revenu net de plus de 2 milliards de dollars dans l'ensemble de l'Amérique du Nord en 2011. Ce résultat tient compte d'une contribution de 359 millions de dollars américains provenant de nos activités aux États-Unis, d'une remarquable contribution de 1,7 milliard de dollars provenant de nos activités au Canada et de la poursuite des investissements dans l'innovation qui ont été avantageux pour nos clients. Le groupe a été stimulé par l'arrivée de nouveaux produits et services – dont les Services bancaires en ligne pour entreprises, qui sont parmi les meilleurs sur le marché, la fonction TapezPartez de l'étiquette de paiement mobile, la Formule futée BMO pour parents, l'outil BudgetSensé BMO et de nombreuses autres innovations présentées ailleurs dans ce rapport.

La solide performance de nos services de gestion de patrimoine traditionnels a permis au groupe Gestion privée de hausser son revenu net à 518 millions de dollars, une progression de 13 %. Le groupe a aussi été reconnu par le secteur pour l'excellence de ses services : BMO Banque privée Harris a été nommée meilleure banque privée au Canada en 2011 par la publication *Global Banking & Finance Review*.

BMO Marchés des capitaux a aussi connu une autre bonne année, ayant haussé son revenu net de 13 %, à 920 millions de dollars, en plus d'afficher un solide rendement des capitaux propres de 20,4 %. Nous avons agrandi notre équipe spécialisée dans les marchés financiers, en enrichissant substantiellement notre bassin de talents dans les domaines de la vente, de la négociation et de la recherche sur les actions aux États-Unis. Et nous sommes maintenant reconnus comme un chef de file des services de banque d'affaires pour les entreprises nord-américaines à moyenne capitalisation.

### Nouveaux clients, nouveaux actionnaires et nouveaux employés

Depuis la publication de notre dernier Rapport annuel, nous avons annoncé et conclu l'importante acquisition de Marshall & Ilsley et nous avons accompli des progrès tangibles dans l'intégration de deux banques dotées d'une excellente réputation pour constituer BMO Harris Bank.

Même si nous commençons à peine à réaliser des synergies, les résultats obtenus jusqu'à présent ont dépassé nos prévisions initiales et, surtout, ils ont renforcé les solides relations avec la clientèle qui caractérisent BMO. Nous sommes fiers d'offrir nos services dans de nombreuses nouvelles collectivités, et d'étendre ainsi notre présence déjà solide dans une région qui englobe six États du Midwest : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas.

Nous avons également accueilli 8 000 nouveaux employés au sein de BMO, et tous partagent les mêmes valeurs et la même volonté d'être au service des clients.

Et en cette année marquée par le changement à plusieurs niveaux, j'aimerais souligner la contribution de David Galloway, qui cédera sa place de président de notre Conseil d'administration à Robert Prichard lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires en mars 2012, sous réserve de sa réélection.

Depuis 1998, M. Galloway s'est acquitté avec distinction de ses fonctions de membre du Conseil et, en 2004, il est devenu le premier président du Conseil à ne pas faire partie de la direction. Au cours de son mandat à la tête du Conseil, la Banque a entièrement redéfini la place du client dans sa stratégie, accentuant l'importance de la gestion du rendement et d'une croissance de qualité durable. En mon nom personnel, et au nom de tous les employés de BMO, j'aimerais le remercier pour son leadership remarquable et ses conseils judicieux.

### Relever les défis du changement

Partout dans le monde, les priorités des gens changent. Les gens réévaluent les organisations et les institutions qui occupent une place dans leur vie et auxquelles ils font confiance. Leurs attentes sont grandes. Pour réussir à répondre à ces attentes, il faut d'abord comprendre ce qui compte le plus pour eux. Être une banque, c'est beaucoup plus qu'offrir un endroit sûr où déposer son argent. Nous voulons aider les gens à réduire leurs dépenses, à faire fructifier leur épargne, à emprunter intelligemment et à investir judicieusement. Nous voulons aider les petites entreprises à grandir. Aider les entreprises en croissance à devenir plus concurrentielles. Aider les entreprises concurrentielles à trouver de nouveaux marchés. Et aider toutes les entreprises à innover davantage.

Ce que nous disons aux clients est fort simple : si les défis dont nous parlons sont aussi les vôtres – si vous pensez que nous pouvons vous aider à prendre de meilleures décisions – venez en discuter avec nous. Nous comprenons le rôle que nous devons jouer en tant que banque, et nous comprenons réellement nos clients. Nous voulons participer aux échanges sur les questions qui comptent.

Le président et chef de la direction,



**William A. Downe**



## Un dialogue centré sur le client.

La plupart des entreprises prétendent placer le client au sommet de leurs priorités. Mais peu sont vraiment à la hauteur des attentes élevées des clients. Aujourd'hui, une banque qui mesure ses progrès en fonction des dépôts reçus ou des crédits accordés passe tout simplement à côté de l'essentiel. Ce qui compte, c'est le progrès accompli par les clients dans la réalisation de leurs objectifs.

Notre rôle consiste essentiellement à améliorer la vie des gens. Pour y parvenir, nous devons leur prêter une oreille attentive lorsqu'ils expriment leurs priorités – leurs préoccupations – leurs ambitions. Il nous faut être des conseillers et les guider vers les meilleurs choix. Puis les aider à acquérir la confiance nécessaire pour prendre en main leur avenir financier.

Ces derniers temps, le monde a connu plus que sa part d'incertitude. Dans des périodes comme celle que nous vivons, les gens attendent avec raison de leur banque qu'elle protège leur épargne et leurs placements – afin de les aider à assurer leur sécurité financière. C'est ce qui constitue l'essentiel du dialogue avec les clients sur les questions qui comptent – ils veulent que nous les aidions à déterminer les meilleures solutions pour eux, et leurs attentes à notre égard sont très élevées. Au final, c'est le succès de nos clients qui définit le nôtre.





DEBBIE BULK, Eurosa Farms  
DAVE FRASER, directeur  
de comptes principal  
Victoria (C.-B.)



## Clarifier les questions d'argent

En mars 2011, nous avons lancé la Formule futée BMO pour parents, un outil interactif en ligne qui aide les parents à enseigner à leurs enfants comment gérer leur argent. L'accueil réservé à cet outil a été extraordinaire : au cours des trois mois suivant le lancement, le nombre de comptes ouverts pour des jeunes a été dix fois supérieur à celui enregistré pendant la même période de l'exercice précédent. Aux États-Unis, nous avons lancé récemment un outil similaire, Helpful Steps for Parents. À peine un mois après le lancement, près de 5 000 clients s'étaient inscrits à ce service.

## Meilleure de sa catégorie

Le magazine *World Finance* et la publication *Global Banking & Finance Review* ont décerné à BMO Banque privée Harris le titre de meilleure banque privée au Canada en 2011, en reconnaissance du service personnalisé de niveau supérieur que nous offrons à nos clients en tant que conseillers de confiance.

## Bon pour les affaires

Nous travaillons en étroite collaboration avec les clients pour élaborer des produits et des services de qualité supérieure. Les Services bancaires en ligne pour entreprises, l'une des premières solutions de ce genre au Canada, constituent un exemple éloquent. Les entreprises clientes ont accès à une page Web personnalisable qui offre une vue d'ensemble exhaustive de leurs renseignements financiers, des étapes de paiement et des services bancaires utilisés de manière à pouvoir gérer leurs flux de trésorerie et l'utilisation des services de change.

Nous avons demandé à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (le CN), cliente de BMO, de tester la nouvelle plateforme. Ses employés ont indiqué que les Services bancaires en ligne pour entreprises représentaient une amélioration importante par rapport aux solutions précédentes et ont souligné le court temps de réponse, les interfaces conviviales et les modules d'administration pratiques. Ils ont particulièrement apprécié l'accès à l'encaisse consolidée comprenant tous les comptes en dollars canadiens et américains – un avantage de taille pour les clients transfrontaliers qui devaient auparavant accéder à chaque compte séparément. Cette plateforme est maintenant accessible à l'échelle de l'Amérique du Nord.

# 19,5 %

Notre part du marché des prêts aux entreprises de 5 millions de dollars et moins au Canada reflète les mêmes facteurs qui font de BMO une force dominante dans le marché du Midwest : une solide expertise dans des secteurs spécifiques, un accès aux dirigeants d'entreprise locaux et une source de capital fiable pour financer la croissance future.

## Mieux écouter

Offrir une expérience client exceptionnelle est le but ultime de tous les employés de BMO. Jusqu'à présent, grâce à la formation Entretien client, plus de 12 000 d'entre eux ont amélioré leurs compétences en matière d'établissement de relations d'affaires. Plus de 90 % des employés se disent fiers du fait qu'ils ont été en mesure d'aider les clients à faire des choix financiers judicieux.

# La création de valeur pour les actionnaires et l'action dans l'intérêt à long terme des clients sont les deux faces d'une même médaille.

La préservation et l'accroissement de la valeur pour les actionnaires ne peuvent être dissociés de l'obligation de rendre compte. Les clients s'attendent à ce que leurs dépôts et leurs placements soient protégés. Les actionnaires aspirent à bon droit à des rendements solides. De leur côté, les institutions ont la responsabilité de s'assurer qu'elles ont mis en place les contrôles nécessaires et qu'elles adhèrent aux normes les plus élevées en matière de communication transparente de l'information.

On s'entend généralement pour dire qu'à la base d'une banque bien gérée, il y a une gouvernance saine et éthique. Une gestion des risques rigoureuse. Des principes d'exploitation cohérents. L'efficacité opérationnelle. Et la conviction qu'une croissance de qualité repose sur des forces confirmées. Il est tout aussi important de mettre en place un cadre qui, au-delà de son rôle prescriptif, est en phase avec des valeurs de base fortement ancrées dans la culture, telles que l'intégrité, la transparence et la confiance. La conformité ne constitue pas une fin en soi; l'adhésion d'une banque à un code de conduite axé sur la prudence renforce son respect

encore plus fondamental des droits des clients et des actionnaires.

Certains ont dit que les défis économiques des dernières années auront eu pour effet d'uniformiser les règles du jeu pour les institutions financières du monde entier. Et c'est vrai jusqu'à un certain point. Il n'en demeure pas moins que toutes les banques ne relèvent pas ces défis de la même façon. Pour créer des règles qui soient véritablement équitables pour tous, il faut établir de nouvelles mesures de responsabilisation – ce qui suppose d'instaurer des points de repère formels quant aux méthodes d'évaluation des risques utilisées par les différentes institutions.

Dans le contexte actuel, la recherche de l'équilibre entre la nécessité d'assurer une surveillance appropriée et les besoins pratiques du commerce peut constituer pour certains un exercice délicat. Mais l'obligation de rendre compte ne représente pas un fardeau. En gérant nos activités de façon responsable – et en exerçant les contrôles les plus stricts jour après jour – nous convaincrions toutes les parties intéressées que la voie dans laquelle nous nous sommes engagés est la bonne, pour tout le monde.





MARIO TRANQUILLE, conseiller principal – Comptes d'entreprise, BMO  
DOMINIQUE TÊTREAU, Groupe Canam Québec (Qc)

## Accroître la sensibilisation aux risques

Pour renforcer davantage notre culture de gestion des risques, BMO a mis sur pied un programme de rotation d'emplois qui a pour but de faciliter le transfert des employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les autres groupes d'exploitation.

## Des obligations solides

En 2011, BMO Marchés des capitaux a agi à titre de chef de file dans le cadre d'une importante opération de financement par obligations pour le compte de la ville de Chicago. Cette émission a suscité une forte demande de la part des investisseurs, tant des fonds communs de placement que des compagnies d'assurance et des conseillers en placement. L'équipe de BMO a travaillé en collaboration avec ce client clé du secteur public pour véhiculer le message que la troisième plus grande ville des États-Unis s'attaque de front aux défis économiques tout en bâtissant l'infrastructure essentielle pour l'avenir.

## Principes de gestion des risques

L'approche adoptée par BMO en matière de gestion des risques est un élément crucial de notre identité organisationnelle, au même titre que notre vision et nos valeurs. En 2011, nous avons mené à terme une étude pluriannuelle de notre approche de gestion du risque et de nos pratiques en matière de prise de risques. Cette démarche a mené à la formulation de cinq principes directeurs qui ont été communiqués à l'ensemble des employés :

- Comprendre et gérer – La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chaque employé et chaque risque doit être évalué.
- Préserver notre réputation – Notre réputation constitue l'un de nos biens les plus précieux et la confiance est la base de notre organisation.
- Diversifier – Il faut restreindre les risques extrêmes pour se protéger contre les événements peu probables mais lourds de conséquences.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité – Cette condition est essentielle pour préserver la sécurité de notre organisation.
- Optimiser le rapport risque-rendement – L'évaluation des risques doit faire partie intégrante de chaque décision d'affaires.

# 12 %

Un capital de première catégorie<sup>1</sup> de plus de 25 milliards de dollars et un solide ratio de capital de première catégorie de 12 % nous donnent la solidité financière et la souplesse voulues pour poursuivre l'exécution de notre stratégie de croissance.

<sup>1</sup> Voir la page 62.

## Prix Lipper Fund

Les fonds BMO Guardian, qui font partie de notre famille de fonds d'investissement, ont reçu deux prestigieux prix Lipper Fund en 2011. Ces prix ont été décernés pour souligner la performance du Fonds asiatique de croissance et de revenu BMO Guardian et celle du Fonds mondial Technologie BMO Guardian qui ont offert des rendements pondérés en fonction des risques plus solides et soutenus que ceux de nos concurrents.

# Les banques seront à la hauteur du rôle que la société leur a confié.

La confiance dans le système bancaire mondial a été mise à l'épreuve, et à juste titre. Il convient cependant de faire une importante distinction : le système a été mal utilisé mais il n'est pas pour autant détraqué. Les banques conservent le rôle essentiel qu'elles ont toujours eu dans la création d'une société productive et prospère.

Nous sommes des intermédiaires, nous dirigeons les capitaux vers les activités où ils seront le plus utiles – tant pour les entreprises dont ils alimentent le succès que pour les investisseurs qui profitent de ce succès. Les banques sont des catalyseurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Nous finançons l'expansion des entreprises, contribuant ainsi à la création d'emplois. Nous permettons à des sociétés d'être compétitives sur les marchés internationaux. Nous aidons les gens à s'acheter une maison, à économiser pour les études de leurs enfants et à élaborer un solide plan de retraite.

Parallèlement, les banques assurent la gérance du système financier – précisément parce que les efforts que

nous déployons au nom des clients contribuent à créer la stabilité globale nécessaire pour soutenir la croissance économique. La fonction de gérance n'est pas un rôle que nous nous attribuons; c'est un prolongement naturel de notre engagement à l'égard d'une gestion responsable. Chaque mesure que nous prenons pour renforcer notre secteur vient soutenir la prospérité économique.

Comment évaluons-nous notre contribution à la société? Tout en nous efforçant de maintenir la confiance du public, nous devons aussi nous demander si nous répondons aux besoins de nos clients – et aujourd'hui, ces besoins changent car les clients, quels qu'ils soient, accordent plus d'importance à l'avenir. Mais que nous fassions la

promotion de la littératie financière pour aider les familles à contrôler leurs dépenses ou que nous donnions des conseils stratégiques aux entreprises emprunteuses, nous le faisons dans le cadre d'un système qui fonctionne – et qui, historiquement, a favorisé le bien-être du plus grand nombre plutôt que l'intérêt personnel de quelques-uns. En partageant nos connaissances et en prodiguant nos conseils, nous remplissons notre mandat de facilitateurs d'une économie dynamique et vigoureuse dont nous sommes en même temps les bénéficiaires. C'est là le rôle privilégié que la société confie aux banques – et il se reflète dans les attentes élevées de nos clients et de nos actionnaires à notre égard.

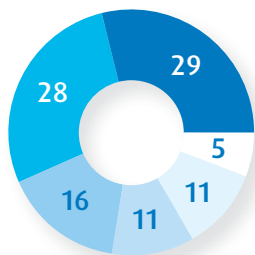




## Évaluer la littératie financière

Clarifier les questions d'argent est un engagement que BMO a pris envers ses clients et la société dans son ensemble. En 2011, nous avons émis notre tout premier rapport sur la littératie financière qui servira de base de référence à un nouvel indice conçu pour mesurer le niveau de compréhension des termes, produits et programmes financiers courants par les Canadiens.

### Contributions à la collectivité (%)



- Hôpitaux et santé
- Initiatives communautaires
- Éducation
- Fédérations caritatives
- Arts et culture
- Divers

**38,5 millions de dollars**

## Au service de la santé

L'Orthopaedic Hospital of Wisconsin (OHOW) est animé d'une vision : relever les normes des soins orthopédiques dans le Sud-Est du Wisconsin. Avant sa construction, les patients de la région étaient opérés dans des hôpitaux généraux et n'avaient pas accès à des soins aussi spécialisés. C'est dans ce contexte qu'un groupe de médecins a créé le premier hôpital orthopédique indépendant détenu par des médecins.

Ces médecins se sont mis à la recherche d'une banque qui partageait leur vision et pouvait comprendre les besoins de financement d'un établissement de soins de santé – leur choix s'est arrêté sur M&I Bank, maintenant BMO Harris Bank. L'hôpital a pris son essor et a reçu plusieurs prix pour la qualité des soins et la satisfaction des patients et du personnel. Les médecins de l'OHOW peuvent se concentrer sur les soins aux patients et savent qu'ils peuvent compter sur une banque qui sait concilier résultats financiers et soins de qualité supérieure.

**200 milliards de dollars**

BMO Marchés des capitaux a participé à des opérations de mobilisation de capitaux totalisant 200 milliards de dollars durant l'exercice 2011.

## Éduquer les acheteurs de maisons

Pour promouvoir la littératie financière et élargir l'accès à un logement abordable pour les familles à faible et à moyen revenu, BMO Harris Bank a fait équipe avec la Community and Economic Development Association of Cook County, dans le cadre de l'initiative Money Smart Week 2011. Les présentations et les ateliers offerts ont permis aux résidents de la région de Chicago de se renseigner sur le marché immobilier et les programmes de soutien à l'intention des acheteurs d'une première maison.

## Assurer l'avenir

Aider les clients à investir judicieusement en prévision de la retraite contribue à assurer leur stabilité financière. Pour la cinquième année d'affilée, BMO Services fiduciaires institutionnels (opérant sous le nom des services fiduciaires M&I, avant la conversion) a reçu le plus d'honneurs au classement établi par le magazine *PLANSPONSOR* à la suite d'une enquête de référence effectuée auprès des clients pour évaluer les fournisseurs de régimes de retraite 401(k) et autres régimes à cotisation déterminée. Nous occupons également la première place en matière de recommandation par les clients : 92,7 % des clients se disent fortement susceptibles de recommander nos services.



BROOKE NAPIWOCKI, vice-présidente, secteur Soins de santé, BMO Harris Bank  
THOMAS SWIDERSKI, directeur des services financiers/chef des finances, OHOW  
Glendale, WI

# Les clés de la prospérité et de la croissance sont à notre portée.

Le monde a changé, mais les meilleures entreprises vont continuer à avoir du succès. Non pas parce qu'elles savent exactement ce que l'avenir leur réserve, mais parce qu'elles s'y seront bien préparées.

Certains prédisent une décennie perdue pour les économies avancées. Nous sommes d'avis que ce pronostic est loin d'être infaillible. Mais des ajustements devront inévitablement être apportés. Nous avons la capacité de réorienter le débat actuel. Plutôt que de nous demander ce qui n'a pas fonctionné et sur qui en rejeter la responsabilité, nous aurions avantage à regarder en avant et à effectuer les changements que la nouvelle réalité économique exige.

Il y a, dans la conjoncture actuelle, des signes indiquant que des changements structurels sont en cours dans l'économie nord-américaine et ailleurs. Le fait est que des mesures importantes devront être prises :

- Des populations entières devront se résigner à un niveau de vie qui correspond mieux au nouveau contexte économique. Tout comme diverses parties prenantes reconnaissent la nécessité de coordonner leurs efforts et de faire des compromis raisonnables, nous allons tous devoir avaler la pilule. Il n'y a pas d'autre solution.
- Les gouvernements savent ce qu'ils doivent faire et ils le feront, en modifiant leurs façons d'équilibrer leurs budgets, de structurer leurs régimes fiscaux et de s'adapter aux nouvelles réalités fiscales. Nous commençons déjà à voir les signes d'une approche plus judicieuse de la gestion de la dette publique. Et cette démarche est soutenue par des investisseurs avisés qui ont des attentes réalistes.
- Des entreprises et des entrepreneurs continueront à découvrir des besoins non satisfaits – et à les satisfaire. De nouvelles tendances clients créeront de nouvelles occasions d'affaires. Les meilleures entreprises, comme dans toute période de changements profonds, réinventeront leur position sur les marchés pendant que de nouvelles entreprises émergeront. Ce sont les idées, qui jouent un rôle de catalyseur dans l'économie du savoir, qui dynamisent les entreprises et leur permettent d'accéder à de nouveaux marchés. Mais il faut aussi que les banques apportent leur soutien financier, et notre propre culture organisationnelle doit évoluer pour faire davantage de place aux idées novatrices.
- Les ménages et les particuliers continueront à prendre leur situation financière en main. Il convient d'être prudent – et ici aussi les banques peuvent aider, en proposant des idées et des conseils dont la valeur est confirmée. En aidant plus de clients à atteindre la prospérité financière, nous assurons aussi le développement de nos activités.

La croissance et la prospérité futures dépendent de nous. Et nous continuerons à trouver de nouvelles façons d'y parvenir, comme les banques et les entreprises qui ont du succès l'ont toujours fait.





**DALE NELSON**  
Rousseau Farming Company  
Phoenix, AZ

## Initiatives en matière de diversité

En 2011, après avoir mené à terme une étude à l'interne, nous avons établi trois priorités pour favoriser la diversité à BMO :

- accélérer l'avancement des femmes à des postes de direction;
- atteindre la parité avec la concurrence en matière de représentation des personnes handicapées au sein de l'effectif;
- accélérer le recrutement et le développement des employés des minorités visibles, aux États-Unis et s'imposer comme chef de file en matière d'embauche et de conservation d'employés autochtones, au Canada.

## Plateforme pour l'avenir

Dans le cadre du développement de nos activités en Chine, nous avons, en 2011, implanté la plateforme de gestion principale, plateforme technologique destinée au traitement des transactions et à l'établissement des rapports financiers. Ce nouveau système nous permettra de répondre aux besoins futurs liés à la croissance de notre filiale BMO ChinaCo.

## Perspectives

Les entreprises responsables ont une idée claire des enjeux économiques et sociaux importants. Au cours du dernier exercice, nous avons continué de participer au discours public. Kevin Lynch, vice-président du conseil de BMO, a été une force motrice de la conférence 4Front Atlantic tenue à Halifax. Ce colloque, organisé par BMO et le cabinet d'avocats McInnes Cooper, réunissait des chefs d'entreprises, des leaders de la collectivité et des dirigeants du milieu de l'enseignement. Kevin Lynch s'est joint à notre chef de la direction, Bill Downe, pour offrir de nouvelles perspectives sur la mobilisation des gens en faveur du changement et la recherche de solutions novatrices pour relever avec succès le défi de la concurrence.

## Service novateur pour les entreprises

En 2011, nous avons lancé un service qui permet d'effectuer des paiements sécurisés au moyen d'un appareil mobile. Ce service, qui constitue la première solution du genre au Canada, s'adresse au segment des entreprises. Les clients peuvent maintenant prendre des décisions de paiement à toute heure et en tout lieu, en envoyant un message texte ou un courriel.

## L'importance de l'apprentissage

En 2011, nous avons amélioré nos programmes de formation en leadership à l'intention des nouveaux gestionnaires et des gestionnaires de gestionnaires. Ces programmes axés sur l'action, qui combinent les séances de formation en classe avec l'apprentissage en milieu de travail, apprennent à nos leaders comment mieux motiver leur équipe en vue de concrétiser la vision et la stratégie de BMO.

## La valeur des idées

Les idées constituent la clé de la croissance économique future. L'année dernière, notre don de 4 millions de dollars à l'Institut Perimeter de physique théorique a aidé à la création de la Chaire de physique théorique Isaac Newton de BMO. En 2011, Xiao-Gang Wen, éminent spécialiste de la physique théorique, a quitté le Massachusetts Institute of Technology pour devenir le premier titulaire de cette chaire.



## Gouvernance

- Nos valeurs fondamentales guident les actions du Conseil en matière de surveillance, ses rapports avec la direction de la Banque et son obligation de rendre compte aux actionnaires.
- L'exercice de nos responsabilités en matière de gouvernance est indissociable de notre rendement et de notre viabilité à long terme.
- Nos normes en matière de gouvernance reflètent les meilleures pratiques émergentes et elles satisfont ou excèdent les exigences légales et réglementaires applicables.
- Une bonne gouvernance est importante pour nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos collectivités – nous tous.



Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance de nos actionnaires par l'application de normes de gouvernance élevées. Nous avons mis en place des pratiques rigoureuses en matière de réglementation et de surveillance et nous veillons à les intégrer à notre culture.

### Le Conseil est responsable devant les actionnaires

Notre Conseil d'administration supervise la gestion des activités et les affaires internes de la Banque afin d'accroître la valeur pour les actionnaires. La composition du Conseil fait l'objet d'une réévaluation périodique afin que le nombre de membres soit approprié et que leur expertise soit suffisamment diversifiée pour permettre une prise de décision efficace. L'orientation stratégique éclairée du Conseil et la surveillance qu'il exerce sont axées sur la viabilité à long terme et la saine gouvernance plutôt que sur le rendement à court terme. Nos valeurs fondamentales guident le Conseil en matière d'orientation stratégique et de surveillance, ainsi que ses rapports avec la direction de la Banque et son obligation de rendre compte aux actionnaires.

### Nos pratiques en matière de gouvernance visent à soutenir une conduite des affaires éthique

Le document *Principes fondamentaux*, notre code de conduite et d'éthique détaillé, établit des règles de conduite et de prise de décision à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés. Le Conseil, par l'entremise de son Comité d'audit, examine l'application des *Principes fondamentaux*. Chaque année, tous les administrateurs, dirigeants et employés doivent signer une attestation indiquant qu'ils ont lu et compris les *Principes fondamentaux* et qu'ils les ont respectés. Par ailleurs, nous avons mis en place un programme d'apprentissage en ligne pour les nouveaux employés, et tous les employés doivent passer un test en ligne sur les *Principes fondamentaux*.

Nous encourageons nos employés et nos dirigeants à signaler toute préoccupation relative à la conduite éthique et toute violation des *Principes fondamentaux*. Nous faisons enquête sur les plaintes, prenons les mesures qui s'imposent et les transmettons au Conseil et au Comité d'audit, s'il y a lieu. Nos procédures d'alerte éthique permettent aux dirigeants et aux employés de faire part de leurs préoccupations de façon anonyme par l'intermédiaire du bureau de l'ombudsman, sans crainte de représailles.

### Le Conseil d'administration et son président sont indépendants de la direction

Nous croyons qu'une bonne gouvernance repose sur la capacité du Conseil d'exercer un jugement éclairé, objectif et indépendant. C'est pourquoi, avec l'appui du Comité de gouvernance et de mise en candidature, le Conseil évalue l'indépendance des administrateurs en fonction des exigences légales et réglementaires. À l'exception de William Downe, notre président et chef de la direction, tous les administrateurs sont indépendants.

Le président du conseil est un administrateur indépendant; il voit à ce que le Conseil exerce ses activités indépendamment de la direction et il agit également à titre de personne-ressource indépendante pour les administrateurs. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l'occasion de rencontrer le président du conseil en l'absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants. Des rencontres ont également lieu en l'absence des membres de la direction lors des réunions des comités du Conseil et de séances autres que les rencontres officielles du Conseil et de ses comités.

## Nos régimes de rémunération reflètent les meilleures pratiques

Nos régimes de rémunération des administrateurs et dirigeants sont étroitement alignés sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Ces régimes sont soumis à des évaluations qui visent à assurer leur compétitivité et leur équité. Notre régime de rémunération des hauts dirigeants lié au rendement prévoit des dispositions de récupération et n'encourage pas la prise de risques excessifs. Nous avons des exigences en matière de participation pour les administrateurs et dirigeants parce que nous croyons que le fait de détenir des actions les incite à toujours agir selon les intérêts des actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et hauts dirigeants de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d'actions, de titres ou d'instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

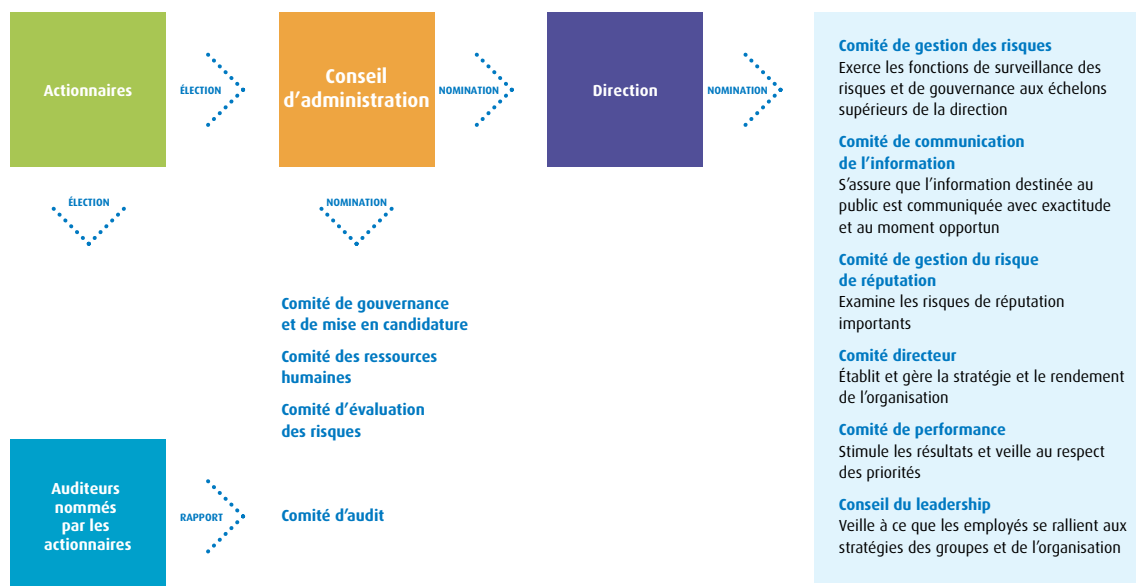
## Le Conseil encourage un dialogue ouvert et l'échange d'idées avec les actionnaires

Conformément à notre politique d'engagement envers les actionnaires, le Conseil encourage le dialogue ouvert et l'échange d'idées avec les actionnaires et autres parties prenantes, par divers moyens, dont l'assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de la direction sollicitant des procurations, les rapports trimestriels, la notice annuelle, les communiqués de presse, le site Web et les conférences du secteur bancaire.

Notre site Web donne accès à de l'information détaillée sur le Conseil, y compris sur les lignes directrices en matière d'approbation et de surveillance, les présidents et les membres des comités et le mandat du Conseil.

## Notre structure en matière de gouvernance

Le Conseil et ses comités agissent de façon indépendante. À chaque réunion du Conseil et des comités, les membres se rencontrent à huis clos, en l'absence des membres de la direction.





## Conseil d'administration\*

Pour assurer la mise en œuvre harmonisée de nos plans avec nos objectifs stratégiques dans tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le président et chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année.

- 1 **Robert M. Astley**, ancien président et chef de la direction, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et ancien président, Financière Sun Life Canada  
**Conseil ou comité** : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques  
Administrateur depuis : 2004
- 2 **David R. Beatty, O.B.E.**, président du conseil et chef de la direction, Beatinvest Limited  
**Conseil ou comité** : Ressources humaines, Évaluation des risques  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : FirstService Corporation, Inmet Mining Corporation, Walter Energy Inc.  
Administrateur depuis : 1992
- 3 **Sophie Brochu**, présidente et chef de la direction, Gaz Métro  
**Conseil ou comité** : Audit  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : BCE Inc.  
Administratrice depuis : 2011
- 4 **Robert Chevrier, F.C.A.**, président, Société de gestion Roche Inc.  
**Conseil ou comité** : Audit, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (président)  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Cascades Inc., Groupe CGI inc., Quincaillerie Richelieu Ltée  
Administrateur depuis : 2000
- 5 **George A. Cope**, président et chef de la direction, BCE Inc. et Bell Canada  
**Conseil ou comité** : Ressources humaines  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : BCE Inc., Bell Aliant  
Administrateur depuis : 2006
- 6 **William A. Downe**, président et chef de la direction, BMO Groupe financier  
**Conseil ou comité** : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : ManpowerGroup  
Administrateur depuis : 2007
- 7 **Christine A. Edwards**, associée, Winston & Strawn  
**Conseil ou comité** : Ressources humaines, Évaluation des risques  
Administratrice depuis : 2010
- 8 **Ronald H. Farmer**, directeur général, Mosaic Capital Partners  
**Conseil ou comité** : Audit, Ressources humaines, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal  
Administrateur depuis : 2003
- 9 **David A. Galloway**, président du conseil  
**Conseil ou comité** : Audit, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Scripps Networks Interactive, Inc., Toromont Industries Ltd.  
Administrateur depuis : 1998
- 10 **Harold N. Kvisle**, ancien président et chef de la direction, TransCanada Corporation  
**Conseil ou comité** : Ressources humaines, Évaluation des risques  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : ARC Resources Ltd., Talisman Energy Inc.  
Administrateur depuis : 2005
- 11 **Bruce H. Mitchell**, président et chef de la direction, Permian Industries Limited  
**Conseil ou comité** : Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques (président)  
Administrateur depuis : 1999
- 12 **Philip S. Orsino, O.C., F.C.A.**, président de Jeld-Wen Inc.  
**Conseil ou comité** : Audit (président), Gouvernance et mise en candidature  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Clairvest Group Inc.  
Administrateur depuis : 1999
- 13 **Martha C. Piper, Ph.D., O.C., O.B.C.**, administratrice et ancienne présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique  
**Conseil ou comité** : Audit, Gouvernance et mise en candidature  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Shoppers Drug Mart Corporation, TransAlta Corporation  
Administratrice depuis : 2006
- 14 **J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.**, président du conseil de Torys LLP  
**Conseil ou comité** : Gouvernance et mise en candidature (président), Évaluation des risques  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : George Weston Ltée, Onex Corporation  
Administrateur depuis : 2000
- 15 **Guylaine Saucier, F.C.A., C.M.**, administratrice  
**Conseil ou comité** : Audit, Évaluation des risques  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Groupe Areva, Danone, Wendel  
Administratrice depuis : 1992
- 16 **Don M. Wilson III**, administrateur  
**Conseil ou comité** : Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal  
**Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes** : Ethan Allen Interiors Inc.  
Administrateur depuis : 2008

\* Au 31 octobre 2011.

## Membres honoraires du Conseil d'administration

**Stephen E. Bachand**, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis  
**Ralph M. Barford**, Toronto, Ont.  
**Matthew W. Barrett, O.C., LL.D.**, Oakville, Ont.  
**Peter J.G. Bentley, O.C., LL.D.**, Vancouver, C.-B.  
**Claire P. Bertrand\***, Montréal, Qc  
**Frederick S. Burbidge, O.C.**, Frelighsburg, Qc  
**Tony Comper**, Toronto, Ont.  
**Pierre Côté, C.M.**, Québec, Qc

**C. William Daniel, O.C., LL.D.**, Toronto, Ont.  
**Louis A. Desrochers, C.M., c.r., A.O.E.**, Edmonton, Alb.  
**A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S.**, Vancouver, C.-B.  
**John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S.**, Winnipeg, Man.  
**Thomas M. Galt**, Toronto, Ont.  
**Richard M. Ivey, C.C., Q.C.**, Toronto, Ont.  
**Betty Kennedy, O.C., LL.D.**, Campbellville, Ont.  
**Eva Lee Kwok**, Vancouver, C.-B.  
**J. Blair MacAulay**, Oakville, Ont.

**Ronald N. Mannix, O.C.**, Calgary, Alb.  
**Robert H. Mc Kercher, Q.C.**, Saskatoon, Sask.  
**Eric H. Molson**, Montréal, Qc  
**Jerry E.A. Nickerson**, North Sydney, N.-É.  
**Jeremy H. Reitman**, Montréal, Qc  
**Lucien G. Rolland, O.C.**, Montréal, Qc  
**Joseph L. Rotman, O.C., LL.D.**, Toronto, Ont.  
**Nancy C. Southern**, Calgary, Alb.

\* Claire P. Bertrand est décédée le 8 décembre 2009.



## Comités du Conseil

### Comités / Membres\*

#### Comité d'audit

Philip S. Orsino (président)  
 Sophie Brochu  
 Robert Chevrier  
 Ronald H. Farmer  
 David A. Galloway  
 Martha C. Piper  
 Guylaine Saucier

#### Comité de gouvernance et de mise en candidature

J. Robert S. Prichard (président)  
 Robert M. Astley  
 David A. Galloway  
 Bruce H. Mitchell  
 Philip S. Orsino  
 Martha C. Piper

#### Comité des ressources humaines

Robert M. Astley (président)  
 David R. Beatty  
 George A. Cope  
 Christine A. Edwards  
 Ronald H. Farmer  
 David A. Galloway  
 Harold N. Kvisle  
 Don M. Wilson III

#### Comité d'évaluation des risques

Bruce H. Mitchell (président)  
 Robert M. Astley  
 David R. Beatty  
 Christine A. Edwards  
 David A. Galloway  
 Harold N. Kvisle  
 J. Robert S. Prichard  
 Guylaine Saucier  
 Don M. Wilson III

### Responsabilités

- S'assure que l'information financière est communiquée avec clarté et exactitude.
- Supervise l'intégrité de notre contrôle interne, des contrôles à l'égard de la communication de l'information et de la fonction de l'audit interne, et assure la conformité de la Banque aux exigences prévues par la loi et la réglementation, de même qu'aux exigences relatives à l'indépendance des auditeurs.
- Surveille les opérations avec les apparentés, les conflits d'intérêts, l'utilisation et la divulgation de renseignements confidentiels et personnels et les normes de conduite de l'organisation.
- Étudie des rapports portant sur des sujets tels que l'environnement, la société et la gouvernance.
- Élabore les principes et les lignes directrices en matière de gouvernance.
- Évalue les pratiques en matière de gouvernance et les compare aux meilleures pratiques à l'échelle mondiale.
- Planifie la relève des membres du Conseil d'administration et effectue le choix des candidats à la fonction d'administrateur.
- Se penche sur les programmes d'orientation et de rémunération des administrateurs.
- Étudie les propositions des actionnaires et recommande les réponses à présenter.
- Assiste le Conseil dans ses fonctions de surveillance quant à la nomination, à la rémunération et à l'évaluation du rendement des hauts dirigeants.
- Contribue à l'élaboration de programmes de rémunération au rendement qui préviennent la prise de risques excessifs.
- Veille à l'élaboration de stratégies efficaces en matière de perfectionnement des employés prometteurs et de maintien de l'effectif.
- Veille à planifier la relève du président et chef de la direction et de tous les hauts dirigeants et évalue rigoureusement les compétences des successeurs potentiels et les plans de perfectionnement qui leur sont destinés.
- Contribue à l'identification et à la gestion des risques importants.
- Examine la structure organisationnelle, les ressources et l'efficacité de la fonction de gestion des risques, notre Énoncé de tolérance au risque et l'appréciation de la direction concernant nos systèmes d'évaluation des risques.
- Assure la conformité à la réglementation portant sur le risque.

\* Au 31 octobre 2011.

# Comité directeur

Le Comité directeur est chargé d'examiner les stratégies des groupes et de l'organisation; de superviser les initiatives stratégiques; d'approuver les fusions et acquisitions, les cibles et plans financiers ainsi que les objectifs en matière de culture organisationnelle et de diversité; de gérer les investissements à l'échelle de l'organisation; et de faire le suivi du rendement et des résultats. Les membres du Comité se réunissent tous les mois.

**William Downe**, président et chef de la direction, BMO Groupe financier, assure le leadership et détermine la vision pour l'ensemble de BMO Groupe financier. Par l'entremise du Conseil d'administration, il est responsable devant les actionnaires de la définition, de la communication et de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques et opérationnels visant à maximiser la valeur pour les actionnaires. Le président et chef de la direction est responsable du rendement et des résultats financiers pour l'ensemble de l'organisation, ce qui inclut l'état des résultats, le bilan et les paramètres de mesure de la valeur pour les actionnaires. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis mars 2007.

## BMO Groupe financier

**Ellen Costello**, présidente et chef de la direction, BMO Financial Corp. et chef, États-Unis, est responsable de la gouvernance et de la surveillance réglementaire de toutes les activités de BMO aux États-Unis. Elle veille notamment à ce que ces activités soient conformes aux valeurs, principes et initiatives stratégiques établis par BMO et approuvés par le Conseil d'administration de BMO. Elle s'est jointe à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

**L'honorable Kevin G. Lynch, C.P.**, vice-président du conseil, BMO Groupe financier, agit comme conseiller stratégique clé auprès de la haute direction pour des questions touchant tant le Canada que les marchés internationaux. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.

**Rose Patten**, conseillère spéciale du président et chef de la direction. Elle conseille les chefs des groupes d'exploitation sur certaines stratégies d'entreprise en mettant l'accent sur l'efficacité organisationnelle et le développement du leadership. Elle joue un rôle consultatif important dans les activités en pleine expansion de BMO aux États-Unis et en Chine. Elle s'est jointe à BMO en 1995 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

**Russel Robertson**, vice-président à la direction, Intégration des activités, BMO Groupe financier et vice-président du conseil, BMO Financial Corp., est responsable de l'intégration des banques Harris et Marshall and Ilsley sous la bannière BMO Harris Bank. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

## Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

**Frank Techar**, président et chef de la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, assure la direction stratégique en vue de la prestation de nos services bancaires par l'entremise de BMO Banque de Montréal qui sert plus de sept millions et demi de clients, particuliers et entreprises, dans tout le Canada. Il est aussi responsable de l'initiative Expérience client et de sa mise en œuvre dans toutes les unités d'affaires. Il s'est joint à BMO en 1984 et occupe son poste actuel depuis juillet 2006.

**Cameron Fowler**, vice-président à la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies clientèle et de la stratégie de distribution intégrée, de même que de

la gestion de tous les produits bancaires aux particuliers et aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 2009 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.

**Alex Dousmanis-Curtis\***, première vice-présidente, Direction Cité de Toronto et Centre contact clientèle, est responsable de la croissance du revenu net, de l'amélioration des ventes et du service, de la productivité de la distribution ainsi que de l'amélioration continue de la gestion des ventes et du rendement dans l'ensemble de la Direction Cité de Toronto. Elle assume aussi la direction des centres contact clientèle PE au Canada. Elle s'est jointe à BMO en 2007 et occupe son poste actuel depuis avril 2007.

**François Hudon\***, premier vice-président, Direction du Québec et cochef – Ventes spécialisées Amérique du Nord, est responsable de la croissance du revenu net, de l'amélioration des ventes et du service, de la productivité de la distribution ainsi que de l'amélioration continue de la gestion des ventes et du rendement dans l'ensemble de la Direction du Québec. En outre, il assume avec Christopher McComish la responsabilité des ventes spécialisées en Amérique du Nord. Il s'est joint à BMO en 2000 et occupe son poste actuel depuis mai 2007.

## Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

**Mark Furlong**, président et chef de la direction, BMO Harris Bank N.A., est responsable de la direction stratégique et du rendement des Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis, dans le Midwest, en Arizona et en Floride, et assure la progression rentable des activités par la croissance interne et les acquisitions. Il s'est joint à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

**Ann Benschoter**, vice-présidente à la direction, Siège de direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis, est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies clientèle et de la stratégie de distribution intégrée, de même que de la gestion de tous les produits bancaires aux particuliers et aux entreprises. Elle s'est jointe à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

**David Casper\***, vice-président à la direction, Services aux entreprises, Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance des services bancaires aux entreprises de BMO Harris Bank. Il est directement responsable de la gestion des produits et des prêts aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 1978 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.

**Christopher McComish\***, vice-président à la direction, Services aux particuliers (Illinois, Indiana, Missouri, Kansas) et cochef – Ventes spécialisées Amérique du Nord, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance du réseau de services bancaires aux particuliers de BMO Harris Bank en Illinois, en Indiana, au Missouri et au Kansas. Il est directement responsable des services bancaires aux entreprises, des prêts automobiles indirects, des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis décembre 2008.

## Groupe Gestion privée

**Gilles Ouellette**, président et chef de la direction, groupe Gestion privée, est responsable des activités de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier en Amérique du Nord. Il est également président du Conseil délégué de BMO Nesbitt Burns et président du conseil de BMO ChinaCo. Il s'est joint à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis mai 1999.

**Connie Stefankiewicz**, présidente et chef de la direction, BMO Ligne d'action, est responsable du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale du secteur de courtage en ligne au Canada en conformité avec la stratégie établie pour l'ensemble du groupe Gestion privée. Elle s'est jointe à BMO en 1990 et occupe son poste actuel depuis novembre 2005.

**Charyl Galpin\***, cochef, Division des services aux particuliers, BMO Nesbitt Burns, assume la responsabilité partagée du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale de notre société de courtage de plein exercice au Canada en conformité avec la stratégie établie pour l'ensemble du groupe Gestion privée. Elle s'est jointe à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

**Richard Mills\***, cochef, Division des services aux particuliers, BMO Nesbitt Burns, assume la responsabilité partagée du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale de notre société de courtage de plein exercice au Canada en conformité avec la stratégie établie pour l'ensemble du groupe Gestion privée. Il s'est joint à BMO en 1986 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

## BMO Marchés des capitaux

**Tom Milroy**, chef de la direction, BMO Marchés des capitaux, est responsable de toutes les unités de BMO Groupe financier qui servent les grandes entreprises, les institutions et les administrations publiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

**Eric Tripp**, président, BMO Marchés des capitaux, est responsable du bilan et de la gestion des risques, notamment de la surveillance de nos risques en matière de capital et de liquidité dans l'ensemble des secteurs d'activité de Marchés des capitaux. Il est également responsable des opérations de BMO Marchés des capitaux en Europe et en Asie, ainsi que de nos succursales à New York et à Chicago. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis avril 2011.

**William Butt\***, chef, Banque d'affaires et services aux sociétés, est responsable de toutes les unités de BMO qui servent les grandes entreprises et les administrations publiques partout dans le monde, notamment en ce qui concerne la prise ferme de titres de participation et d'emprunt, le crédit aux grandes entreprises, le financement de projets, et les services conseils en matière de fusions et acquisitions. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis mai 2008.

**Patrick Cronin\***, chef, Produits de négociation, est responsable du secteur des produits de négociation : instruments d'emprunt, opérations sur actions et recherche, produits financiers, produits de change, produits destinés aux investisseurs, gestion d'instruments de crédit, titrisation et gestion du portefeuille d'actifs. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis avril 2011.

## Gestion globale des risques et du portefeuille

**Surjit Rajpal**, vice-président à la direction et chef de la gestion globale des risques, BMO Groupe financier, est responsable de la gestion globale des risques et de la gestion de portefeuille de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 1982 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

## Finances

**Thomas Flynn**, vice-président à la direction et chef des finances, est responsable des activités de BMO Groupe financier en matière de stratégie financière, de planification et de communication de l'information financière, de gestion de la trésorerie, de relations avec les investisseurs, ainsi qu'en matière de stratégies et de développement de l'organisation. Il s'est joint à BMO en 1992 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

## Ressources humaines

**Richard Rudderham**, vice-président à la direction et chef, Ressources humaines, est responsable, pour BMO Groupe financier, des stratégies et des processus en matière de ressources humaines visant à développer et à préserver une culture organisationnelle axée sur les clients, le rendement élevé et les personnes. Il s'est joint à BMO en 1989 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

## Services juridiques, Affaires générales et Conformité

**Simon Fish**, vice-président à la direction et conseiller général, BMO Groupe financier, est responsable des affaires juridiques, de la conformité et de la sécurité de l'organisation. Il agit à titre de conseiller pour les questions de fusions, d'acquisitions, de réglementation du secteur des banques et des valeurs mobilières, de la gouvernance et des litiges commerciaux. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mai 2008.

## Marketing et communications

**Douglas Stotz**, vice-président à la direction et chef du marketing, BMO Groupe financier, est responsable des activités de BMO Groupe financier en matière de marketing et de communications. Il s'est joint à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

## Bureau de gestion stratégique

**Joanna Rotenberg**, première vice-présidente, Bureau de gestion stratégique, est responsable d'établir nos capacités stratégiques au sein de l'ensemble de nos secteurs d'activité et de consolider les liens entre nos plans stratégiques, les cibles financières et les plans d'affaires. Elle s'est jointe à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.

## Technologie et opérations

**Jean-Michel Arès**, chef, Technologie et opérations, est responsable de la gestion, du soutien et de la gouvernance en matière de technologies de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'approvisionnement pour l'ensemble de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis avril 2010.

\* Membre en alternance du Comité directeur, chaque membre assistant à une réunion sur deux.  
Au 31 octobre 2011.



# Comité de performance\*

Le Comité de performance, formé des chefs de tous les secteurs d'activité et groupes fonctionnels, est chargé de faire progresser les résultats de l'organisation et de prendre les mesures nécessaires concernant les initiatives liées aux priorités stratégiques de BMO. Les membres du Comité se réunissent chaque trimestre pour discuter de la performance par rapport aux cibles établies et des mesures à prendre pour améliorer continuellement la performance.

## William Downe

Président et chef de la direction  
BMO Groupe financier

## BMO Groupe financier

### Ellen Costello

Présidente et chef de la direction  
BMO Financial Corp. et chef, États-Unis

### L'honorable Kevin G. Lynch, C.P.

Vice-président du conseil  
BMO Groupe financier

### L. Jacques Ménard, O.C., O.Q.

Président du conseil,  
BMO Nesbitt Burns et  
Président, BMO Groupe financier,  
Québec

### Rose Patten

Conseillère spéciale du  
président et chef de la direction

### Russel Robertson

Vice-président à la direction,  
Intégration des activités,  
BMO Groupe financier  
et vice-président du conseil,  
BMO Financial Corp.

## Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

### Frank Techar

Président et chef de la direction  
Services bancaires Particuliers  
et entreprises – Canada

### Susan Brown

Première vice-présidente  
Direction de l'Ontario

### Gail Cocker

Première vice-présidente  
Entreprises et gestion de trésorerie

### Alex Dousmanis-Curtis

Première vice-présidente  
Direction Cité de Toronto  
et Centre contact clientèle

### Cameron Fowler

Vice-président à la direction  
Services bancaires Particuliers  
et entreprises – Canada

### Joanne Gassman

Première vice-présidente  
Direction de la Colombie-Britannique  
et du Yukon

### Robert Hayes

Premier vice-président  
Direction Prairies

### François Hudon

Premier vice-président,  
Direction du Québec et  
cochef – Ventes spécialisées  
Amérique du Nord

### Jim Kelsey

Premier vice-président  
Financement des grandes entreprises

### Steve Murphy

Premier vice-président  
Direction de l'Atlantique

## Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

### Mark Furlong

Président et chef de la direction  
BMO Harris Bank N.A.

### Ann Benschoter

Vice-présidente à la direction  
Siège de direction, Services bancaires  
Particuliers et entreprises – États-Unis

### David Casper

Vice-président à la direction  
Services aux entreprises

### Brad Chapin

Vice-président à la direction  
Services aux particuliers (Wisconsin,  
Minnesota, Arizona, Floride)

### Christopher McComish

Vice-président à la direction  
Services aux particuliers (Illinois,  
Indiana, Missouri, Kansas)  
et cochef, Ventes spécialisées  
Amérique du Nord

## Groupe Gestion privée

### Gilles Ouellette

Président et chef de la direction  
Groupe Gestion privée

### Andrew Auerbach

Premier vice-président et chef  
Gestion bancaire privée, Canada

### Jim Duca

Vice-président à la direction  
Gestion bancaire privée, États-Unis

### Charyl Galpin

Cochef  
Division des services aux particuliers

### Gordon Henderson

Président et chef de la direction  
BMO Compagnie d'assurance-vie

### Terry Jenkins

Vice-président à la direction  
Gestion bancaire privée, États-Unis

### Kenneth Krei

Vice-président à la direction  
Gestion bancaire privée internationale

### Ed Legzdins

Premier vice-président  
et directeur général  
Affaires internationales

### Peter McCarthy

Président et chef de la direction  
BMO Société d'assurance-vie

### Barry McInerney

Cochef de la direction  
BMO Gestion mondiale d'actifs

### Richard Mills

Cochef  
Division des services aux particuliers

### Rajiv Silgado

Cochef de la direction  
BMO Gestion mondiale d'actifs

### Connie Stefankiewicz

Présidente et chef de la direction  
BMO Ligne d'action Inc.

## BMO Marchés des capitaux

### Tom Milroy

Chef de la direction  
BMO Marchés des capitaux

### Luc Bachand

Vice-président du conseil et chef  
BMO Marchés des capitaux, Québec

### William Butt

Chef  
Banque d'affaires et services aux sociétés

### Patrick Cronin

Chef  
Produits de négociation

### Andre Hidi

Premier directeur général et chef  
Fusions et acquisitions

### Perry Hoffmeister

Chef  
Banque d'affaires et services  
aux sociétés, É.-U.

### Mike Miller

Premier directeur général et chef  
Opérations sur actions, recherche  
et études économiques

### Peter Myers

Premier directeur général et chef  
Banque d'affaires et services  
aux sociétés, Canada

### Charlie Piermarini

Premier directeur général et chef  
Instruments d'emprunt

### Barry Pollock

Chef mondial  
Produits de crédit

### Luke Seabrook

Premier directeur général et chef  
Produits financiers

### Paul Stevenson

Premier directeur général et chef  
Gestion d'instruments de crédit, titrisation  
et gestion du portefeuille d'actifs

### Jamie Thorsen

Première directrice générale et chef  
Produits de change et marchés financiers  
de Chine

### Eric Tripp

Président  
BMO Marchés des capitaux

### Darryl White

Chef délégué  
Banque d'affaires et services  
aux sociétés, Canada  
et chef, Marchés d'actions

## Gestion globale des risques et du portefeuille

### Surjit Rajpal

Vice-président à la direction et  
chef de la gestion globale des risques  
BMO Groupe financier

## Finances

### Thomas Flynn

Vice-président à la direction et  
chef des finances  
BMO Groupe financier

### Cally Hunt

Première vice-présidente, Finances

## Ressources humaines

### Richard Rudderham

Vice-président à la direction et chef  
Ressources humaines

## Services juridiques, Affaires générales et Conformité

### Simon Fish

Vice-président à la direction  
et conseiller général  
BMO Groupe financier

## Marketing et communications

### Douglas Stotz

Vice-président à la direction  
et chef du marketing  
BMO Groupe financier

## Bureau de gestion stratégique

### Joanna Rotenberg

Première vice-présidente  
Bureau de gestion stratégique

## Technologie et opérations

### Jean-Michel Arès

Chef  
Technologie et opérations

\* Au 31 octobre 2011.

# Mise en contexte de nos résultats

## Prix pour l'excellence de l'information financière

Chaque année, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) décerne des prix pour l'information financière d'entreprise. Il s'agit du seul programme de prix d'envergure nationale qui reconnaît l'excellence et les meilleures pratiques dans ce domaine. En 2011, BMO a eu l'honneur de recevoir le Prix d'excellence du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers, de même qu'une mention honorable pour l'excellence de l'information financière, tous secteurs d'activité confondus.

Le Rapport de gestion, de même que nos États financiers consolidés, passent en revue les résultats financiers de BMO et présentent une description détaillée des stratégies et des réalisations de nos groupes d'exploitation. Notre analyse situe les résultats de l'exercice dans le contexte de la conjoncture économique mondiale, de même que du cadre réglementaire qui régit notre méthode de présentation des résultats.

Nous évaluons notre rendement à l'aide de mesures et de résultats déjà établis et de mesures et résultats rajustés, essentiellement pour montrer plus clairement l'incidence de certains éléments liés aux acquisitions. Un tel mode de présentation permet aux lecteurs d'avoir rapidement une bonne compréhension des éléments clés du rendement de BMO pendant une période de changements importants.

À compter du premier trimestre se terminant le 31 janvier 2012, nos résultats financiers seront présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales. Le processus de transition que nous avons engagé se déroule de façon harmonieuse et nous accueillons favorablement cette initiative en vue d'uniformiser davantage à l'échelle internationale les normes de communication de l'information financière. L'incidence des nouvelles normes fait l'objet d'une description détaillée dans le présent Rapport.



**Thomas E. Flynn**  
Vice-président à la direction  
et chef des finances

## Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière

Les solides résultats enregistrés par BMO en 2011 reflètent les efforts déployés par une organisation qui s'efforce jour après jour d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients et un rendement supérieur à ses actionnaires.

Nous sommes satisfaits des progrès accomplis par BMO au cours des 12 derniers mois et confiants que l'organisation est bien positionnée pour atteindre ses objectifs stratégiques dans les années à venir. Le revenu net a atteint près de 3,3 milliards de dollars, une hausse de 16 % ou de 456 millions. Ce gain considérable s'explique par une croissance du revenu net de plus de 10 % réalisée par chacun de nos groupes d'exploitation – ces chiffres constituent la preuve encourageante que nos initiatives stratégiques produisent des résultats mesurables et favorables.

Nos résultats font l'objet d'une description détaillée dans le Rapport de gestion. Les données présentées mettent l'accent sur des facteurs essentiels, notamment une rentabilité élevée, une gamme d'activités diversifiée et une assise financière solide – une combinaison de facteurs qui contribueront au succès continu de BMO.

L'information financière détaillée que nous produisons démontre l'engagement dont fait preuve la direction à l'égard d'une gestion financière efficace, d'une gestion prudente des risques, de normes élevées en matière de gouvernance et de transparence dans les communications avec toutes les parties prenantes de BMO. Nous maintenons les normes les plus élevées en matière de communication de l'information et de reddition de comptes, et nous nous efforçons toujours de présenter un tableau clair et détaillé de nos résultats financiers. Les commentaires positifs des investisseurs nous permettent de confirmer que nous avons pris les bonnes décisions.

### Mettre à profit nos réussites de manière responsable

La clarté et l'intégrité de l'information font partie de l'engagement fondamental à l'égard de l'excellence qui définit l'équipe assurant la gestion financière de BMO. Nous participons également à la mise en œuvre de la stratégie commerciale globale de la Banque. Parmi les éléments que nous avons identifiés comme étant des leviers de croissance soutenue, mentionnons :

- la position de chef de file que BMO occupe dans le marché des services bancaires aux entreprises au Canada et dans le Midwest où notre présence s'est accrue;
- l'avantage découlant du regroupement des services bancaires de détail et de la gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier aux États-Unis avec ceux de M&I, la banque acquise récemment;
- le rendement solide et constant de notre groupe phare, les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, qui continue d'être un moteur de croissance de qualité;
- notre capacité de répondre à l'ensemble des besoins de nos clients en matière de gestion de patrimoine et d'investir afin d'accélérer la croissance de nos activités de gestion de patrimoine;
- l'élargissement des relations établies avec les clients dans le secteur des marchés financiers afin de générer des revenus stables et des rendements pondérés en fonction des risques satisfaisants, et de faire fructifier les investissements que nous avons effectués dans nos activités aux États-Unis.

En 2012, nous comptons poursuivre sur notre lancée en maintenant le délicat équilibre entre la gestion responsable de nos activités et la poursuite des avantages tangibles découlant de notre stratégie axée sur le client.

**Les solides résultats enregistrés par BMO en 2011 reflètent les efforts déployés par une organisation qui s'efforce jour après jour d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients et un rendement supérieur à ses actionnaires.**

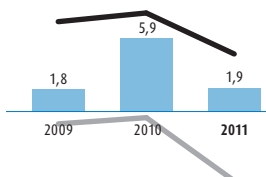
# Résultats financiers et situation financière en bref

## Nos résultats (note 1)

### Rendement total des capitaux propres (RTCP) sur cinq ans

P. 33

- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen de 1,9 % pour les cinq derniers exercices, cette moyenne ayant été freinée principalement par la mauvaise tenue des marchés boursiers en 2008.
- S'établissant à 17,4 %, le RTCP sur trois ans a été élevé pour 2011 et a surpassé celui d'indices de marchés comparables du Canada et des États-Unis, la moyenne reflétant des rendements annuels de plus de 20 % qui ont été enregistrés en 2009 et en 2010.



## Résultats de nos groupes de référence

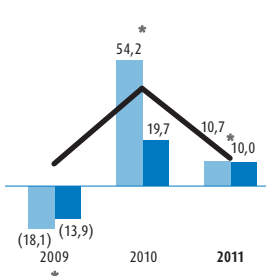
### RTCP sur cinq ans (%)

- Les RTCP annuels moyens du groupe de référence du Canada ont été de 4,6 % sur cinq ans et de 15,2 % sur trois ans.
- Les RTCP annuels moyens du groupe de référence de l'Amérique du Nord sur cinq ans et sur trois ans, soit respectivement -5,6 % et -2,0 %, ont été largement inférieurs aux RTCP annuels moyens canadiens, ce qui reflète les rendements négatifs de nos banques de référence aux États-Unis en 2011.

### Croissance du résultat par action (RPA)

P. 34

- Le revenu net rajusté s'est accru de 439 millions de dollars, ou de 15 %, et a atteint 3 281 millions en 2011. Quant au RPA rajusté, il a monté de 10 %, pour s'établir à 5,29 \$, son taux de croissance ayant été relativement moins élevé en raison de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de M&I. Le revenu net déjà établi s'est renforcé de 456 millions, ou de 16 %, et s'est chiffré à 3 266 millions. Le RPA déjà établi s'est amélioré de 11 %, pour se dégager à 5,26 \$.
- Selon les données présentées et rajustées, les revenus ont enregistré une bonne croissance et les dotations à la provision pour pertes sur créances ont baissé.



\*Les données de 2009 et de 2010 du groupe de référence de l'Amérique du Nord ne sont pas à l'échelle.

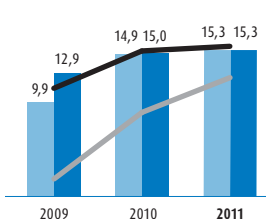
### Croissance du RPA (%)

- Le RPA moyen du groupe de référence du Canada a augmenté de 12 % puisque, à l'exception d'une seule, toutes les banques de ce groupe ont enregistré une hausse notable de leur RPA grâce à la montée de leurs revenus et au recul de leurs pertes sur créances.
- Le RPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a affiché une croissance de 21,1 %, le revenu net des banques des États-Unis ayant largement dépassé celui, peu élevé, de 2010 en raison principalement de la forte baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

### Rendement des capitaux propres (RCP)

P. 35

- Tant le RCP rajusté que le RCP déjà établi se sont bonifiés, passant respectivement de 15,0 % et de 14,9 % pour 2010 à 15,3 % pour 2011, ce qui a décollé principalement de la montée du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.
- BMO a obtenu un RCP d'au moins 13 % dans 21 des 22 derniers exercices.



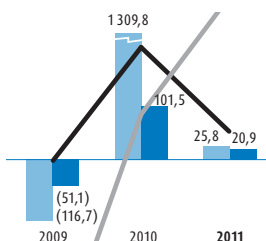
### RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada, soit 15,7 %, a augmenté par rapport à celui de 15,2 % dégagé en 2010 car, sauf dans le cas d'une banque, le RCP de toutes celles formant ce groupe s'est amélioré grâce à la progression du résultat net.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 12,4 %. Chaque banque des États-Unis qui fait partie de ce groupe a obtenu un RCP positif en 2011 et une seule a vu son rendement fléchir par rapport à 2010.

### Croissance du profit économique net (PEN)

P. 35

- Le PEN rajusté, qui est une mesure de la valeur économique ajoutée, s'est chiffré à 989 millions de dollars, en hausse de 171 millions, ou de 21 %, depuis 2010. Le PEN déjà établi a été de 1 028 millions, ce qui traduit une augmentation de 210 millions, ou de 26 %, par rapport à 2010.
- Ces améliorations sont imputables à la progression du revenu net de chaque groupe d'exploitation, déduction faite d'une charge au titre du capital plus élevée à cause de l'essor des capitaux propres.



Les données de 2010 de BMO ne sont pas à l'échelle.

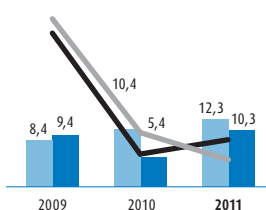
### Croissance du PEN (%)

- La croissance moyenne du PEN du groupe de référence du Canada a été de 52,8 %, toutes les banques ayant enregistré une hausse importante de leur PEN depuis l'exercice précédent.
- La croissance moyenne du PEN du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est située à 310,5 %, le PEN de toutes les banques de ce groupe, sauf deux, s'étant nettement amélioré.

### Croissance des revenus

P. 39

- En 2011, les revenus rajustés se sont accrues de 1 257 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 13 467 millions. Leur croissance avait été de 5 % en 2010 et de 9 % en 2009. Les revenus déjà établis ont atteint 13 718 millions, en hausse de 1 508 millions, ou de 12 %. Ces taux de croissance fort élevés témoignent des avantages que nous procure une gamme diversifiée d'activités ainsi que des progrès accomplis à l'égard de nos priorités stratégiques.



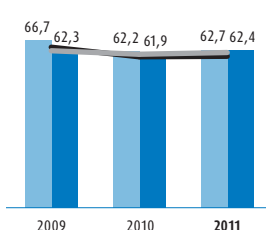
### Croissance des revenus (%)

- La croissance des revenus du groupe de référence du Canada a atteint en moyenne 8,5 %.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établie à 4,9 % car quatre banques américaines de ce groupe ont inscrit des revenus moins élevés qu'en 2010.

### Ratio de productivité (ratio des frais aux revenus)

P. 43

- Le ratio de productivité rajusté a été de 62,4 %, s'étant dégradé de 50 points de base depuis 2010. Quant au ratio de productivité déjà établi, il s'est détérioré de 50 points de base et s'est situé à 62,7 %. Les revenus ont enregistré une augmentation marquée, mais le ratio de productivité a été affaibli par les investissements consentis aux activités, incluant l'accroissement de la taille du personnel de vente.



### Ratio de productivité (%)

- Le ratio de productivité moyen du groupe de référence du Canada s'est légèrement détérioré, passant de 59,9 % en 2010 à 60,1 %, la hausse des frais ayant plus qu'annulé l'augmentation, plutôt importante, des revenus.
- Le ratio de productivité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 61,6 %, résultat moins enviable que le résultat moyen du groupe de référence du Canada et que celui obtenu en 2010.

Note 1. Le PEN et les résultats rajustés indiqués dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section qui traite de telles mesures, à la page 94.

Certaines données des exercices antérieurs de BMO et des groupes de référence ont été retraitées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les résultats des banques canadiennes sont en date du 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont en date du 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.

Une banque de notre groupe de référence du Canada a convenu de vendre certaines activités en 2011 et a présenté ses résultats pour cet exercice et les précédents de façon que ceux des activités abandonnées figurent sous un poste distinct à son état des résultats. Nous avons utilisé les informations fournies par voie de notes pour rajuster les résultats de façon à inclure les revenus, les frais et les dotations à la provision pour pertes sur créances des activités abandonnées aux fins du calcul des moyennes du groupe de référence ci-dessus afin de refléter plus fidèlement les résultats du secteur par catégorie d'éléments de l'état des résultats.

- BMO (tel que présenté)
- BMO (après rajustement)
- Moyenne du groupe de référence du Canada
- Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord



# Rapport de gestion

Le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les États financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 112, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010. Il doit être lu en se reportant aux États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Le commentaire a été établi en date du 6 décembre 2011. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des États financiers établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les données retraitées comprennent les montants découlant du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 44 et 45.

## Table des matières

<p><b>27</b> La section <b>Ce que nous sommes</b> présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p> <p><b>28</b> La section <b>Stratégie globale</b> décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p> <p><b>29</b> La <b>Mise en garde concernant les déclarations prospectives</b> informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p><b>30</b> La section <b>Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs</b> énumère certains facteurs qui visent l'ensemble du secteur ou sont propres à l'organisation et dont les investisseurs doivent tenir compte dans l'évaluation des perspectives de revenu net de BMO.</p> <p><b>32</b> La section <b>Évolution de la situation économique</b> présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2011 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne et américaine pour 2012.</p> <p><b>33</b> La section <b>Mesures de la valeur</b> passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également un sommaire des éléments de rajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats rajustés.</p> <p><b>33</b> Rendement total des capitaux propres</p> <p><b>34</b> Éléments de rajustement</p> <p><b>34</b> Croissance du résultat par action</p> <p><b>35</b> Rendement des capitaux propres</p> <p><b>35</b> Croissance du profit économique net</p> <p><b>36</b> La section <b>Acquisition de Marshall &amp; Ilsley Corporation (M&amp;I)</b> donne un aperçu de la principale acquisition faite en 2011.</p> <p><b>37</b> L'<b>Analyse des résultats financiers de 2011</b> présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des acquisitions d'entreprises et les variations des taux de change.</p> <p>L'<b>Analyse des résultats des groupes d'exploitation</b> présente les stratégies mises en œuvre par nos groupes d'exploitation et comment ceux-ci choisissent de se démarquer. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les principaux facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2011, leurs priorités pour 2012, un aperçu du contexte commercial ainsi qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice.</p>	<p><b>44</b> Sommaire</p> <p><b>46</b> Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p><b>47</b> Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada</p> <p><b>50</b> Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis</p> <p><b>53</b> Groupe Gestion privée</p> <p><b>56</b> BMO Marchés des capitaux</p> <p><b>59</b> Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> <p>L'<b>Analyse de la situation financière</b> traite des éléments de l'actif et du passif, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle présente les changements proposés à la réglementation et l'incidence prévue de ces modifications sur la gestion du capital et des liquidités ainsi que sur certaines de nos opérations. Elle traite également des arrangements hors bilan et des instruments financiers désignés ainsi que des soldes européens.</p> <p><b>59</b> Bilan sommaire</p> <p><b>61</b> Gestion globale du capital</p> <p><b>65</b> Instruments financiers désignés</p> <p><b>69</b> Évolution de la réglementation aux États-Unis</p> <p><b>70</b> Arrangements hors bilan</p> <p>La section <b>Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne</b> traite des principales estimations comptables, ainsi que des modifications des conventions comptables pour 2011 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière.</p> <p><b>70</b> Principales estimations comptables</p> <p><b>73</b> Modifications de conventions comptables en 2011</p> <p><b>73</b> Modifications futures de conventions comptables – IFRS</p> <p><b>77</b> Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p><b>77</b> Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p><b>78</b> La section <b>Gestion globale des risques</b> décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p><b>94</b> La section <b>Mesures non conformes aux PCGR</b> explique les mesures connexes non conformes aux PCGR et donne des détails sur un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR pour l'exercice et le quatrième trimestre.</p> <p><b>96</b> <b>Analyse des résultats financiers de 2010, Analyse des résultats du quatrième trimestre et Tendances trimestrielles relatives au revenu net</b> : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2011.</p> <p><b>100</b> La section <b>Données complémentaires</b> présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
---	---

### Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les États financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au [www.bmo.com](http://www.bmo.com), sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les États financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que des changements importants à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 477 milliards de dollars et d'un effectif de 47 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, Gestion bancaire privée internationale, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division nord-américaine de services de banque d'affaires, offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

## Nos objectifs financiers

La vision et le principe directeur de BMO, de même que ses objectifs financiers à moyen terme à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, sont énoncés dans le tableau ci-contre. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et des États-Unis.

BMO utilise un processus de planification rigoureux qui tient compte de la conjoncture économique courante, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons internes et externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre une augmentation du résultat par action (RPA) rajusté entre 8 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP) rajusté annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation rajusté annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de capital qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Notre philosophie de gestion est d'enregistrer un taux de croissance des revenus plus élevé que le taux de croissance de l'économie en général, tout en limitant la croissance des frais, de manière à obtenir un levier d'exploitation rajusté (défini comme l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus rajusté et le pourcentage de croissance des frais autres que d'intérêts rajusté) annuel moyen d'au moins 2 %. Dans la gestion de notre exploitation, nous recherchons l'équilibre entre la rentabilité actuelle et le besoin d'investir en vue d'assurer notre croissance future.

### Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

### Notre principe directeur

Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

### Nos objectifs financiers à moyen terme

À moyen terme, nous visons à atteindre une augmentation du RPA rajusté entre 8 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un RCP rajusté annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation rajusté annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de capital qui vont au-delà des exigences réglementaires.

### Raisons d'investir dans BMO

- Stratégie de croissance claire
- Position favorable des secteurs d'activité dans la conjoncture actuelle
- Situation financière solide
- Gestion proactive des risques
- Engagement envers nos parties prenantes

Au 31 octobre 2011 ou pour les périodes closes à cette date  
(%, sauf indication contraire)

	1 an	5 ans	10 ans
Rendement total des capitaux propres, taux annuel composé	2,4	1,9	10,2
Croissance du résultat par action, taux annuel composé	10,7	0,4	7,1
Croissance du résultat par action rajusté, taux annuel composé	10,0	s.o.	s.o.
RCP, taux annuel moyen	15,3	13,6	15,2
RCP rajusté, taux annuel moyen	15,3	s.o.	s.o.
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	-	4,4	9,6
Rendement de l'action au 31 octobre 2011	4,75	s.o.	s.o.
Ratio cours/résultat	11,20	s.o.	s.o.
Ratio cours/valeur comptable	1,49	s.o.	s.o.
Ratio des capitaux propres ordinaires	9,59	s.o.	s.o.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

s.o. – sans objet

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 29 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

# Stratégie globale

## Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

## Notre principe directeur

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

## Notre stratégie dans son contexte

L'environnement économique est soumis à de constants changements dont les effets se répercutent au même rythme sur nos clients. Notre engagement à aider nos clients à réussir et à les rassurer sur la valeur des choix financiers qu'ils font en clarifiant les questions d'argent nous sert de boussole quelle que soit la conjoncture économique. Il motive également nos employés à donner toute leur mesure, chaque jour.

Nos stratégies se sont révélées efficaces en dépit de l'incertitude qui a pesé sur les marchés ces dernières années. Conscients que la première responsabilité d'une entreprise est d'exercer une bonne gestion, nous croyons que la solidité du modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, le bilan que nous dégagons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée, ainsi que les bénéfices qui devraient découler de l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I) et de son intégration réussie présentent les qualités nécessaires pour continuer de générer une croissance durable. Nous maintenons le cap sur notre stratégie et notre engagement envers nos clients et nos actionnaires.

## Priorités et progrès réalisés

**Renforcer la croissance d'un revenu net de qualité supérieure dans toutes les activités liées aux services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Amérique du Nord, en nous concentrant sur la prestation de la meilleure expérience client du secteur et en améliorant la productivité de notre exploitation et de notre force de vente.**

Au Canada :

- Nous avons consolidé notre réseau de succursales, ouvert ou rénové 58 succursales et élargi de façon importante notre réseau de guichets automatiques (GA) en ajoutant 136 de ces appareils.
- Nous avons augmenté le nombre de nos spécialistes – Prêts hypothécaires de 13 %, celui de nos planificateurs financiers de 9 %, et celui de nos spécialistes – Gestion de trésorerie et du personnel de soutien de 18 %, en plus d'embaucher 150 nouveaux conseillers bancaires – Petites entreprises.
- Nous avons amélioré de façon considérable la qualité de l'expérience client offerte en ligne. Notre site Web occupe le deuxième rang du classement 2011 des sites Web publics des grandes banques canadiennes réalisé par Forrester Research (juillet 2011).
- Nous avons lancé de nouvelles offres irrésistibles, dont la Formule fûtée BMO pour parents, les Services mobiles BMO, un nouveau site Services bancaires en ligne pour entreprises et la Demande d'ouverture de compte bancaire en ligne. En outre, la popularité de BudgetSensé BMO, qui compte 280 000 utilisateurs, ne se dément pas.
- Nous avons investi 43 millions de dollars dans la formation et le perfectionnement des employés de première ligne, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité et la constance de l'expérience client, avec pour conséquence la progression de nos résultats en matière de fidélisation de la clientèle.

Aux États-Unis :

- Nous avons maintenant une présence importante dans huit États américains, principalement dans le Midwest. L'intégration de M&I, la société nouvellement acquise, constitue la priorité de notre organisation et les activités d'intégration sont en cours.
- BMO Harris Bank a été désignée comme la banque américaine ayant la meilleure réputation dans le cadre d'une étude menée par la Reputation Institute en collaboration avec American Banker. BMO Harris Bank a amélioré sa position; elle se classait au dixième rang en 2010.
- Notre taux de recommandation net – Services bancaires aux particuliers de PE (excluant M&I) a atteint 43, une hausse de 3 points par rapport à 2010.
- Nous avons continué d'aider nos clients à mieux gérer leurs finances avec le programme Helpful Steps auquel nous avons ajouté deux nouveaux volets, l'un pour les petites entreprises et l'autre pour les parents, et nous avons étoffé notre Programme de bienvenue destiné aux nouveaux clients.
- Le centre d'appels BMO Harris a obtenu pour la troisième année de suite l'accreditation de centre d'excellence décernée par BenchmarkPortal, reflétant l'importance que nous accordons au maintien d'un réseau de distribution de qualité supérieure.
- Nous avons maintenu nos taux élevés de conservation de la clientèle.

**Accélérer la croissance de nos activités de gestion de patrimoine en aidant nos diverses clientèles à atteindre tous leurs objectifs en matière de gestion de patrimoine tout en continuant d'investir dans nos opérations à l'échelle nord-américaine et internationale.**

- Nous avons lancé Perspectives de l'épargne-retraite, un outil en ligne novateur qui permet aux clients de déterminer combien d'argent il leur faudra à la retraite.
- Nous avons amélioré l'offre de services d'assurance crédit, ce qui a entraîné une hausse des ventes.
- Nos équipes de négociation multidisciplinaires, formées pour mieux répondre aux besoins financiers complexes de nos clients, ont obtenu de bons résultats cette année encore.
- L'acquisition de M&I a eu pour effet d'augmenter pratiquement du double notre présence sur le marché des services bancaires privés aux États-Unis. Grâce aux acquisitions de M&I et de Lloyd George Management (LGM), notre service de gestion d'actifs internationaux se classe maintenant parmi les 100 plus importants gestionnaires de placements au monde, pour ce qui est de l'actif sous gestion.
- Aux États-Unis, nous disposons maintenant d'une famille établie de fonds d'investissement, d'une équipe importante de conseillers financiers et de solides capacités en services fiduciaires institutionnels.
- Nous avons élargi notre famille de fonds négociables en bourse et nous offrons maintenant 44 de ces fonds, qui sont peu coûteux et diversifiés sur le plan des risques.

**Développer des relations plus approfondies avec les clients dans notre secteur des marchés financiers afin d'accroître notre revenu net et de dégager un RCP solide tout en maintenant un équilibre risque-rendement approprié.**

- Nous avons continué à développer notre secteur des marchés financiers en Amérique du Nord grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle afin d'offrir une expérience client supérieure.
- Nous avons renforcé nos capacités de distribution, notamment en étant choisis comme négociant principal par la Federal Reserve Bank de New York, augmentant ainsi nos activités sur le marché des titres américains à revenu fixe.
- Nous avons aligné nos capitaux et nos capacités sur les occasions d'affaires, entre autres en augmentant nos capacités en matière de recherche, de négociation et de vente d'actions américaines ainsi que dans le secteur des métaux et des mines à l'extérieur de l'Amérique du Nord, tout en mettant sur pied un système normalisé de priorisation des clients pour le secteur Banque d'affaires et services aux sociétés au Canada et aux États-Unis.
- Nous avons mis l'accent sur les secteurs stratégiques en améliorant la couverture sectorielle des activités du secteur Banque d'affaires et services aux sociétés et celles de nos services de recherche, notamment dans les domaines de l'alimentation, des produits de consommation et du commerce de détail, de l'énergie et de la technologie.
- Nous avons enrichi notre bassin de talents dans certains secteurs ciblés en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

**Prendre de l'expansion dans des marchés mondiaux ciblés afin de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients, d'accroître nos capacités et d'attirer une nouvelle clientèle.**

- Nous avons consolidé notre présence en Chine et à l'échelle internationale en étendant notre présence sur certains marchés existants et en explorant de nouvelles occasions de répondre aux besoins particuliers des clients actuels et éventuels en matière de gestion de patrimoine et de marchés financiers.



## Maintenir une culture orientée vers la clientèle, le rendement élevé et les employés.

- Nous avons amélioré l'offre de L'Académie BMO Groupe financier, notre centre d'éducation dont le rôle est de former des leaders inspirants et des employés pour qui le service à la clientèle est une passion tout en favorisant la culture d'entreprise de BMO basée sur l'intégrité et la prise de décisions éthiques.
- Nous avons continué de développer nos pratiques en matière de gestion des hauts potentiels, qui figurent parmi les meilleures du secteur, confirmant la position de BMO comme un employeur de choix qui permet à chacun de donner le meilleur de lui-même et qui reconnaît l'excellence du rendement.

- Nous avons continué de développer notre culture de sensibilisation à la gestion du risque dans une optique de rendement élevé en consolidant et en intégrant nos capacités et nos pratiques en matière de gestion des risques à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons renforcé l'équipe de direction de Technologie et opérations (T&O), mis en œuvre un vaste plan de communication pour motiver l'ensemble des 9 700 employés de T&O et continué de stimuler la productivité à l'échelle du groupe et de développer des capacités pour soutenir nos activités en vue d'offrir une expérience client exceptionnelle.

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent Rapport annuel contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2012 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent Rapport annuel de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, des marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire, fiscale ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidités, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de solvabilité, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés.

En ce qui concerne l'acquisition récemment conclue de Marshall & Ilsley Corporation (M&I), les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives incluent, sans toutefois s'y limiter : la possibilité que les avantages prévus de l'opération, à savoir élargir notre présence en Amérique du Nord, réaliser des synergies, augmenter notre revenu et influencer autrement sur celui-ci, ne puissent se concrétiser dans les délais prévus, voire jamais, à cause de l'évolution de la conjoncture générale et des conditions de marché, des taux d'intérêt et de change, de la politique monétaire, des lois et règlements (incluant les changements aux exigences en matière de capital) et leur application et du degré de concurrence dans les zones géographiques et les secteurs dans lesquels les activités regroupées sont désormais menées; notre capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités de M&I à BMO; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de M&I face à l'opération; le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relevant de l'intégration et de la restructuration; et l'accroissement du risque de fluctuation des taux de change. Une part importante des activités de M&I consistait à accorder des prêts ou à consentir d'autres ressources à des emprunteurs spécifiques, dans des secteurs ou régions précis. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, secteurs ou régions pourraient nuire fortement aux résultats de nos établissements intégrés aux États-Unis. Nos prévisions à l'effet que les économies de coûts annuelles découlant de l'intégration de M&I à BMO dépasseront 300 millions de dollars américains reposent sur l'hypothèse que les modifications aux opérations, aux infrastructures de soutien et à l'effectif concorderont avec nos plans et que nos attentes en matière de volumes d'activité se réaliseront. Nos prévisions à l'effet que l'acquisition de M&I devrait permettre d'augmenter le résultat par actions rajusté en 2012 reposent sur l'hypothèse que les résultats de 2012 seront conformes à nos attentes, compte tenu de l'expérience que nous avons acquise depuis l'acquisition, à nos attentes en ce qui a trait à l'économie et aux économies attendues du fait de l'intégration et de la restructuration en 2012.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. La section qui suit donne plus d'information sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Aux fins du calcul de l'incidence pro forma de Bâle III sur notre capital réglementaire, nos actifs pondérés en fonction des risques (y compris le risque de contrepartie et le risque de marché) et nos ratios de capital réglementaire, nous avons présumé que notre interprétation des règles proposées annoncées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) en date des présentes et que les modèles que nous utilisons pour évaluer ces exigences concordent avec les exigences définitives qui seront promulguées par le CBCB et le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Nous avons également présumé que les changements proposés à l'égard des déductions du capital, des actifs pondérés en fonction des risques, du traitement du capital réglementaire pour les instruments de capital-actions autres que des actions ordinaires (à savoir les instruments de capital faisant l'objet d'une clause de droits acquis) et des ratios de capital réglementaire minimums étaient adoptés dans leur version proposée par le CBCB et le BSIF. De plus, nous avons présumé que les instruments de capital existants qui ne respectent pas Bâle III mais respectent Bâle II pourraient être entièrement pris en compte dans les calculs pro forma au 31 octobre 2011. L'incidence intégrale des propositions de Bâle III a été quantifiée d'après nos positions financières et nos positions en matière de risque à la clôture de l'exercice ou à une date la plus rapprochée que possible de la clôture de l'exercice. L'incidence du passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS) est décrite à la section Passage aux Normes internationales d'information financière – IFRS du présent rapport annuel. Aux fins de la présentation de notre prévision selon laquelle nous serons en mesure de refinancer certains de nos instruments de capital dans l'avenir lorsque nécessaire pour respecter les exigences en matière de capital réglementaire, nous avons présumé que les facteurs échappant à notre contrôle, y compris l'état de la conjoncture économique et de la conjoncture des marchés financiers, n'entraveront pas notre capacité de le faire.

Les hypothèses relatives aux ventes d'actifs, aux prix de vente prévus pour les actifs, au coût net de mobilisation des fonds, à la qualité du crédit et au risque de défaut et de pertes sur défautance des actifs sous-jacents de certaines entités de gestion de placements structurés sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les entités de gestion de placements structurés dont il est question dans le présent rapport annuel, y compris le montant qui pourrait être utilisé en vertu des concours de trésorerie fournis par BMO, et la perspective que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés dépasse les pertes futures. Selon certaines de nos principales hypothèses, des actifs continueront à être vendus dans le but de réduire la taille des entités de gestion de placements structurés, selon diverses hypothèses de prix d'actifs, et le niveau des défauts et des pertes sera conforme à la qualité du crédit des actifs sous-jacents et à nos attentes actuelles concernant la persistance des difficultés sur les marchés. Afin d'établir le montant des actifs arrivant à échéance chaque exercice, nous avons posé des hypothèses pour déterminer si les émetteurs choisiraient ou non de rembourser leurs titres de créance subordonnés avant la date d'échéance, lorsqu'ils en ont la possibilité.

Les hypothèses relatives au niveau de défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des transactions qu'Apex Trust a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seront comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances lié à Apex Trust et le risque de perte par BMO dans l'avenir, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle dans les portefeuilles, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille, la protection de premier niveau intégrée à la structure et les couvertures que BMO a conclues.

Pour déterminer l'incidence des réductions des frais d'interchange présentés dans la section Évolution de la réglementation aux États-Unis, nous avons présumé que les volumes d'activité resteront conformes à nos attentes et que certaines mesures seront prises par la direction pour atténuer quelque peu l'effet des règlements sur nos revenus.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi que sur la conjoncture de marché globale et leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité.

Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique du présent rapport annuel.

# Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons plus haut dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, celles-ci comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 78, décrit un certain nombre de risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'entrepris, de modèle, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, et environnemental. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans les sections qui suivent.

## Situation économique générale et conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des facteurs tels que la situation générale des marchés financiers ou du crédit, notamment sur les plans de la liquidité, du niveau d'activité, de la volatilité et de la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les taux de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, selon l'ampleur de nos activités dans une région donnée, la situation économique et commerciale locale risque de se répercuter sur nos revenus et notre revenu net. Par exemple, un recul économique dans une région pourrait entraîner une augmentation des pertes sur créances, une réduction de la croissance des prêts et un ralentissement d'activité sur les marchés financiers. Par ailleurs, compte tenu de l'interrelation entre les sociétés œuvrant dans le secteur des services financiers, les défaillances d'autres sociétés de services financiers au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde peuvent se répercuter négativement sur notre revenu net. Étant donné l'interdépendance des marchés des capitaux mondiaux et l'importance du flux des échanges commerciaux, la détérioration de la situation toujours non résolue de la dette souveraine européenne pourrait avoir des répercussions sur l'accès au crédit et le coût du crédit et freiner le rythme de croissance économique de l'Amérique du Nord.

## Politique fiscale, monétaire et de taux d'intérêt

Les politiques fiscale, monétaire, économique et de taux d'intérêt qui sont adoptées par les gouvernements canadien et américain et d'autres autorités réglementaires influent sur notre revenu net. De telles politiques peuvent avoir comme effet de réduire la concurrence et d'accroître l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir une incidence négative sur nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons nos activités, accentuant le risque de défaillance de la part de ces clients et contreparties. Par ailleurs, les anticipations des marchés obligataire et monétaire relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt. Les changements aux anticipations des marchés et à la politique monétaire sont difficiles à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt découlant de ces changements peuvent avoir une incidence sur notre revenu net. La persistance des faibles taux d'intérêt a eu des conséquences négatives sur nos résultats, et le maintien de telles politiques continuerait vraisemblablement à peser sur le revenu net. La section portant sur le risque de marché, aux pages 85 à 88, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés.

## Changements aux lois, règlements et approches en matière de surveillance

Le but des règlements est de protéger les intérêts de nos clients, des investisseurs et du public. Des changements importants aux lois et règlements touchant le secteur des services financiers ont été proposés, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de capital et de liquidité. Ces changements aux lois et règlements, y compris dans leur interprétation et leur mise en application et dans les approches adoptées en matière de surveillance, pourraient avoir une incidence négative sur notre revenu net. Ils pourraient, par exemple, limiter les produits et services que nous pouvons distribuer et les moyens utilisés à cette fin, voire affaiblir notre compétitivité, ou augmenter les coûts associés à la conformité. Ces changements pourraient aussi avoir une incidence sur les niveaux

de capital et de liquidité que nous choisissons de conserver. En particulier, les normes internationales contenues dans l'Accord de Bâle III en matière de fonds propres et de liquidité présentées dans la section Gestion globale du capital, qui débute à la page 61, et l'adoption de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* auront une incidence sur nos résultats ou nos activités. La section portant sur l'évolution de la réglementation aux États-Unis, à la page 69, présente de plus amples renseignements sur le sujet. Le risque de liquidité et de financement est analysé en détail à la section qui commence à la page 88. Outre les facteurs susmentionnés, la non-conformité aux lois et règlements pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui porteraient préjudice à notre réputation et se répercuteraient sur notre revenu net.

## Mise en œuvre de notre stratégie

Nos résultats financiers dépendent notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques élaborés par notre direction. Si ces plans n'ont pas l'efficacité escomptée ou s'ils sont modifiés, notre revenu net pourrait croître à un rythme plus lent ou baisser. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de retenir nos dirigeants clés et d'assurer leur développement. Or, rien ne garantit la poursuite de notre succès en cette matière.

## Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant d'effectuer une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement subséquent ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Notre capacité de conclure une acquisition peut être assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il pourrait être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que prévu et la non-réalisation des économies anticipées pourraient également avoir un impact défavorable sur notre revenu net après une acquisition. Les coûts d'intégration pourraient augmenter en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais non prévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable ou d'une augmentation sensible du temps prévu pour la gestion, ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans qui auraient comme effet de retarder l'intégration complète de l'acquisition. La section portant sur l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I), à la page 36, traite plus particulièrement des risques associés à cette transaction. Notre rendement après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise acquise. Or, rien ne peut garantir notre succès en cette matière.

## Intensité de la concurrence

La concurrence est vive entre les sociétés de services financiers. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau du service, le prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. La détérioration de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché susceptible d'en découler pourrait avoir un effet négatif sur notre revenu net.

## Taux de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus et de nos frais libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent également se répercuter sur le revenu net des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. La section portant sur le change, à la page 38, et celle sur le risque de marché, aux pages 85 à 88, présentent de plus amples renseignements sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

### Modification de nos cotes de crédit

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Si nos cotes se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 138.

### Risques opérationnels et infrastructurels

Comme toute grande société qui exerce ses activités dans différents territoires, BMO s'expose à plusieurs types de risques opérationnels. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Nous courons également un risque de défaillance de nos systèmes informatiques et systèmes de télécommunication, et ce, en dépit des efforts que nous déployons pour les maintenir en bon état de marche. Certains aspects opérationnels de nos services, comme les services bancaires en ligne, comportent des risques inhérents de sécurité en raison de la nature des risques liés à l'utilisation d'Internet dans la prestation de ces services, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos clients et notre infrastructure. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos propres processus internes, employés ou systèmes, ou de ceux fournis par des tiers, y compris l'un ou l'autre de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou d'autres données, pourraient entraîner des pertes financières et porter préjudice à notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre faculté de poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos opérations et les collectivités que nous servons, perturbations notamment causées par des pandémies ou des actes terroristes.

### Décisions judiciaires ou réglementaires et procédures judiciaires et réglementaires

Nous prenons des mesures raisonnables pour nous conformer aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où nous sommes présents. Si ces mesures devaient se révéler inefficaces, il est possible que nous fassions l'objet de décisions judiciaires ou réglementaires pouvant entraîner des amendes, des dommages ou d'autres coûts susceptibles d'influer négativement sur notre revenu net et de nuire à notre réputation. Nous pouvons également faire l'objet de litiges dans le cours normal de nos affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers. Les éventuels dommages causés à notre réputation qui en résulteraient pourraient aussi compromettre nos perspectives d'avenir. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 170, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

### Principales estimations comptables et normes comptables

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, nous dresserons nos états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est difficile de prévoir les changements qui seront apportés par le Conseil des normes comptables internationales aux normes comptables et d'information internationales qui régiront l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. L'incidence de l'adoption de ces normes est analysée à la section Modifications futures de conventions comptables – IFRS, à la page 73. Les principales conventions comptables et l'incidence de l'adoption des IFRS sont décrites à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 119.

Nous préparons nos états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'application des PCGR exige que la direction émette des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où des actifs, passifs, revenus et frais sont comptabilisés aux états financiers et sur leur valeur comptabilisée. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés dans la période visée par les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances, et le montant de l'effet négatif pourrait être important. La section traitant des principales estimations comptables, à la page 70, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

### Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de participer à d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ou pour ces clients ou contreparties, tels que les états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La communication de renseignements trompeurs sur des points importants dans les états financiers ou autres documents de nature financière soumis par les clients et contreparties pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

### Autres facteurs

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 29.

Nous tenons à souligner que la précédente liste de facteurs susceptibles de modifier les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de BMO doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et aussi d'autres facteurs propres au secteur d'activité ou à l'organisation qui peuvent avoir un effet négatif sur nos résultats futurs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par nous-mêmes ou en notre nom, sauf si la loi l'exige.

# Évolution de la situation économique

## Évolution de l'économie et du secteur des services financiers en 2011

Après avoir connu une forte reprise en 2010, la croissance économique a ralenti au Canada en 2011 pour s'établir à 2,3 %. Le secteur des exportations a été la principale entrave à la croissance, en raison de la vigueur du dollar canadien et de la faiblesse de la demande dans les économies développées des États-Unis et d'Europe. Les dépenses de consommation ont aussi ralenti, en raison du haut niveau d'endettement des ménages, ce qui a entraîné la réduction de la croissance des prêts aux particuliers. En revanche, les investissements des entreprises sont demeurés fermes et la croissance des prêts aux entreprises s'est accélérée grâce aux taux d'intérêt peu élevés et à la vigueur soutenue de la demande de ressources dans les économies des marchés émergents. Les marchés de l'habitation sont eux aussi demeurés actifs, soutenant ainsi la croissance des prêts hypothécaires, mais ils ont ralenti en raison du resserrement des règles d'assurance hypothécaire. La croissance de l'emploi a conservé un bon rythme, favorisant la réduction du taux de chômage. Malgré des taux d'intérêt peu élevés, la croissance des dépôts de particuliers s'est accélérée, ce qui reflète une baisse du niveau de tolérance des investisseurs à l'égard du risque dans un contexte de préoccupations croissantes au sujet d'une récession aux États-Unis ainsi que de la dette souveraine et des difficultés économiques en Europe. La croissance des dépôts d'entreprises est elle aussi demeurée solide, en raison de la forte progression des profits et du climat incertain dans le secteur des investissements.

On estime que la croissance économique aux États-Unis en 2011 a ralenti à 1,8 %, après avoir atteint 3 % en 2010. Le niveau des exportations et des investissements des entreprises est demeuré élevé, mais les dépenses de consommation ont diminué, les marchés de l'habitation et la construction d'immeubles commerciaux sont demeurés faibles, et les États ainsi que les administrations municipales ont continué à réduire leurs dépenses et leurs masses salariales. En réponse à l'incertitude économique et fiscale accrue, les entreprises ont freiné l'embauche, ce qui a contribué à la baisse des dépenses de consommation. La demande de crédit à la consommation et de prêts hypothécaires à l'habitation est restée faible. La Réserve fédérale a maintenu sa politique de taux près de zéro et a augmenté ses achats d'actifs au cours de la première moitié de l'année afin de soutenir la reprise économique. Dans le Midwest, où se concentre la plus grande partie de nos activités aux États-Unis, l'économie a connu une croissance estimée à 1,9 %, la forte croissance des exportations et l'activité vigoureuse dans les secteurs manufacturier et agricole ayant compensé la faiblesse des marchés de l'habitation, ainsi que les effets des compressions budgétaires des États et des administrations locales.

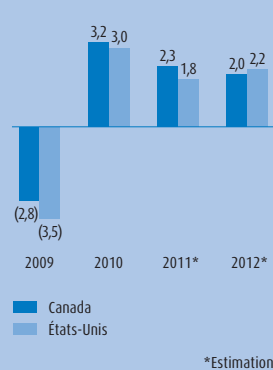
## Perspectives de l'économie et du secteur des services financiers pour 2012

En supposant que l'on parvienne à maîtriser la situation du crédit et de l'économie en Europe, l'économie canadienne, soutenue principalement par les provinces de l'Ouest productrices de ressources, devrait continuer à croître à un rythme réel de près de 2 % en 2012. Le soutien provenant des taux d'intérêt peu élevés et des prix des produits de base relativement élevés sera probablement contrebalancé par les effets de la vigueur du dollar canadien et de la faiblesse de la croissance des économies développées. Dans ce contexte de faible croissance, le taux de chômage restera sans doute supérieur à 7 %. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et du crédit aux particuliers ralentira probablement, mais la demande de crédit aux entreprises devrait continuer à s'améliorer en raison du niveau élevé des dépenses d'investissement. On s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne les taux d'intérêt à de bas niveaux en 2012, afin de soutenir la reprise économique. Le dollar canadien, soutenu par la fermeté des prix des produits de base, devrait s'échanger légèrement au-dessous de la parité avec le dollar américain.

L'économie des États-Unis devrait progresser à un rythme d'environ 2,2 % en 2012 dans un contexte d'austérité budgétaire maintenue par les États et les administrations municipales. Selon le sort réservé aux diverses mesures de contrôle budgétaire et mesures de stimulation examinées par le Congrès, la croissance pourrait être plus faible que prévu. Toutefois, la solidité des bilans des entreprises favorisera sans doute l'augmentation des investissements, ce qui encouragera les entreprises à demander des prêts. La situation des marchés de l'habitation et la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, soutenues par la politique de bas taux d'intérêt de la Réserve fédérale, devraient s'améliorer légèrement en 2012. L'incertitude persistante au sujet de l'économie en Europe pourrait freiner l'activité des marchés financiers.

L'économie du Midwest, soutenue par la vigueur des investissements des entreprises, un rebond dans le secteur de l'automobile et une forte demande soutenue de produits agricoles, devrait progresser de 2,3 % en 2012, soit un rythme légèrement plus rapide que celui de l'économie nationale.

### Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



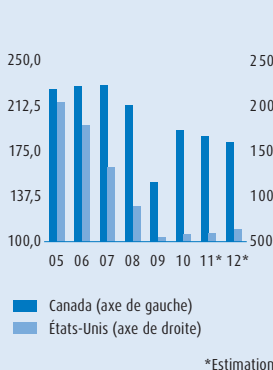
Les économies canadienne et américaine devraient croître légèrement en 2012.

### Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



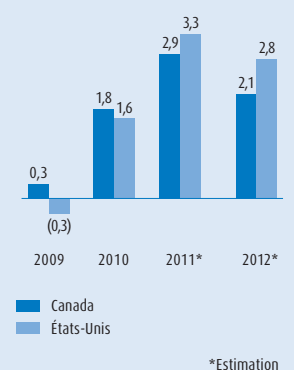
Les taux de chômage devraient demeurer stables en 2012.

### Mises en chantier (en milliers)



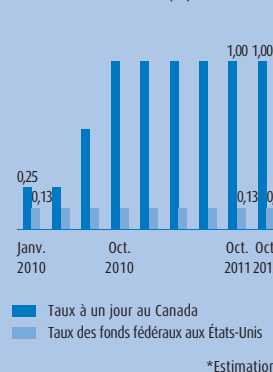
La construction résidentielle devrait augmenter légèrement par rapport aux niveaux anémiques aux États-Unis et demeurer à des niveaux plus normaux au Canada.

### Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



L'inflation devrait diminuer en 2012 en raison de la stabilité accrue des prix des produits de base et de la croissance modérée des salaires.

### Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les taux d'intérêt devraient rester très bas en 2012 afin de soutenir la reprise économique.

### Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait s'échanger légèrement au-dessous de la parité avec le dollar américain en 2012.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles ou annuelles, selon le cas.

# Mesures de la valeur

## Faits saillants

- Rendement total des capitaux propres (RTCP) – Notre RTCP sur trois ans, stimulé par les rendements annuels de plus de 20 % enregistrés en 2009 et en 2010, s'est chiffré à 17,4 %.
- Croissance du résultat par action (RPA) – Après rajustement, le RPA s'est accru de 10 % par rapport à 2010, en raison de la solide croissance enregistrée par le revenu net. Nous avons constaté une bonne croissance des revenus et une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances. La croissance des frais a été légèrement supérieure à celle des revenus, mais les revenus différentiels ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du revenu net. Le taux d'imposition effectif a été plus élevé en 2011. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation a progressé, hausse résultant principalement de l'émission d'actions ordinaires à l'acquisition de M&I.
- Le revenu net s'est accru de 456 millions de dollars, ou de 16 %, à 3 266 millions. Le revenu net rajusté affiche une hausse de 15 %, ce qui représente une augmentation de 439 millions de dollars, et s'est établi à 3 281 millions. Tous les groupes d'exploitation ont enregistré une croissance soutenue.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) rajusté s'est établi à 15,3 % en 2011, comparativement à 15,0 % en 2010, cette hausse étant attribuable à la croissance du revenu net rajusté. Le RCP de BMO a été de 13 % ou plus sur 21 des 22 derniers exercices, faisant de BMO une des deux seules banques de son groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir fait preuve d'une telle constance.
- Nous avons maintenu les dividendes versés à 2,80 \$ par action ordinaire en 2011, procédé à l'émission d'actions ordinaires à l'acquisition de M&I et continué de maintenir d'excellents niveaux de capital. Les dividendes versés sur les actions ordinaires au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 5,6 % et de 9,9 %, respectivement.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Rendement total des capitaux propres

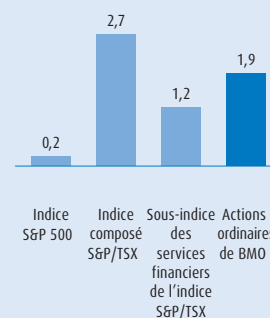
Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et la plus importante de nos mesures des résultats financiers et de la situation financière, car elle nous permet d'établir si nous avons respecté notre principe directeur, soit atteindre des rendements de haut niveau pour les actionnaires. Au cours des cinq derniers exercices, les actionnaires ordinaires de BMO ont obtenu un RTCP annuel moyen de 1,9 % sur leur investissement. Le rendement moyen sur cinq ans a subi une forte baisse principalement en raison des évaluations peu élevées associées aux marchés boursiers difficiles en 2008. Le RTCP de BMO sur un an, qui s'est chiffré à 2,4 %, a été supérieur aux indices comparables canadiens. Les rendements annuels de plus de 20 % enregistrés pour 2009 et 2010 s'expliquaient par le solide RTCP annuel moyen sur trois ans de 17,4 %.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début de l'exercice 2007 aurait valu 1 099 \$ au 31 octobre 2011, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 9,9 %. Nous avons maintenu le dividende versé à 0,70 \$ par action ordinaire à chaque trimestre de 2011, le même qu'au cours des deux derniers exercices, mais les dividendes versés au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 5,6 % et de 9,9 %, respectivement.

Le RTCP annualisé de 1,9 % pour les cinq derniers exercices s'est détérioré par rapport au rendement annualisé de 5,9 % pour la période de cinq ans close le 31 octobre 2010. Cette diminution s'explique par chacun des RTCP sur un an qui a servi à établir la moyenne.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début d'une période de cinq ans. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

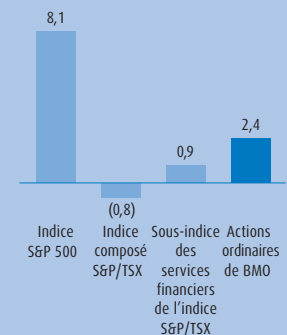
Rendement total des capitaux propres annualisé sur cinq ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement moyen annualisé sur cinq ans reflète la conjoncture difficile des marchés boursiers en 2008.

Rendement total des capitaux propres sur un an (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Malgré la tension sur les marchés boursiers en 2011, le rendement de l'action de BMO a été supérieur à celui des indices canadiens comparables.

## Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	<b>58,89</b>	60,23	50,06	43,02	63,00	<b>11,0</b>	<b>(3,2)</b>
Dividende versé (en dollars, par action)	<b>2,80</b>	2,80	2,80	2,80	2,63	-	<b>5,6</b>
Dividende versé (%) 2)	<b>4,6</b>	5,6	6,5	4,4	3,8		
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	<b>(2,2)</b>	20,3	16,4	(31,7)	(9,3)		
Rendement total des capitaux propres (%)	<b>2,4</b>	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	<b>17,4</b>	<b>1,9</b>

Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Exprimé en pourcentage du cours de clôture de l'exercice précédent.

## Éléments de rajustement

Nous avons désigné certains montants comme des éléments de rajustement et nous avons rajusté les résultats présentés selon les PCGR de façon que nous puissions présenter et analyser nos résultats financiers sans les effets des éléments de rajustement afin de favoriser la compréhension de nos résultats et des tendances pertinentes. La direction évalue la performance conformément aux PCGR ainsi qu'après rajustement et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats. Les résultats et mesures rajustés ne sont pas conformes aux PCGR. Cette information, de même que les éléments exclus du calcul des résultats rajustés, sont décrits plus en détail à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94, tout comme les sont nos commentaires sur l'utilisation et les limites de telles mesures.

Les éléments de rajustement qui ont eu pour effet de retrancher 15 millions de dollars de notre revenu net en 2011, ce qui représente 0,03 \$ par action, sont :

- l'avantage net après impôts de 107 millions de dollars des éléments liés au crédit concernant le portefeuille de prêts acquis de M&I, incluant 271 millions de dollars pour la comptabilisation dans le revenu net d'intérêts d'une portion du rajustement au titre des pertes sur créances du portefeuille (dont 161 millions au titre de l'amortissement de ce rajustement et 110 millions au titre du remboursement anticipé des prêts), net de l'augmentation de 98 millions des dotations à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille, en raison principalement d'une hausse de 80 millions de la provision générale;
- un montant de 131 millions de dollars (84 millions après impôts) au titre des coûts d'intégration et de restructuration de M&I, notamment les honoraires professionnels de planification de son intégration ainsi que les frais de mise au point de systèmes et certaines indemnités de licenciement;
- l'amortissement, d'un montant de 70 millions de dollars (54 millions après impôts) y compris 34 millions (22 millions après impôts) liés à l'entreprise M&I acquise;
- une imputation aux résultats de 20 millions de dollars (14 millions après impôts) en raison de la couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I;
- une diminution de 42 millions de dollars (30 millions après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances visant les prêts autres que ceux du portefeuille acquis de M&I.

Les résultats de 2010 comportent un seul élément de rajustement, soit l'amortissement, d'un montant de 36 millions de dollars (32 millions après impôts), des actifs incorporels liés aux acquisitions.

## Croissance du résultat par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du résultat par action (RPA) et celle du RPA rajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du revenu net. Par RPA, on entend le résultat dilué par action, sauf indication contraire. Par RPA, on entend le résultat dilué par action, sauf indication contraire.

Le RPA s'est établi à 5,26 \$, une hausse de 0,51 \$, ou de 11 %, par rapport à 4,75 \$ en 2010. Le RPA rajusté s'est établi à 5,29 \$, une hausse de 0,48 \$, ou de 10 %, par rapport à 4,81 \$ en 2010. Notre taux de croissance annuel moyen composé sur trois ans du RPA rajusté est de 4,0 % et il est inférieur à notre objectif à moyen terme, qui consiste à accroître notre RPA rajusté annuel moyen de 8 % à 10 %, la croissance du RPA ayant subi l'incidence de notre décision d'augmenter le capital. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires est en hausse de 33 % par rapport à celui de l'exercice de référence 2008, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, constaté au cours de la même période a augmenté de 17 %, du fait que nous avons décidé de soutenir les niveaux des capitaux en 2009 et 2010, et émis des actions ordinaires à l'acquisition de M&I en juillet 2011.

Le revenu net s'est établi à 3 266 millions de dollars en 2011, une hausse de 456 millions, ou de 16 %, par rapport aux 2 810 millions de l'exercice précédent. Le revenu net rajusté s'est établi à 3 281 millions de dollars, une hausse de 439 millions, ou de 15 %.

Les montants présentés dans le reste de la présente section, Croissance du résultat par action, sont rajustés.

Nous avons constaté une bonne croissance des revenus et une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances. La croissance des frais a été légèrement supérieure à celle des revenus, mais les revenus différentiels ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du revenu net. Le taux d'imposition effectif a été plus élevé en 2011.

## Éléments de rajustement (avant impôts)

(en millions de dollars)	2011	2010	2009
Couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I	(20)	-	-
Éléments liés au crédit concernant le portefeuille de prêts acquis de M&I	173	-	-
Coûts de l'intégration et de la restructuration de M&I	(131)	-	-
Amortissement des actifs incorporels liés à l'acquisition	(70)	(36)	(43)
Diminution (augmentation) de la provision générale (autre que celle liée à M&I)	42	-	(60)
Charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers	-	-	(521)
Indemnités de licenciement	-	-	(118)
Réduction des revenus avant impôts découlant du rajustement des éléments présentés	(6)	(36)	(742)

## Éléments de rajustement (après impôts)

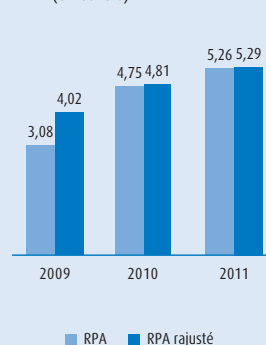
(en millions de dollars)	2011	2010	2009
Couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I	(14)	-	-
Éléments liés au crédit concernant le portefeuille de prêts acquis de M&I	107	-	-
Coûts de l'intégration et de la restructuration de M&I	(84)	-	-
Amortissement des actifs incorporels liés à l'acquisition	(54)	(32)	(35)
Diminution (augmentation) de la provision générale (autre que celle liée à M&I)	30	-	(39)
Charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers	-	-	(355)
Indemnités de licenciement	-	-	(80)
Réduction du revenu net après impôts découlant du rajustement des éléments présentés	(15)	(32)	(509)

Les éléments de rajustement de 2009 comprennent des montants liés à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers imputés à BMO Marchés des capitaux et des indemnités de licenciement comptabilisées par les Services d'entreprise.

D'autres renseignements sur l'incidence des éléments de rajustement figurent à la page 95.

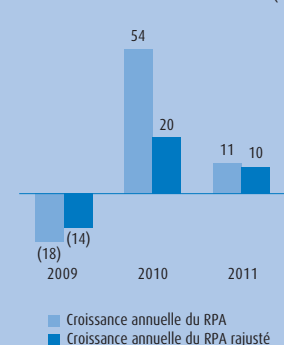
Nous calculons le **résultat par action (RPA)** en divisant le revenu net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le RPA. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 166, contient plus de détails sur le RPA. Le RPA rajusté est calculé de la même façon que le revenu net rajusté.

RPA (en dollars)



Les hausses s'expliquent par la forte croissance des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Croissance annuelle du RPA (%)



La croissance de 10 % du RPA rajusté est bonne et suit la forte hausse de 2010.

Au chapitre des résultats de 2011, les Services bancaires Particuliers et entreprises ont continué d'afficher une solide croissance, le revenu net du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux ayant augmenté considérablement par rapport à celui de 2010, et la perte nette des Services d'entreprise ayant diminué.

Le revenu net des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est accru de 221 millions de dollars, ou de 12 %, par rapport à l'exercice précédent, et s'est établi à 2 100 millions. Les Services bancaires PE sont constitués de deux unités d'exploitation de services aux particuliers et aux entreprises, soit les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) et les Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis). Le revenu net de PE Canada a enregistré une hausse de 64 millions, ou de 3,9 %, et s'est établi à 1 710 millions. Cette amélioration s'explique par la hausse des revenus découlant de la croissance du volume d'affaires, partiellement contrebalancée par la réduction de la marge nette d'intérêts. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 47. Le revenu net de PE États-Unis s'est accru de 157 millions, ou de 67 %, et s'est chiffré à 390 millions. Il a augmenté de 171 millions, ou de 77 %, en dollars américains. Cette augmentation découle de l'acquisition de M&I, évaluée à 142 millions de dollars américains, et d'une hausse de 13 % des activités internes, qui ont contribué à hauteur de 29 millions de dollars américains à cette augmentation. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 50.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) constitue une autre de nos mesures clés de la valeur. En 2011, le RCP et le RCP rajusté se sont établis à 15,3 %, comparativement à 14,9 % et à 15,0 %, respectivement en 2010. Ces augmentations s'expliquent principalement par une hausse de 448 millions de dollars du revenu net (431 millions du revenu net rajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de près de 2,5 milliards de dollars par rapport à 2010, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires aux actionnaires de M&I en juillet en guise de contrepartie de l'acquisition ainsi que du capital généré en interne. Le RCP rajusté, qui s'est établi à 15,3 %, est conforme à notre objectif à moyen terme qui consiste à atteindre un RCP rajusté annuel moyen entre 15 % et 18 %. BMO a obtenu un RCP de 13 % ou plus pour 21 des 22 derniers exercices, ce qui en fait une des deux banques du groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir offert un tel rendement. Le RCP que nous avons enregistré en 2011, tout comme celui de 2010, se compare favorablement avec celui d'institutions financières semblables dans le monde. Le tableau 3, à la page 101, présente des statistiques sur le RCP des dix dernières années.

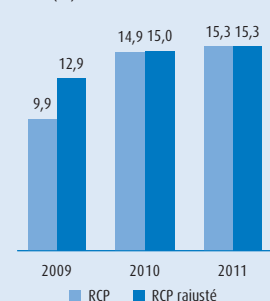
Le revenu net du groupe Gestion privée (groupe GP) s'est accru de 62 millions de dollars, ou de 13 %, et s'est établi à 528 millions. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des revenus constatée dans tous les secteurs d'activité du groupe, à l'exception des activités d'assurance, et aux résultats de l'entreprise M&I acquise. Les résultats du groupe GP sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 53.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux (BMO MC) a augmenté de 103 millions de dollars, ou de 13 %, et s'est établi à 920 millions. Cette hausse s'explique du fait que les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué, que les revenus liés aux services bancaires d'investissement ont augmenté et que le taux d'imposition effectif a été moins élevé. La croissance des revenus a continué d'être affectée par l'affaiblissement des conditions du marché vers la fin de l'exercice. Les résultats de BMO MC sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 56.

La perte nette des Services d'entreprise a diminué de 53 millions de dollars et s'est établie à 267 millions. Cette baisse s'explique par l'augmentation des revenus, attribuable en partie à l'acquisition de M&I, et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, dotations qui ont été imputées à ce groupe en vertu de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues. Cette méthode ainsi que les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 59.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

RCP (%)



L'amélioration du RCP s'explique par la forte croissance du revenu net, déduction faite de l'incidence de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

### Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

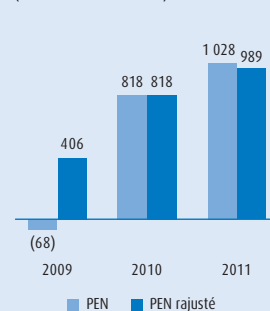
équivalait au revenu net moins les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital-actions ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) et les bénéfices non répartis. Le RCP rajusté est calculé de la même manière à partir du revenu net rajusté.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Croissance du profit économique net

La quatrième et dernière mesure de la valeur est la croissance du profit économique net (PEN). Le PEN rajusté s'est établi à 989 millions de dollars, une hausse de 171 millions, ou de 21 %. Cette amélioration découle d'une hausse du revenu net enregistré par tous les groupes, déduction faite d'une charge au titre du capital plus élevée en raison de la croissance des capitaux propres. Le calcul du PEN est présenté dans le tableau qui suit.

PEN (en millions de dollars)



La croissance du PEN et celle du PEN rajusté reflètent l'amélioration de nos résultats.

### Le profit économique net (PEN)

équivalait au revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, moins une charge au titre du capital. Le PEN rajusté est une mesure comparable qui est plutôt calculée à partir du revenu net rajusté. Le PEN constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN et le PEN rajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Voir la page 94.

## Profit économique net (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>3 122</b>	2 674	1 667	1 905	2 088
Incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	<b>54</b>	32	35	35	38
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires après rajustement pour tenir compte de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	<b>3 176</b>	2 706	1 702	1 940	2 126
Charge au titre du capital*	<b>(2 148)</b>	(1 888)	(1 770)	(1 535)	(1 523)
Profit économique net	<b>1 028</b>	818	(68)	405	603
Incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	<b>(54)</b>	(32)	(35)	(35)	(38)
Incidence après impôts des éléments de rajustement	<b>15</b>	32	509	460	675
Profit économique net rajusté	<b>989</b>	818	406	830	1 240
Croissance du profit économique net (%)	<b>26</b>	+100	(+100)	(33)	(51)
Croissance du profit économique net rajusté (%)	<b>21</b>	+100	(51)	(33)	3
*Charge au titre du capital					
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>20 452</b>	17 980	16 865	14 612	14 506
Coût du capital (%)	<b>10,5</b>	10,5	10,5	10,5	10,5
Charge au titre du capital	<b>(2 148)</b>	(1 888)	(1 770)	(1 535)	(1 523)

Le PEN et les résultats rajustés de la présente section ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I)

Le 5 juillet 2011, BMO a conclu l'acquisition de M&I pour une contrepartie d'un montant de 4,0 milliards de dollars prenant la forme d'environ 67 millions d'actions ordinaires émises à l'intention des actionnaires de M&I. M&I Bank et Harris Bank ont été regroupées pour former BMO Harris Bank. De plus, immédiatement avant la conclusion de la transaction, une filiale de BMO a acquis les actions privilégiées et les bons de souscription de M&I auprès du Trésor des États-Unis en vertu du Troubled Asset Relief Program pour une contrepartie en espèces d'environ 1,7 milliard de dollars américains.

Au moment de l'acquisition, la prise en compte des actifs et des passifs de M&I a permis d'ajouter des prêts de 29 milliards de dollars, après rajustement au titre des pertes sur créances prévues, et des dépôts de 34 milliards de dollars. La répartition du prix d'achat pourrait être modifiée lorsque nous aurons terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. L'acquisition a fait plus que doubler le nombre de nos succursales américaines, le faisant passer à 688, a permis d'ajouter plus d'un million de clients et a porté à plus de 530 milliards de dollars le total des actifs sous gestion et sous administration de BMO à la date de l'acquisition.

Nous prévoyons que les économies de coûts annuelles découlant de l'intégration de M&I à BMO dépasseront 300 millions de dollars américains. Nous prévoyons également être en mesure d'accroître nos revenus grâce à un meilleur accès aux marchés, qu'ils soient nouveaux ou non, qui proviendra d'une plus grande reconnaissance de la marque et de notre capacité concurrentielle accrue sur le marché. Au cours de l'exercice 2011, les activités acquises de M&I ont fourni un apport de 167 millions de dollars au revenu net de BMO et de 180 millions au revenu net rajusté. Nous prévoyons maintenant que l'acquisition de M&I permettra d'augmenter le résultat par action rajusté de BMO à l'exercice 2012.

Les activités de M&I sont essentiellement prises en compte par l'unité PE États-Unis, le groupe Gestion privée et l'unité des Services d'entreprise, mais une petite partie est également prise en compte par BMO Marchés des capitaux.

Les coûts d'intégration et de restructuration sont inclus dans les frais autres que d'intérêts des Services d'entreprise et devraient se chiffrer à environ 600 millions de dollars américains au total d'ici à ce que l'intégration soit terminée au cours des prochains exercices. Nous avons comptabilisé des frais de 131 millions de dollars américains en 2011. Ces frais comprennent des montants liés à la conversion des systèmes, aux indemnités de départ et aux autres coûts liés au personnel ainsi que d'autres charges liées à l'intégration comme des honoraires de consultation et des frais de publicité versés dans le cadre de communications avec les clients et des activités de renouvellement de l'image.

Avant la clôture de l'opération, des actifs douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1,0 milliard de dollars américains comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos unités de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de l'unité de gestion des actifs spéciaux. Les soldes des prêts, les revenus et les frais des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. En outre, des actifs semblables évalués à environ 1,5 milliard de dollars américains et acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I ont été pris en compte par les Services d'entreprise pour les mêmes raisons.

Le revenu net des Services d'entreprise comprend un avantage net de 107 millions de dollars après impôts relatif aux éléments liés à la qualité du crédit à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I. Une partie du rajustement au titre des pertes sur créances est comptabilisée à titre de hausse du rendement effectif dans le revenu net d'intérêts sur la durée du portefeuille de prêts acquis afin de refléter le profil de risque du portefeuille acquis. De ce rajustement totalisant 3,5 milliards à l'égard des prêts et 0,2 milliard à l'égard des engagements n'ayant pas fait l'objet de prélèvements et des lettres de crédit, une tranche de 1,3 milliard sera amortie au fil du temps dans le revenu net d'intérêts à titre de rendement accru sur le portefeuille, alors qu'une tranche de 2,4 milliards ne sera pas amortie. La tranche qui ne sera pas amortie se rapporte à des prêts douteux et à une partie du rajustement des prêts à terme productifs ayant trait à des pertes qui existaient déjà à l'égard du portefeuille à la date d'acquisition, mais qui n'avaient pas été décelées à ce moment. Cette dernière partie du rajustement fera régulièrement l'objet de réexamens, et toutes les variations de la qualité du crédit du portefeuille seront comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances à mesure qu'elles surviendront. Lorsque des prêts productifs acquis feront l'objet d'un remboursement d'un montant excédant leur valeur actualisée, toute partie résiduelle du rajustement sera comptabilisée dans le revenu net d'intérêts. En 2011, un revenu net d'intérêts de 110 millions de dollars a été comptabilisé à la suite de remboursements de prêts. La totalité du rajustement est amortie sur des facilités renouvelables, des engagements n'ayant pas fait l'objet de prélèvements et des lettres de crédit qui n'ont pas subi de dépréciations liées à la qualité du crédit, et une provision générale est constituée au besoin à mesure que le rajustement est amorti. Ces effets, conjugués à la dotation à la provision pour pertes sur créances connexe, sont considérés comme des éléments de rajustement et sont exclus du revenu net rajusté.

Par suite de la prise en compte des prêts acquis lors de la transaction relative à M&I, la comparabilité de certains ratios de crédit aux ratios des périodes précédentes ou à ceux des membres de notre groupe de référence est moindre, puisque les ratios reflètent maintenant l'incidence des prêts acquis ainsi que certains éléments de rajustement liés aux prêts acquis. Les ratios les plus touchés sont celui de la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le solde net moyen des prêts et acceptations, celui de la provision pour pertes sur créances sur le solde brut des prêts douteux, celui du solde brut des prêts douteux sur le solde brut des prêts et acceptations ainsi que celui de la provision générale sur l'actif pondéré en fonction des risques. Nous présentons ces ratios dans le Rapport de gestion compte tenu et compte non tenu de l'incidence des portefeuilles acquis afin de favoriser la comparaison avec les ratios des périodes précédentes et avec les ratios des membres de notre groupe de référence.

L'acquisition de M&I procure une envergure et ouvre de nouvelles entrées sur de nouveaux marchés; cependant, l'entreprise demeure concentrée sur les risques liés à l'intégration. Ces risques ont trait à la loyauté des clients et des employés et à l'intégration des systèmes. Nous traitons ces risques en maintenant notre bureau de gestion des programmes, et en conservant du personnel expérimenté provenant de BMO et de l'ancienne M&I qui s'assure que ces risques sont bien gérés. Les deux entreprises disposent d'une vaste expérience en matière d'intégration des entreprises acquises, et cette intégration va bon train.

### Mise en garde

La section Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I) renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.



## Analyse des résultats financiers de 2011

Cette section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2011, en mettant l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 115. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2010 à la page 96. La présente section contient des résultats rajustés, qui ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés plus en détail à la section sur les Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

### Faits saillants

- En 2011, les revenus se sont accrus de 1 508 millions de dollars, ou de 12 %, pour s'établir à 13,7 milliards de dollars. Les revenus rajustés se sont accrus de 1 257 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 13,5 milliards de dollars, à la suite d'une croissance de 5 % en 2010 et de 9 % en 2009. Ce taux de croissance élevé et soutenu des revenus reflète l'avantage que constitue la diversité de nos activités dans une conjoncture de marché qui a parfois été difficile et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques.
- La croissance des revenus de PE Canada est principalement attribuable à l'accroissement des volumes de la plupart des produits, lequel a été contrebalancé en partie par un léger recul de la marge nette d'intérêts. La croissance des revenus de PE États-Unis reflète les résultats des activités acquises de M&I et l'augmentation importante des marges. La croissance des revenus du groupe Gestion privée a été solide pour la plupart des activités, et reflète notamment l'incidence des acquisitions, mais a été réduite par l'incidence des réclamations d'assurance liées aux séismes. BMO Marchés des capitaux a enregistré une croissance modeste des revenus, mais a contribué à la rentabilité accrue. Les revenus des Services d'entreprise se sont également accrus légèrement.
- Les dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances se sont élevées à 819 millions de dollars, comparativement à 1 049 millions en 2010. Les dotations à la provision spécifique ont affiché une baisse de 248 millions après rajustement et de 230 millions selon les résultats présentés dans les états financiers. La conjoncture des marchés du crédit s'est améliorée au cours des deux dernières années; cependant, des incertitudes persistent en ce qui concerne la reprise économique à l'échelle mondiale.
- Les frais autres que d'intérêts rajustés ont augmenté en raison des investissements soutenus à l'égard de notre personnel et des technologies ainsi qu'en raison de l'incidence des entreprises acquises, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'affaiblissement du dollar américain.
- Le taux d'imposition effectif s'est chiffré à 21,5 %, contre 19,2 % en 2010. Le taux d'imposition effectif rajusté<sup>1)</sup> s'est établi à 21,3 %, alors qu'il s'était établi à 19,2 % en 2010. La hausse du taux d'imposition effectif en 2011 est essentiellement attribuable à la baisse proportionnelle des revenus exonérés d'impôts et à la diminution des recouvrements nets d'impôts de périodes antérieures.

1) Le taux rajusté est calculé à partir du revenu net rajusté plutôt que du revenu net pour déterminer les revenus assujettis à l'impôt.

## Incidence des acquisitions d'entreprises

BMO Groupe financier a acquis un certain nombre d'entreprises. Ces acquisitions font augmenter les revenus et les frais, ce qui a des répercussions sur la comparaison des résultats d'exploitation d'un exercice à l'autre. Le tableau ci-contre présente, par groupe d'exploitation, les acquisitions importantes réalisées et l'incidence qu'elles ont eue sur les revenus rajustés, les frais rajustés et le revenu net rajusté de BMO pour les exercices 2011, 2010 et 2009, afin de faciliter l'analyse des changements aux résultats. L'incidence sur le revenu net rajusté tient compte des répercussions des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices rajustés, qui ne sont pas présentés séparément dans le tableau. Les montants présentés dans le tableau ne tiennent pas compte des éléments de rajustement, lesquels sont analysés à la section Éléments de rajustement, à la page 34.

Pour 2011, les acquisitions d'entreprises importantes ont fourni un apport de 926 millions de dollars aux revenus, de 587 millions aux frais et de 214 millions au revenu net, après rajustement. Elles ont fourni un apport de 1 178 millions de dollars aux revenus, de 767 millions aux frais et de 190 millions au revenu net selon les états financiers.

## Incidence des acquisitions d'entreprises importantes sur les résultats d'exploitation rajustés (en millions de dollars)

Entreprises acquises	Données rajustées		
	Revenus	Frais	Revenu net
<b>Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada</b>			
Franchise nord-américaine de Diners (Club 1)			
Acquise en décembre 2009			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011	110	65	12
2010	114	40	27
<b>Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis</b>			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011			
	552	275	142
AMCORE Bank N.A. – acquisition de certains actifs et prise en charge de certains passifs en avril 2010			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011	66	48	8
2010	44	39	3
<b>Groupe Gestion privée</b>			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011			
	115	92	14
Lloyd George Management			
Acquise en avril 2011			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011	15	18	(2)
Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada (BMO Société d'assurance-vie)			
Acquise en avril 2009			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011	95	74	15
2010	106	69	26
2009	64	33	21
<b>BMO Marchés des capitaux</b>			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011			
	7	9	1
<b>BMO Groupe financier</b>			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011 2)			
	926	587	214
2010	264	148	56
2009	64	33	21
<b>Pour référence uniquement</b>			
M&I			
Acquise en juillet 2011			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2011 2)			
	640	381	180

1) L'acquisition de la franchise Diners Club s'est traduite par une augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances de 24 millions de dollars en 2011 et de 32 millions en 2010.

2) L'incidence de l'acquisition de M&I sur les résultats de BMO Groupe financier montrée dans le tableau ci-dessus reflète les résultats rajustés des Services d'entreprise, qui ne sont pas présentés de façon distincte ci-dessus.

## Change

Les actifs et les passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Au 31 octobre 2011, le dollar américain avait fléchi par rapport au 31 octobre 2010. Pour la conversion des revenus et des frais en 2011, le taux de change moyen de 2011 est utilisé, et a également fléchi, tout comme en 2010 par rapport à 2009. L'équivalent en dollars canadiens du revenu net, des revenus, des frais, des impôts sur les bénéfices et de la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO libellés en dollars américains pour 2011 a diminué par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de la dépréciation du dollar américain. Le tableau ci-contre fait état du taux de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2011, 2010 et 2009 et de l'incidence de la variation des taux de change moyens. Au 31 octobre 2011, le dollar canadien se négociait à 0,997 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2010, il se négociait à 1,020 \$ le dollar américain.

Au début de chaque trimestre, BMO détermine s'il prendra part à des opérations de couverture destinées à compenser partiellement l'incidence avant impôts des fluctuations du taux de change au cours du trimestre sur son revenu net libellé en dollars américains prévu pour ce trimestre. Ces opérations atténuent partiellement l'incidence des fluctuations du taux de change pour ce trimestre seulement. Par conséquent, la somme des gains ou des pertes découlant des opérations de couverture pour les quatre trimestres d'un exercice n'est pas directement comparable à l'incidence des fluctuations annuelles du taux de change sur le résultat de l'exercice. Les opérations de couverture se sont soldées par une perte après impôts de 3 millions de dollars en 2011 (5 millions en 2010).

Au cours des périodes futures, les gains ou les pertes résultant de ces opérations de couverture seront déterminés à la fois par les fluctuations du taux de change futures et par la valeur des opérations de couverture sous-jacentes futures, car les transactions sont conclues chaque trimestre en rapport avec le revenu net prévu en dollars américains des trois prochains mois. Les effets des fluctuations du taux de change sur le montant net de nos investissements dans des établissements à l'étranger sont analysés dans la section Charge d'impôts sur les bénéfices, à la page 44.

Les fluctuations de taux de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur les résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les frais et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs demeurent dans la fourchette de ceux des trois derniers exercices, chaque hausse (baisse) de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du revenu net avant impôts sur les bénéfices exprimé en dollars américains d'un montant variant entre 6 millions de dollars et 12 millions pour l'exercice.

L'acquisition de M&I s'est traduite par une augmentation du résultat exprimé en dollars américains du quatrième trimestre. Pour autant que les résultats futurs soient similaires à ceux du quatrième trimestre de 2011, chaque hausse (baisse) de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain se traduirait par une augmentation (diminution) de 17 millions de dollars du revenu net avant impôts pour l'exercice.

## Effets des variations des taux de change sur les résultats présentés dans les états financiers et sur les résultats rajustés de BMO

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2011 c. 2010	2010 c. 2009
<b>Taux de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)</b>		
2011	<b>0,985</b>	
2010	<b>1,043</b>	1,043
2009		1,165
<b>Effets sur les résultats présentés dans les états financiers</b>		
Revenu net d'intérêts diminué	<b>(133)</b>	(210)
Revenu autre que d'intérêts diminué	<b>(74)</b>	(155)
Revenus diminués	<b>(207)</b>	(365)
Frais diminués	<b>135</b>	213
Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuée	<b>28</b>	70
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales diminués	<b>5</b>	18
Revenu net présenté dans les états financiers diminué	<b>(39)</b>	(64)
<b>Effets sur les résultats rajustés</b>		
Revenu net d'intérêts diminué	<b>(126)</b>	(210)
Revenu autre que d'intérêts diminué	<b>(74)</b>	(155)
Revenus diminués	<b>(200)</b>	(365)
Frais diminués	<b>124</b>	210
Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuée	<b>28</b>	68
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales diminués	<b>6</b>	18
Revenu net rajusté diminué	<b>(42)</b>	(69)

## Revenus

En 2011, les revenus se sont accrus de 1 508 millions de dollars, ou de 12 %, pour s'établir à 13 718 millions. Les montants indiqués dans la présente section sont présentés après rajustement.

Après rajustement, les revenus ont progressé de 1 257 millions de dollars, soit de 10 %, ce qui ne tient compte ni de la partie du rajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé dans le revenu net d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I ni de la couverture du risque de change lié à cette acquisition qui ont été constatées dans les Services d'entreprise, tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des éléments de rajustement, à la page 34. L'apport de M&I à la croissance des revenus a été de 640 millions, ou de 5,2 % en 2011. Le repli du dollar américain a ralenti la croissance globale des revenus, y retranchant 200 millions, ou 1,6 point de pourcentage.

BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers et sur une base rajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous n'analysons pas les revenus consolidés sur une base d'imposition comparable (bic). Cependant, comme bon nombre d'autres banques, nous analysons toujours les revenus de nos groupes d'exploitation sur une bic. Les rajustements selon la bic pour l'exercice 2011 ont totalisé 220 millions de dollars, ce qui reflète une baisse par rapport à 355 millions en 2010.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 237 millions de dollars, ou de 4,1 %. La croissance des revenus de ce groupe est attribuable à l'essor des volumes de la plupart de ses produits, ce qui a été atténué par une légère baisse de sa marge nette d'intérêts, soit 2 points de base. Les revenus de PE États-Unis se sont accrus de 646 millions de dollars américains, ou de 47 %, ce qui a résulté essentiellement de l'inclusion des revenus des activités de M&I qui ont été acquises. Le reste de la hausse est essentiellement imputable à l'élargissement des marges sur les prêts et à la hausse des soldes des dépôts. Les revenus du groupe Gestion privée se sont renforcés de 314 millions, ou de 14 %, et de cette hausse, une tranche de 130 millions a résulté des activités de M&I et de LGM qui ont été acquises. Les revenus du groupe, exclusion faite des activités d'assurance, ont fortement augmenté puisque tous ses secteurs d'activité, et plus particulièrement ceux du courtage et des fonds d'investissement, ont grandement accru leurs revenus. Les actifs sous gestion et administration se sont améliorés de 158 milliards de dollars, pour atteindre 422 milliards. Compte non tenu de l'incidence des acquisitions et de la dépréciation du dollar américain, les actifs sous gestion et sous administration ont monté de 12 milliards, ou de 4,4 %, depuis un an. Les revenus d'assurance ont fléchi de 15 % à cause essentiellement des conséquences des réclamations de réassurance liées à des séismes et du fait que l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme sur les passifs attribuables aux titulaires de police avait été moins défavorable en 2010. Ces facteurs ont été compensés en partie par la montée des revenus tirés des primes. Les revenus de BMO Marchés des capitaux se sont accrus de 63 millions, ou de 1,9 %, pour s'établir à 3 341 millions de dollars, ce qui reflète la hausse des commissions pour services de banque d'affaires, soit particulièrement celles sur les fusions et acquisitions et celles de prise ferme, ainsi que des revenus de négociation d'actions. Par contre, le revenu net d'intérêts généré par les activités de négociation, les revenus provenant des prêts aux grandes entreprises et les volumes de prêts ont diminué. Les revenus des Services d'entreprise se sont accrus de 78 millions, ce qui est essentiellement imputable au montant moins élevé de compensation selon la bic des groupes, facteur qui a été partiellement contrebalancé par la hausse des frais de financement résiduels et les coûts liés à des liquidités accrues.

Pour le quatrième exercice d'affilée, tant le revenu net d'intérêts que le revenu autre que d'intérêts de BMO ont enregistré une forte croissance, ces deux catégories de revenus ayant progressé d'au moins 10 % en 2011.

### Revenu net d'intérêts

Pour l'exercice, le revenu net d'intérêts s'est établi à 7 079 millions de dollars, en hausse de 844 millions, ou de 14 %, par rapport à 2010. Le revenu net d'intérêts rajusté s'est chiffré à 6 828 millions, ce qui traduit une augmentation de

**Base d'imposition comparable (bic)** Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Le rajustement sur une base d'imposition comparable augmente les revenus et la charge d'impôts sur les bénéfices établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons.

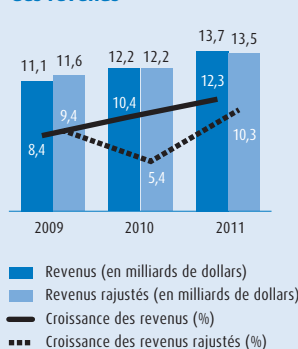
Le **revenu net d'intérêts** correspond au revenu perçu sur les actifs, notamment les prêts et les titres, y compris le revenu d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés à la valeur de consolidation, moins les frais d'intérêts liés aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio du revenu net d'intérêts à l'actif productif, exprimé en pourcentage ou en points de base.

### Revenus et revenus rajustés (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêts	<b>7 079</b>	6 235	5 570	5 072	4 829
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>13,5</b>	11,9	9,8	5,0	2,0
Revenu autre que d'intérêts	<b>6 639</b>	5 975	5 494	5 133	4 520
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>11,1</b>	8,8	7,0	13,6	(14,0)
Revenu total	<b>13 718</b>	12 210	11 064	10 205	9 349
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>12,3</b>	10,4	8,4	9,2	(6,4)
Revenu net d'intérêts rajusté	<b>6 828</b>	6 235	5 570	5 072	4 841
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>9,5</b>	11,9	9,8	4,8	2,3
Revenu autre que d'intérêts rajusté	<b>6 639</b>	5 975	6 015	5 521	5 455
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>11,1</b>	(0,7)	8,9	1,2	3,8
Revenu total rajusté	<b>13 467</b>	12 210	11 585	10 593	10 296
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	<b>10,3</b>	5,4	9,4	2,9	3,1

### Revenus et croissance des revenus



Tous les groupes ont enregistré une croissance vigoureuse de leurs revenus.

### Revenus par pays (%)



La variation des revenus par pays présentés dans les états financiers reflète l'acquisition de M&I en juillet 2011.

593 millions depuis l'exercice précédent, augmentation dont une tranche de 417 millions provient de l'acquisition de M&I. Le revenu net d'intérêts rajusté exclut la partie du rajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé dans le revenu net d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I ainsi que le coût lié à la couverture de l'exposition aux fluctuations des taux de change à l'acquisition de M&I.

### Variation du revenu net d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenu net d'intérêts (en millions de dollars)				Actif productif moyen (en millions de dollars)				Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2011	2010	\$	%	2011	2010	\$	%	2011	2010	Variation
PE Canada	4 368	4 164	204	5	148 957	141 107	7 850	6	293	295	(2)
PE États-Unis	1 625	1 104	521	47	36 695	29 445	7 250	25	443	375	68
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	5 993	5 268	725	14	185 652	170 552	15 100	9	323	309	14
Groupe Gestion privée (groupe GP)	440	365	75	21	14 968	12 981	1 987	15	294	281	13
BMO Marchés des capitaux (BMO MC)	1 208	1 394	(186)	(13)	169 240	152 076	17 164	11	71	92	(21)
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	(562)	(792)	230	29	4 530	(3 141)	7 671	+100	n.s.	n.s.	n.s.
Total de BMO	<b>7 079</b>	6 235	<b>844</b>	<b>14</b>	<b>374 390</b>	332 468	<b>41 922</b>	<b>13</b>	<b>189</b>	188	<b>1</b>
Éléments de rajustement ayant une incidence sur le revenu net d'intérêts	<b>(251)</b>	-	<b>(251)</b>	<b>(+100)</b>	-	-	-	-	n.s.	n.s.	n.s.
Total de BMO, après rajustement	<b>6 828</b>	6 235	<b>593</b>	<b>10</b>	<b>374 390</b>	332 468	<b>41 922</b>	<b>13</b>	<b>182</b>	188	<b>(6)</b>

n.s. non significatif.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section Revenu net d'intérêts sont présentés après rajustement.

L'affaiblissement du dollar américain a réduit ce revenu de 126 millions. Dans l'exercice 2011, l'actif productif moyen de la Banque a augmenté de 41,9 milliards de dollars, dont 11,6 milliards sont imputables à M&I. Le repli du dollar américain a abaissé l'actif moyen de 8,1 milliards. Il s'est produit une augmentation de l'actif de chaque groupe d'exploitation, celle de PE États-Unis ayant été particulièrement forte en raison d'une acquisition d'entreprise. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est contractée de 6 points de base en 2011. Les marges que dégagent chacun des groupes d'exploitation, les variations dans l'ampleur de l'actif qui leur est propre et les fluctuations du revenu net d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO.

PE Canada a enregistré une forte hausse de son revenu net d'intérêts. Le volume de la plupart de ses catégories de produits s'est élargi. La marge nette d'intérêts s'est repliée de 2 points de base, ce qui est essentiellement attribuable à la diminution des marges sur les dépôts en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, aux pressions exercées par la concurrence sur les taux hypothécaires et à l'utilisation moindre des cartes à l'échelle du secteur.

Le revenu net d'intérêts de PE États-Unis s'est grandement amélioré, ce qui a découlé des répercussions favorables de l'acquisition de M&I et de l'élargissement des marges sur les prêts, par suite d'un changement dans la composition des soldes des prêts, et de l'accroissement des soldes des dépôts. La marge nette d'intérêts de PE États-Unis a été de 68 points de base supérieure à celle dégagée en 2010, en raison des mêmes facteurs ainsi qu'en raison de l'essor de la marge nette d'intérêts générée par le portefeuille de prêts acquis de M&I.

Le revenu net d'intérêts du groupe Gestion privée a progressé. Les marges sur les dépôts des activités de courtage ainsi que les soldes des prêts et des dépôts des activités de gestion bancaire privée ont augmenté, et l'effet de l'acquisition de M&I a été positif. La marge nette d'intérêts du groupe a augmenté de 13 points de base.

Le revenu net d'intérêts de BMO Marchés des capitaux a diminué de 186 millions de dollars, ou de 13 %. Une conjoncture plus difficile a affaibli le revenu net d'intérêts provenant des activités de négociation, et les revenus tirés des services aux grandes entreprises se sont affaiblis à cause du recul des actifs et des marges. L'actif productif moyen du groupe s'est accru grâce principalement à la hausse des actifs détenus à des fins de négociation, facteur atténué par la diminution des actifs relevant des prêts aux grandes entreprises. La marge nette d'intérêts a fléchi de 21 points de base à cause du recul du revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation et de l'augmentation des dépôts générant de faibles rendements détenus auprès de la Réserve fédérale des États-Unis.

Le revenu net d'intérêts des Services d'entreprise n'a que faiblement baissé depuis 2010.

Le tableau 9, à la page 104, et le tableau 10, à la page 105, donnent plus de détails sur le revenu net d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

### Revenu autre que d'intérêts

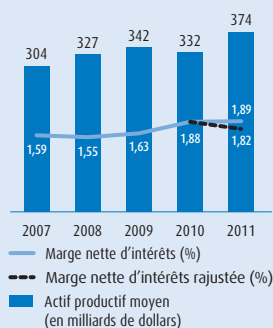
Le revenu autre que d'intérêts, qui comprend tous les revenus à l'exception du revenu net d'intérêts, s'est établi à 6 639 millions de dollars en 2011, ce qui signale une augmentation de 664 millions, ou de 11 %, par rapport à 2010. Le revenu autre que d'intérêts ne tient compte d'aucun élément de rajustement, et c'est pourquoi les montants présentés dans cette section équivalent à des montants rajustés. L'acquisition des activités de M&I a représenté quelque 35 % du total de la hausse, et ce, essentiellement en ce qui concerne les commissions de gestion de placements et de garde de titres du groupe Gestion privée, ainsi que les frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement et les frais de services de cartes de PE États-Unis. Les revenus de chaque groupe ont monté, et leur hausse a été particulièrement forte dans le cas de BMO Marchés des capitaux et du groupe Gestion privée. L'incidence nette des acquisitions d'entreprises a été une augmentation du revenu autre que d'intérêts de 196 millions de dollars, tandis que l'affaiblissement du dollar américain l'a diminué de 74 millions.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 138 millions de dollars, ou de 13 %. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage et des droits que touche le groupe Gestion privée, lesquels représentent environ les deux tiers du total, ainsi que des commissions de négociation d'actions pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Les deux groupes ont enregistré des hausses à ce chapitre en raison de la progression des volumes de négociation et, dans le cas du groupe Gestion privée, en raison de l'essor des actifs des clients.

Les frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement ont monté de 32 millions de dollars, ou de 4 %, par suite de l'acquisition de M&I, ce qui a été contrebalancé en partie par la réduction des autres revenus sous forme de frais de service de PE États-Unis.

Les revenus de négociation sont analysés ci-après dans la section qui en traite.

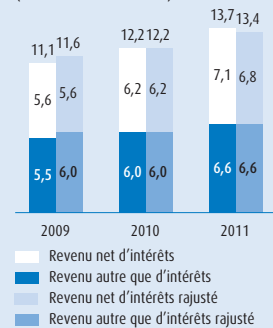
### Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



L'actif productif a progressé, mais la marge nette d'intérêts rajustée a diminué étant donné le contexte de faiblesse des taux.

### Revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts

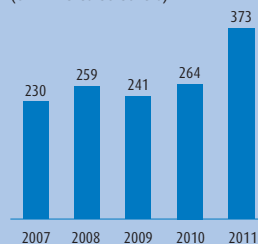
(en milliards de dollars)



Le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts ont tous deux continué de croître.

### Actifs sous administration

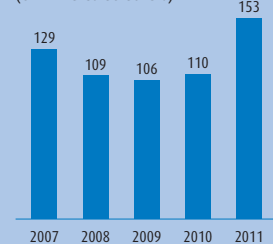
(en milliards de dollars)



La croissance des actifs sous administration s'explique en grande partie par les acquisitions.

### Actifs sous gestion

(en milliards de dollars)



La croissance des actifs sous gestion s'explique elle aussi en grande partie par les acquisitions.

### Revenu autre que d'intérêts (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre				Variation par rapport à 2010	
	2011	2010	2009	\$	%
Commissions et droits sur titres	1 186	1 048	973	138	13
Frais de service - Dépôts et ordres de paiement	834	802	820	32	4
Revenus de négociation	571	504	723	67	13
Commissions sur prêts	577	572	556	5	1
Frais de services de cartes	145	233	121	(88)	(38)
Gestion de placements et garde de titres	495	355	344	140	39
Revenus tirés de fonds d'investissement	633	550	467	83	15
Revenus de titrisation	821	678	929	143	21
Commissions de prise ferme et de consultation	512	445	397	67	15
Gains (pertes) sur titres	172	150	(354)	22	15
Revenus de change, autres que de négociation	93	93	53	-	-
Revenus d'assurance	283	321	295	(38)	(12)
Autres	317	224	170	93	42
<b>Total</b>	<b>6 639</b>	<b>5 975</b>	<b>5 494</b>	<b>664</b>	<b>11</b>

Les commissions sur prêts se sont accrues de 5 millions de dollars, ou de 1 %, en raison des activités acquises de M&I.

Les frais de services de cartes ont reculé de 88 millions de dollars, ou de 38 %, ce qui reflète l'incidence négative de l'augmentation des titrisations de prêts sur cartes de crédit en 2011 et l'augmentation des coûts liés au programme de milles de récompense AIR MILES. Ces facteurs ont été compensés dans une certaine mesure par la hausse des autres revenus.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres se sont accrues de 140 millions de dollars, ou de 39 %, les trois quarts de cette hausse ayant résulté des acquisitions de M&I et de LGM, et le solde ayant découlé surtout de l'essor des activités de gestion bancaire privée.

Les revenus tirés des fonds d'investissement se sont améliorés de 83 millions de dollars, ou de 15 %, après une hausse de 18 % en 2010. La montée des actifs des clients a stimulé leur croissance.

Les revenus de titrisation ont augmenté de 143 millions de dollars, ou de 21 %, reflétant ainsi la progression de ceux générés par la titrisation de prêts sur cartes de crédit. Les revenus tiennent compte de gains de 99 millions à la vente de prêts aux fins de nouvelles titrisations, soit 31 millions de plus qu'en 2010, ainsi que de gains de 511 millions à la vente de prêts à des entités de titrisation à rechargement, pour une hausse de 83 millions en regard de 2010. Nous titrisons des prêts principalement pour obtenir des sources de financement de substitution économiques. En 2011, nous avons titrisé 1,2 milliard de dollars de prêts sur cartes de crédit et 4,5 milliards de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation, soit une hausse comparativement à respectivement néant et 4,3 milliards de dollars en 2010. Les revenus de titrisation sont expliqués en détail à la note 8 afférente aux états financiers, figurant à la page 133.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont dépassé de 67 millions de dollars, ou de 15 %, celles de 2010. Les commissions sur les fusions et acquisitions et celles de prise ferme de titres d'emprunt ont affiché une forte hausse, ce qui reflète un niveau d'activité élevé et l'amélioration de la conjoncture des marchés pendant la majeure partie de l'exercice.

Les gains sur titres se sont dégagés à 172 millions de dollars, en hausse de 22 millions, ou de 15 %, en regard de ceux de 2010. L'augmentation des gains de placement de PE Canada et de PE États-Unis a été en grande partie annulée par le repli des gains de BMO Marchés des capitaux.

Les revenus de change, autres que de négociation, sont demeurés les mêmes d'un exercice à l'autre, s'établissant à 93 millions de dollars.

Les revenus d'assurance ont baissé de 38 millions de dollars, ou de 12 %, à cause des conséquences des réclamations de réassurance liées à des séismes et du fait que l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme sur les passifs attribuables aux titulaires de police avait été moins défavorable en 2010. Ces facteurs ont été atténués par la progression des revenus générés par les primes.

Les autres revenus, qui comprennent divers montants, se sont accrues de 93 millions de dollars, ou de 42 %. Environ la moitié de cette hausse a découlé de l'acquisition de M&I.

Le tableau 7 figurant à la page 102 donne plus de précisions sur les revenus et leur croissance.

### Revenus liés à la négociation

Les revenus liés à la négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs

Les **revenus liés à la négociation** se composent du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne au prix du marché. Les revenus liés à la négociation comprennent également les revenus (frais) et les gains (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

### Revenu d'intérêts et revenu autre que d'intérêts liés aux opérations de négociation

(en millions de dollars) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Taux d'intérêt	388	562	467	(174)	(31)
Change	288	247	362	41	17
Titres de participation	322	314	409	8	3
Produits de base	40	52	79	(12)	(23)
Autres	(3)	9	(76)	(12)	(+100)
<b>Total</b>	<b>1 035</b>	<b>1 184</b>	<b>1 241</b>	<b>(149)</b>	<b>(13)</b>
Présenté sous :					
Revenu net d'intérêts	464	680	518	(216)	(32)
Revenu autre que d'intérêts - Revenus de négociation	571	504	723	67	13
<b>Total</b>	<b>1 035</b>	<b>1 184</b>	<b>1 241</b>	<b>(149)</b>	<b>(13)</b>

risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO prend aussi des positions pour son propre compte afin de réaliser des profits de négociation.

Le revenu d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts lié à la négociation ont fléchi de 149 millions de dollars, ou de 13 %, depuis 2010 en raison de mauvaises conditions de négociation au dernier trimestre de l'exercice. Les revenus liés à la négociation ne tiennent compte d'aucun élément de rajustement, et c'est pourquoi les montants présentés dans cette section sur les revenus liés à la négociation équivalent à des montants rajustés. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont accusé un recul important depuis un an, ces revenus ayant été faibles durant la deuxième moitié de l'exercice à l'étude. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté grâce à de meilleurs écarts et à une volatilité accrue, en regard de 2010, ce qui a engendré davantage d'occasions de négociation. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté quelque peu, mais il convient de préciser que ceux réalisés en 2010 avaient été réduits par des rajustements comptables.

La section Risque de marché, à la page 85, donne plus de renseignements sur les revenus liés à la négociation.

Les résultats rajustés de la section sur les revenus ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

L'économie mondiale a fait face à des conditions de marché volatiles et incertaines tout au long de 2011, et pour certains secteurs, notamment le secteur immobilier, la situation est demeurée difficile. L'incertitude qui persiste est essentiellement attribuable aux préoccupations grandissantes causées par les économies européenne et américaine, lesquelles exercent une pression sur la reprise économique mondiale.

BMO a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 857 millions de dollars au cours de l'exercice à l'étude, laquelle se composait de dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances de 819 millions et d'une augmentation de 38 millions de la provision générale pour pertes sur créances. Les dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances rajustées se sont établies à 801 millions de dollars et excluent les dotations à la provision spécifique de 18 millions liées au portefeuille de prêts acquis de M&I. En comparaison, une dotation à la provision de 1 049 millions de dollars avait été comptabilisée en 2010, et elle était constituée uniquement de dotations à la provision spécifique sans aucune variation de la provision générale. Les dotations, exprimées en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, ont diminué, passant de 0,61 % en 2010 à 0,46 % en 2011. Les dotations, exprimées en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, exclusion faite des

portefeuilles de prêts acquis, ont diminué, passant de 0,61 % en 2010 à 0,44 % en 2011. La majeure partie de nos dotations se rapporte toujours à notre portefeuille américain.

Un des principaux facteurs ayant influé sur les dotations à la provision pour pertes sur créances et les radiations est le niveau du solde des nouveaux prêts douteux, représenté par l'augmentation des prêts et acceptations douteux dans le tableau qui suit intitulé Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux. Comme dans le cas des dotations à la provision spécifique et de la même façon qu'au dernier exercice, les nouveaux prêts douteux sont demeurés au-dessus des faibles niveaux de 2007 et de 2006, mais ont toutefois diminué, pour se chiffrer à 1 225 millions de dollars, alors qu'ils s'étaient établis à 1 525 millions en 2010 et avaient atteint un sommet de 2 690 millions en 2009. Sur le plan géographique, les États-Unis regroupent la majorité des nouveaux prêts douteux, les portefeuilles de prêts productifs acquis ayant accru les nouveaux prêts douteux de 185 millions de dollars en 2011. Le secteur immobilier commercial et le secteur des prêts hypothécaires aux entreprises expliquent la majorité des nouveaux prêts douteux aux États-Unis, comme c'était le cas au cours de l'exercice précédent.

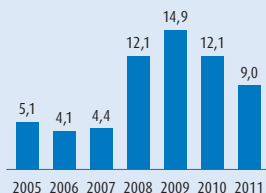
Le solde brut des prêts douteux, exclusion faite des prêts douteux acquis, a baissé pour s'établir à 2 685 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 2 894 millions en 2010. Les facteurs ayant contribué à la variation des prêts douteux sont présentés dans le tableau ci-contre. En 2011, les ventes de prêts douteux bruts ont totalisé 119 millions, avec des reprises et des recouvrements connexes d'une valeur de 21 millions, comparativement à des ventes de 29 millions et à des reprises et recouvrements connexes de 9 millions en 2010.

Nous maintenons une provision générale afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille de prêts existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Cette provision est réévaluée chaque trimestre. La dotation à la provision générale a augmenté de 38 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette hausse est constituée d'une reprise de 42 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2011 et d'une dotation à la provision de 80 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2011, laquelle se rapporte au portefeuille de prêts acquis de M&I. La provision générale demeure suffisante et, au 31 octobre 2011, elle représentait 0,74 % de l'actif pondéré en fonction du risque de crédit et 0,89 % de l'actif pondéré en fonction du risque de crédit exclusion faite des portefeuilles de prêts acquis. Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 46 millions de dollars en 2011, pour s'établir à 1 832 millions (exclusion faite d'une avance de 45 millions de dollars liée aux engagements n'ayant pas fait l'objet de prélèvements et aux lettres de crédit considérés comme d'autres instruments de crédit qui est incluse dans les autres passifs).

L'ensemble du portefeuille de prêts de BMO demeure bien diversifié, par unité d'exploitation et par région, et il est principalement constitué de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, qui sont plus stables et qui représentaient 89,4 % du portefeuille à la fin de l'exercice, comparativement à 86,2 % en 2010. Les portefeuilles canadien et américain représentent respectivement 67 % et 29 % du total des prêts, comparativement à 76 % et à 19 % en 2010. La hausse du portefeuille de prêts américain en 2011 est principalement attribuable au portefeuille de prêts acquis de M&I, lequel représentait 14 % du total des prêts de BMO au 31 octobre 2011. Les prêts aux particuliers comptent pour 53,8 % du total du portefeuille, une baisse par rapport à 56,6 % en 2010, et environ 87 % du portefeuille est garanti au Canada et 96 %, aux États-Unis. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises représentent 46,2 % du total du portefeuille, une hausse comparativement à 43,4 % en 2010. Nous continuons à surveiller de manière proactive les secteurs d'activité que nous considérons être problématiques, notamment le secteur immobilier américain. Compte tenu de la prise en compte du portefeuille de prêts acquis de M&I, l'exposition de BMO aux prêts immobiliers aux États-Unis et à la détérioration éventuelle des marchés immobiliers américains a augmenté.

La gestion du risque de crédit fait l'objet d'une analyse plus détaillée à la page 83. La note 6, à la page 129 des états financiers, et les tableaux 11 à 19, aux pages 106 à 109 fournissent de plus amples renseignements à l'égard du portefeuille de prêts, des prêts douteux et des dotations à la provision et de la provision pour pertes sur créances de BMO.

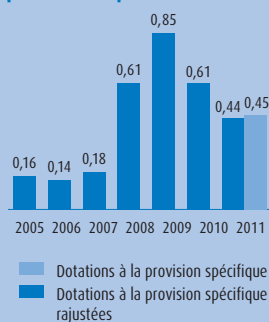
**Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances\***



En 2011, les conditions du crédit ont continué de s'améliorer.

\*Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis, et les données des périodes précédentes ont été retraitées. Voir la page 36 pour plus de détails.

**Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations**



Les dotations à la provision ont continué de reculer comparativement aux niveaux élevés de 2009 et sont en baisse par rapport à ceux de 2010.

**Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) <sup>1)</sup>**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
SBPAD au début de l'exercice	2 894	3 297	2 387	720	666	804	1 119
Augmentation des prêts et acceptations douteux	1 225	1 525	2 690	2 506	588	420	423
Réduction des prêts et acceptations douteux <sup>2)</sup>	(326)	(712)	(288)	131	(143)	(220)	(319)
Radiations	(1 108)	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)	(338)	(419)
<b>SBPAD à la fin de l'exercice</b>	<b>2 685</b>	<b>2 894</b>	<b>3 297</b>	<b>2 387</b>	<b>720</b>	<b>666</b>	<b>804</b>
SPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	1,30	1,62	1,94	1,26	0,44	0,41	0,55
SPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) <sup>3)</sup>	1,40	1,63	1,94	1,26	0,44	0,41	0,55

- 1) Le SBPAD exclut les prêts douteux acquis, et les données de 2010 ont été retraitées en conséquence.
- 2) Inclut l'incidence du taux de change et les radiations de prêts aux particuliers compris dans l'augmentation des prêts douteux au cours de l'exercice.
- 3) Le ratio est présenté exclusion faite des portefeuilles acquis afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section sur l'acquisition de M&I, à la page 36, pour plus de détails).

**Dotation à la provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars, sauf indication sur l'acquisition contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Nouvelles dotations à la provision spécifique	1 188	1 419	1 765	1 242	460	410	407
Reprises sur provisions constituées précédemment	(128)	(187)	(77)	(58)	(66)	(87)	(121)
Recouvrement de prêts radiés précédemment	(241)	(183)	(145)	(114)	(91)	(112)	(67)
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances	819	1 049	1 543	1 070	303	211	219
Augmentation (réduction) de la provision générale	38	-	60	260	50	(35)	(40)
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>857</b>	<b>1 049</b>	<b>1 603</b>	<b>1 330</b>	<b>353</b>	<b>176</b>	<b>179</b>
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances rajustée <sup>1)</sup>	801	1 049	1 543	1 070	303	211	219
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (%)	0,46	0,61	0,88	0,76	0,21	0,11	0,13
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) (%) <sup>2)</sup>	0,44	0,61	0,88	0,76	0,21	0,11	0,13
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances rajustée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (%) <sup>1)</sup>	0,45	0,61	0,85	0,61	0,18	0,14	0,16

- 1) Les données rajustées excluent les dotations à la provision liées au portefeuille de prêts acquis de M&I en 2011. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.
- 2) Le ratio est présenté exclusion faite des portefeuilles acquis afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section Acquisition de Marshall & Isley Corporation, à la page 36, pour plus de détails).

**Mise en garde**

La section Dotation à la provision pour pertes sur créances renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Frais autres que d'intérêts

En 2011, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 1 015 millions de dollars, ou de 13 %, et se sont établis à 8 605 millions. Après rajustement, ces frais<sup>1)</sup> ont monté de 850 millions, ou de 11 %, atteignant 8 404 millions. Le montant des frais autres que d'intérêts rajustés ne tient pas compte des coûts d'intégration et de restructuration de M&I en 2011 ni de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions de tous les exercices et des indemnités de départ de 2009. Les facteurs ayant contribué à l'augmentation de ces frais sont présentés dans le tableau ci-contre intitulé Ventilation de la croissance des frais autres que d'intérêts rajustés et des frais autres que d'intérêts.

Les montants figurant dans le reste de cette section sont présentés après rajustement.

Comme nous l'expliquons à la page 37, l'incidence nette des acquisitions d'entreprises en 2011 et 2010 a été une hausse des frais de 439 millions de dollars (5,8 %) de 2010 à 2011. Comme nous l'expliquons également à la page 38, la dépréciation du dollar américain a réduit les frais de 124 millions (1,6 %) en 2011. La hausse des coûts de la rémunération liée au rendement, laquelle reflète l'amélioration de la performance, ainsi que l'élargissement de notre effectif, dont celui de M&I, ont accru les frais de 105 millions (1,4 %).

Les variations, en dollars et en pourcentage, des frais par catégorie sont présentées dans le tableau ci-contre intitulé Frais autres que d'intérêts rajustés et frais autres que d'intérêts. Les frais et leur croissance sont présentés plus en détail dans le tableau 8, à la page 103.

Les autres formes de rémunération du personnel, ce qui comprend les salaires et les avantages sociaux, ont augmenté de 398 millions de dollars, ou de 14 %, par rapport à 2010, et de cette hausse, une tranche de 178 millions a découlé de l'acquisition de M&I. Le reste, au montant de 220 millions, vient de l'accroissement du nombre d'employés puisque nous avons continué d'investir dans nos activités durant l'exercice 2011.

Les frais de bureau et de matériel ont accusé une hausse de 202 millions de dollars, ou de 15 %. L'acquisition de M&I a représenté 76 millions de cette hausse et le développement de logiciels en vue du soutien de la croissance de notre volume d'affaires a compté pour la majeure partie de son solde.

Les autres frais se sont accrus de 152 millions de dollars, ou de 9 %. De cette somme, une tranche de 94 millions a découlé des répercussions de l'acquisition de M&I, et le reste a résulté principalement d'un grand nombre de petites hausses des frais liés à des initiatives, tels les honoraires professionnels et les frais de déplacement, ayant surtout trait à des activités visant le soutien de notre croissance.

La taxe de vente harmonisée qui a été instaurée en Ontario et en Colombie-Britannique le 1<sup>er</sup> juillet 2010 a accru le montant de la taxe de vente payé dans ces deux provinces, ce qui a donné lieu à une hausse des frais de diverses catégories d'environ 90 millions de dollars en 2011 et de 30 millions en 2010 depuis 2009.

### Productivité

Le ratio de productivité (soit le ratio des frais aux revenus) s'est dégradé de 50 points de base et a atteint 62,7 % en 2011. Après rajustement, ce ratio a été de 62,4 %, ce qui témoigne d'une détérioration de 50 points de base par rapport aux 61,9 % obtenus en 2010.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio de productivité, soit 51,9 %, s'est détérioré de 70 points de base depuis 2010, résultat auquel il fallait s'attendre puisque la hausse des frais autres que d'intérêts a surpassé celle des revenus en raison des sommes consacrées à diverses initiatives, dont l'accroissement du personnel de vente, et des investissements destinés à rehausser notre réseau de distribution à canaux multiples.

Le ratio de productivité de PE États-Unis a atteint 62,7 % en 2011, ce qui traduit une amélioration de 580 points de base et, après rajustement, il a progressé de 660 points de base pour se situer à 60,3 %. Les revenus de PE États-Unis ont augmenté plus fortement que ses frais grâce, entre autres choses, aux activités qui ont été acquises de M&I.

En 2011, le ratio de productivité du groupe Gestion privée s'est dégradé de 70 points de base et s'est établi à 73,1 %, mais compte non tenu de l'incidence des acquisitions, il s'est renforcé de 20 points de base. Les revenus de ce groupe d'exploitation, exclusion faite des activités d'assurance, ont affiché une excellente croissance.

Quant à BMO Marchés des capitaux, son ratio de productivité s'est affaibli de 140 points de base, et ce, en raison de la hausse de ses frais autres que d'intérêts, laquelle a découlé en partie d'embauches stratégiques.

Des exemples d'initiatives visant à accroître la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2011 des groupes d'exploitation, analyse qui débute à la page 44. Le levier d'exploitation a été de -1,1 % et, après rajustement, il s'est situé à -1,0 %. L'un de nos objectifs financiers à moyen terme est de générer un levier d'exploitation rajusté annuel moyen de 2 % ou plus, ce qui signifie qu'il nous faut réaliser une hausse du taux de croissance de nos revenus rajustés dépassant d'au moins 2 points de pourcentage en moyenne celle de nos frais

Le **ratio de productivité** (ou **ratio des frais aux revenus**) est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio de productivité rajusté** constitue une autre mesure importante de la productivité et se calcule de la même façon, mais au moyen des revenus et des frais rajustés. Voir la page 95.

### Ventilation de la croissance des frais autres que d'intérêts rajustés et des frais autres que d'intérêts (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009
Acquisitions d'entreprises importantes	<b>5,8</b>	1,2	0,5
Incidence du taux de change entre les dollars canadien et américain	<b>(1,6)</b>	(2,8)	3,2
Rémunération liée au rendement	<b>1,4</b>	1,6	0,6
Autres facteurs	<b>5,6</b>	4,5	1,0
Croissance totale des frais autres que d'intérêts rajustés	<b>11,2</b>	4,5	5,3
Incidence des éléments de rajustement	<b>2,2</b>	(1,7)	1,8
Croissance totale des frais autres que d'intérêts	<b>13,4</b>	2,8	7,1

### Frais autres que d'intérêts rajustés et frais autres que d'intérêts

(en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Rémunération liée au rendement	<b>1 560</b>	1 455	1 338	<b>105</b>	<b>7</b>
Autres formes de rémunération du personnel	<b>3 307</b>	2 909	2 929	<b>398</b>	<b>14</b>
Rémunération totale du personnel	<b>4 867</b>	4 364	4 267	<b>503</b>	<b>12</b>
Bureaux et matériel	<b>1 545</b>	1 343	1 281	<b>202</b>	<b>15</b>
Autres	<b>1 831</b>	1 679	1 512	<b>152</b>	<b>9</b>
Amortissement des actifs incorporels	<b>161</b>	168	160	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>
Total des frais autres que d'intérêts rajustés	<b>8 404</b>	7 554	7 220	<b>850</b>	<b>11</b>
Éléments de rajustement	<b>201</b>	36	161	<b>165</b>	<b>+100</b>
Total des frais autres que d'intérêts	<b>8 605</b>	7 590	7 381	<b>1 015</b>	<b>13</b>
Croissance des frais autres que d'intérêts rajustés (%)	<b>11,3</b>	4,6	5,4	s.o.	s.o.
Croissance des frais autres que d'intérêts (%)	<b>13,4</b>	2,8	7,1	s.o.	s.o.

s.o. sans objet

### Ratios de productivité par groupe (bic) (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009
<b>Ratios de productivité</b>			
PE Canada	<b>51,9</b>	51,2	53,4
PE États-Unis	<b>62,7</b>	68,5	63,8
Groupe GP	<b>73,1</b>	72,4	77,9
BMO Marchés des capitaux	<b>57,1</b>	55,7	56,5
Total pour la Banque	<b>62,7</b>	62,2	66,7
<b>Principaux ratios de productivité rajustés</b>			
PE États-Unis	<b>60,3</b>	66,9	61,7
Total pour la Banque	<b>62,4</b>	61,9	62,3

autres que d'intérêts rajustés. Nous entendons rehausser la productivité et notre levier d'exploitation en stimulant nos revenus grâce à une approche véritablement axée sur les besoins de nos clients et à une gestion efficace des frais ainsi qu'en réalisant des synergies par voie de l'intégration de M&I. Dans un contexte qui pourrait maintenant être caractérisé par une faible croissance, nous mettrons de nouveau l'accent sur la productivité, les revenus et les clients afin de rehausser l'efficacité et l'efficacité de toutes nos unités de soutien, de nos groupes d'exploitation ainsi que des procédés d'affaires sous-jacents.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des bénéfices non répartis de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 164.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur les bénéfices connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2011, la charge d'impôts s'est chiffrée à 917 millions de dollars, alors qu'en 2010, elle était de 687 millions. La charge d'impôts sur les bénéfices rajustée<sup>1)</sup> s'est chiffrée à 908 millions de dollars en 2011. Le taux d'imposition effectif en 2011 a été de 21,5 %, par rapport à un taux de 19,2 % en 2010. Le taux d'imposition effectif rajusté s'est établi à 21,3 % en 2011. La hausse du taux d'imposition effectif en 2011 est principalement attribuable à la baisse proportionnelle des revenus exonérés d'impôts et des recouvrements nets d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs, des baisses qui ont été en partie contrebalancées par l'incidence de la réduction du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

BMO couvre le risque de change découlant de ses investissements dans des établissements aux États-Unis en finançant ces investissements en dollars américains. Dans le cadre de ce programme, le gain ou la perte provenant des opérations de couverture et le gain ou la perte non réalisé provenant de la conversion

des investissements dans des établissements aux États-Unis viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres. Aux fins de l'impôt sur les bénéfices, le gain ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou un crédit d'impôt sur les bénéfices de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres, tandis que le gain ou la perte non réalisé connexe sur les investissements dans des établissements aux États-Unis n'est assujéti à l'impôt sur les bénéfices que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un gain ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des taux de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans des établissements aux États-Unis ont entraîné une hausse de la charge d'impôts sur les bénéfices de 41 millions de dollars pour l'exercice, laquelle a été affectée aux capitaux propres, contre 206 millions en 2010. L'état consolidé de la variation des capitaux propres, à la page 117, contient des renseignements plus détaillés.

Le tableau 8, à la page 103, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts de 1 437 millions de dollars assumé par BMO en 2011. L'augmentation par rapport à 1 089 millions en 2010 tient principalement à l'accroissement de la charge d'impôts sur les bénéfices ainsi qu'à la hausse des charges liées à la taxe de vente harmonisée et à la taxe sur les produits et services.

1) Le taux rajusté est calculé à partir du revenu net rajusté plutôt que du revenu net pour déterminer le revenu assujéti à l'impôt.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à nos administrateurs, à nos dirigeants et aux entités qui leur sont affiliées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos sociétés satellites selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons un ensemble sélectionné de produits de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés aux taux que nous accordons généralement à nos clients privilégiés.

Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit basées sur ces frais.

Les options sur actions et les unités d'actions différées octroyées aux administrateurs, ainsi que les contrats de prêt à taux réduit consentis aux dirigeants, par suite de mutations effectuées à notre demande, sont analysés à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 169.

## Analyse des résultats de 2011 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

### Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 46 à 52)

Le revenu net s'est chiffré à 2 056 millions de dollars en 2011, une hausse de 202 millions, ou de 11 %, par rapport à 2010. Le revenu net rajusté s'est établi à 2 100 millions de dollars, soit une hausse de 221 millions, ou de 12 %.

### Groupe Gestion privée (groupe GP) (pages 53 à 55)

Le revenu net a atteint 518 millions de dollars en 2011, une hausse de 58 millions, ou de 13 %, par rapport à 2010. Le revenu net rajusté s'est chiffré à 528 millions de dollars, soit une augmentation de 62 millions de dollars, ou de 13 %.

### BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 56 à 58)

Le revenu net s'est chiffré à 920 millions de dollars en 2011, une hausse de 104 millions, ou de 13 %, par rapport à 2010. Le revenu net rajusté s'est établi à 920 millions de dollars, soit une hausse de 103 millions de dollars, ou de 13 %.

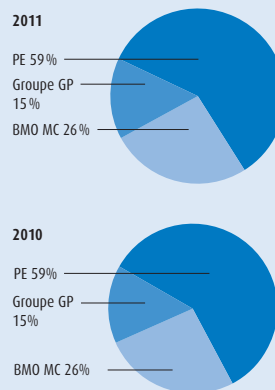
### Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 59)

Le groupe a enregistré une perte nette de 228 millions de dollars en 2011, comparativement à une perte nette de 320 millions en 2010. La perte nette rajustée s'est établie à 267 millions de dollars, soit une amélioration de 53 millions comparativement à celle de 2010.

### Répartition des résultats

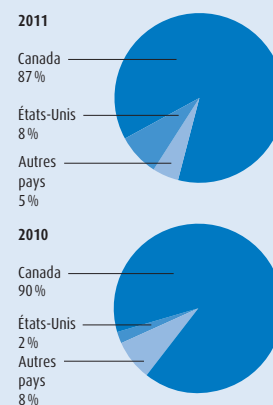
Les normes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 167. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

#### Revenu net présenté dans les états financiers par groupe d'exploitation\*



La proportion du revenu net par groupe d'exploitation est alignée sur les résultats de 2010.

#### Revenu net présenté dans les états financiers par pays



La baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et les résultats des entreprises acquises ont amélioré l'apport des États-Unis au revenu net.

\*Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise, puisqu'ils reflètent en grande partie la méthode de provisionnement selon les pertes prévues qu'utilise BMO.



## Apport aux revenus, aux frais, au revenu net et à l'actif moyen par groupe d'exploitation et par pays (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations			Total consolidé		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<b>Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)</b>															
Revenus	58,8	59,5	62,2	18,7	18,4	18,2	24,4	26,8	27,9	(1,9)	(4,7)	(8,2)	100	100	100
Frais	51,1	52,2	52,0	21,7	21,4	21,2	22,2	24,0	23,6	5,0	2,4	3,1	100	100	100
Revenu net	63,0	66,0	97,8	15,9	16,4	20,2	28,2	29,0	48,7	(7,1)	(11,4)	(66,6)	100	100	100
Revenu net rajusté	64,0	66,1	77,5	16,1	16,4	15,9	28,0	28,7	53,4	(8,1)	(11,2)	(46,8)	100	100	100
Actif moyen	43,8	44,5	41,3	3,7	3,6	2,6	49,2	50,4	56,6	3,3	1,5	(0,5)	100	100	100
<b>Revenu total</b>															
Canada	5 985	5 742	5 288	2 016	1 818	1 598	2 117	2 027	1 468	(188)	(413)	(640)	9 930	9 174	7 714
États-Unis	2 076	1 518	1 595	386	252	241	997	1 035	1 331	(36)	(166)	(347)	3 423	2 639	2 820
Autres pays	-	-	-	157	175	173	227	216	286	(19)	6	71	365	397	530
	8 061	7 260	6 883	2 559	2 245	2 012	3 341	3 278	3 085	(243)	(573)	(916)	13 718	12 210	11 064
<b>Total des frais</b>															
Canada	3 104	2 952	2 822	1 525	1 376	1 294	967	931	889	247	180	225	5 843	5 439	5 230
États-Unis	1 295	1 011	1 017	315	222	250	784	756	724	165	(14)	(2)	2 559	1 975	1 989
Autres pays	-	-	-	31	27	22	156	138	131	16	11	9	203	176	162
	4 399	3 963	3 839	1 871	1 625	1 566	1 907	1 825	1 744	428	177	232	8 605	7 590	7 381
<b>Revenu net</b>															
Canada	1 686	1 622	1 429	348	301	199	819	678	366	(24)	(67)	(433)	2 829	2 534	1 561
États-Unis	370	232	319	43	17	(6)	43	71	363	(180)	(261)	(786)	276	59	(110)
Autres pays	-	-	-	127	142	168	58	67	141	(24)	8	27	161	217	336
	2 056	1 854	1 748	518	460	361	920	816	870	(228)	(320)	(1 192)	3 266	2 810	1 787
<b>Revenu net rajusté</b>															
Canada	1 691	1 626	1 433	352	305	199	819	679	721	(47)	(68)	(358)	2 815	2 542	1 995
États-Unis	409	253	347	48	18	(4)	43	71	364	(196)	(260)	(743)	304	82	(36)
Autres pays	-	-	-	128	143	169	58	67	141	(24)	8	27	162	218	337
	2 100	1 879	1 780	528	466	364	920	817	1 226	(267)	(320)	(1 074)	3 281	2 842	2 296
<b>Actif moyen</b>															
Canada	153 107	144 837	139 945	13 300	11 370	8 332	120 161	107 411	128 681	(7 014)	(7 007)	(10 309)	279 554	256 611	266 649
États-Unis	41 122	32 367	41 175	2 547	2 340	2 811	77 233	66 443	90 581	21 773	13 184	7 911	142 675	114 334	142 478
Autres pays	-	-	-	519	503	451	20 845	27 009	28 926	56	17	44	21 420	27 529	29 421
	194 229	177 204	181 120	16 366	14 213	11 594	218 239	200 863	248 188	14 815	6 194	(2 354)	443 649	398 474	438 548

Selon la méthode que BMO utilise aux fins de la présentation des résultats sectoriels, les pertes sur créances prévues sont imputées chaque trimestre aux groupes d'exploitation suivant leur quote-part de telles pertes. L'écart entre les charges trimestrielles calculées en fonction des pertes sur créances prévues et les dotations à la provision trimestrielles requises, compte tenu des pertes réelles, est porté au débit ou au crédit des Services d'entreprise. Les résultats des groupes d'exploitation sont présentés selon les pertes sur créances prévues.

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle des Services bancaires PE s'est établie à 980 millions de dollars, soit 630 millions pour PE Canada et 350 millions pour PE États-Unis, contre 1 177 millions, 712 millions et 465 millions, respectivement, à l'exercice 2010. Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 630 millions de dollars de PE Canada comprennent des pertes sur créances de 212 millions liées à la titrisation d'actifs qui sont inscrites à titre de diminution du revenu autre que d'intérêts des Services d'entreprise selon notre méthode de présentation des actifs titrisés et qui ne sont par conséquent pas incluses dans les dotations à la provision spécifique de 819 millions de dollars de BMO. Dans le cas du groupe Gestion privée, la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle s'est établie à 8 millions de dollars en 2011, comparativement à 13 millions en 2010 et, dans celui de BMO Marchés des capitaux, la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle s'est chiffrée à 17 millions pour 2011, en regard de 62 millions en 2010. Par ailleurs, une dotation à la provision au titre de pertes sur créances réelles de 26 millions a été inscrite en 2011 (néant en 2010) à l'égard des prêts qui ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise.

BMO analyse ses revenus consolidés selon les PCGR. Cependant, comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation, et les ratios connexes établis d'après leurs revenus, sur une base d'imposition comparable (bic). Selon cette méthode, on augmente les revenus calculés selon les PCGR et la charge d'impôts sur les bénéfices déterminée selon les PCGR d'un

montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. La compensation des rajustements sur une base d'imposition comparable des groupes est reflétée dans les revenus des Services d'entreprise et dans la charge d'impôts sur les bénéfices.

Au cours de l'exercice à l'étude, des actifs douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1,0 milliard de dollars américains, comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers, ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de l'unité de gestion des actifs spéciaux. Les soldes des prêts, les revenus et les frais des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. Des actifs semblables acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I, d'environ 1,5 milliard de dollars américains, ont également été inclus dans les Services d'entreprise.

Les activités de M&I sont essentiellement reflétées dans les unités d'exploitation PE États-Unis, groupe Gestion privée et Services d'entreprise, et une petite partie d'entre elles est prise en compte dans BMO Marchés des capitaux. Les résultats des Services d'entreprise tiennent compte des éléments liés à la qualité du crédit se rapportant au portefeuille de prêts acquis de M&I. La comptabilisation d'une partie du rajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé à l'égard du portefeuille est incluse dans le revenu net d'intérêts. Les résultats comprennent également les dotations à la provision pour pertes sur créances liées au portefeuille acquis de M&I. Les coûts d'intégration et de restructuration sont également imputés à l'unité Services d'entreprise. Nous avons imputé les pertes prévues à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I aux unités PE États-Unis et groupe Gestion privée, et ces pertes sont calculées de la même façon que les pertes prévues à l'égard des autres prêts de PE États-Unis et du groupe Gestion privée.

## Services bancaires Particuliers et entreprises (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada					PE États-Unis					PE				
	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation par rapport à 2010		Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation par rapport à 2010		Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%				\$	%				\$	%
Revenu net d'intérêts (bic)	4 368	4 164	3 810	204	5	1 625	1 104	1 248	521	47	5 993	5 268	5 058	725	14
Revenu autre que d'intérêts	1 700	1 667	1 478	33	2	368	325	347	43	13	2 068	1 992	1 825	76	4
Revenu total (bic)	6 068	5 831	5 288	237	4	1 993	1 429	1 595	564	39	8 061	7 260	6 883	801	11
Dotation à la provision pour pertes sur créances	547	502	387	45	9	202	124	92	78	64	749	626	479	123	20
Frais autres que d'intérêts	3 150	2 985	2 822	165	6	1 249	978	1 017	271	28	4 399	3 963	3 839	436	11
Revenu avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 371	2 344	2 079	27	1	542	327	486	215	66	2 913	2 671	2 565	242	9
Impôts sur les bénéfices (bic)	670	704	650	(34)	(5)	187	113	167	74	65	857	817	817	40	5
Revenu net	1 701	1 640	1 429	61	4	355	214	319	141	66	2 056	1 854	1 748	202	11
Revenu net rajusté	1 710	1 646	1 433	64	4	390	233	347	157	67	2 100	1 879	1 780	221	12
Profit économique net											1 108	1 152	1 000	(44)	(4)
Rendement des capitaux propres (%)											22,7	28,1	24,3	(5,4)	
Ratio de productivité rajusté (bic) (%)	51,8	51,1	53,3	0,7	60,3	66,9	61,7		(6,6)	53,9	54,2	55,2	(0,3)		
Ratio de productivité (%)	51,9	51,2	53,4	0,7	62,7	68,5	63,8		(5,8)	54,6	54,6	55,8	-		
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (%)	2,93	2,95	2,82	(0,02)	4,43	3,75	3,25		0,68	3,23	3,09	2,92	0,14		
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires											8 669	6 403	6 977	2 266	35
Actif productif moyen	148 957	141 107	135 035	7 850	6	36 695	29 445	38 439	7 250	25	185 652	170 552	173 474	15 100	9
Solde moyen des prêts et acceptations	151 247	143 034	136 698	8 213	6	33 225	25 737	33 646	7 488	29	184 472	168 771	170 344	15 701	9
Solde moyen des dépôts	102 455	98 945	95 941	3 510	4	37 273	26 178	29 726	11 095	42	139 728	125 123	125 667	14 605	12
Actifs sous administration	22 421	22 740	24 513	(319)	(1)	59 216	58 596	49 736	620	1	81 637	81 336	74 249	301	-
Actifs sous gestion	-	-	-	-	-	-	805	-	(805)	n.s.	-	805	-	(805)	n.s.
Effectif : Équivalent temps plein	16 765	16 246	15 761	519	3	7 661	4 456	3 928	3 205	72	24 426	20 702	19 689	3 724	18

n.s. non significatif

### PE États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu total (bic)	2 017	1 371	1 365	646	47
Frais autres que d'intérêts	1 265	939	873	326	35
Revenu net	359	205	271	154	75
Revenu net rajusté	394	223	295	171	77
Actif productif moyen	37 144	28 234	32 862	8 910	32
Solde moyen des prêts et acceptations	33 624	24 679	28 754	8 945	36
Solde moyen des dépôts	37 727	25 112	25 388	12 615	50

Le profit économique net et les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

# Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Nous offrons à plus de sept millions de clients une vaste gamme de produits et services, notamment des solutions en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit, de même qu'un large éventail de produits aux entreprises et des services-conseils financiers. Nous donnons à nos clients accès au réseau intégré de succursales de BMO Banque de Montréal, à des services bancaires par téléphone, mobiles ou en ligne et à des guichets automatiques (GA), de même qu'à l'expertise de spécialistes – Prêts hypothécaires, de planificateurs financiers et de conseillers bancaires – Petites entreprises.



« Nous avons pour principale orientation de faire en sorte que BMO se démarque en offrant une expérience client exceptionnelle qui permet d'approfondir les relations avec la clientèle actuelle et d'attirer de nouveaux clients ».

**Frank Techar**  
Président et chef de la direction  
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

## Forces et facteurs de création de valeur

- Une forte position concurrentielle dans les services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang pour la part de marché des prêts aux PME de 5 millions de dollars et moins.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard au Canada, compte tenu du volume de transactions, et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.
- Une équipe formée de directeurs de comptes principaux d'expérience qui sert les moyennes entreprises de couche supérieure et qui met à leur disposition une gamme intégrée de produits et de services, ce qui explique les taux élevés de fidélité de la clientèle de ce segment de marché.
- Des pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui sont suivies de manière rigoureuse et qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.
- Une méthode de gestion du rendement rigoureuse qui comprend planification, le suivi, l'évaluation et l'assistance professionnelle.

## Défis

- Le ralentissement économique constaté récemment devrait avoir un effet à la baisse sur la demande de certains produits et services.
- Le rythme du changement et des innovations technologiques s'étant accéléré, les clients ont accès à une multitude de produits et de services offerts par les institutions concurrentes.
- Le resserrement des normes de gouvernance, de sécurité de l'information et de gestion des fraudes par les organismes de réglementation exerce une pression accrue sur nos ressources.

## Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent des solutions financières pour répondre aux besoins des clients en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Environ 20 % des ménages au Canada font affaire avec nous.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent à notre clientèle de petites entreprises, de PME et de moyennes entreprises un large éventail de produits destinés aux entreprises ainsi que des services-conseils financiers.

## Notre stratégie

Dans le but de réussir sur le marché canadien, nous allons offrir une expérience client de qualité supérieure en tout temps et maximiser la productivité de notre réseau de vente et de distribution.

## Nos moyens de différenciation

- Compter sur un effectif de calibre mondial et des compétences en leadership de haut niveau.
- Exceller en matière de vente et de gestion du rendement.
- Tirer parti de nos connaissances sur les clients pour proposer des offres irrésistibles qui font écho à leurs besoins.
- Augmenter la portée de notre réseau de distribution en mettant l'accent sur le service en succursale et sur des services en ligne novateurs.
- Simplifier les processus pour les clients et les employés.

## Principaux facteurs et mesures de rendement

	2011	2010	2009
Croissance du revenu net (%)	<b>3,7</b>	14,8	24,0
Croissance des revenus (%)	<b>4,1</b>	10,2	10,3
Levier d'exploitation (%)	<b>(1,5)</b>	4,5	7,2
Revenus – services bancaires aux particuliers (en millions de dollars)	<b>3 785</b>	3 663	3 392
Croissance des prêts aux particuliers (%) 1)	<b>5,7</b>	4,8	4,7
Croissance des dépôts de particuliers (%)	<b>0,5</b>	0,5	14,6
Revenus – services bancaires aux entreprises (en millions de dollars)	<b>2 283</b>	2 168	1 896
Croissance des prêts aux entreprises (%) 1)	<b>5,9</b>	4,1	1,7
Croissance des dépôts d'entreprises (%)	<b>10,0</b>	9,1	4,8
Indice de mobilisation des employés (%) 2)	<b>78</b>	75	75

1) Y compris les prêts courants, les acceptations et les prêts titrisés.

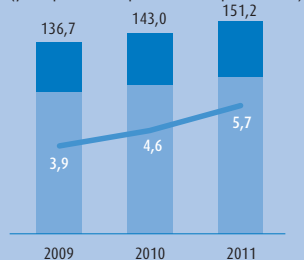
2) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., entreprise de recherche indépendante.

## Mise en garde

La section Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

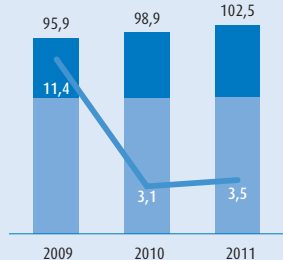
**Prêts et croissance des prêts**

(y compris les acceptations et les prêts titrisés)



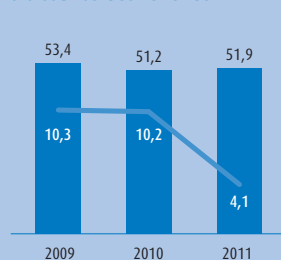
— Croissance totale des prêts (%)  
 ■ Entreprises (en milliards de dollars)  
 ■ Particuliers (en milliards de dollars)

Même si la plupart de nos produits de prêt ont enregistré une croissance, la croissance est principalement attribuable aux prêts aux particuliers.

**Dépôts et croissance des dépôts**

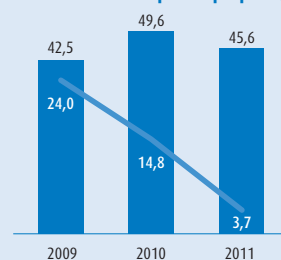
— Croissance totale des dépôts (%)  
 ■ Entreprises (en milliards de dollars)  
 ■ Particuliers (en milliards de dollars)

La croissance des dépôts résulte surtout de la croissance des dépôts d'entreprises.

**Ratio de productivité et croissance des revenus**

— Croissance des revenus (%)  
 ■ Ratio de productivité (%)

Notre ratio de productivité a souffert de l'affaiblissement de la croissance des revenus et de l'investissement continu dans l'organisation.

**Croissance du revenu net et rendement des capitaux propres (RCP)**

— Croissance du revenu net (%)  
 ■ RCP (%)

Le RCP et le revenu net ont également souffert de l'affaiblissement de la croissance des revenus et de l'investissement continu dans l'organisation.

**Objectifs et réalisations du groupe en 2011****Continuer à améliorer l'expérience client et se démarquer de la concurrence sur le marché canadien.**

- Les revenus se sont accrus de 4,1 % et ont atteint 6,1 milliards de dollars, et les résultats en matière de fidélisation de la clientèle se sont améliorés.
- Nos employés respectent tous une vision et une promesse de marque qui reposent toutes deux sur la prestation d'une expérience client exceptionnelle. En 2011, 97 % des employés qui ont participé au sondage annuel auprès des employés ont indiqué qu'ils comprenaient comment leur travail s'inscrit dans le cadre de notre vision qui consiste à être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.
- Notre programme de formation destiné aux employés de première ligne a toujours pour but d'améliorer la qualité et la constance de l'expérience client, avec pour conséquence la progression de nos résultats en matière de fidélisation de la clientèle. Nous avons investi 43 millions de dollars dans la formation et le perfectionnement en 2011.

**Proposer de nouvelles offres irrésistibles qui feront progresser nos résultats.**

- Nous avons lancé la Formule futée BMO pour parents, un outil interactif en ligne qui a pour but d'aider les parents à enseigner à leurs enfants comment gérer leur argent.
- Nous avons déployé les Services bancaires en ligne pour entreprises, une nouvelle plateforme qui permet à plus de 10 000 entreprises clientes d'avoir accès à leurs renseignements financiers, comptes et services bancaires dans un environnement en ligne entièrement intégré.
- Nous avons lancé les Services mobiles BMO qui permettent aux clients d'utiliser leur téléphone mobile pour vérifier le solde et les mouvements de leurs comptes, effectuer des virements entre comptes, repérer une succursale ou un GA ou communiquer avec notre Centre contact clientèle. Au 31 octobre 2011, plus de 245 000 clients s'étaient inscrits à ce nouveau service.
- BudgetSensé BMO compte 280 000 utilisateurs. Grâce à ce nouvel outil, les clients de BMO peuvent établir leur budget et leurs objectifs d'épargne, et comparer de façon anonyme leurs habitudes d'achat à celles d'autres clients de BMO.
- Dans le cadre de la Formule futée BMO pour entreprise, nous avons créé à l'intention des PME une plateforme virtuelle regroupant de nouvelles fonctions multimédia et diverses ressources, notamment un blogue et des fils Twitter en direct.
- Grâce aux Alertes BMO, les clients qui utilisent les Services mobiles BMO sont avisés sur-le-champ si le solde de leur compte tombe sous le seuil précisé ou si une transaction frauduleuse a été effectuée au moyen de leur carte de débit. Au 31 octobre 2011, nous avons émis deux millions d'alertes BMO pour aider les clients à gérer leur argent.

**Améliorer la productivité de notre réseau de vente et de distribution.**

- Nous avons consolidé notre réseau de succursales, ouvert ou rénové 58 succursales, et réalisé un aménagement innovateur favorisant des entretiens de qualité avec les clients dans neuf d'entre elles. Dans chaque cas, nous avons apporté des améliorations axées sur la productivité, visant la taille et l'aménagement des succursales par exemple, et implanté de nouvelles technologies en vue de stimuler la productivité.
- Nous avons élargi notre réseau de guichets automatiques en ajoutant 136 de ces appareils.
- Nous avons renforcé notre équipe de vente spécialisée, augmenté le nombre de nos spécialistes – Prêts hypothécaires de 13 %, celui de nos planificateurs financiers de 9 %, et enfin celui de nos spécialistes – Gestion de trésorerie et du personnel de soutien de 18 %.
- Nous avons embauché 150 conseillers bancaires – Petites entreprises afin d'offrir aux petites entreprises clientes une expérience qui se démarque.
- Nous avons amélioré de façon considérable la qualité de l'expérience client offerte en ligne. Notre site Web occupe le deuxième rang du classement 2011 des sites Web publics des six grandes banques canadiennes réalisé par Forrester Research, société de recherche indépendante (juillet 2011).

**Continuer à repenser nos processus de base et nos technologies pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la capacité du personnel de première ligne et réduire les coûts.**

- Nous avons lancé, en mai 2011, une demande d'ouverture de compte personnel en ligne, initiative qui nous a permis d'augmenter de façon importante notre volume d'affaires en ligne, dans le secteur des services bancaires de détail. Le nombre de demandes reçues au cours des cinq mois suivant le lancement de cette application était de 30 % supérieur à celui enregistré au cours de la même période de l'exercice précédent. La plupart des demandes d'ouverture de compte pouvant être effectuées en ligne, cette nouvelle application nous a permis d'éliminer des milliers d'heures de traitement manuel chaque mois.
- Un million de clients ont choisi de ne plus recevoir leurs relevés de compte sur support papier en raison d'améliorations telles que l'imagerie chèque et l'accès en ligne à l'historique des transactions des deux dernières années.

**Objectifs du groupe en 2012**

- Continuer à améliorer l'expérience client et se démarquer de la concurrence sur le marché canadien.
- Proposer de nouvelles offres irrésistibles qui feront progresser nos résultats.
- Améliorer la productivité de notre réseau de vente et de distribution.
- Continuer à repenser nos processus de base et nos technologies pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la capacité du personnel de première ligne et réduire les coûts.

## Contexte et perspectives au Canada

La demande intérieure de biens et services au Canada a subi un repli important au cours du premier semestre de 2011, reflétant une croissance beaucoup plus faible des dépenses de consommation et des dépenses publiques. Les investissements des entreprises dans le matériel et l'infrastructure sont demeurés fermes, et le marché de la construction résidentielle a connu une reprise après avoir enregistré une baisse au cours de chacun des trois derniers trimestres de 2010. La croissance de la demande de prêts aux particuliers a ralenti au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2011 du fait que les ménages sont devenus plus prudents en raison de leur lourd bilan financier et de l'incertitude grandissante à l'égard de l'économie. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation a progressé au cours du premier semestre de l'exercice 2011, mais à un rythme plus faible que celui de l'exercice précédent. Bien que les ventes d'habitations et le marché de la construction soient demeurés vigoureux, certains signes indiquent que la demande sur le marché de l'habitation s'essouffle.

On s'attend à ce que l'économie nord-américaine continue de progresser à un rythme modéré, bien que les risques d'un mouvement à la baisse lié aux préoccupations au sujet de la dette européenne soient importants. Le rendement des produits financiers reflétera probablement le rythme de croissance modéré.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, la croissance de la demande de crédit à la consommation a déjà décliné et devrait demeurer faible jusqu'en 2013. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont continué de progresser à un rythme vigoureux qui devrait cependant ralentir à mesure que la croissance de la demande d'habitations fléchira par rapport au niveau antérieur qui était élevé. Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, on constate que la demande de prêts de la part des entreprises a progressé, après s'être affaiblie au cours de 2009 et 2010. La demande devrait continuer de s'intensifier à mesure que les entreprises investiront davantage pour moderniser leur équipement, reconstituer leurs stocks et agrandir leurs immeubles commerciaux et industriels. La forte progression enregistrée par les dépôts d'entreprises au cours des trois premiers trimestres de 2011 ralentira vraisemblablement au cours des trimestres suivants, à mesure que le taux d'augmentation des bénéfices des entreprises reculera par rapport au taux qu'elle représentait lors de la reprise reposant sur les produits de base après la récession. On s'attend à ce que la croissance des dépôts de base ralentisse et soit inférieure à celle du crédit; par conséquent, la demande de financement par voie de dépôts de gros et de dépôts à terme fixe autres que de particuliers pourrait augmenter.

## Résultats financiers des Services bancaires PE – Canada

Le revenu net des Services bancaires PE – Canada a atteint 1 701 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 61 millions, ou de 3,7 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats présentés reflètent les dotations à la provision pour pertes sur créances imputées aux groupes d'exploitation de BMO en fonction des pertes prévues. Le revenu net s'est accru de 148 millions de dollars, ou de 9,9 %, après rajustement des résultats présentés pour tenir compte des dotations à la provision calculées en fonction des pertes réelles.

Les revenus ont progressé de 237 millions de dollars, ou de 4,1 %, pour atteindre 6 068 millions de dollars, à la suite de la croissance des volumes de la plupart des produits, facteur en partie contrebalancé par une baisse de la marge nette d'intérêts. La marge nette d'intérêts s'est située à 2,93 %, soit 2 points de base de moins que celle de l'exercice précédent, en raison du recul des marges sur les dépôts dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt, de la pression concurrentielle exercée sur les taux hypothécaires et de l'utilisation moindre des cartes à l'échelle du secteur.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont augmenté de 122 millions de dollars, ou de 3,3 %. Cette hausse s'explique par la croissance des volumes de la plupart des produits, en partie contrebalancée par le

recul des marges sur les dépôts dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt, la diminution des volumes de cartes de crédit des particuliers et la pression concurrentielle exercée sur les taux hypothécaires.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus se sont accrus de 115 millions de dollars, ou de 5,3 %. Cette hausse est attribuable à la croissance des volumes de la plupart des produits et à l'amélioration des marges sur les prêts aux entreprises, facteurs en partie contrebalancés par le recul des marges sur les dépôts dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt.

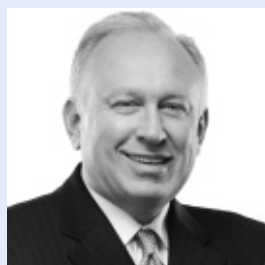
Les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 150 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 165 millions de dollars, ou de 5,6 %, par rapport à ceux de 2010. Cette hausse s'explique par l'augmentation des sommes consacrées à diverses initiatives, par l'accroissement des frais liés au personnel et par la prise en compte de deux mois supplémentaires de résultats de l'entreprise Diners Club dans ceux de l'exercice considéré. Notre ratio de productivité a diminué de 70 points de base, pour s'établir à 51,9 %.

Note : Le sommaire de l'état des résultats de PE Canada figure à la page 46.

# Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Nous aidons plus de deux millions de clients en clarifiant pour eux les questions d'argent. Grâce à un réseau de 679 succursales, un centre d'appel primé, des services bancaires en ligne et plus de 1 350 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons notre expertise au service des entreprises clientes en offrant une vaste gamme de produits et services de crédit et de gestion de trésorerie, nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

L'acquisition de M&I en juillet 2011 nous a permis d'accroître de façon considérable notre présence dans le Midwest. Grâce à la position avantageuse que nous occupons sur le marché, nous sommes en mesure d'affronter de manière efficace la concurrence partout où nous choisissons d'exercer des activités. Plus que jamais nous mettons l'accent sur l'acquisition de clients et sur l'élargissement des relations avec les clients existants, et ce, dans tous nos secteurs.



« Notre secteur d'activité vit une période sans précédent. La nature de la relation que les clients ont avec leur banque a profondément changé. L'intégration de BMO Harris Bank dans une plateforme commune traduit les efforts que nous déployons pour surpasser les attentes grandissantes des clients. »

#### Mark Furlong

Président et chef de la direction  
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis  
et BMO Harris Bank N.A.

## Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 160 ans dans le Midwest, des marques bien établies – Harris et M&I, lesquelles sont synonymes d'un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Les forces qui découlent de la démarche effectuée pour intégrer les deux banques en choisissant les meilleurs produits, processus et employés des deux entités.
- Le territoire attrayant couvert par nos succursales et une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest, constituant des conditions propices à une croissance rentable.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et établis dans le Midwest, ainsi que des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- D'étroites relations de travail avec nos collègues du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux.
- Aptitude à mettre à profit les capacités et l'envergure de BMO Groupe financier.

## Défis

- Les perspectives économiques aux États-Unis demeurent incertaines, l'économie n'ayant connu qu'une timide reprise et les attentes au chapitre de la demande de prêts en 2012 étant faibles.
- Le marché demeure vivement concurrentiel dans un contexte où les banques se livrent une concurrence féroce sur le plan de la tarification des prêts et des dépôts pour préserver et accroître leur part de marché.
- La surveillance réglementaire est de plus en plus complexe, compte tenu des nouvelles exigences en matière de réglementation et de conformité.

## Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt et d'investissement, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises de plus grande envergure une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques. Nos activités sont centrées sur les segments suivants : financement des grandes entreprises, sociétés industrielles diverses, institutions financières, industrie alimentaire, produits de consommation, financement de concessionnaires d'automobiles, financement de matériel, soins de santé, agriculture et immobilier commercial.

## Nos stratégies

- Offrir une expérience client de qualité exceptionnelle et accroître la rentabilité de nos services bancaires de détail dans un contexte difficile, en mettant l'accent sur les segments et produits clés, tout en continuant de stimuler la croissance de notre volume d'affaires et d'améliorer les capacités de nos circuits de distribution et la productivité.
- Se positionner comme chef de file dans le domaine des services bancaires aux entreprises dans le Midwest en misant sur une combinaison unique d'accès local et d'expertise dans divers secteurs et produits, doublée de la satisfaction des besoins des clients en matière de gestion de trésorerie.

## Nos moyens de différenciation

- Une culture axée sur le client qui vise avant tout à comprendre ses besoins et à l'aider à atteindre ses objectifs financiers.
- Une approche centrée sur l'équipe qui mobilise les capacités de l'organisation au profit du client.
- Une gestion des ventes et un leadership efficaces qui encouragent le personnel affecté à la vente et au service à exceller.
- Une méthode de gestion du rendement disciplinée, transparente et harmonisée qui soutient nos objectifs d'affaires, qui motive les employés et récompense le rendement supérieur.
- Des produits et services alignés sur la promesse de notre marque qui est de clarifier les questions d'argent.

Principaux facteurs et mesures de rendement	2011	2010	2009*
Croissance du revenu net (en dollars américains) (%)	75,1	(24,5)	14,6
Croissance du revenu net après rajustement (en dollars américains) (%)	76,6	(24,3)	24,7
Croissance des revenus (en dollars américains) (%)	47,2	0,4	4,9
Croissance du solde moyen des prêts en dollars américains (%) 1)	36,2	(14,1)	(2,4)
Croissance du solde moyen des dépôts en dollars américains (%)	50,2	(1,1)	17,6
Lever d'exploitation (en dollars américains) (%)	12,5	(7,1)	5,8
Lever d'exploitation après rajustement (en dollars américains) (%)	14,6	(8,2)	5,4
Nombre de succursales	679	312	280
Taux de recommandation net – Services bancaires aux particuliers 2)	43	40	43
Indice de mobilisation des employés 3)	72	71	74

Les résultats rajustés de la présente section sont non conformes aux PCGR et sont décrits à la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 94.

1) Fondée sur les prêts courants.

2) Mesure de fidélisation de la clientèle. Les Services bancaires aux entreprises n'ont pas de mesure comparable sur une base consolidée.

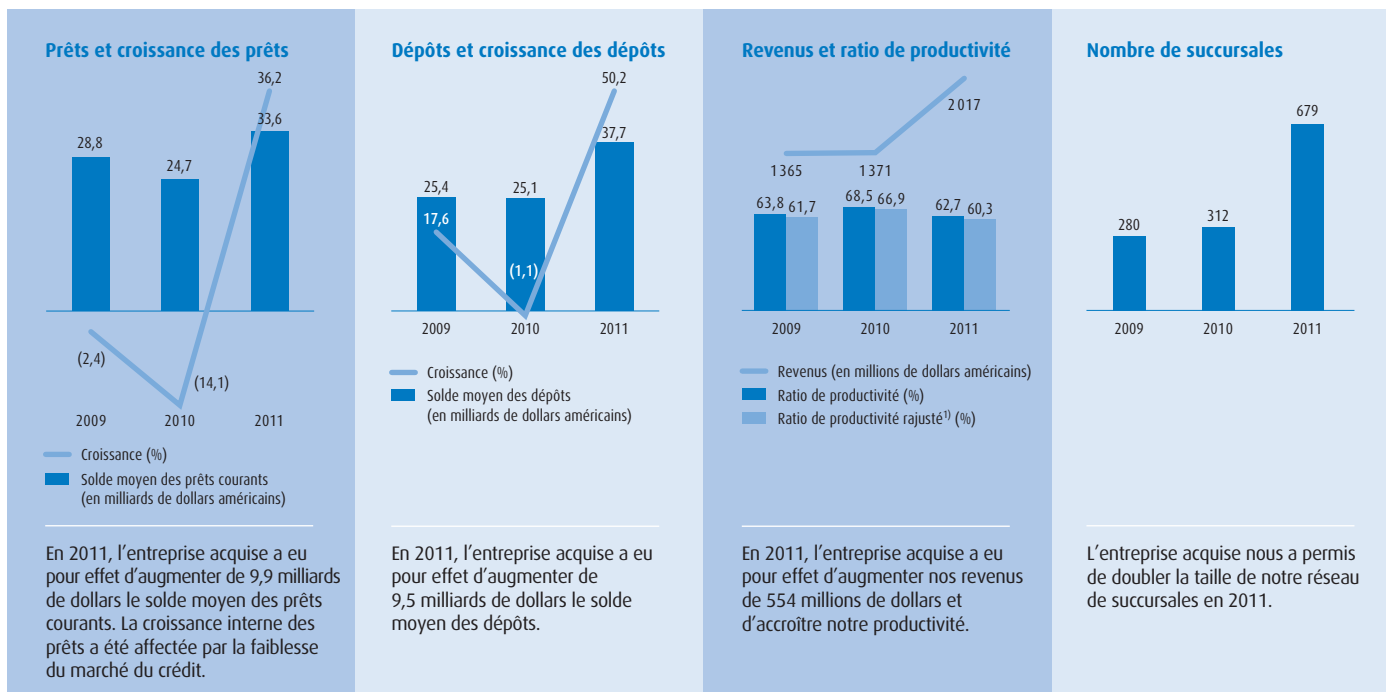
3) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

\* Les données relatives à la croissance du revenu net, à la croissance des revenus et au lever d'exploitation pour l'exercice 2009 n'ont pas été retraitées pour refléter l'incidence du transfert d'actifs garantis par des biens immobiliers de PE États-Unis aux Services d'entreprise en 2011.

Les Services bancaires PE – États-Unis offrent également des services de gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de leurs collègues du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux.

### Mise en garde

La section Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.



## Objectifs et réalisations du groupe en 2011

### Maintenir un taux élevé en matière de fidélité de la clientèle.

- En 2011, notre taux de recommandation net à l'égard des services bancaires aux particuliers aux États-Unis était de 43, une hausse de trois points par rapport à 2010, et nos résultats sont demeurés solides comparativement à ceux des grandes banques concurrentes.
- En 2011, BMO Harris Bank a été désignée comme étant la banque américaine ayant la meilleure réputation dans le cadre d'une étude menée par le Reputation Institute en collaboration avec *American Banker*, et M&I figurait au sixième rang du palmarès. BMO Harris Bank a amélioré sa position; elle se classait parmi les dix premiers en 2010, année où cette étude a été effectuée pour la première fois.
- Nous avons misé sur le succès remporté par le programme Helpful Steps et fait équipe avec les clients pour les aider à contrôler leurs dépenses, à faire fructifier leurs économies, à emprunter et à investir de manière avisée. Nous avons élargi l'éventail d'outils et de conseils offerts en ligne, et ajouté deux nouveaux volets au programme, l'un étant destiné aux petites entreprises et l'autre, aux parents.
- Nous avons consolidé notre nouveau Programme de bienvenue pour élargir les relations avec les nouveaux clients et favoriser la fidélité de la clientèle.
- Afin de positionner BMO Harris Bank comme un conseiller de confiance, nous avons fait équipe avec le Tribune Media Group pour lancer une vaste initiative d'éducation financière dans le cadre de laquelle nous tirons parti de l'expertise d'employés capables de transmettre des connaissances et d'offrir des conseils sur un éventail de sujets du domaine financier.

### Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus en misant sur la productivité en matière de vente, la gestion efficace des coûts et la poursuite des efforts visant à optimiser notre réseau de distribution.

- Nous avons mené à terme l'acquisition de M&I, transaction qui a permis d'accroître de façon importante notre présence sur le marché ainsi que nos capacités, tout en entraînant une hausse marquée de nos résultats financiers.
- Les revenus, qui se sont établis à 2 017 millions de dollars américains, ont augmenté de 646 millions, ou de 47 %. Exclusion faite de l'incidence de l'acquisition de M&I en 2011 et de l'opération visant une banque située à Rockford en Illinois (l'opération conclue à Rockford) en 2010, les revenus se sont accrus de 67 millions de dollars américains ou de 5,1 %.
- Les frais autres que d'intérêts, qui se chiffrent à 1 265 millions de dollars américains, ont augmenté de 326 millions, ou de 35 %. Exclusion faite de l'incidence de l'acquisition de M&I en 2011 et de l'opération visant une banque située à Rockford en 2010, les frais se sont accrus de 21 millions de dollars américains, ou de 2,3 %. Notre ratio de productivité s'est établi à 62,7 %, ce qui représente une amélioration de 580 points de base par rapport à 2010. Notre ratio de productivité après rajustement<sup>1)</sup> s'est amélioré de 660 points de base, à 60,3 %.
- Le centre d'appel BMO Harris a obtenu pour la troisième année de suite l'accréditation de centre d'excellence décernée par BenchmarkPortal, un chef de file reconnu de l'évaluation comparative et de l'attestation des centres d'appel.

Cette distinction reflète l'accent que nous mettons sur le maintien d'un réseau de distribution de qualité supérieure.

### Améliorer notre performance en matière d'acquisition de clients rentables, tout en maintenant nos taux élevés de conservation de la clientèle.

- Les relations étendues établies avec les clients et l'accent mis sur l'expérience client nous ont permis de maintenir des taux de conservation de la clientèle qui comptent parmi les plus élevés du secteur.
- L'acquisition de clients du marché des entreprises s'est accrue dans des segments choisis, et notre performance en matière d'accroissement de la clientèle demeure solide.
- M&I, l'entreprise acquise, nous a amené environ un million de clients.

### Établir notre leadership en matière de services bancaires aux entreprises et stimuler la croissance dans les secteurs où nous détenons une expertise et la possibilité d'accroître notre part de marché.

- Les revenus dans le marché des services bancaires aux entreprises ont augmenté de 62 % par rapport à 2010. Si on fait abstraction de l'acquisition de M&I, les revenus se sont accrus de 16 %.
- Les prêts aux entreprises ont augmenté de 1,3 milliard de dollars américains, ou de 20 %, depuis le début de l'exercice, abstraction faite de l'acquisition de M&I et de notre portefeuille d'actifs douteux. Les dépôts affichent toujours des niveaux records, abstraction faite de l'acquisition de M&I.
- Nous avons mené à terme le déploiement d'une campagne de marketing intégré pour positionner BMO Harris Bank comme un chef de file dans le marché des services bancaires aux entreprises. Le message véhiculé est que Harris connaît ses clients et comprend les attentes des entreprises à l'égard de leur partenaire de services financiers.
- Nous tirons parti de notre expertise reconnue dans les segments spécialisés clés du financement de concessionnaires d'automobiles, de l'agriculture et du financement de matériel pour saisir les occasions de croissance.

## Objectifs du groupe en 2012

- Intégrer avec succès les activités acquises de M&I.
- Maintenir un taux élevé en matière de fidélité de la clientèle.
- Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus, la gestion efficace des coûts et la poursuite des efforts visant à optimiser notre réseau de distribution.
- Déployer notre modèle opérationnel unique en matière de services aux entreprises, qui stimule la croissance en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée aux clients disséminés sur l'étendue du territoire couvert par Harris.

## Contexte et perspectives aux États-Unis

L'acquisition de M&I ayant été menée à bien en juillet 2011, les Services bancaires PE – États-Unis occupent maintenant une place significative dans huit États américains, et leurs activités sont concentrées dans six États contigus du Midwest (Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas). Ce marché a fait l'objet d'une consolidation substantielle au cours des dernières années. En 1998, les cinq plus grandes banques détenaient seulement 21 % du marché des services de dépôt aux particuliers et aux entreprises dans la région sus-mentionnée, alors qu'à la fin de 2010, les cinq plus grandes banques (après rajustement pour tenir compte de la réunion de Harris Bank et M&I Bank pour constituer BMO Harris Bank) détenaient 34 % du marché. Cette région du Midwest, dont le PIB et la population sont comparables à ceux du Canada, demeure un marché fortement convoité du fait qu'il présente un potentiel de croissance élevé, en raison de la fragmentation du marché. Les institutions concurrentes s'efforcent de conquérir une part de marché au moyen d'acquisitions, d'une tarification alléchante, ou encore en investissant constamment dans leur marque. En 2011, la croissance du PIB réel dans le Midwest a été légèrement supérieure à celle enregistrée à l'échelle nationale, et on s'attend à ce qu'il en soit de même en 2012. Le taux de chômage dans le Midwest a été inférieur à celui constaté à l'échelle nationale en 2011 et devrait demeurer ainsi en 2012.

En supposant que la situation de l'économie et de la dette en Europe soit maîtrisée, nous nous attendons à ce que l'économie du Midwest connaisse une reprise modérée en 2012, sous l'effet des taux d'intérêt peu élevés, d'un dollar américain relativement faible et d'éventuels incitatifs fiscaux. La demande de prêts aux entreprises enregistre une faible croissance à mesure que la disponibilité du crédit augmente et que la demande de produits décolle tranquille-

ment. Les investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage ont continué de progresser rapidement en 2011, mais un certain ralentissement est à prévoir. Cependant, le marché de la construction non domiciliaire est demeuré au ralenti, compte tenu du taux d'occupation des immeubles commerciaux et industriels qui est toujours élevé, bien qu'il ait amorcé une baisse. Les dépenses de consommation ont faiblement augmenté en 2011 et cette tendance devrait se maintenir en 2012, les ménages s'efforçant de réduire leurs dettes et de mettre de l'argent de côté. Nous nous attendons à ce que la demande de prêts aux particuliers demeure léthargique en 2012, car le faible prix des maisons continuera probablement à tempérer la demande de prêts sur valeur domiciliaire. La confiance des ménages étant encore fragile, le marché de la construction domiciliaire et la demande de prêts hypothécaires sont aussi demeurés au ralenti, et nous prévoyons tout au plus une légère amélioration, s'il en est, en 2012.

En 2012, nous comptons tirer parti de notre envergure accrue, de notre gamme d'activités plus diversifiée et de nos capacités bien alignées pour poursuivre notre stratégie de croissance interne en intégrant l'acquisition de clients dans notre culture de vente et en proposant des offres irrésistibles. Notre situation hautement attrayante dans le Midwest, notre expertise sectorielle en matière de services aux entreprises et nos taux élevés de fidélité de la clientèle par rapport à ceux enregistrés par nos plus gros concurrents constituent une base solide sur laquelle nous allons nous appuyer pour stimuler la croissance des revenus et accroître la rentabilité. Clarifier les questions d'argent pour les clients en misant sur la productivité élevée de notre réseau de vente et de distribution nous permettra d'asseoir notre réputation de banque forte, stable et orientée client.

## Résultats financiers des Services bancaires PE États-Unis

Le revenu net des Services bancaires PE – États-Unis a augmenté de 141 millions de dollars, ou de 66 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, pour s'établir à 355 millions de dollars. Les montants présentés dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le revenu net s'est chiffré à 359 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 154 millions de dollars, ou de 75 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu net rajusté, qui exclut l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'est établi à 394 millions de dollars, soit une hausse de 171 millions de dollars, dont une tranche de 142 millions de dollars est attribuable à l'entreprise M&I acquise et l'autre tranche de 29 millions de dollars est liée à des activités internes, et reflète une croissance de 13 % par rapport à 2010.

Les revenus, établis à 2 017 millions de dollars, ont augmenté de 646 millions de dollars, ou de 47 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des produits comprend 554 millions de dollars attribuables à l'entreprise M&I acquise et 25 millions de dollars attribuables aux actifs acquis et aux passifs pris en charge dans le cadre de l'opération conclue à Rockford, en Illinois. Exclusion faite de l'incidence de ces acquisitions, les revenus ont progressé de 67 millions de dollars, ou de 5,1 %, en raison principalement de l'amélioration des marges sur les prêts et de l'accroissement des soldes des dépôts et des gains sur titres, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des revenus tirés des services tarifés.

Établie à 4,43 %, la marge nette d'intérêts a progressé de 68 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence de M&I, la marge nette d'intérêts s'est située à 4,40 %, soit 65 points de base de plus que celle de l'exercice précédent, en raison principalement de l'amélioration des marges sur les prêts découlant d'un changement favorable de la composition des soldes des prêts et de l'accroissement des soldes des dépôts.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont progressé de 86 millions de dollars, selon la méthode de provisionnement en fonction des pertes prévues de BMO, les trois quarts environ de cette hausse étant attribuables à l'entreprise M&I acquise.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 265 millions de dollars, soit une hausse de 326 millions de dollars, ou de 35 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés, qui se sont chiffrés à 1 216 millions de dollars, ont augmenté de 299 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'entreprise M&I acquise explique une tranche de 276 millions de dollars de la hausse des frais autres que d'intérêts ajustés, alors que les activités internes expliquent l'autre tranche de 23 millions de dollars de la hausse, ou 2,5 %. Cette dernière hausse découle essentiellement de l'accroissement des coûts de la rémunération liée au rendement, qui concorde avec l'amélioration des résultats financiers, de la baisse des recouvrements sur la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et de la hausse de coûts de publicité, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence du rajustement de la valeur de notre portefeuille de prêts hypothécaires sous gestion qui avait accru les frais en 2010. Le ratio de productivité rajusté, établi à 60,3 %, a progressé de 660 points de base par rapport à celui de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2011, certains actifs qui sont garantis par des biens immobiliers et qui s'étaient dépréciés, d'un montant d'environ 1,0 milliard de dollars américains, principalement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers, ont été transférés aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs d'activité de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de l'unité de gestion des actifs spéciaux. Les soldes des prêts, les revenus et les frais des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. Des actifs semblables acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I, évalués à environ 1,5 milliard de dollars américains, ont également été inclus dans les Services d'entreprise.

Note : Le sommaire de l'état des résultats de PE États-Unis figure à la page 46.



# Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP) réunit les équipes de BMO qui assurent la prestation des services de gestion de patrimoine. Il offre une vaste gamme de produits et de solutions de gestion de patrimoine, incluant des produits d'assurance, à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. Le groupe GP est présent au Canada et aux États-Unis, mais également en Asie et en Europe.



« Notre priorité est d'aider nos clients à bien se positionner pour l'avenir et à investir intelligemment, et la réputation que nous avons à cet égard stimule la croissance des actifs et les revenus. Grâce à notre nouvelle amplitude aux États-Unis, la clientèle fortunée américaine constitue une occasion d'affaires sur laquelle nous voulons nous concentrer tout particulièrement. »

**Gilles Ouellette**  
Président et chef de la direction  
Groupe Gestion privée

## Forces et facteurs de création de valeur

- Approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placement, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Prestige, reconnaissance et fiabilité de la marque.
- Présence importante sur le marché canadien et présence stratégique dans certains marchés américains et émergents choisis où les services de gestion de patrimoine connaissent une forte croissance.
- Accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO à l'échelle du Canada et des États-Unis.
- Culture d'innovation fondée sur la volonté de se démarquer de la concurrence.

## Défis

- Évolution des besoins de la clientèle en phase avec les changements démographiques et les progrès rapides de la technologie.
- Complexité croissante des exigences réglementaires nécessitant une surveillance et un engagement proactifs.
- Érosion de la confiance des consommateurs à l'égard de la performance des marchés.
- Rivalité pour les talents les plus prometteurs.

## Nos secteurs d'activité

**BMO Nesbitt Burns**, prestataire des services de placement traditionnels du groupe GP, offre une vaste gamme de services-conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière, sur l'existence de nombreuses relations tant à l'interne qu'à l'externe et sur des produits de haute qualité.

**BMO Ligne d'action**, qui dispense les services de placements autogérés du groupe GP, comprend et anticipe les besoins variés de nos clients, et offre aux titulaires de comptes autogérés les outils dont ils ont besoin pour effectuer comme ils l'entendent la planification, les recherches et la gestion que nécessitent leurs décisions de placement.

**Gestion bancaire privée internationale**, déjà présente au Canada et aux États-Unis, est en voie d'étendre ses activités à Hong Kong. Elle offre aux clients fortunés et à ceux à valeur nette élevée et très élevée une proposition de valeur axée sur la planification et les services-conseils, comprenant une vaste gamme de services.

## Nos stratégies

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre à l'ensemble des besoins des clients en matière de gestion de patrimoine tout en continuant à investir en vue d'assurer notre croissance future. Nous nous sommes entre autres fixé les priorités suivantes :

- Toujours placer le client au centre de tout ce que nous faisons et mettre ses intérêts au premier plan;
- Intégrer et renforcer notre offre de services dans les domaines de la gestion de patrimoine et de l'assurance;
- Soutenir notre croissance future par la création de plateformes nord-américaine et internationale.

## Nos moyens de différenciation

- Offrir aux clients une expérience personnalisée et unique en matière de planification financière.
- Créer une culture axée sur l'innovation.
- Attirer, développer et retenir les talents les plus prometteurs.

### Principaux facteurs et mesures de rendement

	2011	2010	2009
Croissance du revenu net (%)	12,7	27,5	(15,5)
Croissance des revenus (%)	14,0	11,6	(6,2)
Augmentation des actifs sous gestion et sous administration (%) <sup>1)</sup>	61,9	12,7	7,5
Indice de mobilisation des employés (%) <sup>2)</sup>	77	75	74

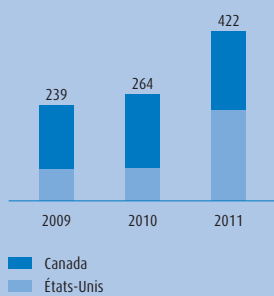
- 1) Exclut l'incidence des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain.
- 2) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

**BMO Gestion mondiale d'actifs** est le secteur qui offre des solutions de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier. BMO Fonds d'investissement et le secteur Fonds négociables en bourse (FNB) offrent des solutions de placement novatrices par divers circuits de distribution, tandis que BMO Services fiduciaires institutionnels offre des services de tenue de dossiers et d'administration aux promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées.

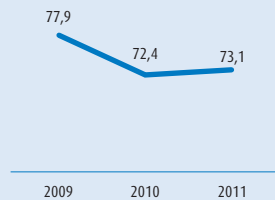
**BMO Assurance** sert ses clients par l'intermédiaire de BMO Compagnie d'assurance-vie, qui se spécialise dans l'assurance crédit, et de BMO Société d'assurance-vie, qui se concentre sur les produits et services d'assurance-vie et les rentes.

### Mise en garde

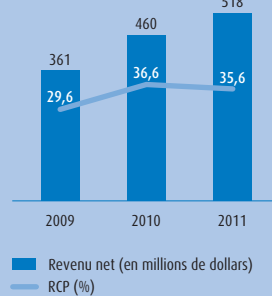
La section Groupe Gestion privée contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

**Actifs sous gestion et sous administration** (en milliards de dollars)

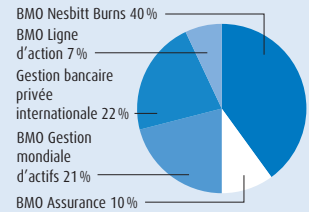
La valeur des actifs des clients a augmenté de 60 % (62 % en monnaie d'origine) en raison, principalement, des acquisitions de M&I et de LGM.

**Ratio de productivité (%)**

Le ratio de productivité s'est accru de 70 points de base d'un exercice à l'autre, mais s'est amélioré de 20 points de base rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions.

**Revenu net et rendement des capitaux propres**

La variation du revenu net et du rendement des capitaux propres s'explique par la croissance des activités du groupe GP, à l'exception des activités d'assurance, facteur qui a été contrebalancé par la diminution des revenus d'assurance.

**Revenus par secteur d'activité en 2011 (%)**

L'harmonisation de nos secteurs d'activité favorise la mise en œuvre efficace de notre stratégie de gestion de patrimoine.

## Objectifs et réalisations du groupe en 2011

**Offrir une expérience client exceptionnelle particulièrement dans le domaine de la planification financière.**

- Nous avons lancé Perspectives de l'épargne-retraite, un outil en ligne novateur qui aide les clients à déterminer combien d'argent il leur faudra à la retraite et si leur épargne-retraite actuelle leur permettra de réaliser leurs objectifs.
- Nous avons mis de nouveaux programmes, de nouvelles ressources et des services de soutien accrues à la disposition des membres de l'équipe de vente pour accroître la productivité des entretiens qu'ils ont avec les clients sur la retraite et la planification financière.
- Nous avons poursuivi avec succès le programme Soyez maître de votre retraite qui propose aux clients des outils et des activités spéciales pour les inviter à explorer les différentes façons d'atteindre leurs objectifs de retraite tant sur le plan financier que personnel.

**Tirer profit du niveau élevé de collaboration entre les différentes équipes de gestion de patrimoine et à l'échelle de BMO Groupe financier.**

- De concert avec les Services bancaires PE, nous avons amélioré l'offre de services d'assurance-crédit, ce qui s'est traduit par une hausse des ventes.
- Nous avons continué de tirer profit du succès remporté par nos équipes de négociation multidisciplinaires qui réunissent des membres des services de placement traditionnels, de la gestion bancaire privée, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services d'assurance afin de mieux répondre aux besoins financiers complexes de nos clients.
- Nous avons continué d'accroître le volume d'indications de clients à l'échelle de BMO Groupe financier afin d'offrir aux clients un service intégré et de répondre à leurs besoins particuliers en matière de gestion de patrimoine.

**Investir pour assurer notre croissance future en nous concentrant sur les produits et services novateurs et en élargissant la portée géographique de nos activités.**

- L'acquisition de M&I a eu pour effet d'augmenter pratiquement du double notre présence sur le marché des services bancaires privés aux États-Unis. Grâce aux acquisitions de M&I et de LGM, notre secteur de gestion mondiale d'actifs se classe maintenant parmi les 100 plus importants gestionnaires de placements au monde, pour ce qui est des actifs sous gestion. En continuant d'offrir une expérience client exceptionnelle, nous établissons des fondations solides qui soutiendront notre croissance future.
- Aux États-Unis, nous disposons maintenant d'une famille établie de fonds d'investissement, d'une équipe importante de conseillers financiers et de solides capacités en services fiduciaires institutionnels, ce qui nous a permis d'améliorer sensiblement nos capacités et nos circuits de distribution dans le domaine de la gestion de patrimoine.
- Nous avons consolidé notre présence en Chine et ailleurs dans le monde en renforçant notre infrastructure, en élargissant la place que nous occupons et en explorant de nouvelles occasions de répondre aux besoins particuliers des clients actuels et éventuels en matière de gestion de patrimoine. C'est dans cette perspective que nous avons conclu avec l'Agricultural Bank of China une entente sur les indications de clients.
- Nous avons élargi notre famille de FNB, qui sont peu coûteux et diversifiés sur le plan des risques, pour permettre aux clients d'avoir accès encore plus facilement à des produits et solutions de placement de tout premier choix; nous offrons maintenant 44 de ces fonds.

### Objectifs du groupe en 2012

- Poursuivre notre progression vers la réalisation de notre stratégie ciblée et axée sur l'expérience client.
- Intégrer avec succès et intensifier nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis.
- Collaborer avec les autres secteurs d'activité de BMO pour offrir des produits et des services financiers de qualité supérieure adaptés aux besoins changeants de nos clients.

## Contexte et perspectives du groupe Gestion privée

La croissance économique a ralenti au Canada et aux États-Unis en 2011 et les marchés boursiers du monde entier ont fortement reculé au deuxième semestre. Exclusion faite de l'incidence de l'augmentation du niveau des actifs découlant des entreprises acquises, le repli des marchés a entraîné une baisse des niveaux d'actifs des clients et, par conséquent, les revenus tirés des services tarifés n'ont connu dans l'ensemble qu'une croissance modeste en regard de 2010. Malgré les taux d'intérêt historiquement bas, le revenu net d'intérêts a légèrement augmenté d'un exercice à l'autre grâce aux acquisitions. La baisse des taux d'intérêt à long terme a eu une incidence négative sur les résultats de nos activités d'assurance, de faibles taux d'intérêt ayant pour effet d'accroître les passifs attribuables aux titulaires de police.

En supposant que la situation de l'économie et de la dette en Europe soit maîtrisée, l'économie canadienne, qui sera freinée par la vigueur du dollar canadien et le resserrement des politiques fiscales, devrait croître légèrement en 2012. On s'attend également à ce que l'économie américaine connaisse une

expansion modeste en 2012, en réponse à la demande accrue de prêts aux particuliers et aux entreprises. Les autorités monétaires devraient maintenir les taux d'intérêt à un faible niveau jusqu'au début de 2013 au Canada et pendant une bonne partie de l'année 2013 aux États-Unis, ce qui continuera de comprimer le revenu net d'intérêts. Comme la valeur des actifs des clients fluctue en fonction de la situation des marchés boursiers, elle devrait repartir à la hausse lorsque les marchés se redresseront.

Le marché nord-américain de la gestion de patrimoine devrait poursuivre sa croissance à long terme surtout dans les segments des retraités, des clients fortunés et des clients à valeur nette élevée, l'évolution des données démographiques jouant en sa faveur. En plus de relever l'envergure et la portée de nos opérations aux États-Unis, l'intégration de la société de gestion de patrimoine M&I nous place en bonne position pour continuer le déploiement de notre plateforme nord-américaine afin de stimuler notre croissance future.

## Résultats financiers du groupe Gestion privée

Le revenu net du groupe Gestion privée s'est établi à 518 millions de dollars, soit une hausse de 58 millions, ou de 13 %, comparativement au revenu net enregistré un an plus tôt. Le revenu net du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance, s'est établi à 385 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 90 millions de dollars, ou de 31 %, et reflète la croissance dans tous nos secteurs. Les activités de gestion du patrimoine de l'entreprise M&I acquise se sont traduites par une hausse de 10 millions de dollars américains du revenu net, de 116 millions de dollars américains des revenus et de 98 millions de dollars américains des charges en 2011. L'acquisition de LGM s'est traduite par une hausse de 15 millions de dollars des revenus et de 19 millions de dollars des charges, l'incidence sur notre revenu net de 2011 ayant été négligeable. Le revenu net des activités d'assurance s'est établi à 133 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 32 millions de dollars, ou de 19 %, l'essor des revenus nets tirés des primes ayant été plus que contrebalancé par une charge anormalement élevée de 55 millions de dollars au titre des réclamations de réassurance liées aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande et par l'effet négatif des fluctuations défavorables des taux d'intérêt à long terme sur les passifs attribuables aux titulaires de police par rapport à 2010.

Les revenus se sont établis à 2 559 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 314 millions de dollars, ou de 14 %. Les revenus du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance, ont progressé de 18 %, ou de 12 % après rajustement pour tenir compte de l'incidence des acquisitions de M&I et de LGM. Les revenus ont connu un essor dans tous nos secteurs d'activité, plus particulièrement au sein des services de courtage et des fonds d'investissement. Les actifs sous gestion et sous administration, établis à 422 milliards de dollars, ont augmenté de 158 milliards de dollars, la hausse étant attribuable aux acquisitions de M&I et de LGM. Les revenus de nos activités d'assurance ont reculé de 15 %, en raison principalement de l'incidence des réclamations de réassurance liées aux séismes et de l'effet négatif des fluctuations défavorables des taux d'intérêt à long terme décrits ci-dessus, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des revenus nets tirés des primes. L'affaiblissement du dollar américain a entraîné une diminution des revenus de 23 millions de dollars, ou de 1,0 %.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 871 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 15 %, ou de 7,9 % après rajustement pour tenir compte de l'incidence des acquisitions, en raison principalement de la progression des frais liés aux revenus et des initiatives stratégiques. L'affaiblissement du dollar américain s'est traduit par une diminution des frais de 18 millions de dollars, ou de 1,1 %. Le ratio de productivité a augmenté de 70 points de base, mais il a progressé de 20 points de base après rajustement pour tenir compte de l'incidence des acquisitions.

Le revenu net tiré des activités du groupe GP aux États-Unis s'est élevé à 43 millions de dollars américains, soit 27 millions de dollars américains de plus que les 16 millions de dollars américains inscrits un an plus tôt. L'acquisition de M&I explique une tranche de 10 millions de dollars américains de cette hausse, tandis que le reste des activités explique l'autre tranche de 17 millions de dollars américains.

### Groupe Gestion privée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu net d'intérêts (bic)	440	365	353	75	21
Revenu autre que d'intérêts	2 119	1 880	1 659	239	13
Revenu total (bic)	2 559	2 245	2 012	314	14
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	7	5	2	20
Frais autres que d'intérêts	1 871	1 625	1 566	246	15
Revenu avant impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	679	613	441	66	11
Impôts sur les bénéfices (bic)	161	153	80	8	6
Revenu net	518	460	361	58	13
Revenu net rajusté	528	466	364	62	13
Profit économique net	372	332	234	40	13
Rendement des capitaux propres (%)	35,6	36,6	29,6		(1,0)
Ratio de productivité (bic) (%)	73,1	72,4	77,9		0,7
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (%)	2,94	2,81	3,34		0,13
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 436	1 240	1 200	196	16
Actif productif moyen	14 968	12 981	10 567	1 987	15
Solde moyen des prêts et acceptations	9 044	7 768	7 454	1 276	16
Solde moyen des dépôts	17 617	16 467	14 605	1 150	7
Actifs sous administration	271 620	160 323	139 446	111 297	69
Actifs sous gestion	150 176	103 534	99 128	46 642	45
Employés : équivalent temps plein	6 494	4 768	4 520	1 726	36

### Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu total (bic)	391	243	208	148	61
Frais autres que d'intérêts	319	213	215	106	49
Revenu net	43	16	(4)	27	+100
Revenu net rajusté	48	18	(3)	30	+100
Actif productif moyen	2 225	2 077	2 251	148	7
Solde moyen des prêts et acceptations	2 033	1 877	2 106	156	8
Solde moyen des dépôts	2 338	1 328	1 196	1 010	76

Le profit économique net et les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

# BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre un large éventail de produits et services pour aider sa clientèle constituée de grandes entreprises, d'institutions et d'administrations publiques à réaliser ses ambitions. Par l'intermédiaire de ses 30 bureaux répartis sur cinq continents, dont 17 en Amérique du Nord, BMO Marchés des capitaux met son expertise au service de ses clients dans les domaines suivants : prise ferme de titres de participation et d'emprunt, crédit aux grandes entreprises et financement de projets, services-conseils en matière de fusions et acquisitions, opérations de banque d'affaires, titrisation, gestion de trésorerie et gestion du risque de marché, change, instruments dérivés, recherche sur les actions et les titres d'emprunt, et ventes et négociations institutionnelles.



« Nous continuons d'axer notre stratégie sur la création d'un secteur nord-américain des marchés financiers grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle. L'expérience client qui en résultera nous fera progresser vers l'objectif de devenir le conseiller de confiance de nos clients. »

**Tom Milroy**  
Chef de la direction  
BMO Marchés des capitaux

## Forces et facteurs de création de valeur

- Une combinaison équilibrée et diversifiée de secteurs d'activité soutenant notre société bien établie.
- Une expertise nord-américaine reconnue et qui continue de se développer, combinée à une plateforme de distribution élargie, nous conférant une connaissance intégrée des marchés frontaliers.
- Une présence internationale dans des marchés stratégiques et des secteurs d'activité choisis.
- Des services hors pair de recherche sur les actions ainsi que de vente et de négociation d'actions.

## Défis

- La volatilité persistante des marchés et le climat d'incertitude économique à l'échelle mondiale.
- Les exigences réglementaires en constante évolution.

## Nos secteurs d'activité

L'équipe **Banque d'affaires et services aux sociétés** offre entre autres des conseils stratégiques sur les fusions et acquisitions et sur l'exécution de ces transactions, les réorganisations et les restructurations de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Nous mettons à la disposition de nos clients des services de mobilisation de fonds par la prise ferme de titres de participation et d'emprunt, ainsi qu'un vaste éventail de produits de prêt et de dette, de solutions de gestion de bilan et de services de gestion de trésorerie. Pour faciliter leurs activités commerciales à l'échelle internationale, nous proposons à nos clients des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques. Enfin, nous offrons une large gamme de services bancaires et de services d'exploitation aux institutions financières nord-américaines et internationales.

L'équipe **Produits de négociation** propose des services de vente, de négociation et de recherche. Nous fournissons aux institutions, aux entreprises et aux particuliers des solutions intégrées portant sur les titres de participation et d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits, de négociation pour compte propre et d'émission de titres. En outre, nous assurons une gestion efficace du risque de liquidité et de financement pour nos clients, tout comme pour BMO Groupe financier.

## Nos stratégies

Développer des relations approfondies avec les clients afin d'accroître notre revenu net et de dégager un RCP solide tout en maintenant un équilibre risque-rendement approprié, particulièrement :

- en élargissant notre plateforme de distribution, principalement aux États-Unis;
- en alignant le capital et les capacités sur les occasions d'affaires;
- en concentrant nos efforts sur les secteurs stratégiques, tout en améliorant nos capacités pour élargir la portée de l'offre de BMO Marchés des capitaux.

## Nos moyens de différenciation

- Mettre à profit notre expertise de premier ordre et les relations établies à l'égard des secteurs et produits stratégiques (par exemple la recherche dans le domaine des ressources naturelles et les produits structurés), ce qui facilite l'acquisition de clients.
- Profiter de notre capacité, en tant que chef de file sur le marché, de servir les entreprises américaines de moyenne capitalisation en leur proposant une offre intégrée et un bilan solide.
- Offrir un modèle bancaire universel nord-américain efficace, stable et fiable.
- Miser sur nos pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques, qui favorisent un équilibre risque-rendement optimal.

## Principaux facteurs et mesures de rendement

	2011	2010	2009
Revenu net (en millions de dollars)	920	816	870
Revenus de produits de négociation (en millions de dollars)	2 031	2 040	2 017
Revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés (en millions de dollars)	1 310	1 238	1 068
Participation à la prise ferme de titres de participation (transactions) 1)	222	213	226
Participation à la prise ferme de titres d'emprunt (transactions) 1)	190	134	115
Solde moyen des prêts et acceptations (en milliards de dollars) 2)	22,2	25,4	34,9
Classement pour les services de recherche sur les actions canadiennes 3)	#2	#2	#1
Indice de mobilisation des employés (%) 4)	74	71	70

1) Grandes sociétés émettrices canadiennes en Amérique du Nord.

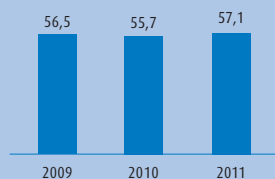
2) Fondé sur les prêts courants.

3) Rapport Brendan Wood International.

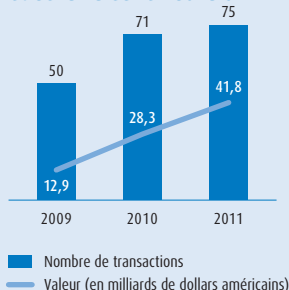
4) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

## Mise en garde

La section BMO Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

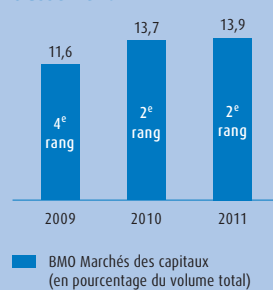
**Ratio de productivité (%)**

La productivité reflète notre investissement continu dans les secteurs clés de nos activités.

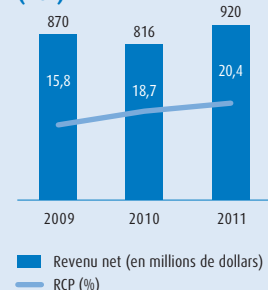
**Fusions et acquisitions\* en fonction du volume d'affaires et de la valeur en dollars**

La hausse des revenus découlant des fusions et acquisitions s'explique par l'accroissement du nombre de transactions.

\*Les chiffres des transactions aux États-Unis portent sur la période de douze mois close le 30 septembre 2011, et ceux des transactions effectuées au Canada portent sur l'exercice clos le 31 octobre 2011.

**Négociation de blocs d'actions canadiennes - Volume et classement**

Nous continuons à faire figure de chef de file en matière de négociation de blocs d'actions grâce à notre expertise dans le domaine et aux relations étroites que nous établissons avec les clients.

**Revenu net et rendement des capitaux propres (RCP)**

Le RCP s'est amélioré grâce au rendement solide des activités et à la baisse du niveau du capital.

## Objectifs et réalisations du groupe en 2011

**Élargir notre plateforme de distribution, principalement aux États-Unis.**

- Nous avons renforcé nos capacités dans le marché des titres à revenu fixe, notamment en étant choisis comme négociant principal par la Federal Reserve Bank of New York, augmentant ainsi nos activités sur ce marché aux États-Unis.
- Nous avons élargi notre plateforme de distribution optimisée qui comprend des analystes en vente et négociation de prêts et d'obligations institutionnels.
- Nous avons intégré une nouvelle équipe de prêt de titres internationaux.
- Nous avons poursuivi le développement de notre secteur des options sur actions cotées aux États-Unis, en formant une nouvelle équipe de vente et de couverture clientèle afin d'améliorer le service offert aux clients existants.

**Aligner le capital et les capacités sur les occasions d'affaires.**

- Nous avons continué à développer nos capacités en matière de recherche ainsi que de négociation et de vente d'actions américaines, en intégrant à nos rangs des spécialistes chevronnés dans les régions clés.
- Nous avons accru nos capacités dans le secteur des métaux et des mines à l'extérieur de l'Amérique du Nord et recruté de nouveaux leaders de façon à pouvoir tirer profit des occasions d'affaires offertes par nos principaux clients.
- Nous avons mis sur pied un processus normalisé de priorisation des clients pour le secteur Banque d'affaires et services aux sociétés au Canada et aux États-Unis.

**Mettre l'accent sur les secteurs stratégiques tout en accroissant nos capacités pour élargir davantage l'offre de BMO Marchés des capitaux.**

- Nous avons accru la couverture sectorielle des activités du secteur Banque d'affaires et services aux sociétés et de celles de nos services de recherche, notamment dans les domaines de l'alimentation, des produits de consommation et du commerce de détail, de l'énergie et de la technologie.
- Nous avons enrichi notre bassin de talents dans certains secteurs ciblés en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

**Autres réalisations**

- Nous nous classons depuis 31 ans au premier ou au deuxième rang pour l'ensemble des services dispensés par notre équipe de recherche au Canada, selon le sondage de Brendan Wood International visant les investisseurs institutionnels.
- Nous occupons le premier rang pour la négociation d'actions, selon l'étude effectuée en 2011 par Brendan Wood International sur les actions émises par les institutions.
- Nous sommes passés du 20<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> rang pour la recherche sur les actions américaines, selon l'étude de 2011 sur les actions américaines de Greenwich Associates.
- Nous avons pris la position de tête pour la qualité globale de la recherche, et nous nous sommes classés au premier rang pour l'utilité de la recherche; de plus, notre nom est celui qui a été cité le plus souvent par les investisseurs du marché des titres à revenu fixe pour ce qui est de l'accès au personnel de recherche, selon les résultats de l'étude de 2011 sur les titres à revenu fixe nord-américains menée par Greenwich Associates.

- Nous avons obtenu la cinquième position ex aequo pour l'ensemble de nos services dans le sondage « Best on the Street 2011 Analyst Survey » du *Wall Street Journal*; 43 analystes étaient en nomination et nous avons remporté six prix.
- Nous avons décroché la première place pour ce qui est de la part de marché des instruments dérivés de taux d'intérêt auprès des investisseurs du marché des titres à revenu fixe, selon les résultats de l'étude de 2011 sur les titres à revenu fixe nord-américains menée par Greenwich Associates.
- Nous avons surpassé les autres banques canadiennes, selon les clients du secteur des dérivés énergétiques au Canada qui ont évalué notre capacité à comprendre les besoins des clients, notre couverture de marché et nos représentants, dans une étude menée en 2011 par Greenwich Associates sur les produits énergétiques.
- Nous avons été classés au premier rang par les investisseurs du marché des titres à revenu fixe sur dérivés de taux d'intérêt pour notre créativité et notre connaissance du marché, et au deuxième rang pour la qualité et la solidité de nos activités, selon l'étude sur le marché des titres à revenu fixe menée en 2011 par Greenwich Associates.
- Nous avons été nommés meilleur fournisseur de services de change pour l'Amérique du Nord dans le classement mondial de la *Global Banking & Finance Review* de 2011.
- Pour la deuxième année d'affilée, nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires au monde dans le secteur minier selon la revue *Global Finance*.
- Nous avons participé à 313 transactions de prise ferme de titres d'emprunt de sociétés et d'administrations publiques, qui ont permis de mobiliser 169 milliards de dollars. Nous avons participé à 246 transactions de prise ferme de titres de participation qui ont permis de mobiliser 31 milliards de dollars.
- Nous avons dispensé des services-conseils dans le cadre de 75 fusions et acquisitions menées à bien en Amérique du Nord, et évaluées à 41,8 milliards de dollars américains.

**Objectifs du groupe en 2012**

- Offrir avec constance une expérience client supérieure grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle.
- Continuer à accroître nos capacités, particulièrement aux États-Unis.
- Développer nos capacités dans les secteurs où nous pouvons nous différencier de la concurrence sur le marché.

## Contexte et perspectives de BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux a amélioré ses résultats pour l'exercice 2011, reflétant la solidité et la résilience de nos activités de base. En dépit du ralentissement de l'économie nord-américaine au premier semestre, les conditions ont été plus favorables pour nos services de banque d'affaires grâce à l'intensification de l'activité dans les secteurs des fusions et acquisitions et des prises fermes. Malgré certains indices annonciateurs d'un possible redressement, la faiblesse persistante de l'économie américaine a entraîné une forte diminution de la demande de prêts aux grandes entreprises et une baisse des revenus tirés des services aux grandes entreprises. Au Canada, les revenus tirés des services aux grandes entreprises ont également reculé, mais de façon moins prononcée, l'activité économique et les investissements des entreprises y ayant été relativement plus vigoureux. Par ailleurs, le rendement de nos activités liées aux produits de négociation a subi le contrecoup de la volatilité accrue et de l'incertitude soulevée par les inquiétudes au sujet de l'économie européenne.

En supposant que l'Europe réussisse à maîtriser les difficultés liées à sa dette et à son économie, le Canada et les États-Unis pourraient connaître une croissance modérée en 2012. L'économie américaine demeure affectée par l'érosion de la confiance des consommateurs et la précarité des marchés de l'habitation. Compte tenu des liens commerciaux étroits qui unissent toujours nos deux pays, il est à prévoir que nous ne serions pas à l'abri d'un ralentissement de l'économie américaine, bien que la souplesse des politiques monétaires et fiscales pourrait amortir le choc. La faiblesse actuelle de la conjoncture et l'incertitude qui règne dans les marchés mondiaux devraient dissuader la Banque du Canada et la Réserve fédérale de relever les taux d'intérêt avant 2013. En 2012, nous mettrons l'accent sur l'obtention d'un rendement des capitaux propres élevé et d'un revenu net stable et de qualité supérieure. Au cours de l'exercice 2012, la croissance dépendra de la performance des marchés financiers et des marchés des produits de base, ainsi que de l'activité économique générale et de la confiance des entreprises.

## Résultats financiers de BMO Marchés des capitaux

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 104 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 920 millions, la hausse des revenus et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ayant été contrebalancées en partie par l'accroissement des frais.

Les revenus se sont accrus de 63 millions de dollars pour passer à 3 341 millions, ce qui reflète la vigueur et la résilience de nos activités. L'affaiblissement du dollar américain a réduit les revenus de 69 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 186 millions de dollars, ou de 13 %, comparativement à celui enregistré au dernier exercice, ce qui s'explique par le fléchissement du revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation attribuable à la faiblesse de la conjoncture des marchés et par la baisse des revenus tirés des services de banque privée attribuable aux actifs et aux marges moins élevés. La marge nette d'intérêts a diminué de 21 points de base en raison de la baisse du revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation.

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 249 millions de dollars, ou de 13 %, grâce à la hausse des commissions générées par les activités de banque d'investissement, attribuable notamment aux fusions et aux acquisitions ainsi qu'aux conventions de prise ferme de titres d'emprunt. Les revenus tirés des activités de négociation d'actions ont également augmenté. Le recul des commissions sur prêts enregistré pour l'exercice s'explique par la baisse du volume de prêts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances en fonction des pertes prévues s'est chiffrée à 120 millions de dollars, comparativement à 264 millions au dernier exercice.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 82 millions de dollars, pour s'établir à 1 907 millions, en raison de la hausse des frais de rémunération du personnel imputable aux embauches stratégiques que nous avons effectuées au sein de nos activités clés afin de mieux nous positionner en vue de la croissance future. Les honoraires professionnels et les frais liés à l'informatique ont également enregistré une hausse. L'affaiblissement du dollar américain a réduit les frais de 38 millions de dollars. Le ratio de productivité du groupe s'est détérioré, passant de 55,7 % à 57,1 %, ce qui s'explique par l'accroissement des frais dont il est question ci-dessus. Les résultats de l'exercice visé comprennent une charge d'impôts sur les bénéfices liée à des périodes antérieures au titre des activités aux États-Unis au premier trimestre de l'exercice ainsi qu'un recouvrement d'impôts lié à des périodes antérieures au troisième trimestre.

Le revenu net tiré des activités aux États-Unis a reculé de 21 millions de dollars américains et s'est établi à 46 millions de dollars américains par suite de la diminution considérable des revenus de négociation, laquelle a été en partie contrebalancée par la hausse des commissions sur les fusions et les acquisitions, des commissions de prise ferme de titres d'emprunt et des revenus tirés de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt. Les frais autres que d'intérêts se sont accrus puisque nous avons continué d'investir dans les embauches stratégiques. Les impôts sur les bénéfices se sont également accrus en raison de la charge d'impôts liée à des périodes antérieures mentionnée précédemment.

### BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu net d'intérêts (bic)	1 208	1 394	1 527	(186)	(13)
Revenu autre que d'intérêts	2 133	1 884	1 558	249	13
Revenu total (bic)	3 341	3 278	3 085	63	2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	120	264	146	(144)	(55)
Frais autres que d'intérêts	1 907	1 825	1 744	82	4
Revenu avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 314	1 189	1 195	125	11
Impôts sur les bénéfices (bic)	394	373	325	21	6
Revenu net	920	816	870	104	13
Revenu net rajusté	920	817	1 226	103	13
Profit économique net	423	344	272	79	23
Rendement des capitaux propres (%)	20,4	18,7	15,8	1,7	
Ratio de productivité (bic) (%)	57,1	55,7	56,5	1,4	
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (bic) (%)	0,71	0,92	0,90	(0,21)	
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	4 271	4 148	5 218	123	3
Actif productif moyen	169 240	152 076	168 982	17 164	11
Solde moyen des prêts et acceptations	22 162	25 437	34 873	(3 275)	(13)
Solde moyen des dépôts	89 108	80 401	85 458	8 707	11
Actifs sous administration	20 076	21 870	27 418	(1 794)	(8)
Actifs sous gestion	2 942	5 196	6 969	(2 254)	(43)
Effectif : équivalent temps plein	2 321	2 040	1 849	281	14

### Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu total (bic)	1 014	993	1 136	21	2
Frais autres que d'intérêts	795	726	623	69	10
Revenu net	46	67	305	(21)	(32)
Actif productif moyen	60 317	48 231	56 151	12 086	25
Solde moyen des prêts et acceptations	4 589	5 359	7 424	(770)	(14)
Solde moyen des dépôts	35 074	25 136	30 061	9 938	40

Le profit économique net et les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles qui offrent à l'ensemble de l'organisation une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans divers domaines tels que la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, les aspects juridiques et la conformité, les communications et les ressources humaines. Les résultats d'exploitation des Services d'entreprise reflètent l'incidence de certaines activités de titrisation et de gestion de l'actif et du passif, l'élimination des rajustements sur une base d'imposition comparable, les conséquences de l'emploi de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues, les résultats de certains portefeuilles de prêts douteux, l'incidence de certains rajustements de la juste valeur et les coûts d'intégration et de restructuration liés à l'acquisition de M&I.

L'unité Technologie et opérations (T&O) assure à BMO Groupe financier la prestation des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition. T&O axe ses efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle.

Les principales réalisations de l'exercice sont les suivantes :

- avancement de la vision d'avant-garde de BMO qui est celle de procurer une expérience client exceptionnelle et qui se traduit par le soutien à la prestation de nouveaux services bancaires en ligne destinés aux entreprises (y compris les opérations de change et la gestion mondiale de la trésorerie), l'ouverture d'un nouveau centre d'appel intégré au Canada, la mise en œuvre de nouvelles solutions en matière de gestion des relations clients pour notre équipe de vente et la mise en œuvre de BudgetSensé, outil permettant aux particuliers de mieux gérer leurs dépenses;
- établissement d'un nouveau réseau bancaire principal en Chine;
- conception et lancement d'une stratégie élaborée d'intégration des activités de M&I que nous avons acquises aux États-Unis.

### Résultats financiers

Aux fins de la communication de l'information financière, les résultats d'exploitation de T&O sont inclus dans ceux des Services d'entreprise. Cependant, les coûts des services de T&O sont transférés aux trois groupes d'exploitation clients, et seuls des montants peu importants sont retenus dans les résultats de T&O. Par conséquent, les résultats de la présente section reflètent en grande partie les résultats des autres unités fonctionnelles susmentionnées.

La perte nette des Services d'entreprise s'est chiffrée à 228 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à une perte nette de 320 millions en 2010. La perte nette rajustée s'est établie à 267 millions de dollars.

Les montants dans le reste de la présente section Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations sont présentés après rajustement.

Le revenu net a augmenté de 53 millions de dollars comparativement à celui enregistré à l'exercice précédent en raison de l'accroissement des revenus et de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par la hausse des frais. Les revenus se sont accrus de 78 millions de dollars, essentiellement en raison de la diminution de la compensation selon la bic des groupes, facteur qui a été partiellement contrebalancé par la hausse des frais de financement résiduels et les coûts liés à des liquidités accrues. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué de 229 millions de dollars par suite de la réduction des dotations à la provision spécifique imputées aux Services d'entreprise en vertu de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues qu'utilise BMO. Les frais se sont accrus, essentiellement en raison de l'accroissement des investissements dans les technologies, des honoraires professionnels et des coûts liés au personnel.

## Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu net d'intérêts avant la compensation selon une bic	(342)	(437)	(1 121)	95	22
Compensation selon la bic des groupes	(220)	(355)	(247)	135	38
Revenu net d'intérêts (bic)	(562)	(792)	(1 368)	230	29
Revenu autre que d'intérêts	319	219	452	100	46
Revenu total (bic)	(243)	(573)	(916)	330	58
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(21)	152	973	(173)	(+100)
Frais autres que d'intérêts	428	177	232	251	+100
Revenu (perte) avant impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(650)	(902)	(2 121)	252	28
Impôts sur les bénéficiaires (recouvrement) (bic)	(495)	(656)	(1 005)	161	24
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	73	74	76	(1)	(1)
Revenu net (perte nette)	(228)	(320)	(1 192)	92	29
Revenu net (perte nette) rajusté(e)	(267)	(320)	(1 074)	53	17
Effectif : équivalent temps plein	13 939	10 437	10 115	3 502	34

### Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	Variation par rapport à 2010	
				\$	%
Revenu total (bic)	(41)	(160)	(288)	119	75
Dotations à la provision pour pertes sur créances	189	227	767	(38)	(17)
Frais autres que d'intérêts	167	(14)	(3)	181	+100
Impôts sur les bénéficiaires (recouvrement) (bic)	(235)	(146)	(399)	(89)	(59)
Revenu net (perte nette)	(181)	(245)	(671)	64	26
Revenu net (perte nette) rajusté(e)	(196)	(245)	(631)	49	20

Comme nous l'expliquons à la page 45, BMO analyse les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) au niveau de ses groupes d'exploitation clients, avec un rajustement compensatoire dans les résultats des Services d'entreprise. Les résultats reflètent des réductions, sur une base d'imposition comparable, du revenu net d'intérêts et des impôts sur les bénéficiaires connexes. L'incidence sur le revenu net d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Tel qu'il est également expliqué à la page 45, BMO impute les dotations à la provision pour pertes aux groupes d'exploitation clients chaque année et, pour ce faire, a recours à la méthode de provisionnement selon les pertes prévues qui est fondée sur la part des pertes prévues qu'assume chaque groupe. Les écarts entre les dotations à la provision pour pertes imputées aux groupes d'exploitation clients, qui sont calculées selon la méthode de provisionnement selon les pertes prévues, et les dotations à la provision exigées selon les PCGR sont généralement imputés (ou crédités) aux Services d'entreprise.

Les résultats rajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

## Analyse de la situation financière

### Bilan sommaire (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actif</b>					
Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	23 594	20 554	13 295	21 105	22 890
Valeurs mobilières	131 346	123 399	110 813	100 138	98 277
Titres pris en pension ou empruntés	37 970	28 102	36 006	28 033	37 093
Solde net des prêts et acceptations	206 498	176 643	167 829	186 962	164 095
Autres actifs	78 015	62 942	60 515	79 812	44 169
	<b>477 423</b>	<b>411 640</b>	<b>388 458</b>	<b>416 050</b>	<b>366 524</b>

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Dépôts	302 932	249 251	236 156	257 670	232 050
Autres passifs	140 620	135 933	126 719	134 761	114 330
Dettes subordonnées	5 348	3 776	4 236	4 315	3 446
Titres d'une fiducie de capital	400	800	1 150	1 150	1 150
Actions privilégiées classées dans le passif	-	-	-	250	250
Capitaux propres	28 123	21 880	20 197	17 904	15 298
	<b>477 423</b>	<b>411 640</b>	<b>388 458</b>	<b>416 050</b>	<b>366 524</b>

## Aperçu

L'actif total a augmenté de 65,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, et s'établissait à 477,4 milliards au 31 octobre 2011. Ce montant comprend des prêts de 29,1 milliards de dollars liés à l'acquisition de M&I. La dépréciation du dollar américain a réduit de 3,9 milliards, après conversion, les actifs libellés en dollars américains. Compte tenu des actifs acquis de M&I, la hausse se compose d'un solde net des prêts et acceptations de 29,8 milliards de dollars, d'autres actifs de 15,1 milliards, de titres pris en pension ou empruntés de 9,9 milliards, de valeurs mobilières de 8,0 milliards et de trésorerie et de dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques de 3,0 milliards.

Le passif et les capitaux propres ont progressé de 65,8 milliards de dollars. Ce montant comprend des dépôts de 33,1 milliards de dollars liés à l'acquisition de M&I. Compte tenu des passifs de M&I pris en charge, cette augmentation est constituée de dépôts de 53,7 milliards de dollars, d'une hausse de 6,2 milliards des capitaux propres, d'une hausse de 4,7 milliards des autres passifs et d'une hausse de 1,6 milliard de la dette subordonnée, en partie contrebalancés par une baisse de 0,4 milliard de dollars des titres d'une fiducie de capital.

## Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

L'encaisse et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 3,0 milliards de dollars et se sont établis à 23,6 milliards en 2011. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des soldes auprès de la Réserve fédérale des États-Unis du fait de la croissance des dépôts dans ce pays.

## Valeurs mobilières (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Titres de négociation	<b>71 579</b>	71 710	59 071	66 032	70 773
Titres disponibles à la vente	<b>58 684</b>	50 543	50 257	32 115	26 010
Titres divers	<b>1 083</b>	1 146	1 485	1 991	1 494
	<b>131 346</b>	123 399	110 813	100 138	98 277

Les valeurs mobilières ont augmenté de 8,0 milliards de dollars pour s'établir à 131,4 milliards de dollars. Les titres adossés à des créances hypothécaires disponibles à la vente ont progressé de 6,7 milliards de dollars, ce qui comprend 5,0 milliards de dollars liés aux entreprises acquises. De plus amples renseignements sur la composition des valeurs mobilières se trouvent à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 122.

## Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 9,9 milliards de dollars pour s'établir à 38,0 milliards, du fait essentiellement d'une croissance de la demande des clients.

## Prêts et acceptations (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Prêts hypothécaires à l'habitation	<b>54 454</b>	48 715	45 524	49 343	52 429
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	<b>59 445</b>	51 159	45 824	43 737	33 189
Cartes de crédit	<b>2 251</b>	3 308	2 574	2 120	4 493
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	<b>84 953</b>	68 338	68 169	84 151	62 650
Engagements de clients aux termes d'acceptations	<b>7 227</b>	7 001	7 640	9 358	12 389
Solde brut des prêts et acceptations	<b>208 330</b>	178 521	169 731	188 709	165 150
Provision pour pertes sur créances	<b>(1 832)</b>	(1 878)	(1 902)	(1 747)	(1 055)
Solde net des prêts et acceptations	<b>206 498</b>	176 643	167 829	186 962	164 095

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 29,8 milliards de dollars et s'est établi à 206,5 milliards. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont progressé de 16,6 milliards de dollars, ce qui comprend des prêts acquis de M&I de 18,9 milliards. Le recours à des prêts demeure à des niveaux se situant sous la normale. Compte tenu de l'incertitude économique persistante, les emprunteurs conservent des liquidités dans leurs bilans et les dépenses demeurent peu élevées. Les prêts à tempérament et les autres prêts aux particuliers ont augmenté de 8,3 milliards de dollars, ce qui comprend des prêts acquis de M&I de 4,7 milliards et une hausse de 3,8 milliards des prêts automobiles et des prêts sur la valeur domiciliaire. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 5,7 milliards de dollars, ce qui comprend des prêts hypothécaires acquis de M&I

de 5,4 milliards. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par une baisse des prêts sur cartes de crédit en raison essentiellement des activités de titrisation en avril 2011.

Le tableau 11 des pages 106 et 107 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 13 de la page 107 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 41 et 42 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 8 afférentes aux états financiers, commençant à la page 126.

## Autres actifs

Les autres actifs ont augmenté de 15,1 milliards de dollars et se sont établis à 78,0 milliards. Les actifs qui sont liés aux instruments financiers dérivés ont enregistré une hausse de 5,9 milliards de dollars, du fait de la hausse des contrats de swaps de taux d'intérêt et des contrats sur titres de participation. La tranche résiduelle des autres actifs constitués des comptes clients, des charges payées d'avance, des impôts à recevoir et des actifs au titre des régimes de retraite ont augmenté de 6,4 milliards de dollars, y compris 4,8 milliards se rapportant aux activités acquises de M&I. Par ailleurs, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ont augmenté de 2,8 milliards, ce qui reflète nos acquisitions. Les instruments dérivés sont expliqués en détail à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 138.

## Dépôts (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Banques	<b>20 899</b>	19 435	22 973	30 346	34 100
Entreprises et administrations publiques	<b>159 746</b>	130 773	113 738	136 111	121 748
Particuliers	<b>122 287</b>	99 043	99 445	91 213	76 202
	<b>302 932</b>	249 251	236 156	257 670	232 050

Les dépôts ont augmenté de 53,7 milliards de dollars, pour s'établir à 302,9 milliards. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques, qui comptent pour 53 % du total des dépôts, ont progressé de 29,0 milliards de dollars. Du montant de cette hausse de 29,0 milliards de dollars, une tranche de 12,3 milliards est attribuable aux activités acquises de M&I, le reste étant attribuable aux dépôts de gros et aux dépôts des clients. Les dépôts des particuliers ont augmenté de 23,2 milliards de dollars, dont une tranche de 20,5 milliards provient de notre acquisition de M&I. Les dépôts des banques, qui représentent 7 % du total des dépôts, ont progressé de 1,5 milliard de dollars en raison principalement de la hausse des dépôts de gros. Exclusion faite des acquisitions, le total des dépôts a progressé de 20,7 milliards de dollars et il a servi à financer les actifs de négociation et les actifs liquides supplémentaires. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 148, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 88.

## Autres passifs

Les autres passifs ont augmenté de 4,7 milliards de dollars et se sont établis à 140,6 milliards. Les titres vendus à découvert ont affiché une hausse de 4,7 milliards de dollars en raison de l'accroissement des activités de la part des clients. Les passifs dérivés ont augmenté de 3,4 milliards de dollars, en raison de l'accroissement des contrats de swaps d'intérêt. Le reste de la hausse est attribuable à d'autres passifs. La baisse de 7,9 milliards de dollars des titres mis en pension ou prêtés est attribuable aux activités des clients. La dette subordonnée a augmenté de 1,6 milliard de dollars, du fait d'une émission au deuxième trimestre de 2011. De plus amples renseignements sur la ventilation des autres passifs se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers, à la page 149.

## Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 6,2 milliards de dollars, pour s'établir à 28,1 milliards. Cette hausse reflète essentiellement l'émission d'environ 67 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de M&I, d'une valeur de 4,0 milliards de dollars, l'émission d'actions privilégiées d'un montant de 0,3 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2011, la hausse de 1,5 milliard des bénéfices non répartis et la baisse de 0,2 milliard du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque est décrit à la page 65 de la section Gestion globale du capital. Notre état consolidé de la variation des capitaux propres, à la page 117, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 20 afférente aux états financiers, à la page 154, donne des détails sur les composantes et les variations du capital-actions. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page 61.



# Gestion globale du capital

## Objectif

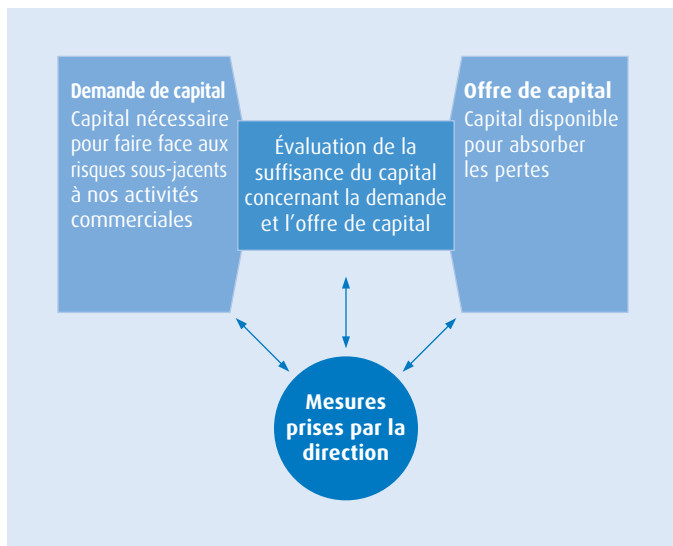
BMO est déterminé à mettre en œuvre une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour le capital réglementaire et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

## Cadre de gestion du capital

Les principes et éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et notre plan de capital annuel, qui intègrent les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Il s'agit d'un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance du capital et établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et du degré de tolérance au risque de l'organisation. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et le plan de capital sont élaborés avec le plan d'affaires annuel de BMO afin de favoriser l'harmonisation de nos stratégies commerciales et de risque, des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance du capital est évaluée au moyen d'une comparaison de l'offre de capital (capital disponible pour absorber les pertes) et de la demande de capital (capital nécessaire pour faire face aux risques sous-jacents à nos activités commerciales). La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de BMO pour évaluer l'incidence de diverses situations de crise sur le profil de risque et les exigences en matière de capital. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour effectuer la gestion du bilan, des risques et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée et des secteurs d'activité. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.



De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 78.

BMO utilise une méthode combinant le capital réglementaire et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et pour prendre des décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Notre processus d'affectation de capital aux unités d'exploitation et la mesure de leur rendement relativement au capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires rajusté en fonction des risques tout en conservant un capital suffisant. Cette démarche vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités à rendement élevé qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.

## Gouvernance

Le Conseil d'administration et son Comité d'évaluation des risques assurent la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique générale en la matière, le plan de capital et les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Ils examinent régulièrement la situation du capital, les évaluations de la suffisance du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital assurent la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, et ils examinent et commentent les politiques, les problèmes et les plans d'action importants relatifs à la gestion du capital et qui découlent de l'exécution de la stratégie globale. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Nos processus opérationnels d'évaluation interne de la suffisance du capital sont passés en revue annuellement par l'Audit interne.

## Analyse du capital réglementaire de 2011

Les exigences en matière de capital réglementaire pour l'entité consolidée sont actuellement déterminées en fonction de l'Accord de Bâle II. BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit dans son portefeuille, et à l'approche standard pour le calcul de l'actif pondéré en fonction du risque opérationnel. Au premier trimestre de 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a approuvé la demande de BMO, l'autorisant ainsi à utiliser l'approche NI avancée aux fins du calcul de l'actif pondéré en fonction du risque de crédit de BMO Bankcorp, Inc., notre filiale américaine de services bancaires de détail. Auparavant, BMO Bankcorp, Inc. utilisait l'approche standard pour déterminer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit. L'actif pondéré en fonction du risque de crédit résultant de l'acquisition de M&I est déterminé en utilisant l'approche standard. L'actif pondéré en fonction du risque de marché de BMO est calculé principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

L'approche NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de capital liées au risque de crédit la plus poussée proposée par Bâle II. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer l'actif pondéré en fonction des risques au niveau de l'emprunteur d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, du risque au moment du défaut, du terme à courir et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille ainsi que d'études comparatives, et sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont actuellement en place et sont améliorées périodiquement afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

En vertu de l'approche standard, les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel sont établies selon la taille et le type de nos secteurs d'activité. Selon la définition fournie par Bâle II, le revenu brut donne une indication de la taille des activités et du risque opérationnel. Le revenu brut est segmenté en huit secteurs d'activité réglementaires, par type d'activité, puis le montant de chaque segment est multiplié par un facteur correspondant prescrit par le dispositif de Bâle II afin de déterminer les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel. Pour de plus amples renseignements sur Bâle II, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 78.

Au 31 octobre 2011, le total de l'actif pondéré en fonction des risques de BMO s'établissait à 208,7 milliards de dollars, une hausse par rapport à 161,2 milliards en 2010. Cette hausse s'explique principalement par l'incidence de l'acquisition de M&I, qui a ajouté environ 45 milliards de dollars d'actif pondéré en fonction des risques, et par l'adoption de l'approche NI avancée pour le portefeuille de BMO Bankcorp, Inc., exclusion faite de M&I. L'actif pondéré en fonction des risques liés aux prêts aux entreprises et aux grandes entreprises ainsi qu'à la titrisation a aussi augmenté. L'incidence du renforcement du dollar canadien sur l'actif pondéré en fonction des risques libellé en dollars américains a partiellement contrebalancé les effets d'autres hausses dans l'actif pondéré en fonction des risques. Une répartition de l'actif pondéré en fonction des risques, ventilée par catégorie de risque, est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Actif pondéré en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010
Risque de crédit	179 092	136 290
Risque de marché	4 971	5 217
Risque opérationnel	24 609	19 658
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	208 672	161 165

Le tableau ci-contre présente les éléments du capital réglementaire. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés représentent la forme de capital la plus permanente. Ils comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins une déduction pour les écarts d'acquisition, les actifs incorporels excédentaires et des déductions pour certains autres éléments exigés en vertu de Bâle II. Le capital de première catégorie rajusté est constitué principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés, des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs. Nos capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés et notre capital de première catégorie s'élevaient respectivement à 20,0 milliards de dollars et à 25,1 milliards au 31 octobre 2011, une hausse par rapport à 16,5 milliards et 21,7 milliards, respectivement, en 2010. L'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés est due principalement à l'émission d'actions ordinaires à l'intention des actionnaires de M&I en guise de contrepartie de l'acquisition de cette société et au capital généré à l'interne. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des déductions du capital selon Bâle II, liée surtout à l'acquisition de M&I, et par l'adoption de l'approche NI avancée pour déterminer le risque de crédit de BMO Bankcorp, Inc. Le capital de première catégorie rajusté a aussi été touché par l'incidence nette de l'émission d'actions privilégiées et par le rachat d'instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie au cours de l'exercice, comme il est expliqué ci-dessous à la section Activités de gestion du capital.

Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie comprend principalement les débentures subordonnées et une partie de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions du capital de deuxième catégorie sont liées principalement à nos investissements dans des filiales d'assurance et à d'autres investissements importants. Au 31 octobre 2011, le capital total s'établissait à 31,0 milliards de dollars, soit une hausse par rapport à 25,6 milliards en 2010. Cette hausse est principalement due à la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est expliqué ci-dessus, et à une hausse du capital de deuxième catégorie due en grande partie à l'émission d'une dette subordonnée au cours de l'exercice, comme il est expliqué ci-dessous à la section Activités de gestion du capital.

Notre objectif est de maintenir des ratios de capital qui dépassent les exigences réglementaires. Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total sont nos principales mesures de la suffisance du capital, et ils sont tous demeurés robustes en 2011.

Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi que le ratio du capital de première catégorie, le ratio du capital total et le ratio de l'actif au capital selon Bâle II sont les principales mesures du capital.

Le **ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** représente les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des rajustements de capital, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Cette mesure de capital a été calculée par BMO à la suite de l'évolution des marchés et de la réglementation, et une version prescrite a été mise en place en vertu de Bâle III.

Le **ratio du capital de première catégorie** représente le capital de première catégorie divisé par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio du capital total** représente le capital total divisé par l'actif pondéré en fonction des risques.

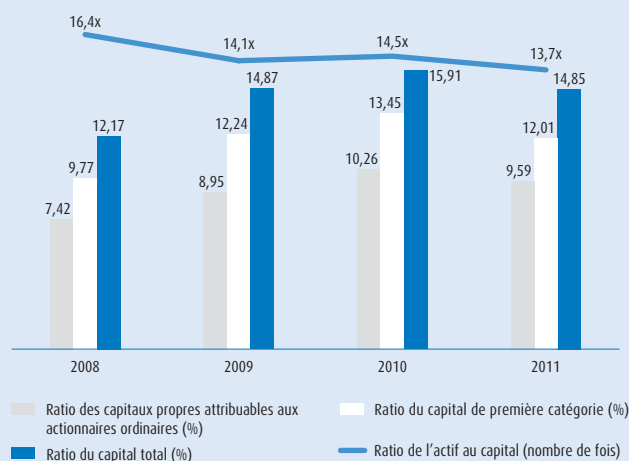
Le **ratio de l'actif au capital** représente l'actif total, y compris les éléments hors bilan spécifiés moins les autres déductions spécifiées, divisé par le capital total.

### Capital réglementaire selon Bâle II (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, montant brut	24 455	18 753
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédentaires	(3 585)	(1 619)
Déductions liées à la titrisation	(168)	(165)
Perte prévue en excédent de la provision (approche NI avancée)	(205)	-
Investissements importants et investissements dans des filiales d'assurance	(481)	(427)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés	20 016	16 542
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 861	2 571
Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie	2 156	2 542
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	38	23
Capital de première catégorie rajusté	25 071	21 678
Dette subordonnée	5 896	3 776
Billets de fiducie secondaires	800	800
Cumul des gains nets non réalisés après impôts sur titres de participation disponibles à la vente	7	10
Partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances	309	292
Total du capital de deuxième catégorie	7 012	4 878
Déductions liées à la titrisation	(31)	(29)
Perte prévue en excédent de la provision (approche NI avancée)	(205)	-
Investissements importants et investissements dans des filiales d'assurance	(855)	(890)
Capital de deuxième catégorie rajusté	5 921	3 959
Capital total	30 992	25 637

Au 31 octobre 2011, le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires était de 9,59 % et le ratio du capital de première catégorie était de 12,01 %. L'acquisition de M&I le 5 juillet 2011 a réduit le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le ratio du capital de première catégorie de 130 et 190 points de base, respectivement. Les autres réductions de l'ensemble des ratios sont attribuables à des éléments qui ont touché à la fois le capital et l'actif pondéré en fonction des risques, comme nous l'expliquons ci-dessus. Nous avons maintenu les ratios à des niveaux élevés en 2011, en prévision des changements attendus en matière de capital réglementaire et de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS), de même que pour préserver la santé financière et la souplesse nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Plus de renseignements sur l'incidence éventuelle des changements proposés au capital réglementaire et de l'adoption des IFRS sont présentés dans la section ci-après.

### Mesures du capital



Au 31 octobre 2011, le ratio du capital total s'établissait à 14,85 %, une baisse comparativement au ratio de 15,91 % en 2010. Le ratio a diminué principalement en raison de l'acquisition de M&I, facteur partiellement compensé par l'émission d'une dette subordonnée au cours de l'exercice. Le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total demeurent tous deux bien supérieurs aux minimums autorisés actuellement par le BSIF, soit 7 % et 10 %, respectivement, pour une institution financière bien capitalisée.

Au 31 octobre 2011, le ratio de l'actif au capital de BMO s'établissait à 13,7, une baisse par rapport au ratio de 14,5 en 2010. Le ratio de 2011 demeure nettement inférieur au maximum actuellement autorisé par le BSIF.

Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de ces investissements à l'étranger en dollars canadiens sont pris en compte dans les capitaux propres, ce qui, même s'ils sont partiellement compensés par l'incidence de la conversion de l'actif pondéré en fonction des risques libellé en dollars américains sur l'actif pondéré en fonction des risques en dollars canadiens, peut créer de la volatilité dans les ratios de capital de BMO. Pour gérer l'incidence des fluctuations des taux de change sur ces ratios de capital et ainsi les maintenir à des niveaux acceptables, nous pouvons couvrir entièrement ou partiellement ce risque de change en couvrant une partie ou la totalité des investissements de BMO à l'étranger en dollars américains.

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Toutes nos filiales doivent respecter les exigences réglementaires et légales des territoires où elles exercent leurs activités. Un dispositif est en place pour permettre aux filiales et à leurs sociétés mères d'avoir accès au capital et au financement nécessaires pour soutenir leurs activités dans des conditions normales comme en temps de crise.

## Incidences éventuelles des changements proposés au capital réglementaire et du passage aux IFRS

Les exigences de l'Accord de Bâle III en matière de capital réglementaire ont été publiées dans leur version en grande partie définitive. Le BSIF a annoncé qu'il prévoit que ses exigences minimales en matière de capital réglementaire se conformeront au plan de transition et aux exigences de Bâle III, et que les banques canadiennes devront adopter des plans et des objectifs de capital internes qui leur permettront de se conformer aux exigences de Bâle III en matière de capital réglementaire. Le BSIF prévoit que de saines pratiques de gestion du capital, combinées aux lignes directrices internationales concernant la rétention prudente de bénéfices, permettront aux banques canadiennes, tôt dans la période de transition, de se conformer aux exigences en matière de capital réglementaire que devrait imposer Bâle III en 2019.

Bâle III a introduit deux nouvelles mesures du capital réglementaire, le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (qui est défini à la page précédente) et le ratio de levier financier.

Le **ratio de levier financier** désigne le capital de première catégorie divisé par la somme des éléments figurant au bilan et de certains éléments précis hors bilan, déduction faite des déductions prescrites.

Les exigences minimales de Bâle III en matière de ratio de capital réglementaire sont plus élevées que les exigences canadiennes actuelles établies par le BSIF d'après Bâle II. Bâle III hausse nettement la qualité du capital et de l'actif pondéré en fonction des risques comparativement à Bâle II (les exigences de Bâle II et de Bâle III ne sont pas directement comparables). Les exigences complètes de Bâle III et les exigences actuelles du BSIF établies d'après Bâle II sont résumées ci-après.

## Exigences réglementaires

(en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)

	Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Ratio du capital de première catégorie	Ratio du capital total	Ratio de levier financier 2)
Bâle III – Exigences minimales proposées	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Exigences relatives au coussin de conservation du capital 4)	2,5	2,5	2,5	s.o.
Bâle III – Exigences réelles 1)	<b>7,0</b>	<b>8,5</b>	<b>10,5</b>	<b>3,0</b>
BSIF, Bâle II – Exigences actuelles	<b>s.o.</b>	<b>7,0</b>	<b>10,0</b>	<b>s.o.</b> 3)

- 1) Ne comprennent aucune hausse applicable pour les banques qui ont une importance systémique à l'échelle nationale ou internationale. Les exigences définitives et les périodes de transition seront établies par le BSIF.
- 2) Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a suggéré un ratio de levier financier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017 de sorte que la norme finale sur le ratio de levier financier puisse entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- 3) Le BSIF surveille actuellement le ratio de l'actif au capital, qui s'appuie sur le capital total. Le ratio de levier financier proposé par Bâle III est fondé sur le capital de première catégorie.
- 4) Le coussin de conservation du capital n'inclut pas le coussin de capital contracyclique pouvant atteindre 2,5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires qui peut être exigé dans un pays donné si les organismes de surveillance estiment que la croissance du crédit crée un risque systémique. S'il est imposé, ce coussin supplémentaire s'ajoute au coussin de conservation du capital.

s.o. – sans objet

Le ratio minimal des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est de 2,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Si les ratios de capital d'une banque tombent dans les limites de ce coussin, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un avis concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Cet avis stipule que pour être admissibles en tant que capital réglementaire, les instruments de capital autres que des actions ordinaires d'une banque doivent garantir que les investisseurs supporteront les pertes avant les contribuables, dans le cas où les autorités du pays détermineraient que la banque n'est pas viable et que son sauvetage est dans l'intérêt du public. En août 2011, le BSIF a émis un avis énonçant les exigences visant les FPUNV pour les instruments émis par les institutions financières canadiennes. Tous les instruments émis après le 31 décembre 2012 devront se conformer à ces exigences visant les FPUNV pour être admissibles à titre de capital réglementaire.

En février 2011, le BSIF a émis un avis concernant le traitement qui s'appliquera aux instruments de capital-actions autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV. Les instruments qui ne respectent pas les exigences de Bâle III feront l'objet de clauses de droits acquis, et leur reconnaissance à titre de capital réglementaire se fera progressivement sur une période de dix ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Selon une base égale à la valeur totale de tels instruments en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la comptabilisation de ces instruments devrait être plafonnée à 90 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et ce plafond sera réduit d'un dixième de la base chaque année subséquente. D'après les normes proposées, les instruments novateurs de BMO (les titres de la Fiducie de capital BMO et les billets BMO de première catégorie) et ses titres d'emprunt subordonnés, qui font respectivement partie de son capital de première catégorie et de deuxième catégorie, ne seront pas considérés comme du capital réglementaire une fois que les règles seront pleinement en vigueur. L'avis du BSIF énonçait également les exigences concernant le rachat de ces instruments de capital réglementaire advenant un événement réglementaire. Comme cela a été annoncé plus tôt cette année, BMO ne prévoit pas actuellement racheter aucun de ses instruments de capital réglementaire en circulation advenant un événement réglementaire.

En novembre 2011, le CBCB a publié des règles comportant d'autres exigences en matière de capital pour les banques qui ont une importance systémique mondiale. En vertu de ces règles, 29 banques ayant une importance systémique mondiale qui ont à l'heure actuelle été ciblées seront, après une période de transition s'étendant de 2016 à 2019, assujetties à des exigences plus rigoureuses en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui seront supérieures de 1 % à 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques par rapport aux exigences minimales de Bâle III, selon certains critères précis. La liste des banques ayant une importance systémique mondiale sera établie chaque année, mais BMO ne répond pas aux critères servant à désigner ces banques.

BMO considère qu'aux termes de Bâle III, les ratios de capital les plus importants sont le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le ratio du capital de première catégorie. En nous fondant sur notre analyse et nos hypothèses et compte tenu de l'incidence éventuelle de l'adoption des IFRS sur les calculs, les ratios pro forma des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du capital de première catégorie de BMO selon Bâle III au 31 octobre 2011 seraient respectivement de 6,9 % et 9,1 %. Les calculs et les énoncés pro forma dans cette section reposent sur l'hypothèse du respect, au 31 octobre 2011, des exigences en matière de capital réglementaire annoncées dans Bâle III, lesquelles entreront en vigueur en janvier 2013, et ils tiennent compte de l'incidence de l'adoption des IFRS. Les ratios de capital pro forma de BMO nous permettent d'être bien positionnés pour satisfaire à court terme aux exigences de Bâle III en matière de capital.

D'après ces calculs pro forma selon Bâle III, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés de BMO diminueraient d'environ 4,4 milliards de dollars, passant de 20,0 milliards à 15,6 milliards au 31 octobre 2011, et son capital de première catégorie rajusté baisserait d'environ 4,6 milliards, passant de 25,1 milliards à 20,5 milliards. La baisse résulte principalement de l'incidence de l'adoption des IFRS sur les bénéfices non répartis ainsi que du nouveau traitement des déductions de capital et de l'actif pondéré en fonction des risques en vertu de Bâle III. Ces effets sont atténués par le retrait de certaines déductions du capital en vertu de Bâle II, qui sont converties en augmentations de l'actif pondéré en fonction des risques.

Selon ces calculs pro forma, notre actif pondéré en fonction des risques passerait de 208,7 milliards de dollars à 226,2 milliards au 31 octobre 2011, soit une augmentation d'environ 17,5 milliards, en raison surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction du risque de contrepartie (12,6 milliards de dollars) et, dans une moindre mesure, de celui de l'actif pondéré en fonction du risque de marché, ainsi que de la conversion de certaines déductions du capital, actuellement prescrites par Bâle II, en augmentations de l'actif pondéré en fonction des risques, tel qu'il a été indiqué précédemment. Les ratios pro forma du capital de première catégorie, du capital total et de levier financier de BMO dépassent les exigences minimales de Bâle III.

L'incidence des changements entraînés par l'adoption des IFRS repose sur notre analyse qui est présentée sous la rubrique Passage aux Normes internationales d'information financière, dans la section Modifications futures de conventions comptables – IFRS. Aux fins du calcul du ratio du capital de première catégorie selon Bâle III et de l'analyse du ratio du capital total et du ratio de levier financier de BMO selon Bâle III, nous avons supposé que les instruments de capital-actions de première et deuxième catégories existants, autres que des actions ordinaires, seraient entièrement pris en compte dans le capital réglementaire. Ces instruments ne respectent pas les exigences de Bâle III en matière de capital réglementaire et ils feront l'objet des clauses de droits acquis mentionnées précédemment. Nous prévoyons pouvoir refinancer ce capital au moment requis et au besoin, afin de respecter les exigences imposées à l'égard des instruments de capital autres que des actions ordinaires.

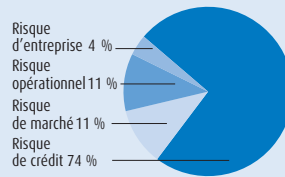
Les ratios pro forma, selon Bâle III, ne tiennent pas compte des mesures que la direction pourrait prendre pour atténuer l'incidence des changements, ni de l'effet positif d'une croissance supplémentaire des bénéfices non répartis au fil du temps qui pourrait servir à satisfaire à ces exigences, ni d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction.

D'autres changements réglementaires potentiels sont encore en cours de préparation. Par exemple, les organismes de réglementation étudient actuellement la pertinence d'appliquer des exigences supplémentaires en matière de capital aux banques qui ont une importance systémique dans un pays donné et, de plus, ils poursuivent leur examen en profondeur des exigences portant sur le capital des portefeuilles de négociation. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant de capital que nous détenons ou que nous devons détenir pour respecter les exigences en matière de capital.

Les excellents niveaux de capital de BMO lui permettront aisément de mettre en œuvre, dans les années à venir, tant les changements réglementaires annoncés que ceux qui sont liés à l'adoption des IFRS.

### Total du capital économique par type de risque

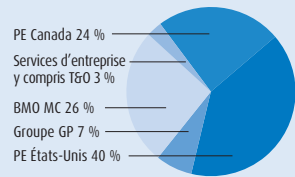
Au 31 octobre 2011



Le risque de crédit continue de représenter la plus grande part du capital économique par type de risque.

### Total du capital économique par groupe d'exploitation

Au 31 octobre 2011



Les deux plus grandes parts du capital économique sont attribuables à PE États-Unis et à BMO Marchés des capitaux en 2011.

## Analyse du capital économique

Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Pour de plus amples renseignements sur ces risques, se reporter à la section Gestion globale des risques, à la page 78. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.

## Activités de gestion du capital

Au troisième trimestre de 2011, BMO a émis environ 67 millions d'actions à l'intention des actionnaires de M&I à titre de contrepartie pour l'acquisition de M&I. Au cours de l'exercice, BMO a également émis 6 millions d'actions aux termes de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de la Banque ainsi que pour l'exercice d'options sur actions. Le 11 mars 2011, BMO a émis 290 millions de dollars d'actions privilégiées, série 25, au taux de 3,9 % et, le 31 décembre 2010, BMO a racheté 400 millions de dollars de titres de la Fiducie de capital BMO – série B (BMO BOaTS – série B). De plus, le 2 mars 2011, BMO a émis 1,5 milliard de dollars de titres d'emprunt subordonnés qui arriveront à échéance en 2021, soit les billets à moyen terme, série G, première tranche, à 3,979 % (sous réserve d'un rajustement de taux le 8 juillet 2016), qui sont admissibles au titre du capital de deuxième catégorie et du capital total. Le 25 novembre 2011, nous avons annoncé notre intention de racheter les 400 millions de dollars de titres de la Fiducie de capital BMO – série C (BMO BOaTS – série C) le 31 décembre 2011. Les notes 18 et 20 afférentes aux états financiers, figurant aux pages 151 et 154 contiennent plus de renseignements à ce sujet.

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités arrive à échéance le 15 décembre 2011. Aucune action ordinaire n'a été rachetée dans le cadre de ce programme.

## Dividendes

La fourchette du ratio de distribution cible de BMO à moyen terme s'établit entre 45 % et 55 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Cette cible reflète notre confiance en notre capacité soutenue de faire croître le revenu net et en la solidité de notre assise financière. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part suffisante de revenu net pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

Les dividendes déclarés par action ordinaire en 2011 ont totalisé 2,80 \$. Les dividendes annuels déclarés en 2011 représentent 53,0 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. À long terme, nous augmentons généralement les dividendes de BMO en fonction des tendances en matière de croissance du résultat par action.

À la fin de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,75 % selon le cours de clôture. Le 6 décembre 2011, BMO a annoncé que son Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel par action ordinaire de 0,70 \$, montant inchangé par rapport au trimestre et à l'exercice précédents.

Aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires (le Régime), nous pouvons offrir un escompte maximal de 5 % par rapport au cours moyen (tel qu'il est défini dans le Régime) sur les actions ordinaires de BMO nouvellement émises. Au cours de l'exercice 2011, les actionnaires ordinaires qui avaient choisi de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de BMO se sont vu émettre de nouvelles actions sans escompte par rapport au cours moyen. À compter du versement du dividende du 28 février 2012, les actionnaires ordinaires qui choisissent de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de BMO recevront un escompte de 2 % par rapport au cours moyen des actions ordinaires (tel qu'il est défini dans le Régime).

### Désignation des dividendes admissibles

Pour les fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, BMO désigne tous les dividendes versés ou réputés être versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme « dividendes admissibles », à moins d'indication contraire.

### Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 24 novembre 2011	Nombre d'actions ou montant en dollars	Dividendes déclarés par action		
		2011	2010	2009
<b>Actions ordinaires</b>	639 083 000	<b>2,80 \$</b>	2,80 \$	2,80 \$
<b>Actions privilégiées de catégorie B</b>				
Série 5	200 000 000 \$	<b>1,33 \$</b>	1,33 \$	1,33 \$
Série 13	350 000 000 \$	<b>1,13 \$</b>	1,13 \$	1,13 \$
Série 14	250 000 000 \$	<b>1,31 \$</b>	1,31 \$	1,31 \$
Série 15	250 000 000 \$	<b>1,45 \$</b>	1,45 \$	1,45 \$
Série 16	300 000 000 \$	<b>1,30 \$</b>	1,30 \$	1,30 \$
Série 18	150 000 000 \$	<b>1,63 \$</b>	1,63 \$	1,55 \$
Série 21	275 000 000 \$	<b>1,63 \$</b>	1,63 \$	1,11 \$
Série 23	400 000 000 \$	<b>1,35 \$</b>	1,35 \$	0,59 \$
Série 25	290 000 000 \$	<b>0,69 \$</b>	-	-
<b>Convertibles en actions ordinaires :</b>				
<b>Actions privilégiées de catégorie B 1)</b>				
Série 10	300 000 000 \$ US	<b>1,49 \$ US</b>	1,49 \$ US	1,49 \$ US
<b>Options sur actions</b>				
- droits acquis	9 139 000			
- droits non acquis	7 674 000			

1) Les actions privilégiées convertibles pourront être échangées au prorata contre des actions ordinaires à des dates précises, sur la base de 95 % du prix de négociation moyen de l'action ordinaire sur une période de 20 jours se terminant 4 jours avant la date de l'échange.

La note 20 afférente aux états financiers, à la page 154, traite en détail du capital-actions.

#### Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Instruments financiers désignés

À la demande des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G7, le Forum sur la stabilité financière [qui est depuis devenu le Conseil de stabilité financière (CSF)] a publié en avril 2008 un rapport concernant l'amélioration de la résilience des institutions et des marchés financiers. Les recommandations du rapport préconisent notamment d'améliorer la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Nous avons étendu notre analyse des instruments financiers en 2008 pour tenir compte de ces nouveaux développements et nous avons continué de présenter des informations à leur égard, ainsi que sur nos autres instruments financiers afin de mettre en contexte nos risques par rapport à notre portefeuille. Nous avons également pris l'habitude de présenter les changements importants dans nos rapports de gestion intermédiaires. En mars 2011, le CSF a publié un rapport d'analyse par les pairs qui consiste en un examen thématique des pratiques de communication de l'information sur les risques dans le but de mettre à jour ses perceptions sur les pratiques de communication de l'information. Notre façon de présenter l'information continue de respecter l'esprit des recommandations du CSF.

### Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers qui prévaut toujours, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait être l'objet de gains et de pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 29.

### Prêts aux particuliers

Au Canada, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 89,8 milliards de dollars au 31 octobre 2011 et était constitué de trois grandes catégories d'actifs, soit : des prêts hypothécaires à l'habitation (47 %), des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers (51 %) et des prêts sur cartes de crédit (2 %).

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 22,3 milliards de dollars américains et était lui aussi composé essentiellement de trois catégories d'actifs, à savoir : des prêts hypothécaires de premier rang à l'habitation (36 %), des prêts sur valeur domiciliaire (36 %) et des prêts automobiles indirects (21 %).

Les sections qui suivent présentent une analyse des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis, des prêts hypothécaires à l'habitation Alt-A et des prêts sur valeur domiciliaire, portefeuilles qui suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs compte tenu de la conjoncture économique des dernières années. Elles présentent également une analyse des prêts hypothécaires rachetés. Le marché hypothécaire américain a éprouvé considérablement plus de difficultés que le marché hypothécaire canadien.

Au Canada, BMO n'a pas de programme de prêts hypothécaires à haut risque et n'achète pas de prêts de ce type à des tiers prêteurs, mais a un portefeuille de marges de crédit sur valeur domiciliaire de 25 milliards de dollars (42 milliards autorisés). L'une de ces marges de crédit est offerte exclusivement sur des hypothèques de premier rang et représente environ 77 % de l'ensemble du portefeuille. Le portefeuille est de première qualité, et la proportion des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus est peu élevée.

Au Canada, nous n'avons pas de programme de prêts hypothécaires considérés comme des prêts Alt-A. Par le passé, nous avons pu choisir de ne pas vérifier le revenu ou l'emploi de certains clients de la Banque lorsqu'ils respectaient par ailleurs des critères de solvabilité suffisants, ce que nous ne faisons plus. Nous avons aussi un programme de prêts hypothécaires pour les nouveaux arrivants au Canada et les non-résidents qui permet une vérification limitée du revenu, mais comporte d'autres critères stricts d'admissibilité. Au 31 octobre 2011, il y avait environ 3,9 milliards de dollars (3,0 milliards en 2010) de prêts en cours en vertu de ce programme. La proportion de ces prêts qui est en souffrance depuis 90 jours ou plus était peu élevée à la fin de l'exercice.

### Prêts hypothécaires à haut risque

Aux États-Unis, nous avons un encours de 356 millions de dollars américains (235 millions de dollars américains, exclusion faite de M&I) de prêts hypothécaires de premier rang qui présentaient des caractéristiques de prêts à haut risque à la date d'autorisation. Environ 4,2 % des prêts du portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang étaient en souffrance depuis 90 jours ou plus à la fin de l'exercice. Le pourcentage de prêts à haut risque aux États-Unis en souffrance depuis 90 jours ou plus est supérieur à celui de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang de BMO, mais demeure quand même négligeable.

Les prêts sur valeur domiciliaire sont des crédits garantis par l'avoie propre foncier du propriétaire et sont de rang inférieur à l'hypothèque de premier rang qui grève la propriété. Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire s'établit à 8,1 milliards de dollars américains (4,5 milliards de dollars américains, exclusion faite de M&I), ce qui représentait 4,0 % du portefeuille total de prêts de BMO au 31 octobre 2011. Du portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, des prêts dont le solde s'établit à 281 millions de dollars américains (250 millions de dollars américains, exclusion faite de M&I) ont été consentis à des clients qui présentaient une cote de solvabilité inférieure à 620, ce qui les classerait dans la catégorie des prêts à haut risque. Seulement une faible proportion des prêts du portefeuille représentent des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus.

### Prêts hypothécaires de premier rang Alt-A

Aux États-Unis, les prêts Alt-A sont généralement considérés comme des prêts pour lesquels les critères d'admissibilité de l'emprunteur font l'objet d'une vérification limitée. Notre portefeuille américain comprenait deux programmes de prêts correspondant à cette définition : les programmes Easy Doc et No Doc. Nous avons mis fin à ces programmes au troisième trimestre de 2008. M&I offrait également des prêts aux termes de programmes de vérification limitée considérés comme des prêts Alt-A. Notre portefeuille de prêts Alt-A totalisait 1 354 millions de dollars américains (724 millions de dollars américains, exclusion faite de M&I) à la fin de l'exercice, et une tranche de 100 millions de dollars américains, ou de 7,4 %, des prêts de ce portefeuille était en souffrance depuis 90 jours ou plus. BMO a également offert des prêts dans le cadre de deux programmes de vérification limitée au sein du portefeuille des prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, qui seraient classés dans la catégorie Alt-A s'ils figuraient dans le portefeuille des prêts hypothécaires de premier rang. M&I offrait aussi des prêts sur valeur domiciliaire qui auraient été considérés comme des prêts Alt-A. Au 31 octobre 2011, le montant en cours en vertu de ces programmes s'élevait à 800 millions de dollars américains (556 millions de dollars américains, exclusion faite de M&I), et les prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus totalisaient 27 millions de dollars ou 3,3 %.

### Prêts hypothécaires rachetés

À l'occasion, BMO Harris Bank vend des prêts hypothécaires à l'habitation montés au sein de son réseau de succursales à Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), société à charte du gouvernement fédéral des États-Unis. Généralement, les acquéreurs de prêts hypothécaires, y compris Freddie Mac, ont le droit d'exiger le rachat des prêts hypothécaires par les vendeurs s'il est établi ultérieurement que les modalités de la convention d'achat et de vente établies au moment de la vente n'ont pas été respectées. Les difficultés sur le marché des prêts hypothécaires ont incité les acquéreurs de prêts hypothécaires comme Freddie Mac à intensifier leur examen des prêts acquis pour déterminer si les vendeurs devront racheter les prêts hypothécaires dont les modalités de la convention d'achat et de vente établies au moment de la vente n'ont pas été respectées. PE États-Unis a reçu un total de 59 demandes de rachat de prêts hypothécaires (41 demandes en 2010) d'une valeur de 11,3 millions de dollars américains à l'exercice 2011 (7,2 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2010). Environ la moitié de ces prêts a été rachetée, le quart a respecté les modalités de la convention d'achat et de vente et n'a pas été racheté et le dernier quart fait toujours l'objet de discussions. Pour le moment, nous ne prévoyons pas subir de pertes importantes sur les obligations connexes de rachats futurs de prêts hypothécaires.

Avant son acquisition par BMO, M&I vendait la majorité des prêts hypothécaires à l'habitation qu'elle montait sur le marché secondaire. Contrairement à BMO Harris Bank, M&I cédait ces prêts sans conserver de droits de gestion à plusieurs acquéreurs, notamment des banques disposant d'un important réseau. À la fin de l'exercice, 17 demandes de rachat étaient en cours, pour un total de 3,8 millions de dollars américains. Au cours de l'exercice 2011, M&I a racheté 18 prêts pour un total de 3,1 millions de dollars américains.

Pour le moment, nous ne prévoyons pas subir de pertes importantes à l'égard de nos obligations connexes de rachats futurs de prêts hypothécaires.

### Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à moins de 1 % de son actif total avec un encours de 4,6 milliards de dollars (3,8 milliards, exclusion faite de M&I) au 31 octobre 2011, une hausse d'environ 1,3 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent (une hausse de 475 millions, exclusion faite de M&I). De ce montant, 146 millions de dollars ou 3,3 % représentent des prêts classés comme douteux (219 millions ou 6,6 % en 2010).

### Assureurs spécialisés et sociétés d'instruments dérivés de crédit

Au 31 octobre 2011, les expositions directes de BMO aux sociétés spécialisées dans la fourniture d'une protection contre la défaillance s'élevaient à 109 millions de dollars au titre de la valeur de marché d'instruments dérivés de contrepartie et à néant au titre de la valeur de marché de titres de créance négociables (121 millions et 9 millions en 2010). Un rajustement cumulatif de 43 millions de dollars (40 millions en 2010) lié au risque de contrepartie a été comptabilisé en rapport avec ces expositions.

Les expositions à certaines contreparties prenant part à des produits dérivés de crédit sont analysées plus longuement dans la section Expositions à d'autres instruments financiers désignés.

### Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (trois entités de titrisation de la Banque) ou de ses clients (plusieurs entités canadiennes de titrisation de clients et une entité américaine de titrisation de clients). Pour la prestation de services liés à la titrisation dans les entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont élevés à approximativement 43 millions de dollars en 2011 et 97 millions en 2010. Des renseignements supplémentaires sur l'incidence des IFRS sur les obligations de présentation de l'information de ces entités sont présentés aux pages 73 à 76.

### Entités de titrisation de la Banque

Périodiquement, nous vendons des prêts à des entités de titrisation, soit à des fins de gestion du capital ou pour obtenir des sources de financement de substitution. Les gains réalisés sur la vente des prêts aux entités de titrisation ainsi que les frais perçus pour assurer la gestion des prêts vendus sont portés au revenu.

BMO détient des droits conservés dans ses trois entités de titrisation, parce que nous choisissons ou sommes parfois tenus d'acheter des droits subordonnés ou de maintenir des dépôts en espèces dans les entités, et que nous avons comptabilisé des prix d'achat différé. Ces prix constituent la partie des gains sur les ventes à des entités de titrisation qui n'ont pas été reçus en espèces. Les droits conservés comptabilisés à l'actif de notre bilan consolidé se montaient respectivement à 665 millions de dollars et 527 millions au 31 octobre 2011 et 2010 au titre des trois entités de titrisation de la Banque. Dans l'éventualité où certains actifs détenus par les entités de titrisation feraient l'objet de défaillances, les droits conservés dans ces actifs pourraient ne pas être recouvrables et subiraient une réduction de valeur. De plus, les remboursements anticipés et les fluctuations de taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie prévus des entités, ce qui peut également se traduire par une réduction de valeur partielle des droits conservés. Pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010, il n'y a eu aucune réduction de valeur de droits conservés dans les entités de titrisation de la Banque.

Les actifs de deux des entités consistent en des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et ceux de la troisième, en prêts sur cartes de crédit consentis au Canada et transférés de BMO. Notre investissement dans du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) des entités détenant des prêts hypothécaires à l'habitation a été de 162 millions de dollars (105 millions de dollars en 2010). Le PCAA émis par les entités détenant des prêts hypothécaires est coté R-1 (élevé) par DBRS Limited (DBRS) et P-1 par Moody's. Nous avons fourni à ces deux entités 5,1 milliards de dollars de facilités de trésorerie, et aucune somme n'avait été tirée sur ces facilités au 31 octobre 2011. Nous n'avons pas fourni de facilités de trésorerie à l'entité qui détient des prêts sur cartes de crédit, car elle n'émet que des titres adossés à des créances à plus long terme et n'émet pas de PCAA. Nous détenons des billets subordonnés émis par l'entité de titrisation de prêts sur cartes de crédit d'une valeur nominale de 372 millions de dollars (257 millions en 2010). Les titres adossés à des créances émis à l'intention de tiers investisseurs par l'entité détenant des prêts sur cartes de crédit sont cotés AAA par DBRS et Aaa par Moody's. De plus amples renseignements sur l'incidence des activités de titrisation sur les états financiers consolidés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 133.

### Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada aident ces derniers à titriser leurs actifs, ce qui leur procure des sources de financement de substitution. Ces entités permettent aux clients d'accéder au financement sur les marchés du PCAA en achetant les actifs des clients, puis en émettant du papier commercial à des investisseurs pour financer ces achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs continue à gérer les actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous leur fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

BMO conclut parfois des contrats sur instruments dérivés avec ces entités pour leur permettre de gérer les risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 2 millions de dollars au 31 octobre 2011 (14 millions en 2010).

La plupart de ces entités sont financées sur le marché, alors que d'autres sont financées directement par BMO. BMO consolide habituellement les comptes des entités de titrisation des clients lorsque c'est lui qui fournit le financement,

puisque la majorité des gains ou des pertes de ces entités est censée lui échoir. Le total des actifs des entités financées par la Banque comprenait des prêts hypothécaires présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A d'un montant négligeable à la fin de l'exercice. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec l'exposition de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 170 millions de dollars au 31 octobre 2011 (46 millions en 2010). Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec cet investissement.

BMO fournit aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (3,0 milliards en 2010). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 129. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens. Ces deux catégories d'actifs représentent 74 % du total des actifs de ces entités (65 % en 2010). Ces actifs comprennent 78 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens (210 millions de dollars en 2010) présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou Alt-A.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec une entité de titrisation des clients, nous serions obligés de détenir tout instrument dérivé connexe jusqu'à son échéance. Nous ne percevons plus de frais pour la prestation des services de gestion liés aux opérations de titrisation dont il a été question précédemment.

### Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multisécuritaires américaine émettrice de PCAA. Cette entité américaine de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 64 opérations de titrisation (75 en 2010), la valeur moyenne des facilités étant de 59,2 millions de dollars américains. Au 31 octobre 2011, la taille des lots variait de 0,9 million à 255 millions de dollars américains. Les prêts hypothécaires à l'habitation classés à haut risque ou Alt-A constituent 0,3 % du portefeuille.

Environ 53 % des engagements de l'entité ont été cotés par Moody's ou S&P, et 88 % ont reçu la cote A ou une cote supérieure. L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts immobiliers à des entreprises et des prêts automobiles.

Les engagements de l'entité s'appuient sur une garantie européenne de 3,2 %. L'exposition à l'Allemagne, qui se chiffre à 1,2 %, est la plus importante. L'exposition à l'Espagne se chiffre à 0,1 %, et il n'y a pas d'exposition à l'Italie, à l'Irlande, à la Grèce ni au Portugal.

Au 31 octobre 2011, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 2,7 milliards de dollars américains (3,2 milliards de dollars américains en 2010). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées. Le montant de ces facilités s'établissait à 3,8 milliards de dollars américains au 31 octobre 2011 (3,8 milliards de dollars américains en 2010), sur lesquelles aucune tranche n'a été prélevée.

BMO agit aussi comme contrepartie à des contrats sur instruments dérivés avec l'entité, qui servent à gérer le risque de taux d'intérêt. La juste valeur des contrats sur instruments dérivés en cours avec l'entité, comptabilisée dans notre bilan consolidé à titre d'actif dérivé, était de 4,7 millions de dollars au 31 octobre 2011 (2,2 millions en 2010). BMO n'a pas été tenu de consolider l'entité selon les PCGR du Canada, puisqu'un billet pour pertes prévues a été émis par l'entité à l'intention d'un tiers. Il appartient au détenteur du billet de consolider l'entité puisque c'est lui qui assume la plus grande part de l'exposition aux pertes prévues.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec l'entité, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés à leur juste valeur, et nous ne percevons plus de frais pour la gestion de l'entité.

### Entité de protection de crédit

Nous soutenons également Apex Trust (Apex), entité ad hoc canadienne, qui détient douze tranches de titres de crédit de sociétés diversifiées, bénéficiant chacune des avantages d'une protection de premier niveau. Les douze tranches d'Apex ont une exposition à quelque 440 titres de crédit de sociétés, diversifiées sur le plan des régions et des secteurs. Environ 70 % de ces titres sont de catégorie investissement (25,2 % ayant une cote supérieure à BBB et 44,7 % étant cotés BBB) et 30 % ont une cote moindre qu'une cote de catégorie investissement. La cote de nombreux titres de crédit de sociétés s'est stabilisée en 2010, le nombre de titres sous examen en vue d'une révision à la baisse ayant diminué et celui de titres sous examen en vue d'une révision à la hausse ayant augmenté. Cette tendance s'est poursuivie en 2011.

Apex a émis 2,2 milliards de dollars de billets (les billets d'Apex) d'une durée résiduelle de deux et cinq ans. BMO a couvert son exposition au portefeuille de billets d'Apex. Compte tenu de ces couvertures, BMO n'a aucune exposition nette, par l'intermédiaire des billets d'Apex, aux pertes sur créances réalisées dans les tranches.

De plus, une facilité de financement de premier rang de 1,13 milliard de dollars a été mise à la disposition d'Apex en vue du financement des appels de sûretés à la suite de variations de l'évaluation à la valeur de marché des swaps sur défaillance sous-jacents, BMO fournissant 1,03 milliard de cette facilité. Nous avons couvert la première tranche de 515 millions de dollars des pertes liées à notre exposition de 1,03 milliard aux termes de la facilité de financement de premier rang. Aux 31 octobre 2011 et 2010, aucune tranche de l'engagement de BMO dans le cadre de la facilité de premier rang était avancée.

BMO a conclu des contrats de swap sur défaillance sur les positions notionnelles nettes avec les contreparties aux swaps ainsi que des swaps de compensation avec l'entité. Compte tenu de ces contrats, BMO est exposé à des pertes sur la valeur nominale excédant la valeur des billets d'Apex et de la facilité de financement de premier rang d'un montant total de 3,33 milliards de dollars. L'arrivée à échéance des contrats selon leur valeur nominale est répartie de la façon suivante : 24 % en 2012, 40 % en 2013, 6 % en 2014 et 30 % en 2016.

Les pertes sur créances réalisées ne sont engagées par Apex que si les pertes sur défaillance liées aux titres de crédit de sociétés dépassent la protection de premier niveau d'une tranche. Comme il est présenté en détail ci-après, une part importante des positions d'Apex bénéficie d'une protection importante de premier niveau. En 2010 et en 2011, les changements de la protection de premier niveau ont été négligeables.

Deux des douze tranches comportent une protection de premier niveau plus faible que les autres. Si des pertes avaient été réalisées par les détenteurs des billets d'Apex sur la totalité du montant notionnel de 1 217 millions de dollars des deux tranches les plus faibles, le risque auquel BMO est exposé serait de néant étant donné les couvertures en place. Les dix autres tranches, dont le montant notionnel total net s'établit à 20,1 milliards de dollars, ont été cotées de A (faible) à AAA et comportent d'importantes protections de premier niveau, allant de 12 % à 29 %, soit une moyenne pondérée de 23 %. La tranche dont l'échéance est la plus éloignée, soit celle échéant en 2016, comporte une protection de premier niveau contre les pertes de 28 %.

L'exposition notionnelle nette d'Apex aux émetteurs en Grèce, en Italie et en Espagne représentait respectivement 0,5 %, 1,3 % et 1,1 % de son exposition notionnelle totale. L'exposition notionnelle nette aux douze autres pays ayant l'euro comme monnaie commune représentait 14,1 % de l'exposition notionnelle totale, dont une proportion de 81 % avait trait à des titres de catégorie investissement selon S&P (72 % selon Moody's). L'exposition notionnelle aux autres pays européens représentait 16,2 % de l'exposition notionnelle totale, dont une proportion de 70 % avait trait à des titres de catégorie investissement selon S&P (65 % selon Moody's). La Banque est bien protégée grâce à la protection de premier niveau et aux couvertures en place, tel qu'il est décrit précédemment.

### Entités de gestion de placements structurés

Nous avons consenti du financement de premier rang au moyen d'une facilité de prêt à Links Finance Corporation (Links) et à Parkland Finance Corporation (Parkland), deux entités de gestion de placements structurés de Londres gérées par BMO. Notre risque de perte relativement à ces entités de gestion de placements structurés est lié à la facilité de crédit qui a été établie pour financer le remboursement des billets de premier rang des entités de gestion de placements structurés et aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles. Nous détenons également des billets de capital subordonnés de ces entités de gestion de placements structurés d'une valeur comptable de néant.

La juste valeur de nos contrats sur instruments dérivés conclus avec ces entités de gestion de placements structurés est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 19 millions de dollars (30 millions en 2010). Pour la gestion de ces portefeuilles, nous avons touché des frais de gestion de placement de 4 millions de dollars en 2011 et de 2 millions en 2010.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec ces entités, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés qui leur sont associés à leur juste valeur.

Nous fournissons un soutien de premier rang pour le financement de Links et de Parkland au moyen de facilités de crédit de BMO, ce qui permet à ces entités de maintenir la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée et en tenant compte de leur valeur.

Au 31 octobre 2011, les montants prélevés sur les facilités totalisaient 2,6 milliards de dollars américains et 230 millions d'euros (4,3 milliards de dollars américains et 478 millions d'euros en 2010) pour Links et Parkland, respectivement. Les facilités de crédit totalisaient 2,7 milliards de dollars américains pour Links et 260 millions d'euros pour Parkland au 31 octobre 2011. Les avances

consenties dans le cadre des facilités de crédit sont d'un rang supérieur à celui des billets de capital subordonnés des entités de gestion de placements structurés. Conformément à la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée, le rythme de vente des actifs a été modéré en 2011. Nous prévoyons actuellement que les entités de gestion de placements structurés continueront de suivre la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée en fonction des conditions du marché. La somme totale utilisée dans le cadre des facilités de crédit est principalement influencée par le rythme et le prix des ventes des actifs et par les échéances des actifs. Selon ces facteurs, les montants financés devraient diminuer comparativement aux niveaux actuels. Nous prévoyons des arrivées à échéance et des rachats d'actifs de 595 millions de dollars américains et de 63 millions d'euros en 2012, et de 523 millions de dollars américains et de 63 millions d'euros en 2013. Les actifs restants viendront à échéance au fil du temps.

La valeur nominale des actifs détenus par Links et Parkland totalise respectivement 3,3 milliards de dollars américains et 337 millions d'euros (5,3 milliards de dollars américains et 624 millions d'euros en 2010). La valeur de marché des actifs détenus par Links et Parkland, y compris les couvertures et les équivalents de trésorerie, totalise respectivement 2,6 milliards de dollars américains et 285 millions d'euros (4,4 milliards de dollars américains et 551 millions d'euros en 2010). En 2011, des actifs totalisant 766 millions de dollars américains pour Links et 85 millions d'euros pour Parkland sont arrivés à échéance ou ont été remboursés. De plus, des actifs de 1,2 milliard de dollars américains pour Links et de 182 millions d'euros pour Parkland ont été vendus. Les détenteurs de billets de capital des entités de gestion de placements structurés vont continuer à assumer le risque économique lié aux pertes réelles jusqu'à concurrence de la valeur totale de leur investissement. Au 31 octobre 2011, la valeur comptable des billets de capital subordonnés de Links et de Parkland était respectivement de 440 millions de dollars américains et de 104 millions d'euros. Tant pour Links que pour Parkland, BMO croit que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés continue d'être supérieure aux pertes prévues.

Links détient un portefeuille de titres de créance, y compris des titres de créance subordonnés de banques commerciales (45 %) (dont 58 % se rapportent à des banques européennes), des titres adossés à des obligations avec flux groupés et des titres garantis par des prêts dont les actifs sous-jacents sont essentiellement des obligations de sociétés (9 %), des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (19 %) et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (10 %). Une tranche de 60 % des actifs de Links est investie aux États-Unis, une tranche de 38 % en Europe, et une tranche de 2 % dans d'autres pays. Environ 35 % des titres de créance de Links ont reçu une cote de Aa3 ou supérieure de Moody's (45 % en 2010), et 87 % ont reçu la cote de catégorie investissement (88 % en 2010). Environ 27 % des titres ont reçu la cote AA- ou supérieure de S&P (39 % en 2010), et 89 % ont reçu la cote de catégorie investissement (90 % en 2010). Comparativement à Links, Parkland compte une proportion plus forte d'actifs ayant une cote de crédit élevée. Une tranche de 73 % des actifs de Parkland est investie en Europe et une tranche de 22 % est investie aux États-Unis, la tranche résiduelle étant investie en Australie et au Canada. Certaines des cotes de crédit des titres de créance que Parkland détient sont sous surveillance en vue d'une révision à la baisse possible.

Tant Links que Parkland ont une exposition à l'Europe. Aucune entité n'a d'exposition directe au risque de crédit par l'intermédiaire d'émetteurs en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne. L'exposition indirecte des entités de gestion de placements structurés aux émetteurs de ces pays par l'intermédiaire des placements en titres adossés à des obligations avec flux groupés et en titres garantis par des prêts se chiffrait à environ 13 millions de dollars au 31 octobre 2011. La valeur nominale de l'exposition des entités de gestion de placements structurés aux pays de la zone euro s'établissait à 558 millions de dollars, dont une proportion de 44 % avait trait à des émetteurs en France, de 39 % avait trait à des émetteurs des Pays-Bas, de 16 % avait trait à des émetteurs en Allemagne et de 1 % avait trait à des émetteurs dans d'autres pays. Une tranche d'environ 422 millions de dollars, ou de 76 %, était liée à des titres de créance subordonnés de banques, et 95 % de ces titres de créance étaient de catégorie investissement. La valeur nominale de l'exposition des entités de gestion de placements structurés au reste des pays européens se chiffrait à 899 millions de dollars, dont une proportion de 88 % avait trait à des émetteurs au Royaume-Uni, de 5 % avait trait à des émetteurs en Suisse, de 5 % avait trait à des émetteurs au Danemark et de 2 % avait trait à des émetteurs dans d'autres pays. Une tranche d'environ 484 millions de dollars, ou de 54 %, était liée à des titres de créance subordonnés de banques, et environ 95 % de ces titres de créance étaient de catégorie investissement.

## Exposition à d'autres instruments financiers désignés, incluant les titres garantis par des créances et les titres garantis par des prêts

Les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente de BMO comprennent des titres garantis par des créances et des titres garantis par des prêts, qui sont tous en voie de liquidation. La plupart de nos titres garantis par des créances et de nos titres garantis par des prêts sont couverts par d'autres grandes institutions financières. L'exposition non couverte aux titres garantis par des créances se chiffrait à 337 millions de dollars, et les participations non couvertes dans des titres garantis par des prêts étaient peu élevées, avec une valeur comptable de 13 millions de dollars. L'exposition couverte à des titres garantis par des créances de 223 millions de dollars avait une valeur comptable de 63 millions à la fin de l'exercice, et un montant de 160 millions est recouvrable aux termes de couvertures connexes auprès d'une institution financière ayant une cote de BBB+ attribuée par S&P. L'exposition couverte à des titres garantis par des prêts de 891 millions de dollars avait une valeur comptable de 844 millions à la fin de l'exercice, et un montant de 47 millions est recouvrable aux termes de couvertures connexes auprès d'un assureur spécialisé ayant une cote de AA+ attribuée par S&P.

Les titres sous-jacents aux titres garantis par des créances et aux titres garantis par des prêts comprennent une gamme étendue d'actifs de sociétés. La valeur de la participation de BMO dans les couvertures auprès de la contrepartie ayant une cote de BBB+ mentionnée précédemment est soutenue par la garantie fournie, à l'exception de montants relativement faibles, autorisée aux termes des accords avec la contrepartie. Aux fins de la présentation de l'information pour 2011, des titres garantis par des prêts de 363 millions de dollars ayant une valeur de marché de 337 millions de dollars et des cotes de crédit allant de AA- à AAA sont réputés être non couverts étant donné que les swaps sur défaillance en vigueur ont été conclus avec une contrepartie qui n'est plus considérée en exploitation.

Le portefeuille comprend des valeurs liées à des opérations visant des swaps sur défaillance qui se rapportent à des titres garantis par des créances dans lesquels nous n'avons pas de participations. Des protections par swaps sur défaillance de 0,5 milliard de dollars américains achetées à une contrepartie qui est une société d'instruments dérivés de crédit ont une valeur de marché de 40 millions de dollars à la fin de l'exercice (avant déduction des rajustements d'évaluation de crédit d'un montant de 20 millions de dollars) et présentent une compensation connexe à la protection par swaps sur défaillance de 0,5 milliard de dollars américains fournie à une autre institution financière en notre qualité d'intermédiaire. La cote de crédit des instruments dérivés de crédit de la contrepartie est Ba1, et la sûreté sous-jacente à cette exposition est constituée d'un groupe de titres de crédit de sociétés et d'États très diversifiés. Le groupe compte 89 titres de crédit, dont une proportion de 77 % est de catégorie investissement, et présente une protection de premier niveau contre les pertes de 9,6 %.

Au cours de l'exercice, nous avons conclu des swaps sur défaillance se rapportant à des titres garantis par des créances d'une valeur notionnelle de 1 milliard de dollars américains à l'égard desquels nous avons fourni une protection de crédit en notre qualité d'intermédiaire. Nous détenons toujours la participation connexe dans la protection des swaps sur défaillance de 1 milliard de dollars fournie par une contrepartie qui est une société d'instruments dérivés de crédit ayant une note de crédit de Caa1, cette participation ayant une valeur comptable de 34 millions de dollars à la fin de l'exercice (avant déduction des rajustements d'évaluation de crédit d'un montant de 24 millions de dollars).

## Soldes européens

L'exposition directe de BMO à la Grèce, à l'Irlande, à l'Italie, au Portugal et à l'Espagne relève essentiellement de banques à l'égard de produits de financement du commerce et de produits de négociation. L'exposition, qui se chiffre à 203 millions de dollars, demeure peu élevée. Par ailleurs, notre filiale irlandaise est tenue de maintenir des réserves à la banque centrale d'Irlande, lesquelles totalisaient 163 millions de dollars à la fin de l'exercice.

Notre exposition directe aux autres pays de la zone euro (soit les 12 autres pays qui ont l'euro comme monnaie commune) totalisait environ 5,1 milliards de dollars, dont une proportion d'environ 91 % a trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA. Notre exposition directe au reste des pays européens a totalisé environ 4,8 milliards de dollars, dont une tranche de 98 % est liée à des contreparties dans des pays auxquels S&P et Moody's ont attribué une cote de Aaa ou AAA. Une partie importante de l'exposition à des États souverains a trait à des produits à court terme négociables en espèces, alors que l'exposition à des banques a trait à des instruments de négociation à court terme, à des titres de créance à court terme, à des positions sur dérivés et à des lettres de crédit et à des garanties.

Les détails de ces expositions sont montrés dans le tableau qui suit.

Outre les expositions montrées dans le tableau, nous sommes exposés à des institutions européennes supranationales à hauteur de 0,8 milliard de dollars, et ces expositions ont trait essentiellement à des produits à court terme négociables en espèces.



## Exposition aux pays européens par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2011	Prêts 1)				Titres 2)				Opérations de type mise en pension 3)		Dérivés 4)				Exposition totale			
	Banques		Sociétés		États souverains 5)		Total		Total		Banques		Sociétés			États souverains 5)		Total
Pays																		
<b>Grèce-Irlande-Italie-Portugal-Espagne</b>																		
Grèce	3	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Irlande 6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	13	13
Italie	1	-	-	1	-	28	10	38	-	15	-	-	-	-	-	-	15	54
Portugal	21	50	-	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71
Espagne	52	-	-	52	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	10	62
<b>Total - Grèce-Irlande-Italie-Portugal-Espagne</b>	<b>77</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>127</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>203</b>
<b>Pays de la zone euro (exclusion faite de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne)</b>																		
Autriche	90	-	-	90	14	42	199	255	-	7	-	-	-	-	-	7	7	352
Bélgique	126	207	-	333	67	-	-	67	-	36	6	-	-	-	2	44	44	444
Finlande	-	5	-	5	-	-	425	425	-	-	-	-	-	-	-	-	-	430
France	61	-	-	61	-	-	884	884	2	96	-	-	-	-	-	96	96	1 043
Allemagne	25	102	-	127	-	4	1 516	1 520	2	65	-	-	-	-	-	65	65	1 714
Luxembourg	206	40	-	246	-	4	-	4	-	5	1	-	-	-	-	6	6	256
Pays-Bas	42	189	-	231	29	6	520	555	2	32	-	-	-	-	-	32	32	820
Autres 7)	3	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	5
<b>Total - zone euro (exclusion faite de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne)</b>	<b>553</b>	<b>543</b>	<b>-</b>	<b>1 096</b>	<b>110</b>	<b>56</b>	<b>3 544</b>	<b>3 710</b>	<b>6</b>	<b>241</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>252</b>	<b>4 252</b>	<b>5 064</b>
<b>Reste de l'Europe</b>																		
Danemark	277	-	-	277	-	-	1 134	1 134	-	36	-	-	-	-	-	36	36	1 447
Norvège	16	-	-	16	380	-	652	1 032	-	-	-	-	-	-	24	24	24	1 072
Royaume-Uni	138	343	-	481	37	40	1 219	1 296	8	230	11	-	-	-	-	241	241	2 026
Autres 7)	114	17	-	131	1	-	3	4	10	68	24	-	-	-	-	92	92	237
<b>Total - reste de l'Europe</b>	<b>545</b>	<b>360</b>	<b>-</b>	<b>905</b>	<b>418</b>	<b>40</b>	<b>3 008</b>	<b>3 466</b>	<b>18</b>	<b>334</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>393</b>	<b>4 782</b>	
<b>Total - Europe 8)</b>	<b>1 175</b>	<b>953</b>	<b>-</b>	<b>2 128</b>	<b>528</b>	<b>124</b>	<b>6 562</b>	<b>7 214</b>	<b>24</b>	<b>613</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>683</b>	<b>10 049</b>	

- 1) Les prêts comprennent les prêts financés, les produits de financement du commerce et les engagements non financés de 715 millions de dollars.
- 2) Les titres comprennent les produits en espèces, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables (équivalant aux positions nettes de compensation en compte).
- 3) Les opérations de type mise en pension sont effectuées avec des contreparties qui sont des banques. Les expositions correspondent à l'exposition brute actuelle, avec les compensations liées aux garanties.
- 4) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, et comprennent les compensations. Les montants sont présentés déduction faite des compensations liées aux garanties de 1,03 milliard de dollars pour les contreparties dont un soutien du crédit est en vigueur. Le montant total des compensations liées aux garanties est de 1,03 milliard de dollars.

- 5) L'en-tête États souverains comprend les produits en espèces de banques garanties par des États.
- 6) Exclut les réserves de 163 millions de dollars de la filiale irlandaise auprès de la banque centrale d'Irlande.
- 7) Les autres pays comprennent les pays pour lesquels l'exposition est de moins de 200 millions de dollars.
- 8) Pour des renseignements sur l'exposition aux pays européens de notre entité de titrisation américaine des clients et de notre entité de protection du crédit aux pays européens, voir la page 67. Pour des renseignements sur l'exposition aux pays européens de nos entités de gestion de placements structurés, voir la page 67. Les expositions de ces entités ne sont pas prises en compte dans le tableau.

## Évolution de la réglementation aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président Obama des États-Unis a promulgué la loi américaine intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi *Dodd-Frank*). Cette loi est d'une vaste portée, et ses réformes comprennent des règlements plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations pour compte propre et de la commandite de fonds de placement privés par les banques (mieux connues sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles et l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques. Les réformes prévoient également le renforcement de la supervision des systèmes de paiement, de compensation ou de règlement d'importance systémique, des restrictions sur les frais d'interchange et la mise sur pied d'un nouveau conseil d'organismes de réglementation voyant à la supervision de la stabilité financière afin d'accroître la stabilité grâce à la surveillance des risques systémiques liés aux entreprises du secteur financier et à leurs activités. De nombreuses dispositions de la loi *Dodd-Frank* demeurent en cours de réglementation et ces règlements n'entreront pas en vigueur avant plusieurs années. C'est pourquoi il est difficile pour le moment d'en estimer l'incidence globale sur BMO et sur les entreprises du secteur financier dans son ensemble. À mesure que la réglementation évolue, nous continuons de suivre de près les faits nouveaux afin de nous assurer que nous sommes en bonne position pour prendre les mesures qui s'imposent et mettre en œuvre les changements nécessaires. Nous prévoyons une hausse des coûts liés à la conformité et, compte tenu de la complexité et de l'étendue des changements de réglementation, nous veillerons à bien en gérer les répercussions.

Les organismes de réglementation bancaire fédéraux américains et la Securities and Exchange Commission ont conjointement publié des propositions de règlement pour appliquer la règle Volcker, en vertu de laquelle il est interdit aux établissements bancaires et à leurs sociétés affiliées d'effectuer certaines opérations pour leur propre compte et d'avoir certains liens avec des fonds de couverture et des fonds de capital-investissement. Dans sa version proposée actuellement, la règle exige l'instauration d'un programme de conformité élargi et la surveillance de certaines mesures du risque quantitatif à compter du 16 juillet 2012. Les établissements bancaires actuels devront assujettir leurs activités existantes à la règle Volcker d'ici juillet 2014. De plus, en vertu de la loi *Dodd-Frank*, les produits dérivés hors cote seront assujettis à un régime de réglementation étendu. Certains produits dérivés devront faire l'objet d'une compensation centrale ou devront être négociés en bourse. Les règlements à l'égard de l'inscription, de la présentation des informations, de l'attitude commerciale et des exigences en matière de capital et de marges sont en voie d'être achevés. BMO évalue à l'heure actuelle l'incidence des règles proposées sur ses activités et s'y prépare.

Les restrictions à l'égard des frais d'interchange conformément à la loi *Dodd-Frank* sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et devraient se traduire par une baisse du revenu net avant impôts annualisé de PE États-Unis d'environ 40 millions de dollars américains, après prise en compte de l'effet atténuant des mesures prises par la direction.

# Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

## Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 75 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (65 milliards en 2010). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 129.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

## Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Nos droits dans des EDDV sont expliqués principalement dans les sections Entités de titrisation soutenues par BMO et Entités de gestion de placements structurés aux pages 66 à 68, de même qu'à la section Comptabilisation des entités à détenteurs de droits variables aux pages 71 et 72. Une analyse des fiducies de capital et de financement est présentée ci-après.

## Fiducies de capital et de financement

La Fiducie de billets secondaires BMO (fiducie de billets secondaires) a été constituée pour émettre des billets secondaires BMO – série A (les billets de la fiducie de billets secondaires – série A) dont le produit a servi à acheter de BMO un billet de dépôt de premier rang. Au 31 octobre 2011, des billets de la fiducie de billets secondaires – série A d'un montant de 800 millions de dollars étaient en cours. Nous détenons toutes les parts avec droit de vote en circulation de la fiducie de billets secondaires et devrions les détenir en permanence tant que les billets de la fiducie de billets secondaires seront en cours. Nous n'avons pas l'obligation de consolider la fiducie de billets secondaires. BMO ne prévoit pas la dissoudre tant que les billets de la fiducie de billets secondaires seront en cours, sauf si cette fiducie a des fonds suffisants pour payer le prix de rachat de ces billets et seulement si le BSIF donne son approbation. Nous fournissons une facilité de crédit de 30 millions de dollars à cette fiducie, dont 5 millions avaient été utilisés au 31 octobre 2011 (5 millions en 2010). Nous garantissons le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets de la fiducie de billets secondaires sur une base subordonnée.

En 2009, la Fiducie de capital BMO II (fiducie II) a été créée en vue de mobiliser du capital au moyen de l'émission de billets BMO de première catégorie – série A. Au 31 octobre 2011, des billets BMO de première catégorie – série A d'un montant de 450 millions de dollars étaient en cours. La fiducie II a utilisé le produit de ce placement pour acheter de BMO un billet de dépôt de premier rang. Nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie.

## Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance et des options position vendeur), ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 62 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (65 milliards en 2010). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 132, donne plus de détails concernant ces contrats.

# Principales estimations comptables

Les notes afférentes aux états financiers consolidés du 31 octobre 2011 de BMO présentent un résumé de nos principales estimations comptables. Les estimations dont il est question ci-dessous sont particulièrement importantes parce qu'elles exigent que la direction pose des jugements importants. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

## Acquisition de M&I

La Banque a comptabilisé les actifs acquis et les passifs pris en charge de M&I à leur juste valeur à la date d'acquisition. Nous avons suivi nos procédures établies pour évaluer la juste valeur des instruments financiers comme les titres et les dérivés. Se reporter à la section Instruments financiers évalués à leur juste valeur pour plus de détails. D'autres estimations comptables importantes ont été utilisées pour évaluer les prêts et les dépôts.

## Prêts

Des jugements et des hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de M&I. Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. Pour ce faire, il faut estimer les flux de trésorerie prévus qui devraient être reçus et établir le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le rythme des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles.

Après l'établissement de la juste valeur initiale, les prêts productifs acquis seront soumis au processus de réexamen du crédit applicables aux prêts montés par la Banque. Se reporter à la section Provision pour pertes sur créances pour plus de détails.

Les prêts douteux acquis ont subi une détérioration de la qualité du crédit entre le moment où ils ont été montés et celui où ils ont été acquis, et il est probable que la Banque sera incapable de recouvrer toutes les sommes contractuelles requises, que ce soit des remboursements de capital ou des paiements d'intérêts. Après l'acquisition des prêts, nous continuons d'estimer les flux de trésorerie prévus qui devraient être touchés sur la durée des prêts. L'évaluation des flux de trésorerie prévus requiert des hypothèses et des jugements comparables à ceux décrits précédemment en ce qui a trait à l'établissement de la juste valeur initiale. Les variations des flux de trésorerie prévus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

### Dépôts

Le passif-dépôts de M&I a été comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur requiert l'estimation des flux de trésorerie prévus qui devront être payés et l'établissement du taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que la Banque effectue un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que la Banque a payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

### Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances rajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimative. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimative, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue finale est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux qui peuvent influencer sur les affaires des entreprises dans un secteur déterminé et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

Une de nos principales mesures de rendement est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix derniers exercices, pour notre groupe de référence canadien, ce ratio annuel moyen a varié de 1,24 %, son plus haut niveau atteint en 2002, à 0,17 %, son plus bas niveau atteint en 2004.

Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquions ces ratios au solde net moyen des prêts et acceptations en 2011, notre dotation à la provision pour pertes sur créances irait de 2 314 millions de dollars à 317 millions. Pour l'exercice 2011, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 857 millions de dollars.

On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit, à la page 83, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 126.

### Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise les titres et les instruments dérivés à leur juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif dérivé, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2011 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 171.

Les modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Aussi effectuons-nous certains rajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces rajustements à la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité, de considérations relatives à l'évaluation, des frais d'administration et des frais de clôture. Par exemple, le rajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés introduit le risque de crédit dans notre évaluation des justes

valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les rajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur.

Les méthodes utilisées pour calculer ces rajustements sont révisées régulièrement pour s'assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

### Rajustements d'évaluation (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010
Risque de crédit	134	109
Risque de liquidité	21	51
Frais d'administration	10	9
Autres	60	43
	225	212

Les rajustements d'évaluation apportés aux estimations aux fins des modèles pour parvenir à la juste valeur ont été plus élevés en 2011. La diminution du rajustement lié au risque de crédit est attribuable au rétrécissement des écarts de taux relatifs entre BMO et ses contreparties.

### Comptabilisation des opérations de titrisation

Lorsque des prêts sont titrisés, nous comptabilisons un gain ou une perte sur la vente. Pour déterminer le gain ou la perte, la direction doit estimer la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus en se fondant sur des estimations du montant des intérêts et des frais qui seront perçus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la partie des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance, des pertes sur créances, de la juste valeur des frais de gestion et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs estimatifs. Les flux de trésorerie réels peuvent différer considérablement des estimations de la direction. Si les estimations des flux de trésorerie futurs avaient été différentes, le gain tiré des opérations de titrisation comptabilisé en résultat l'aurait également été.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des opérations de titrisation, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 133.

### Comptabilisation des entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus.

Nous déterminons si une entité est une EDDV et si BMO détient des droits variables dans cette EDDV en nous fondant essentiellement sur des analyses quantitatives. Nous avons exécuté divers processus d'estimation complexes comportant des facteurs qualitatifs et quantitatifs qui servent à calculer et à analyser les pertes prévues d'une EDDV et ses rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à répartir les pertes prévues et les rendements résiduels prévus entre les diverses parties détenant des droits variables. L'analyse nous permet de déterminer quelle partie est exposée à la majorité des pertes prévues ou pourrait bénéficier de la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV et, par conséquent, d'établir qui devrait consolider l'entité.

En ce qui a trait à l'entité de protection de crédit Apex, aux entités de gestion de placements structurés Links et Parkland ainsi qu'à notre conduit multicédants américain, nous serons tenus de consolider ces EDDV aux termes des IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010. Des renseignements supplémentaires sur la comptabilisation selon les IFRS figurent à la section Modifications futures de conventions comptables - IFRS, à la page 73.

Conformément aux IFRS, nous devons réexaminer si la consolidation est obligatoire lorsque notre obligation d'assumer les pertes prévues augmente ou

lorsque nous développons des habiletés pour prendre des décisions au fil des arrangements contractuels. Dans le cas de nos conduits multicédants canadiens, les événements donnant lieu à un réexamen incluent l'achat par BMO de PCAA émis par les entités et l'octroi de concours de trésorerie supplémentaires ou d'un rehaussement de crédit. Comme BMO achète et vend régulièrement du PCAA émis par ses conduits multicédants canadiens, nous surveillons continuellement notre exposition aux pertes prévues afin de nous assurer qu'ils ne s'approchent pas des seuils de consolidation.

On trouvera d'autres renseignements sur les relations de BMO avec des EDDV aux pages 71 et 72, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 136.

### Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaire indépendants calculent les charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs de BMO en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochains exercices. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition visée pour les actifs des régimes et le taux de rendement estimé pour chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements prévus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, relativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement prévus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages sociaux futurs, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 158.

### Moins-values durables

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada ou des États-Unis, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Nous soumettons les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Un placement est considéré comme s'étant déprécié si une perte non réalisée sur un titre de participation représente une moins-value qui est considérée comme durable. Pour faire cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels que le type de placement, la durée de la période pendant laquelle sa juste valeur a été inférieure au coût et l'importance de cet écart, la situation financière de l'émetteur et les perspectives à court terme le concernant, ainsi que notre intention et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que sa valeur remonte. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, puisque nous prévoyons réaliser la pleine valeur du placement en le conservant jusqu'à son échéance ou jusqu'à ce qu'il retrouve sa pleine valeur.

À la fin de l'exercice 2011, le total des pertes non réalisées sur des titres dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 52 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 8 millions, se rapportait à des titres dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes non réalisées résultaient de hausses de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 122.

### Impôts sur les bénéfices

Le calcul de la charge d'impôts sur les bénéfices est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur les bénéfices, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts futurs. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur les bénéfices pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur les bénéfices à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 164.

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de chaque groupe de secteurs d'activité afin de vérifier que la juste valeur du groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe dépassait sa juste valeur, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. Pour déterminer la juste valeur, nous utilisons des modèles d'évaluation internes, tels des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, conformes à ceux qui sont utilisés lors d'une acquisition. Ces modèles dépendent d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2011, la juste valeur estimative de chacun de nos groupes de secteurs d'activité était supérieure à sa valeur comptable.

Les actifs incorporels sont amortis par imputations au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Aucun actif incorporel n'a une durée de vie indéfinie. Nous soumettons les actifs incorporels à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, aucun actif incorporel n'a fait l'objet d'une telle dépréciation.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition des écarts d'acquisition et des actifs incorporels de BMO à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 147.

### Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs s'explique par un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement et pourrait par conséquent avoir une incidence sur l'évaluation des passifs au titre des sinistres et des indemnités. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le revenu net enregistrerait une hausse d'environ 88 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du revenu net d'environ 82 millions de dollars.

### Passifs éventuels

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions pour pertes éventuelles liées à des litiges sont comptabilisées lorsqu'il semble probable que BMO subira une perte et que le montant de cette perte peut être raisonnablement estimé. La direction de BMO ainsi que des experts internes et externes participent à l'évaluation des probabilités et à l'estimation des sommes en cause. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites peuvent être considérablement plus élevés ou moins élevés que le montant des provisions. On trouvera d'autres renseignements sur les passifs éventuels à la note 28 afférente aux états financiers, à la page 170.

# Modifications de conventions comptables en 2011

Il n'y a pas eu de modification de convention comptable en 2011.

## Modifications futures de conventions comptables – IFRS

### Passage aux Normes internationales d'information financière

Les sociétés ouvertes canadiennes sont tenues d'établir leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, nous adopterons les IFRS comme référentiel pour la préparation de nos états financiers consolidés. Nous présenterons nos résultats financiers du trimestre se clôturant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS. Nous fournirons également des données comparatives établies selon les IFRS, dont un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2010, date de la transition. Notre bilan d'ouverture provisoire ainsi qu'un sommaire de l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sont présentés ci-après.

Nous avons presque mené à terme le projet que nous menions à l'échelle de l'entreprise pour effectuer le passage aux IFRS. Nous avons achevé l'étape d'examen et d'évaluation diagnostiques et celle de mise en œuvre et de formation. Nous avons également achevé l'étape de la mise au point des contrôles et des procédures nécessaires au retraitement de notre bilan d'ouverture et des résultats financiers de 2011 conformément aux IFRS, et nous avons terminé la prise des décisions concernant les choix de méthodes que nous serons autorisés à faire en vertu des IFRS. Nous avons terminé notre bilan d'ouverture retraité provisoire et nous sommes en voie d'achever le retraitement de nos résultats financiers de 2011 selon les IFRS.

Les principales modifications comptables découlant de l'adoption des IFRS touchent les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la titrisation d'actifs, la consolidation et le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des établissements à l'étranger. Les différences entre les conventions comptables adoptées par BMO et celles exigées aux termes des IFRS à l'égard de ces éléments, conjuguées à nos décisions quant aux exemptions facultatives liées à l'application rétroactive des IFRS, se traduiront par des écarts d'évaluation et de comptabilisation au moment de la transition aux IFRS. L'incidence nette de ces écarts sera comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués (bénéfices non répartis, en PCGR), ce qui influera sur les capitaux propres, sauf en ce qui concerne l'incidence liée au cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des établissements à l'étranger, qui est déjà comptabilisée dans les capitaux propres. Ces incidences se répercuteront également sur nos ratios de capital, sauf en ce qui concerne le cumul des autres éléments de la perte globale (cumul des autres éléments de la perte étendue, en PCGR) attribuable à la conversion des établissements à l'étranger, qui n'aura pas d'incidence sur nos ratios de capital.

L'information qui suit est fournie de manière à aider les lecteurs de nos états financiers à mieux comprendre l'incidence prévue de notre passage aux IFRS sur nos états financiers consolidés. Cette information tient compte des choix liés à l'adoption de l'IFRS 1, la norme sur la première application, de nos choix de méthodes comptables selon les IFRS et de notre bilan d'ouverture retraité provisoire en IFRS. Le principe général inhérent à l'IFRS 1 est l'application rétroactive, de sorte que notre bilan d'ouverture aux fins des états financiers des exercices de comparaison devra être retraité comme si BMO avait toujours appliqué les IFRS, et l'incidence nette devra être présentée comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. Cependant, l'IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive complète. Lors de la préparation de notre bilan d'ouverture provisoire conformément à l'IFRS 1, nous avons appliqué certaines exemptions facultatives ainsi que les exceptions obligatoires à l'application rétroactive complète, tel qu'il est décrit ci-après.

### Exemptions à l'application rétroactive complète adoptées par BMO

BMO a choisi d'appliquer les exemptions facultatives à l'application rétroactive complète suivantes :

- Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs – Nous avons choisi de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulés (le cumul total des gains et des pertes actuariels, en PCGR) au 1<sup>er</sup> novembre 2010 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués en ce qui a trait à la totalité de nos régimes d'avantages du personnel (régimes d'avantages sociaux, en PCGR).
- Regroupements d'entreprises – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 3, la norme sur les regroupements d'entreprises, pour comptabiliser les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010.
- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (transactions liées à des paiements à base d'actions, en PCGR) – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2, la norme portant sur les paiements fondés sur des actions, pour comptabiliser les instruments de capitaux propres

attribués le ou avant le 7 novembre 2002 ou les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits auront été acquis avant la date de transition. Nous avons également choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2 pour comptabiliser les passifs découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui ont été réglés en espèces avant la date de transition.

- Écarts de conversions cumulés – Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des établissements à l'étranger à la date de transition, et de comptabiliser le rajustement dans le solde d'ouverture des résultats non distribués.
- Décomptabilisation des actifs et des passifs financiers – Nous avons choisi d'appliquer à nos prêts titrisés les dispositions liées à la décomptabilisation de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, de façon prospective pour les transactions de titrisation ayant eu lieu le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- Désignation des instruments financiers constatés précédemment – Nous avons choisi de désigner des obligations hypothécaires du Canada d'un montant de 3 477 millions de dollars comme des titres disponibles à la vente à la date de transition. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue). Ces obligations étaient auparavant désignées comme des titres détenus à des fins de transaction et étaient évaluées à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les revenus de négociation. Ces obligations procuraient une couverture économique dans le cadre de la vente de prêts hypothécaires par l'intermédiaire du programme de titrisation d'un tiers conformément aux PCGR du Canada. Selon les IFRS, cette couverture économique ne sera plus nécessaire puisque ces prêts hypothécaires demeureront dans notre bilan.

### Exceptions obligatoires à l'application rétroactive

BMO a appliqué les exceptions obligatoires à l'application rétroactive complète suivantes :

- Comptabilité de couverture – Seules les relations de couverture qui remplissent les critères de la comptabilité de couverture selon les IFRS à la date de transition sont comptabilisées comme des couvertures dans nos résultats selon les IFRS.
- Estimations – Les connaissances acquises a posteriori n'ont pas été utilisées pour établir ou réviser des estimations; par conséquent, les estimations précédemment effectuées par BMO selon les PCGR du Canada concordent avec celles appliquées selon les IFRS.

### Choix de méthodes comptables

BMO a opté pour les choix de méthodes comptables suivantes lorsque les IFRS prévoyaient différentes options.

- Avantages de retraite et autres avantages sociaux futurs (prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, en PCGR) – Nous avons choisi de reporter les gains ou pertes non comptabilisés liés au marché sur les actifs des caisses de retraite et l'incidence des variations des taux d'actualisation ou de l'écart entre le rendement du régime et les attentes de la direction sur les obligations au titre des prestations de retraite (montants liés au marché) dans notre bilan. Nous amortissons les montants excédant 10 % des actifs de nos régimes ou des soldes des passifs au titre des prestations dans la charge de retraite sur la période résiduelle prévue de service des employés actifs. Cette méthode concorde avec la convention actuelle que nous appliquons selon les PCGR du Canada. L'autre choix possible aux termes des IFRS consiste à comptabiliser les montants liés au marché directement dans les capitaux propres.
- Investissements des banques d'affaires – Nous avons choisi de désigner certains investissements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur seront comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviendront. Les investissements non désignés à la juste valeur par le biais du résultat net seront comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, des placements à la valeur de consolidation ou des prêts, selon les caractéristiques de chaque investissement. Selon les PCGR du Canada, nous comptabilisons tous nos investissements des banques d'affaires à la juste valeur, et nous comptabilisons les variations de la juste valeur en résultat à mesure qu'elles surviennent.
- Placement dans des coentreprises – Nous avons choisi de comptabiliser nos placements dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Cette méthode concorde avec la convention actuelle que nous appliquons selon les PCGR du Canada actuels. L'autre choix possible aux termes des IFRS consiste à comptabiliser les placements dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

## Rapprochement entre le bilan consolidé établi selon les PCGR du Canada et celui établi selon les IFRS

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre notre bilan consolidé établi selon les PCGR du Canada et le bilan consolidé provisoire que nous prévoyons présenter, lequel est établi selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010, soit la date de transition. L'incidence nette sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 31 octobre 2011, du fait de la transition aux IFRS, ne devrait pas être bien différente de l'incidence nette sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires à la date de transition.

### Bilan consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2010

(en millions de dollars canadiens)	Soldes selon les PCGR du Canada	Consolidation	Titrisation d'actifs	Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	Part des actionnaires sans contrôle	Conversion du montant net des investissements dans des établissements à l'étranger	Réassurance	Autres	Total des ajustements au titre des IFRS	Soldes selon les IFRS
		(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)-(r)		
<b>Actif</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 368	27	65	-	-	-	-	-	92	17 460
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 186	-	-	-	-	-	-	-	-	3 186
Valeurs mobilières	123 399	6 638	(8 387)	-	-	-	-	(141)	(1 890)	121 509
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	-	-	-	-	-	-	-	-	28 102
Prêts	178 521	(1 975)	30 595	-	-	-	-	90	28 710	207 231
Provision pour pertes sur créances	(1 878)	56	(138)	-	-	-	-	(4)	(86)	(1 964)
Actifs divers	62 942	(628)	(34)	(1 496)	-	-	873	67	(1 218)	61 724
<b>Total de l'actif</b>	<b>411 640</b>	<b>4 118</b>	<b>22 101</b>	<b>(1 496)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>873</b>	<b>12</b>	<b>25 608</b>	<b>437 248</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts	249 251	2 687	(987)	-	-	-	-	-	1 700	250 951
Passifs divers	135 933	201	23 276	(277)	(1 338)	-	873	(4)	22 731	158 664
Dettes subordonnée	3 776	889	-	-	-	-	-	-	889	4 665
Titres d'une fiducie de capital	800	445	-	-	-	-	-	(59)	386	1 186
<b>Capitaux propres</b>										
Capital-actions	9 498	-	-	-	-	-	-	-	-	9 498
Surplus d'apport	92	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	91
Bénéfices non répartis	12 848	(104)	37	(1 219)	-	(1 135)	-	(147)	(2 568)	10 280
Cumul des autres éléments du résultat (de la perte) étendu(e)	(558)	-	(225)	-	-	1 135	-	60	970	412
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>21 880</b>	<b>(104)</b>	<b>(188)</b>	<b>(1 219)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(88)</b>	<b>(1 599)</b>	<b>20 281</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	1 338	-	-	163	1 501	1 501
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 880</b>	<b>(104)</b>	<b>(188)</b>	<b>(1 219)</b>	<b>1 338</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>(98)</b>	<b>21 782</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>411 640</b>	<b>4 118</b>	<b>22 101</b>	<b>(1 496)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>873</b>	<b>12</b>	<b>25 608</b>	<b>437 248</b>

Nous considérons que les incidences sur notre bilan d'ouverture des différences décrites dans les notes complémentaires a) à f) ci-dessous seront notables, alors que celles des notes complémentaires g) à r) ne le seront pas, prises individuellement.

#### a) Consolidation

Les exigences en matière de consolidation des IFRS touchent principalement les entités définies comme étant des entités à détenteurs de droits de vote variable (EDDV) aux termes des PCGR du Canada ou comme étant des entités ad hoc aux termes des IFRS avec lesquelles BMO a conclu des ententes dans le cours normal de ses activités. Selon les PCGR du Canada, trois modèles servent à déterminer si une entité doit être consolidée : droits de vote, EDDV et structures d'accueil admissibles. Aux termes du modèle s'appuyant sur les droits de vote, il y a consolidation lorsque la majorité des actions avec droits de vote est détenue par l'entité déclarante, sauf si les détenteurs de la majorité n'exercent pas un contrôle sur l'autre entité. Selon le modèle applicable aux EDDV, nous devons consolider ces entités si, en raison de nos investissements dans ces dernières ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la majeure partie de leurs rendements prévus, ou les deux. Selon le modèle applicable aux structures d'accueil admissibles, une entité répondant aux critères de qualification au titre de structure d'accueil admissible n'est pas consolidée. Aux termes des IFRS, une entité doit être consolidée si elle est contrôlée par la société déclarante, tel qu'il est établi dans les critères présentés dans la norme IFRS portant sur les états financiers consolidés et individuels (IAS 27) et, le cas échéant, dans la SIC-12 (soit une interprétation de l'IAS 27). Selon les IFRS, tout comme cela est le cas selon les PCGR du Canada, il y a consolidation lorsque la majorité des actions avec droits de vote est détenue par l'entité déclarante, sauf si les détenteurs de la majorité n'exercent pas un contrôle sur l'autre entité. En ce qui concerne les entités ad hoc (structures d'accueil, en PCGR), nous déterminons si les activités de ces entités sont exercées en notre nom, nous

évaluons notre exposition aux risques et aux avantages, nous analysons les pouvoirs décisionnels que nous détenons sur celles-ci, et nous déterminons si ces considérations démontrent que nous exerçons un contrôle en substance sur ces entités et que nous devons, par conséquent, en consolider les résultats. Le concept de structure d'accueil admissible n'existe pas aux termes des IFRS.

En vertu des IFRS, nous sommes tenus de consolider notre entité canadienne de protection de crédit, nos entités de gestion de placements structurés au Royaume-Uni, notre entité de titrisation américaine des clients, la Fiducie de capital BMO II et la Fiducie de billets secondaires BMO. Aux termes des PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider ces EDDV. Cinq de nos huit entités de titrisation canadienne des clients ne répondaient pas aux critères de consolidation aux termes des IFRS, ce qui correspond au traitement comptable que nous avons réservé à ces entités aux termes des PCGR du Canada.

Des renseignements sur l'ensemble de nos EDDV, y compris le total des actifs, notre exposition aux pertes et notre évaluation de l'exigence en matière de consolidation selon les PCGR du Canada, figurent à la note 9 afférente à nos états financiers, à la page 136. Des renseignements sur la Fiducie de capital BMO II et sur la Fiducie de billets secondaires BMO sont présentés aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers, aux pages 150 et 151.

#### b) Titrisation d'actifs

La titrisation consiste principalement à vendre des prêts montés par la banque à des entités hors bilan ou à des fiducies (programmes de titrisation). En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les cessions de prêts à nos programmes de titrisation et à des programmes de titrisa-

tion de tiers comme des ventes lorsque nous abandonnons le contrôle effectif sur les prêts et qu'une contrepartie, autre que des billets émis par l'entité de titrisation, a été reçue. En vertu des IFRS, les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés au sens des critères de décomptabilisation prévus dans la norme IFRS portant sur les instruments financiers (IAS 39). On considère qu'il y a un contrôle uniquement si la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont été ni transférés, ni conservés.

En vertu des IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de ces programmes de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, puisque nous avons établi que la cession de ces prêts et prêts hypothécaires ne s'était pas traduit par le transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages. Cela s'est traduit par la constatation des actifs et des passifs connexes dans nos bilans consolidés et par la reprise, à même les bénéfices non répartis à la date de transition, des gains constatés précédemment aux termes des PCGR du Canada. Conformément aux IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus, par l'entremise de nos entités de titrisation, du Programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du programme de titres adossés à des créances hypothécaires de la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, continueront d'être inscrits à notre bilan. Selon les PCGR du Canada, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes sont sortis de notre bilan.

Aux termes des PCGR du Canada, les prêts hypothécaires convertis en titres adossés à des créances hypothécaires qui n'ont pas encore été vendus à l'un des programmes de titrisation sont comptabilisés à leur juste valeur en tant que titres disponibles à la vente, tous les rajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché étant pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue). Selon les IFRS, ces prêts hypothécaires sont classés en tant que prêts et sont comptabilisés à leur coût amorti, les rajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) aux termes des PCGR faisant l'objet d'une reprise le 1<sup>er</sup> novembre 2011, soit la date de transition.

Des renseignements supplémentaires sur nos activités de titrisation d'actifs figurent à la note 8 afférente à nos états financiers, à la page 133.

#### c) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Les gains et les pertes actuariels correspondent aux gains et aux pertes liés au marché sur les actifs des caisses de retraite et à l'incidence des variations des taux d'actualisation et des autres hypothèses ou de l'écart entre le rendement du régime et les attentes de la direction sur les obligations au titre des prestations de retraite. Aux termes des PCGR du Canada, ces montants sont reportés et seuls les montants supérieurs à 10 % du solde des actifs de nos régimes ou de celui de nos obligations au titre des prestations sont comptabilisés dans la charge de retraite sur la durée résiduelle d'activité prévue des employés actifs. Dans le cadre de notre passage aux IFRS, nous avons choisi de comptabiliser le cumul total des gains et des pertes actuariels au 1<sup>er</sup> novembre 2010 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'ensemble de nos régimes d'avantages sociaux des employés.

#### d) Part des actionnaires sans contrôle

Les PCGR du Canada stipulent que les parts des actionnaires sans contrôle dans des filiales doivent être inscrites dans les passifs divers. Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle (part des actionnaires sans contrôle, en PCGR) dans des filiales doivent être comptabilisées dans les capitaux propres. Cette différence n'aura aucune incidence sur nos ratios de capital ni sur le rendement des capitaux propres.

#### e) Conversion du montant net des investissements dans des établissements à l'étranger

Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger à la date de transition. Nous avons inscrit un rajustement à cet effet dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Cette différence n'aura aucune incidence sur nos ratios de capital ni sur le rendement des capitaux propres.

#### f) Réassurance

Aux termes des PCGR du Canada, les montants recouvrables auprès des réassureurs liés à nos activités d'assurance-vie sont portés en diminution des passifs liés à l'assurance connexes. Les IFRS prévoient quant à elles que les montants recouvrables auprès des réassureurs et les passifs d'assurance soient présentés au bilan sur la base du montant brut.

Étant donné que l'incidence individuelle sur notre bilan d'ouverture des différences décrites dans les notes complémentaires g) à r) ci-dessous n'était pas notable, celles-ci ont été quantifiées puis regroupées. Le rajustement à ce titre est présenté dans la colonne Autres du tableau de la page précédente.

#### g) Dépréciation de prêts

Conformément aux PCGR du Canada, les prêts douteux sont pleinement radiés s'il n'existe aucune possibilité réaliste de les recouvrer. S'ils sont garantis, leur valeur est dépréciée jusqu'à la valeur recouvrable. Les prêts sur cartes de crédit sont radiés lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 180 jours. Les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont classés comme douteux lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 180 jours, et ils sont généralement radiés lorsqu'ils sont échus depuis un an. Aux termes des IFRS, BMO continuera de sortir du bilan les prêts comme il le faisait conformément aux PCGR du Canada; cependant, lorsque le montant estimatif des recouvrements futurs pour ces prêts radiés pourra raisonnablement être estimé au niveau des portefeuilles, un actif correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sera comptabilisé aux termes des IFRS. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### h) Contrat de cession-bail

Selon les PCGR du Canada, les gains ou les pertes découlant de transactions de cession-bail sont reportés et amortis sur la durée du bail peu importe le type de contrat de location conclu. Aux termes des IFRS, si le nouveau contrat en est un de location-exploitation et que la vente a été effectuée à la juste valeur, les gains ou les pertes découlant de la transaction de cession-bail sont immédiatement pris en compte dans le résultat. Cette différence de traitement n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

#### i) Rémunération à base d'actions

Les PCGR du Canada prévoient qu'une entité peut choisir de traiter une attribution d'options sur actions assortie d'une acquisition graduelle de droits, telle une attribution dont les droits sont acquis à raison de 25 % par année pendant quatre ans, comme si elle était une seule et même attribution ou comme si chaque tranche (c'est-à-dire les 25 % des droits qui deviennent acquis chaque année) était une attribution distincte assortie d'une période d'acquisition des droits différente. BMO a choisi de traiter ces attributions d'options sur actions comme si chacune était une seule et même attribution, comptabilisant alors la juste valeur de l'attribution sur une base linéaire sur le délai d'acquisition des droits. En vertu des IFRS, chaque tranche doit être traitée comme si elle constituait une attribution distincte, sa juste valeur devant être comptabilisée sur la période d'acquisition des droits respective. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### j) Frais de montage de prêts

Selon les PCGR du Canada, les frais de montage de prêts sont reportés et amortis sur la durée de vie des prêts montés. Aux termes des IFRS, seuls les coûts marginaux directement attribuables au montage d'un prêt peuvent être différés et amortis sur la durée du prêt monté. Cette différence de traitement entraînera une diminution de 41 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

#### k) Coûts de transaction

Aux termes des PCGR du Canada, BMO a pour pratique de passer en charges les coûts de transaction liés au passif-dépôts, alors qu'en vertu des IFRS, ils sont comptabilisés en tant que réduction de leur valeur initiale et amortis sur la durée du passif-dépôts. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### l) Titres disponibles à la vente

Aux termes des PCGR du Canada, les titres disponibles à la vente sont comptabilisés au coût après amortissement si leur vente est soumise à des restrictions. Les IFRS prévoient quant à elles que les titres disponibles à la vente doivent être comptabilisés à leur juste valeur, et ce, même si leur vente est soumise à des restrictions. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### m) Bureaux et matériel

Les PCGR du Canada n'exigent pas que les composantes importantes des bureaux et du matériel soient amorties de manière distincte. Aux termes des IFRS, les composantes importantes des bureaux et du matériel doivent l'être. Cette différence de traitement n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

#### n) Programmes de fidélisation de la clientèle

Conformément aux PCGR du Canada, nous comptabilisons les produits et les charges liés à nos programmes de récompenses sur la base du montant net. Aux termes des IFRS, nous devons constater les produits et les charges liés à certains de nos programmes de récompenses sur la base du montant brut. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### o) Regroupements d'entreprises

Nous avons choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. Par conséquent, les regroupements d'entreprises achevés avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 n'ont pas été retraités, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition au 1<sup>er</sup> novembre 2010 est égale à la valeur comptable présentée selon les PCGR du Canada à cette même date.

En ce qui concerne l'acquisition de M&I, survenue au cours de l'exercice 2011, soit notre exercice comparatif, nous apporterons les rajustements suivants :

##### Évaluation du prix d'achat

Selon les PCGR du Canada, le prix d'achat est établi en fonction du cours moyen des actions sur le marché pendant une période raisonnable avant et après la date à laquelle les modalités de l'acquisition sont convenues et annoncées. Selon les IFRS, le prix d'achat est établi en fonction du cours des actions à la date de clôture de la transaction. Par conséquent, les montants de l'écart d'acquisition et des actions ordinaires augmenteront de 142 millions de dollars de manière à refléter la réévaluation des actions ordinaires de BMO émises à titre de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de M&I.

##### Coûts d'acquisition

Aux termes des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition sont inscrits au bilan et classés en tant qu'écart d'acquisition. Les IFRS exigent que tous les frais d'acquisition soient passés en charges. Par conséquent, l'écart d'acquisition sera réduit de 82 millions de dollars.

#### p) Investissements des banques d'affaires

En vertu des PCGR du Canada, les investissements des banques d'affaires sont comptabilisés à leur juste valeur, les changements de la juste valeur étant comptabilisés dans les résultats à mesure qu'ils se produisent. Aux termes des IFRS, nous choisirons à la date de transition d'inscrire certains de ces investissements à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les changements de la juste valeur seront comptabilisés dans le résultat à mesure qu'ils se produiront. Les investissements des banques d'affaires que nous n'aurons pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net seront comptabilisés en tant que titres disponibles à la vente, en tant que placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou, encore, en tant que prêts, selon les caractéristiques de chaque placement. Cette différence se traduira par une diminution de 33 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition.

#### q) Instruments financiers composés

Aux termes des PCGR du Canada, les titres de la Fiducie de capital des séries B et C émises par l'intermédiaire de la Fiducie de capital BMO sont classés dans le passif. Selon les IFRS, ces titres de la Fiducie de capital sont classés en tant qu'instruments composés comportant une composante passif et une composante capitaux propres. La composante capitaux propres découle du fait que certaines caractéristiques de paiement de ces instruments ne créent pas une obligation inévitable de payer en espèces. Cette différence n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non répartis.

#### r) Conversion de la valeur des actions privilégiées émises par des établissements à l'étranger

Aux termes des PCGR du Canada, la valeur des actions privilégiées détenues par la part des actionnaires sans contrôle d'un établissement à l'étranger autonome est convertie au taux de change en vigueur. Les IFRS exigent que la valeur des instruments de capitaux propres d'établissements à l'étranger soit convertie au taux historique. Cette différence de traitement n'aura pas d'incidence importante sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

## Incidence de l'adoption des IFRS sur nos résultats futurs

Nous ne prévoyons pas que l'adoption des IFRS aura une incidence notable sur nos résultats futurs, à l'exception de la volatilité associée à la consolidation de nos entités de gestion de placements structurés. BMO a choisi, conformément aux options dont elle pouvait se prévaloir aux termes des IFRS, d'évaluer à la juste valeur les actifs et les passifs de ses entités de gestion de placements structurés, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviennent. Les variations de la juste valeur des actifs des entités de gestion de placements structurés seront atténuées par les variations de la juste valeur des billets de capital subordonnés payables à des tiers. Au cours d'une période donnée, nous encaisserons des pertes comptables si la juste valeur des actifs diminue davantage que celle des billets de capital et nous enregistrons des gains comptables si elle s'accroît davantage que celle des billets de capital.

Lorsque les résultats de 2011 seront retraités selon les IFRS, l'incidence sur le revenu net trimestriel variera entre une perte de 100 millions de dollars et un gain de 100 millions, approximativement. Le risque de volatilité auquel est exposé le résultat net devrait s'atténuer au fur et à mesure que les actifs détenus par les entités de gestion de placements structurés viennent à échéance et que le prêt est remboursé. Au cours de l'exercice 2011, l'encours des prêts a diminué, passant de 5,1 milliards de dollars à 2,9 milliards, et le total des actifs a reculé, passant de 5,2 milliards à 2,9 milliards. Nous prévoyons que l'arrivée à échéance (ou le rachat) des actifs selon leur valeur nominale sera répartie de la façon suivante : 18 % au cours de l'exercice 2012, 17 % au cours de l'exercice 2013, 11 % au cours de l'exercice 2014, 20 % au cours de l'exercice 2015 et 34 % entre les exercices 2016 et 2028. BMO est d'avis que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés demeure supérieure aux pertes prévues et que, par conséquent, tous gains ou pertes constatés en résultat devraient être compensés au fil du temps. La note 9, à la page 136 des états financiers, fournit de plus amples renseignements sur les entités de gestion de placements structurés.

## Remplacement ou révision futurs de certaines IFRS

### Instruments financiers

L'IASB a publié l'IFRS 9, une nouvelle norme régissant le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette publication constitue la première étape d'un projet de remplacement de la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers en trois phases. La nouvelle norme précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité présentant les états financiers pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Règle générale, le classement et l'évaluation des actifs financiers demeurent inchangés. Par contre, les variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si cela crée ou aggrave une disparité de traitement en matière de comptabilisation du bénéfice (de la perte). Ces montants ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat, mais ils peuvent être transférés dans les capitaux propres. La variation restante de la juste valeur du passif continue d'être comptabilisée en résultat. Les autres étapes de ce projet, en cours d'élaboration, porteront sur la comptabilisation des pertes de valeur et la comptabilité de couverture. L'IASB a décidé, de manière provisoire, de reporter de deux ans la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle norme par rapport à sa date prévue initiale d'entrée en vigueur. Pour BMO, cela signifie qu'elle s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs, de même que l'incidence de l'achèvement des autres étapes du projet de l'IASB portant sur les instruments financiers.

### Avantages du personnel

L'IASB a révisé la norme portant sur les avantages du personnel. Aux termes de la nouvelle norme, les coûts des services rendus et le revenu net (les frais nets) d'intérêts calculés par application du taux d'actualisation à l'actif (au passif) net au titre des prestations constituées sont comptabilisés en résultat. Par conséquent, un déficit de capitalisation entraîne une charge d'intérêts, alors qu'un surplus de capitalisation donne lieu à des produits d'intérêts, ce qui reflète l'incidence de la capitalisation sur le montant à verser au régime ou tiré de celui-ci. Selon la norme antérieure, il était possible qu'un régime en déficit de capitalisation produise des intérêts si le rendement prévu des actifs était supérieur au coût financier du passif au titre des prestations constituées. Les gains et pertes actuariels correspondant aux gains ou pertes liés au marché sur les actifs des caisses de retraite et l'incidence de la variation des taux d'actualisation ou des hypothèses d'actualisation ou, encore, de l'écart de rendement du régime par rapport aux attentes de la direction sur les obligations au titre des prestations de retraite seront comptabilisés immédiatement dans les capitaux propres. Ils ne peuvent plus être reportés ni amortis. Pour BMO, cette nouvelle norme s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme révisée sur nos résultats financiers futurs.

### Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur l'évaluation de la juste valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les états financiers annuels et intermédiaires de BMO des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Cette norme donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre pour évaluer cette dernière. Nous ne prévoyons pas que cette nouvelle norme aura une incidence sur notre façon d'évaluer la juste valeur.



## États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la consolidation. Cette nouvelle norme, qui remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc*, fournit un modèle unique de consolidation fondé sur le contrôle qui s'applique à tous les types d'entités. Pour BMO, cette nouvelle norme entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette norme révisée sur nos résultats financiers futurs.

## Investissement dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a modifié l'IAS 28 afin que les investissements dans des coentreprises soient comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Pour BMO, cette nouvelle norme s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats financiers futurs.

### Mise en garde

La présente section Modifications futures de conventions comptables – IFRS contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction (le chef de la direction) et au vice-président à la direction et chef des finances (le chef des finances), pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2011 par la direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2011, nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO Groupe financier.

Le contrôle interne de BMO à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures qui concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO, qui fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux exigences de la Securities and Exchange Commission des

États-Unis, le cas échéant, que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Les auditeurs de BMO Groupe financier, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, ont délivré un rapport d'audit concernant notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce rapport d'audit est présenté à la page 113.

## Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2011, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et la préparation en cours des états financiers conformément à ces IFRS n'a pas entraîné de changement important du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

# Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

## Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le Conseil d'administration veille à l'application rigoureuse de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires sont préalablement approuvés par le Comité d'audit au moment où ils sont requis ou au moyen d'une approbation préalable annuelle de sommes allouées pour des types précis de services. Tous ces services sont conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

## Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010.

Honoraires (en millions de dollars) 1)	2011	2010
Honoraires d'audit	13,8	12,4
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	0,8	0,7
Honoraires pour services fiscaux	-	-
Tous les autres honoraires 3)	0,2	-
<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>13,1</b>

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) En 2011 et en 2010, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.
- 3) Tous les autres honoraires de 2011 et de 2010 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

# Gestion globale des risques

Société de services financiers hautement diversifiée offrant des services bancaires, des solutions de placement, de l'assurance et des services de gestion de patrimoine, BMO est exposé aux nombreux risques que pose la conduite de ses affaires, et une approche de gestion des risques à la fois intégrée et rigoureuse est au cœur de ses activités. Pour assurer une prise de risques prudente et mesurée, nous appliquons un cadre de gestion intégrée des risques à nos activités quotidiennes et à notre processus de planification stratégique. Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré de tolérance au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assume, à l'échelle de l'organisation, un rôle indépendant d'examen et de surveillance des questions les concernant.



« Une gestion des risques efficace est considérée comme l'une des grandes forces de BMO et nous permet d'obtenir un solide rendement en matière de risque. »

## Surjit Rajpal

Vice-président à la direction et chef de la gestion globale des risques  
BMO Groupe financier

## Forces et facteurs de création de valeur

- Des méthodes de gestion des risques et une supervision indépendantes et efficaces.
- Un cadre exhaustif de gestion des risques et une approche globale qui ciblent tous les risques de l'organisation.
- Une culture de sensibilisation aux risques bien enracinée et une démarche en gestion des risques empreinte de rigueur.
- L'amélioration continue de la qualité et du rendement de nos portefeuilles de crédit, lesquels se comparent à ceux de notre groupe de référence.
- Un processus de gestion des risques axé sur la prudence et comportant un suivi assidu de tous les portefeuilles qui posent des problèmes afin d'optimiser les recouvrements.
- Une intervention efficace auprès de nos secteurs d'activité, ce qui nous permet de bien comprendre les risques et de les gérer efficacement.

## Défis

- La volatilité de l'économie à l'échelle mondiale, qui crée un climat d'incertitude.
- La poursuite de l'intégration des entreprises acquises et l'harmonisation des méthodes de gestion des risques.
- L'intensification des pressions exercées par la concurrence.
- Un cadre réglementaire en évolution et de plus en plus complexe.

## Nos unités fonctionnelles

Le groupe **Gestion globale des risques** assure une surveillance indépendante et fournit un soutien dans l'établissement des politiques, de l'infrastructure et des processus de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, et permet la gestion centralisée de tous les groupes exposés au risque opérationnel.

Les unités de **Gestion des risques de groupe d'exploitation** offrent une surveillance intégrée des risques à nos groupes d'exploitation dans le cadre de la gestion des risques de sorte à faciliter l'exécution de nos stratégies commerciales.

## Nos priorités

- Parfaire les processus de gestion des risques et veiller à ce qu'ils soient suivis par tous.
- Continuer d'enraciner notre culture des risques à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe les entreprises que nous acquérons.
- Travailler de concert avec les groupes d'exploitation afin d'encourager les initiatives commerciales prometteuses et de stimuler la croissance dans les limites de notre tolérance au risque.
- Maximiser la valeur des prêts douteux et gérer efficacement les comptes en difficulté.
- Entretenir d'excellentes relations avec les organismes qui réglementent nos activités.
- Ancrer une culture d'entreprise qui mise sur la recherche d'excellence et sur le perfectionnement constant de nos spécialistes de la gestion des risques.

## Nos moyens de différenciation

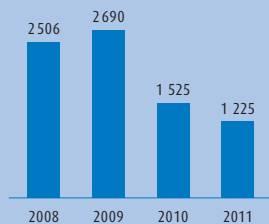
- Promouvoir l'excellence en gestion des risques en tant que caractéristique déterminante de BMO, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Utiliser une approche de la gestion des risques axée sur trois points de contrôle, approche selon laquelle les groupes d'exploitation forment le premier point de contrôle en étant responsables des risques liés à leurs activités, le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres unités des Services d'entreprise assurent une supervision indépendante en tant que deuxième point de contrôle, et l'Audit interne constitue le troisième.
- Chercher des solutions véritablement axées sur la clientèle tout en menant nos activités conformément à notre cadre de surveillance indépendante et à notre degré de tolérance au risque.
- Encourager la formation continue de nos spécialistes de la gestion des risques en élaborant et en dispensant des programmes de formation dans ce domaine.
- Faire preuve de leadership dans la gestion globale des risques et des nouvelles préoccupations du secteur en matière de risque.

Indicateurs de rendement clés	2011		2010		2009	
	Moyenne du groupe de BMO référence 1)	BMO	Moyenne du groupe de référence	BMO	Moyenne du groupe de référence	BMO
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	<b>0,44</b>	<b>0,41</b>	0,61	0,54	0,85	0,68
Dotation à la provision spécifique rajustée pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	<b>0,45</b>	<b>0,41</b>	0,61	0,54	0,85	0,68
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	<b>0,46</b>	<b>0,40</b>	0,61	0,52	0,88	0,82
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis	<b>0,44</b>	<b>0,40</b>	0,61	0,52	0,88	0,82

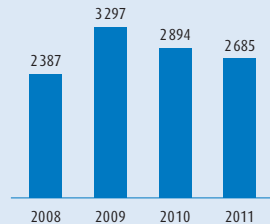
1) Calculé à partir des informations disponibles et d'estimations.

Les résultats rajustés de la section Gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2011. Ils présentent les informations exigées en vertu des PCGR telles qu'elles sont énoncées dans le chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir, du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1 des états financiers, à la page 119, et la note 6, à la page 129.

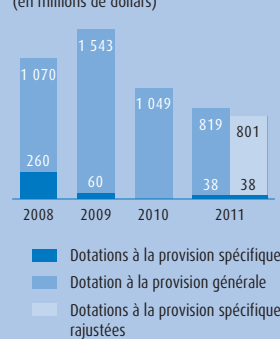
**Solde brut des nouveaux prêts douteux** (en millions de dollars)

Le solde brut des nouveaux prêts douteux a diminué en 2011.

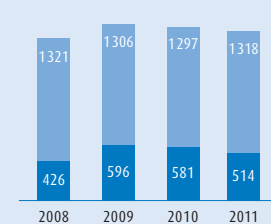
**Solde brut des prêts douteux\*** (en millions de dollars)

Le solde brut des prêts douteux est demeuré élevé en raison des effets persistants de la récession mais diminue d'un exercice à l'autre.

\*Exclut les prêts douteux acquis.

**Dotations à la provision pour pertes sur créances** (en millions de dollars)

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances reflète notre position dans le cycle du crédit et diminue d'un exercice à l'autre.

**Total des provisions pour pertes sur créances\*** (en millions de dollars)

Le total des provisions pour pertes sur créances a baissé en 2011 et demeure suffisant.

\*Exclut les provisions liées à d'autres instruments de crédit.

## Objectifs et réalisations du groupe en 2011

### Gérer efficacement les risques tout au long du cycle économique.

- Nous avons obtenu un excellent rendement en matière de crédit, les pertes sur créances ayant fléchi en regard de l'exercice précédent.
- La qualité de notre portefeuille de crédit est demeurée stable, selon les mesures clés, et se compare à celle des portefeuilles de notre groupe de référence.
- Nous avons géré les positions exposées au risque de marché sans qu'elles accusent trop de volatilité.
- Nous avons réduit les risques associés à certains portefeuilles en voie de liquidation.

### Voir à l'amélioration constante de nos capacités en gestion des risques en enracinant notre culture de sensibilisation aux risques à l'échelle de l'organisation.

- Nous avons rehaussé notre cadre de gestion des risques au sein de l'organisation, y compris notre approche en trois points de contrôle.
- Nous avons accru nos capacités et notre structure de gestion du risque opérationnel et du risque de modèle.
- Nous avons perfectionné notre stratégie de gestion des compétences en mettant au point des programmes de rotation qui facilitent la mutation de spécialistes entre les groupes responsables de la gestion des risques et ceux d'exploitation.

### Maximiser la valeur des prêts douteux et des comptes en difficulté.

- Nous nous sommes dotés de nouvelles ressources de gestion et avons élargi les responsabilités du personnel qui y est affecté afin de mieux gérer les portefeuilles de comptes en difficulté.
- Relativement à certains biens immobiliers qui posaient des problèmes, nous avons mis à contribution les compétences de notre groupe de gestion des actifs spéciaux.

### Mieux définir notre tolérance au risque pour tous nos secteurs d'activité.

- Nous avons poursuivi nos efforts afin de mieux faire connaître notre degré de tolérance au risque à l'échelle de l'organisation et avons rendu les risques plus transparents.
- Nous avons travaillé avec les groupes d'exploitation en vue d'adapter notre degré de tolérance au risque général à leurs activités spécifiques et avons intégré ce niveau d'application à notre plan stratégique.
- Nous avons mis au point une approche clairement définie concernant les principes de la gestion des risques, l'avons fait connaître et l'avons déployée à l'échelle de l'organisation.

## Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

## Cadre et risques

En tant que société de services financiers diversifiée et présente dans de nombreux secteurs, BMO est exposé aux nombreux risques que pose la conduite de ses affaires. C'est pourquoi une approche de gestion des risques intégrée et rigoureuse fait partie intégrante de ses activités. Notre cadre de gestion des risques vise à assurer une surveillance appropriée et indépendante des risques dans l'ensemble de l'organisation et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels et la stabilité de nos activités.

Cette approche, à la fois rigoureuse et efficace, nous a permis de garder le cap malgré la volatilité qui a continué de caractériser l'économie mondiale dans la dernière année. C'est ainsi que nous avons pu dégager, malgré la conjoncture économique difficile, de très bons résultats, satisfaire aux besoins de notre clientèle et conserver notre excellente réputation sur le marché. Notre stratégie de prudence à l'égard des risques et l'infrastructure par laquelle nous les gérons nous ont aidés à traverser avec brio cette période de ralentissement. Nous conti-

nuons de consolider nos assises en gestion des risques et de veiller à l'amélioration continue de nos activités tout en comparant nos pratiques à ce qui se fait de mieux dans le domaine. Nous jugeons que les mesures que nous avons prises et les projets que nous menons nous permettront d'aller de l'avant et de poursuivre notre stratégie.

Notre cadre de gestion globale des risques englobe notre modèle opérationnel et notre structure de gouvernance des risques, lesquels sont tous deux soutenus par une culture de gestion des risques bien ancrée. Ce cadre, qui se révèle des plus efficaces, permet de gérer chaque type de risque, soit le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque opérationnel. D'autres catégories de risque, dont le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire ainsi que les risques de modèle, d'entreprise et de réputation et le risque environnemental, sont également gérées grâce à ce cadre.

Notre approche des trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de ce cadre de gestion puisqu'elle représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Le premier point de contrôle de la gestion des risques est assuré par nos groupes d'exploitation, lesquels sont responsables des risques inhérents à leurs activités et doivent repérer de bonnes occasions d'affaires, compte tenu de notre degré de tolérance au risque. Chaque groupe d'exploitation doit veiller à ne pas outrepasser les pouvoirs de prise de risques qui lui ont été délégués et qui sont définis par nos politiques générales et nos limites en matière de risque. Des limites sont établies pour les groupes d'exploitation, et chacun d'eux a recours à des processus et des contrôles efficaces qui lui permettent de mener ses activités en respectant ces limites.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres unités des Services d'entreprise forment le deuxième point de contrôle de la gestion des risques en assurant une supervision indépendante et en définissant les politiques générales de gestion des risques, l'infrastructure, les processus et les pratiques qui ciblent tous les risques importants à l'échelle de l'organisation.

Notre troisième point de contrôle est l'Audit interne. Ce service surveille l'efficacité et l'efficacité des contrôles dans les différentes fonctions de nos secteurs d'activité, ce qui englobe les processus de contrôle ainsi que de gestion et de gouvernance des risques, processus qui assurent un soutien à l'organisation.

### Gouvernance des risques

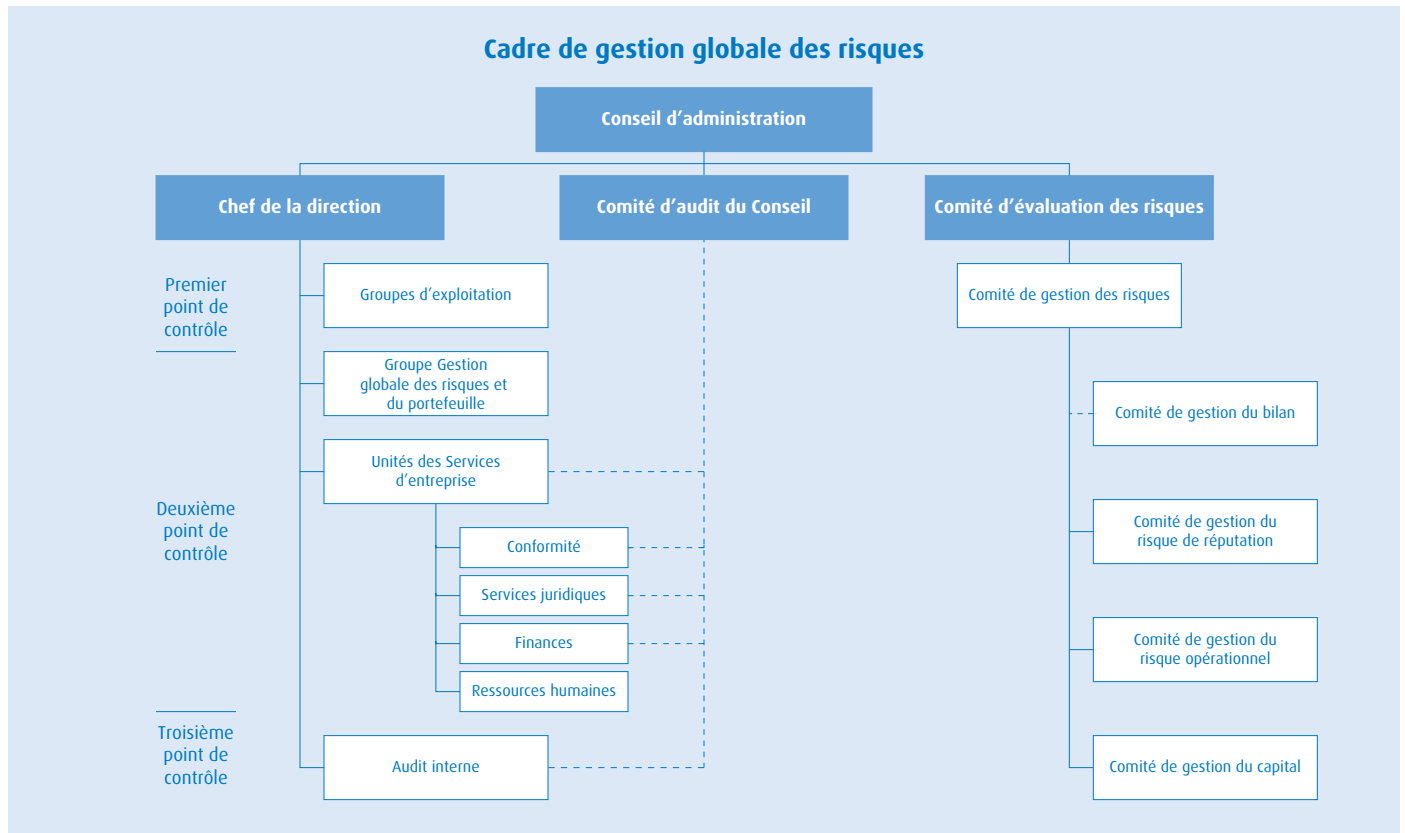
Notre cadre de gestion globale des risques repose sur une structure de gouvernance comportant de solides assises, soit des comités et un ensemble complet de politiques générales approuvées par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et lignes directrices d'exploitation connexes. Ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-dessous.

Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques sont revus régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente comme il se doit la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion, et veille à ce qu'ils fonctionnent efficacement et selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion globale des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

### Limites et pouvoirs

Nos limites de risque sont définies par nos principes directeurs en matière de risque ainsi que par notre degré de tolérance au risque, et elles sont passées en revue et approuvées chaque année par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction ou du Conseil, ou les deux. Ces limites sont les suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie – limites relatives au risque lié au pays, au secteur, aux segments de produit ou de portefeuille, à un groupe ou à un titulaire unique;
- le risque de marché – limites relatives au risque lié à la valeur de marché et aux positions vulnérables;
- le risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs, et lignes directrices approuvées par la haute direction quant à la diversification des passifs et aux exigences en matière de financement et de liquidité;
- le risque d'assurance – limites relatives aux montants des polices et aux ententes de réassurance.



Le **Conseil d'administration** est responsable de la gérance de BMO et supervise la gestion de l'entreprise et les affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à la définition du degré de tolérance au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, à la gouvernance, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et procédures de gestion des risques et à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques.

Le **Comité d'audit du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de la Banque, de l'efficacité de ses contrôles internes et du rendement de ses auditeurs internes et externes.

Le **président et chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est appuyé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du président et chef de la direction, et est responsable de l'examen indépendant et de la supervision des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

S'appuyant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration délègue l'établissement des limites relatives aux risques au président et chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis au chef de la gestion globale des risques qui, à son tour, les délègue aux chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés de tolérance au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banques d'investissement.

Tous les ans, le Conseil d'administration passe en revue les pouvoirs délégués et les approuve en se fondant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer à être délégués à l'échelle de l'organisation ainsi que les exigences en matière de contrôle de la documentation, de la communication et de la surveillance des pouvoirs délégués.

## Culture de gestion des risques

Chez BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Notre culture de gestion des risques, définit notre perception et notre mode de gestion des risques et se manifeste par les gestes et les comportements de nos employés et de nos groupes lorsqu'ils repèrent et analysent les risques, en discutent et font des choix en tenant compte à la fois des occasions et des risques. Cette culture, qui est profondément ancrée, favorise des échanges, entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, qui contribuent à créer de la transparence en matière de risques et à la relever, le tout grâce à un dialogue et à un partage d'informations axés sur l'ouverture et la diligence. Ces échanges favorisent la compréhension des risques que posent nos activités, facilitent l'harmonisation des stratégies commerciales, dans les limites de notre tolérance au risque, et assurent la prise de décisions d'affaires éclairées. Nous encourageons la communication, à la haute direction, des questions concernant les risques éventuels ou les nouveaux risques afin qu'ils puissent être évalués et que des mesures appropriées soient prises à leur égard. De plus, nous privilégions un

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, surveillés et signalés conformément aux politiques et aux limites déléguées.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** comprend l'ensemble des fonctions de surveillance du risque de crédit et de contrepartie, du risque opérationnel et du risque de marché. Elle veille à l'uniformité des pratiques et normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques grâce à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, à la production de rapports sur le risque, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent à la tolérance au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion des risques dans leur domaine respectif. Ils doivent prendre des décisions éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes sont en place et que les risques importants sont signalés de façon appropriée à la Gestion globale des risques et du portefeuille.

système de rotation bidirectionnel qui permet la mutation d'employés entre le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de sorte à propager notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation.

Afin d'accroître nos capacités en gestion des risques et de poursuivre l'enracinement de notre culture, nous offrons sans cesse de nouvelles occasions de perfectionnement à notre personnel en plus d'intensifier, à l'échelle de l'organisation, nos activités de formation en ce domaine. Nos programmes de formation sont conçus pour favoriser une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, et fournissent à nos employés et à la direction les outils et l'information dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Les principes qui sous-tendent notre approche en gestion des risques constituent le fondement même des programmes que nous dispensons. Cette stratégie de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation. Combiné à des définitions de tâches très claires, notre programme de formation dans le domaine du crédit apporte les connaissances théoriques et pratiques de la saine gestion des risques qui sont nécessaires à l'attribution de limites discrétionnaires aux spécialistes qualifiés.

## Principes en matière de risque

Les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la surveillance indépendante des activités de prise de risques partout dans l'organisation.
- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons, en appliquant l'approche des trois points de contrôle.
- La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille notre cadre de gestion des risques afin d'assurer que notre profil de risque reflète le degré de tolérance au risque qui a été établi et est soutenu par un niveau adéquat de capital.

- Tous les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La prise de décisions est fondée sur une profonde compréhension des risques ainsi que sur de solides paramètres et analyses.
- Les activités commerciales sont conçues, approuvées et menées dans le respect des limites de risque établies, et génèrent un rendement approprié compte tenu de leur profil de risque.
- Le capital économique est utilisé pour mesurer et regrouper tous les risques, quels que soient leur type et l'activité à laquelle ils sont liés, afin de faciliter la prise en compte des risques dans la mesure du rendement de l'organisation.
- Les programmes de rémunération sont conçus et instaurés de sorte à offrir des incitatifs qui permettent un juste équilibre entre la génération de profits à court, à moyen et à long terme et la croissance durable et non volatile du revenu, dans le respect de notre degré de tolérance au risque.

## Degré de tolérance au risque

Notre degré de tolérance au risque désigne la part et le type de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de fonds propres. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé de tolérance au risque au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques du Conseil. Cet énoncé se définit en termes tant quantitatifs que qualitatifs et renferme notamment les exigences suivantes :

- Prendre des décisions en s'appuyant sur des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que sur les normes d'éthique les plus strictes qui soient.
- Assumer, en toute connaissance de cause, des risques qui sont transparents et bien définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir une excellente situation pour ce qui est du capital, de la liquidité et du financement.
- Soumettre les nouveaux produits et les initiatives à un processus d'examen et d'approbation rigoureux de façon à assurer la compréhension et la gestion efficaces des risques qu'ils posent.
- Affecter des ressources adéquates afin de garantir que les risques de BMO sont détectés et compris de manière appropriée.
- Cibler une cote de crédit égale ou supérieure à AA- pour la Banque.
- Réduire l'exposition à des risques liés à des événements extrêmes, même peu probables, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou la réputation de la Banque.
- Maintenir un portefeuille de prêts diversifié et de qualité supérieure à la moyenne.
- Maintenir une valeur à risque (VAR) qui n'est pas disproportionnée.
- Recourir à des pratiques et politiques commerciales qui assurent le maintien et la protection de notre réputation en tout temps.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un système efficace de contrôle du risque opérationnel.

## Évaluation et approbation des risques

Le processus d'évaluation et d'approbation des risques est établi en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques concernés. En général, ce processus constitue une estimation et une autorisation en bonne et due forme de diverses catégories par une personne ou un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs et approbations délégués par catégorie sont décrits ci-après.

**Transactions de portefeuille :** Les transactions sont approuvées dans le cadre de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, y compris les pouvoirs nécessitant deux signatures eu égard au risque de crédit, aux limites de transaction et aux limites de position concernant le risque de marché.

**Transactions structurées :** Les nouveaux produits structurés et les nouvelles transactions qui posent des risques de réputation, des risques juridiques, des risques de comptabilité, des risques réglementaires ou des risques fiscaux importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient.

**Initiatives de placement :** La documentation des évaluations des risques est officialisée par voie de notre processus d'approbation des investissements, lequel est évalué et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

**Nouveaux produits et services :** Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revues et approuvées par les unités des Services d'entreprise, ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

## Communication de l'information relative aux risques

La transparence en matière de risque à l'échelle de l'organisation et la communication de l'information s'y rapportant sont des éléments essentiels de notre cadre et de notre culture d'exploitation, et permettent aux membres de la haute direction ainsi qu'aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités quant à la gestion des activités et des risques et à leur surveillance. Les rapports internes comprennent les sections de la Gestion globale des risques, qui résument les risques clés, et leurs mesures, auxquels l'organisation est actuellement exposée. Les sections de la Gestion globale des risques mettent en évidence les principaux risques ainsi que les plus grands risques qui émergent, le but étant que la haute direction et le Conseil d'administration reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques importants de notre organisation. Ces rapports comprennent des documents servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré de tolérance et des limites établies en vertu de notre cadre ainsi que des renseignements sur les nouveaux risques.

De l'information sur le risque est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation indépendantes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

## Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et le capital réglementaire. Il s'agit de deux mesures globales du risque que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques. La mesure interne intégrée des risques sous-jacents à nos activités commerciales est le capital économique. Celui-ci représente l'estimation par la direction de l'ampleur des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet de rajuster le rendement en fonction des risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risque : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an.

Un cadre de sélection de scénarios, d'analyse et de simulations de crise à l'échelle de l'organisation aide à déterminer l'ampleur relative des risques qui sont pris et leur répartition entre les activités de l'organisation dans diverses conditions. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios permettent de mesurer les incidences sur nos activités et notre capital de situations opérationnelles, économiques, de crédit et de marché extrêmes, mais plausibles. Les scénarios, élaborés en collaboration avec nos économistes, la gestion des risques, le service des finances et les secteurs d'activité sont fondés sur des événements historiques ou hypothétiques, ou une combinaison des deux, ou sur d'importants événements économiques. Les variables économiques tirées de ces scénarios sont ensuite appliquées à tous les portefeuilles à risque importants et pertinents au sein de l'organisation. Conformément à ce qui est stipulé dans l'Accord de Bâle II, BMO effectue également des simulations de crise sur le capital réglementaire couvrant le risque de crédit, à l'échelle de tous les portefeuilles importants, au moyen de la méthode de calcul de l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée.

En outre, nous procédons constamment à des simulations de crise et à l'analyse de scénarios qui ont pour but de mettre en évidence les risques de crédit de BMO par rapport à un secteur particulier, à un ensemble de secteurs ou à des produits spécifiques fortement corrélés. Ces simulations visent à évaluer l'incidence de divers scénarios sur les probabilités de défaut et les taux de perte du portefeuille considéré. Les résultats renseignent la haute direction sur la sensibilité de nos expositions aux facteurs de risque de certains secteurs.

# Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel est exposé BMO.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans la vente de produits de trésorerie et d'autres produits de marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités de titrisation. La gestion, à la fois rigoureuse et efficace, du risque de crédit de BMO repose d'abord sur l'apport de nos spécialistes expérimentés et compétents, qui agissent à titre de prêteurs et de gestionnaires du risque de crédit au sein d'une double structure de contrôle pour autoriser des transactions. Ces personnes sont soumises à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré par une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels, prévoyant des limites discrétionnaires individuelles spécifiques. Les décisions de crédit sont prises par la direction, au niveau correspondant à l'envergure de la transaction et à son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des méthodes régissant la conduite des activités de gestion du risque de crédit.

Le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide de paramètres fondés sur le risque :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait être utilisé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut. La PCD prend en compte la somme et la qualité de toute garantie détenue.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'une obligation de crédit (un prêt) ne soit pas remboursée et tombe en situation de défaut. Une PD est attribuée à chaque compte, selon le type de facilité, le type de produit et les caractéristiques du client. Les antécédents en matière de crédit de la contrepartie ou du portefeuille et la nature de l'exposition sont pris en compte dans le calcul de la PD.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte escomptée dans le cours normal des activités dans une période donnée. La PP est calculée en fonction de la probabilité de défaut, de l'exposition en cas de défaut et de la perte en cas de défaut.

La **perte non prévue (PNP)** est une mesure de l'écart entre les pertes réelles et la perte prévue dans le cours normal des activités durant une période donnée.

Aux termes de l'Accord de Bâle II, trois approches peuvent être employées pour l'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les NI et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous utilisons cette dernière pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Bankcorp, Inc. (qui fait maintenant partie de BMO Financial Corp.), pour laquelle nous avons adopté cette approche en 2011. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard relativement aux activités de M&I que nous avons acquises et prévoyons adopter l'approche fondée sur les NI avancée pour ces activités.

## Systèmes d'évaluation du risque

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes d'évaluation du risque sont différents pour les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et pour ceux aux entreprises et aux grandes entreprises.

### Particuliers et petites entreprises

Le portefeuille de prêts aux particuliers et aux petites entreprises est constitué d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des modèles de risque de crédit et des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, aux fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles de décision, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé. Les caractéristiques de l'emprunteur et de son obligation de crédit, ainsi que les résultats passés du portefeuille, servent à prévoir les attentes en matière de crédit des nouveaux comptes. De telles mesures permettent de définir le profil global du risque de crédit du portefeuille, de prévoir les résultats futurs des comptes existants de façon à permettre une gestion continue du risque de crédit et de déterminer tant le capital économique que le capital réglementaire selon Bâle II. Des paramètres de risque, soit une PD, une PCD et une ECD, sont attribués à chaque exposition en fonction du rendement du lot et ces caractéristiques sont examinées et mises à jour tous les mois. Ce qui suit indique le profil de risque, selon la PD, du portefeuille de la clientèle de détail selon l'approche NI avancée au 31 octobre 2011.

Profil de risque	Fourchette de PD	% d'ECD - Prêts aux particuliers
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %	39,8
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %	22,6
Faible	> 0,20 % à 0,75 %	20,3
Moyen	> 0,75 % à 7,0 %	15,2
Élevé	> 7,0 % à 99,9 %	1,5
En défaut	100 %	0,6

### Prêts aux entreprises et aux grandes entreprises

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, nous utilisons un cadre global d'évaluation du risque qui est appliqué à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. Ce cadre respecte les principes de Bâle II, aux termes duquel sont déterminées des exigences minimales quant au capital réglementaire relativement au risque de crédit. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs, de cotes de risque appropriées pour aider à quantifier le risque de crédit potentiel. Dans le cadre d'évaluation du risque de BMO, l'évaluation du risque d'une contrepartie est établie à l'aide de méthodes et de critères fondés sur les caractéristiques du risque qu'elle présente. L'évaluation qui en découle est ensuite analysée en fonction d'une probabilité de défaut sur une période de un an. À mesure que les contreparties changent d'échelon, la probabilité de défaut qui leur est attribuée évolue.

Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations pour déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une radiation. Les pertes futures sont estimées en fonction de la proportion prévue de l'engagement qui sera à risque en cas de défaut d'une contrepartie, au moyen de l'analyse de facteurs propres à la transaction, comme la nature et les conditions de l'obligation de crédit, la garantie détenue et la priorité de rang de notre créance. Pour les transactions de grandes entreprises, nous utilisons également des modèles de pertes non prévues pour évaluer la portée et la corrélation des risques avant d'autoriser tout nouvel engagement.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne d'évaluation du risque est en corrélation logique avec celui des agences de notation externes.

### Échelle d'évaluation du risque lié à l'emprunteur

Cote de BMO	Description du risque	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
<b>Catégorie d'investissement</b>			
De I-1 à I-3	De solvabilité reconnue à risque minime	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	Risque modeste	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	Risque moyen	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
<b>Catégorie spéculative</b>			
De S-1 à S-2	Risque acceptable	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	Risque marginal	De Ba3 à B1	De BB- à B+
<b>Liste de surveillance</b>			
P-1	Incertitude	B2	B
De P-2 à P-3	Liste de surveillance	De B3 à Ca	De B- à CC
<b>En défaut et douteux</b>			
De D-1 à D-2	En défaut et en défaut et douteux	C	D

### Politiques et normes

Le cadre de gestion du risque de crédit de BMO s'appuie sur des principes directeurs définis par une série de politiques et normes générales, qui se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Les éléments de ce cadre sont passés en revue régulièrement pour assurer qu'ils sont à jour et conformes au degré de tolérance au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, la gestion continue, la surveillance et la communication concernant les risques de crédit auxquels nous sommes exposés.

### Gouvernance du risque de crédit

Le Comité d'évaluation des risques supervise, en définitive, la gestion de tous les risques auxquels l'organisation fait face, y compris le risque de crédit. Les méthodes d'exploitation exigent une surveillance continue des risques de crédit auxquels nous sommes exposés, ainsi que la reddition de comptes périodique au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction en ce qui concerne les portefeuilles et les secteurs. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. Le processus de réévaluation du crédit constitue pour chaque compte une structure appropriée, ce qui inclut la surveillance des clauses restrictives. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus attentif, le cas échéant. L'Audit interne examine et teste le processus de gestion, les mesures de contrôle et un échantillon représentatif des transactions de crédit pour vérifier le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et méthodes en vigueur. En outre, nous procédons régulièrement à des examens sectoriels de portefeuilles, comprenant des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, nouveaux ou éventuels.

### Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Les portefeuilles doivent respecter des limites à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les concentrations par secteur, pays, produit ou titre unique, ainsi que certaines transactions. À la fin de l'exercice, notre portefeuille de prêts était bien diversifié et comprenait des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

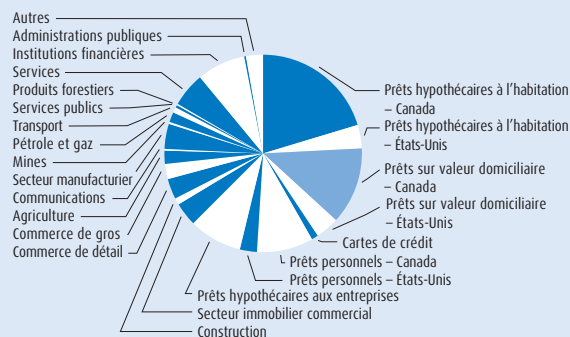
BMO utilise plusieurs mesures pour réduire et gérer le risque de crédit. Celles-ci comprennent, sans toutefois s'y limiter, de solides critères d'octroi de crédit, des gestionnaires de risques qualifiés, un processus de surveillance et d'examen des plus stricts, la redistribution des expositions ainsi que l'achat ou la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance.

L'encours total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 447 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 281 milliards au

Canada, 137 milliards aux États-Unis et 29 milliards dans d'autres territoires. La qualité du portefeuille de crédit est traitée à la page 41. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 126, et les tableaux 11 à 19, aux pages 106 à 109, donnent des détails sur les portefeuilles de prêts de BMO, ses prêts douteux et ses dotations aux provisions et ses provisions pour pertes sur créances. Un sommaire de notre exposition à l'Europe est présenté par principaux pays européens à la section Instruments financiers désignés, à la page 69.

### Solde brut des prêts et acceptations par produit et secteur d'activité

Au 31 octobre 2011



### Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit et à réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Des titres liquides de catégorie investissement servent souvent de garantie pour soutenir les facilités de trésorerie de contreparties. Dans le cas des entreprises et grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprise, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Comme le prescrivent les procédures et normes pertinentes en vigueur, lesquelles englobent des formules établies pour certains types d'actifs compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché, les garanties sont soumises à des évaluations régulières.

### Provision pour pertes sur créances

Pour tous les portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme qui réglemente nos activités. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer si elle est suffisante, notamment un modèle de provision générale qui applique aux soldes actuels des taux historiques de pertes prévues et non prévues, établis en fonction des probabilités de défaut et de perte compte tenu de paramètres de défaut. Pour les prêts aux entreprises, ces taux de pertes historiques sont liés à la cote de risque sous-jacente des emprunteurs qui est attribuée au moment du montage du prêt, réévaluée régulièrement et rajustée pour refléter les changements au risque de crédit sous-jacent. Les taux de pertes sont raffinés par secteur d'activité et par produit de crédit. Pour les prêts aux particuliers, les taux de pertes sont établis en fonction des antécédents historiques des pertes des différents portefeuilles. Les résultats du modèle sont ensuite examinés en tenant compte du niveau de la provision existante, ainsi que du jugement de la direction concernant la qualité du portefeuille, la répartition selon les secteurs, la conjoncture économique et les conditions du marché du crédit afin de déterminer les rajustements à apporter à la provision.



## Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations négatives à cause de la variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des produits de base et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, et désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de ses activités bancaires structurelles.

Dans notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion dans le cas d'activités qui posent un risque de marché. Ces processus comprennent :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un processus concernant le capital économique qui intègre des mesures du risque de marché (risques liés à la valeur de marché, simulations de crise);
- l'évaluation indépendante des positions de négociation et la mesure du risque de marché;
- l'élaboration d'un ensemble exhaustif de politiques et de normes générales;
- la surveillance d'un large éventail de mesures du risque, selon ce qui convient, des portefeuilles de négociation concernés, dont la VaR, les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les mesures opérationnelles;
- l'établissement de limites qui assurent une surveillance efficace ainsi que le signalement de tout dépassement aux échelons supérieurs;
- un cadre de gestion du risque de modèle qui rehausse l'intégrité des risques modélisés.

Les principales mesures qu'emploie BMO en lien avec le risque structurel de marché comprennent la volatilité du revenu net et le risque lié à la valeur de marché. Les positions concernées sont présentées dans le tableau de la page 88. La principale mesure du risque de marché qui est utilisée pour les activités de négociation et de prise ferme est le risque lié à la valeur de marché.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille de manière indépendante les portefeuilles de négociation et de prise ferme ainsi que les portefeuilles dans le but de s'assurer :

- que le risque de marché des portefeuilles de négociation et de prise ferme est mesuré et modélisé conformément aux politiques et aux normes générales;
- que les profils de risque de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme restent conformes à notre degré de tolérance au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, aux hauts dirigeants, à la direction et aux comités du Conseil d'administration;
- que les risques particuliers, ou tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou encore partiellement définis ou quantifiés, qui sont liés au marché ou aux titres de créance négociables, sont détectés de façon proactive et que des rapports sur ces risques et facteurs sont transmis aux hauts dirigeants, à la direction et aux comités du Conseil d'administration;
- que toutes les personnes autorisées à exécuter des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont adéquatement informées de la gouvernance, de la structure de pouvoir décisionnel, des processus et des méthodes de BMO en matière de prise de risque et qu'elles ont accès aux politiques et aux normes générales pertinentes ainsi que des lignes directrices pour les appliquer.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille également le risque structurel de marché que gère la Direction de la trésorerie de BMO et qui est décrit aux pages 87 et 88.

La **volatilité du revenu net** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le revenu net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et d'arrangements hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à la valeur de marché** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et d'arrangements hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition des portefeuilles afin de déterminer combien de temps il faut pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

La **valeur à risque (VaR)** s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, taux de change, cours des actions et prix des produits de base, y compris la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle des portefeuilles selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à l'émetteur** se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

### Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la valeur à risque (VaR), les simulations de crise, les sensibilités des options, les concentrations des positions, les valeurs de marché, les valeurs notionnelles ainsi que les pertes de revenus.

La VaR et les simulations de crise sont des estimations du risque inhérent aux portefeuilles, mais elles comportent certaines limites. Parmi les limites de la VaR, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours pour les calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui risquent peu de se concrétiser. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, le nombre de scénarios pouvant être envisagés et l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constituent des limites. Ni la VaR ni les simulations de crise ne sont perçues comme des indications prédictives du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'un jour donné, car les deux mesures sont calculées selon des niveaux de confiance prescrits et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type, et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. La haute direction est rapidement informée de tout dépassement des limites établies afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

Au sein du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits vérifie si l'évaluation de tous les portefeuilles de négociation et de prise ferme au sein de BMO est exacte sur tous les points importants :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les rajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des PCGR;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des portefeuilles à la valeur de marché;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles de négociation dans le cadre duquel les prix des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation des portefeuilles à la valeur de marché.

Les processus de contrôle de l'évaluation englobent tous les instruments négociés sur les marchés hors cote ou sur les marchés réglementés qui sont pris en compte dans les portefeuilles de produits de négociation de Marchés des capitaux. Ces instruments incluent les titres de négociation ainsi que ceux disponibles à la vente. Le groupe du Contrôle de l'évaluation des produits effectue également une évaluation indépendante de certains portefeuilles autres que ceux des produits de négociation de Marchés des capitaux.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur de marché du portefeuille. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil de tolérance prescrit, on procède à un rajustement d'évaluation conformément à la convention comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, les différents secteurs d'activité, le groupe Gestion du risque de marché, le service des finances de Marchés des capitaux et le groupe du comptable en chef se réunissent afin de vérifier tous les rajustements d'évaluation établis par le groupe Gestion du risque de marché.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour discuter des questions d'évaluation des portefeuilles de BMO qui se révèlent les plus épineuses. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les rajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : rajustements d'évaluation de crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, frais d'administration, liquidité et risque de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles internes fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 sont tirées de modèles internes n'intégrant aucune donnée de marché observable. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 171.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché pour chacun des secteurs d'activité et à établir le capital réglementaire requis. Aux fins du calcul du capital, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés que ceux qui servent à la gestion quotidienne du risque. Avant d'être utilisés, les modèles sont examinés, en fonction de la norme générale Risque de modèle, par le groupe Risque de modèle et validation. Cette norme générale définit les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et est décrite à la page 92.

Nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au traitement du capital eu égard aux portefeuilles de négociation, de même que le risque de marché lié aux portefeuilles d'instruments du marché monétaire qui sont assujettis aux règles de comptabilisation des positions disponibles à la vente selon les PCGR et qui sont soumis aux règles du traitement réglementaire du capital relatif aux portefeuilles d'intermédiation bancaire. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme visés par l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de valeur à risque des instruments de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions aux risques. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 % et prend compte des corrélations entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

## Sommaire du risque total lié à la valeur de marché – Négociation et prise ferme (en millions de dollars)\*

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	(0,3)	(0,2)	(0,6)	(0,1)
VaR liée aux actions	(5,4)	(4,7)	(7,6)	(3,4)
VaR liée au change	(0,9)	(2,8)	(6,6)	(0,1)
VaR liée aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(6,3)	(10,0)	(16,0)	(5,8)
Diversification	4,2	6,6	n.s.	n.s.
<b>VaR – Valeur de marché des positions de négociation</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(11,1)</b>	<b>(17,1)</b>	<b>(7,8)</b>
Risque lié à l'émetteur – Négociation et prise ferme	(3,6)	(4,3)	(8,8)	(2,8)
<b>Risque total lié à la valeur de marché – Négociation et prise ferme</b>	<b>(12,3)</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(22,6)</b>	<b>(11,1)</b>
<b>VaR liée aux taux d'intérêt (positions disponibles à la vente)</b>	<b>(11,3)</b>	<b>(13,3)</b>	<b>(19,9)</b>	<b>(6,7)</b>

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 1) (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	(0,1)	(0,4)	(1,4)	(0,1)
VaR liée aux actions	(7,5)	(6,5)	(15,8)	(3,1)
VaR liée au change	(0,6)	(4,4)	(12,5)	(0,3)
VaR liée aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(7,5)	(10,4)	(22,5)	(5,7)
Diversification	4,8	8,6	n.s.	n.s.
<b>VaR – Valeur de marché des positions de négociation</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(13,1)</b>	<b>(23,1)</b>	<b>(5,9)</b>
Risque lié à l'émetteur – Négociation et prise ferme	(2,7)	(2,6)	(4,4)	(1,6)
<b>Risque total lié à la valeur de marché – Négociation et prise ferme</b>	<b>(13,6)</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(24,9)</b>	<b>(8,6)</b>
<b>VaR liée aux taux d'intérêt (positions disponibles à la vente)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(5,6)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(2,8)</b>

\* Mesure sur un jour selon un niveau de confiance de 99 %.

n.s. – non significatif

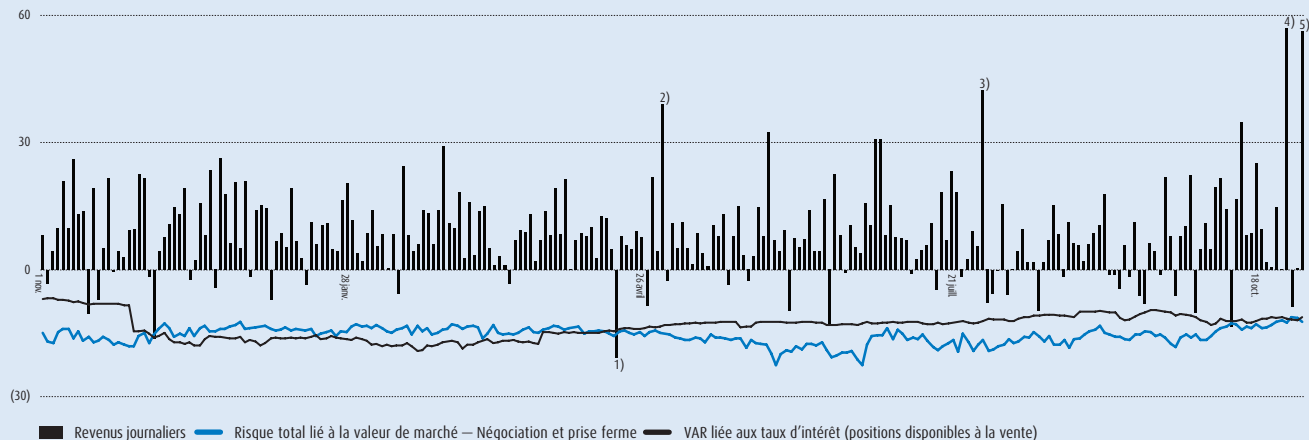
1) À des fins de comparaison, les résultats de l'exercice 2010 sont présentés de façon conforme à la structure des limites déléguées de gestion en vigueur pour l'exercice 2011.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à un contrôle ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que la situation des portefeuilles à la clôture des marchés, la veille, n'a pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des prix par rapport aux cours de clôture. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure du risque lié à la valeur de marché sur une période déterminée. Les résultats de ce test confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les corrélations et les données sur la volatilité utilisées dans nos modèles sont mises à jour chaque mois, les mesures du risque lié à la valeur de marché reflètent la volatilité actuelle.

Le risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme est présenté dans le tableau ci-dessus. La diminution sur une base annuelle du risque total lié à la valeur de marché – Négociation et prise ferme est essentiellement attribuable à une exposition plus modérée au risque de taux d'intérêt, de même qu'à une réduction des positions en actions. L'accroissement de la VaR liée aux taux d'intérêt (titres disponibles à la vente) sur une base annuelle s'explique essentiellement par la modification de la méthode d'évaluation des risques. Cette modification, dont il a été discuté précédemment, a été apportée au calcul du risque lié à la valeur de marché pour les positions de titres disponibles à la vente afin de mieux harmoniser la méthode d'évaluation des risques à celle utilisée pour les positions évaluées à la valeur de marché du portefeuille de négociation. À compter de l'exercice 2012, l'exposition à la VaR en période de tension calculée conformément aux exigences de l'amendement relatif aux risques de marché de l'Accord de Bâle II fera partie de notre cadre de présentation de l'information financière.

### Négociation et prise ferme — Revenus nets par rapport au risque lié à la valeur de marché

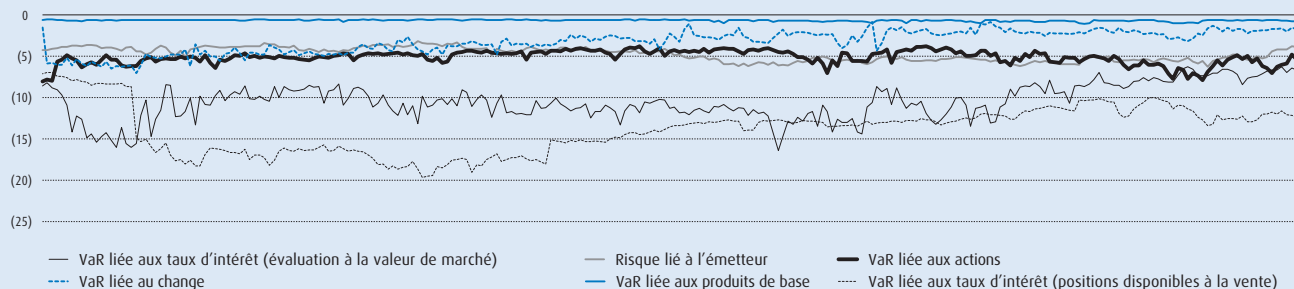
Du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)



- 1) 15 avril – Reflète principalement la constatation de rajustements d'évaluation du crédit. Revenus nets journaliers de (20,7) millions de dollars.
- 2) 29 avril - Reflète principalement les revenus tirés des activités de négociation normales et la constatation de rajustements d'évaluation. Revenus nets journaliers de 38,9 millions de dollars.
- 3) 29 juillet – Reflète principalement les revenus tirés des activités de négociation normales et la constatation de rajustements d'évaluation. Revenus nets journaliers de 42,3 millions de dollars.
- 4) 26 octobre – Reflète principalement les revenus tirés des activités de négociation normales et la constatation de rajustements d'évaluation du crédit. Revenus nets journaliers de 56,9 millions de dollars.
- 5) 31 octobre – Reflète principalement les revenus tirés des activités de négociation normales et la constatation de rajustements d'évaluation du crédit. Revenus nets journaliers de 56,2 millions de dollars.

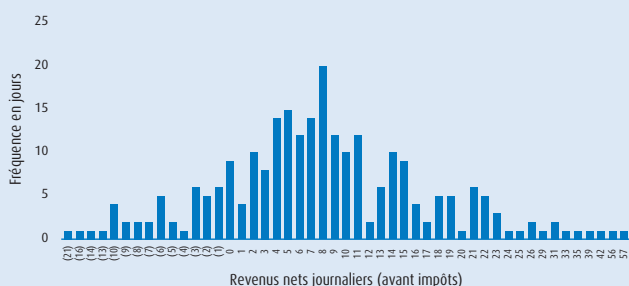
### Facteurs générant un risque lié à la valeur de marché

Du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)



### Répartition des revenus nets journaliers selon la fréquence

Du 2 novembre 2010 au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)



Les revenus de négociation présentés dans les graphiques incluent les montants associés à l'ensemble des activités de négociation et de prise ferme, qu'ils soient comptabilisés comme des titres de négociation ou des titres disponibles à la vente, de même que certains frais et commissions directement liés à ces activités.

### Risque structurel de marché

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises. Le risque structurel de marché est géré en vue d'assurer un revenu de qualité supérieure et d'obtenir des marges aussi élevées que possible et susceptibles d'être maintenues. Le Comité d'évaluation des risques approuve les limites de la politique en matière de risque de marché régissant le risque structurel de marché et examine régulièrement les positions exposées à ce risque. Le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion des risques exercent une supervision au nom de la haute direction. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque de marché à l'échelle de l'entreprise, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Le risque structurel de taux d'intérêt découle principalement de la non-concordance des taux d'intérêt et des options incorporées aux produits. La non-concordance des taux d'intérêt est le résultat des différences entre les dates d'échéance et de renégociation prévues ou des taux de référence des actifs, des passifs et des produits dérivés. Le risque lié aux options incorporées aux produits découle des caractéristiques des produits qui permettent aux clients de modifier les dates d'échéance ou de renégociation prévues. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, en fonction d'une durée cible, tandis que les options incorporées aux produits sont gérées de façon à maintenir les risques à de faibles niveaux. La non-concordance des taux d'intérêt nets est essentiellement gérée à l'aide de swaps de taux

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2011 (voir la page 78).

d'intérêt et de valeurs mobilières. Le risque lié aux options incorporées aux produits est principalement géré au moyen d'un processus de couverture dynamique.

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre revenu net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des taux de change peuvent avoir sur les capitaux propres et les ratios de capital que présente la Banque. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les pertes de change non réalisées sur nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes, sont présentées dans les autres éléments du résultat étendu des capitaux propres. De plus, l'équivalent en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques qui est libellé en dollars américains diminue. L'inverse se produit lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain. Ainsi, nous couvrons nos investissements nets dans des établissements à l'étranger afin d'assurer que le risque de conversion ne nuit pas fortement à nos ratios de capital.

Le risque de transaction est géré en évaluant, au début de chaque trimestre, si nous devons ou non conclure des contrats de change à terme de couverture qui devraient compenser partiellement l'incidence avant impôts des fluctuations, dans ces trois mois, du taux de change entre les dollars canadien et américain sur le revenu net en dollars américains prévu pour le trimestre. Les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains subissent l'effet, favorable ou défavorable, des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain. Les variations de taux influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur les résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les frais et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs demeurent dans la fourchette de ceux des trois derniers exercices, chaque hausse (baisse) de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du revenu net (de la perte nette) avant impôts sur les bénéfices exprimé(e) en dollars américains d'un montant variant entre 6 millions de dollars et 12 millions pour l'exercice. L'acquisition de M&I s'est traduite par une augmentation du résultat exprimé en dollars américains du quatrième trimestre. Pour autant que les résultats futurs concordent avec ceux du quatrième trimestre de 2011, chaque hausse (baisse) de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain se traduirait par une augmentation (diminution) de 17 millions de dollars du revenu net avant impôts sur le bénéfice pour l'exercice.

Les mesures du risque structurel lié à la valeur de marché et de la volatilité du revenu net tiennent compte de périodes de détention variant de un à trois mois ainsi que de l'incidence de la corrélation entre les paramètres du marché. Le tableau suivant indique de manière sommaire le risque structurel lié à la valeur du marché et la volatilité du revenu net. Le risque structurel lié à la valeur de marché a augmenté depuis l'exercice précédent en raison surtout de la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des soldes plus élevés de titres à taux fixe et de l'inclusion des actifs provenant des activités de M&I qui ont été acquises au troisième trimestre de 2011. Le risque structurel lié à la volatilité du revenu net continue d'être géré de façon à s'établir à de faibles niveaux.

### Risque structurel lié à la valeur de marché, au bilan, et volatilité du revenu net (en millions de dollars)\*

Au 31 octobre (équivalent en dollars canadiens)	2011	2010
Risque lié à la valeur de marché (avant impôts)	(685,9)	(564,1)
Volatilité du revenu net sur 12 mois (après impôts)	(95,0)	(63,8)

\* Selon un niveau de confiance de 99 %.

## Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements.

Outre le risque lié à la valeur de marché et la volatilité du revenu net, nous employons des simulations de crise et autres, des analyses de sensibilité et des analyses d'écart pour mesurer et gérer le risque lié aux taux d'intérêt. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 152.

La sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Bon nombre d'institutions financières effectuent et présentent ce type d'analyse, ce qui facilite la comparaison avec notre groupe de référence. La sensibilité de la valeur économique s'est accrue par rapport à celle de l'exercice précédent en raison principalement de la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de l'augmentation des soldes de titres à taux fixes et de l'inclusion des actifs provenant des activités de M&I qui ont été acquises au troisième trimestre de 2011. La sensibilité du revenu net continue d'être gérée avec soin. Le profil de l'actif et du passif à la fin de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le revenu net structurel et que la vulnérabilité de celui-ci aux taux d'intérêt diminue.

### Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan <sup>1)</sup> (en millions de dollars)\*

Équivalent en dollars canadiens	Au 31 octobre 2011		Au 31 octobre 2010	
	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du revenu net sur 12 mois après impôts	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du revenu net sur 12 mois après impôts
Hausse de 100 points de base	(614,3)	24,8	(380,5)	20,9
Baisse de 100 points de base	441,8	(102,5)	322,3	(70,3)
Hausse de 200 points de base	(1 295,7)	69,3	(815,1)	33,4
Baisse de 200 points de base	829,4	(63,3)	738,2	(12,8)

\* Les risques sont représentés par les montants entre parenthèses, et les gains, par les montants positifs.

<sup>1)</sup> La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance de BMO n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus. En ce qui a trait à nos activités d'assurance, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation de 88 millions de dollars du revenu net après impôts et de 436 millions de la valeur économique avant impôts (77 millions et 295 millions, respectivement, au 31 octobre 2010). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution de 82 millions de dollars du revenu net après impôts et de 494 millions de la valeur économique avant impôts (71 millions et 304 millions, respectivement au 31 octobre 2010). La variation de la sensibilité aux taux d'intérêt comparativement à celle de l'exercice précédent reflète la croissance des activités d'assurance et la baisse des taux d'intérêt.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de marché projettent l'évolution des taux d'intérêt et de change, et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates d'échéance et de renégociation (p. ex., les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la manière dont les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces échéances. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance et de renégociation (p. ex., les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nos modèles mettent en jeu un profil d'échéances qui tient compte des tendances historiques et prévues des soldes. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi que par voie d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Nous avons aussi recours à des modèles de prévision du comportement des clients pour appuyer les processus de tarification des produits et de mesure du rendement.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du revenu net. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de crise.

Son cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est défini et géré en accord avec des politiques et normes pertinentes, lesquelles établissent les principes clés, les mesures, les limites, les lignes directrices ainsi que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation. Un

plan d'urgence global pouvant être suivi pour faciliter une gestion efficace de ce risque advenant des événements imprévus a également été élaboré.

Le Comité d'évaluation des risques surveille le risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de trésorerie et de financement. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que met en relief l'exécution de notre stratégie et en discutent. La Direction de la trésorerie recommande le cadre, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques, et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent dans le marché et qui influent sur les besoins en liquidité.

Les filiales de BMO comprennent des entités réglementées et étrangères et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte des besoins des filiales en liquidité, en financement et en capital, ainsi que de considérations d'ordre fiscal et réglementaire. C'est pourquoi les positions de trésorerie et de financement sont gérées en fonction du principe de consolidation et de principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions sont périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des exigences qui leur sont imposées.

Dans l'exercice 2011, les marchés financiers mondiaux ont encore dû composer avec des conditions difficiles et un climat d'incertitude. L'économie de plusieurs pays développés est demeurée chancelante et la dette souveraine de certains pays d'Europe a soulevé des craintes. Vers le milieu de l'exercice, la possibilité que l'administration fédérale américaine ne puisse relever le plafond de la dette des États-Unis, ce qui aurait pu entraîner une situation de défaut et nuire à l'économie de ce pays, a causé de vives inquiétudes. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO ainsi que la composition de ses activités lui ont permis de conserver une excellente liquidité tout au long de l'exercice, et continue d'en favoriser le maintien.

Le ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts, le niveau des dépôts de base, la position de liquidité nette et le ratio de liquidité sont quatre des mesures que nous utilisons pour évaluer le risque de liquidité et de financement.

Notre masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, ainsi que notre important capital constituant de solides assises, favorisent le maintien d'une solide position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Le ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts était de 112,1 % à la fin de l'exercice, contre 104,1 % l'exercice précédent.

Les dépôts de clients comprennent les dépôts de base et ceux de clients à taux fixe d'un montant plus important. Les dépôts de base sont constitués des soldes des comptes courants et d'épargne des particuliers, ainsi que des dépôts à terme relativement peu élevés (100 000 \$ ou moins). À la fin de l'exercice, les dépôts de base en dollars canadiens totalisaient 105,6 milliards de dollars, contre 98,6 milliards en 2010, et les dépôts de base en dollars américains et autres devises totalisaient 72 milliards de dollars américains, contre 33,5 milliards de dollars américains en 2010. L'augmentation des dépôts de base en dollars américains et autres devises reflète l'acquisition de M&I et l'attrait que présentent les dépôts bancaires pour les investisseurs. Les dépôts de clients à terme d'un montant plus important se chiffraient à 17,0 milliards à la fin de l'exercice, comparativement à 20,1 milliards en 2010. Le total des dépôts, qui englobe les dépôts de clients et ceux de gros, s'est accru de 53,7 milliards en 2011 et atteignait 302,9 milliards à la fin de l'exercice. Cette hausse reflète essentiellement l'acquisition de M&I, l'augmentation des dépôts de base générée par l'expansion interne et utilisée pour financer l'essor des prêts et des valeurs mobilières ainsi que l'accroissement des dépôts de gros servant au financement de la croissance des valeurs mobilières de nos activités de négociation.

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros qui sont utilisées pour financer les prêts et les actifs moins liquides doivent être à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre aux échéances de ces prêts et actifs. Le financement de gros servant à financer les actifs liquides liés aux activités de négociation sont généralement à plus court terme (d'un terme inférieur à un an). Les lots de trésorerie supplémentaires sont financés par des sources de financement à terme assorties de diverses modalités de sorte à obtenir un juste équilibre entre les avantages que procure la détention d'actifs supplémentaires et les frais de financement.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un aspect important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. BMO mobilise les capitaux servant à son financement à long terme par divers moyens, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, un programme d'obligations mondiales couvertes, des opérations de titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, des titrisations de créances de cartes de crédit canadiennes et américaines, des dépôts de premier rang (non garantis) canadiens et américains. En 2011, BMO a, à des fins de financement de gros à terme, émis pour 18,9 milliards de dollars d'instruments au Canada et à l'échelle internationale. Au 31 octobre 2011, l'encours du financement de gros à terme totalisait 67,4 milliards, ce qui reflète le montant de 55,4 milliards de dollars présenté dans le tableau ci-après et les émissions de capital de 12,0 milliards. La composition et les échéances de ce financement sont présentées dans les tableaux ci-dessous. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts sont fournis dans le tableau 20, à la page 110.

### Sources de financement de gros à long terme (en millions de dollars)

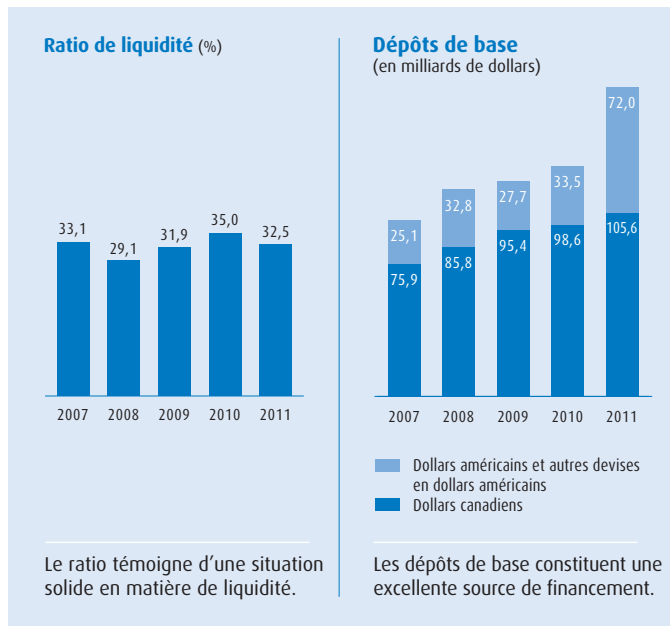
Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
Financement de gros à long terme non garanti	20 510	14 198	21 756	35 274	21 628
Financement de gros à long terme garanti	9 228	5 883	4 162	4 396	-
Titrisations de créances sur prêts hypothécaires et sur cartes de crédit	25 630	26 906	28 047	25 077	12 992
	55 368	46 987	53 965	64 747	34 620

### Échéances du financement de gros non garantis à long terme (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2011	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 4 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement de gros à long terme non garanti	2 780	6 777	1 831	2 130	4 300	2 693	20 510
Financement de gros à long terme garanti	-	1 379	1 993	1 993	1 495	2 367	9 228
Titrisations de créances sur prêts hypothécaires et sur cartes de crédit	5 481	7 568	3 925	2 450	3 310	2 897	25 630
	8 261	15 724	7 749	6 573	9 105	7 957	55 368

La position de liquidité nette correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême et de nature idiosyncratique et systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou ne sont pas renouvelés, la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles, les achats de garanties à des fins de nantissement ainsi que le financement de la croissance des actifs et des investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Ces besoins sont évalués au moyen de simulations de crise majeure touchant l'ensemble du marché et touchant uniquement la Banque, ou une combinaison des deux. Les actifs liquides comprennent des actifs non grevés de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins en liquidité et en financement. Les actifs liquides sont détenus par nos activités de négociation ou sont regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence.

Le ratio de liquidité constitue une mesure que présentent certaines banques. Ce ratio donne un aperçu des liquidités figurant au bilan et correspond à la valeur totale de l'encaisse et des valeurs mobilières exprimée en pourcentage de l'actif total. Au 31 octobre 2011, le ratio de liquidité de BMO s'établissait à 32,5 %, comparativement à 35,0 % en 2010, ce qui reflète la proportion plus élevée de prêts par suite de l'acquisition de M&I. Ce ratio témoigne d'une situation des plus saines en matière de liquidité. L'encaisse et les valeurs mobilières totalisaient 154,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 144,0 milliards en 2010.



Dans le cours normal des affaires, une partie de l'encaisse, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés est donnée en garantie afin de soutenir les activités de négociation et la participation aux systèmes de compensation et de paiement, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et autres que financiers. Les actifs qui sont cédés en garantie sont considérés comme grevés d'une charge aux fins de l'évaluation de la liquidité.

Au 31 octobre 2011, l'encaisse et les valeurs mobilières données en garantie atteignaient 40,1 milliards de dollars et les titres pris en pension ou empruntés donnés en nantissement se situaient à 18,2 milliards, comparativement à 46,0 milliards et à 19,6 milliards, respectivement, dans l'exercice 2010. Leurs variations ont résulté des activités de négociation. Le tableau 5 de la page 101 et les notes 2 et 3 afférentes aux états financiers, qui commencent à la page 122, présentent d'autres renseignements sur l'encaisse et les valeurs mobilières.

Les cotes que les agences de notation externes accordent à nos titres d'emprunt à court terme et à long terme de premier rang jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous

permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Les cotes de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Si celles-ci étaient abaissées de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait grandement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Une forte révision à la baisse de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 138.

## Cotes de crédit

Au 31 octobre 2011

Agence de notation	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang	Perspectives
Moody's	P-1	Aa2	Stables
S&P	A-1	A+	Stables
Kitch	F1+	AA-	Stables
DBRS	R-1(élevée)	AA	Stables

L'adoption des IFRS en 2012 fera en sorte que certains prêts qui, à l'heure actuelle, ne figurent pas au bilan aux termes des PCGR canadiens y seront inscrits, ce qui entraînera le recul du ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts et du ratio de liquidité en 2012, ratios qui demeureront cependant fort élevés.

En décembre 2010, le CBCB a publié son cadre, d'application internationale, concernant l'évaluation de la liquidité, les normes s'y appliquant et sa surveillance. Ce cadre comporte deux nouvelles mesures de la liquidité, soit le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, ainsi que cinq outils de surveillance (asymétrie d'échéances contractuelles, concentration du financement, actifs non grevés disponibles, ratio de liquidité à court terme pour les principales monnaies et outils de surveillance liés au marché). Le ratio de liquidité à court terme est le ratio de l'ensemble des actifs liquides de grande qualité aux sorties nettes de fonds en période de tensions sur 30 jours. Le ratio structurel de liquidité à long terme, quant à lui, est le ratio de liquidité disponible à long terme (un an ou plus) au financement nécessaire à long terme. Le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme ne sont pas encore établis définitivement. En ce qui concerne le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, il est prévu qu'une période d'observation débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et que les normes finales entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cas du ratio de liquidité à court terme et le 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans celui du ratio structurel de liquidité à long terme. La structure et l'approche conceptuelle qu'utilisent BMO et les autres membres du secteur des services financiers pour gérer le risque de liquidité et de financement sont conformes à la nouvelle approche qui est préconisée. Cependant, les facteurs réglementaires entrant dans le calcul du montant des actifs liquides que doivent détenir les banques font appel à une plus grande prudence selon la nouvelle approche.

## Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impairtation ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer le risque de crédit, le risque de marché et tous les autres risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Notre modèle opérationnel, qui repose sur le concept des trois points de contrôle, favorise la responsabilisation quant à la gestion du risque opérationnel. Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de ce risque, conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, par les unités des Services d'entreprise et par le groupe Gestion globale du risque opérationnel. Les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion

du risque opérationnel évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque et les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et mesures d'atténuation appropriées. Les unités clés des Services d'entreprise mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer, de manière autonome des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre et la stratégie de gestion du risque opérationnel ainsi que la structure de gouvernance requise.

### Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel sert à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est d'assurer que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré de tolérance au risque et est étayé d'un capital approprié. Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus élaborés aux fins de ce cadre. Nous y apportons sans cesse des améliorations, tenant compte à cette fin des nouvelles lignes directrices réglementaires que doivent suivre les membres du secteur et qui sont énoncées dans l'Accord de Bâle II.

### Gouvernance

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices en matière d'exploitation. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de

ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Le comité de gestion du risque opérationnel conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance et aux initiatives de changement connexes. Il supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices en matière d'exploitation qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils sont à jour et conformes à notre degré de tolérance au risque.

### Évaluation des risques et des contrôles

L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent de dégager une vue d'ensemble du risque opérationnel, et ce, en regard du degré de tolérance au risque.

### Indicateurs de risque clés

Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise établissent les indicateurs clés associés à leurs principaux risques. Les indicateurs de risque clés servent à faire un suivi des profils de risque opérationnel et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction. Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque.

### Collecte et analyse de données sur les événements

Des données internes sur les pertes sont compilées à l'échelle de l'organisation depuis 2004 et jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage des occasions d'atténuation de ce risque. Les données sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes, et les principales tendances qui s'en dégagent sont signalées sur une base régulière à la haute direction et au Conseil d'administration. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, qui est une association internationale qui regroupe des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter l'identification, l'évaluation et la modélisation des risques.

### Quantification du capital

BMO utilise l'approche standard pour le calcul du capital réglementaire exigé par Bâle II relativement au risque opérationnel. Les processus et les mesures du capital de l'approche standard ont été instaurés pour l'organisation, dans son ensemble, et pour chaque entité juridique visée. BMO a fait des progrès importants dans la mise au point d'un modèle de capital sensible aux risques et conforme aux exigences de l'approche de mesure avancée préconisée par Bâle II. L'instauration de cette approche est l'une de nos priorités et nous permettra de quantifier le capital requis pour couvrir le risque opérationnel en nous servant de modèles internes et de méthodes fondées sur les pertes.

### Simulations de crise et analyse de scénarios

Les simulations de crise permettent d'évaluer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et notre capital des événements plausibles touchant nos activités, l'économie, le marché et le crédit. L'analyse de scénarios permet à la direction de mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et d'établir dans quelle mesure l'organisation pourrait faire face à une situation créant un risque plus important que son degré de tolérance au risque. L'analyse de scénarios est utilisée aux fins de la validation du capital exigé pour couvrir le risque opérationnel aux termes de l'approche de mesure avancée.

### Communication de l'information

L'un des principaux éléments de notre cadre de gestion du risque opérationnel est la communication régulière, à la haute direction et au Conseil, de l'information concernant notre profil de risque opérationnel. Cette communication rehausse la transparence et la gestion proactive des grands facteurs à l'origine du risque opérationnel.

### Gestion de la continuité des opérations

Une gestion de la continuité des opérations efficace est une condition essentielle à la réalisation de l'un de nos objectifs, soit d'assurer le maintien des opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi toute incidence négative pour nos clients.

### Programme global d'assurance

Le programme global d'assurance de BMO constitue un deuxième palier de réduction de certains risques opérationnels. Nous souscrivons des assurances d'un montant qui, le croyons-nous, devrait nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle.

## Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge des niveaux pris en compte dans le processus d'évaluation ou de tarification. Le risque de réclamation inclut le risque de mortalité, de morbidité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs de la tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices et au traitement des réclamations excèdent les frais prévisionnels pris en compte dans les calculs de la tarification.

Le pouvoir d'approbation du risque d'assurance est délégué à la haute direction par le Conseil d'administration de la Banque. Un processus rigoureux d'approbation des produits est l'élément essentiel du repérage, de l'évaluation et de l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques en matière de gestion de la tarification et des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui passe par des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Le risque d'assurance fait l'objet d'une surveillance régulière. Les provisions techniques constituent une estimation des sommes requises pour satisfaire aux obligations en matière d'assurance. Elles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et de l'ICCA et sont validées à l'aide d'examen et d'audits internes et externes étendus. Les hypothèses qui y sont sous-jacentes sont mises à jour périodiquement de sorte à refléter les résultats réels qui se dessinent. Les actuaires désignés de nos filiales canadiennes du secteur de l'assurance sont nommés par les conseils d'administration de celles-ci et ont l'obligation légale d'émettre une opinion sur le caractère suffisant des provisions pour les passifs attribuables aux titulaires de police, sur la solvabilité des compagnies d'assurance et sur l'équité du traitement des détenteurs de contrats avec participation. De plus et conformément à la ligne directrice E-15 du BSIF, le travail de chaque actuaire désigné est assujéti à un examen externe indépendant qui mène un actuaire qualifié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration définit les pouvoirs et limites d'autorisation et le délègue aux équipes de gestion des filiales du secteur de l'assurance. La gérance de chaque compagnie d'assurance de nos filiales du secteur de l'assurance relève de leur conseil d'administration. Il incombe à ces conseils de superviser et de surveiller ces filiales et ainsi de déterminer si elles sont gérées et exploitées en conformité avec les stratégies et politiques d'assurance établies. Il appartient à la Gestion globale des risques et du portefeuille de fournir à ces entreprises une orientation et une surveillance en matière de gestion des risques. Ce groupe a également le pouvoir d'autoriser les activités qui sont en excédent des pouvoirs et limites délégués aux conseils des compagnies d'assurance ou qui exposent BMO à des risques importants.

Nos filiales du secteur de l'assurance fournissent des évaluations et des rapports indépendants sur l'exposition au risque d'assurance à leur conseil d'administration ainsi qu'au niveau de l'organisation; des rapports sont entre autres fournis à la direction du groupe Gestion privée et au Comité d'évaluation des risques. Cette information comporte une évaluation de tous les risques auxquels les filiales du secteur de l'assurance sont exposées, dont les risques les plus menaçants et les nouveaux risques.

## Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de non-conformité aux lois, aux ententes contractuelles ou autres obligations juridiques ainsi qu'aux exigences réglementaires, aux changements dans la réglementation ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des réclamations dans le cadre de poursuites, des pertes financières et des sanctions réglementaires, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales et entacher notre réputation.

Nos activités nous exposent presque toutes au risque juridique et réglementaire, et il nous faut respecter les normes de conformité très strictes que nous imposent l'administration publique, les organismes de réglementation et autres autorités. Le secteur des services financiers est des plus réglementés et demeure l'un des grands sujets de l'heure puisque de nouvelles règles ont été proposées et promulguées dans la foulée de sa réforme réglementaire à l'échelle mondiale.

Les Services juridiques, Affaires générales et conformité maintiennent des cadres de gestion du risque juridique et réglementaire à l'échelle de l'organisation en vue de le repérer, de l'évaluer, de le gérer, de le surveiller et de transmettre des informations à son sujet. Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise doivent veiller à la gestion quotidienne de leur risque juridique et réglementaire en accord avec les politiques générales de BMO. Les Services juridiques, Affaires générales et conformité effectuent une surveillance indépendante de la gestion de ce risque par l'entremise d'équipes qui sont chargées des questions relevant du droit et de la conformité, qui sont affectées à un groupe d'exploitation ou à une unité des

Services d'entreprise et qui émettent des recommandations à ce sujet. Les Services juridiques, Affaires générales et conformité travaillent également en étroite collaboration avec les groupes d'exploitation désignés ou les unités des Services d'entreprise en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les risques potentiels, de recommander des stratégies et mesures de réduction des risques et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO.

Un cadre de gestion de la conformité aux lois a été élaboré afin de cerner, d'évaluer et de gérer comme il se doit les exigences juridiques et réglementaires au moyen d'une approche fondée sur les risques. En vertu de ce cadre, la direction des groupes d'exploitation et des unités des Services d'entreprise maintient un système de politiques, procédures et contrôles de conformité. Des activités de surveillance distinctes sont menées sous la gouverne du chef de la conformité et englobent le suivi des plans de mesure visant à combler les lacunes ou faiblesses détectées.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le code de conduite de BMO, lequel est énoncé dans le document *Principes fondamentaux*, souligne notre engagement envers le maintien de normes d'éthique et d'intégrité empreintes de rigueur, et il est mis à jour une fois l'an. L'engagement à respecter la lettre et l'esprit de la loi est l'un des sept principes directeurs de ce code de conduite. Tous les administrateurs et employés doivent prendre part à un programme de formation annuel dans le cadre duquel leurs connaissances et leur compréhension de leurs obligations en vertu du code sont vérifiées. Ce programme porte également sur divers sujets, tels la lutte contre le blanchiment d'argent, le respect de la vie privée et les mesures anti-corruption.

## Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités précises d'une entreprise et des conséquences qu'elles pourraient avoir sur son revenu net.

Le risque d'entreprise englobe les causes possibles de la volatilité du revenu net qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. Il désigne des facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser le recul du revenu par une réduction des coûts.

BMO assume de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du climat des affaires, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements sectoriels.

Chez BMO, il incombe à chaque groupe d'exploitation de contrôler son propre risque en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres facteurs, des variations du volume d'activité et de la structure de coûts.

## Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Il est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples à des modèles qui permettent d'évaluer des transactions complexes ou qui font appel à des techniques avancées de gestion du portefeuille et du capital. Ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions stratégiques éclairées et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Des modèles ont également été conçus pour mesurer les risques particuliers auxquels BMO est exposé et le risque global, lequel est évalué de façon intégrée au moyen du capital économique. L'élaboration, la mise en œuvre et l'application de ces modèles font l'objet d'un contrôle serré.

BMO se sert de divers modèles qu'on peut regrouper dans les six catégories suivantes :

- modèles d'évaluation servant à l'évaluation des actifs, des passifs ou des provisions;
- modèles d'exposition au risque mesurant le risque de crédit, de marché, de liquidité ainsi que le risque opérationnel, et servant à évaluer les pertes prévues, ainsi que leurs applications;
- modèles de capital et de simulation de crise mesurant le capital et l'affectation du capital et servant à la gestion du capital réglementaire et du capital économique;
- modèles fiduciaires concernant la répartition des actifs, l'optimisation des actifs et la gestion des portefeuilles;

- modèles des principales stratégies d'entreprise permettant de prévoir les résultats possibles de nouvelles stratégies et servant au processus décisionnel de l'organisation;
- modèles liés aux exigences réglementaires et à d'autres exigences des parties prenantes.

Au cours de l'exercice, le cadre de gestion du risque de modèle utilisé à l'échelle de BMO a été rehaussé et ses nouvelles mesures ont toutes été instaurées. En vertu de ce cadre, le risque de modèle est géré par les parties prenantes, les responsables des modèles collaborant avec leurs utilisateurs, ce qui constitue un premier point de contrôle.

La norme générale Risque de modèle définit les exigences minimales quant à l'élaboration, la détermination, l'évaluation, la mise en œuvre, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation et à la transmission d'informations à leur égard. Avant leur utilisation, tous les modèles doivent être approuvés par le groupe Risque de modèle et validation, lequel doit également évaluer le risque qu'ils présentent. Dans le cadre du processus de contrôle, tous les modèles sont notés en fonction de leur niveau de risque, ce qui détermine la fréquence de leurs réévaluations ultérieures. Outre des validations et contrôles périodiques des modèles, des activités de surveillance et de suivi du risque de modèle sont menées afin de confirmer que les modèles fonctionnent correctement et qu'ils sont gérés et utilisés de la manière prévue, ce qui accroît la probabilité que tout nouveau problème soit détecté rapidement.

Les membres du groupe de travail sur la gestion de ce risque, groupe interfonctionnel qui représente les principales parties prenantes (soit les utilisateurs des modèles, ceux qui en sont responsables ainsi que le groupe Risque de modèle et validation) se réunissent régulièrement et collaborent à l'élaboration, à l'instauration et à la mise à jour du cadre de gestion du risque de modèle ainsi que des processus qui régissent tous les modèles utilisés dans l'ensemble de l'organisation.



## Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que du risque de pertes éventuelles si BMO n'est pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, politiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un processus de gestion efficace du risque de stratégie.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise les processus de gouvernance et de gestion visant à repérer, à surveiller et à réduire le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Un processus rigoureux de gestion met en jeu une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de

l'information financière juste et complète qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies pour assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique. Ce processus comprend un examen de l'évolution du contexte dans lequel chaque secteur exerce ses activités, notamment un examen des grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à une évaluation des stratégies, lors de séances interactives conçues pour tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de rendement établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins du rendement, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout problème important.

## Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que des répercussions négatives découlent de la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes, notamment une perte de revenus, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part, une fidélité moins grande de la part de ses clients et un recul du cours de ses actions.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel.

Pour maintenir et protéger la réputation de BMO, il est essentiel de favoriser une culture d'entreprise dans laquelle l'intégrité et l'éthique sont des valeurs fondamentales.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions ou les initiatives. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance, notre code de conduite et notre cadre de gestion des risques.

Il incombe à chacun des employés de se comporter conformément aux *Principes fondamentaux*, le code de conduite de BMO, et ainsi de consolider et de préserver la réputation de BMO. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les risques de réputation potentiels importants de l'organisation et notamment ceux qui exigent un examen des transactions complexes de crédit ou de financement structuré.

## Risque environnemental

Le **risque environnemental** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Notre politique générale en matière de durabilité qu'a approuvée notre Conseil traite du risque environnemental. Les activités de gestion du risque environnemental sont supervisées par les groupes de la durabilité sociétale et environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. La surveillance des initiatives en matière d'environnement par la direction est assurée par le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation. Les comités de la haute direction reçoivent, s'il y a lieu, des rapports sur les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs établis dans le cadre de notre stratégie environnementale. Nos politiques et pratiques environnementales sont décrites en détail dans notre Rapport sociétal et Déclaration annuelle, document qui est publié tous les ans, ainsi que dans la section de notre site Web qui en traite.

Le risque environnemental touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et des ressources. Nous collaborons avec des parties prenantes externes pour comprendre l'effet de nos activités sur ces aspects et nous utilisons ces connaissances pour en évaluer les conséquences pour notre organisation.

De plus, des lignes directrices propres à chaque secteur d'activité décrivent comment le risque environnemental inhérent à nos activités de prêt est géré. Les risques environnementaux associés aux transactions de prêt sont gérés en vertu

du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. Un processus de contrôle diligent hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement, et nous nous conformons aux normes établies dans les Principes d'Équateur, un cadre d'évaluation du risque environnemental et social inhérent au financement de projets qui est basé sur les normes de rendement de la Société financière internationale de la Banque mondiale.

Afin de gérer l'impact environnemental de nos activités, nous avons instauré un système de gestion de l'environnement des plus structurés. Nous entendons améliorer sans cesse notre rendement sur le plan environnemental. C'est pourquoi nous devons, conformément à ce système, cerner les activités de nos secteurs qui pourraient nuire à l'environnement et définir des objectifs et des cibles à leur égard ainsi que des procédés nous permettant de réduire ou d'éliminer leurs conséquences sur l'environnement. Ce système nous oblige également à surveiller notre rendement en le comparant à des objectifs établis ainsi qu'à prendre des mesures afin de réduire de manière continue l'empreinte écologique de nos activités.

Nous avons obtenu la certification en vertu de la norme internationale ISO 14001 qui porte sur les systèmes de gestion environnementale relativement à notre édifice loué de 19 étages qui est situé au 55 de la rue Bloor Ouest, à Toronto et à l'immeuble abritant l'Académie BMO. Nous continuons d'utiliser notre système de gestion environnementale dans toutes nos activités.

### Mise en garde

La présente section Gestion globale des risques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils sont également présentés après rajustement de sorte à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est présenté dans le tableau de la page suivante. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats déjà établis et de mesures et résultats rajustés et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des unités. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments spécifiques sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu d'éléments qu'ils considèrent comme ne reflétant pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Les résultats et mesures rajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc aucun sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables avec des mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR. Le détail des rajustements est également présenté dans la section Éléments de rajustement, à la page 34.

Certains éléments de rajustement ont trait à des frais qui découlent d'acquisitions, notamment l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, et sont rajustés puisque l'amortissement de tels actifs peut ne pas avoir été considéré comme des frais pertinents au moment de la décision d'achat. Certains autres coûts liés aux acquisitions à l'égard de M&I ont été désignés comme des éléments de rajustement compte tenu de l'importance des montants et de leur incidence possible sur l'analyse des tendances étant donné que certains de ces coûts ont été engagés dans le but de générer des avantages lors de périodes futures.

Certains autres éléments ont également été désignés comme des éléments de rajustement en raison de leur incidence sur l'analyse des tendances. Ils comprennent les frais liés à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers en 2009 (et au cours des années précédentes), les variations de la provision générale et les indemnités de départ élevées en 2009.

Le profit économique net (PEN) équivaut au revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, moins une charge au titre du capital, et est considéré comme une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN rajusté est calculé de la même façon, à partir du revenu net rajusté.

Le revenu avant la dotation à la provision et les impôts est considéré comme une mesure utile puisqu'il constitue une mesure du rendement qui ne tient pas compte de l'incidence des pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices, laquelle peut parfois masquer le rendement compte tenu de l'importance et de la variabilité.

Au cours de l'exercice 2011, les éléments de rajustement ont représenté une charge nette de 15 millions de dollars après impôts, constituée d'un revenu net

de 39 millions constaté dans les Services d'entreprise et de charges nettes de 54 millions après impôts constatées dans les autres groupes d'exploitation. Les éléments de rajustement ont été imputés ou attribués aux Services d'entreprises, sauf pour ce qui est de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions qui a été imputé aux groupes d'exploitation comme suit : 9 millions de dollars à PE Canada (9 millions après impôts), 49 millions à PE États-Unis (35 millions après impôts) et 12 millions au groupe Gestion privée (10 millions après impôts).

Au cours de l'exercice 2010, aucun élément de rajustement n'avait été inscrit autre qu'une charge de 36 millions de dollars (32 millions après impôts) au titre de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, laquelle avait été imputée aux groupes d'exploitation comme suit : 6 millions de dollars à PE Canada (6 millions après impôts), 23 millions à PE États-Unis (19 millions après impôts), 6 millions au groupe Gestion privée (6 millions après impôts) et 1 million à BMO Marchés des capitaux (1 million après impôts).

Au cours de l'exercice 2009, les éléments de rajustement ont représenté une charge nette de 509 millions de dollars après impôts. Les éléments de rajustement imputés aux Services d'entreprise ont totalisé 178 millions de dollars (119 millions après impôts) et ont compris des indemnités de licenciement de 118 millions (80 millions après impôts) et une hausse de la provision générale pour pertes sur créances de 60 millions (39 millions après impôts). Les charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers, soit 521 millions de dollars (355 millions après impôts), ont été entièrement imputées à BMO Marchés des capitaux. Une charge de 43 millions de dollars (35 millions après impôts) au titre de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions a été imputée aux groupes d'exploitation comme suit : 4 millions de dollars à PE Canada (4 millions après impôts), 34 millions à PE États-Unis (28 millions après impôts), 4 millions au groupe Gestion privée (3 millions après impôts) et 1 million (néant après impôts) à BMO Marchés des capitaux.

Au quatrième trimestre de 2011, les éléments de rajustement ont totalisé un montant net de 47 millions de dollars après impôts, montant qui comprend la perte nette de 72 millions des Services d'entreprise et des frais nets de 25 millions après impôts comptabilisés au titre des autres groupes d'exploitation clients. Les éléments de rajustement ont été imputés aux Services d'entreprise, à l'exception de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, qui a été imputé aux groupes d'exploitation clients comme suit : 3 millions de dollars (2 millions après impôts) à PE Canada; 25 millions (17 millions après impôts) à PE États-Unis et 6 millions (6 millions après impôts) au groupe Gestion privée.

Au quatrième trimestre de 2010, il n'y avait pas eu d'élément de rajustement outre la charge de 11 millions de dollars (9 millions après impôts) au titre de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, qui avait été imputée aux groupes d'exploitation clients de la façon suivante : 2 millions de dollars (2 millions après impôts) à PE Canada; 6 millions (5 millions après impôts) à PE États-Unis, 2 millions (2 millions après impôts) au groupe Gestion privée et 1 million (néant après impôts) à BMO Marchés des Capitaux.

## Mesures conformes aux PCGR et mesures connexes non conformes aux PCGR utilisées dans le Rapport de gestion

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009	T4 2011	T4 2010
<b>Résultats présentés dans les états financiers</b>					
Revenus	13 718	12 210	11 064	3 881	3 229
Frais autres que d'intérêts	(8 605)	(7 590)	(7 381)	(2 425)	(2 023)
Revenus avant la dotation à la provision et les impôts	5 113	4 620	3 683	1 456	1 206
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(857)	(1 049)	(1 603)	(290)	(253)
Charge d'impôts sur les bénéfices	(917)	(687)	(217)	(250)	(196)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(73)	(74)	(76)	(19)	(18)
Revenu net	3 266	2 810	1 787	897	739
<b>Mesures présentées dans les états financiers</b>					
RPA (en dollars)	5,26	4,75	3,08	1,34	1,24
Croissance du revenu net (%)	16,2	57,2	(9,7)	21,3	14,2
Croissance du RPA (%)	10,7	54,2	(18,1)	8,1	11,7
Croissance des revenus (%)	12,3	10,4	8,4	20,2	8,0
Croissance des frais autres que d'intérêts (%)	13,4	2,8	7,1	20,0	13,7
Ratio de productivité (%)	62,7	62,2	66,7	62,5	62,6
Levier d'exploitation (%)	(1,1)	7,6	1,3	0,2	(5,7)
Rendement des capitaux propres (%)	15,3	14,9	9,9	14,3	15,1
<b>Éléments de rajustement</b>					
<i>Imputations au revenu net d'intérêts</i>					
Couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I	(20)	-	-	-	-
Comptabilisation d'une partie du rajustement au titre des pertes sur créances liées au portefeuille de prêts acquis de M&I	271	-	-	271	-
<i>Imputations au revenu autre que d'intérêts</i>					
Détérioration de la conjoncture des marchés financiers	-	-	(521)	-	-
<i>Imputation aux frais autres que d'intérêts</i>					
Coûts d'intégration et de restructuration de M&I	(131)	-	-	(53)	-
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	(70)	(36)	(43)	(34)	(11)
Indemnités de départ	-	-	(118)	-	-
<i>Variations des dotations à la provision pour pertes sur créances</i>					
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts acquis de M&I	(18)	-	-	(18)	-
Augmentation de la provision générale liée au portefeuille de prêts acquis de M&I	(80)	-	-	(80)	-
Diminution (augmentation) de la provision générale	42	-	(60)	-	-
Économie (charge) d'impôts découlant de ce qui précède	(9)	4	233	(39)	(2)
<b>Incidence après impôts des éléments de rajustement</b>					
Couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I	(14)	-	-	-	-
Comptabilisation d'une partie du rajustement au titre des pertes sur créances liées au portefeuille de prêts acquis de M&I	167	-	-	167	-
Détérioration de la conjoncture des marchés financiers	-	-	(355)	-	-
Coûts d'intégration et de restructuration de M&I	(84)	-	-	(35)	-
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	(54)	(32)	(35)	(25)	(9)
Indemnités de départ	-	-	(80)	-	-
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts acquis de M&I	(11)	-	-	(11)	-
Augmentation de la provision générale pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts acquis de M&I	(49)	-	-	(49)	-
Diminution (augmentation) de la provision générale	30	-	(39)	-	-
Éléments de rajustement du revenu net	(15)	(32)	(509)	47	(9)
RPA (en dollars)	(0,03)	(0,06)	(0,21)	0,07	(0,02)
<b>Résultats rajustés <sup>1)</sup></b>					
Revenus	13 467	12 210	11 585	3 610	3 229
Frais autres que d'intérêts	(8 404)	(7 554)	(7 220)	(2 338)	(2 012)
Revenu avant la dotation à la provision et les impôts	5 063	4 656	4 365	1 272	1 217
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(801)	(1 049)	(1 543)	(192)	(253)
Charge d'impôts sur les bénéfices	(908)	(691)	(450)	(211)	(198)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(73)	(74)	(76)	(19)	(18)
Revenu net rajusté	3 281	2 842	2 296	850	748
<b>Mesures rajustées <sup>1)</sup></b>					
RPA (en dollars)	5,29	4,81	4,02	1,27	1,26
Croissance du revenu net (%)	15,5	23,7	(5,8)	13,7	8,5
Croissance du RPA (%)	10,0	19,7	(13,9)	0,8	6,8
Croissance des revenus (%)	10,3	5,4	9,4	11,8	6,3
Croissance des frais autres que d'intérêts (%)	11,3	4,6	5,4	16,2	13,7
Ratio de productivité (%)	62,4	61,9	62,3	64,8	62,3
Levier d'exploitation (%)	(1,0)	0,8	5,6	(4,4)	(7,4)
Rendement des capitaux propres (%)	15,3	15,0	12,9	13,5	15,3

1) Les résultats et mesures rajustés ne sont pas conformes aux PCGR. L'incidence de tous les éléments de rajustement ci-dessus sont imputés aux Services d'entreprise, à l'exception de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, qui est imputé à tous les groupes ainsi que des charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers, qui sont imputées à BMO Marchés des capitaux.

Le tableau ci-dessus rapproche les mesures non conformes aux PCGR utilisées par BMO avec leurs plus proches équivalents selon les PCGR.

## Analyse des résultats financiers de 2010

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de 2011. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2010 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2009. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été retraitées en fonction du mode de présentation adopté pour 2011, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 45.

Le revenu net avait augmenté de 1 023 millions de dollars, ou de 57 %, pour s'établir à 2 810 millions pour l'exercice 2010, et le résultat par action avait progressé de 1,67 \$, ou de 54 %, et s'était dégagé à 4,75 \$. Le revenu net rajusté avait monté de 546 millions, ou de 24 %, ayant ainsi atteint 2 842 millions, et le résultat par action rajusté s'était amélioré de 0,79 \$, ou de 20 %, pour se situer à 4,81 \$. Les éléments de rajustement sont présentés en détail aux pages 34 et 95. Le rendement des capitaux propres rajusté avait été de 15,0 %, comparativement à 12,9 % en 2009, ce qui avait découlé essentiellement d'une augmentation de plus de 1 milliard de dollars du revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'étaient accrues de 1,1 milliard en regard de ceux de 2009 puisque nous avons choisi d'augmenter les capitaux propres rajustés pour rehausser la confiance des investisseurs et des déposants et pour jouer d'une plus grande flexibilité du point de vue fonctionnel et stratégique.

Les revenus avaient augmenté de 1 146 millions de dollars, ou de 10 %, en 2010, pour atteindre 12 210 millions. Les revenus de chaque groupe d'exploitation s'étaient grandement améliorés, sauf dans le cas de PE États-Unis dont les revenus, en dollars américains, avaient peu progressé. En 2009, les revenus de BMO Marchés des capitaux avaient bénéficié de bonnes conditions de marché, mais avaient été réduits par une charge de 521 millions liée à la dégradation des marchés financiers. Aucune charge de cette nature n'avait été constatée en 2010. Le repli du dollar américain avait freiné la croissance générale des revenus, y retranchant 365 millions, ou 3,3 points de pourcentage, alors que l'incidence nette des entreprises acquises les avait accrues de 214 millions, ou de 1,9 point de pourcentage. Le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts de BMO avaient enregistré de fortes hausses, et ce, pour le troisième exercice consécutif.

Le contexte économique s'était amélioré à l'échelle mondiale en 2010, mais les conditions étaient demeurées difficiles dans certains secteurs, et ce, surtout aux États-Unis. En 2010, BMO avait comptabilisé des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances de 1 049 millions de dollars, mais sa provision générale n'avait pas changé. En 2009, le total inscrit à ce chapitre avait été de 1 603 millions, soit des dotations à la provision spécifique de 1 543 millions et une augmentation de 60 millions de la provision générale.

Les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 209 millions de dollars, ou de 2,8 %, et s'étaient établis à 7 590 millions. Les acquisitions d'entreprises en 2010 et en 2009 avaient eu comme incidence nette d'augmenter ces frais de 152 millions (2,1 %) de 2009 à 2010, exclusion faite des répercussions des coûts d'intégration et de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions. Le repli du dollar américain avait réduit ces frais de 213 millions (2,9 %) en 2010. La hausse des coûts de la rémunération liée au rendement les avait fait augmenter de 117 millions (1,6 %), ce qui reflétait l'amélioration des revenus. Les autres éléments de la rémunération du personnel, dont les salaires et les avantages sociaux, avaient baissé de 138 millions, ou de 4,5 %, par rapport à ceux de 2009, ce qui avait découlé notamment des indemnités de licenciement versées en 2009 et de la faiblesse du dollar américain en 2010. Après rajustement pour tenir compte de ces facteurs, les autres éléments de la rémunération du personnel avaient augmenté. De plus, les frais de bureau et de matériel et les autres frais s'étaient accrues en raison surtout des acquisitions d'entreprises, de l'accroissement des sommes consacrées aux initiatives et de l'entrée en vigueur, en juillet 2010, de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique. En 2010, l'effectif s'était enrichi de 1 774 employés équivalents temps plein, ou de 4,9 %, pour s'établir à 37 947 employés équivalents temps plein au 31 octobre 2010, ce qui avait résulté des acquisitions et de l'investissement continu dans nos activités.

En 2010, la charge d'impôts sur les bénéfices s'était chiffrée à 687 millions de dollars, contre 217 millions en 2009. Le taux d'imposition effectif pour 2010 avait été de 19,2 %, comparativement à 10,5 % en 2009. L'augmentation du taux d'imposition effectif en 2010 avait découlé principalement de la proportion moins importante du revenu réalisé dans les territoires où les taux d'imposition sont plus faibles. Il s'était également produit une baisse proportionnelle des recouvrements d'impôts sur les bénéfices des exercices antérieurs et du revenu exonéré d'impôts.

Le revenu net de PE Canada s'était accru de 211 millions de dollars, ou de 15 %, par rapport à 2009, pour s'établir à 1 640 millions. Les revenus avaient progressé de 543 millions, ou de 10 %, et s'étaient ainsi situés à 5 831 millions. Les résultats reflétaient l'accroissement des volumes de la plupart des produits, l'élargissement de la marge nette d'intérêts ainsi que l'incidence de l'inclusion de dix mois de résultats de l'entreprise Diners Club en 2010. Les revenus des secteurs des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises ainsi que ceux générés par les services de cartes et de paiement avaient fortement augmenté,

chacune de ces catégories de revenus ayant progressé d'au moins 9 %. Les frais autres que d'intérêts avaient été de 2 985 millions, en hausse de 163 millions, ou de 5,8 %, par rapport à 2009, ce qui avait résulté de la hausse des dépenses liées aux initiatives, de l'incidence, au montant de 45 millions, de la prise en compte des résultats de l'entreprise Diners Club et de l'accroissement des frais liés au personnel.

En 2010, le revenu net de PE États-Unis s'était établi à 214 millions de dollars, accusant ainsi une baisse de 105 millions, ou de 33 %. En dollars américains, le revenu net s'était contracté de 66 millions, ou de 24 %. Les revenus avaient fléchi de 166 millions, pour se situer à 1 429 millions, mais en dollars américains, ils avaient monté de 6 millions. Les frais autres que d'intérêts avaient reculé de 39 millions, ou de 3,8 %, et s'étaient situés à 978 millions, mais en dollars américains, ils avaient augmenté de 66 millions, ou de 7,6 %. Les résultats avaient été affaiblis par les acquisitions, les coûts d'intégration, un rajustement de la valeur de notre portefeuille de prêts hypothécaires sous gestion et les variations de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa. L'acquisition, vers la fin du deuxième trimestre de 2010, de certains actifs et la prise en charge de certains passifs d'une banque située à Rockford, en Illinois, auprès de FDIC avaient accru les revenus ainsi que les frais. L'élargissement des marges sur les prêts avait été plus qu'annulé par les répercussions de la diminution du solde des prêts aux entreprises et de la contraction des marges sur les dépôts.

Le revenu net du groupe Gestion privée avait atteint 460 millions de dollars, ayant bondi de 99 millions, ou de 27 %, en regard de celui de 2009. Le revenu net de ce groupe, exclusion faite des activités d'assurance, avait fortement augmenté, mais celui de ces activités avait quelque peu baissé. Les résultats de 2009 tenaient compte d'une charge de 17 millions (11 millions après impôts) liée à la décision d'aider certains de nos clients américains à composer avec la difficile conjoncture des marchés financiers en achetant des titres à enchères qu'ils détenaient ainsi que d'un recouvrement de 23 millions de dollars d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs. À 2 245 millions, les revenus avaient augmenté de 233 millions, ou de 12 %. L'augmentation reflétait la croissance des revenus dans tous nos secteurs, croissance ayant découlé entre autres choses de la hausse des actifs sous gestion et sous administration des clients. Les revenus des activités d'assurance avaient augmenté en raison notamment de la hausse des primes et de la prise en compte des résultats de BMO Société d'assurance-vie pour un exercice complet, ce qui avait été contrebalancé en partie par l'incidence des variations défavorables des marchés sur les passifs attribuables aux titulaires de police. Les frais autres que d'intérêts, au montant de 1 625 millions, avaient augmenté de 59 millions, ou de 3,7 %, en raison surtout de la progression des frais liés aux revenus, ce qui reflétait l'amélioration du rendement.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux s'était replié de 54 millions de dollars, pour se chiffrer à 816 millions. Les résultats de 2009 avaient subi les conséquences négatives de charges de 521 millions (355 millions après impôts) liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers. Les revenus s'étaient accrues de 193 millions, pour passer à 3 278 millions en 2010. La croissance des revenus témoignait de l'attention particulière accordée à nos principaux clients. Le revenu net d'intérêts avait baissé à cause du fléchissement de celui provenant de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt, lesquels avaient tiré parti d'écarts de taux favorables sur le marché l'exercice précédent, de même que de la baisse des revenus générés par les services bancaires aux grandes entreprises, baisse découlant essentiellement de la réduction du niveau des actifs. Le revenu autre que d'intérêts avait augmenté puisque les commissions sur fusions et acquisitions et celles de prise ferme de titres d'emprunt s'étaient grandement accrues, tandis que les commissions de prise ferme de titres de participation avaient baissé par rapport aux niveaux élevés observés l'exercice précédent. Des gains sur les titres de placement avaient été enregistrés en 2010, alors que des pertes importantes l'avaient été en 2009. Les revenus de négociation s'étaient repliés à cause de conditions de négociation moins propices. Les dotations à la provision pour pertes sur créances avaient monté par suite de l'emploi de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues. Les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 81 millions, ou de 4,6 %, pour s'établir à 1 825 millions à cause de la hausse des frais liés au personnel, car nous avions procédé à des embauches stratégiques dans nos secteurs afin de mieux nous positionner en vue de la croissance future, et de l'accroissement des autres frais, notamment ceux associés au règlement d'un litige.

Pour 2010, la perte nette des Services d'entreprise s'était chiffrée à 320 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 1 192 millions pour 2009. L'amélioration enregistrée d'un exercice à l'autre provenait d'une baisse de 821 millions des dotations à la provision pour pertes sur créances imputées aux Services d'entreprise en vertu de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues ainsi que d'une hausse des revenus. Cette hausse était essentiellement attribuable à la diminution du portage négatif de certaines positions de taux d'intérêt d'actifs ou de passifs par suite des mesures prises par la direction et de conditions de marché plus stables ainsi qu'aux répercussions moins importantes en 2010 des activités de financement entreprises au cours des exercices antérieurs, ce qui avait eu pour effet de rehausser notre situation de trésorerie, déjà excellente.

## Analyse des résultats du quatrième trimestre

Le revenu net s'est établi à 897 millions de dollars au quatrième trimestre, soit 158 millions de dollars ou 21 % de plus que celui inscrit il y a un an. Le revenu net rajusté pour le quatrième trimestre s'est chiffré à 850 millions de dollars, soit 102 millions ou 14 % de plus que celui inscrit un an plus tôt. Les résultats rajustés pour le trimestre à l'étude excluent : un avantage net après impôts de 107 millions lié au portefeuille de prêts acquis de M&I, des coûts d'intégration avant impôts de 53 millions (35 millions après impôts) et un amortissement de 34 millions avant impôts (25 millions après impôts) des actifs incorporels liés aux acquisitions. Un sommaire de l'état des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres précédents est présenté à la page 99.

Les montants figurant dans le reste de la présente analyse des résultats du quatrième trimestre sont présentés après rajustement.

La croissance du revenu net traduit de solides résultats au sein de PE États-Unis, lesquels ont été favorisés par l'inclusion d'un trimestre complet des résultats de l'entreprise M&I acquise. La croissance du revenu net du groupe Gestion privée a également été bonne, et elle reflète la hausse du revenu net du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance. Le revenu net de PE Canada a légèrement progressé par rapport à l'an dernier, l'incidence de l'essor des volumes ayant été en partie contrebalancée par les effets du recul de la marge nette d'intérêts dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt et par la progression des frais en raison de l'accroissement des sommes consacrées aux initiatives, comme prévu. Les résultats de BMO Marché des capitaux ont baissé du fait de l'affaiblissement des conditions du marché. Dans l'ensemble, la croissance des revenus a été forte, les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté et les frais se sont accrues en raison des activités acquises de M&I.

Le revenu net des Services bancaires Particuliers et entreprises a augmenté de 128 millions de dollars ou de 27 %. Le revenu net de PE Canada a progressé de 6 millions, ou de 1,6 %, pour se chiffrer à 427 millions. Les revenus ont augmenté de 17 millions, ou de 1,1 %, du fait de l'essor des volumes de la plupart des produits, en partie contrebalancé par l'incidence de la baisse de la marge nette d'intérêts attribuable au recul des marges sur les dépôts dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt, par la concurrence en matière de taux hypothécaires et par la baisse des frais de refinancement hypothécaire. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont progressé de 6 millions de dollars, ou de 3,5 %, du fait de la croissance du portefeuille. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 22 millions, ou de 2,9 %, en raison de l'augmentation des sommes consacrées aux initiatives et des frais liés au personnel, en partie contrebalancée par le recul des frais de publicité.

Le revenu net de PE États-Unis s'est établi à 171 millions de dollars américains, ce qui représente une hausse de 122 millions de dollars américains, une tranche de 111 millions de dollars américains de ce montant étant attribuable à l'entreprise M&I acquise. Les revenus, chiffrés à 787 millions de dollars américains, ont progressé de 424 millions de dollars américains, une tranche de 419 millions de dollars américains de ce montant étant attribuable à l'entreprise acquise. La portion restante de la hausse, soit 5 millions de dollars américains, est attribuable à l'avantage représenté par la hausse des soldes des dépôts et par l'élargissement des marges sur les prêts découlant d'un changement favorable de la composition des soldes des prêts, contrebalancé en grande partie par la compression des marges sur les dépôts et par la baisse des revenus tirés des services tarifés. Les frais autres que d'intérêts, établis à 451 millions de dollars américains, ont grimpé de 193 millions de dollars américains, y compris l'incidence de l'entreprise acquise qui s'est chiffrée à 208 millions de dollars américains. Le reste des frais a reculé de 15 millions de dollars américains par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des coûts d'intégration liés à l'acquisition à Rockford.

Le revenu net du groupe Gestion privée, d'un montant de 150 millions de dollars, a bondi de 20 millions, ou de 16 %, depuis un an. L'inclusion d'un trimestre complet des résultats des activités de gestion de patrimoine de M&I s'est traduite par une hausse de 6 millions de dollars américains du revenu net (hausse de 10 millions de dollars américains du revenu net rajusté), tandis que l'acquisition de LGM a entraîné une modeste perte nette de 3 millions de dollars. Les revenus ont progressé de 106 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à l'an dernier. Les revenus du groupe Gestion privée, exclusion faite des activités d'assurance, ont augmenté en raison de la croissance des actifs des clients sous gestion et sous administration. Les revenus des activités d'assurance ont reculé, en raison essentiellement de l'incidence défavorable de l'évolution négative des marchés.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux s'est élevé à 149 millions de dollars, soit 66 millions ou 30 % de moins que celui d'il y a un an. La baisse des revenus et la hausse des frais ont plus que contrebalancé l'incidence de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les revenus ont

reculé de 131 millions de dollars, ou de 16 %, par rapport à ceux inscrits un an plus tôt, pour s'établir à 705 millions, du fait des conditions de marché difficiles. Les revenus tirés de la négociation accusent un recul important, notamment les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt qui ont fléchi par rapport au niveau élevé qu'ils affichaient un an plus tôt. Les activités de négociation se sont déroulées dans un contexte plus difficile au cours du trimestre à l'étude étant donné la grande volatilité des marchés. Les conditions de marché précaires ont également entraîné la baisse des commissions sur les fusions et acquisitions et des commissions sur prêts. Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 25 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des frais liés au personnel, étant donné que nous avons continué d'investir dans des activités d'embauche stratégique à l'échelle du secteur.

Les Services d'entreprise ont affiché une perte nette de 49 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une amélioration de 20 millions par rapport à l'an dernier. Les revenus ont baissé de 29 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des frais de financement résiduels et des coûts liés à des liquidités accrues, en partie contrebalancée par une diminution de la compensation selon la bic des groupes. Les frais sont demeurés inchangés, et le montant des dotations à la provision pour pertes sur créances a baissé de 78 millions de dollars.

Les revenus BMO ont progressé de 381 millions de dollars, ou de 12 %, comparativement au dernier exercice. L'apport de M&I a été de 515 millions de dollars, ou de 14 %. Chacun des groupes d'exploitation a affiché une hausse, sauf BMO Marché des capitaux, PE États-Unis ayant connu une croissance particulièrement élevée. Le repli du dollar américain a ralenti la croissance globale des revenus, y retranchant 38 millions, ou 1,2 point de pourcentage.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 259 millions de dollars, ou de 16 %, depuis un an, PE États-Unis ayant enregistré une croissance importante. La marge nette d'intérêts globale de BMO a reculé de 10 points de base d'un exercice à l'autre, étant donné que la baisse de la marge nette d'intérêts affichée par PE Canada et BMO Marché des capitaux a plus que contrebalancé la hausse de la marge nette d'intérêts affichée par PE États-Unis. L'actif productif moyen a augmenté de 76,4 milliards de dollars, ou de 23 %, par rapport à celui de l'an dernier, et, après rajustement visant à exclure l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain, il s'est renforcé de 81,8 milliards de dollars. L'actif productif moyen a augmenté du fait essentiellement de l'inclusion d'un trimestre complet des soldes de l'entreprise acquise au quatrième trimestre, ce qui a ajouté 35,9 milliards de dollars à l'actif productif moyen de BMO. La hausse est également attribuable à la croissance affichée par chacun des groupes, BMO Marché des capitaux ayant connu une hausse particulièrement forte.

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 122 millions de dollars, ou de 7,5 %, depuis un an. Les résultats comprennent une tranche de 174 millions attribuable à l'entreprise acquise, laquelle consiste essentiellement en des frais de gestion de placements liés au groupe Gestion privée, des frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement liés à PE États-Unis et d'autres revenus. Il s'est produit une hausse des revenus de titrisation et une baisse connexe des frais de cartes de crédit étant donné la hausse des titrisations de prêts sur cartes de crédit en 2011. Le revenu autre que d'intérêts de BMO Marché des capitaux a subi une baisse importante en raison du recul des revenus de négociation attribuable aux mauvaises conditions de négociation, de la diminution des commissions sur les fusions et acquisitions et de la baisse des commissions sur prêts. Par ailleurs, les revenus de négociation réalisés en 2010 ont été réduits à la suite d'un rajustement comptable constaté au quatrième trimestre.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 326 millions de dollars, ou de 16 %, par rapport à ceux inscrits un an plus tôt, pour s'établir à 2 338 millions. Ces frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre à l'étude ne tiennent pas compte des coûts d'intégration et de restructuration de 53 millions de dollars liés à l'entreprise acquise ni de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions de 34 millions. L'entreprise acquise a accru les frais autres que d'intérêts de 305 millions. La faiblesse du dollar américain a fait baisser de 25 millions de dollars, ou de 1,2 point de pourcentage, la croissance des frais. Le levier d'exploitation du trimestre à l'étude a affiché un pourcentage négatif de 4,4 %.

Au quatrième trimestre de 2011, les dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances ont totalisé 192 millions de dollars ou un résultat annualisé de 43 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, comparativement à 253 millions ou 58 points de base au quatrième trimestre de 2010.

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est accrue de 13 millions de dollars depuis le quatrième trimestre de 2010 et a totalisé 211 millions de dollars. Le taux d'imposition effectif a été de 19,5 % pour le trimestre, contre 20,5 % au quatrième trimestre de 2010.

## Tendances trimestrielles relatives au revenu net

Les résultats et les mesures de rendement de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 99. De temps à autre, il arrive que la responsabilité de certains secteurs d'activité et de certaines unités sous-jacentes soit transférée d'un groupe client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice à l'étude. Au troisième trimestre de 2011, des actifs douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1,0 milliard de dollars américains comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise. Les soldes des prêts, les revenus et les frais des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. Des actifs semblables d'environ 1,5 milliard de dollars américains acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I ont également été pris en compte par les Services d'entreprise. Voir la section Analyse des résultats de 2011 des groupes d'exploitation, à la page 44.

Nous avons maintenu le cap sur nos objectifs et sur nos priorités et nous avons réalisé d'importants progrès dans l'enracinement d'une culture qui place le client au centre de tout ce que nous faisons. La conjoncture économique a parfois représenté un défi pour certains de nos secteurs en 2011, mais dans l'ensemble, les conditions se sont améliorées et nous avons continué de mettre l'accent sur notre vision et notre stratégie tout en déclarant pour 2011 des résultats supérieurs à ceux de 2010.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le revenu net, de même que sur les revenus et les frais trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours et les autres, 92, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce qu'il comprend trois jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités. Toutefois, les achats par carte de crédit affichent une vigueur certaine durant cette période du premier trimestre, tout comme à la rentrée des classes, au quatrième trimestre.

Le revenu net et les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont affiché une tendance à la hausse en 2011 et ont été fort élevés.

PE Canada a continué de proposer de nouvelles offres et de nouveaux produits attrayants qui répondent aux besoins de notre clientèle, notamment la Formule futée BMO pour parents, les Services mobiles BMO, la nouvelle plateforme Services bancaires en ligne pour entreprises et BudgetSensé BMO. La fidélité de la clientèle a continué de s'améliorer tant pour les services aux particuliers que pour les services aux entreprises, et le nombre moyen de catégories de produits auxquelles ont recours nos clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, a continué d'augmenter. Nous avons consolidé notre réseau de succursales, élargi notre réseau de guichets automatiques et renforcé notre équipe de vente spécialisée. PE Canada a bénéficié de la forte croissance de ses volumes en 2010, et la part de marché de plusieurs de ses unités clés a progressé. PE Canada a affiché de bons résultats, ses revenus et sa rentabilité ayant augmenté, et a enregistré de fortes hausses des revenus tirés de ses services aux particuliers et aux entreprises, ce qui a découlé de l'essor des volumes de la plupart de ses produits et de l'élargissement de sa marge nette d'intérêts. Les résultats tiennent compte de l'incidence de l'acquisition, au premier trimestre de 2010, de la franchise nord-américaine de Diners Club. Le revenu net a aussi affiché une hausse en 2011, la croissance des revenus et des frais ayant ralenti au cours de l'exercice.

PE États-Unis a continué de mettre de l'avant une culture axée sur le client qui vise avant tout à comprendre ses besoins et à l'aider à atteindre ses objectifs financiers. Les résultats en 2010 ont été touchés par les coûts d'intégration des entreprises acquises. Le contexte économique qui a prévalu en 2010 a également entraîné une baisse du recours à des prêts, ce qui a nuí à l'essor des revenus et au revenu net. À partir du deuxième trimestre de 2010, les résultats ont reflété l'acquisition de certains actifs et la prise en charge de certains passifs d'une banque établie à Rockford, en Illinois, dans le cadre d'une opération soutenue par la FDIC. Les résultats se sont améliorés sensiblement en 2011 par suite de l'acquisition de M&I à la fin du troisième trimestre, et du fait également d'une amélioration globale des marges nettes d'intérêts au cours de l'exercice.

Le groupe Gestion privée s'emploie à aider ses clients à atteindre leurs objectifs en leur offrant une expérience complète en matière de gestion de patrimoine. Les marchés boursiers ont repris de la vigueur à la fin de 2009, et ce dynamisme s'est poursuivi en 2010 puisque la conjoncture des marchés boursiers a continué de progresser, entraînant une croissance des revenus et du revenu net. Les résultats obtenus au cours des derniers trimestres reflètent un essor dans la plupart des unités. La variabilité des tendances trimestrielles en 2011 est attribuable aux frais de réassurance et à l'effet négatif des fluctuations des taux d'intérêt à long terme sur nos activités d'assurance. À partir du troisième trimestre de 2011, les résultats du groupe Gestion privée ont reflété l'acquisition de LGM. Les résultats du quatrième trimestre de 2011 comprennent un trimestre complet des résultats des activités de gestion de patrimoine de l'entreprise M&I acquise. M&I a notamment contribué à la vigueur des résultats de l'exercice à l'étude.

La stratégie de BMO Marché des capitaux demeure axée sur la création d'un secteur nord-américain des marchés financiers grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle en vue d'améliorer l'expérience client. BMO Marchés des capitaux a réorienté ses activités afin d'améliorer son profil risque-rendement et de se concentrer sur les réances et d'affaires qui lui sont les plus avantageuses. En 2010, les résultats ont varié d'un trimestre à l'autre. Ainsi, ceux du deuxième trimestre ont été très bons, mais le revenu net du troisième trimestre a été particulièrement faible. Les résultats de négociation de l'exercice précédent ont aussi reflété des ajustements comptables à l'égard des activités de négociation de titres de participation au quatrième trimestre. Les résultats du premier trimestre de 2011 ont été remarquablement bons, ceux du deuxième trimestre sont revenus à des niveaux habituels et ceux du troisième ont bénéficié de recouvrements d'impôts sur les bénéfices de périodes antérieures. Les résultats ont baissé au quatrième trimestre de 2011 en raison de la conjoncture difficile des marchés.

Le revenu net trimestriel des Services d'entreprise varie en grande partie en raison de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues, des dotations à la provision générale pour pertes sur créances et de l'incidence de la comptabilisation de revenus, de frais et d'impôts sur les bénéfices qui ne sont pas attribués aux groupes d'exploitation clients. Les résultats se sont améliorés tout au long de 2010 par suite de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des revenus. Les résultats du deuxième trimestre de 2011 ont également bénéficié d'une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, dont une réduction de 42 millions de la provision générale, ainsi que d'une hausse des revenus. Les résultats du troisième trimestre de 2011 ont été touchés par des coûts d'intégration liés à l'acquisition de M&I ainsi qu'aux coûts liés à la couverture du risque de change relativement à cette acquisition. Le revenu net du trimestre le plus récent s'est amélioré et il reflète un avantage net après impôts découlant des éléments liés au crédit relatifs au portefeuille de prêts acquis de M&I.

Le dollar américain s'est généralement déprécié au cours des deux derniers exercices. Il s'est déprécié davantage en 2011 pour s'approcher de la parité, bien que la baisse ait été moins prononcée que celle qui avait été enregistrée en 2010. Un dollar américain faible fait diminuer les valeurs converties des revenus, des frais, des dotations à la provision pour pertes sur créances, des impôts sur les bénéfices et du revenu net libellés en dollars américains. L'incidence des fluctuations du taux de change est parfois atténuée par nos décisions d'en couvrir les effets pour un trimestre donné, ce qui est expliqué à la page 38.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO, mesurées en pourcentage du solde des prêts et acceptations, étaient élevées au début de 2010. Les dotations à la provision se sont stabilisées tout au long de 2010 et elles ont diminué au cours de 2011, reflétant une amélioration de l'économie et du marché du crédit, mais elles ont augmenté au cours du plus récent trimestre du fait de l'incidence de la prise en compte du portefeuille de prêts acquis de M&I dans les Services d'entreprise, comme il en est fait mention ci-dessus.

Le taux d'imposition effectif varie, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur les bénéfices de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du revenu attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. Le taux effectif a été moins stable en 2011 qu'en 2010.

### Mise en garde

La présente section portant sur les Tendances trimestrielles relatives au revenu net contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars)	31 oct. 2011	31 juill. 2011	30 avr. 2011	31 janv. 2011	31 oct. 2010	31 juill. 2010	30 avr. 2010	31 janv. 2010	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêts	<b>2 140</b>	<b>1 692</b>	<b>1 620</b>	<b>1 627</b>	1 610	1 571	1 522	1 532	<b>7 079</b>	6 235	5 570
Revenu autre que d'intérêts	<b>1 741</b>	<b>1 582</b>	<b>1 597</b>	<b>1 719</b>	1 619	1 336	1 527	1 493	<b>6 639</b>	5 975	5 494
Revenu total	<b>3 881</b>	<b>3 274</b>	<b>3 217</b>	<b>3 346</b>	3 229	2 907	3 049	3 025	<b>13 718</b>	12 210	11 064
Dotation à la provision pour pertes sur créances – spécifique	<b>210</b>	<b>174</b>	<b>187</b>	<b>248</b>	253	214	249	333	<b>819</b>	1 049	1 543
Dotation à la provision pour pertes sur créances – générale	<b>80</b>	-	<b>(42)</b>	-	-	-	-	-	<b>38</b>	-	60
Frais autres que d'intérêts	<b>2 425</b>	<b>2 111</b>	<b>2 023</b>	<b>2 046</b>	2 023	1 898	1 830	1 839	<b>8 605</b>	7 590	7 391
Charge de restructuration (reprise)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)
Revenu avant charge d'impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	<b>1 166</b>	<b>989</b>	<b>1 049</b>	<b>1 052</b>	953	795	970	853	<b>4 256</b>	3 571	2 080
Charge d'impôts sur les bénéficiaires	<b>250</b>	<b>178</b>	<b>231</b>	<b>258</b>	196	107	207	177	<b>917</b>	687	217
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	18	19	18	19	<b>73</b>	74	76
Revenu net	<b>897</b>	<b>793</b>	<b>800</b>	<b>776</b>	739	669	745	657	<b>3 266</b>	2 810	1 787
Revenu net rajusté	<b>850</b>	<b>843</b>	<b>804</b>	<b>784</b>	748	678	752	664	<b>3 281</b>	2 842	2 296
Ventilation du revenu net entre les groupes d'exploitation :											
Services bancaires Particuliers et entreprises	<b>580</b>	<b>524</b>	<b>455</b>	<b>497</b>	464	476	450	464	<b>2 056</b>	1 854	1 748
Groupe Gestion privée	<b>144</b>	<b>120</b>	<b>101</b>	<b>153</b>	129	105	115	111	<b>518</b>	460	361
BMO Marchés des capitaux	<b>149</b>	<b>279</b>	<b>235</b>	<b>257</b>	214	130	260	212	<b>920</b>	816	870
Services d'entreprise y compris Technologie et opérations	<b>24</b>	<b>(130)</b>	<b>9</b>	<b>(131)</b>	(68)	(42)	(80)	(130)	<b>(228)</b>	(320)	(1 192)
Revenu net – BMO Groupe financier	<b>897</b>	<b>793</b>	<b>800</b>	<b>776</b>	739	669	745	657	<b>3 266</b>	2 810	1 787
<b>Données par action ordinaire</b> (en dollars)											
Dividendes déclarés	<b>0,70</b>	<b>0,70</b>	<b>0,70</b>	<b>0,70</b>	0,70	0,70	0,70	0,70	<b>2,80</b>	2,80	2,80
Résultat											
De base	<b>1,35</b>	<b>1,28</b>	<b>1,35</b>	<b>1,31</b>	1,25	1,13	1,27	1,12	<b>5,28</b>	4,78	3,09
Dilué	<b>1,34</b>	<b>1,27</b>	<b>1,34</b>	<b>1,30</b>	1,24	1,13	1,26	1,12	<b>5,26</b>	4,75	3,08
Résultat rajusté											
De base	<b>1,27</b>	<b>1,36</b>	<b>1,35</b>	<b>1,32</b>	1,26	1,15	1,29	1,14	<b>5,31</b>	4,83	4,03
Dilué	<b>1,27</b>	<b>1,36</b>	<b>1,35</b>	<b>1,32</b>	1,26	1,14	1,28	1,13	<b>5,29</b>	4,81	4,02
Valeur comptable	<b>39,53</b>	<b>37,89</b>	<b>34,22</b>	<b>34,21</b>	34,09	33,13	32,04	32,51	<b>39,53</b>	34,09	31,95
Cours											
Haut	<b>61,40</b>	<b>62,74</b>	<b>63,94</b>	<b>62,44</b>	63,46	63,94	65,71	56,24	<b>63,94</b>	65,71	54,75
Bas	<b>55,02</b>	<b>59,31</b>	<b>57,81</b>	<b>56,17</b>	54,35	55,75	51,11	49,78	<b>55,02</b>	49,78	24,05
Clôture	<b>58,89</b>	<b>60,03</b>	<b>62,14</b>	<b>57,78</b>	60,23	62,87	63,09	52,00	<b>58,89</b>	60,23	50,06
<b>Mesures financières (%)</b>											
Rendement total moyen des capitaux propres annualisé sur cinq ans	<b>1,9</b>	<b>3,9</b>	<b>4,4</b>	<b>1,7</b>	5,9	5,6	7,2	3,5	<b>1,9</b>	5,9	1,8
Rendement de l'action	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	4,6	4,5	4,4	5,4	<b>4,8</b>	4,6	5,6
Croissance du résultat dilué par action	<b>8,1</b>	<b>12,4</b>	<b>6,3</b>	<b>16,1</b>	11,7	16,5	+100	+100	<b>10,7</b>	54,2	(18,1)
Croissance du résultat rajusté dilué par action	<b>0,8</b>	<b>19,3</b>	<b>5,5</b>	<b>16,8</b>	6,8	8,6	21,9	54,8	<b>10,0</b>	19,7	(13,9)
Rendement des capitaux propres	<b>14,3</b>	<b>14,7</b>	<b>16,7</b>	<b>15,7</b>	15,1	13,7	16,4	14,3	<b>15,3</b>	14,9	9,9
Rendement des capitaux propres rajusté	<b>13,5</b>	<b>15,6</b>	<b>16,8</b>	<b>15,9</b>	15,3	13,9	16,6	14,4	<b>15,3</b>	15,0	12,9
Croissance du profit économique net	<b>13,2</b>	<b>43,0</b>	<b>11,3</b>	<b>48,6</b>	40,8	+100	+100	+100	<b>25,8</b>	+100	(+100)
Croissance du revenu net	<b>21,3</b>	<b>18,5</b>	<b>7,5</b>	<b>18,1</b>	14,2	20,1	+100	+100	<b>16,2</b>	57,2	(9,7)
Croissance du revenu net rajusté	<b>13,7</b>	<b>24,4</b>	<b>6,9</b>	<b>18,1</b>	8,5	11,1	26,4	64,9	<b>15,5</b>	23,7	(5,8)
Croissance des revenus	<b>20,2</b>	<b>12,6</b>	<b>5,5</b>	<b>10,6</b>	8,0	(2,4)	14,8	23,9	<b>12,3</b>	10,4	8,4
Croissance des revenus rajustés	<b>11,8</b>	<b>12,9</b>	<b>5,9</b>	<b>10,6</b>	6,3	(2,6)	6,2	12,5	<b>10,3</b>	5,4	9,4
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif	<b>2,05</b>	<b>1,78</b>	<b>1,89</b>	<b>1,82</b>	1,89	1,88	1,88	1,85	<b>1,89</b>	1,88	1,63
Marge nette d'intérêts rajustée sur l'actif productif	<b>1,79</b>	<b>1,79</b>	<b>1,90</b>	<b>1,82</b>	1,89	1,88	1,88	1,85	<b>1,82</b>	1,88	1,63
Ratio de productivité	<b>62,5</b>	<b>64,5</b>	<b>62,9</b>	<b>61,2</b>	62,6	65,3	60,0	60,8	<b>62,7</b>	62,2	66,7
Ratio de productivité rajusté	<b>64,8</b>	<b>62,2</b>	<b>61,6</b>	<b>60,9</b>	62,3	65,0	59,7	60,5	<b>62,4</b>	61,9	62,3
Levier d'exploitation	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(0,7)</b>	(5,7)	(3,8)	17,9	24,0	<b>(1,1)</b>	7,6	1,3
Levier d'exploitation rajusté	<b>(4,4)</b>	<b>4,9</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(0,7)</b>	(7,4)	(4,1)	2,6	12,5	<b>(1,0)</b>	0,8	4,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	<b>0,56</b>	<b>0,38</b>	<b>0,33</b>	<b>0,56</b>	0,58	0,50	0,59	0,79	<b>0,46</b>	0,61	0,88
Taux d'imposition effectif	<b>21,4</b>	<b>18,0</b>	<b>22,0</b>	<b>24,5</b>	20,6	13,4	21,3	20,8	<b>21,5</b>	19,2	10,5
Taux de change moyen entre les dollars canadien et américain (en dollars)	<b>1,008</b>	<b>0,963</b>	<b>0,962</b>	<b>1,007</b>	1,039	1,045	1,027	1,059	<b>0,985</b>	1,043	1,165
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 1)	<b>8,95</b>	<b>7,97</b>	<b>10,22</b>	<b>11,47</b>	12,18	12,13	13,25	13,89	<b>8,95</b>	12,18	14,92
Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage de l'actif total	<b>32,5</b>	<b>34,6</b>	<b>35,9</b>	<b>35,6</b>	35,0	34,6	35,8	33,9	<b>32,5</b>	35,0	31,9
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>9,59</b>	<b>9,11</b>	<b>10,67</b>	<b>10,15</b>	10,26	10,27	9,83	9,21	<b>9,59</b>	10,26	8,95
Ratio du capital de première catégorie	<b>12,01</b>	<b>11,48</b>	<b>13,82</b>	<b>13,02</b>	13,45	13,55	13,27	12,53	<b>12,01</b>	13,45	12,24
Ratio du capital total	<b>14,85</b>	<b>14,21</b>	<b>17,03</b>	<b>15,17</b>	15,91	16,10	15,69	14,82	<b>14,85</b>	15,91	14,87

1) À compter du quatrième trimestre de 2010, le calcul ne tient pas compte de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour refléter le changement.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les rajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels rajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

# Données complémentaires

## Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Cours des actions ordinaires</b> (\$)										
Haut	<b>63,94</b>	65,71	54,75	63,44	72,75	70,24	62,44	59,65	50,26	40,65
Bas	<b>55,02</b>	49,78	24,05	35,65	60,21	56,86	53,05	49,28	37,79	31,00
Clôture	<b>58,89</b>	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45	57,81	57,55	49,33	38,10
<b>Dividende par action ordinaire</b>										
Dividende déclaré (\$)	<b>2,80</b>	2,80	2,80	2,80	2,71	2,26	1,85	1,59	1,34	1,20
Dividende versé (\$)	<b>2,80</b>	2,80	2,80	2,80	2,63	2,13	1,80	1,50	1,29	1,18
Ratio de distribution (%)	<b>53,0</b>	58,6	90,6	73,9	64,8	43,0	39,1	35,2	38,2	44,0
Rendement de l'action (%)	<b>4,8</b>	4,6	5,6	6,5	4,3	3,3	3,2	2,8	2,7	3,1
<b>Rendement total pour l'actionnaire</b> (%)										
Rendement moyen annualisé sur cinq ans	<b>1,9</b>	5,9	1,8	0,9	14,2	19,1	13,8	18,9	12,9	7,9
Rendement sur un an	<b>2,4</b>	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1	3,7	20,0	33,4	16,2
<b>Autres renseignements sur les actions ordinaires</b>										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la fin de l'exercice	<b>639 000</b>	566 468	551 716	504 575	498 563	500 726	500 219	500 897	499 632	492 505
Nombre moyen de base	<b>591 253</b>	559 822	540 294	502 062	499 950	501 257	500 060	501 656	496 208	490 816
Nombre moyen dilué	<b>593 555</b>	563 125	542 313	506 697	508 614	511 173	510 845	515 045	507 009	499 464
Nombre de comptes d'actionnaires	<b>58 769</b>	36 612	37 061	37 250	37 165	38 360	40 104	41 438	42 880	44 072
Valeur comptable de l'action (\$)	<b>39,53</b>	34,09	31,95	32,02	28,29	28,89	26,48	24,20	22,09	21,07
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)										
	<b>37,6</b>	34,1	27,6	21,7	31,4	34,8	28,9	28,8	24,6	18,8
Ratio cours/résultat (d'après le RPA dilué)										
	<b>11,2</b>	12,7	16,3	11,4	15,3	13,5	12,5	13,1	14,3	14,2
Ratio cours/résultat rajusté (d'après le RPA dilué rajusté)										
	<b>11,1</b>	12,5	12,5	9,2	11,6	13,4	12,9	13,4	13,7	11,5
Ratio cours/valeur comptable										
	<b>1,49</b>	1,77	1,57	1,34	2,23	2,40	2,18	2,38	2,23	1,81

## Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	TCAC sur 5 ans 1)	TCAC sur 10 ans 1)
<b>État des résultats</b>							
Revenu net d'intérêts	<b>7 079</b>	6 235	5 570	5 072	4 829	<b>8,4</b>	<b>4,9</b>
Revenu autre que d'intérêts	<b>6 639</b>	5 975	5 494	5 133	4 520	<b>4,8</b>	<b>4,6</b>
Revenu total	<b>13 718</b>	12 210	11 064	10 205	9 349	<b>6,6</b>	<b>4,8</b>
Dotations à la provision pour pertes sur créances	<b>857</b>	1 049	1 603	1 330	353	n.s.	n.s.
Frais autres que d'intérêts	<b>8 605</b>	7 590	7 381	6 894	6 601	<b>6,3</b>	<b>4,3</b>
Revenu avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales							
	<b>4 256</b>	3 571	2 080	1 981	2 395	<b>4,3</b>	<b>8,1</b>
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices							
	<b>917</b>	687	217	(71)	189	<b>5,1</b>	<b>6,7</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales							
	<b>73</b>	74	76	74	75	<b>(0,7)</b>	<b>14,7</b>
Revenu net	<b>3 266</b>	2 810	1 787	1 978	2 131	<b>4,2</b>	<b>8,8</b>
Taux de croissance annuel du revenu net (%)	<b>16,2</b>	57,2	(9,7)	(7,2)	(20,0)	s.o.	s.o.
Revenu net rajusté	<b>3 281</b>	2 842	2 296	2 438	2 806	<b>4,2</b>	<b>8,1</b>
Taux de croissance annuel du revenu net rajusté (%)	<b>15,5</b>	23,7	(5,8)	(13,1)	(4,8)	s.o.	s.o.
<b>Résultat par action (RPA) (\$)</b>							
De base	<b>5,28</b>	4,78	3,09	3,79	4,18	<b>0,1</b>	<b>6,9</b>
Dilué	<b>5,26</b>	4,75	3,08	3,76	4,11	<b>0,4</b>	<b>7,1</b>
Taux de croissance annuel (%)	<b>10,7</b>	54,2	(18,1)	(8,5)	(20,2)	s.o.	s.o.
<b>Résultat par action dilué rajusté (RPA dilué rajusté) (\$ 2)</b>							
	<b>5,29</b>	4,81	4,02	4,67	5,43	<b>0,4</b>	<b>6,4</b>
Taux de croissance annuel (%)	<b>10,0</b>	19,7	(13,9)	(14,0)	4,8	s.o.	s.o.

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC), exprimé en pourcentage.

2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 94.

n.s. - non significatif

s.o. - sans objet

Tout au long des présentes Données complémentaires, certains montants des exercices antérieurs à l'exercice 2004 n'ont pas été retraités en fonction des modifications apportées aux conventions comptables au cours de l'exercice 2006 puisque les modifications n'étaient pas significatives.



## Tableau 3 : Rendement des capitaux propres et de l'actif (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Revenu net	<b>3 266</b>	2 810	1 787	1 978	2 131	2 663	2 396	2 295	1 781	1 373
Dividendes sur actions privilégiées	<b>144</b>	136	120	73	43	30	30	31	38	35
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>3 122</b>	2 674	1 667	1 905	2 088	2 633	2 366	2 264	1 743	1 338
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>20 452</b>	17 980	16 865	14 612	14 506	13 703	12 577	11 696	10 646	9 973
Revenu net rajusté	<b>3 281</b>	2 842	2 296	2 438	2 806	2 676	2 328	2 243	1 860	1 487
Rendement des capitaux propres (%)	<b>15,3</b>	14,9	9,9	13,0	14,4	19,2	18,8	19,4	16,4	13,4
Rendement des capitaux propres rajusté (%)	<b>15,3</b>	15,0	12,9	16,2	19,0	19,3	18,3	18,9	17,1	14,6
Rendement de l'actif moyen (%)	<b>0,74</b>	0,71	0,41	0,50	0,59	0,86	0,81	0,87	0,67	0,55
Rendement de l'actif moyen attribuable aux actionnaires ordinaires (%)	<b>0,70</b>	0,67	0,38	0,48	0,58	0,85	0,80	0,86	0,66	0,54

## Tableau 4 : Sommaire du bilan (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actif</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>19 626</b>	17 368	9 955	9 134	3 650
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	<b>3 968</b>	3 186	3 340	11 971	19 240
Valeurs mobilières	<b>131 346</b>	123 399	110 813	100 138	98 277
Titres pris en pension ou empruntés	<b>37 970</b>	28 102	36 006	28 033	37 093
Solde net des prêts et acceptations	<b>206 498</b>	176 643	167 829	186 962	164 095
Autres actifs	<b>78 015</b>	62 942	60 515	79 812	44 169
Total de l'actif	<b>477 423</b>	411 640	388 458	416 050	366 524
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Dépôts	<b>302 932</b>	249 251	236 156	257 670	232 050
Autres passifs	<b>140 620</b>	135 933	126 719	134 761	114 330
Dette subordonnée	<b>5 348</b>	3 776	4 236	4 315	3 446
Titres d'une fiducie de capital	<b>400</b>	800	1 150	1 150	1 150
Actions privilégiées	-	-	-	250	250
Capital-actions					
Actions privilégiées	<b>2 861</b>	2 571	2 571	1 746	1 196
Actions ordinaires	<b>11 190</b>	6 927	6 198	4 708	4 411
Surplus d'apport	<b>113</b>	92	79	69	58
Bénéfices non répartis	<b>14 275</b>	12 848	11 748	11 632	11 166
Cumul des autres éléments de la perte étendue	<b>(316)</b>	(558)	(399)	(251)	(1 533)
Total du passif et des capitaux propres	<b>477 423</b>	411 640	388 458	416 050	366 524
<b>Soldes quotidiens moyens</b>					
Solde net des prêts et acceptations	<b>186 600</b>	171 554	182 097	175 079	165 783
Actif	<b>443 649</b>	398 474	438 548	397 609	360 575

## Tableau 5 : Liquidités (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Liquidités en dollars canadiens</b>					
Dépôts à d'autres banques	<b>379</b>	672	787	1 842	1 531
Autres éléments d'encaisse	<b>5 693</b>	1 595	2 411	89	1 981
Valeurs mobilières	<b>88 406</b>	75 533	74 249	58 639	57 206
Total des liquidités en dollars canadiens	<b>94 478</b>	77 800	77 447	60 570	60 718
<b>Liquidités en dollars américains et autres devises</b>					
Dépôts à d'autres banques	<b>21 173</b>	18 661	9 305	16 477	19 209
Autres éléments d'encaisse	<b>(3 651)</b>	(374)	792	2 697	169
Valeurs mobilières	<b>42 940</b>	47 866	36 564	41 499	41 071
Total des liquidités en dollars américains et autres devises	<b>60 462</b>	66 153	46 661	60 673	60 449
<b>Total des liquidités 1)</b>	<b>154 940</b>	143 953	124 108	121 243	121 167
Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage du total de l'actif (%)	<b>32,5</b>	35,0	31,9	29,1	33,1
Actifs cédés en garantie inclus dans le total des liquidités 2)	<b>40 586</b>	46 458	34 511	38 142	30 369

1) Inclut les liquidités cédées en garantie de titres vendus à découvert, de titres mis en pension ou prêtés et d'autres passifs garantis.

2) Inclut les provisions ou les soldes minimaux que certaines de nos filiales sont tenues de maintenir à la banque centrale du pays où elles font affaire.

## Tableau 6 : Autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Autres renseignements</b>										
Employés 1)	<b>47 180</b>	37 947	36 173	37 073	35 827	34 942	33 785	33 593	33 993	34 568
Succursales bancaires										
Canada	<b>920</b>	910	900	983	977	963	968	988	970	968
États-Unis	<b>688</b>	321	290	292	243	215	208	182	168	162
Autres	<b>3</b>	3	5	5	4	4	4	4	4	4
Total	<b>1 611</b>	1 234	1 195	1 280	1 224	1 182	1 180	1 174	1 142	1 134
Guichets automatiques										
Canada	<b>2 155</b>	2 076	2 030	2 026	1 978	1 936	1 952	1 993	2 023	2 000
États-Unis	<b>1 366</b>	905	636	640	583	547	539	479	439	403
Total	<b>3 521</b>	2 981	2 666	2 666	2 561	2 483	2 491	2 472	2 462	2 403
<b>Taux</b>										
Taux préférentiel moyen au Canada (%)	<b>3,00</b>	2,46	2,70	5,21	6,08	5,57	4,30	4,05	4,69	4,15
Taux préférentiel moyen aux États-Unis (%)	<b>3,25</b>	3,25	3,34	5,69	8,19	7,76	5,85	4,17	4,17	4,79
Cours du \$ CA par rapport au \$ US (\$)										
Haut	<b>1,06</b>	1,08	1,30	1,29	1,19	1,20	1,27	1,40	1,59	1,61
Bas	<b>0,94</b>	1,00	1,03	0,92	0,95	1,10	1,16	1,22	1,30	1,51
Moyen	<b>0,99</b>	1,04	1,16	1,03	1,09	1,13	1,21	1,31	1,44	1,57
À la fin de l'exercice	<b>1,00</b>	1,02	1,08	1,20	0,94	1,12	1,18	1,22	1,32	1,56

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et rajustements pour tenir compte du temps supplémentaire.

## Tableau 7 : Revenus et croissance des revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>7 079</b>	6 235	5 570	5 072	4 829	<b>8,4</b>	<b>4,9</b>
Taux de croissance annuel (%)	<b>13,5</b>	11,9	9,8	5,0	2,0	s.o.	s.o.
<b>Marge nette d'intérêts 1)</b>							
Actif productif moyen	<b>374 390</b>	332 468	341 848	326 803	304 471	<b>7,4</b>	<b>6,3</b>
Marge nette d'intérêts (%)	<b>1,89</b>	1,88	1,63	1,55	1,59	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts rajustée (%)	<b>1,82</b>	1,88	1,63	1,55	1,59	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	<b>2,04</b>	2,12	1,78	2,00	2,12	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres devises (%)	<b>1,66</b>	1,47	1,43	0,92	0,80	s.o.	s.o.
<b>Revenu autre que d'intérêts</b>							
Commissions et droits sur titres	<b>1 186</b>	1 048	973	1 105	1 145	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	<b>834</b>	802	820	756	728	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>
Revenus (pertes) de négociation	<b>571</b>	504	723	546	(487)	<b>(4,5)</b>	<b>1,5</b>
Commissions sur prêts	<b>577</b>	572	556	429	406	<b>11,4</b>	<b>5,1</b>
Frais de services de cartes	<b>145</b>	233	121	291	107	<b>(18,2)</b>	<b>(3,4)</b>
Gestion de placements et garde de titres	<b>495</b>	355	344	339	322	<b>10,6</b>	<b>4,0</b>
Revenus tirés de fonds d'investissement	<b>633</b>	550	467	589	576	<b>4,9</b>	<b>9,7</b>
Revenus de titrisation	<b>821</b>	678	929	513	296	<b>52,3</b>	<b>9,5</b>
Commissions de prise ferme et de consultation	<b>512</b>	445	397	353	528	<b>4,7</b>	<b>8,2</b>
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation	<b>172</b>	150	(354)	(315)	247	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>
Revenus de change, autres que de négociation	<b>93</b>	93	53	80	132	<b>(1,9)</b>	<b>(3,1)</b>
Revenus d'assurance	<b>283</b>	321	295	237	246	<b>5,0</b>	<b>8,5</b>
Autres revenus	<b>317</b>	224	170	210	274	<b>4,9</b>	<b>2,9</b>
<b>Total du revenu autre que d'intérêts</b>	<b>6 639</b>	5 975	5 494	5 133	4 520	<b>4,8</b>	<b>4,6</b>
Taux de croissance annuel (%)	<b>11,1</b>	8,8	7,0	13,6	(14,0)	s.o.	s.o.
Revenu autre que d'intérêts en pourcentage du revenu total	<b>48,4</b>	48,9	49,7	50,3	48,3	s.o.	s.o.
<b>Revenu total</b>	<b>13 718</b>	12 210	11 064	10 205	9 349	<b>6,6</b>	<b>4,8</b>
Taux de croissance annuel du revenu total (%)	<b>12,3</b>	10,4	8,4	9,2	(6,4)	s.o.	s.o.
<b>Revenu total rajusté</b>	<b>13 467</b>	12 210	11 585	10 593	10 296	<b>6,2</b>	<b>4,6</b>
Taux de croissance annuel du revenu total rajusté (%)	<b>10,3</b>	5,4	9,4	2,9	3,1	s.o.	s.o.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

s.o. – sans objet

## Tableau 8 : Frais autres que d'intérêts et ratio des frais aux revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
<b>Frais autres que d'intérêts</b>							
Rémunération du personnel							
Salaires	2 618	2 285	2 395	2 149	1 964	6,6	3,3
Rémunération liée au rendement	1 560	1 455	1 338	1 297	1 275	3,4	4,8
Avantages sociaux	703	624	652	530	586	3,3	7,1
Total de la rémunération du personnel	4 881	4 364	4 385	3 976	3 825	5,0	4,3
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	351	319	306	279	257	7,4	10,1
Bureaux, mobilier et agencements	307	269	272	255	242	5,9	0,6
Impôt foncier	30	28	30	29	28	3,1	(5,2)
Matériel informatique et autre	878	727	673	678	634		1)
Total des frais de bureau et de matériel	1 566	1 343	1 281	1 241	1 161		1)
Autres frais							
Communications	259	229	221	202	149	14,6	2,9
Taxe d'affaires et impôt sur le capital	51	52	44	42	47	(11,4)	(6,7)
Honoraires	503	372	362	384	301	11,9	5,7
Déplacements et expansion des affaires	382	343	309	328	287	8,6	4,4
Autres	732	684	586	546	484	7,5	5,5
Total des autres frais	1 927	1 680	1 522	1 502	1 268	8,6	4,3
Amortissement des actifs incorporels	231	203	203	183	188		1)
Charge de restructuration (reprise)	-	-	(10)	(8)	159	n.s.	n.s.
<b>Total des frais autres que d'intérêts</b>	<b>8 605</b>	<b>7 590</b>	<b>7 381</b>	<b>6 894</b>	<b>6 601</b>	<b>6,3</b>	<b>4,3</b>
Taux de croissance annuel du total des frais autres que d'intérêts (%)	13,4	2,8	7,1	4,4	3,9	s.o.	s.o.
<b>Total des frais autres que d'intérêts rajusté</b>	<b>8 404</b>	<b>7 554</b>	<b>7 220</b>	<b>6 852</b>	<b>6 516</b>	<b>5,9</b>	<b>4,1</b>
Taux de croissance annuel du total des frais autres que d'intérêts rajusté (%)	11,3	4,6	5,4	5,1	3,3	s.o.	s.o.
Ratio des frais autres que d'intérêts aux revenus (Ratio de productivité) (%)	62,7	62,2	66,7	67,6	70,6	s.o.	s.o.
Ratio des frais autres que d'intérêts aux revenus rajusté (Ratio de productivité) (%)	62,4	61,9	62,3	64,7	63,3	s.o.	s.o.
<b>Charges fiscales et impôts</b> 2)							
Charges fiscales autres que les impôts sur les bénéfices							
Retenues salariales	203	175	171	164	165	4,6	3,2
Impôt foncier	30	28	30	29	28	3,1	(5,2)
Impôt provincial sur le capital	44	45	35	32	37	(12,6)	(7,3)
Taxe d'affaires	7	7	9	10	10	(2,0)	(2,7)
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente 3)	235	146	116	142	122	12,9	6,4
Divers	1	1	3	3	3	n.s.	n.s.
Total des charges fiscales autres que les impôts sur les bénéfices	520	402	364	380	365	4,8	2,0
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	917	687	217	(71)	189	5,1	6,7
<b>Total des charges fiscales et des impôts</b>	<b>1 437</b>	<b>1 089</b>	<b>581</b>	<b>309</b>	<b>554</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>
Total des charges fiscales et des impôts en pourcentage du revenu disponible pour payer les charges fiscales et impôts	30,1	27,4	23,8	13,1	20,1	s.o.	s.o.
Taux d'imposition effectif	21,5	19,2	10,5	(3,6)	7,9	s.o.	s.o.
Taux d'imposition effectif rajusté	21,3	19,2	15,9	6,0	17,1	s.o.	s.o.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des actifs incorporels. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les locaux et le matériel, dans les actifs incorporels. Les frais au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des actifs incorporels des exercices 2007 et 2008 ont été retraités. Par conséquent, les taux de croissance établis sur cinq et dix ans de ces catégories de frais ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les frais au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des actifs incorporels se sont accrus au taux annuel composé de 5,1 % sur cinq ans et de 5,5 % sur dix ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux locaux et au matériel et l'amortissement des actifs incorporels ont progressé au taux annuel composé de 5,7 % sur cinq ans et de 4,8 % sur dix ans.

2) Les charges fiscales sont incluses dans diverses catégories de frais autres que d'intérêts.  
3) Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a été instaurée en Ontario et en Colombie-Britannique, ce qui s'est traduit par une augmentation de la taxe de vente payée dans ces deux territoires.

s.o. - sans objet  
n.s. - non significatif

## Tableau 9 : Actif, passif et taux d'intérêt moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2011			2010			2009		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts
Pour l'exercice clos le 31 octobre									
<b>Actif</b>									
<b>En dollars canadiens</b>									
Dépôts à d'autres banques	658	1,11	7	518	0,71	4	823	1,25	10
Valeurs mobilières	82 975	1,99	1 653	76 285	1,93	1 476	66 347	2,49	1 651
Titres pris en pension ou empruntés	14 409	1,08	156	11 116	0,22	24	15 773	0,78	123
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	45 746	3,59	1 644	41 465	3,88	1 609	41 586	3,65	1 519
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3 992	5,07	202	3 771	5,02	189	3 304	5,28	174
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	42 903	4,18	1 793	37 719	4,00	1 507	32 729	4,12	1 349
Prêts sur cartes de crédit	2 131	12,00	256	2 729	12,12	331	2 067	12,69	262
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	31 740	5,85	1 856	30 153	5,55	1 673	30 358	5,98	1 815
Total des prêts	126 512	4,55	5 751	115 837	4,58	5 309	110 044	4,65	5 119
Actifs divers ne portant pas intérêt	90 658			78 864			64 989		
Total en dollars canadiens	315 212	2,40	7 567	282 620	2,41	6 813	257 976	2,68	6 903
<b>En dollars américains et autres devises</b>									
Dépôts à d'autres banques	29 965	0,41	123	15 056	0,46	70	16 487	1,07	176
Valeurs mobilières	41 126	1,91	784	44 159	1,49	658	41 627	1,86	776
Titres pris en pension ou empruntés	22 890	0,54	124	17 279	0,50	86	24 759	0,49	121
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	6 939	4,62	320	5 476	4,95	271	7 430	5,25	390
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3 225	7,03	227	3 417	5,59	191	3 772	5,88	222
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	11 059	4,14	458	10 294	4,32	444	11 657	4,70	548
Prêts sur cartes de crédit	411	4,65	19	293	3,07	9	63	11,48	7
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	31 338	4,12	1 293	28 822	3,25	936	39 291	3,64	1 430
Total des prêts	52 972	4,37	2 317	48 302	3,83	1 851	62 213	4,18	2 597
Actifs divers ne portant pas intérêt	(18 516)			(8 942)			35 486		
Total en dollars américains et autres devises	128 437	2,61	3 348	115 854	2,30	2 665	180 572	2,03	3 670
<b>Total - toutes devises</b>									
Total de l'actif et du revenu d'intérêts	443 649	2,46	10 915	398 474	2,37	9 478	438 548	2,41	10 573
<b>Passif</b>									
<b>En dollars canadiens</b>									
Dépôts									
Banques	3 137	0,34	11	2 846	(0,27)	(8)	3 525	0,16	6
Entreprises et administrations publiques	72 013	1,69	1 214	66 088	1,28	848	61 513	2,08	1 278
Particuliers	78 357	1,11	870	78 209	1,32	1 032	76 676	1,77	1 355
Total des dépôts	153 507	1,36	2 095	147 143	1,27	1 872	141 714	1,86	2 639
Dettes subordonnée et passifs divers portant intérêt	50 049	1,71	854	42 444	1,32	561	39 587	1,98	785
Passifs divers ne portant pas intérêt	88 743			72 795			57 963		
Total en dollars canadiens	292 299	1,01	2 949	262 382	0,93	2 433	239 264	1,43	3 424
<b>En dollars américains et autres devises</b>									
Dépôts									
Banques	18 144	1,47	267	19 106	1,26	241	23 589	1,59	374
Entreprises et administrations publiques	71 849	0,18	131	55 715	0,19	106	65 298	1,06	691
Particuliers	27 183	0,54	148	19 999	0,71	142	21 964	1,53	337
Total des dépôts	117 176	0,47	546	94 820	0,52	489	110 851	1,26	1 402
Dettes subordonnée et passifs divers portant intérêt	34 643	0,98	341	30 311	1,06	321	35 918	0,49	177
Passifs divers ne portant pas intérêt	(23 678)			(9 590)			33 453		
Total en dollars américains et autres devises	128 141	0,69	887	115 541	0,70	810	180 222	0,88	1 579
<b>Total - toutes devises</b>									
Total du passif et des frais d'intérêts	420 440	0,91	3 836	377 923	0,86	3 243	419 486	1,19	5 003
Capitaux propres	23 209			20 551			19 062		
<b>Total du passif, des frais d'intérêts et des capitaux propres</b>									
	443 649	0,86	3 836	398 474	0,81	3 243	438 548	1,14	5 003
<b>Marge nette d'intérêts</b>									
- fondée sur l'actif productif		1,89			1,88			1,63	
- fondée sur l'actif total		1,60			1,56			1,27	
<b>Revenu net d'intérêts fondé sur l'actif total</b>			7 079			6 235			5 570
<b>Marge nette d'intérêts rajusté</b>									
- fondée sur l'actif productif		1,82			1,88			1,63	
- fondée sur l'actif total		1,54			1,56			1,27	
<b>Revenu net d'intérêts fondé sur l'actif total rajusté</b>			6 828			6 235			5 570

## Tableau 10 : Répercussions sur le revenu net d'intérêts des modifications survenues dans les soldes et les taux (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2011/2010			2010/2009		
	Augmentation (diminution) en raison de la modification du			Augmentation (diminution) en raison de la modification du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
<b>Actif</b>						
<b>En dollars canadiens</b>						
Dépôts à d'autres banques	1	3	4	(4)	(3)	(7)
Valeurs mobilières	129	48	177	248	(422)	(174)
Titres pris en pension ou empruntés	7	124	131	(37)	(62)	(99)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	166	(132)	34	(5)	95	90
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	11	2	13	25	(10)	15
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	208	79	287	206	(47)	159
Prêts sur cartes de crédit	(72)	(3)	(75)	83	(15)	68
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	88	95	183	(12)	(130)	(142)
Total des prêts	401	41	442	297	(107)	190
Actifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation du revenu d'intérêts en dollars canadiens	538	216	754	504	(594)	(90)
<b>En dollars américains et autres devises</b>						
Dépôts à d'autres banques	70	(17)	53	(15)	(91)	(106)
Valeurs mobilières	(45)	171	126	48	(166)	(118)
Titres pris en pension ou empruntés	27	11	38	(36)	1	(35)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	72	(23)	49	(103)	(16)	(119)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(10)	46	36	(21)	(10)	(31)
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	33	(19)	14	(64)	(40)	(104)
Prêts sur cartes de crédit	4	6	10	28	(25)	3
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	81	276	357	(381)	(113)	(494)
Total des prêts	180	286	466	(541)	(204)	(745)
Actifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation du revenu d'intérêts en dollars américains et autres devises	232	451	683	(544)	(460)	(1 004)
<b>Total - toutes devises</b>						
Variation du total du revenu d'intérêts a)	770	667	1 437	(40)	(1 054)	(1 094)
<b>Passif</b>						
<b>En dollars canadiens</b>						
Dépôts						
Banques	(1)	19	18	(1)	(12)	(13)
Entreprises et administrations publiques	76	290	366	95	(526)	(431)
Particuliers	2	(164)	(162)	27	(350)	(323)
Total des dépôts	77	145	222	121	(888)	(767)
Dette subordonnées et passifs divers portant intérêt	100	193	293	57	(281)	(224)
Passifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des frais d'intérêts en dollars canadiens	177	338	515	178	(1 169)	(991)
<b>En dollars américains et autres devises</b>						
Dépôts						
Banques	(12)	38	26	(71)	(62)	(133)
Entreprises et administrations publiques	31	(5)	26	(102)	(483)	(585)
Particuliers	51	(45)	6	(31)	(164)	(195)
Total des dépôts	70	(12)	58	(204)	(709)	(913)
Passifs divers portant intérêt	46	(26)	20	(27)	171	144
Passifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des frais d'intérêts en dollars américains et autres devises	116	(38)	78	(231)	(538)	(769)
<b>Total - toutes devises</b>						
Variation du total des frais d'intérêts b)	293	300	593	(53)	(1 707)	(1 760)
Variation du total du revenu net d'intérêts (a - b)	477	367	844	13	653	666

## Tableau 11 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Particuliers</b>															
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	42 339	41 481	36 916	38 490	43 442	7 963	4 982	6 160	8 086	5 948	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	1 777	3 056	2 574	2 117	4 493	474	252	-	3	-	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	45 584	41 112	35 296	31 633	24 393	13 802	10 000	10 477	12 102	8 795	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	89 700	85 649	74 786	72 240	72 328	22 239	15 234	16 637	20 191	14 743	-	-	-	-	-
Engagements d'entreprises	49 544	48 663	46 062	52 148	51 548	38 595	19 148	21 560	31 827	21 531	7 738	9 246	10 090	11 877	4 843
<b>Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques</b>															
	139 244	134 312	120 848	124 388	123 876	60 834	34 382	38 197	52 018	36 274	7 738	9 246	10 090	11 877	4 843
<b>Provision générale</b>															
	(566)	(595)	(589)	(579)	(587)	(752)	(702)	(717)	(742)	(311)	-	-	-	-	-
<b>Solde net des prêts et acceptations</b>															
	138 678	133 717	120 259	123 809	123 289	60 082	33 680	37 480	51 276	35 963	7 738	9 246	10 090	11 877	4 843

## Tableau 12 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Particuliers</b>															
Prêts hypothécaires à l'habitation	178	227	236	211	112	221	220	121	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	101	96	97	89	54	128	79	73	91	-	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	279	323	333	300	166	349	299	194	91	-	-	-	-	-	-
Engagements d'entreprises	433	372	376	374	183	1 108	1 279	1 673	1 147	211	2	40	125	49	3
<b>Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques</b>															
	712	695	709	674	349	1 457	1 578	1 867	1 238	211	2	40	125	49	3
<b>Provision générale</b>															
	(566)	(595)	(589)	(579)	(587)	(752)	(702)	(717)	(742)	(311)	-	-	-	-	-
<b>Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD)</b>															
	146	100	120	95	(238)	705	876	1 150	496	(100)	2	40	125	49	3
<b>Ratios liés à la situation</b>															
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2) 4)															
	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances (excluant les portefeuilles acquis) 2) 4)															
	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3)															
	0,11	0,07	0,10	0,08	(0,19)	1,22	2,62	3,07	0,97	(0,28)	0,03	0,43	1,24	0,41	0,06
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3)															
Particuliers															
	0,31	0,38	0,45	0,42	0,23	1,59	1,96	1,17	0,45	-	-	-	-	-	-
Entreprises															
	0,87	0,76	0,82	0,72	0,36	3,04	6,78	7,76	3,60	0,98	0,03	0,43	1,24	0,41	0,06
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations (excluant les portefeuilles acquis) 3) 4)															
	0,11	0,07	0,10	0,08	(0,19)	2,07	2,66	3,07	0,97	(0,28)	0,03	0,43	1,24	0,41	0,06

1) Exclut les prêts hypothécaires à l'habitation classés dans la catégorie des prêts aux entreprises.

2) Depuis le quatrième trimestre de 2010, le calcul ne tient pas compte de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de ce changement. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.

3) Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale et les prêts aux particuliers et les engagements d'entreprises sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement.

4) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités. Les ratios ci-dessus sont également présentés compte non tenu des portefeuilles acquis, afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section sur l'acquisition de M&amp;I, à la page 36, pour plus de détails).

5) Depuis notre présentation du solde net des prêts et acceptations par province de 2009, nous avons changé de source de données pour le tableau de la répartition par province. Ce changement a donné lieu à une nouvelle répartition par province qui, selon nous, constitue une représentation plus précise de notre portefeuille. En 2009, nous avons retraité les données de 2008 pour tenir compte de ce changement. Les répartitions par province antérieures à 2008 n'ont pas été retraitées et, par conséquent, elles ne sont pas comparables.

6) En 2009, la répartition par secteurs des prêts douteux liés aux activités aux États-Unis a été révisée pour permettre le reclassement de la perte de valeur des prêts hypothécaires aux entreprises dans la catégorie des prêts hypothécaires aux entreprises. Auparavant, les prêts

hypothécaires aux entreprises liés aux activités aux États-Unis étaient classés selon le secteur applicable. Les chiffres des périodes antérieures à 2009 n'ont pas été retraités.

7) Depuis 2008, notre segmentation par secteur d'activité a été améliorée pour que les données relatives aux administrations publiques soient présentées séparément de celles des institutions financières. Cette segmentation n'existait pas pour les périodes antérieures à 2008, et le secteur des institutions financières englobait les prêts aux administrations publiques.

8) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du taux de change et les compensations des radiations des prêts à la consommation qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

9) La colonne 2011 tient compte d'un montant de 45 millions de dollars au titre des autres instruments de crédit (9 millions en 2010) inclus dans les autres passifs.

10) La dotation à la provision pour pertes sur créances rajustée exclut les dotations à la provision liées au portefeuille acquis de M&amp;I.

n.d. - non disponible

Certains chiffres des périodes correspondantes des tableaux 12, 14 et 18 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## Tableau 13 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Total					
2011	2010	2009	2008	2007	
<b>50 302</b>	46 463	43 076	46 576	49 390	
<b>2 251</b>	3 308	2 574	2 120	4 493	
<b>59 386</b>	51 112	45 773	43 735	33 188	
<b>111 939</b>	100 883	91 423	92 431	87 071	
<b>95 877</b>	77 057	77 712	95 852	77 922	
<b>207 816</b>	177 940	169 135	188 283	164 993	
<b>(1 318)</b>	(1 297)	(1 306)	(1 321)	(898)	
<b>206 498</b>	176 643	167 829	186 962	164 095	

Total					
2011	2010	2009	2008	2007	
<b>399</b>	447	357	211	112	
<b>229</b>	175	170	180	54	
<b>628</b>	622	527	391	166	
<b>1 543</b>	1 691	2 174	1 570	397	

<b>2 171</b>	2 313	2 701	1 961	563	
<b>(1 318)</b>	(1 297)	(1 306)	(1 321)	(898)	
<b>853</b>	1 016	1 395	640	(335)	

<b>8,95</b>	12,18	14,92	12,15	4,40	
-------------	-------	-------	-------	------	--

<b>8,34</b>	12,18	14,92	12,15	4,40	
-------------	-------	-------	-------	------	--

<b>0,42</b>	0,57	0,83	0,34	(0,20)	
-------------	------	------	------	--------	--

<b>0,56</b>	0,62	0,58	0,42	0,19	
<b>1,65</b>	2,20	2,80	1,64	0,51	

<b>0,43</b>	0,57	0,83	0,34	(0,20)	
-------------	------	------	------	--------	--

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Solde net des prêts et acceptations par province</b> 5)					
Atlantique	<b>8 643</b>	8 476	7 227	7 127	5 314
Québec	<b>23 145</b>	22 194	19 396	21 346	13 110
Ontario	<b>55 699</b>	54 056	50 079	49 996	71 160
Prairies	<b>26 130</b>	25 159	22 877	24 378	19 002
Colombie-Britannique et territoires	<b>25 627</b>	24 427	21 269	21 541	15 290
Solde net des prêts et acceptations au Canada	<b>139 244</b>	134 312	120 848	124 388	123 876
<b>Solde net des engagements d'entreprises par secteur d'activité</b>					
Prêts hypothécaires aux entreprises 6)	<b>18 063</b>	10 253	9 284	10 121	8 994
Secteur immobilier commercial	<b>7 953</b>	6 796	6 648	8 300	6 532
Construction (non immobilière)	<b>2 298</b>	1 802	1 795	1 857	1 425
Commerce de détail	<b>6 945</b>	5 751	4 864	5 269	4 398
Commerce de gros	<b>5 188</b>	3 174	2 854	3 849	3 200
Agriculture	<b>4 488</b>	3 839	3 505	3 769	3 471
Communications	<b>556</b>	932	1 041	1 404	1 218
Secteur manufacturier	<b>8 560</b>	6 220	7 006	9 290	7 238
Mines	<b>640</b>	266	1 049	3 256	1 522
Industries pétrolière et gazière	<b>3 466</b>	3 678	4 280	6 199	5 474
Transport	<b>1 865</b>	1 286	1 386	1 788	1 467
Services publics	<b>838</b>	1 101	1 197	1 591	977
Produits forestiers	<b>498</b>	405	696	875	767
Services	<b>11 639</b>	8 605	8 879	9 613	8 307
Institutions financières	<b>16 462</b>	17 318	17 867	23 710	16 393
Administrations publiques 7)	<b>636</b>	580	601	865	n.d.
Autres	<b>5 782</b>	5 051	4 760	4 096	6 539
	<b>95 877</b>	77 057	77 712	95 852	77 922

## Tableau 14 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Solde net des prêts douteux relatifs aux engagements d'entreprises</b>					
Prêts hypothécaires aux entreprises 6)	<b>523</b>	436	510	38	43
Secteur immobilier commercial	<b>310</b>	453	542	460	96
Construction (non immobilière)	<b>28</b>	66	9	15	5
Commerce de détail	<b>68</b>	56	40	41	9
Commerce de gros	<b>17</b>	27	48	51	24
Agriculture	<b>96</b>	41	100	73	18
Communications	<b>7</b>	1	-	-	-
Secteur manufacturier	<b>95</b>	115	252	275	80
Mines	<b>2</b>	-	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	<b>2</b>	10	44	47	-
Transport	<b>33</b>	26	42	27	15
Services publics	<b>2</b>	2	-	1	-
Produits forestiers	<b>35</b>	71	63	16	5
Services	<b>82</b>	115	142	93	58
Institutions financières	<b>179</b>	217	363	244	23
Administrations publiques 7)	<b>-</b>	2	-	3	n.d.
Autres	<b>64</b>	53	19	186	21
	<b>1 543</b>	1 691	2 174	1 570	397

## Tableau 15 : Variation du solde des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Solde brut des prêts et acceptations douteux au début de l'exercice</b>					
	<b>2 894</b>	3 297	2 387	720	666
Augmentation des prêts et acceptations douteux	<b>1 225</b>	1 525	2 690	2 506	588
Réduction des prêts et acceptations douteux 8)	<b>(326)</b>	(712)	(288)	131	(143)
Radiations	<b>(1 108)</b>	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)
<b>Solde brut des prêts et acceptations douteux à la fin de l'exercice</b>					
	<b>2 685</b>	2 894	3 297	2 387	720
<b>Provision pour pertes sur créances au début de l'exercice</b>					
	<b>1 878</b>	1 902	1 747	1 055	1 058
Augmentation des provisions spécifiques	<b>1 041</b>	1 201	1 662	1 239	395
Variation de la provision générale	<b>21</b>	(9)	(15)	423	(7)
Radiations	<b>(1 108)</b>	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)
<b>Provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice</b> 9)					
	<b>1 832</b>	1 878	1 902	1 747	1 055

## Tableau 16 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
Provision pour pertes sur créances au début de l'exercice	<b>852</b>	830	708	692	651	<b>993</b>	1 011	998	362	403	<b>42</b>	61	41	1	4
Dotations à la provision pour pertes sur créances	<b>381</b>	485	517	340	257	<b>477</b>	573	1 065	942	99	<b>(1)</b>	(9)	21	48	(3)
Virements de provisions	-	8	-	-	5	-	28	-	-	7	-	-	-	-	-
Recouvrements	<b>81</b>	73	58	61	53	<b>160</b>	110	87	53	38	-	-	-	-	-
Radiations	<b>(501)</b>	(544)	(451)	(387)	(274)	<b>(578)</b>	(670)	(1 041)	(576)	(117)	<b>(29)</b>	(2)	-	(7)	-
Divers, y compris les variations du taux de change	<b>(2)</b>	-	(2)	2	-	<b>2</b>	(59)	(98)	217	(68)	-	(8)	(1)	(1)	-
Provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice	<b>811</b>	852	830	708	692	<b>1 054</b>	993	1 011	998	362	<b>12</b>	42	61	41	1
<b>Répartition des radiations par marché</b>															
Particuliers	<b>(375)</b>	(430)	(383)	(303)	(246)	<b>(289)</b>	(322)	(302)	(125)	(43)	-	-	-	-	-
Entreprises	<b>(126)</b>	(114)	(68)	(84)	(28)	<b>(289)</b>	(348)	(739)	(451)	(74)	<b>(29)</b>	(2)	-	(7)	-
<b>Répartition des recouvrements par marché</b>															
Particuliers	<b>80</b>	76	57	56	50	<b>61</b>	61	47	35	22	-	-	-	-	-
Entreprises	<b>1</b>	(3)	1	5	3	<b>99</b>	49	40	18	16	-	-	-	-	-
Radiations nettes en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations 4)	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Radiations nettes en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations (excluant les portefeuilles acquis) 4)	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<b>n.d.</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

## Tableau 17 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	<b>38</b>	42	33	13	14	<b>34</b>	10	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	<b>54</b>	47	51	2	1	<b>5</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	<b>92</b>	89	84	15	15	<b>39</b>	10	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises	<b>153</b>	168	157	114	90	<b>218</b>	272	294	256	51	<b>12</b>	42	61	41	1
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	<b>45</b>	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des provisions spécifiques	<b>245</b>	257	241	129	105	<b>302</b>	291	294	256	51	<b>12</b>	42	61	41	1
Provision générale	<b>566</b>	595	589	579	587	<b>752</b>	702	717	742	311	-	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	<b>811</b>	852	830	708	692	<b>1 054</b>	993	1 011	998	362	<b>12</b>	42	61	41	1
<b>Ratios de couverture</b>															
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux 4)															
Total	<b>84,7</b>	89,5	87,4	88,2	152,4	<b>58,9</b>	52,9	46,8	66,8	138,2	<b>85,7</b>	52,2	32,8	45,6	25,0
Particuliers	<b>24,8</b>	21,6	20,1	4,8	8,3	<b>10,1</b>	3,2	-	-	-	-	-	-	s.o.	s.o.
Entreprises	<b>26,1</b>	31,1	29,5	23,4	33,0	<b>19,4</b>	17,5	14,9	18,2	19,5	<b>85,7</b>	51,2	32,8	45,5	25,0
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (excluant les portefeuilles acquis) 4)															
Total	<b>84,7</b>	89,5	87,4	88,2	152,4	<b>59,2</b>	52,9	46,8	66,8	138,2	<b>85,7</b>	52,2	32,8	45,6	25,0

n.d. – non disponible

s.o. – sans objet



## Tableau 18 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Particuliers</b>					
Prêts hypothécaires à l'habitation	93	107	104	5	11
Prêts sur cartes de crédit	158	194	174	154	137
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	291	329	372	178	81
<b>Total des prêts aux particuliers</b>	<b>542</b>	<b>630</b>	<b>650</b>	<b>337</b>	<b>229</b>
<b>Engagements d'entreprises</b>					
Prêts hypothécaires aux entreprises 2)	91	87	114	1	-
Secteur immobilier commercial	56	91	277	254	14
Construction (non immobilière)	16	48	31	2	1
Commerce de détail	6	22	7	10	7
Commerce de gros	(2)	9	44	3	7
Agriculture	4	8	10	2	5
Communications	(9)	8	3	-	-
Secteur manufacturier	31	9	237	132	(9)
Mines	-	-	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	-	(1)	7	27	-
Transport	6	18	32	12	4
Services publics	-	-	-	-	-
Produits forestiers	2	(4)	17	5	-
Services	27	59	50	33	2
Institutions financières	35	66	62	251	40
Administrations publiques	-	-	1	2	n.d.
Autres	14	(1)	1	(1)	3
<b>Total des engagements d'entreprises</b>	<b>277</b>	<b>419</b>	<b>893</b>	<b>733</b>	<b>74</b>
<b>Total des dotations aux provisions spécifiques</b>	<b>819</b>	<b>1 049</b>	<b>1 543</b>	<b>1 070</b>	<b>303</b>
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	38	-	60	260	50
<b>Dotation totale à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>857</b>	<b>1 049</b>	<b>1 603</b>	<b>1 330</b>	<b>353</b>
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances rajustée 10)	801	1 049	1 543	1 070	303

## Tableau 19 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Au 31 octobre

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Provisions spécifiques à l'égard des engagements d'entreprises par secteur d'activité</b>					
Prêts hypothécaires aux entreprises 2)	45	55	29	-	-
Secteur immobilier commercial	102	65	76	108	25
Construction (non immobilière)	16	40	7	4	4
Commerce de détail	13	12	8	6	7
Commerce de gros	8	23	28	14	17
Agriculture	8	17	19	9	13
Communications	-	1	-	-	-
Secteur manufacturier	37	85	129	108	35
Mines	-	-	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	3	2	6	25	-
Transport	9	9	21	8	5
Services publics	-	-	-	-	-
Produits forestiers	14	15	22	6	2
Services	45	51	43	23	17
Institutions financières	63	101	113	70	10
Administrations publiques	2	2	2	2	n.d.
Autres	18	4	9	28	7
<b>Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des engagements d'entreprises 2)</b>	<b>383</b>	<b>482</b>	<b>512</b>	<b>411</b>	<b>142</b>

Données complémentaires

## Tableau 20 : Obligations contractuelles (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2011	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>						
Dépôts 1)	104 848	25 359	13 666	4 650	150 108	298 631
Dettes subordonnées	267	474	537	6 304	-	7 582
Titres d'une fiducie de capital	413	-	-	-	-	413
Autres passifs financiers	50 141	315	436	2 866	314	54 072

1) Les dépôts ne tiennent pas compte des paiements d'intérêts ni des billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les passifs financiers inscrits au bilan ne correspondent pas à ceux indiqués dans nos états financiers consolidés car le tableau ci-dessus intègre tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le capital et les intérêts.

Au 31 octobre 2011	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
<b>Instruments financiers hors bilan</b>						
Crédits fermes 1)	23 960	17 775	16 655	1 288	-	59 678
Contrats de location-exploitation	277	462	349	724	-	1 812
Contrats de garantie financière 1)	41 907	-	-	-	-	41 907
Obligations d'achat 2)	704	759	196	55	-	1 714

- 1) La grande majorité de nos crédits fermes et de nos contrats de garantie financière viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.
- 2) Nous avons cinq contrats d'externalisation importants. En 2011, nous avons conclu un contrat de deux ans avec un fournisseur de services externe relativement à des services technologiques et à des services de traitement des paiements. En 2010, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement de divers portefeuilles de cartes de crédit et à d'autres services. En 2009, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement à des services de traitement transactionnel des activités de courtage et de présentation de l'information sur les clients. En 2008, nous avons conclu un contrat de 15 ans, comportant des options de renouvellement de cinq ans, avec un fournisseur de services externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada à nos clients. En 2007, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement du service de collecte de valeurs par boîte postale de gros. Tous les contrats d'externalisation peuvent être résiliés avec préavis.

## Tableau 21 : Suffisance du capital (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Bâle II				Bâle I 1)
	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Capital de première catégorie</b>					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24 455	18 753	17 132	15 974	14 233
Actions privilégiées à dividende non cumulatif 2) 3)	2 861	2 571	2 571	1 996	1 446
Instruments de capital novateurs inclus dans le capital de première catégorie 2)	2 156	2 542	2 907	2 486	2 422
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	38	23	26	39	33
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédentaires 4)	(3 585)	(1 619)	(1 569)	(1 635)	(1 140)
Cumul des pertes nettes non réalisées, après impôts, sur les titres de participation disponibles à la vente	-	-	(2)	(15)	-
<b>Capital net de première catégorie</b>	<b>25 925</b>	<b>22 270</b>	<b>21 065</b>	<b>18 845</b>	<b>16 994</b>
Déductions relatives à la titrisation	(168)	(165)	(168)	(115)	s.o.
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée) 5)	(205)	-	(61)	-	s.o.
Investissements importants et investissements dans des filiales du secteur de l'assurance 7)	(481)	(427)	(374)	s.o.	s.o.
Autres déductions	-	-	-	(1)	s.o.
<b>Capital rajusté de première catégorie</b>	<b>25 071</b>	<b>21 678</b>	<b>20 462</b>	<b>18 729</b>	<b>16 994</b>
<b>Capital de deuxième catégorie</b>					
Dettes subordonnées	5 896	3 776	4 236	4 175	3 335
Billets de la Fiducie de billets secondaires	800	800	800	800	800
Cumul des gains nets non réalisés, après impôts, sur les titres de participation disponibles à la vente	7	10	-	-	26
Tranche admissible de la provision générale pour pertes sur créances 5) 6)	309	292	296	494	898
<b>Total du capital de deuxième catégorie</b>	<b>7 012</b>	<b>4 878</b>	<b>5 332</b>	<b>5 469</b>	<b>5 059</b>
Protection de premier niveau	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	(85)
Déductions relatives à la titrisation	(31)	(29)	(7)	(6)	s.o.
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée) 5)	(205)	-	(60)	-	s.o.
Investissements dans des filiales non consolidées et investissements importants 7)	(855)	(890)	(868)	(871)	(994)
<b>Capital rajusté de deuxième catégorie</b>	<b>5 921</b>	<b>3 959</b>	<b>4 397</b>	<b>4 592</b>	<b>3 980</b>
<b>Capital total</b>	<b>30 992</b>	<b>25 637</b>	<b>24 859</b>	<b>23 321</b>	<b>20 974</b>
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>					
Ratios du capital (%)	208 672	161 165	167 201	191 608	178 687
Ratio du capital de première catégorie	12,01	13,45	12,24	9,77	9,51
Ratio du capital total	14,85	15,91	14,87	12,17	11,74
Ratio de l'actif au capital	13,7	14,5	14,1	16,4	17,2

- 1) Depuis l'exercice 2008, le capital est calculé en vertu des lignes directrices de Bâle II, alors que pour tous les exercices antérieurs le capital était calculé selon la méthodologie de Bâle I.
- 2) Les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les instruments de capital novateurs inclus dans le capital de première catégorie comprennent des montants qui sont reflétés dans le passif, au bilan consolidé, mais qui sont admissibles dans le calcul du capital à des fins réglementaires.
- 3) En 2007, le BSIF a approuvé le reclassement des actions privilégiées d'une filiale, du capital de deuxième catégorie au capital novateur de première catégorie.
- 4) Outre les écarts d'acquisition, les actifs incorporels excédant de 5 % le montant brut du capital de première catégorie sont déduits du capital de première catégorie.
- 5) Lorsque les pertes prévues, calculées selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée, sont supérieures à la somme des dotations à la provision, la différence est déduite dans une proportion de 50 % du capital de première catégorie et de 50 % du capital de deuxième catégorie. Lorsque les pertes prévues sont inférieures à la somme des dotations à la provision, la différence est ajoutée au capital de deuxième catégorie. La provision

générale liée au risque de crédit qui est mesuré au moyen de l'approche standard est incluse dans le capital de deuxième catégorie, jusqu'à concurrence de 1,25 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

- 6) En vertu de Bâle I, le BSIF permet l'inclusion du moindre des deux montants suivants : le solde de la provision générale pour pertes sur créances ou 0,875 % de l'actif pondéré en fonction des risques.
- 7) Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, 50 % des investissements importants sont déduits du capital de première catégorie et 50 % du capital de deuxième catégorie. Antérieurement, ces investissements étaient déduits du capital de deuxième catégorie. Les investissements dans des filiales du secteur de l'assurance détenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont déduits du capital de deuxième catégorie. À compter de 2012, 50 % de ces investissements seront déduits du capital de première catégorie et 50 % du capital de deuxième catégorie. De plus, 50 % des investissements supplémentaires dans des filiales du secteur de l'assurance sont immédiatement déduits du capital de première catégorie et 50 % du capital de deuxième catégorie.
- s.o. - sans objet

## Tableau 22 : Actif pondéré en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Actif pondéré en fonction des risques				Expositions en cas de défaut	Actif pondéré en fonction des risques		
	Exposition en cas de défaut	Approche standard	Approche avancée	Total en 2011		Approche standard	Approche avancée	Total en 2010
<b>Risque de crédit</b>								
Services de gros								
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial	129 111	30 756	36 894	67 650	93 446	9 411	32 336	41 747
Prêts aux petites et moyennes entreprises	45 538	760	23 650	24 410	44 742	6 784	14 688	21 472
États souverains	68 239	-	668	668	60 521	-	653	653
Banques	40 179	4	4 976	4 980	42 817	204	4 444	4 648
Services de détail								
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	52 450	2 631	6 267	8 898	47 181	2 597	1 615	4 212
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	46 534	1 600	6 881	8 481	34 998	3 138	1 886	5 024
Crédit renouvelable admissible	39 301	-	5 410	5 410	31 197	-	5 469	5 469
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	23 418	1 935	9 469	11 404	21 883	4 544	7 945	12 489
Prêts aux petites et moyennes entreprises	1 515	93	843	936	1 144	116	555	671
Capitaux propres	1 736	-	1 098	1 098	1 249	-	997	997
Portefeuille de négociation								
	67 340	55	6 804	6 859	58 466	-	7 947	7 947
Titrisation								
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	38 267	-	13 565	13 565	40 633	101	13 342	13 443
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	6 991	6 991	-	-	5 512	5 512
<b>Total du risque de crédit</b>	<b>634 725</b>	<b>37 834</b>	<b>141 258</b>	<b>179 092</b>	544 059	26 895	109 395	136 290
Risque de marché		2 013	2 958	4 971		1 589	3 628	5 217
Risque opérationnel		24 609	-	24 609		19 658	-	19 658
<b>Bâle II - Total de l'actif pondéré en fonction des risques</b>		<b>64 456</b>	<b>144 216</b>	<b>208 672</b>		48 142	113 023	161 165

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants de l'actif pondéré en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

## Tableau 23 : Dépôts moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2011		2010		2009	
	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)
<b>Dépôts domiciliés au Canada</b>						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	17 489	0,41	15 331	0,24	13 640	0,34
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	21 620	-	19 213	-	16 383	-
Dépôts à préavis	49 282	0,53	45 384	0,29	42 480	0,48
Dépôts à échéance fixe	89 469	1,90	87 208	1,88	89 155	2,92
<b>Total des dépôts domiciliés au Canada</b>	<b>177 860</b>	<b>1,14</b>	167 136	1,08	161 658	1,76
<b>Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays</b>						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	7 648	0,53	8 022	0,98	9 327	0,72
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	9 804	0,54	8 862	0,51	9 607	1,08
Autres dépôts à vue	4 497	0,03	3 114	0,03	7 847	0,02
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	70 874	0,73	54 829	0,78	64 126	1,59
<b>Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays</b>	<b>92 823</b>	<b>0,66</b>	74 827	0,74	90 907	1,31
<b>Total des dépôts moyens</b>	<b>270 683</b>	<b>0,98</b>	241 963	0,98	252 565	1,60

Au 31 octobre 2011, 2010 et 2009, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 18 237 millions, à 14 129 millions et à 14 392 millions de dollars, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 24 995 millions, 24 340 millions et 23 477 millions de dollars, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis et le total des dépôts à terme fixe comprenait 17 365 millions, 15 844 millions, 16 994 millions de dollars, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

## Tableau 24 : Gains (pertes) non réalisés sur titres disponibles à la vente (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Coût après amortissement		Gains (pertes) non réalisés 2)				
	Juste valeur 1)		2011	2010	2009	2008	2007
<b>Obligations d'administrations publiques canadiennes</b>							
	17 791	18 122	331	322	146	30	-
<b>Obligations d'administrations publiques américaines</b>							
	8 051	8 297	246	293	70	32	8
<b>Titres adossés à des créances hypothécaires - Canada</b>							
	10 215	10 500	285	284	247	87	20
<b>- États-Unis</b>							
	5 022	5 126	104	31	28	3	(6)
<b>Obligations d'entreprises</b>							
	6 649	6 790	141	116	123	(255)	(3)
<b>Actions d'entreprises</b>							
	1 304	1 320	16	24	(6)	(19)	26
<b>Obligations d'autres administrations publiques</b>							
	8 524	8 529	5	29	47	1	-
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>57 556</b>	<b>58 684</b>	<b>1 128</b>	1 099	655	(121)	45

1) Les titres disponibles à la vente sont présentés à leur juste valeur dans le bilan. Les gains (pertes) non réalisés sont compris dans les autres éléments du résultat étendu.

2) Les gains (pertes) non réalisés peuvent être compensés par des pertes (gains) connexes sur passifs ou sur contrats de couverture.

# Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* et des règlements connexes, y compris les interprétations des PCGR que fait le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, organisme qui réglemente nos activités.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles et d'audit internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi

que la mise à jour régulière et l'application des conventions comptables. Cette structure permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, nous procédons régulièrement à un audit des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers et d'autres données financières et à assurer que les actifs sont préservés de toute utilisation ou cession non autorisée, que les passifs sont constatés et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires.

Au 31 octobre 2011, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le système de contrôles internes de la Banque est présentée ci-dessous.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation d'opérations importantes et entre apparentés.

Le Comité d'audit, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le président et chef de la direction,



William A. Downe

Le vice-président à la direction et chef des finances,



Thomas E. Flynn

Canada  
Le 6 décembre 2011

# Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

## Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal, qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2011 et au 31 octobre 2010 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011, de même que les notes y afférentes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque de Montréal au 31 octobre 2011 et au 31 octobre 2010, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque de Montréal à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2011, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 6 décembre 2011, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

*KPMG s.r.l./SENCRL*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

Le 6 décembre 2011

Toronto, Canada

# Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

## Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2011, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint, incombe à la direction de la Banque de Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui :

- 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et
- 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection

à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque de Montréal maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2011, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque de Montréal au 31 octobre 2011 et au 31 octobre 2010, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011, de même que les notes y afférentes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 6 décembre 2011, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

*KPMG s.r.l./SENCRL.*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

Le 6 décembre 2011

Toronto, Canada

# Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> (note 2)	<b>19 626 \$</b>	17 368 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques</b> (note 2)	<b>3 968</b>	3 186
<b>Valeurs mobilières</b> (note 3)		
Titres de négociation	71 579	71 710
Titres disponibles à la vente	58 684	50 543
Titres divers	1 083	1 146
	<b>131 346</b>	123 399
<b>Titres pris en pension ou empruntés</b> (note 4)	<b>37 970</b>	28 102
<b>Prêts</b> (notes 4 et 8)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	54 454	48 715
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	59 445	51 159
Prêts sur cartes de crédit	2 251	3 308
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	84 953	68 338
	<b>201 103</b>	171 520
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7 227	7 001
Provision pour pertes sur créances	(1 832)	(1 878)
	<b>206 498</b>	176 643
<b>Autres actifs</b>		
Instruments dérivés (note 10)	55 677	49 759
Bureaux et matériel (note 11)	2 117	1 560
Écarts d'acquisition (note 13)	3 585	1 619
Actifs incorporels (note 13)	1 562	812
Actifs divers (note 14)	15 074	9 192
	<b>78 015</b>	62 942
<b>Total de l'actif</b>	<b>477 423 \$</b>	411 640 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (note 15)		
Banques	20 899 \$	19 435 \$
Entreprises et administrations publiques	159 746	130 773
Particuliers	122 287	99 043
	<b>302 932</b>	249 251
<b>Autres passifs</b>		
Instruments dérivés (note 10)	51 400	47 970
Acceptations (note 16)	7 227	7 001
Titres vendus à découvert (note 16)	21 099	16 438
Titres mis en pension ou prêtés (note 16)	39 163	47 110
Passifs divers (note 16)	21 731	17 414
	<b>140 620</b>	135 933
<b>Dettes subordonnées</b> (note 17)	<b>5 348</b>	3 776
<b>Titres d'une fiducie de capital</b> (note 18)	<b>400</b>	800
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 20)	14 051	9 498
Surplus d'apport	113	92
Bénéfices non répartis	14 275	12 848
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(316)	(558)
	<b>28 123</b>	21 880
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>477 423 \$</b>	411 640 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Le président et chef de la direction,



William A. Downe

Le président du Comité d'audit,



Philip S. Orsino

# État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
<b>Revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions</b>			
Prêts	8 348 \$	7 270 \$	7 960 \$
Valeurs mobilières (note 3)	2 437	2 134	2 427
Dépôts à d'autres banques	130	74	186
	<b>10 915</b>	9 478	10 573
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	2 641	2 362	4 041
Dette subordonnée	157	119	135
Titres d'une fiducie de capital (note 18)	32	71	80
Autres passifs	1 006	691	747
	<b>3 836</b>	3 243	5 003
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>7 079</b>	6 235	5 570
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	857	1 049	1 603
Revenu net d'intérêts, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>6 222</b>	5 186	3 967
<b>Revenu autre que d'intérêts</b>			
Commissions et droits sur titres	1 186	1 048	973
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	834	802	820
Revenus de négociation	571	504	723
Commissions sur prêts	577	572	556
Frais de services de cartes	145	233	121
Gestion de placements et garde de titres	495	355	344
Revenus tirés de fonds d'investissement	633	550	467
Revenus de titrisation (note 8)	821	678	929
Commissions de prise ferme et de consultation	512	445	397
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation (note 3)	172	150	(354)
Revenus de change, autres que de négociation	93	93	53
Revenus d'assurance	283	321	295
Autres	317	224	170
	<b>6 639</b>	5 975	5 494
Revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts	<b>12 861</b>	11 161	9 461
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Rémunération du personnel (notes 22 et 23)	4 881	4 364	4 385
Bureaux et matériel (note 11)	1 566	1 343	1 281
Amortissement des actifs incorporels (note 13)	231	203	203
Déplacements et expansion des affaires	382	343	309
Communications	259	229	221
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	51	52	44
Honoraires	503	372	362
Autres	732	684	576
	<b>8 605</b>	7 590	7 381
<b>Revenu avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales</b>	<b>4 256</b>	3 571	2 080
Charge d'impôts sur les bénéfices (note 24)	917	687	217
	<b>3 339</b>	2 884	1 863
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (notes 16 et 18)	73	74	76
<b>Revenu net</b>	<b>3 266 \$</b>	2 810 \$	1 787 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 20)	144 \$	136 \$	120 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 122 \$	2 674 \$	1 667 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	591 253	559 822	540 294
Nombre moyen d'actions ordinaires compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	593 555	563 125	542 313
<b>Résultat par action</b> (en dollars canadiens) (note 25)			
De base	5,28 \$	4,78 \$	3,09 \$
Dilué	5,26	4,75	3,08
<b>Dividendes déclarés par action ordinaire</b>	<b>2,80</b>	2,80	2,80

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.



# État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenu net	3 266 \$	2 810 \$	1 787 \$
Autres éléments du résultat étendu			
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(77)	35	554
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	294	48	(244)
Gain net (perte nette) provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	25	(242)	(458)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>3 508 \$</b>	<b>2 651 \$</b>	<b>1 639 \$</b>

# État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Actions privilégiées</b> (note 20)			
Solde au début de l'exercice	2 571 \$	2 571 \$	1 746 \$
Actions émises au cours de l'exercice	290	-	825
Solde à la fin de l'exercice	2 861	2 571	2 571
<b>Actions ordinaires</b> (note 20)			
Solde au début de l'exercice	6 927	6 198	4 773
Actions émises au cours de l'exercice	-	-	1 000
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 20)	179	537	338
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22)	122	192	87
Actions émises en échange d'actions d'une filiale	1	-	-
Actions émises à l'acquisition d'une entreprise (note 12)	3 961	-	-
Solde à la fin de l'exercice	11 190	6 927	6 198
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de l'exercice	92	79	69
Frais liés aux options sur actions/options exercées (note 22)	21	13	8
Prime sur les actions autodétenues	-	-	2
Solde à la fin de l'exercice	113	92	79
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de l'exercice	12 848	11 748	11 632
Revenu net	3 266	2 810	1 787
Dividendes – Actions privilégiées (note 20)	(144)	(136)	(120)
– Actions ordinaires (note 20)	(1 690)	(1 571)	(1 530)
Frais d'émission d'actions	(5)	(3)	(32)
Actions autodétenues	-	-	11
Solde à la fin de l'exercice	14 275	12 848	11 748
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable aux titres disponibles à la vente</b>			
Solde au début de l'exercice	515	480	(74)
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice [déduction faite (d'une charge) d'impôts sur les bénéfices de (13)\$, (21)\$ et (253)\$]	(9)	108	491
Reclassement de (gains) pertes dans le résultat au cours de l'exercice [déduction faite d'une charge (d'un recouvrement) d'impôts sur les bénéfices de 30 \$, 25 \$ et (26)\$]	(68)	(73)	63
Solde à la fin de l'exercice	438	515	480
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable aux couvertures de flux de trésorerie</b>			
Solde au début de l'exercice	62	14	258
Gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de (135)\$, (69)\$ et 64 \$]	323	154	(153)
Reclassement de (gains) sur les couvertures de flux de trésorerie dans le résultat [déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 12 \$, 48 \$ et 44 \$]	(29)	(106)	(91)
Solde à la fin de l'exercice	356	62	14
<b>Cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger</b>			
Solde au début de l'exercice	(1 135)	(893)	(435)
Perte non réalisée provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(83)	(725)	(1 331)
Incidence de la couverture de la perte non réalisée provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger [déduction faite (d'un recouvrement) d'impôts sur les bénéfices de (41)\$, (206)\$ et (382)\$]	108	483	873
Solde à la fin de l'exercice	(1 110)	(1 135)	(893)
Cumul total des autres éléments de la perte étendue	(316)	(558)	(399)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>28 123 \$</b>	<b>21 880 \$</b>	<b>20 197 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

# État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Revenu net	3 266 \$	2 810 \$	1 787 \$
Rajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	4	40	301
(Gain net) perte nette sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(176)	(190)	53
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(512)	(13 707)	7 207
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	857	1 049	1 603
(Gain) à la vente de prêts titrisés (note 8)	(610)	(496)	(700)
Variation des instruments dérivés – (Augmentation) diminution des actifs dérivés	(6 512)	(2 803)	14 010
– Augmentation (diminution) des passifs dérivés	4 140	4 775	(9 510)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 11)	304	267	269
(Gain) à la vente de terrains et d'immeubles	(1)	(4)	(10)
Amortissement des actifs incorporels (note 13)	231	203	203
(Augmentation) diminution nette des impôts futurs	(32)	(62)	186
(Augmentation) diminution nette des impôts exigibles	121	(229)	296
Variation des intérêts courus – (Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(20)	(75)	387
– Augmentation (diminution) des intérêts à payer	64	(119)	(492)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(552)	1 957	(2 796)
Montant net des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	572	(6 584)	12 794
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) nette des dépôts	16 700	14 633	(11 149)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	4 842	4 662	(6 446)
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	(7 686)	2 043	17 467
Diminution nette du passif des filiales	(3 447)	(10)	(113)
Produit de l'émission d'obligations couvertes	3 495	2 129	-
Remboursement de la dette subordonnée (note 17)	-	(500)	(140)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 17)	1 500	-	-
Rachat de titres d'une fiducie de capital (note 18)	(400)	(350)	-
Rachat d'actions privilégiées classées dans le passif (note 20)	-	-	(250)
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 20)	290	-	825
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 20)	129	197	1 087
Frais d'émission d'actions	(5)	(3)	(32)
Dividendes versés en espèces	(1 661)	(1 175)	(1 312)
Montant net des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	13 757	21 626	(63)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	1 008	383	8 656
Achat de titres, autres que de négociation	(27 093)	(28 587)	(41 041)
Échéances de titres, autres que de négociation	14 313	13 879	10 800
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	15 908	15 329	18 917
(Augmentation) nette des prêts	(10 983)	(17 531)	(3 107)
Produit de la titrisation de prêts (note 8)	5 657	4 279	6 796
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	(9 974)	6 725	(10 985)
Produit de la vente de terrains et d'immeubles	1	5	17
Bureaux et matériel – achats nets	(369)	(207)	(204)
Logiciels achetés et développés – achats nets	(271)	(274)	(176)
Achat d'actions privilégiées et de bons de souscription en vertu du Troubled Asset Relief Program	(1 642)	-	-
Acquisitions (note 12)	677	(1 029)	(328)
Montant net des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(12 768)	(7 028)	(10 655)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	697	(601)	(1 255)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 258	7 413	821
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	17 368	9 955	9 134
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>19 626 \$</b>	<b>17 368 \$</b>	<b>9 955 \$</b>
<b>Composition</b>			
Espèces et dépôts non productifs d'intérêts à la Banque du Canada et à d'autres banques	18 270 \$	16 693 \$	8 656 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 356	675	1 299
	<b>19 626 \$</b>	<b>17 368 \$</b>	<b>9 955 \$</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie</b>			
Intérêts versés au cours de l'exercice	3 772 \$	3 371 \$	5 507 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés) au cours de l'exercice	787 \$	897 \$	(232) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

## Note 1 : Normes de présentation

Nous dressons nos états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les interprétations qu'en donne l'organisme qui régit nos activités, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Certaines informations relatives aux risques sont présentées aux pages 83 à 90 du Rapport de gestion 2011. Pour faciliter le repérage de ces informations, lesquelles font partie intégrante des présents états financiers consolidés, elles sont présentées en caractères de couleur bleue (texte et tableaux).

Nous rapprochons nos résultats obtenus selon les PCGR du Canada de ceux qui seraient présentés selon les PCGR des États-Unis. Les écarts importants dans les montants consolidés du total de l'actif, du total du passif et du revenu net qui résulteraient de l'application des PCGR des États-Unis sont décrits à la note 30. En outre, nos états financiers consolidés sont conformes à certaines exigences en matière d'informations à fournir dictées par les PCGR des États-Unis et par la Securities and Exchange Commission de ce pays (SEC) qui s'appliquent à nous.

### Méthodes de consolidation

Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Les filiales sont les sociétés sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité des actions avec droit de vote. Les coentreprises sont celles sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. La totalité de l'actif, du passif, des revenus et des frais de nos filiales et notre quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de nos coentreprises sont incluses dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants sont éliminés.

Nous détenons des investissements dans des sociétés où nous exerçons une influence notable sur les décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (il s'agit de sociétés dont nous possédons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés au coût et sont rajustés en fonction de notre quote-part du revenu net ou de la perte nette, du résultat étendu ou de la perte étendue, ainsi que des dividendes des sociétés en question. Ils sont comptabilisés dans les titres divers inscrits à notre bilan consolidé, et notre quote-part du revenu net ou de la perte nette des sociétés en question est comptabilisée dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats.

Nous détenons des intérêts dans des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) que nous consolidons lorsque nous en sommes réputés le principal bénéficiaire. Ces entités font l'objet d'une description détaillée à la note 9.

### Conversion de devises

Nous exerçons nos activités dans une variété de devises et nos états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux d'origine. Les revenus et frais libellés en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Les gains et pertes non réalisés résultant de la conversion en dollars canadiens des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture connexes et des impôts sur les bénéfices applicables, sont inclus dans les capitaux propres et comptabilisés dans le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Lorsque nous vendons ou liquidons un investissement dans un établissement à l'étranger, les gains et pertes de conversion découlant de cette transaction sont constatés dans les gains ou pertes sur cession, alors qu'ils étaient auparavant inclus dans les capitaux propres et comptabilisés dans le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Tous les autres gains et pertes de conversion de devises sont inclus dans les revenus de change, autres que de négociation, inscrits à notre état consolidé des résultats, lorsqu'ils se produisent.

À l'occasion, nous concluons des contrats de couverture de change afin de réduire notre risque lié aux variations de la valeur des devises. Les gains et pertes réalisés et non réalisés découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus de change autres que de négociation inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme qui répondent aux conditions

de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et l'écart au comptant/à terme (l'écart entre le taux de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les frais d'intérêts sur la durée de la couverture.

### Conventions comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales conventions comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par rubrique.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Normes de présentation	119	18	Titres d'une fiducie de capital	151
2	Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	122	19	Risque de taux d'intérêt	152
3	Valeurs mobilières	122	20	Capital-actions	154
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances	126	21	Gestion du capital	156
5	Autres instruments de crédit	129	22	Rémunération du personnel - Rémunération à base d'actions	156
6	Gestion des risques	129	23	Rémunération du personnel	
7	Garanties	132		Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	158
8	Titrisation d'actifs	133	24	Impôts sur les bénéfices	164
9	Entités à détenteurs de droits variables	136	25	Résultat par action	166
10	Instruments dérivés	138	26	Segmentation opérationnelle et géographique	167
11	Bureaux et matériel	145	27	Opérations entre apparentés	169
12	Acquisitions	145	28	Passifs éventuels	170
13	Écarts d'acquisition et actifs incorporels	147	29	Juste valeur des instruments financiers	171
14	Actifs divers	148	30	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	176
15	Dépôts	148			
16	Passifs divers	149			
17	Dette subordonnée	150			

### Modifications des conventions comptables

Au cours des exercices 2011 et 2010, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables ou exigences concernant les informations à fournir conformément aux PCGR du Canada.

### Modifications futures des conventions comptables

#### Passage aux Normes internationales d'information financière

Les sociétés ouvertes canadiennes sont tenues d'établir leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, nous adopterons les IFRS comme référentiel pour la préparation de nos états financiers consolidés. Nous présenterons nos résultats financiers du trimestre clos le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS.

Nous fournirons également des données comparatives établies selon les IFRS, dont un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2010, date de la transition. Nous avons inclus dans les présents états financiers les nouvelles informations à fournir aux termes des IFRS, s'il y avait lieu. Nous avons modifié les informations fournies dans la note 11, *Bureaux et matériel*, la note 13, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, la note 22, *Rémunération du personnel - Rémunération à base d'actions*, la note 23, *Rémunération du personnel - Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs*, et la note 24, *Impôts sur les bénéfices*, de sorte à y inclure certains renseignements requis par les IFRS.

Les différences entre nos conventions comptables et celles exigées aux termes des IFRS, conjuguées à nos décisions quant aux exemptions facultatives liées à l'application rétroactive des IFRS, se traduiront par des écarts d'évaluation et de comptabilisation au moment de la transition aux IFRS. L'incidence nette de ces écarts sera comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués (bénéfices non répartis, en PCGR), ce qui influera sur les capitaux propres, sauf en ce qui concerne l'incidence liée au cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des établissements à l'étranger (décrite ci-après en regard du point portant sur les écarts de conversion cumulés), qui est

déjà comptabilisée dans les capitaux propres. Ces incidences se répercuteront également sur nos ratios de capital, sauf en ce qui concerne le cumul des autres éléments de la perte globale (cumul des autres éléments de la perte étendue, en PCGR) attribuable à la conversion des établissements à l'étranger, qui n'aura pas d'incidence sur nos ratios de capital.

L'information qui suit est fournie de manière à permettre aux lecteurs de nos états financiers d'obtenir une meilleure compréhension de l'incidence prévue de notre passage aux IFRS sur nos états financiers consolidés. Cette information tient compte des choix liés à l'adoption de l'IFRS 1, la norme sur la première application, de nos choix de méthodes comptables selon les IFRS et des principales modifications de conventions comptables découlant de l'adoption des IFRS. Le principe général inhérent à l'IFRS 1 est l'application rétroactive, de sorte que notre bilan d'ouverture aux fins des états financiers de l'exercice de comparaison devra être retraité comme si la Banque avait toujours appliqué les IFRS, et l'incidence nette devra être présentée comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. Cependant, l'IFRS 1 prévoit des exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive complète. Lors de la préparation de notre bilan d'ouverture provisoire conformément à l'IFRS 1, nous avons appliqué certaines exemptions facultatives ainsi que les exceptions obligatoires à l'application rétroactive complète, tel qu'il est décrit ci-après.

#### **Exemptions à l'application rétroactive complète adoptées**

Nous avons choisi d'appliquer les exemptions facultatives à l'application rétroactive complète suivantes :

- Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs – Nous avons choisi de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulés (le cumul total des gains et des pertes actuariels, en PCGR) au 1<sup>er</sup> novembre 2010 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués en ce qui a trait à la totalité de nos régimes d'avantages du personnel (régimes d'avantages sociaux, en PCGR).
- Regroupements d'entreprises – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 3, la norme sur les regroupements d'entreprises, pour comptabiliser les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010.
- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (transactions liées à des paiements à base d'actions, en PCGR) – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2, la norme sur la comptabilisation des paiements fondés sur des actions, pour comptabiliser les instruments de capitaux propres attribués le ou avant le 7 novembre 2002 ou les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits auront été acquis avant la date de transition. Nous avons également choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2 pour comptabiliser les passifs découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions que nous avons réglés en espèces avant la date de transition.
- Écarts de conversions cumulés – Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des établissements à l'étranger à la date de transition, et de comptabiliser le rajustement dans le solde d'ouverture des résultats non distribués.
- Décomptabilisation des actifs et des passifs financiers – Nous avons choisi d'appliquer à nos prêts titrisés la disposition liée à la décomptabilisation de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, de façon prospective pour les opérations de titrisation ayant eu lieu le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- Désignation d'instruments financiers constatés précédemment – Nous avons choisi de désigner les obligations hypothécaires du Canada s'élevant à 3 477 millions de dollars comme des titres disponibles à la vente à la date de transition. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue). Ces obligations étaient antérieurement désignées comme titres de négociation et étaient évaluées à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées aux revenus de négociation. Ces obligations procuraient une couverture économique associée à la vente des hypothèques dans le cadre d'un programme de titrisation de tiers en vertu des PCGR du Canada. Aux termes des IFRS, cette couverture économique n'est plus requise, puisque ces hypothèques demeureront inscrites au bilan.

#### **Exceptions obligatoires à l'application rétroactive**

Nous avons appliqué les exceptions obligatoires à l'application rétroactive complète suivantes :

- Comptabilité de couverture – Seules les relations de couverture qui remplissent les critères de la comptabilité de couverture selon les IFRS à la date de transition sont comptabilisées comme des couvertures dans nos résultats selon les IFRS.
- Estimations – Les connaissances acquises a posteriori n'ont pas été utilisées pour établir ou réviser des estimations; par conséquent, les estimations que nous avons précédemment effectuées selon les PCGR du Canada concordent avec celles appliquées selon les IFRS.

#### **Choix de méthodes comptables**

Nous avons opté pour les choix de méthodes comptables suivantes lorsque les IFRS prévoyaient différentes options :

- Avantages de retraite et autres avantages futurs du personnel (Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, en PCGR) – Nous avons choisi de reporter nos gains ou pertes non constatés liés au marché sur les actifs des caisses de retraite et l'incidence des variations des taux d'actualisation ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction quant aux obligations au titre des prestations de retraite (montants liés au marché) dans notre bilan. Nous amortirons les montants supérieurs à 10 % du solde des actifs de nos régimes ou de celui de nos obligations au titre des prestations dans la charge de retraite sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Cette méthode concorde avec la convention actuelle que nous appliquons selon les PCGR du Canada. L'autre choix possible aux termes des IFRS consiste à comptabiliser les montants liés au marché directement dans les capitaux propres.
- Investissements des banques d'affaires – Nous avons choisi de désigner certains investissements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur seront comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviendront. Les investissements non désignés à la juste valeur par le biais du résultat net seront comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, des placements à la valeur de consolidation ou des prêts, selon les caractéristiques de chaque investissement. Selon les PCGR du Canada, nous comptabilisons tous nos investissements des banques d'affaires à la juste valeur, et nous comptabilisons les variations de la juste valeur en résultat à mesure qu'elles surviennent.
- Placement dans des coentreprises – Nous avons choisi de comptabiliser nos placements dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Cette méthode concorde avec la convention actuelle que nous appliquons selon les PCGR du Canada. L'autre choix possible aux termes des IFRS consiste à comptabiliser les placements dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

#### **Principales modifications de conventions comptables découlant de l'adoption des IFRS**

Les principales modifications de conventions comptables qui sont indiquées ne doivent pas être interprétées comme constituant une liste complète des répercussions de l'adoption des IFRS, mais bien comme représentant les plus importantes de ces principales modifications. Le bilan d'ouverture provisoire non audité au 1<sup>er</sup> novembre 2010 retraité en IFRS est présenté dans la section Modifications futures des conventions comptables – IFRS du Rapport de gestion, aux pages 73 à 77 du présent Rapport annuel.

#### **Avantages de retraite et autres avantages futurs du personnel**

Les gains et les pertes actuariels se composent des gains et des pertes liés au marché réalisés sur les actifs des caisses de retraite et de l'incidence des changements des taux d'actualisation et d'autres hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction quant aux obligations au titre des prestations de retraite. En vertu des PCGR du Canada, ces montants sont reportés et seuls les montants supérieurs à 10 % du solde des actifs de nos régimes ou de celui de nos obligations au titre des prestations sont inscrits dans la charge de retraite sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Aux termes des IFRS, nous avons choisi de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulés au 1<sup>er</sup> novembre 2010 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués en ce qui a trait à la totalité de nos régimes d'avantages du personnel.

#### **Titrisation d'actifs**

La titrisation consiste principalement à vendre à des entités hors bilan ou à des fiduciaires des prêts que nous avons consentis (programmes de titrisation). En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les cessions de prêts à nos programmes de titrisation et à des programmes de titrisation de tiers comme des ventes lorsque nous abandonnons le contrôle effectif sur les prêts et qu'une contrepartie, autre que des billets émis par l'entité de titrisation, a été reçue. En vertu des IFRS, les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée. On considère le contrôle uniquement si la quasi-totalité des risques et des avantages, tel qu'il est établi dans les critères de décomptabilisation présentés dans la norme IFRS portant sur les instruments financiers (IAS 39), n'a été ni transférée, ni conservée.

Aux termes des IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de ces programmes de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, puisque nous avons déterminé que le transfert de ces prêts et de ces prêts hypothécaires n'a pas entraîné le transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages. Cela s'est traduit par la constatation des actifs et des passifs connexes dans notre bilan consolidé et par la contrepassation, à la date de transition, des gains constatés précédemment aux termes des PCGR

du Canada. Conformément aux IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de nos structures de titrisation et par l'entremise du Programme d'Obligations hypothécaires du Canada et au programme de titres adossés à des créances hypothécaires de la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, continueront d'être inscrits à notre bilan consolidé. Conformément aux PCGR du Canada, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de ces programmes ont été sortis de notre bilan consolidé.

Aux termes des PCGR du Canada, les prêts hypothécaires convertis en titres adossés à des créances hypothécaires qui n'ont pas encore été vendus à l'un des programmes de titrisation sont comptabilisés à leur juste valeur en tant que titres disponibles à la vente, tous les rajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché étant pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale). Selon les IFRS, ces hypothèques sont classées en tant que prêts et sont comptabilisées à leur coût amorti, les rajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) aux termes des PCGR étant repris par le biais des résultats non distribués à la date de transition.

Des renseignements supplémentaires sur nos entités de titrisation d'actifs figurent à la note 8.

#### *Consolidation*

Les exigences de consolidation aux termes des IFRS touchent principalement les entités définies comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) selon les PCGR du Canada, ou comme des entités ad hoc aux termes des IFRS, avec lesquelles nous avons conclu des ententes dans le cours normal de nos activités. Selon les PCGR du Canada, trois modèles servent à déterminer si une entité doit être consolidée : droits de vote, EDDV et structures d'accueil admissibles. Aux termes du modèle s'appuyant sur les droits de vote, il y a consolidation lorsque la majorité des actions avec droits de vote est détenue par l'entité déclarante, sauf si les détenteurs de la majorité n'exercent pas un contrôle sur l'autre entité. Selon le modèle applicable aux EDDV, nous devons consolider ces entités si, en raison de nos investissements dans ces dernières ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la majeure partie de leurs rendements prévus, ou les deux. Selon le modèle applicable aux structures d'accueil admissibles, une entité répondant aux critères de qualification au titre de structure d'accueil admissible n'est pas consolidée. Aux termes des IFRS, une entité doit être consolidée si elle est contrôlée par la société déclarante, tel qu'il est établi dans les critères présentés dans la norme IFRS portant sur les états financiers consolidés et individuels (IAS 27) et, le cas échéant, dans la SIC-12 (soit une interprétation de l'IAS 27). Selon les IFRS, tout comme cela est le cas selon les PCGR du Canada, il y a consolidation lorsque la majorité des actions avec droits de vote est détenue par l'entité déclarante, sauf si les détenteurs de la majorité n'exercent pas un contrôle sur l'autre entité. En ce qui concerne les entités ad hoc (structures d'accueil, en PCGR), nous déterminons si les activités de ces entités sont exercées en notre nom, nous évaluons notre exposition aux risques et aux avantages, nous analysons les pouvoirs décisionnels que nous détenons sur celles-ci et nous déterminons si ces considérations démontrent que nous exerçons un contrôle en substance sur ces entités et que nous devons, par conséquent, en consolider les résultats. Le concept de structure d'accueil admissible n'existe pas aux termes des IFRS.

En vertu des IFRS, nous sommes tenus de consolider notre entité canadienne de protection de crédit, nos entités de gestion de placements structurés au Royaume-Uni, notre entité de titrisation américaine des clients, la Fiducie de capital BMO II et la Fiducie de billets secondaires BMO. Aux termes des PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider ces EDDV. Cinq de nos huit structures de titrisation canadienne des clients ne répondaient pas aux critères de consolidation aux termes des IFRS, ce qui correspond au traitement comptable que nous avions réservé à ces structures aux termes des PCGR du Canada.

Des renseignements sur l'ensemble de nos EDDV, y compris le total des actifs, notre exposition aux pertes et notre évaluation de l'exigence en matière de consolidation selon les PCGR du Canada, figurent à la note 9. Les notes 17 et 18 fournissent des informations sur la Fiducie de capital BMO II et sur la Fiducie de billets secondaires BMO.

#### *Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I)*

Aux termes des PCGR du Canada, le prix d'achat de M&I est fondé sur le cours moyen des actions pendant une période raisonnable avant et après la date à laquelle les modalités de l'acquisition ont été convenues et annoncées. En vertu des IFRS, le prix d'achat est établi d'après le cours des actions à la date de clôture de l'opération. Également, les coûts d'acquisition doivent être inscrits à l'actif aux

termes des PCGR du Canada et classés dans les écarts d'acquisition. Les IFRS exigent que de tels coûts soient comptabilisés en charges. Au moment de la transition aux IFRS dans l'exercice 2012, nous retraiterons l'acquisition de M&I et tiendrons compte des différences en découlant dans les résultats de notre exercice de comparaison.

#### *Participation ne donnant pas le contrôle*

Les PCGR du Canada stipulent que la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales doit être inscrite dans les passifs divers. Selon les IFRS, la participation ne donnant pas le contrôle (part des actionnaires sans contrôle, en PCGR) dans des filiales doit être comptabilisée dans les capitaux propres.

#### *Conversion du montant net des investissements dans des établissements à l'étranger*

Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments attribuable à la perte étendue dans des établissements à l'étranger à la date de transition, et de comptabiliser le rajustement dans le solde d'ouverture des résultats non distribués.

#### *Réassurance*

Aux termes des PCGR du Canada, les montants recouvrables auprès des réassureurs liés à nos activités d'assurance-vie sont portés en diminution des passifs liés à l'assurance connexes. Les IFRS prévoient quant à elles que les montants recouvrables auprès des réassureurs et les passifs d'assurance soient présentés au bilan sur la base du montant brut.

#### *Remplacement ou révision futurs de certaines IFRS*

##### *Instruments financiers*

L'IASB a publié l'IFRS 9, une nouvelle norme régissant le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette publication constitue la première étape d'un projet en trois phases de remplacement de la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. La nouvelle norme précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité présentant les états financiers pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. En général, le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent inchangés. Toutefois, les variations de la juste valeur attribuables aux modifications sur le risque de crédit propres aux passifs financiers classés à la juste valeur en résultat net doivent être inscrites dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce mode de présentation ferait apparaître ou aggraverait une non-concordance comptable dans le résultat net. Ces montants ne sont pas reclassés en résultat net par la suite, mais peuvent faire l'objet d'un transfert dans les capitaux propres. La variation résiduelle de la juste valeur du passif continue d'être comptabilisée en résultat net. Les autres étapes de ce projet, en cours d'élaboration, porteront sur la comptabilisation des pertes de valeur et la comptabilité de couverture. Pour l'heure, l'IASB propose de reporter de deux ans la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle norme par rapport à la date d'instauration initiale proposée, ce qui signifierait pour nous une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs, de même que l'incidence de l'achèvement des autres étapes du projet de l'IASB portant sur les instruments financiers.

##### *Avantages du personnel*

L'IASB a révisé la norme portant sur les avantages du personnel (avantages sociaux, en PCGR). Selon la norme révisée, les coûts des services rendus et le produit net (la charge nette) d'intérêts, obtenu en appliquant le taux d'actualisation à l'actif (au passif), sont comptabilisés en résultat net. Par conséquent, une sous-capitalisation et une surcapitalisation donneront lieu, respectivement, à une charge ou un produit d'intérêts, en fonction de l'effet financier ou du montant à payer ou à recevoir par le régime. Aux termes de la norme antérieure, un produit d'intérêts pouvait être gagné sur un régime comportant une sous-capitalisation si le rendement prévu sur les actifs était supérieur à la charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées. Les gains et les pertes actuariels composés des gains et des pertes liés au marché réalisés sur les actifs des caisses de retraite et de l'incidence des changements des taux d'actualisation et d'autres hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction quant aux obligations au titre des prestations de retraite seront immédiatement portés aux capitaux propres et ne pourront plus être différés et amortis. Pour nous, cette nouvelle norme entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs.

### Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur l'évaluation de la juste valeur qui entrera en vigueur pour nos états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. La norme établit une définition commune et un cadre d'évaluation de la juste valeur. Nous ne prévoyons pas que cette nouvelle norme aura une incidence sur la manière dont nous calculons la juste valeur.

### États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la consolidation qui remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. Cette nouvelle norme présente un modèle unique de consolidation qui définit le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d'entités. Pour nous, cette nouvelle norme entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme révisée sur nos résultats financiers futurs.

### Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a modifié l'IAS 28 afin d'exiger que les participations dans des coentreprises soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour

nous, cette nouvelle norme entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats financiers futurs.

### Utilisation d'estimations

Pour dresser nos états financiers consolidés, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses, concernant principalement la juste valeur, lesquelles ont un effet sur les montants déclarés des actifs, des passifs et du revenu net, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet. Les actifs et passifs les plus importants faisant l'objet d'estimations comprennent les moins-values durables (note 3), l'évaluation des titres à la juste valeur (note 3), la provision pour pertes sur créances (note 4), la comptabilisation des opérations de titrisation (note 8), la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (note 9), l'évaluation des instruments dérivés à la juste valeur (note 10), la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la suite d'acquisitions (note 12), les écarts d'acquisition et les actifs incorporels (note 13), les passifs liés à l'assurance (note 16), les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (note 23), les impôts sur les bénéfices (note 24), les passifs éventuels (note 28) et la juste valeur des instruments financiers (note 29). Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence sera constatée dans les périodes subséquentes.

## Note 2 : Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Espèces et dépôts à la Banque du Canada et à d'autres banques	18 270	16 693
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 356	675
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 626	17 368

### Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

### Restrictions visant l'encaisse

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, ces montants s'élevant à 521 millions de dollars au 31 octobre 2011 (461 millions au 31 octobre 2010).

### Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût après amortissement. Le revenu d'intérêts provenant de ceux-ci est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## Note 3 : Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en trois catégories, chacune répondant à un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable différent. Les trois catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

**Les titres de négociation** sont achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que les coûts de transaction sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats.

### Option de la juste valeur

Les titres désignés comme titres de négociation en vertu de l'option de la juste valeur sont des instruments financiers qui pourraient être comptabilisés à leur juste valeur et dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat, pourvu que certains critères soient respectés. Les titres ainsi désignés aux termes de cette option doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants établis par le BSIF : 1) leur comptabilisation à la juste valeur élimine ou réduit sensiblement la disparité d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait de l'évaluation des actifs ou des passifs et de la comptabilisation de leurs gains et pertes sur des bases différentes; 2) les titres font partie d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se fondent sur la juste valeur, conformément à une stratégie de placement ou de gestion des risques dûment documentée, et l'information les concernant est communiquée sur cette base aux membres clés de l'équipe de direction; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant au moins un dérivé incorporé qui, autrement, devrait être séparé du contrat hôte et comptabilisé de manière distincte. Les instruments financiers doivent être désignés au moment de leur acquisition et cette désignation est irrévocable. Si l'option de la juste valeur n'avait pas été choisie, ces titres seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, les gains et pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Les titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance sont désignés comme titres de négociation en vertu de l'option de la juste valeur. Comme le calcul actuariel des passifs d'assurance est fondé sur la juste valeur des investissements qui les soutiennent, le choix de l'option de la juste valeur pour ces investissements permet de mieux harmoniser le résultat comptable avec la façon dont le portefeuille est géré. La juste valeur de ces titres était de 4 965 millions de dollars au 31 octobre 2011 (4 153 millions en 2010). L'incidence de leur comptabilisation comme titres de négociation a été une augmentation du revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, de 59 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (augmentation de 298 millions en 2010).

**Les titres disponibles à la vente** comprennent des titres de créance et des titres de participation qui peuvent être vendus à la suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de change, de variations dans les sources ou les modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et pertes non réalisés étant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) attribuable aux titres disponibles à la vente, dans notre état consolidé de la variation des capitaux propres jusqu'à ce que ces titres soient vendus, ou si une perte non réalisée est considérée comme durable. Les gains et pertes sur cession et les moins-values durables sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste gains (pertes) sur titres, autres que de négociation. Le revenu d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières. Les titres disponibles à la vente dont la vente est soumise à des restrictions sont comptabilisés au coût après amortissement. Nous n'avons classé aucun de nos titres comme étant détenu jusqu'à son échéance.

Les investissements faits par notre secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente ou titres divers, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant des titres de négociation conformément à l'option de la juste valeur, tel qu'il est décrit ci-dessus. Le revenu d'intérêts et celui tiré d'autres commissions sur les titres disponibles à la vente sont pris en compte dans le revenu autre que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les coûts de transaction afférents aux titres autres que de négociation sont passés en charges.

**Les investissements des banques d'affaires**, lesquels figurent dans le poste titres divers au bilan consolidé, sont des titres détenus par nos filiales qui ont des activités de banques d'affaires. Ces filiales comptabilisent leurs investissements à leur juste valeur, les changements de la juste valeur étant comptabilisés, à mesure qu'ils se produisent, dans les gains (pertes) sur titres, autres que de négociation, dans notre état consolidé des résultats.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos opérations sur titres au moyen de la comptabilisation à la date de règlement. Dans le cas des titres classés ou désignés comme titres de négociation, les variations de leur juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net. Pour ce qui est des titres disponibles à la vente, les variations de leur juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont prises en compte dans les autres éléments du résultat étendu.

### Tests de dépréciation

Nous soumettons à des tests, à la fin de chaque trimestre, les titres disponibles à la vente et les investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sans en avoir le contrôle, afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Un placement est considéré comme s'étant déprécié si ses pertes non réalisées représentent une moins-value qui est considérée comme durable.

Pour déterminer si une moins-value est temporaire, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment l'importance de la perte non réalisée, le laps de temps pendant lequel le titre s'est trouvé en situation de perte non réalisée, la situation financière de l'émetteur et les perspectives à court terme le concernant, ainsi que notre intention ou notre obligation de vendre le placement avant toute remontée prévue de sa valeur de marché. Si la moins-value est considérée comme durable, une réduction de valeur est comptabilisée dans les gains (pertes) sur titres, autres que de négociation, dans notre état consolidé des résultats.

En ce qui concerne les titres de créance classés comme étant disponibles à la vente, toute moins-value fait l'objet d'une reprise par voie du résultat net si, après sa constatation, il se produit un événement qui, objectivement, peut être considéré comme donnant lieu à une augmentation de la juste valeur.

Au 31 octobre 2011, les pertes non réalisées et liées à nos 295 titres disponibles à la vente (118 en 2010) s'élevaient à 52 millions de dollars (pertes non réalisées de 25 millions en 2010). De ces titres disponibles à la vente, 20 étaient en situation de perte non réalisée depuis plus de un an (54 en 2010), ce qui représentait une situation de perte non réalisée de 8 millions (situation de perte non réalisée de 10 millions en 2010). Les pertes non réalisées sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, résultaient de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement les paiements de capital et d'intérêts de certains titres de créance en raison du soutien accordé par les administrations publiques ou du surdimensionnement de l'actif qui a été obtenu. Les cours des actions et la valeur de nombreux titres de participation que nous détenons ont également augmenté en regard de ce qu'ils étaient auparavant. Compte tenu de ces facteurs et du fait que nous n'entendons pas vendre ces titres avant la remontée prévue de leur valeur, nous avons établi que les pertes non réalisées les concernant étaient temporaires.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2011 ou 2010, 10 % de nos capitaux propres.

Les titres divers comprennent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sans en avoir le contrôle, investissements se chiffrant à 187 millions de dollars et à 196 millions au 31 octobre 2011 et 2010, respectivement.

### Évaluation de la juste valeur

Pour les titres négociés, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation pour déterminer la juste valeur. Ces méthodes d'estimation comprennent l'actualisation des flux de trésorerie, l'application de modèles internes qui utilisent les données observables sur le marché, ou des comparaisons avec d'autres titres qui sont essentiellement semblables. Dans certaines circonstances particulières, nous utilisons des modèles internes comportant des données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables. La note 29 contient davantage de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

### Portefeuille transféré

En octobre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a apporté des modifications aux chapitres suivants de son *Manuel* : 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »; 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation »; 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications autorisent, en de rares circonstances, certains reclassements des actifs financiers non dérivés de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente ou à la catégorie des titres détenus jusqu'à leur échéance. Ces modifications permettent également le reclassement de certains prêts disponibles à la vente dans les prêts et créances.

Nous avons choisi de transférer de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente les titres pour lesquels nous avons changé notre intention de nous en défaire ou de les négocier à court terme, selon la conjoncture prévalant alors, et avons plutôt décidé de les conserver dans un avenir prévisible. Conformément aux modifications, nous avons constaté ces transferts à la juste valeur des titres le 1<sup>er</sup> août 2008.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres transférés.

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Juste valeur des titres au début de l'exercice	435	1 378
Ventes nettes	(324)	(928)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu	5	55
Moins-value durable constatée en résultat	(2)	(17)
Incidence du taux de change	(5)	(53)
<b>Juste valeur des titres à la fin de l'exercice</b>	<b>109</b>	<b>435</b>

À la date du reclassement, les taux d'intérêt effectifs sur les actifs de négociation reclassés variaient entre 2 % et 17 %, les flux de trésorerie recouvrables prévus s'élevant à 2,2 milliards de dollars. Les fourchettes des taux d'intérêt effectifs ont été déterminées d'après les taux moyens pondérés des portefeuilles transférés.

Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu auraient donné lieu à un gain de 5 millions de dollars constaté en résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (gain de 55 millions en 2010) si les titres n'avaient pas été transférés de la catégorie des titres de négociation à celle des titres disponibles à la vente. Le revenu d'intérêts et de dividendes, d'un montant de 9 millions, lié aux titres ainsi transférés a été inscrit dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (26 millions en 2010).

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2011	2010
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
<b>Titres de négociation</b>							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	3 997	5 828	3 690	2 248	1 843	17 606	16 004
des provinces et municipalités canadiennes	909	380	508	1 339	2 878	6 014	3 915
l'administration fédérale américaine	752	2 462	1 760	816	84	5 874	8 060
des municipalités, agences et États américains	123	34	106	112	227	602	1 054
d'autres administrations publiques	94	265	535	255	-	1 149	1 365
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	3	-	18	177	566	764	1 070
Titres de créance d'entreprises	2 217	2 643	2 003	1 918	4 349	13 130	12 372
Actions d'entreprises 1)	1	2	-	-	26 437	26 440	27 870
<b>Total des titres de négociation 2)</b>	<b>8 096</b>	<b>11 614</b>	<b>8 620</b>	<b>6 865</b>	<b>36 384</b>	<b>71 579</b>	<b>71 710</b>
<b>Titres disponibles à la vente</b>							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût après amortissement	1 662	10 982	2 171	1 492	-	16 307	14 451
Juste valeur	1 665	11 170	2 184	1 616	-	16 635	14 701
Rendement (%)	2,53	2,30	1,62	3,75	-	2,37	2,95
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût après amortissement	478	680	51	155	120	1 484	1 623
Juste valeur	517	638	56	155	121	1 487	1 695
Rendement (%)	2,76	1,43	1,86	2,56	3,25	2,14	2,19
l'administration fédérale américaine							
Coût après amortissement	871	1 542	296	1 789	-	4 498	5 440
Juste valeur	871	1 544	300	1 955	-	4 670	5 658
Rendement (%)	0,15	0,30	1,13	2,88	-	1,35	1,82
des municipalités, agences et États américains							
Coût après amortissement	1 728	694	536	430	165	3 553	4 182
Juste valeur	1 730	725	536	462	174	3 627	4 257
Rendement (%)	1,45	3,99	0,33	5,45	5,06	2,43	2,60
d'autres administrations publiques							
Coût après amortissement	3 482	4 151	890	1	-	8 524	10 013
Juste valeur	3 484	4 153	891	1	-	8 529	10 042
Rendement (%)	1,60	2,38	2,00	2,60	-	2,02	2,29
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 3)							
Coût après amortissement	-	1 796	8 419	-	-	10 215	7 945
Juste valeur	-	1 862	8 638	-	-	10 500	8 229
Rendement (%)	-	1,70	2,31	-	-	2,20	2,38
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis							
Coût après amortissement	15	23	15	215	4 754	5 022	652
Juste valeur	15	23	16	223	4 849	5 126	683
Rendement (%)	0,69	1,17	3,24	3,10	1,99	2,03	4,27
Titres de créance d'entreprises							
Coût après amortissement	1 614	2 030	2 674	263	68	6 649	4 476
Juste valeur	1 646	2 102	2 701	274	67	6 790	4 592
Rendement (%)	2,09	2,48	1,88	4,19	2,80	2,21	2,71
Actions d'entreprises 1)							
Coût après amortissement	108	67	34	84	1 011	1 304	662
Juste valeur	112	69	38	84	1 017	1 320	686
Rendement (%)	4,42	2,36	4,73	0,06	0,89	1,30	2,21
<b>Total du coût ou du coût après amortissement 4)</b>	<b>9 958</b>	<b>21 965</b>	<b>15 086</b>	<b>4 429</b>	<b>6 118</b>	<b>57 556</b>	<b>49 444</b>
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>10 040</b>	<b>22 286</b>	<b>15 360</b>	<b>4 770</b>	<b>6 228</b>	<b>58 684</b>	<b>50 543</b>
Rendement (%)	1,77	2,17	2,03	3,45	1,92	2,13	2,53
<b>Titres divers</b>							
Valeur comptable	148	141	239	269	286	1 083	1 146
Juste valeur	148	141	239	269	420	1 217	1 180
<b>Total du coût ou du coût après amortissement des valeurs mobilières</b>	<b>18 202</b>	<b>33 720</b>	<b>23 945</b>	<b>11 563</b>	<b>42 788</b>	<b>130 218</b>	<b>122 300</b>
<b>Total de la valeur comptable des valeurs mobilières</b>	<b>18 284</b>	<b>34 041</b>	<b>24 219</b>	<b>11 904</b>	<b>42 898</b>	<b>131 346</b>	<b>123 399</b>
<b>Total par devise (équivalent en dollars canadiens)</b>							
Dollar canadien	9 238	23 505	17 255	6 727	31 681	88 406	75 533
Dollar américain	7 189	8 351	5 766	4 858	11 134	37 298	40 673
Autres devises	1 857	2 185	1 198	319	83	5 642	7 193
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>18 284</b>	<b>34 041</b>	<b>24 219</b>	<b>11 904</b>	<b>42 898</b>	<b>131 346</b>	<b>123 399</b>

1) Le terme à courir des actions privilégiées est établi d'après les dates de révision des taux des dividendes. Le terme à courir des autres titres de participation est présumé être de plus de dix ans, à moins d'indication contraire. En général, nous couvrons les risques auxquels nous exposent les actions d'entreprises.

2) Au 31 octobre 2009, la juste valeur totale des titres de négociation était de 59 071 millions de dollars, et des montants de 3 021 millions et de 756 millions étaient respectivement investis dans des titres de l'administration fédérale américaine et de municipalités, agences et États américains.

3) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

4) Au 31 octobre 2009, la juste valeur totale des titres disponibles à la vente était de 49 602 millions de dollars, et des montants de 1 136 millions et de 5 993 millions étaient respectivement investis dans des titres de l'administration fédérale américaine et de municipalités, agences et États américains.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût ou du coût après amortissement des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende stipulé de chaque titre, que nous rajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Le classement ci-dessus des titres selon le terme à courir est établi d'après l'échéance contractuelle des titres. Le terme à courir des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établi d'après la moyenne des échéances prévues. Les échéances réelles peuvent différer car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie des titres dont l'échéance est supérieure à dix ans.



## Gains et pertes non réalisés

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente			2011	Titres disponibles à la vente			2010
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées		Juste valeur	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	16 307	346	18	16 635	14 451	251	1	14 701
des provinces et municipalités canadiennes	1 484	3	-	1 487	1 623	74	2	1 695
l'administration fédérale américaine	4 498	172	-	4 670	5 440	218	-	5 658
des municipalités, agences et États américains	3 553	76	2	3 627	4 182	77	2	4 257
d'autres administrations publiques	8 524	13	8	8 529	10 013	32	3	10 042
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	10 215	285	-	10 500	7 945	284	-	8 229
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	5 022	105	1	5 126	652	31	-	683
Titres de créance d'entreprises 2)	6 649	157	16	6 790	4 476	130	14	4 592
Actions d'entreprises 2)	1 304	23	7	1 320	662	27	3	686
<b>Total</b>	<b>57 556</b>	<b>1 180</b>	<b>52</b>	<b>58 684</b>	<b>49 444</b>	<b>1 124</b>	<b>25</b>	<b>50 543</b>

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

2) En 2011, les gains (pertes) non réalisés ont compris des pertes de 2 millions de dollars inclus dans les titres de créance d'entreprises (gains de 9 millions en 2010) et des pertes de

1 million (gains de 2 millions en 2010) dans les actions d'entreprises liées aux titres transférés des titres de négociation en date du 1<sup>er</sup> août 2008.

## Pertes non réalisées

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente en situation de perte non réalisée durant						2011	Titres disponibles à la vente en situation de perte non réalisée durant						2010
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total				
	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur		Pertes brutes non réalisées		Juste valeur	Pertes brutes non réalisées		Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	
Titres émis ou garantis par :														
l'administration fédérale canadienne	18	3 545	-	-	18	3 545	1	326	-	-	1	326		
des provinces et municipalités canadiennes	-	186	-	-	-	186	2	253	-	-	2	253		
l'administration fédérale américaine	-	351	-	-	-	351	-	666	-	-	-	666		
des municipalités, agences et États américains	2	975	-	257	2	1 232	2	340	-	159	2	499		
d'autres administrations publiques	6	3 864	2	413	8	4 277	-	1 154	3	3 189	3	4 343		
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	-	5	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-		
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	1	668	-	-	1	668	-	19	-	2	-	21		
Titres de créance d'entreprises	14	1 830	2	37	16	1 867	10	717	4	488	14	1 205		
Actions d'entreprises	3	64	4	4	7	68	-	-	3	30	3	30		
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>11 488</b>	<b>8</b>	<b>711</b>	<b>52</b>	<b>12 199</b>	<b>15</b>	<b>3 475</b>	<b>10</b>	<b>3 868</b>	<b>25</b>	<b>7 343</b>		

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Le revenu provenant des valeurs mobilières a été constaté comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
<b>Constatation dans l'état consolidé des résultats :</b>			
<b>Revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)</b>			
Titres de négociation	1 528	1 305	1 424
Titres disponibles à la vente	850	773	933
Titres divers	59	56	70
	<b>2 437</b>	<b>2 134</b>	<b>2 427</b>
<b>Revenu autre que d'intérêts</b>			
Titres disponibles à la vente			
Gains bruts réalisés	205	132	148
Pertes brutes réalisées	(85)	(5)	(69)
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés sur les titres divers	56	63	(132)
Réductions de valeur pour dépréciation	(4)	(40)	(301)
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation 1)	172	150	(354)
Gains nets réalisés et non réalisés sur les titres de négociation 2)	604	482	609
<b>Revenu total provenant des valeurs mobilières</b>	<b>3 213</b>	<b>2 766</b>	<b>2 682</b>

1) Le revenu suivant, qui est lié à nos activités d'assurance, a été pris en compte dans le revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats :  
Un revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions de 226 millions de dollars en 2011, de 202 millions en 2010 et de 109 millions en 2009.  
Des gains (pertes) sur titres, autres que de négociation de 15 millions de dollars en 2011, de 3 millions en 2010 et de 9 millions en 2009.

2) Les gains nets réalisés et non réalisés sur les titres de négociation suivants découlent de nos activités d'assurance :  
Des gains nets réalisés et non réalisés sur les titres de négociation de 64 millions de dollars, de 306 millions et de 418 millions ont été comptabilisés respectivement en 2011, en 2010 et en 2009.

## Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

### Prêts

Les prêts, sauf les prêts acquis qui sont décrits à la section Prêts acquis ci-après, sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Selon cette méthode, le revenu d'intérêts est réparti sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. Le traitement du revenu d'intérêts pour les prêts douteux est décrit ci-après.

Nous amortissons les frais reportés de montage de prêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous comptabilisons cet amortissement comme une réduction du revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, sur la durée de vie des prêts montés. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé au revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital qui reste à rembourser.

### Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre aux vendeurs d'origine les titres que nous avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

### Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées au revenu d'intérêts tout au long de la durée du prêt, tandis que d'autres commissions sur prêts, jusqu'à un certain seuil, sont comptabilisées dans le revenu au moment du montage du prêt. Les commissions d'engagement sont portées au revenu d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous avons lieu de croire que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce dernier cas, la commission d'engagement est portée aux commissions sur prêts pendant la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts lorsque la syndication est terminée, à moins que le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion soit inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce dernier cas, une portion appropriée de la commission de syndication est comptabilisée comme revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

### Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable émis par nos clients, que nous garantissons en contrepartie de commissions d'acceptation. Nous disposons de créances compensatoires, totalisant le montant des acceptations, contre nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans l'état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

### Prêts douteux

Nous classons les prêts hypothécaires à l'habitation comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont échus depuis 90 jours, ou un an si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont classés comme douteux et immédiatement radiés lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 180 jours. Les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont classés comme douteux lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 90 jours, et ils sont normalement radiés lorsque les versements sont échus depuis un an.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous ne sommes plus raisonnablement assurés de pouvoir recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus, ou lorsque les versements sont échus depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont échus depuis 180 jours.

Nous ne comptabilisons pas de revenu d'intérêts sur les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux, et tout revenu d'intérêts comptabilisé et impayé est contrepassé et déduit du revenu d'intérêts.

Les versements sur les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises qui ont été classés dans la catégorie des prêts douteux sont affectés d'abord au remboursement des frais de recouvrement, du capital et de toutes les radiations ou provisions antérieures, et tout montant restant est alors comptabilisé comme revenu d'intérêts. Les versements sur les prêts qui sont des prêts à tempérament aux particuliers et qui sont classés dans la catégorie des prêts douteux sont affectés d'abord à l'intérêt impayé, puis au solde du capital.

Un prêt est de nouveau classé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du capital et de l'intérêt conformément aux modalités du prêt, et que le prêt en question ne correspond plus à aucun des critères des prêts douteux.

À l'occasion, nous restructurons des prêts classés comme douteux en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Si le prêt cesse d'être considéré comme douteux, l'intérêt sur ce prêt restructuré est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances inscrite à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à nos autres instruments de crédit (tel que nous l'expliquons à la note 5). La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

La provision est constituée des deux composantes suivantes :

#### Provisions spécifiques

Ces provisions sont comptabilisées pour des prêts spécifiques afin de ramener leur valeur comptable au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations pour déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une radiation (autres que les prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et radiés lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons sous la section Prêts douteux). Notre révision des prêts-problèmes est exécutée au moins une fois par trimestre par nos gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimatifs de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qu'il juge pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Pour déterminer le montant de recouvrement estimatif d'un prêt douteux, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisée au taux effectif inhérent au prêt. Lorsque les montants et le moment des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière raisonnablement fiable, le montant du recouvrement estimatif est déterminé soit au moyen de la juste valeur des sûretés sous-jacentes au prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et des montants dont la loi exige le versement à l'emprunteur, soit au moyen du prix du marché observable pour le prêt. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre des espèces, des titres, des biens immobiliers, des comptes clients, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations. Dans le cas des prêts aux particuliers qui ne sont pas évalués de manière individuelle, les dotations aux provisions spécifiques sont calculées en fonction de lots de prêts et à la lumière des résultats passés en matière de perte.

#### Provision générale

Nous maintenons une provision générale pour couvrir toute perte de valeur qui, dans le portefeuille de prêts actuel, ne peut encore être liée à des prêts en particulier. Notre démarche à l'égard de l'établissement et du maintien de la provision générale est fondée sur la ligne directrice qui a été publiée par le BSIF.

La provision générale est réexaminée trimestriellement. Pour déterminer le niveau approprié de cette provision, un certain nombre de facteurs sont considérés, notamment un modèle de provision générale qui applique les taux historiques de perte prévue et de perte non prévue aux soldes existants en tenant compte de la sensibilité aux cotes de risque, aux secteurs d'activité et aux produits de crédit. Les résultats du modèle sont ensuite examinés en tenant compte du niveau de la provision existante, ainsi que du jugement de la direction concernant la qualité du portefeuille, la répartition selon les secteurs, la conjoncture économique et les conditions du marché du crédit.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

provisions ou de radiations sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Engagements de clients aux termes d'acceptations			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Au 31 octobre															
Solde des prêts à la fin de l'exercice, montant brut	<b>54 454</b>	48 715	45 524	<b>61 696</b>	54 467	48 398	<b>84 953</b>	68 338	68 169	<b>7 227</b>	7 001	7 640	<b>208 330</b>	178 521	169 731
Provision spécifique au début de l'exercice	<b>52</b>	33	13	<b>47</b>	51	2	<b>481</b>	507	411	<b>10</b>	5	-	<b>590</b>	596	426
Dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>93</b>	107	104	<b>449</b>	523	546	<b>287</b>	414	888	<b>(10)</b>	5	5	<b>819</b>	1 049	1 543
Recouvrements	<b>8</b>	8	3	<b>133</b>	129	101	<b>100</b>	46	41	-	-	-	<b>241</b>	183	145
Radiations	<b>(92)</b>	(96)	(87)	<b>(572)</b>	(656)	(598)	<b>(444)</b>	(464)	(807)	-	-	-	<b>(1 108)</b>	(1 216)	(1 492)
Change et autres	<b>13</b>	-	-	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	(22)	(26)	-	-	-	<b>17</b>	(22)	(26)
Provision spécifique à la fin de l'exercice	<b>74</b>	52	33	<b>59</b>	47	51	<b>426</b>	481	507	-	10	5	<b>559</b>	590	596
Provision générale au début de l'exercice	<b>22</b>	18	8	<b>340</b>	266	242	<b>891</b>	968	1 030	<b>44</b>	54	41	<b>1 297</b>	1 306	1 321
Dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>10</b>	4	10	<b>56</b>	49	24	<b>(18)</b>	(43)	13	<b>(10)</b>	(10)	13	<b>38</b>	-	60
Change et autres	-	-	-	-	25	-	<b>(17)</b>	(34)	(75)	-	-	-	<b>(17)</b>	(9)	(75)
Provision générale à la fin de l'exercice	<b>32</b>	22	18	<b>396</b>	340	266	<b>856</b>	891	968	<b>34</b>	44	54	<b>1 318</b>	1 297	1 306
Provision totale 1)	<b>106</b>	74	51	<b>455</b>	387	317	<b>1 282</b>	1 372	1 475	<b>34</b>	54	59	<b>1 877</b>	1 887	1 902
Provision au titre des autres instruments de crédit 2)	<b>2</b>	-	-	-	-	-	<b>43</b>	9	-	-	-	-	<b>45</b>	9	-
Provision totale, exclusion faite des autres instruments de crédit	<b>104</b>	74	51	<b>455</b>	387	317	<b>1 239</b>	1 363	1 475	<b>34</b>	54	59	<b>1 832</b>	1 878	1 902
Solde des prêts à la fin de l'exercice, montant net	<b>54 350</b>	48 641	45 473	<b>61 241</b>	54 080	48 081	<b>83 714</b>	66 975	66 694	<b>7 193</b>	6 947	7 581	<b>206 498</b>	176 643	167 829

- 1) Les prêts acquis sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à leur égard à la date d'acquisition.
- 2) La provision au titre des autres instruments de crédit est comprise dans les autres passifs. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des prêts restructurés d'un montant de 74 millions de dollars étaient classés comme productifs (79 millions en 2010 et 24 millions en 2009). Des prêts restructurés de 30 millions de dollars ont été radiés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 (39 millions en 2010 et néant en 2009).

Au 31 octobre 2011, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 72 211 millions de dollars (46 738 millions en 2010 et 49 508 millions en 2009) et des prêts libellés en d'autres devises d'un montant de 1 072 millions (1 469 millions en 2010 et 1 945 millions en 2009).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état de la répartition géographique des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale		Solde net	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Répartition géographique 1)								
Canada	<b>139 489</b>	134 569	<b>245</b>	257	<b>566</b>	595	<b>138 678</b>	133 717
États-Unis	<b>61 091</b>	34 664	<b>257</b>	282	<b>752</b>	702	<b>60 082</b>	33 680
Autres pays	<b>7 750</b>	9 288	<b>12</b>	42	-	-	<b>7 738</b>	9 246
Total	<b>208 330</b>	178 521	<b>514</b>	581	<b>1 318</b>	1 297	<b>206 498</b>	176 643

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

- 2) Exclut la provision au titre des autres instruments de crédit de 45 millions de dollars (9 millions en 2010), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et acceptations douteux, y compris les provisions correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts et acceptations douteux		Provision spécifique 2)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Prêts hypothécaires à l'habitation	<b>471</b>	499	<b>72</b>	52	<b>399</b>	447
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	<b>288</b>	222	<b>59</b>	47	<b>229</b>	175
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	<b>1 926</b>	2 173	<b>383</b>	482	<b>1 543</b>	1 691
Total	<b>2 685</b>	2 894	<b>514</b>	581	<b>2 171</b>	2 313
Répartition géographique 1) :						
Canada	<b>957</b>	952	<b>245</b>	257	<b>712</b>	695
États-Unis	<b>1 714</b>	1 860	<b>257</b>	282	<b>1 457</b>	1 578
Autres pays	<b>14</b>	82	<b>12</b>	42	<b>2</b>	40
Total	<b>2 685</b>	2 894	<b>514</b>	581	<b>2 171</b>	2 313

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

- 2) Exclut la provision au titre des autres instruments de crédit de 45 millions de dollars (9 millions en 2010), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 543 millions de dollars et à 154 millions au 31 octobre 2011 et 2010, respectivement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Biens saisis

Les biens que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont comptabilisés à leur juste valeur et classés comme détenus à des fins d'utilisation ou à des fins de vente, selon les intentions de la direction. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée selon d'autres méthodes, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 240 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus à des fins de vente (124 millions en 2010). Nous cédon ces biens lorsque la conjoncture du marché s'y prête.

## Prêts douteux

Notre solde brut moyen des prêts et acceptations douteux s'est élevé à 2 613 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (3 054 millions en 2010). Notre solde moyen des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, s'est situé à 2 053 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (2 388 millions en 2010).

Si nous n'avions classé aucun prêt comme douteux au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, nous aurions constaté un revenu d'intérêts supplémentaire de 84 millions de dollars, de 111 millions et de 119 millions, respectivement.

Nous avons constaté un revenu d'intérêts en espèces de 1 million de dollars sur les prêts douteux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 (2 millions en 2010 et néant en 2009).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons comptabilisé une perte de 31 millions de dollars (perte de 4 millions en 2010) à la vente de prêts douteux.

## Prêts hypothécaires assurés

L'encours des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 25 058 millions de dollars au 31 octobre 2011 (25 008 millions en 2010). L'encours des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers comprend des prêts sur biens immobiliers assurés par l'administration fédérale canadienne de néant au 31 octobre 2011 (néant en 2010).

## Prêts acquis

Nous comptabilisons la totalité des prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille des prêts acquis tient compte du montant estimatif de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (le rajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimatif des pertes prévues sur créances (le rajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. Le rajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimatif des pertes courantes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (le rajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures prévues (le rajustement au titre des pertes sur créances futures). En raison de la comptabilisation des prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances n'est constatée au bilan consolidé à cette date. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous

utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes, le calendrier des remboursements anticipés et les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux dont les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, continuaient d'être effectués dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, soient effectués dans les délais (les prêts douteux acquis, ou PDA). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à la date d'acquisition.

Les prêts acquis dans le cadre de notre acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I) avaient une juste valeur de 29 148 millions de dollars au 5 juillet 2011, dont 18 689 millions ont trait à des prêts à terme productifs, 7 343 millions, à des prêts renouvelables, 1 323 millions, à d'autres prêts productifs et 1 793 millions, à des prêts douteux acquis. La juste valeur de ces prêts tient compte d'une somme au titre de pertes sur créances estimatives de 3 518 millions, dont 1 580 millions ont trait à des prêts à terme productifs, 632 millions, à des prêts renouvelables, 56 millions, à d'autres prêts productifs et 1 250 millions, à des prêts douteux acquis.

Après la date d'acquisition, chaque catégorie de prêts est comptabilisée de la manière suivante :

### Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, le rajustement au titre du taux d'intérêt et le rajustement au titre des pertes sur créances futures sont entièrement amortis dans le revenu net d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances seront constituées au fur et à mesure qu'elles surviennent suivant notre convention comptable applicable aux prêts montés. Les pertes sur créance subies seront réévaluées à chacune des périodes de présentation de l'information financière suivant la méthode de provisionnement que nous avons adoptée pour la provision générale, et toute hausse ou toute baisse sera comptabilisée dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En ce qui concerne les prêts renouvelables, le rajustement au titre du taux d'intérêt de même que les rajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis dans le revenu net d'intérêts selon la méthode linéaire sur la durée contractuelle des prêts. Au fur et à mesure que le rajustement au titre des pertes sur créances subies est amorti, nous comptabiliserons, suivant la méthode de provisionnement que nous avons adoptée pour la provision générale, une provision pour pertes sur créances à un niveau qui nous permettra d'éponger les pertes sur créances liées à ces prêts.

Au fur et à mesure que les prêts sont remboursés, le rajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est constaté en résultat sur la durée de remboursement du prêt.

### Prêts douteux acquis (PDA)

Après la date d'acquisition, nous réévaluerons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraînera une reprise sur la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de la provision déjà constatée ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par la comptabilisation d'une dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rajustement au titre du taux d'intérêt des prêts douteux acquis est amorti dans le revenu net d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie effective du prêt.

## Engagements et lettres de crédit non capitalisés pris en charge

Dans le cadre de notre acquisition de M&I, nous avons comptabilisé un passif de 192 millions de dollars lié aux engagements et lettres de crédit non capitalisés. Le total du rajustement au titre des pertes sur créances et du rajustement au titre du taux d'intérêt associé aux engagements et aux lettres de crédit non capitalisé est amorti dans le revenu net d'intérêts selon la méthode linéaire sur la durée contractuelle des passifs pris en charge. Au fur et à mesure que le rajustement au titre des pertes sur créances est amorti, une provision générale suffisante est comptabilisée, suivant la méthode de provisionnement que nous avons adoptée pour la provision générale.

## Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons d'autres instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous.

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement pour la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par

## Prêts couverts par FDIC

Les prêts acquis dans le cadre de notre acquisition d'AMCORE Bank sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur ces prêts.

Nous avons inscrit de nouvelles dotations à la provision pour pertes sur créances de 2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (néant en 2010) relativement aux prêts visés par l'entente de partage des pertes avec FDIC. Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par cet organisme.

conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
	Montant contractuel	Montant contractuel
<b>Instruments de crédit</b>		
Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires	11 880	10 163
Prêts de titres	3 037	2 094
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 218	1 272
Crédits fermes 1)		
– Échéance initiale de un an ou moins	23 960	22 393
– Échéance initiale supérieure à un an	35 718	29 078
<b>Total</b>	<b>75 813</b>	<b>65 000</b>

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des marges sur cartes de crédit, marges que la Banque peut annuler sans condition et à son entière discrétion.

## Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

### Risque de crédit et de contrepartie

Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 83 et 84 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

### Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région

en particulier. À la fin de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la fin de l'exercice était lié à des consommateurs individuels pour lesquels les données sont regroupées dans la catégorie des « particuliers » et représentait 164 milliards de dollars (136,8 milliards en 2010). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 10.

### Dispositif de Bâle II

Notre cadre de gestion du capital s'appuie sur le Dispositif de Bâle II. Nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit de notre portefeuille, sauf en ce qui concerne les prêts acquis dans le cadre de notre acquisition de M&I, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.

- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les instruments dérivés négociés sur le marché hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur le marché hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits docu-

mentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.

- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des radiations.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2011 et 2010, l'exposition totale en cas de défaut, liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité, selon le classement de Bâle II s'établissait comme suit :

#### Risque de crédit par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur le marché hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Institutions financières	44 025	41 799	9 976	9 167	223	22	2 513	2 642	40 141	37 669	96 878	91 299
Administrations publiques	34 481	31 020	1 281	1 397	-	-	889	686	17 074	14 313	53 725	47 416
Secteur manufacturier	9 498	6 829	4 821	5 629	19	33	1 182	1 085	-	-	15 520	13 576
Secteur immobilier	20 080	13 682	1 692	967	-	-	1 166	818	-	-	22 938	15 467
Commerce de détail	7 411	5 915	2 912	2 349	-	1	445	476	-	-	10 768	8 741
Services	17 696	12 239	4 171	3 729	42	39	2 883	2 268	128	67	24 920	18 342
Commerce de gros	7 992	4 351	3 084	2 089	10	12	749	466	-	-	11 835	6 918
Industries pétrolière et gazière	3 516	3 439	4 821	4 823	-	-	393	823	-	-	8 730	9 085
Particuliers	112 292	101 270	51 076	35 511	-	31	156	1	-	-	163 524	136 813
Autres 1)	25 661	20 254	9 099	7 880	6	20	2 649	2 118	32	-	37 447	30 272
Total de l'exposition en cas de défaut	282 652	240 798	92 933	73 541	300	158	13 025	11 383	57 375	52 049	446 285	377 929

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

#### Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, à la page 84 du présent Rapport annuel.

#### Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Utilisés			Non utilisés 1)			Risque total 2011
	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	
Catégorie investissement	13 289	54 364	71 725	1 608	28 455	1 586	171 027
Catégorie spéculative	2 020	20 989	163	48	7 097	4	30 321
Liste de surveillance	23	2 781	-	-	422	-	3 226
Défaut	16	2 312	-	41	105	-	2 474
Total	15 348	80 446	71 888	1 697	36 079	1 590	207 048

(en millions de dollars canadiens)	Utilisés			Non utilisés 1)			Risque total 2010
	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	
Catégorie investissement	11 545	35 139	67 000	673	26 436	1 490	142 283
Catégorie spéculative	1 633	18 447	271	59	6 792	1	27 203
Liste de surveillance	10	2 343	-	-	678	-	3 031
Défaut	49	1 504	-	-	123	-	1 676
Total	13 237	57 433	67 271	732	34 029	1 491	174 193

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement d'un montant de 14 303 millions de dollars en 2011 (12 645 millions en 2010).

## Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire		Prêts renouvelables admissibles 1)		Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Profil de risque (probabilité de défaut) :						
Exceptionnellement faible ( $\leq 0,05\%$ )	20 760	16 323	339	613	54	105
Très faible ( $> 0,05\%$ à $\leq 0,20\%$ )	8 296	6 002	1 539	1 699	5 200	1 876
Faible ( $> 0,20\%$ à $0,75\%$ )	10 750	9 731	2 426	2 566	7 888	6 479
Moyen ( $> 0,75\%$ à $7,00\%$ )	9 470	4 814	2 211	2 526	5 325	5 027
Élevé ( $> 7,00\%$ à $99,99\%$ )	957	261	294	481	393	339
Défaut (100 %)	720	144	28	33	70	59
<b>Total</b>	<b>50 953</b>	<b>37 275</b>	<b>6 837</b>	<b>7 918</b>	<b>18 930</b>	<b>13 885</b>

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 \$ pour un seul particulier.

### Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais

stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à percevoir la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2011 et 2010.

#### Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)

	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus 1)		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Prêts hypothécaires à l'habitation	537	410	489	310	243	79	1 269	799
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	1 546	2 514	384	410	117	107	2 047	3 031
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	708	497	359	514	264	28	1 331	1 039
Engagements de clients aux termes d'acceptations	19	-	-	142	-	-	19	142
<b>Total</b>	<b>2 810</b>	<b>3 421</b>	<b>1 232</b>	<b>1 376</b>	<b>624</b>	<b>214</b>	<b>4 666</b>	<b>5 011</b>

1) Les prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus se chiffraient respectivement à 227 millions de dollars, 163 millions et 58 millions au 31 octobre 2009, 2008 et 2007.

### Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)

	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Canada								
Particuliers	24 869	24 419	56 136	53 644	8 787	7 675	89 792	85 738
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	29 371	26 950	9 649	10 610	1 419	1 546	40 439	39 106
Secteur immobilier commercial	4 780	5 016	3 348	3 223	1 130	1 486	9 258	9 725
États-Unis	21 474	9 796	24 550	12 986	15 067	11 882	61 091	34 664
Autres pays	2 066	2 529	5 677	6 759	7	-	7 750	9 288
<b>Total</b>	<b>82 560</b>	<b>68 710</b>	<b>99 360</b>	<b>87 222</b>	<b>26 410</b>	<b>22 589</b>	<b>208 330</b>	<b>178 521</b>

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Taux fixe	81 473	72 168
Taux variable	116 976	95 877
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	8 049	8 598
<b>Total</b>	<b>206 498</b>	<b>176 643</b>

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

### Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, de même que le risque lié à une migration du crédit. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 85 à 88 du présent Rapport annuel.

### Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du résultat.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 88 à 90 du présent Rapport annuel.

## Échéances contractuelles des passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués de passifs liés aux activités de négociation et de passifs liés à des activités autres que de négociation. Comme les passifs compris dans les portefeuilles de négociation sont généralement détenus pour de courtes périodes, ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers inscrits au bilan liés à des activités autres que de négociation au 31 octobre 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an		De 1 an à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Sans échéance fixe		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>												
Dépôts 1)	104 848	101 218	25 359	23 181	13 666	6 907	4 650	4 850	150 108	109 119	298 631	245 275
Dette subordonnée	267	200	474	411	537	390	6 304	4 566	-	-	7 582	5 567
Titres d'une fiducie de capital	413	440	-	413	-	-	-	-	-	-	413	853
Autres passifs financiers	50 141	54 715	315	23	436	41	2 866	2 517	314	332	54 072	57 628

1) Exclut les versements d'intérêts ainsi que les billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les passifs financiers inscrits au bilan ne correspondent pas à ceux indiqués dans nos états financiers consolidés car le tableau ci-dessus intègre tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le capital et les intérêts.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers non inscrits au bilan au 31 octobre 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an		De 1 an à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Sans échéance fixe		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Instruments financiers non inscrits au bilan</b>												
Crédits fermes 1)	23 960	22 393	17 775	22 102	16 655	4 694	1 288	2 282	-	-	59 678	51 471
Contrats de location-exploitation	277	249	462	410	349	268	724	593	-	-	1 812	1 520
Contrats de garantie financière 1)	41 907	41 336	-	-	-	-	-	-	-	-	41 907	41 336
Obligations d'achat 2)	704	225	759	438	196	279	55	77	-	-	1 714	1 019

1) La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Nous avons cinq contrats d'externalisation importants. En 2011, nous avons conclu un contrat de deux ans avec un fournisseur de services externe relativement à des services technologiques et à des services de traitement des paiements. En 2010, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement de divers portefeuilles de cartes de crédit et à d'autres services. En 2009, nous avons conclu

un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement à des services de traitement transactionnel des activités de courtage et de présentation de l'information sur les clients. En 2008, nous avons conclu un contrat de 15 ans, comportant des options de renouvellement de cinq ans, avec un fournisseur de services externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada pour nos clients. En 2007, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement du service de collecte de valeurs par boîte postale de gros. Tous les contrats d'externalisation peuvent être résiliés avec préavis.

## Note 7 : Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou de change sous-jacent ou d'une autre variable. En outre, les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont considérés comme des garanties.

Les principaux types de garanties sont présentés ci-après.

### Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires

Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou à exécuter d'autres engagements contractuels. Le montant maximal à payer en vertu des lettres de crédit de soutien et des cautionnements bancaires était de 11 880 millions de dollars au 31 octobre 2011 (10 163 millions en 2010). Aucune lettre de crédit ni aucun cautionnement n'était coté en 2011 ou en 2010. La majorité des lettres de crédit et des cautions sont assorties d'une échéance d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements bancaires sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Au 31 octobre 2011, un montant de 45 millions de dollars (9 millions en 2010) était compris dans les passifs divers relativement à des parties visées par

une garantie, lesquelles parties n'étaient pas en mesure de satisfaire à leur obligation envers un tiers (voir la note 4). Aucun autre montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2011 et 2010 relativement à ces lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires.

### Concours et autres facilités de trésorerie

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Le montant maximal à payer en vertu de ces concours et autres facilités de trésorerie totalisait 13 746 millions de dollars au 31 octobre 2011 (14 009 millions en 2010), dont 12 131 millions avaient trait à des facilités de catégorie investissement, 576 millions étaient de catégorie spéculative et 1 039 millions n'étaient pas cotés (11 036 millions, 625 millions et 2 348 millions, respectivement, en 2010). Au 31 octobre 2011, une somme de 200 millions était en cours sur les facilités utilisées conformément aux modalités des concours de trésorerie (292 millions en 2010). De cette somme, 116 millions (117 millions de dollars américains) (251 millions ou 246 millions de dollars américains en 2010) avaient trait à notre entité de titrisation américaine des clients dont il est question à la note 9.



## Rehaussements de crédit

Lorsque les conditions le justifient, nous fournissons des rehaussements partiels de crédit pour des transactions effectuées dans le cadre de programmes de PCAA qui sont administrés par nous ou par des tiers. Les rehaussements de crédit sont compris dans les concours de trésorerie. Ces rehaussements comprennent les montants qui ont trait à notre entité de titrisation américaine des clients dont il est question à la note 9.

## Facilités de financement de premier rang

Nous fournissons également un soutien sous forme de financement de premier rang à nos entités de gestion de placements structurés et à notre entité de protection de crédit. Au 31 octobre 2011, 2 940 millions de dollars avaient été prélevés (5 097 millions en 2010) conformément aux modalités des facilités de financement relatives aux entités de gestion de placements structurés. Au 31 octobre 2011 et 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de financement fournie à notre entité de protection de crédit. D'autres renseignements sur ces facilités de financement sont présentés à la note 9.

En plus de notre investissement dans les billets visés par l'Accord de Montréal, nous avons fourni une facilité de prêt de premier rang de 300 millions de dollars. Aucun montant n'y avait été prélevé au 31 octobre 2011 et 2010.

## Instruments dérivés

Certains de nos instruments dérivés correspondent à la définition comptable d'une garantie lorsque nous sommes d'avis qu'ils sont liés à un actif, à un passif ou à un titre de participation détenu par la partie visée par la garantie à l'entrée en vigueur du contrat. Afin de réduire les risques liés à ces instruments dérivés, nous concluons des contrats qui couvrent les risques en question.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. Le montant maximal à payer en vertu de swaps sur défaillance est égal à leur montant nominal de référence, qui était de 36 135 millions de dollars au 31 octobre 2011 (40 650 millions en 2010), montant dont 34 019 millions avaient trait à des swaps de catégorie investissement, 1 913 millions avaient trait à des swaps de catégorie spéculative et 203 millions n'étaient pas cotés (37 764 millions, 2 622 millions et 264 millions, respectivement, en 2010). La durée de ces contrats varie de un jour à sept ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 880 millions au 31 octobre 2011 (933 millions en 2010).

Les options position vendeur comprennent les ententes contractuelles par lesquelles l'acheteur obtient le droit, mais non l'obligation, d'exiger que nous achetions un montant déterminé de devises, de produits de base ou d'instruments de créance ou de capitaux propres à un prix établi, à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans un délai donné. Le montant maximal à payer en vertu de ces options position vendeur ne peut être l'objet d'une estimation raisonnable en raison de la nature de ces contrats. La durée de ces contrats varie de moins de un mois à six ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 547 millions de dollars au 31 octobre 2011 (599 millions en 2010), instruments dont aucun n'était coté (aucun n'était coté en 2010).

Les options position vendeur comprennent également les engagements contractuels en vertu desquels nous convenons de verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le prix ou le taux du marché et le prix d'exercice ou le taux de l'instrument sous-jacent. Le montant maximal à payer en vertu de ces contrats n'est pas déterminable en raison de leur nature. La durée de ces contrats varie de quatre mois à 25 ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 86 millions de dollars au 31 octobre 2011 (87 millions en 2010), instruments dont aucun n'était coté (aucun n'était coté en 2010).

## Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

La Banque est membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait exiger de sa part qu'elle s'acquitte d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. De telles obligations varient selon l'organisation et peuvent se limiter aux membres qui traitent avec celui qui est en situation de défaut, au montant relatif à l'apport de la Banque au fonds de garantie du membre ou au montant stipulé dans le contrat d'adhésion. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

## Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnités générales. Ces indemnités sont habituellement en rapport avec la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Ces conventions nous obligent, dans certains cas, à indemniser la contrepartie de divers frais résultant de manquements à l'égard de déclarations ou d'obligations liées à ces conventions, ou résultant de réclamations de tiers présentées contre la contrepartie à la suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient selon le cas et la nature des conventions nous empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal que nous pourrions devoir payer aux contreparties. Dans le cadre de l'acquisition de M&I, nous avons acquis des activités de prêt de titres en vertu desquelles des titres appartenant à des clients sont prêtés à des emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux prêteurs des indemnités contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, la garantie est maintenue à un minimum de 100 % de la juste valeur des titres, et la garantie est réévaluée quotidiennement. Le montant des titres pouvant faire l'objet d'indemnités s'établissait à 5 139 millions de dollars au 31 octobre 2011. Aucun montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2011 au titre de ces indemnités.

## Note 8 : Titrisation d'actifs

Nous titrisons périodiquement des prêts pour obtenir des sources de financement de substitution. La titrisation consiste à vendre des prêts à des entités hors bilan ou à des fiduciaires (entités de titrisation) qui achètent ces prêts et émettent ensuite des certificats productifs d'intérêts ou à escompte destinés à des investisseurs.

Les contrats passés avec les entités de titrisation prévoient le paiement au fil du temps, en notre faveur, des intérêts et des frais perçus des clients, relativement aux prêts qui ont été vendus, en excédent du rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation, moins les pertes sur créances et les autres coûts (le prix d'achat différé).

Nous comptabilisons les cessions aux entités de titrisation comme des ventes lorsque nous abandonnons le contrôle effectif sur les prêts et qu'une contrepartie, autre que des billets émis par l'entité de titrisation, a été reçue. Pour que le contrôle effectif soit abandonné, 1) les prêts cédés doivent être séparés du cédant, et ce, même en cas de faillite ou de la mise sous séquestre de celui-ci;

2) l'acquéreur doit avoir le droit de vendre ou de porter en nantissement les prêts cédés ou, si l'acquéreur est une structure d'accueil admissible, selon la définition qui en est donnée dans la Note d'orientation en comptabilité 12, « Cessions de créances », qu'a publiée l'ICCA, les investisseurs de la structure d'accueil admissible doivent avoir le droit de vendre ou de porter en nantissement leurs droits de bénéficiaire dans celle-ci; et 3) le cédant ne peut conserver le droit de racheter les prêts ou d'obtenir plus qu'un avantage non négligeable. Lorsque les prêts sont considérés comme vendus à des fins comptables, nous les retirons de notre bilan consolidé. Nous constatons les gains de titrisation au moment de la vente. Nous déterminons le montant de ces gains en nous fondant sur la meilleure estimation possible de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus, principalement le prix d'achat différé, déduction faite de notre estimation de la juste valeur des obligations de gestion que nous avons conservées. Le prix d'achat différé est inscrit à notre bilan consolidé dans les titres disponibles à la vente.

Un passif de gestion est constaté seulement dans les cas de titrisation pour lesquels nous ne recevons pas de rémunération adéquate pour la gestion des prêts cédés. Ce passif est d'abord évalué à sa juste valeur et est constaté dans les autres passifs à notre bilan consolidé. Le passif de gestion est amorti dans les revenus de titrisation sur la durée des prêts cédés.

Pour certaines de nos opérations de titrisation, nous devons acquérir des droits subordonnés ou maintenir des sommes en espèces déposées dans l'entité de titrisation qui sont considérés comme des droits conservés dans les actifs titrisés. Cela permet à l'entité de titrisation de disposer de fonds au cas où la somme des intérêts et des frais perçus sur les prêts ne serait pas suffisante pour

payer les intérêts dus aux investisseurs. Nous inscrivons ces droits conservés à leur juste valeur à notre bilan consolidé, dans les titres disponibles à la vente. Ces droits, conjointement avec le prix d'achat différé, représentent notre risque en ce qui concerne ces opérations de titrisation. Les investisseurs n'ont aucun autre recours contre nous dans l'éventualité où les flux de trésorerie provenant des prêts cédés seraient insuffisants pour acquitter les intérêts relatifs aux certificats que détiennent les investisseurs. L'adoption des IFRS aura une incidence sur la manière dont nous comptabilisons la titrisation d'actifs. La note 1 décrit ces incidences.

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation relatives à nos actifs et leur incidence sur notre état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Produit net en espèces 1)	<b>4 434</b>	4 234	6 761	<b>1 200</b>	-	-	<b>5 634</b>	4 234	6 761
Investissement dans des entités de titrisation 2) 3)	-	-	-	<b>115</b>	-	-	<b>115</b>	-	-
Prix d'achat différé	<b>157</b>	173	189	<b>37</b>	-	-	<b>194</b>	173	189
Passif de gestion	<b>(25)</b>	(29)	(29)	<b>(5)</b>	-	-	<b>(30)</b>	(29)	(29)
	<b>4 566</b>	4 378	6 921	<b>1 347</b>	-	-	<b>5 913</b>	4 378	6 921
Prêts vendus	<b>4 495</b>	4 310	6 823	<b>1 319</b>	-	-	<b>5 814</b>	4 310	6 823
Gain à la vente de prêts provenant de nouvelles opérations de titrisation	<b>71</b>	68	98	<b>28</b>	-	-	<b>99</b>	68	98
Gain à la vente de prêts vendus à des entités de titrisation à rechargement	<b>64</b>	56	146	<b>447</b>	372	456	<b>511</b>	428	602
Autres revenus de titrisation	<b>(61)</b>	(54)	(16)	<b>122</b>	94	98	<b>61</b>	40	82
Amortissement du passif de gestion	<b>49</b>	55	57	<b>101</b>	87	90	<b>150</b>	142	147
Total	<b>123</b>	125	285	<b>698</b>	553	644	<b>821</b>	678	929

1) Le produit net en espèces représente le produit en espèces, déduction faite des frais d'émission.

2) Comprend les titres de cartes de crédit conservés au bilan.

3) L'investissement dans des entités de titrisation relativement aux prêts sur cartes de crédit pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 tient compte des droits subordonnés émis à la Banque au titre de titrisations existantes en contrepartie de prêts sur cartes de crédit de 35 millions de dollars.

Les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées au cours de l'exercice pour évaluer le prix d'achat différé de toutes les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit	
	2011	2010	2011	2010
Durée moyenne pondérée (années)	<b>3,97</b>	4,47	<b>0,89</b>	1,00
Taux de remboursement anticipé	<b>21,76 %</b>	17,26 %	<b>37,74 %</b>	35,70 %
Taux d'intérêt	<b>3,77 %</b>	4,01 %	<b>21,78 %</b>	21,32 %
Pertes prévues sur créances 1)	-	-	<b>3,57 %</b>	3,54 %
Taux d'actualisation	<b>2,12 %</b>	2,55 %	<b>9,35 %</b>	9,33 %

1) Comme les prêts hypothécaires à l'habitation sont entièrement assurés, il n'y a pas de pertes prévues sur créances.

Flux de trésorerie reçus d'entités de titrisation pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Produit de nouvelles opérations de titrisation	4 457	4 279	6 796	1 200	-	-	5 657	4 279	6 796
Produit de recouvrements réinvesti dans des entités de titrisation existantes	1 731	1 797	2 562	23 043	19 129	20 420	24 774	20 926	22 982
Frais de gestion perçus	45	52	51	-	-	-	45	52	51
Encaissement du prix d'achat différé	220	242	279	683	564	649	903	806	928

Incidence des opérations de titrisation sur notre bilan consolidé au 31 octobre 2011 et 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Droits conservés						
Investissement dans des entités de titrisation	-	-	386	271	386	271
Prix d'achat différé	488	526	121	107	609	633
Dépôts en espèces dans des entités de titrisation	12	12	-	-	12	12
Passif de gestion	69	79	21	20	90	99

## Données sur le crédit

Le montant en capital des prêts, le montant des prêts douteux et les pertes nettes sur créances pour tous les prêts, y compris les prêts titrisés, étaient les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2011						2010
	Total des prêts	Prêts douteux 1)	Radiations nettes 2)	Total des prêts	Prêts douteux 1)	Radiations nettes 2)	
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 365	499	84	74 904	538	88	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	59 445	260	282	51 159	196	353	
Prêts sur cartes de crédit	8 039	29	369	7 777	26	377	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	84 953	1 881	344	68 338	2 100	418	
Total des prêts	233 802	2 669	1 079	202 178	2 860	1 236	
Moins les titres adossés à des créances hypothécaires conservés et classés dans les titres disponibles à la vente	10 267	-	-	7 908	-	-	
Moins les prêts titrisés :							
Prêts hypothécaires à l'habitation	16 644	28	-	18 281	39	-	
Prêts sur cartes de crédit	5 788	1	212	4 469	-	203	
Total des prêts inscrits au bilan consolidé	201 103	2 640	867	171 520	2 821	1 033	

1) Exclut le montant des prêts douteux au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations de 45 millions de dollars au 31 octobre 2011 (73 millions en 2010).

2) Les radiations nettes représentent les radiations effectuées au cours de l'exercice, déduction faite des recouvrements relatifs à des prêts qui avaient été radiés antérieurement.

Au 31 octobre 2011, notre risque de crédit lié aux actifs titrisés se limitait à notre prix d'achat différé d'un montant de 609 millions de dollars (633 millions en 2010), à certains dépôts en espèces de 12 millions (12 millions en 2010) et aux investissements dans des entités de titrisation se chiffrant à 386 millions (271 millions en 2010).

Les pertes sur les lots statiques de créances fournissent une mesure du risque de crédit lié à nos actifs titrisés. On les calcule en additionnant les pertes sur créances réelles et prévues et en divisant le résultat par l'encours initial de chaque lot d'actifs. Les pertes sur les lots statiques de créances pour les exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	2011	2010
Prêts hypothécaires à l'habitation	s.o.	s.o.
Prêts sur cartes de crédit	4,14 %	4,54 %

s.o. - sans objet - Les prêts hypothécaires à l'habitation sont entièrement assurés.

## Analyse de sensibilité

Le tableau ci-contre présente les hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer le prix d'achat différé et le passif de gestion ainsi que la sensibilité de ces droits conservés, au 31 octobre 2011, à des variations défavorables immédiates de 10 % et de 20 % pour chacune des hypothèses. L'analyse de sensibilité doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et l'incidence des variations de chacune des hypothèses clés pourrait ne pas être linéaire.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
Juste valeur du prix d'achat différé	488	121
Durée moyenne pondérée (années)	2,66	0,30
Taux de remboursement anticipé moyen pondéré (%)	18,67	99,65
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	12,0	10,3
Variation défavorable de 20 % (\$)	23,6	19,0
Marge d'intérêts (%)	1,53	10,89
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	68,8	11,2
Variation défavorable de 20 % (\$)	137,6	22,4
Pertes prévues sur créances (%)	0-0,01	4,19
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	0,1	4,2
Variation défavorable de 20 % (\$)	0,2	8,5
Taux d'actualisation moyen pondéré (%)	1,45	9,31
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	1,0	0,4
Variation défavorable de 20 % (\$)	2,0	0,7

## Note 9 : Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Pour en arriver à cette conclusion,

nous procédons à une analyse quantitative qui met en jeu une estimation de notre risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs et du rendement futur des EDDV. L'adoption des IFRS influera sur la manière dont nous comptabilisons les EDDV. Ces incidences sont décrites à la note 1.

L'actif total dans ces EDDV et notre risque de perte sont résumés dans le tableau suivant, sauf en ce qui concerne les fiducies relatives à la rémunération, lesquelles sont décrites plus longuement ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

	Risque de perte					2011	Risque de perte					2010		
	Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés 2)		Titres détenus	Actifs dérivés	Total	Actif total	Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés 2)		Titres détenus	Actifs dérivés	Total	Actif total
		prêts accordés 2)	Titres détenus						Titres détenus	Actifs dérivés				
<b>EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons d'importants droits variables</b>														
Entités de titrisation canadiennes des clients 3)	3 012	-	343	2	3 357	2 450	2 958	-	113	14	3 085	2 976		
Entité de titrisation américaine des clients	3 775	116	-	5	3 896	3 348	3 905	251	-	2	4 158	4 074		
Entités de titrisation de la Banque 3)	5 100	-	815	94	6 009	10 787	5 100	-	637	100	5 837	9 469		
Entité de protection de crédit - Apex 4) 5)	1 030	-	1 208	601	2 839	2 219	1 030	-	1 128	669	2 827	2 208		
Entités de gestion de placements structurés 6)	91	2 940	-	19	3 050	2 940	171	5 097	-	30	5 298	5 225		
Entités à financement structuré 8)	s.o.	s.o.	7 309	-	7 309	19 095	s.o.	s.o.	4 745	-	4 745	6 952		
Fiducies de capital et de financement	43	12	2	-	57	1 280	43	12	2	-	57	1 277		
<b>Total</b>	<b>13 051</b>	<b>3 068</b>	<b>9 677</b>	<b>721</b>	<b>26 517</b>	<b>42 119</b>	<b>13 207</b>	<b>5 360</b>	<b>6 625</b>	<b>815</b>	<b>26 007</b>	<b>32 181</b>		
<b>EDDV consolidées</b>														
Entités de titrisation canadiennes des clients 3) 7)	20	-	89	-	109	89	200	-	196	-	396	196		
Fiducies de capital et de financement	2 416	8 584	1 160	94	12 254	11 240	4 081	6 919	740	76	11 816	9 673		
Entités à financement structuré 8)	s.o.	s.o.	22	-	22	22	-	-	27	-	27	27		
<b>Total</b>	<b>2 436</b>	<b>8 584</b>	<b>1 271</b>	<b>94</b>	<b>12 385</b>	<b>11 351</b>	<b>4 281</b>	<b>6 919</b>	<b>963</b>	<b>76</b>	<b>12 239</b>	<b>9 896</b>		

1) Ces facilités comprennent les facilités de financement de premier rang qui ont été fournies à notre entité de protection de crédit et à nos entités de gestion de placements structurés ainsi que les concours de trésorerie accordés à nos entités de titrisation de la Banque, à nos entités de titrisation canadiennes des clients et à notre entité de titrisation américaine des clients. Aucun concours de trésorerie accordé à nos entités de titrisation canadiennes des clients ne visait un soutien de crédit au 31 octobre 2011 et 2010. La note 7 traite des concours de trésorerie accordés à notre entité de titrisation américaine, qui comprennent un soutien au crédit.

2) Les montants en cours sur les concours de trésorerie et les facilités de financement de premier rang sont classés dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

3) Les titres détenus dans nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Les actifs détenus par toutes ces entités sont situés au Canada. Les titres détenus dans nos entités de titrisation de la Banque sont constitués de 162 millions de dollars de papier commercial adossé à des actifs (105 millions en 2010) classé dans les titres de négociation, ainsi que d'un prix d'achat différé de 267 millions (261 millions en 2010) et de titres adossés à des actifs de 386 millions (271 millions en 2010) qui sont classés dans les titres disponibles à la vente.

4) Les instruments dérivés en cours par le biais de cette entité sont classés comme instruments de négociation. Les variations de leur juste valeur sont contrebalancées par les instruments dérivés détenus par le biais de contreparties indépendantes, instruments qui, eux aussi, sont classés comme instruments de négociation.

5) Les titres détenus sont classés dans les titres de négociation et ont une valeur nominale de 1 415 millions de dollars (1 415 millions en 2010). Notre exposition à ces titres a été couverte au moyen d'instruments dérivés.

6) Les titres détenus sont constitués de billets de capital qui sont classés dans les titres disponibles à la vente. Nous avons ramené la valeur de ces billets à néant au 31 octobre 2011 et 2010.

7) L'actif total détenu au 31 octobre 2011 était constitué d'un prêt de néant (135 millions de dollars en 2010) et d'actifs divers totalisant 89 millions (61 millions en 2010).

8) Nous concluons avec des fonds d'investissement indépendants des contrats sur instruments dérivés visant à fournir à leurs investisseurs le degré de risque qu'ils désirent. Nous couvrons les risques auxquels nous exposent ces instruments dérivés en investissant dans ces fonds d'investissement.

s.o. - sans objet

### Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui aident nos clients à titriser leurs actifs et à obtenir ainsi des sources de financement de substitution. Ces entités donnent à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients leur vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Dans tous les cas, nous ne gérons pas les actifs cédés. S'il y a des pertes sur les actifs, le vendeur est le premier à assumer ces pertes. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation.

### Entités de titrisation canadiennes des clients

Le risque auquel nous exposent nos entités de titrisation canadiennes des clients est résumé dans le tableau ci-dessus. Nous acquérons du PCAA en notre qualité de teneur de marché et nous détenons ces titres de manière temporaire, soit jusqu'à ce que des investisseurs en fassent l'acquisition. En général, les investisseurs qui souscrivent du PCAA peuvent seulement exercer des recours contre les actifs de l'EDDV émettrice et n'ont aucun recours contre nous. Dans la mesure où nous avons acheté du PCAA, notre risque lié aux facilités de trésorerie est réduit d'un montant équivalent. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de conclure ou non des concours de trésorerie, la totalité de ceux-ci étant des facilités de trésorerie de style international, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. À ce jour, ces entités n'ont jamais fait de prélèvements sur ces concours.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider ces entités, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons, soit essentiellement nos positions en PCAA, et les commissions que nous touchons pour nos services. Nous consolidons généralement les EDDV qui sont entièrement financées par le PCAA que nous détenons. Nous n'avons pas à consolider cinq de nos huit entités de titrisation canadiennes des clients. Notre risque de perte se limite aux actifs consolidés figurant dans le tableau ci-dessus.

#### *Entité de titrisation américaine des clients*

Le risque auquel nous expose notre entité de titrisation américaine des clients est résumé dans le tableau ci-dessus. Dans le cadre des services de soutien des activités continues de cette entité, nous pouvons lui avancer des fonds aux termes de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de lui avancer ou non des fonds, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous n'avons fourni aucun financement en vertu de ces facilités de trésorerie. Le montant en cours qui était lié à des fonds avancés au cours d'exercices antérieurs à 2011 se chiffrait à 116 millions (117 millions de dollars américains) au 31 octobre 2011. Ces montants sont inclus dans le tableau précédent.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider cette entité, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons, soit essentiellement les concours de trésorerie, et les commissions que nous touchons pour nos services. Nous n'avons pas à consolider notre entité de titrisation américaine des clients.

### Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens et nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'obtenir des sources de financement de substitution. La structure de ces entités restreint les types d'activités qu'elles peuvent entreprendre et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent du PCAA ou des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités.

Étant donné leur structure, nous ne sommes pas tenus de consolider les entités de titrisation de la Banque. La note 8 donne plus de renseignements sur nos investissements, nos droits et nos obligations concernant ces entités. Nos droits variables dans celles-ci sont résumés dans le tableau ci-dessus. Les contrats sur instruments dérivés conclus avec ces entités leur permettent de gérer leur risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

Nous offrons des concours de trésorerie de style international à des entités de titrisation de la Banque émettrices de PCAA, facilités qui comportent des critères objectifs quant à la détermination du moment où les liquidités peuvent être utilisées. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de conclure ou non ces ententes, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts.

### Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit, Apex Trust (Apex), qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration de Apex, nous avons également conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec Apex. Puisque les swaps sont classés comme des instruments de négociation et sont assortis de modalités semblables, les variations de la juste valeur des swaps conclus avec Apex sont compensées par les variations de la juste valeur des swaps conclus avec les contreparties aux swaps. La juste valeur des swaps en circulation conclus avec Apex est prise en compte dans le tableau précédent tout comme le sont les billets émis par Apex et une facilité de financement de premier rang. Au 31 octobre 2011, nous avions couvert notre exposition aux billets que nous détenions ainsi que la première tranche de 515 millions de dollars de l'exposition aux termes de la facilité de financement de premier rang. Depuis 2008, un tiers a eu une exposition à Apex en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 600 millions de dollars de billets.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider cette entité, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte notre risque net découlant de nos droits variables dans Apex, soit essentiellement les titres émis par Apex, la facilité de financement de premier rang que nous lui avons consentie et les couvertures connexes. Nous ne sommes pas tenus de consolider Apex.

### Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion de placements structurés offrent des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes. Nous détenons des droits dans deux entités de gestion de placements structurés, soit Links Finance Corporation (Links) et Parkland Finance Corporation (Parkland), et nous agissons en tant que gestionnaire d'actifs. Notre risque de perte est résumé dans le tableau précédent. Nous fournissons un soutien de premier rang en vue du financement de Links et de Parkland par voie de nos facilités de trésorerie. Ces facilités permettent aux entités de gestion de placements structurés de conserver une stratégie de vente d'actifs de manière ordonnée. Hormis nos engagements actuels, lesquels sont pris en compte dans le tableau précédent, nous ne sommes pas tenus de consentir d'autres facilités à ces entités. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de leur en octroyer ou non, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider ces entités, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons dans ces entités par voie de nos facilités de trésorerie et des billets de capital que nous détenons. Nous n'avons pas à consolider ces EDDV.

### Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons ces EDDV lorsque nos droits pourraient nous amener à assumer la majorité de leurs pertes prévues ou à recevoir la majorité de leurs rendements résiduels prévus, sauf si le risque associé aux pertes prévues et la possibilité de toucher les rendements résiduels ont été transférés à l'investisseur individuel par voie d'un contrat sur instruments dérivés. Nous procédons à une analyse de ces questions en nous fondant sur les parts qu'ont émises ces EDDV et que nous détenons. Notre risque de subir des pertes en raison des EDDV non consolidées se limite au montant de notre investissement.

### Fiducies de capital et de financement

La Fiducie de capital BMO II (la fiducie II) a été créée en vue de l'émission de billets de BMO de première catégorie – série A. Au 31 octobre 2011, il y avait pour 450 millions de dollars de billets de BMO de première catégorie – série A en circulation. La fiducie II a utilisé le produit de ce placement pour acheter, auprès de la Banque, un billet de dépôt de premier rang. Selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie. Pour de plus amples renseignements à son sujet, voir la note 18.

La fiducie BMO Covered Bond Trust (CB Trust) a été créée pour garantir les paiements dus aux détenteurs des obligations couvertes BMO. Au 31 octobre 2011, il y avait pour 1 milliard d'euros et 5,5 milliards de dollars américains d'obligations couvertes BMO en circulation. Nous vendons des actifs à CB Trust en échange d'un billet à ordre. Les actifs de CB Trust ont été portés en nantissement pour garantir le paiement des obligations que nous avons émises. CB Trust est une EDDV que nous sommes tenus de consolider puisque, selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nos droits pourraient nous amener à assumer la majorité de ses pertes prévues ou à recevoir la majorité de ses rendements résiduels prévus.

La Fiducie de billets secondaires BMO a été créée en vue de l'émission de billets secondaires de la fiducie, série A. Au 31 octobre 2011, il y avait pour 800 millions de dollars de billets secondaires de la fiducie, série A en circulation. La fiducie a utilisé le produit du placement pour acheter, auprès de nous, un billet de dépôt de premier rang. Selon une évaluation de nos droits variables, nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie. Pour de plus amples renseignements à son sujet, voir la note 17.

La Fiducie de capital BMO a été créée en vue de l'émission des titres Fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO). D'après l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, cette fiducie est une EDDV que nous sommes tenus de consolider. Les titres en cours au 31 octobre 2011 totalisaient 1,5 milliard de dollars (1,9 milliard au 31 octobre 2010) et sont comptabilisés soit dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, soit dans les titres d'une fiducie de capital, et sont portés à notre bilan consolidé. Pour de plus amples renseignements sur cette fiducie, voir la note 18.

## Fiducies relatives à la rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'actionnariat de nos employés. En vertu de ce régime, lorsqu'un employé choisit d'affecter une partie de son salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires, nous y ajoutons une somme égale à 50 % de ses cotisations. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions sur le marché libre en vue d'effectuer le versement aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies relatives à la rémunération totalisaient 1 077 millions de dollars au 31 octobre 2011 (1 021 millions en 2010). Selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies et elles ne nous exposent à aucun risque de perte. Pour de plus amples renseignements sur le régime d'achat d'actions, voir la note 22.

## Autres EDDV

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des EDDV. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne nous exposent pas au risque d'avoir à assumer la majorité des pertes prévues de ces EDDV ni ne nous donnent la possibilité de recevoir la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Par conséquent, nous ne sommes pas tenus de consolider ces EDDV. Les transactions avec celles-ci sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'EDDV concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que les autres transactions. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre convention comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de trésorerie et les conventions d'indemnisation sont décrites à la note 7.

## Note 10 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés boursiers réglementés ou sur le marché hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement les risques liés aux fluctuations des taux de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

### Types d'instruments dérivés

#### Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement de une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en espèces dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

#### Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'incapacité éventuelle des contreparties des marchés hors cote à respecter les modalités des contrats, ainsi que des fluctuations des prix des produits de base, de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, selon le cas.

#### Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime pour que nous acceptions un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit d'exercer l'option. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, les principaux risques auxquels nous sommes exposés ont trait à la capacité de couvrir le risque de marché de telle sorte que nous soyons en mesure de recouvrer la prime payée, et au risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur le marché hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

### Utilisations des instruments dérivés

#### Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des instruments contractés afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de positions prises pour notre propre compte et certains instruments qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les activités effectuées pour notre propre compte comprennent la tenue de marché, le positionnement et les opérations d'arbitrage. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices. Les opérations d'arbitrage consistent à détecter des différences de prix entre marchés et produits, et à en tirer profit.

Nous pouvons aussi effectuer, pour notre propre compte, des opérations portant sur divers instruments du marché financier et instruments dérivés qui, prises dans leur ensemble, sont conçues pour nous permettre de tirer parti des changements prévus dans les conditions du marché.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés aux revenus (pertes) de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les gains non réalisés sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés de l'actif, et les pertes non réalisées le sont au poste instruments dérivés du passif.

#### Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

## Risques couverts

### *Risque de taux d'intérêt*

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

### *Risque de change*

Nous gérons le risque de change au moyen de swaps de devises et de contrats à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés au revenu autre que d'intérêts, conformément au traitement comptable des gains et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et l'écart au comptant/à terme (l'écart entre le taux de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les frais d'intérêts sur la durée de la couverture.

Nous utilisons aussi parfois des contrats de change à terme pour couvrir d'un point de vue économique notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre résultat en dollars canadiens causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur et les gains et pertes sont portés au revenu autre que d'intérêts, au poste revenus de change, autres que de négociation.

### *Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture*

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie qui font l'objet de la couverture, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser soit les variations de la juste valeur des éléments inscrits au bilan découlant du risque couvert, soit celles du montant des flux de trésorerie futurs.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans le revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

### *Couvertures de flux de trésorerie*

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs libellés en devises. Nos couvertures de flux de trésorerie, qui ont un terme à courir résiduel maximal de sept ans, sont des couvertures de prêts et de dépôts à taux variable et d'actifs et passifs libellés en devises.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés comme un rajustement du revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions inscrit à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Toute partie des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est portée directement au revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de la durée initiale, les gains ou pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont amortis par imputation au revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions ou aux frais d'intérêts, selon ce qui convient, dans notre état consolidé des résultats sur la période durant laquelle l'élément couvert a une incidence sur les résultats. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des gains ou pertes non réalisés est constatée dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions ou dans les frais d'intérêts, selon le cas, dans notre état consolidé des résultats. Le montant du gain non réalisé que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des 12 prochains mois s'élève à 165 millions de dollars (121 millions après impôts). Ce montant aura pour effet de rajuster les intérêts sur les actifs et les passifs qui faisaient l'objet de couvertures.

### *Couvertures de juste valeur*

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe causées par les variations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un rajustement du revenu net d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, non seulement l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, mais les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont rajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (quasi juste valeur). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations du rajustement de la quasi juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement au revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous ne rajustons plus l'élément couvert à la quasi juste valeur. Le rajustement à la quasi juste valeur de l'élément couvert est alors amorti comme un rajustement du revenu ou des frais d'intérêts relatifs à cet élément, sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, tout rajustement à la quasi juste valeur est inclus dans la détermination du gain ou de la perte découlant de la vente ou du règlement. Nous n'avons couvert aucun engagement au cours des exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010.

### *Couvertures d'investissement net*

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du taux de change ayant trait à notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en devises est désigné comme une couverture de ce risque. La conversion des devises des investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (gains de 4 millions de dollars en 2010 et de 10 millions en 2009).

*Relations de couverture de juste valeur*

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

Type de contrat	Gains (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Montant du gain (de la perte) sur les instruments dérivés de couverture 1)	Rajustement à la quasi juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste autres, sous revenu autre que d'intérêts
<b>Contrats de taux d'intérêt - 2011</b>	<b>135</b>	<b>(146)</b>	<b>(11)</b>
2010	31	(33)	(2)
2009	(100)	90	(10)

1) Les gains (pertes) non réalisés sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs - instruments dérivés ou autres passifs - instruments dérivés dans le bilan consolidé.

2) Les gains (pertes) non réalisés sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres - disponibles à la vente, dette subordonnée et dépôts.

*Relations de couverture des flux de trésorerie*

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

Type de contrat	Gains (pertes) avant impôts constatés en résultat			
	Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu	Variation de la juste valeur comptabilisée au poste revenu autre que d'intérêts - autres	Reclassement des gains (pertes) provenant de couvertures des autres éléments du résultat étendu dans le revenu net d'intérêts	Amortissement de l'écart au comptant/à terme sur les contrats de change dans les frais d'intérêts
<b>2011</b>				
Taux d'intérêt	<b>338</b>	<b>10</b>	<b>107</b>	-
Change	<b>120</b>	-	-	<b>(66)</b>
<b>Total</b>	<b>458</b>	<b>10</b>	<b>107</b>	<b>(66)</b>
2010				
Taux d'intérêt	303	(2)	237	-
Change	(80)	-	-	(83)
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>(2)</b>	<b>237</b>	<b>(83)</b>
2009				
Taux d'intérêt	143	(10)	178	-
Change	(360)	-	-	(43)
<b>Total</b>	<b>(217)</b>	<b>(10)</b>	<b>178</b>	<b>(43)</b>

**Instruments dérivés incorporés**

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant comptabilisé à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées dans le résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

**Dispositions conditionnelles**

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre l'étendue de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou les exigences en matière de paiement et nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui

devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2011 était de 7,6 milliards de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 6,9 milliards. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A- au 31 octobre 2011 (par Standard & Poor's), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 1,3 milliard de dollars.

**Juste valeur**

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans d'autres périodes, en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse est établie selon la valeur à la cote sur les marchés d'instruments dérivés. La juste valeur des instruments dérivés négociés sur le marché hors cote est établie à l'aide de courbes de taux d'actualisation, rajustées pour tenir compte des risques en matière de crédit, de modèles et de liquidités ainsi que des coûts administratifs. Les courbes de taux d'actualisation sont tracées au moyen de techniques d'évaluation généralement reconnues, d'après les instruments sous-jacents tels que des espèces, des obligations, des swaps et des contrats à terme standardisés observables sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans le modèle d'évaluation, est obtenue directement par voie de données du marché ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.



Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2011			2010		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
<b>Négociation</b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Swaps	34 844	(33 940)	904	31 312	(30 173)	1 139
Contrats à terme de gré à gré	117	(116)	1	87	(80)	7
Contrats à terme standardisés	4	(12)	(8)	5	(14)	(9)
Options achetées	1 317	-	1 317	1 398	-	1 398
Options vendues	-	(1 630)	(1 630)	-	(1 667)	(1 667)
<b>Contrats de change</b>						
Swaps de devises	1 391	(1 840)	(449)	1 271	(2 300)	(1 029)
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 139	(4 606)	533	4 595	(4 116)	479
Contrats de change à terme	2 706	(3 165)	(459)	2 536	(2 950)	(414)
Options achetées	190	-	190	218	-	218
Options vendues	-	(164)	(164)	-	(171)	(171)
<b>Contrats sur produits de base</b>						
Swaps	1 041	(1 173)	(132)	1 462	(1 584)	(122)
Options achetées	570	-	570	1 127	-	1 127
Options vendues	-	(667)	(667)	-	(1 004)	(1 004)
<b>Contrats sur titres de participation</b>						
<b>Swaps sur défaillance</b>						
Achetés	1 179	-	1 179	1 280	-	1 280
Vendus	-	(880)	(880)	-	(933)	(933)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	52 834	(50 591)	2 243	46 944	(47 225)	(281)
Juste valeur moyenne 1)	44 572	(43 683)	889	44 149	(43 395)	754
<b>Couverture</b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	648	(164)	484	424	(256)	168
Couvertures de juste valeur - swaps	1 158	(570)	588	877	(489)	388
Total des swaps	1 806	(734)	1 072	1 301	(745)	556
<b>Contrats de change</b>						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme	1 037	(75)	962	1 514	-	1 514
Total des contrats de change	1 037	(75)	962	1 514	-	1 514
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 2)	2 843	(809)	2 034	2 815	(745)	2 070
Juste valeur moyenne 1)	2 793	(677)	2 116	2 398	(644)	1 754
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	55 677	(51 400)	4 277	49 759	(47 970)	1 789
Moins : incidence des contrats cadres de compensation des soldes	(35 856)	35 856	-	(31 537)	31 537	-
Total	19 821	(15 544)	4 277	18 222	(16 433)	1 789

1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.

2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats selon le solde net.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs		Passifs	
	2011	2010	2011	2010
Juste valeur des instruments dérivés de négociation	52 834	46 944	50 591	47 225
Juste valeur des instruments dérivés de couverture	2 843	2 815	809	745
Total	55 677	49 759	51 400	47 970

## Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en espèces qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

	(en millions de dollars canadiens)			2011				2010				
	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total
		Flux de trésorerie	Juste valeur			Flux de trésorerie	Juste valeur					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>												
Marchés hors cote												
Swaps	1 986 425	31 842	42 041	2 060 308	1 443 036	29 303	37 539	1 509 878				
Contrats à terme de gré à gré	449 154	-	-	449 154	406 115	-	-	406 115				
Options achetées	34 720	-	-	34 720	41 254	-	-	41 254				
Options vendues	40 454	-	-	40 454	54 898	-	-	54 898				
	<b>2 510 753</b>	<b>31 842</b>	<b>42 041</b>	<b>2 584 636</b>	1 945 303	29 303	37 539	2 012 145				
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	122 683	-	-	122 683	42 316	-	-	42 316				
Options achetées	29 544	-	-	29 544	44 656	-	-	44 656				
Options vendues	27 955	-	-	27 955	35 201	-	-	35 201				
	<b>180 182</b>	-	-	<b>180 182</b>	122 173	-	-	122 173				
Total des contrats de taux d'intérêt	<b>2 690 935</b>	<b>31 842</b>	<b>42 041</b>	<b>2 764 818</b>	2 067 476	29 303	37 539	2 134 318				
<b>Contrats de change</b>												
Marchés hors cote												
Swaps de devises	31 428	-	-	31 428	27 002	-	-	27 002				
Swaps de taux d'intérêt et de devises	213 301	-	-	213 301	179 791	-	-	179 791				
Contrats de change à terme	270 406	15 151	-	285 557	225 750	13 832	-	239 582				
Options achetées	7 966	-	-	7 966	7 510	-	-	7 510				
Options vendues	10 352	-	-	10 352	11 960	-	-	11 960				
	<b>533 453</b>	<b>15 151</b>	-	<b>548 604</b>	452 013	13 832	-	465 845				
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	243	-	-	243	2 147	-	-	2 147				
Options achetées	4 434	-	-	4 434	10 220	-	-	10 220				
Options vendues	2 288	-	-	2 288	4 205	-	-	4 205				
	<b>6 965</b>	-	-	<b>6 965</b>	16 572	-	-	16 572				
Total des contrats de change	<b>540 418</b>	<b>15 151</b>	-	<b>555 569</b>	468 585	13 832	-	482 417				
<b>Contrats sur produits de base</b>												
Marchés hors cote												
Swaps	14 681	-	-	14 681	16 400	-	-	16 400				
Options achetées	8 860	-	-	8 860	8 745	-	-	8 745				
Options vendues	4 747	-	-	4 747	6 395	-	-	6 395				
	<b>28 288</b>	-	-	<b>28 288</b>	31 540	-	-	31 540				
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	19 858	-	-	19 858	21 169	-	-	21 169				
Options achetées	9 051	-	-	9 051	26 186	-	-	26 186				
Options vendues	10 441	-	-	10 441	28 759	-	-	28 759				
	<b>39 350</b>	-	-	<b>39 350</b>	76 114	-	-	76 114				
Total des contrats sur produits de base	<b>67 638</b>	-	-	<b>67 638</b>	107 654	-	-	107 654				
<b>Contrats sur titres de participation</b>												
Marchés hors cote	25 450	-	-	25 450	22 896	-	-	22 896				
Marchés réglementés	22 450	-	-	22 450	13 549	-	-	13 549				
Total des contrats sur titres de participation	<b>47 900</b>	-	-	<b>47 900</b>	36 445	-	-	36 445				
<b>Swaps sur défaillance</b>												
Achetés sur les marchés hors cote	40 149	-	-	40 149	44 615	-	-	44 615				
Vendus sur les marchés hors cote	36 135	-	-	36 135	40 650	-	-	40 650				
Total des swaps sur défaillance	<b>76 284</b>	-	-	<b>76 284</b>	85 265	-	-	85 265				
Total	<b>3 423 175</b>	<b>46 993</b>	<b>42 041</b>	<b>3 512 209</b>	2 765 425	43 135	37 539	2 846 099				

Les montants nominaux de référence comprenaient 28 millions de dollars au 31 octobre 2011 (231 millions en 2010) relativement au programme de certificats de dépôt liés aux contrats à terme standardisés gérés. Les risques associés à ces instruments et représentés par les actifs de ce programme sont négociés pour le compte des clients, tous les gains et pertes leur étant imputés.

## Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

## Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de crédit lié aux instruments dérivés, notamment en concluant des accords de garantie et des contrats cadres de compensation avec des contreparties. Ces contrats cadres permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables, dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne peuvent être réglés avant les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés boursiers réglementés ne comportent aucun risque de crédit, car ils sont réglés sur une base nette avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau ci-dessous :

**Valeur de remplacement :** Ce qu'il en coûte pour remplacer, au cours du marché, tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Ce chiffre représente en fait les gains non réalisés sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net de l'actif et du passif envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par le montant que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

**Équivalent-risque de crédit :** Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

**Actif pondéré en fonction des risques :** L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	2011			2010		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actif pondéré en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actif pondéré en fonction des risques
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Swaps	36 650	43 776	-	32 613	38 255	-
Contrats à terme de gré à gré	117	137	-	87	110	-
Options achetées	1 307	1 437	-	1 379	1 566	-
<b>Total des contrats de taux d'intérêt</b>	<b>38 074</b>	<b>45 350</b>	<b>2 820</b>	<b>34 079</b>	<b>39 931</b>	<b>3 738</b>
<b>Contrats de change</b>						
Swaps de devises	1 391	2 854	-	1 271	2 456	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 139	15 386	-	4 595	13 087	-
Contrats de change à terme	3 743	6 667	-	4 050	6 702	-
Options achetées	159	251	-	173	245	-
<b>Total des contrats de change</b>	<b>10 432</b>	<b>25 158</b>	<b>2 299</b>	<b>10 089</b>	<b>22 490</b>	<b>2 477</b>
<b>Contrats sur produits de base</b>						
Swaps	1 041	2 690	-	1 462	3 612	-
Options achetées	138	1 348	-	382	1 666	-
<b>Total des contrats sur produits de base</b>	<b>1 179</b>	<b>4 038</b>	<b>820</b>	<b>1 844</b>	<b>5 278</b>	<b>853</b>
<b>Contrats sur titres de participation</b>						
	467	1 943	117	625	1 961	137
<b>Swaps sur défaillance</b>						
	1 179	1 485	3 354	1 280	1 756	3 476
<b>Total des instruments dérivés</b>	<b>51 331</b>	<b>77 974</b>	<b>9 410</b>	<b>47 917</b>	<b>71 416</b>	<b>10 681</b>
Moins : incidence des contrats cadres de compensation	(35 856)	(50 642)	-	(31 537)	(45 706)	-
<b>Total</b>	<b>15 475</b>	<b>27 332</b>	<b>9 410</b>	<b>16 380</b>	<b>25 710</b>	<b>10 681</b>

Le total des instruments dérivés et l'incidence des contrats cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 4 346 millions de dollars au 31 octobre 2011 (1 842 millions en 2010).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des contrats cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

	Avant les contrats cadres de compensation				Après les contrats cadres de compensation			
	2011		2010		2011		2010	
Canada	21 579	42	19 202	40	9 253	59	8 898	54
États-Unis	12 360	24	12 450	26	3 198	21	3 991	24
Royaume-Uni	8 431	16	7 363	15	1 329	9	1 115	7
France	3 022	6	2 390	5	339	2	393	2
Allemagne	2 953	6	3 346	7	126	1	274	2
Autres pays 1)	2 986	6	3 166	7	1 230	8	1 709	11
<b>Total</b>	<b>51 331</b>	<b>100 %</b>	<b>47 917</b>	<b>100 %</b>	<b>15 475</b>	<b>100 %</b>	<b>16 380</b>	<b>100 %</b>

1) Aucun autre pays n'a représenté 5 % ou plus de la valeur de remplacement en 2011 ou en 2010.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de divers secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des contrats cadres de compensation).

(en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt		Contrats de change		Contrats sur produits de base		Contrats sur titres de participation		Swaps sur défaillance		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Institutions financières	32 576	29 380	6 737	6 693	294	654	227	382	391	312	40 225	37 421
Administrations publiques	3 018	2 351	2 604	2 487	33	56	-	-	-	-	5 655	4 894
Ressources naturelles	32	45	96	74	311	351	-	-	-	-	439	470
Énergie	80	54	10	2	185	239	-	-	-	-	275	295
Autres	2 368	2 249	985	833	356	544	240	243	788	968	4 737	4 837
Total	38 074	34 079	10 432	10 089	1 179	1 844	467	625	1 179	1 280	51 331	47 917

## Instruments dérivés de crédit et garanties

Instruments dérivés de crédit – protection vendue, par cote ou échéance

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	8 866	24 603	550	34 019	702
Catégorie spéculative 1)	1 033	704	176	1 913	176
Non cotés	113	24	66	203	2
Total 2)	10 012	25 331	792	36 135	880

Au 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	2 514	24 752	10 498	37 764	834
Catégorie spéculative 1)	748	1 774	100	2 622	97
Non cotés	155	108	1	264	2
Total 2)	3 417	26 634	10 599	40 650	933

1) Les cotes de crédit AAA, AA, A et BBB constituent des cotes de catégorie investissement et les cotes BB et cotes inférieures désignent des instruments de catégorie spéculative. Ces cotes reflètent en grande partie celles attribuées aux émetteurs de titres sous-jacents ou d'actifs de référence par des agences de notation externes et ne sont pas les cotes de nos titres. Ces cotes représentent le risque lié au paiement ou au rendement du titre sous-jacent ou de l'actif de référence.

2) Au 31 octobre 2011, le montant nominal de référence et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue à l'égard de laquelle nous détenons une protection achetée et visant des actifs sous-jacents identiques était de 2 milliards de dollars et de 124 millions de dollars (2 milliards et 56 millions en 2010).

## Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2011	2010
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>							
Swaps	809 282	530 697	392 681	260 192	67 456	2 060 308	1 509 878
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	613 547	68 514	14 562	6 795	1 092	704 510	624 440
Total des contrats de taux d'intérêt	1 422 829	599 211	407 243	266 987	68 548	2 764 818	2 134 318
<b>Contrats de change</b>							
Swaps de devises	8 633	4 719	8 669	6 772	2 635	31 428	27 002
Swaps de taux d'intérêt et de devises	43 267	64 796	53 103	40 919	11 216	213 301	179 791
Contrats de change à terme, contrats à terme standardisés et options	295 485	9 282	4 976	1 090	7	310 840	275 624
Total des contrats de change	347 385	78 797	66 748	48 781	13 858	555 569	482 417
<b>Contrats sur produits de base</b>							
Swaps	7 972	5 579	662	432	36	14 681	16 400
Contrats à terme standardisés et options	32 381	15 806	3 781	989	-	52 957	91 254
Total des contrats sur produits de base	40 353	21 385	4 443	1 421	36	67 638	107 654
<b>Contrats sur titres de participation</b>	43 196	1 973	2 257	8	466	47 900	36 445
<b>Contrats de crédit</b>	20 424	30 739	22 471	2 461	189	76 284	85 265
Total des montants nominaux de référence	1 874 187	732 105	503 162	319 658	83 097	3 512 209	2 846 099

## Note 11 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons les terrains au coût et l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf les bureaux et le matériel acquis dans le cadre d'acquisitions, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

Voici les durées de vie utile estimatives maximales que nous utilisons pour amortir nos actifs :

Immeubles	40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

(en millions de dollars canadiens)

	2011						2010					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>												
Solde au début de l'exercice	169	1 283	1 334	801	901	4 488	175	1 294	1 387	796	866	4 518
Ajouts	7	87	153	53	95	395	5	40	121	62	67	295
Cessions 1)	(2)	(16)	(99)	(17)	(22)	(156)	(5)	(31)	(151)	(54)	(22)	(263)
Ajouts par suite d'acquisitions 2)	127	184	74	55	23	463	-	-	-	-	-	-
Change et autres	3	1	(3)	1	(4)	(2)	(6)	(20)	(23)	(3)	(10)	(62)
Solde à la fin de l'exercice	304	1 539	1 459	893	993	5 188	169	1 283	1 334	801	901	4 488
<b>Amortissement cumulé et dépréciation</b>												
Solde au début de l'exercice	-	675	1 054	623	576	2 928	-	662	1 054	632	536	2 884
Cessions 1)	-	(13)	(94)	(16)	(21)	(144)	-	(30)	(98)	(46)	(18)	(192)
Amortissement	-	55	134	43	72	304	-	65	114	39	49	267
Change et autres	-	(5)	5	(16)	(1)	(17)	-	(22)	(16)	(2)	9	(31)
Solde à la fin de l'exercice	-	712	1 099	634	626	3 071	-	675	1 054	623	576	2 928
Valeur comptable nette	304	827	360	259	367	2 117	169	608	280	178	325	1 560

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été radiés.

2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'acquisition.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les gains et pertes sur cession sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Les bureaux et le matériel sont soumis à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous les ramenons à leur juste valeur lorsque les flux de trésorerie non actualisés s'y rapportant sont inférieurs à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

### Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Au 31 octobre 2011, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 812 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 277 millions pour 2012, 253 millions pour 2013, 209 millions pour 2014, 186 millions pour 2015, 163 millions pour 2016 et 724 millions par la suite. Au 31 octobre 2011, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 799 succursales situées dans des locaux loués.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'établissait, pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, à 371 millions de dollars, à 340 millions et à 340 millions, respectivement.

## Note 12 : Acquisitions

Nous comptabilisons les acquisitions d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le prix payé pour une entreprise doit être attribué aux actifs acquis, y compris les actifs incorporels identifiables, et aux passifs pris en charge selon leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent est alors comptabilisé comme un écart d'acquisition. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont intégrés à nos états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

### Marshall & Ilsley Corporation (M&I)

Le 5 juillet 2011, nous avons conclu l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation, dont le siège social est situé à Milwaukee, pour une contrepartie d'environ 4,0 milliards de dollars (4,2 milliards de dollars américains) payée en actions ordinaires, les droits à une fraction des actions ordinaires de BMO faisant l'objet d'un paiement en espèces. Chaque action ordinaire de M&I a été échangée contre 0,1257 action ordinaire, ce qui a donné lieu à l'émission d'environ 67 millions d'actions ordinaires. La valeur de nos actions ordinaires a été établie selon le prix moyen de nos actions ordinaires en vigueur au cours de la période de cinq jours précédant et suivant le 17 décembre 2010, soit le jour où les modalités du

regroupement d'entreprises ont été convenues et annoncées. De plus, immédiatement avant la conclusion de la transaction, nous avons acquis les actions privilégiées et les bons de souscription de M&I auprès du Trésor des États-Unis en vertu du *Troubled Asset Relief Program* pour 1,6 milliard (1,7 milliard de dollars américains). L'acquisition de M&I nous permet de renforcer notre position concurrentielle dans les marchés du Midwest américain. Dans le cadre de l'acquisition, nous avons obtenu un actif incorporel constitué de dépôts de base amorti selon la méthode dégressive sur une période de dix ans, un actif incorporel constitué de relations-clients amorti selon la méthode dégressive sur une période de 15 ans, un actif incorporel constitué de portefeuilles de cartes de crédit amorti selon la méthode dégressive sur une période de 15 ans et un actif incorporel constitué d'une désignation commerciale amorti selon la méthode dégressive sur une période de cinq ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction n'est pas déductible à des fins fiscales. M&I fait partie de nos unités et groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et Entreprises - États-Unis, groupe Gestion privée, BMO Marchés des capitaux et Services d'entreprise. L'écart d'acquisition a été attribué à ces groupes, à l'exception de Services d'entreprise.

## Lloyd George Management (LGM)

Le 28 avril 2011, nous avons acquis la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Lloyd George Management, société de Hong Kong, pour une contrepartie en espèces de 87 millions de dollars, sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction établi en fonction du fonds de roulement, majorée de contreparties conditionnelles basées sur l'atteinte de certaines cibles en matière de revenus sur trois ans. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons augmenté de 15 millions le prix d'achat, lequel totalise maintenant 102 millions de dollars, afin de tenir compte d'une réévaluation des actifs nets acquis et de la révision des rajustements du fonds de roulement. Une contrepartie conditionnelle d'environ 8 millions de dollars devrait être versée au cours de futurs exercices relativement à cette acquisition. L'acquisition de LGM nous permet d'accroître nos capacités en matière de gestion de portefeuille en Asie et dans les marchés émergents afin de répondre à la demande croissante des clients à l'égard de stratégies de placement à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, lequel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction n'est pas déductible à des fins fiscales. LGM fait partie de notre groupe d'exploitation groupe Gestion privée.

## AMCORE Bank, N.A. (AMCORE)

Le 23 avril 2010, nous avons acquis de Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) certains actifs et passifs d'AMCORE pour une contrepartie totale de 225 millions de dollars (222 millions de dollars américains), incluant les rajustements postérieurs à la conclusion de la transaction, établis en fonction de l'actif net. Dans le cadre de cette acquisition, nous pouvions acheter certaines succursales d'AMCORE après la conclusion de la transaction. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons augmenté le prix d'achat de 20 millions pour le porter à 245 millions par suite de l'acquisition de certaines de ces succursales. Selon les modalités de l'acquisition, FDIC absorbe 80 % des pertes liées aux prêts acquis. Cette acquisition accélère notre stratégie de croissance et renforce notre position déjà solide dans le Midwest des États-Unis en accroissant notre présence en Illinois et au Wisconsin. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu un actif incorporel constitué de dépôts de base amorti selon la méthode dégressive sur une période de dix ans. Tous les actifs incorporels, y compris l'écart d'acquisition, relatifs à cette transaction sont déductibles à des fins fiscales. Les actifs acquis et les passifs pris en charge sont inclus dans notre unité d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis.

## Diners Club

Le 31 décembre 2009, nous avons acquis de Citigroup le montant net des sommes à recouvrer auprès des titulaires de cartes de la franchise nord-américaine de Diners Club pour une contrepartie en espèces totale de 838 millions de dollars (798 millions de dollars américains), incluant un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction, établi en fonction de l'actif net. L'acquisition du montant net des sommes à recouvrer auprès des titulaires de cartes Diners Club nous donne le droit d'émettre des cartes Diners Club à des entreprises et à des professionnels aux États-Unis et au Canada et nous permettra d'accélérer notre projet visant à accroître nos activités dans le secteur des voyages et du divertissement à l'intention des entreprises clientes de l'Amérique du Nord. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, qui est amorti selon la méthode dégressive sur une période de 15 ans, et un actif incorporel se composant de logiciels, qui est amorti selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Tous les actifs incorporels, y compris l'écart d'acquisition de 5 millions de dollars relatif à cette transaction, sont déductibles à des fins fiscales. Diners Club fait partie de notre unité d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada.

## Paloma Securities L.L.C. (Paloma)

Le 13 décembre 2009, nous avons mené à terme l'acquisition de certains actifs utilisés dans le cadre des activités de prêt de titres de Paloma pour une contrepartie en espèces de 7 millions de dollars (6 millions de dollars américains) et nous avons embauché son équipe de prêt de titres à l'échelle mondiale. L'acquisition de Paloma nous permet d'élargir nos activités de prêt de titres. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction est déductible à des fins fiscales. Cette acquisition fait partie de notre groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux.

## Integra GRS (Integra)

Le 23 novembre 2009, nous avons conclu l'acquisition des activités de tenue de registres d'Integra, filiale en propriété exclusive d'Integra Capital Management Corporation, pour une contrepartie en espèces de 13 millions de dollars, majorée d'une contrepartie conditionnelle de 3 millions qui a été versée en 2010 et qui était fondée sur les contrats supplémentaires de clients attribués par le vendeur dans les six mois suivant la date de la conclusion de la transaction. L'acquisition d'Integra élargit notre gamme existante de services de gestion de patrimoine. Dans le cadre de cette transaction, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, qui est amorti selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans, et un actif incorporel se composant de logiciels, qui est amorti de façon linéaire sur trois ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction est déductible à des fins fiscales. Integra fait partie de notre groupe d'exploitation groupe Gestion privée.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)	2011						2010
	LGM	M&I	AMCORE	Diners Club	Paloma	Integra	
Encaisse 1)	11	2 838	420	-	-	-	
Valeurs mobilières	3	5 972	10	-	-	-	
Prêts	-	29 148	1 551	873	-	-	
Bureaux et matériel	-	443	20	-	-	-	
Écarts d'acquisition	62	1 842	86	5	7	7	
Actifs incorporels	31	649	24	63	-	9	
Actifs d'impôts futurs	-	2 125	-	-	-	-	
Actifs divers	21	2 239	494	9	-	-	
<b>Total de l'actif</b>	<b>128</b>	<b>45 256</b>	2 605	950	7	16	
Dépôts	-	33 799	2 207	-	-	-	
Passifs divers	26	7 466	153	112	-	-	
<b>Total du passif</b>	<b>26</b>	<b>41 265</b>	2 360	112	-	-	
<b>Prix d'achat</b>	<b>102</b>	<b>3 991</b>	245	838	7	16	

La ventilation du prix d'achat de LGM et de M&I pourrait être peaufinée lorsque nous aurons terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

1) L'encaisse acquise dans le cadre des acquisitions de M&I et d'AMCORE comprend une trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des dépôts productifs d'intérêts.

## Note 13 : Écarts d'acquisition et actifs incorporels

### Écarts d'acquisition

Lorsque nous procédons à un regroupement d'entreprises, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les actifs incorporels identifiables, et aux passifs pris en charge. Tout excédent du montant payé par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis est considéré comme un écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Ce test consiste à comparer la valeur comptable de nos unités d'exploitation (groupes de secteurs d'activité ayant des

caractéristiques semblables), y compris les écarts d'acquisition attribués, à leur juste valeur. Nous déterminons la juste valeur essentiellement au moyen des flux de trésorerie actualisés. L'excédent de la valeur comptable des écarts d'acquisition sur leur juste valeur, s'il en est, est comptabilisé comme une charge de dépréciation dans la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, aucun écart d'acquisition n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos écarts d'acquisition, par unité d'exploitation, pour les exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée			BMO	Services d'entreprise	Total		
	PE Canada	PE États-Unis	Total	Services de placement	Produits de placements	Gestion bancaire privée	Assurance			Total	Marchés des capitaux
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2009	119	984	1 103	68	211	78	1	358	106	2	1 569
Acquisitions durant l'exercice	5	86	91	-	7	-	-	7	7	-	105
Autres 1)	(3)	(50)	(53)	-	(2)	(1)	1	(2)	-	-	(55)
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2010	121	1 020	1 141	68	216	77	2	363	113	2	1 619
Acquisitions durant l'exercice	-	1 435	1 435	-	146	249	-	395	74	-	1 904
Autres 1)	(1)	47	46	-	4	10	-	14	2	-	62
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2011	120 2)	2 502 3)	2 622	68 4)	366 5)	336 6)	2	772	189 7)	2	3 585

- 1) Les autres variations des écarts d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens des écarts d'acquisition libellés en devises et les rajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.  
 2) Concerne essentiellement Corporation Solutions Moneris, bcpbank Canada et Diners Club.  
 3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., AMCORE et M&I.

- 4) Concerne Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée.  
 5) Concerne Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc., Integra GRS, LGM et M&I.  
 6) Concerne essentiellement Harris myCFO Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. et M&I.  
 7) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels liés à nos acquisitions sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les logiciels sont comptabilisés au coût. Le tableau ci-dessous présente la variation du solde des actifs incorporels.

(en millions de dollars canadiens)	Relations d'affaires avec les clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - Succursales	Logiciels acquis - en cours d'amortissement	Logiciels développés - en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût des actifs incorporels au 31 octobre 2009	85	237	163	546	797	70	24	1 922
Ajouts, cessions et autres	29	2	(3)	1	128	77	2	236
Acquisitions	69	21	-	-	6	-	-	96
Change	(10)	(13)	(9)	(4)	(14)	(1)	-	(51)
Coût des actifs incorporels au 31 octobre 2010	173	247	151	543	917	146	26	2 203
Ajouts, cessions et autres	(2)	(2)	-	7	270	(26)	-	247
Acquisitions	218	462	-	-	-	-	-	680
Change	8	14	(3)	(1)	(6)	(1)	-	11
Coût des actifs incorporels au 31 octobre 2011	397	721	148	549	1 181	119	26	3 141

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des actifs incorporels.

(en millions de dollars canadiens)	Relations d'affaires avec les clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - Succursales	Logiciels acquis - en cours d'amortissement	Logiciels développés - en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2009	41	175	142	435	446	-	23	1 262
Cessions et autres	29	2	(2)	(28)	(42)	-	1	(40)
Amortissement	12	12	11	47	120	-	1	203
Change	(1)	(10)	(9)	(3)	(11)	-	-	(34)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2010	81	179	142	451	513	-	25	1 391
Cessions et autres	(2)	(11)	-	(5)	(14)	-	-	(32)
Amortissement	19	43	8	34	126	-	1	231
Change	-	(4)	(3)	-	(4)	-	-	(11)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2011	98	207	147	480	621	-	26	1 579

Valeur comptable au 31 octobre 2010	92	68	9	92	404	146	1	812
Valeur comptable au 31 octobre 2011	299	514	1	69	560	119	-	1 562

Les actifs incorporels sont amortis par imputation au résultat sur la période, ne dépassant jamais 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif. Nous n'avons pas d'actifs incorporels importants dont la durée de vie est tenue pour indéfinie. La période d'amortissement moyenne pondérée est de 13 ans pour les relations d'affaires avec des clients, de 10 ans pour les dépôts de base, de 15 ans pour les réseaux de distribution – Succursales, de cinq ans pour les logiciels acquis ou développés et de six ans pour les autres actifs incorporels.

Nous soumettons les actifs incorporels à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur

comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous les ramenons à leur juste valeur lorsque nous prévoyons que les flux de trésorerie non actualisés s'y rapportant ne permettront pas de recouvrer la valeur comptable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, aucun actif incorporel n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

La charge d'amortissement estimative totale relative aux actifs incorporels existants pour les cinq prochains exercices s'élève à 257 millions de dollars pour 2012, à 242 millions pour 2013, à 227 millions pour 2014, à 212 millions pour 2015 et à 201 millions pour 2016.

## Note 14 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Comptes clients, charges payées d'avance et autres éléments	<b>7 390</b>	3 792
Intérêts courus à recevoir	<b>894</b>	879
Créances de clients, de négociants et de courtiers	<b>592</b>	399
Impôts exigibles à recevoir (note 24)	<b>1 319</b>	1 459
Actifs d'impôts futurs (note 24)	<b>2 787</b>	559
Actifs liés à l'assurance	<b>226</b>	204
Actif au titre des régimes de retraite (note 23)	<b>1 866</b>	1 900
<b>Total</b>	<b>15 074</b>	9 192

## Note 15 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	productifs d'intérêts	non productifs d'intérêts	productifs d'intérêts	non productifs d'intérêts	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Catégories de déposants :										
Banques	<b>747</b>	606	<b>541</b>	388	<b>2 424</b>	2 346	<b>17 187</b>	16 095	<b>20 899</b>	19 435
Entreprises et administrations publiques 1) 2)	<b>11 839</b>	9 052	<b>20 647</b>	14 701	<b>37 989</b>	24 949	<b>89 271</b>	82 071	<b>159 746</b>	130 773
Particuliers	<b>5 581</b>	6 664	<b>9 438</b>	8 919	<b>60 902</b>	41 494	<b>46 366</b>	41 966	<b>122 287</b>	99 043
<b>Total 3)</b>	<b>18 167</b>	16 322	<b>30 626</b>	24 008	<b>101 315</b>	68 789	<b>152 824</b>	140 132	<b>302 932</b>	249 251
Domiciliation :										
Canada	<b>17 257</b>	15 657	<b>22 918</b>	20 654	<b>52 966</b>	46 996	<b>97 892</b>	90 286	<b>191 033</b>	173 593
États-Unis	<b>495</b>	282	<b>7 581</b>	3 345	<b>47 767</b>	21 274	<b>41 067</b>	35 800	<b>96 910</b>	60 701
Autres pays	<b>415</b>	383	<b>127</b>	9	<b>582</b>	519	<b>13 865</b>	14 046	<b>14 989</b>	14 957
<b>Total</b>	<b>18 167</b>	16 322	<b>30 626</b>	24 008	<b>101 315</b>	68 789	<b>152 824</b>	140 132	<b>302 932</b>	249 251

1) Les billets de dépôt de premier rang de 800 millions de dollars (800 millions en 2010) émis à la Fiducie de billets secondaires BMO et de 450 millions (450 millions en 2010) émis à la Fiducie de capital BMO II sont compris dans les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques. Voir les notes 17 et 18, respectivement, pour obtenir plus de détails à ce sujet.

2) Le poste entreprises et administrations publiques comprend des émissions d'obligations couvertes de 1 milliard d'euros échéant en janvier 2013, de 2 milliards de dollars américains échéant en octobre 2014, de 2 milliards de dollars américains échéant en juin 2015 et de 1,5 milliard de dollars américains échéant en janvier 2016, lesquelles portent respectivement intérêt à 4,25 %, à 1,30 %, à 2,85 % et à 2,63 % (en 2010, 1 milliard d'euros échéant en

janvier 2013 et 2 milliards de dollars américains échéant en juin 2015 et portant intérêt à 4,25 % et à 2,85 %). Voir la note 9 pour plus de détails.

3) Au 31 octobre 2011 et 2010, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 15 377 millions de dollars et 14 860 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts.

Au 31 octobre 2011 et 2010, les dépôts comprenaient respectivement 134 398 millions de dollars et 92 213 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains et 4 908 millions de dollars et 5 207 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

### Dépôts

Les dépôts à vue sont constitués principalement des comptes de chèques de nos clients; certains de ces comptes sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer de l'argent de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts.

Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier d'un jour à dix ans.

- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une banque fédérale de réserve américaine. Au 31 octobre 2011, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 831 millions de dollars (732 millions en 2010).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 991 millions de dollars au 31 octobre 2011 (1 816 millions en 2010).

Au 31 octobre 2011, nos dépôts à terme fixe comprenaient 125 533 millions de dollars de dépôts, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars, montant dont 76 972 millions étaient domiciliés au Canada, 34 695 millions, aux États-Unis et 13 866 millions, dans d'autres pays (116 452 millions, 67 321 millions, 35 085 millions et 14 046 millions, respectivement, en 2010). Des dépôts de



76 972 millions domiciliés au Canada, 34 842 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 1 846 millions, dans trois à six mois, 6 154 millions, dans six à douze mois et 34 130 millions, dans plus de douze mois (67 321 millions, 35 191 millions, 1 349 millions, 6 171 millions et 24 610 millions, respectivement, en 2010). Nous détenons des actifs liquides de 154 940 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (143 953 millions en 2010). Une partie de ces actifs liquides ont été cédés en garantie (voir la note 28).

Le tableau qui suit présente les échéances de notre passif-dépôts.

#### Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Moins de un an	105 300	102 184
De 1 an à 2 ans	15 944	11 780
De 2 à 3 ans	10 107	12 491
De 3 à 4 ans	7 077	2 139
De 4 à 5 ans	8 644	6 000
Plus de 5 ans 1)	155 860	114 657
<b>Total 2)</b>	<b>302 932</b>	<b>249 251</b>

1) La catégorie Plus de 5 ans contient des dépôts n'ayant pas de date d'échéance fixe.

2) Comprend les billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés en 2011 et en 2010.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Soldes moyens		Taux d'intérêt moyens payés (%)	
	2011	2010	2011	2010
<b>Dépôts domiciliés au Canada</b>				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	17 489	15 331	0,41	0,24
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	21 620	19 213	-	-
Dépôts à préavis	49 282	45 384	0,53	0,29
Dépôts à terme fixe	89 469	87 208	1,90	1,88
<b>Total des dépôts domiciliés au Canada</b>	<b>177 860</b>	<b>167 136</b>	<b>1,14</b>	<b>1,08</b>
<b>Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays</b>				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	7 648	8 022	0,53	0,98
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	9 804	8 862	0,54	0,51
Autres dépôts à vue	4 497	3 114	0,03	0,03
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	70 874	54 829	0,73	0,78
<b>Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays</b>	<b>92 823</b>	<b>74 827</b>	<b>0,66</b>	<b>0,74</b>
<b>Total des dépôts moyens</b>	<b>270 683</b>	<b>241 963</b>	<b>0,98</b>	<b>0,98</b>

Au 31 octobre 2011 et 2010, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 18 237 millions de dollars et à 14 129 millions.

Une partie de nos billets structurés inclus dans le passif-dépôts sont désignés comme instruments de négociation en vertu de l'option de la juste valeur et comptabilisés à la juste valeur, ce qui permet de mieux harmoniser le résultat comptable avec la façon dont le portefeuille est géré. La variation de la juste valeur de ces billets structurés a consisté en une diminution du revenu autre que d'intérêts, au poste revenus de négociation, de 57 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (diminution de 110 millions en 2010), incluant une hausse de 50 millions attribuable à des variations de notre écart de taux (une hausse de 13 millions en 2010). Nous avons constaté des montants de compensation sur les instruments dérivés et les autres contrats sur instruments financiers qui sont détenus à des fins de couverture des variations de la juste valeur de ces billets structurés.

Les variations de la juste valeur découlant des fluctuations de notre écart de taux et constatées depuis que ces billets ont été désignés comme étant détenus à des fins de négociation jusqu'au 31 octobre 2011 ont représenté un gain non réalisé de 21 millions de dollars. Depuis 2009, nous avons couvert l'exposition aux fluctuations de notre écart de taux.

Au 31 octobre 2011, la juste valeur et le montant exigible à l'échéance contractuelle de ces billets s'établissaient à 4 301 millions de dollars et à 4 572 millions, respectivement (3 976 millions et 4 084 millions, respectivement, en 2010).

## Note 16 : Passifs divers

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Acceptations	7 227	7 001
Titres vendus à découvert	21 099	16 438
Titres mis en pension ou prêtés	39 163	47 110
	<b>67 489</b>	<b>70 549</b>

### Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance négociable à court terme que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, contre nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

### Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent notre obligation de livrer des titres que nous ne possédons pas au moment de la vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur valeur de marché. Les rajustements à la valeur de marché à la date du bilan et les gains et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus (pertes) de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

### Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de racheter les mêmes titres à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée selon le montant exigible. Les frais d'intérêts relatifs à ces engagements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
<b>Passifs divers</b>		
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	<b>8 846</b>	6 741
Intérêts courus à payer	<b>1 088</b>	1 024
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	<b>1 348</b>	1 338
Passifs de filiales, autres que des dépôts	<b>3 815</b>	2 430
Passifs liés à l'assurance	<b>4 882</b>	4 185
Passif au titre des régimes de retraite (note 23)	<b>39</b>	23
Impôts à payer	<b>905</b>	902
Passif au titre des autres avantages sociaux futurs (note 23)	<b>808</b>	771
<b>Total</b>	<b>21 731</b>	17 414

Au 31 octobre 2011, la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales comprenait des titres d'une fiducie de capital, y compris les intérêts courus d'une valeur totale de 1 060 millions de dollars (1 060 millions en 2010) (voir la note 18) et des actions privilégiées à 7,375 %, d'une valeur totale de 250 millions de dollars américains (250 millions de dollars américains en 2010), et émises par la filiale américaine Harris Preferred Capital Corporation, qui font partie de notre capital réglementaire de première catégorie.

### Passifs liés à l'assurance

La Banque exerce des activités d'assurance liées à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie et aux produits de rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux

rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. Les passifs au titre des sinistres et des indemnités sont compris dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur les passifs au titre des indemnités n'a pas été importante en 2010 ni en 2011.

### Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes à l'égard des assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs liés à nos activités d'assurance-vie sont comptabilisés dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers, afin de contrebalancer les passifs connexes. Les chiffres figurant au poste passifs liés à l'assurance sont présentés déduction faite des risques cédés aux réassureurs d'un montant de 499 millions de dollars en 2011 (872 millions en 2010).

Le tableau qui suit indique les montants de réassurance qui sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenu des primes directes	<b>1 499</b>	1 256	983
Primes cédées provenant de la réassurance	<b>(392)</b>	(462)	(408)
	<b>1 107</b>	794	575

## Note 17 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et de débentures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de notre capital réglementaire. Les droits des porteurs de nos billets et de débentures sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 10).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis une dette subordonnée portant intérêt à un taux de 3,979 % d'une valeur de 1,5 milliard de dollars aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien. Les billets à moyen terme – série G, tranche 1, émis dans le cadre de cette émission, arrivent à échéance le 8 juillet 2021 et seront rajustés à un taux variable le 26 août 2016. Cette émission est réputée faire partie de notre capital de catégorie 2 et de notre capital total.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons remboursé tous nos billets à moyen terme – série C, tranche 1, portant intérêt à un taux de 4,00 % et arrivant à échéance en 2015, d'une valeur totale de 500 millions de dollars. Ces billets ont été remboursés à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital, majoré de l'intérêt couru impayé à la date du remboursement.

Au 31 octobre 2011 et 2010, des débentures subordonnées novatrices, soit des billets secondaires BMO (appelés BMO TSN – série A) émis par l'entremise de

la fiducie de billets secondaires, d'une valeur de 800 millions de dollars, étaient en circulation. La fiducie de billets secondaires est une entité à détenteurs de droits variables que nous ne sommes pas tenus de consolider (voir la note 9); par conséquent, les billets BMO TSN – série A émis par la fiducie de billets secondaires ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La fiducie de billets secondaires a utilisé le produit de l'émission pour acheter de nous un billet de dépôt de premier rang, qui est inscrit dans le passif à notre bilan consolidé, sous le titre dépôts, au poste entreprises et administrations publiques. Tous les billets BMO TSN – série A seront automatiquement échangés contre nos billets secondaires de série E, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque de Montréal, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital, une contravention de sa part aux exigences réglementaires en matière de capital, ou un changement dans la législation fiscale.

Nous avons garanti les versements du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de toute autre somme relative aux billets BMO TSN – série A, lorsqu'ils deviendront exigibles. Cette garantie est subordonnée à notre passif-dépôts et à tous nos autres passifs, à l'exception des autres garanties, obligations ou passifs qui sont désignés comme étant de rang égal ou inférieur à la dette subordonnée.

Le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à la Fiducie de billets secondaires porte intérêt à un taux annuel de 5,90 % et arrivera à échéance le 26 septembre 2022.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2011 9)	Total 2010
Déventures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100
Déventures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série C Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015 2)	500	500
Billets à moyen terme – série D Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 3)	700	700
Billets à moyen terme – série D Tranche 2	1 200	Juin 2017	5,20	Juin 2012 4)	1 200	1 200
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 5)	900	900
Billets à moyen terme – série G Tranche 1	1 500	8 juillet 2021	3,98	Juillet 2016 6)	1 500	-
					<b>5 050</b>	3 550 8)
Billets de la Fiducie de billets secondaires BMO – série A	800	Septembre 2022	5,75	Septembre 2017 7)	800	800
<b>Total</b>					<b>5 850</b>	4 350

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 22 avril 2015, et remboursables à la valeur nominale à compter du 22 avril 2015.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.
- 4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 juin 2012, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 juin 2012.
- 5) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des

- obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.
  - 6) Remboursables à la valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.
  - 7) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 26 septembre 2017, et remboursables à la valeur nominale à compter du 26 septembre 2017.
  - 8) Certains montants constatés au titre de la dette subordonnée comprennent des rajustements à la quasi juste valeur qui ont pour effet d'accroître leur valeur comptable de 298 millions de dollars (226 millions en 2010) puisqu'ils font partie de couvertures de juste valeur (voir la note 10).
  - 9) Le terme à courir de l'intégralité de notre dette subordonnée est de plus de cinq ans.
- Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul et la définition du rendement des obligations du gouvernement du Canada.

## Note 18 : Titres d'une fiducie de capital

Nous émettons les BOaTS BMO par l'entremise de notre filiale consolidée, la fiducie. Le produit des BOaTS BMO est utilisé pour l'achat de prêts hypothécaires. Nous consolidons la fiducie, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé, soit dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, soit dans les titres d'une fiducie de capital, selon leurs modalités.

Au 31 octobre 2011 et 2010, des billets BMO de première catégorie – série A émis par l'intermédiaire de la fiducie II, d'une valeur de 450 millions de dollars, étaient en circulation. Cette fiducie est une entité à détenteurs de droits variables que nous ne sommes pas tenus de consolider (voir la note 9). Par conséquent, les billets BMO de première catégorie – série A émis par la fiducie II ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La fiducie II a utilisé le produit de l'émission pour acheter, auprès de nous, un billet de dépôt de premier rang qui est inscrit au passif figurant à notre bilan consolidé sous dépôts, au poste entreprises et administrations publiques. Les billets BMO de première catégorie – série A seront rachetables à certaines conditions au gré de la fiducie II à compter du

31 décembre 2013. Dans certaines circonstances, les billets BMO de première catégorie – série A peuvent être automatiquement échangés contre des actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque de Montréal ou les intérêts y afférents peuvent être réglés au moyen de l'émission de telles actions. Le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à la fiducie II porte intérêt à un taux annuel de 10,421 %, taux qui sera rajusté le 31 décembre 2018 et, par la suite, à chaque cinquième anniversaire de cette date jusqu'au 31 décembre 2103. Les billets BMO de première catégorie – série A et le billet de dépôt de premier rang viendront à échéance le 31 décembre 2107.

Les détenteurs des BOaTS BMO et des billets BMO de première catégorie – série A ont le droit de recevoir des distributions en espèces semestrielles fixes tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	Distribution par BOaTS 1)/billet BMO de première catégorie	Date de rachat au gré de la fiducie	Date de conversion au gré du détenteur	Capital 2011	2010
<b>Titres d'une fiducie de capital</b>						
Série B	30 juin, 31 décembre	33,24	Racheté	s.o.	-	400
Série C	30 juin, 31 décembre	33,43	31 décembre 2006	30 juin 2012	400	400
					<b>400</b>	800
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>						
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37 2)	31 décembre 2009		600	600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 3)	31 décembre 2010		450	450
					<b>1 050</b>	1 050
<b>Total des titres d'une fiducie de capital</b>					<b>1 450</b>	1 850
<b>Billets BMO de première catégorie – série A</b>	30 juin, 31 décembre	51,11 4)	31 décembre 2013		450	450

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) Après le 31 décembre 2014, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.
- 3) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

- 4) À compter du 31 décembre 2018 et à tous les cinq ans par la suite jusqu'au 31 décembre 2103, le taux d'intérêt sur les billets BMO de première catégorie – série A sera réétabli à un taux d'intérêt annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 10,50 %.
- s.o. – sans objet

## Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, les fiducies peuvent racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons racheté la totalité de nos titres Fiducie de capital BMO – série B (appelés BOaTS BMO – série B) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$ représentant un prix de rachat global de 400 millions de dollars, majoré des distributions déclarées et non réglées.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons racheté la totalité de nos titres Fiducie de capital BMO – série A (appelés BOaTS BMO – série A) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$ représentant un prix de rachat global de 350 millions de dollars, majoré des distributions indiquées et non réglées.

Le 25 novembre 2011, nous avons également annoncé notre intention de racheter la totalité de nos titres Fiducie de capital BMO – série C (appelés BOaTS BMO – série C) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$ représentant un prix de rachat global de 400 millions de dollars, majoré des distributions indiquées et non réglées.

## Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous recevons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

### Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre de chaque année. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante dans les périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre politique en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 :

#### Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (au cours du marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt

## Conversion par les détenteurs

Aux dates de conversion indiquées ci-dessus ou après ces dates, les BOaTS BMO de série C pourront être échangés contre nos actions privilégiées de catégorie B, série 9 au gré des détenteurs. Les BOaTS BMO de séries D et E et les billets BMO de première catégorie ne peuvent être convertis au gré du détenteur.

### Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO de séries C, D et E et des billets BMO de première catégorie sera automatiquement échangé contre 40 de nos actions privilégiées de catégorie B, séries 9, 11, 12 et 20, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque de Montréal, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital ou une contravention de sa part aux exigences concernant le capital réglementaire.

des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les écarts d'acquisition et actifs incorporels ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et les actifs non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

#### Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe et les passifs ne portant pas intérêt sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

#### Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

#### Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2011.

## Écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans incidence	Total
<b>En dollars canadiens</b>											
<b>Actif</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(322)	(612)	-	(934)	1,11	319	-	-	-	1 881	1 266
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	287	-	-	287	-	-	-	-	-	-	287
Valeurs mobilières	62 932	550	1 783	65 265	2,44	16 702	3,08	5 719	4,48	720	88 406
Titres pris en pension ou empruntés	14 556	1 409	-	15 965	1,13	-	-	-	-	-	15 965
Prêts	86 092	3 732	6 800	96 624	3,72	27 958	5,44	1 646	5,96	7 828	134 056
Actifs divers	48 731	215	2 487	51 433	s.o.	7 491	s.o.	663	s.o.	3 364	62 951
<b>Total de l'actif</b>	<b>212 276</b>	<b>5 294</b>	<b>11 070</b>	<b>228 640</b>		<b>52 470</b>		<b>8 028</b>		<b>13 793</b>	<b>302 931</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>											
Dépôts	83 388	5 049	11 428	99 865	1,11	59 500	1,25	4 261	5,32	-	163 626
Titres vendus à découvert	16 509	-	-	16 509	2,83	-	-	-	-	-	16 509
Titres mis en pension ou prêtés	20 215	-	-	20 215	1,06	-	-	-	-	-	20 215
Passifs divers	56 671	255	(184)	56 742	s.o.	403	s.o.	3 240	-	8 624	69 009
Dette subordonnée et titres d'une fiducie de capital	698	100	1 200	1 998	-	2 700	4,13	1 050	3,39	-	5 748
Capitaux propres	890	350	-	1 240	-	1 865	-	250	-	24 469	27 824
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>178 371</b>	<b>5 754</b>	<b>12 444</b>	<b>196 569</b>		<b>64 468</b>		<b>8 801</b>		<b>33 093</b>	<b>302 931</b>
<b>Écart de sensibilité actif/passif</b>	<b>33 905</b>	<b>(460)</b>	<b>(1 374)</b>	<b>32 071</b>		<b>(11 998)</b>		<b>(773)</b>		<b>(19 300)</b>	<b>-</b>
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(27 027)	416	819	(25 792)		21 640		4 152		-	-
<b>Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - dollars canadiens</b>											
<b>2011</b>	<b>6 878</b>	<b>(44)</b>	<b>(555)</b>	<b>6 279</b>		<b>9 642</b>		<b>3 379</b>		<b>(19 300)</b>	<b>-</b>
2010	4 932	159	(399)	4 692		11 030		1 722		(17 444)	-
<b>En dollars américains et autres devises</b>											
<b>Actif</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 646	1 499	590	23 735	0,41	(459)	-	(233)	-	(4 683)	18 360
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 681	-	-	3 681	1,66	-	-	-	-	-	3 681
Valeurs mobilières	28 549	1 711	2 433	32 693	0,94	7 427	3,53	2 761	2,94	59	42 940
Titres pris en pension ou empruntés	20 754	994	257	22 005	4,40	-	-	-	-	-	22 005
Prêts	45 490	5 869	7 147	58 506	1,93	11 276	2,52	2 438	3,07	222	72 442
Actifs divers	5 075	234	(699)	4 610	s.o.	5 402	s.o.	76	-	4 976	15 064
<b>Total de l'actif</b>	<b>125 195</b>	<b>10 307</b>	<b>9 728</b>	<b>145 230</b>		<b>23 646</b>		<b>5 042</b>		<b>574</b>	<b>174 492</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>											
Dépôts	92 607	4 556	6 881	104 044	0,26	31 706	0,77	3 556	0,21	-	139 306
Titres vendus à découvert	4 590	-	-	4 590	2,36	-	-	-	-	-	4 590
Titres mis en pension ou prêtés	18 690	101	157	18 948	0,18	-	-	-	-	-	18 948
Passifs divers	4 226	240	927	5 393	s.o.	5 452	s.o.	282	s.o.	222	11 349
Capitaux propres	-	299	-	299	-	-	-	-	-	-	299
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>120 113</b>	<b>5 196</b>	<b>7 965</b>	<b>133 274</b>		<b>37 158</b>		<b>3 838</b>		<b>222</b>	<b>174 492</b>
<b>Écart de sensibilité actif/passif</b>	<b>5 082</b>	<b>5 111</b>	<b>1 763</b>	<b>11 956</b>		<b>(13 512)</b>		<b>1 204</b>		<b>352</b>	<b>-</b>
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(8 935)	-	(599)	(9 534)		11 155		(1 621)		-	-
<b>Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - dollars américains et autres devises</b>											
<b>2011</b>	<b>(3 853)</b>	<b>5 111</b>	<b>1 164</b>	<b>2 422</b>		<b>(2 357)</b>		<b>(417)</b>		<b>352</b>	<b>-</b>
2010	1 495	1 926	192	3 613		(5 687)		667		1 407	-

s.o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Note 20 : Capital-actions

### En circulation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011			2010			2009		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
<b>Actions privilégiées classées dans les capitaux propres</b>									
Catégorie B – série 5	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33
Catégorie B – série 10 1)	12 000 000	396	1,49	12 000 000	396	1,49	12 000 000	396	1,49
Catégorie B – série 13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	1,30
Catégorie B – série 18	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,55
Catégorie B – série 21	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,11
Catégorie B – série 23	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	0,59
Catégorie B – série 25	11 600 000	290	0,69	-	-	-	-	-	-
		<b>2 861</b>			<b>2 571</b>			<b>2 571</b>	
<b>Actions ordinaires</b>									
Solde au début de l'exercice	566 468 440	6 927		551 715 904	6 198		506 044 982	4 773	
Émises durant l'exercice	-	-		-	-		33 340 000	1 000	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	2 947 748	179		9 749 878	537		9 402 542	338	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération à base d'actions (note 22)	3 039 597	122		5 002 174	192		2 917 490	87	
Émises en échange d'actions d'une filiale	24 105	1		484	-		10 890	-	
Émises à l'acquisition d'une entreprise	66 519 673	3 961		-	-		-	-	
Solde à la fin de l'exercice	<b>638 999 563</b>	<b>11 190</b>	<b>2,80</b>	<b>566 468 440</b>	<b>6 927</b>	<b>2,80</b>	<b>551 715 904</b>	<b>6 198</b>	<b>2,80</b>
<b>Capital-actions</b>		<b>14 051</b>			<b>9 498</b>			<b>8 769</b>	

1) Montant des dividendes en dollars américains.

### Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en devises.

Dans l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis 11 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 3,9 %, série 25, au prix de 25,00 \$ chacune, le prix d'émission global étant de 290 millions de dollars.

Dans l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous n'avons émis ni racheté aucune action privilégiée.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2009, nous avons émis les actions privilégiées suivantes :

- 6 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 6,5 %, série 18, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 150 millions de dollars.
- 11 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 6,5 %, série 21, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 275 millions de dollars.
- 16 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 5,4 %, série 23, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 400 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2009, nous avons racheté la totalité de nos 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif, série 6 qui étaient classées dans le passif, au prix de 25,00 \$ l'action majoré des dividendes déclarés et non versés à la date du rachat, ce qui a représenté un prix de rachat global d'environ 253 millions de dollars. Ces actions étaient rachetables à notre gré, à compter du 25 novembre 2005, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetions avant le 25 novembre 2007, ou pour la valeur équivalente sous forme de nos actions ordinaires. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,296875 \$ par action.

### Droits et privilèges afférents aux actions privilégiées

Catégorie B – Les actions de série 5 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2013, pour 25,00 \$ en espèces par action, et elles ne sont pas convertibles. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,33125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 10 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2012, pour 25,00 \$ US en espèces par action, et elles sont convertibles à notre gré, à compter du 25 février 2012, en nos actions ordinaires. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,371875 \$ US par action.

Catégorie B – Les actions de série 13 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2012, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 février 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,28125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 14 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 novembre 2012, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 novembre 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,328125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 15 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 mai 2013, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 mai 2017. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3625 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 16 sont rachetables à notre gré, le 25 août 2013 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 17, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 16 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 16 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,325 \$ par action jusqu'au 25 août 2013. Les dividendes payables après le 25 août 2013 sur les actions privilégiées des séries 16 et 17 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 18 sont rachetables à notre gré, le 25 février 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 19, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 18 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 18 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 février 2014. Les dividendes payables après le 25 février 2014 sur les actions privilégiées des séries 18 et 19 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 21 sont rachetables à notre gré, le 25 mai 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 22, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 21 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 21 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 mai 2014. Les dividendes payables après le 25 mai 2014 sur les actions privilégiées des séries 21 et 22 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 23 sont rachetables à notre gré, le 25 février 2015 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 24, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 23 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 23 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3375 \$ par action jusqu'au 25 février 2015. Les dividendes payables après le 25 février 2015 sur les actions privilégiées des séries 23 et 24 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 25 sont rachetables à notre gré, le 25 août 2016 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 26, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 25 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 25 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,24375 \$ par action jusqu'au 25 août 2016. Les dividendes payables après le 25 août 2016 sur les actions privilégiées des séries 25 et 26 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

## Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis 6 011 450 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions. Nous avons également émis 66 519 673 actions ordinaires à l'intention des actionnaires de M&I à titre de contrepartie pour l'acquisition de M&I. Nous n'avons pas émis d'actions ordinaires aux termes d'un appel public à l'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons émis 14 752 536 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions. Nous n'avons pas émis d'actions ordinaires aux termes d'un appel public à l'épargne.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 décembre 2010, nous avons annoncé le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvons racheter jusqu'à 15 000 000 d'actions ordinaires de BMO à des fins d'annulation durant la période allant du 16 décembre 2010 au 15 décembre 2011.

Du 2 décembre 2009 au 1<sup>er</sup> décembre 2010, nous avons participé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en vertu de laquelle nous étions autorisés à racheter un maximum de 15 000 000 d'actions ordinaires à des fins d'annulation, soit environ 2,7 % de nos actions ordinaires alors en circulation.

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, nous n'avons racheté aucune action ordinaire.

## Titres émis échangeables contre des actions ordinaires

Une de nos filiales, la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée, a émis diverses catégories d'actions sans droit de vote échangeables au gré de leurs détenteurs contre nos actions ordinaires, d'après une formule établie. Si toutes les actions de cette société avaient été converties en nos actions ordinaires, il aurait fallu un maximum de 227 856, de 252 023 et de 252 507 actions ordinaires pour conclure l'échange au 31 octobre 2011, 2010 et 2009, respectivement.

## Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en espèces portant sur l'une ou l'autre de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer ou de verser un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires si ce dividende nous place en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO ou la Fiducie de capital BMO II (les fiducies) omettent de verser sur leurs titres de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins que les fiducies ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 18).

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le Régime)

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités du Régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en espèces pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Nous pouvons émettre de nouvelles actions ordinaires au cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto, des cinq jours de bourse précédant le dernier jour ouvrable du mois, ou nous pouvons les acheter sur le marché libre, au prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis au total 2 947 748 actions ordinaires (9 749 878 en 2010) dans le cadre du Régime.

## Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2011, nous avons réservé 21 128 511 actions ordinaires en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime ainsi que 242 020 actions ordinaires en vue de l'échange de certaines actions de la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée. Nous avons également réservé 16 989 499 actions ordinaires en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

## Actions autodétenues

Lorsque nous achetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport, dans la mesure où des montants relatifs aux actions autodétenues sont contenus dans le surplus d'apport, puis l'excédent est comptabilisé comme une réduction des bénéfices non répartis.

## Note 21 : Gestion du capital

Notre objectif consiste à maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour le capital réglementaire, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des buts et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives au capital réglementaire et l'actif pondéré en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à l'Accord de Bâle II.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés représentent la forme de capital la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins une déduction pour les écarts d'acquisition, les actifs incorporels excédentaires et d'autres déductions à l'égard d'autres effets requises en vertu de Bâle II. Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs. Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débetures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions appliquées au capital de deuxième catégorie se composent principalement de notre investissement dans des filiales d'assurance et d'autres investissements importants de même que des autres déductions prévues par Bâle II. Des détails sur les éléments qui composent notre capital sont présentés aux notes 13, 16, 17, 18 et 20.

Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le ratio du capital de première catégorie, le ratio du capital total et le ratio de l'actif au capital sont les principales mesures du capital.

- Le ratio de capital de première catégorie est obtenu en divisant le capital de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est établi en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des rajustements du capital, par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio de l'actif au capital est établi en divisant l'actif total, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total.

### Bâle II - Capital réglementaire et actif pondéré en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010
Capital de première catégorie	25 071	21 678
Capital de deuxième catégorie	5 921	3 959
Capital total	30 992	25 637
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	208 672	161 165
Ratio du capital de première catégorie	12,01 %	13,45 %
Ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires	9,64 %	10,47 %
Ratio du capital total	14,85 %	15,91 %
Ratio de l'actif au capital	13,74	14,46

Notre ratio du capital de première catégorie et notre ratio du capital total demeurent supérieurs aux ratios du capital minimaux de 7 % et de 10 % prévus en vertu de Bâle II, respectivement, et exigés par le BSIF pour une institution financière bien capitalisée. Notre ratio de l'actif au capital demeure inférieur au maximum autorisé par le BSIF.

## Note 22 : Rémunération du personnel – Rémunération à base d'actions

### Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits aux options attribuées sont acquis à raison de 25 % par année sur une période de quatre ans débutant à la date à laquelle les options sont attribuées. Une partie des options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

	2011		2010		2009	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	15 232 139	48,74	18 578 613	45,23	20 055 702	43,68
Options attribuées	1 798 913	57,78	1 737 204	53,45	2 220 027	34,12
Options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I	3 676 632	193,12	-	-	-	-
Options exercées	3 040 825	37,34	5 002 174	37,21	2 917 490	28,95
Options éteintes/annulées	34 758	48,20	23 957	56,46	290 849	39,21
Options échues	642 602	52,92	57 547	56,00	488 777	31,99
Options en cours à la fin de l'exercice	16 989 499	84,28	15 232 139	48,74	18 578 613	45,23
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	9 311 241	108,54	7 533 698	45,14	11 575 233	41,47
Options pouvant être attribuées	8 728 782		9 850 335		11 506 035	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	2,66 %		2,69 %		3,37 %	

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ce régime se sont élevés, pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, respectivement à 17 millions de dollars, à 17 millions et à 8 millions avant impôts (respectivement, 16 millions, 16 millions et 7 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une option sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice de l'option. La valeur

intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2011, 2010 et 2009 était respectivement de 107 millions de dollars, de 189 millions et de 158 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2011, 2010 et 2009 était respectivement de 66 millions, de 119 millions et de 120 millions.



Le tableau ci-dessous présente les options en cours et les options pouvant être exercées au 31 octobre 2011 et 2010, par fourchette de prix d'exercice.

		2011				2010						
		Options en cours		Options pouvant être exercées		Options en cours		Options pouvant être exercées				
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré			
		De 30,01 \$ à 40,00 \$	<b>2 390 156</b>		<b>5,5</b>	<b>34,49</b>		<b>1 415 975</b>	<b>4,4</b>	<b>34,73</b>	5 389 919	3,5
De 40,01 \$ à 50,00 \$	<b>1 641 613</b>	<b>2,9</b>	<b>41,33</b>	<b>1 448 384</b>	<b>3,0</b>	<b>41,30</b>	1 590 797	2,4	41,22	1 371 877	2,3	41,08
De 50,01 \$ à 60,00 \$	<b>5 955 238</b>	<b>6,2</b>	<b>55,49</b>	<b>1 564 485</b>	<b>4,1</b>	<b>54,77</b>	4 447 969	5,8	54,53	1 258 120	3,6	55,24
De 60,01 \$ à 70,00 \$	<b>3 760 028</b>	<b>5,1</b>	<b>63,96</b>	<b>1 639 933</b>	<b>5,0</b>	<b>64,28</b>	3 803 454	6,1	63,95	1 372 776	5,9	64,23
70,01 \$ et plus 1)	<b>3 242 464</b>	<b>3,9</b>	<b>219,15</b>	<b>3 242 464</b>	<b>3,9</b>	<b>219,15</b>	-	-	-	-	-	-

1) Les options en cours et les options pouvant être exercées ont été émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

		2011		2010	
	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	
		Options dont les droits n'étaient pas acquis au début de l'exercice		<b>7 698 441</b>	
Options attribuées	<b>1 798 913</b>	<b>10,60</b>	1 737 204	9,97	
Options dont les droits ont été acquis	<b>1 819 096</b>	<b>7,33</b>	1 023 394	7,61	
Options éteintes/annulées	-	-	18 749	11,65	
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la fin de l'exercice	<b>7 678 258</b>	<b>8,70</b>	7 698 441	7,93	

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions.

		2011	2010	2009
Frais de rémunération non constatés liés à l'attribution d'options dont les droits ne sont pas acquis		<b>12</b>	11	11
Période moyenne pondérée sur laquelle les frais sont constatés (en années)		<b>2,5</b>	2,6	2,5
Valeur intrinsèque totale des options exercées		<b>72</b>	107	52
Produit en espèces provenant des options exercées		<b>114</b>	186	84
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options exercées		<b>4</b>	1	2
Cours moyen pondéré des actions visées par les options exercées		<b>60,9</b>	58,6	46,7

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen de modèles d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 s'est élevée à 4,97 \$, à 9,97 \$ et à 5,57 \$, respectivement. De ces montants, la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I était de 2,22 \$. Au total, 3 676 632 options sur actions ont été attribuées. Les moyennes pondérées suivantes des hypothèses retenues ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution.

	2011	2010	2009
Rendement prévu des actions	<b>4,6 %</b>	6,6 %	5,9 %
Volatilité prévue du cours des actions	<b>20,5 %</b>	27,5 %	23,8 %
Taux de rendement sans risque	<b>2,7 %</b>	2,9 %	2,6 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	<b>5,2</b>	6,5	6,5

Des changements dans les hypothèses utilisées peuvent produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement prévu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours

de nos actions causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après le taux des obligations coupons détachés du Canada et des États-Unis ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 57,78 \$, de 53,45 \$ et de 34,12 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution pour les options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I a été de 193,12 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

## Autres régimes de rémunération à base d'actions

### Régime d'achat d'actions

Nous offrons à nos employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes versés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons notre cotisation au régime comme frais de rémunération du personnel lors du versement de cette cotisation.

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ce régime se sont élevés, pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, à 45 millions de dollars, à 41 millions et à 42 millions, respectivement. Pour ces exercices, il y avait respectivement 18 288 382, 17 244 042 et 17 360 921 actions ordinaires détenues dans le cadre de ce régime.

### Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les régimes versent, selon le cas, une prime unique en espèces à la fin de la période de trois ans du régime, ou une prime annuelle en espèces pour chacune des trois années du régime. Le montant de la prime est rajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution de la valeur de marché de nos actions ordinaires.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 5 154 479, 5 651 067 et 5 950 028, respectivement. Nous avons conclu des ententes avec des tiers pour l'acquiescement de la majorité de nos obligations relatives à ces régimes contre des paiements en espèces de 267 millions de dollars, de 268 millions et de 187 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, respectivement. Les sommes versées en vertu de ces ententes ont été inscrites à notre bilan consolidé dans les actifs divers et sont comptabilisées comme frais de rémunération du personnel de façon uniforme sur la période qui précède le versement aux employés. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Nous n'avons plus aucun passif relativement aux obligations transférées à des tiers puisque tous les versements futurs requis aux termes de ces régimes seront la responsabilité de ceux-ci. La somme reportée et inscrite à notre bilan consolidé dans les actifs divers totalisait 137 millions de dollars et 127 millions, respectivement, au 31 octobre 2011 et 2010. Nous prévoyons que la somme reportée au 31 octobre 2011 sera constatée sur une période moyenne pondérée de 1,8 année (1,8 année en 2010). Les frais de rémunération du personnel relatifs à ces régimes se sont élevés, pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, respectivement, à 245 millions de dollars, à 234 millions et à 202 millions avant impôts (respectivement, 176 millions, 164 millions et 137 millions après impôts).

En ce qui a trait au reste des obligations relatives à des régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, le montant des frais de rémunération du personnel est amorti sur la période allant de la date d'attribution à la date de versement aux employés et rajusté de façon à tenir compte des dividendes réinvestis et de la valeur de marché courante de nos actions ordinaires. Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu de ces régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 769 933, 512 649 et 572 348, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 46 millions de dollars, de 27 millions et de 22 millions, respectivement. Les paiements effectués aux termes de ces régimes au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, ont été de 52 millions, de 18 millions et de 13 millions, respectivement. Au 31 octobre 2011 et 2010, le passif lié à ces régimes s'élevait respectivement à 71 millions et à 52 millions.

Les frais de rémunération du personnel relatifs aux régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, se sont chiffrés respectivement à 40 millions de dollars, à 32 millions et à 24 millions avant impôts (respectivement, 29 millions, 22 millions et 16 millions après impôts). Nous concluons des relations de couverture économique relativement à l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total avec une contrepartie externe. Pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, des gains de couverture de 1 million, de 7 millions et de 11 millions, respectivement, ont été constatés, ce qui s'est traduit par des frais de rémunération du personnel d'un montant net de 39 millions avant impôts (28 millions après impôts) en 2011 [25 millions avant impôts (17 millions après impôts) en 2010 et 13 millions avant impôts (9 millions après impôts) en 2009].

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à moyen terme en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 14 586 051, 14 343 868 et 12 491 078, respectivement.

#### *Régimes d'intéressement à droits différés*

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et du groupe Gestion privée. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires.

Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution. La valeur de ces unités d'actions est rajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires prennent leur retraite ou démissionnent de leurs fonctions. Les paiements différés peuvent être versés en espèces ou en actions.

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ces régimes sont comptabilisés au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme frais de rémunération du personnel dans la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 s'est élevé à 298 256, à 283 791 et à 456 943, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 18 millions de dollars, de 16 millions et de 19 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 248 millions de dollars et à 233 millions au 31 octobre 2011, 2010 et 2009, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 13 millions, 3 millions et 12 millions, respectivement.

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 se sont chiffrés respectivement à 7 millions de dollars, à 52 millions et à 38 millions avant impôts (respectivement, 5 millions, 36 millions et 26 millions après impôts). Nous avons conclu des contrats sur instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que frais de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009, des gains (pertes) de couverture de (2) millions de dollars, de 48 millions et de 36 millions avant impôts, respectivement, ont également été constatés, entraînant des frais de rémunération du personnel nets de respectivement 9 millions, 4 millions et 2 millions avant impôts (respectivement, 6 millions, 3 millions et 1 million après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009 a été de 3 930 175, 3 544 651 et 3 139 730, respectivement.

## Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

### Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nous avons, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux futurs à nos employés actuels et retraités.

Les régimes de retraite comprennent les régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les régimes de retraite disposent d'actifs suffisants pour verser les prestations aux employés qui prennent leur retraite. Les employés peuvent verser des cotisations volontaires, mais n'y sont pas tenus.

Nous offrons également des régimes de retraite à cotisations déterminées aux employés de certaines de nos filiales. En vertu de ces régimes, nous devons contribuer à l'épargne-retraite de l'employé participant en versant des cotisations d'un montant prédéterminé, établi d'après un pourcentage du salaire de cet employé.

Nous constatons les coûts de nos régimes de retraite dans les frais de rémunération du personnel pendant que les employés sont à notre service.

D'autres avantages sociaux futurs, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance-vie, sont également offerts aux employés actuels et retraités.

### Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs

Nous avons les types d'obligations suivantes découlant de nos régimes : des obligations au titre des prestations de retraite déterminées et au titre des cotisations déterminées et des obligations au titre des autres avantages sociaux futurs. Ces obligations équivalent au montant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués à la fin de l'exercice par nos employés actuels et retraités.

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués au 31 octobre de chaque exercice pour nos régimes au Canada et aux États-Unis (au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis en 2010 et en 2009), selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ces évaluations sont fondées sur les hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie propres à chaque régime.

Les éléments de la variation annuelle de nos obligations et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont les suivants :

**Les prestations acquises par les employés** représentent les prestations de retraite constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés actuels et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

**Les frais d'intérêts sur nos obligations au titre des prestations constituées** représentent l'accroissement des obligations au fil du temps.

**Les gains ou pertes actuariels** peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles qui avaient été estimées à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la fin de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou des pertes actuariels. Deuxièmement, des gains et pertes actuariels découlent d'écarts entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement prévu.

Au début de chaque exercice, nous déterminons si les gains ou pertes actuariels non constatés sont supérieurs à 10 % du solde le plus élevé entre le solde des actifs des régimes et celui de nos obligations au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas constatés en résultat.

**Les modifications aux régimes** représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations constituées qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. Ces montants sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs dans le cas des régimes de retraite et sur la durée moyenne prévue à courir avant la pleine admissibilité aux prestations dans le cas des régimes d'autres avantages sociaux futurs.

**Le rendement prévu des actifs** représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs des régimes, appliqué à la juste valeur de ces actifs. Nous établissons notre estimation du rendement prévu des actifs des régimes d'après l'objectif de répartition des actifs du régime et les taux de rendement estimatifs de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimatifs sont fondés sur les rendements prévus à long terme, ce qui comprend les rendements courants des obligations de gouvernements à long terme. Une marge est ajoutée à ce rendement pour estimer les rendements prévus des titres à revenu fixe, alors qu'une prime de risque sur titres de

participation est ajoutée afin d'estimer le rendement de ces titres. Les rendements des autres catégories d'actifs reflètent les risques relatifs de ces catégories d'actifs, par comparaison avec les titres à revenu fixe et les titres de participation. Les écarts entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs sont inclus dans le solde de nos gains ou pertes actuariels, tel que nous l'expliquons plus haut.

**Les règlements** se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations constituées des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en espèces, et qu'en conséquence notre obligation de verser des prestations à ces participants en vertu du régime est éteinte pour l'avenir.

## Capitalisation des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos régimes de retraite prévus par la loi au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni sont capitalisés par nous et les actifs de ces régimes servent au versement des prestations aux retraités.

Nos régimes de retraite complémentaires au Canada sont capitalisés tandis qu'aux États-Unis, le régime est sans capitalisation. Nos régimes d'autres avantages sociaux futurs aux États-Unis et au Canada sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements relatifs aux prestations de retraite et aux avantages sociaux découlant de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous mesurons la juste valeur des actifs au 31 octobre pour nos régimes au Canada et aux États-Unis (au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis en 2010 et en 2009). En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer nos cotisations de retraite (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2011. La prochaine évaluation relative à sa capitalisation aura lieu en date du 31 octobre 2012. Quant à notre régime prévu par la loi aux États-Unis, une évaluation annuelle relative à sa capitalisation est exigée. La plus récente évaluation a été effectuée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite					Autres avantages sociaux futurs				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
Obligation au titre des prestations de retraite déterminées	5 124	4 839	4 125	3 634	4 082	952	975	898	705	908
Juste valeur des actifs des régimes	5 338	5 185	4 122	3 476	4 533	72	67	63	71	68
Excédent (déficit)	214	346	(3)	(158)	451	(880)	(908)	(835)	(634)	(840)
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses (Excédent) insuffisance du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	73	586	436	(832)	(269)	(66)	38	166	(264)	(60)
	87	(279)	(254)	1 422	(157)	(1)	(3)	6	20	(6)

## Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs des régimes de retraite est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité, visant à produire un taux de rendement supérieur à long terme, tout en limitant la volatilité du

rendement. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible. Le tableau ci-dessous présente la répartition à la fin de chaque exercice et la répartition cible pour le 31 octobre.

	Régimes de retraite 1)				Autres avantages sociaux futurs			
	Répartition cible 2011	Répartition réelle 2011	Répartition réelle 2010	Répartition réelle 2009	Répartition cible 2011	Répartition réelle 2011	Répartition réelle 2010	Répartition réelle 2009
Titres de participation	47 %	50 %	55 %	49 %	50 %	50 %	50 %	52 %
Placements à revenu fixe	40 %	39 %	35 %	39 %	50 %	49 %	49 %	33 %
Autres	13 %	11 %	10 %	12 %	-	1 %	1 %	15 %

1) Ne comprend pas le régime complémentaire canadien, dont les actifs sont entièrement investis dans des placements à revenu fixe.

## Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs

Le tableau ci-dessous fait état des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<b>Charge annuelle liée aux prestations constituées</b>						
Prestations acquises par les employés	163	128	115	21	19	13
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	253	254	259	53	57	50
Perte actuarielle constatée dans la charge	91	75	76	5	4	-
Amortissement du coût des modifications aux régimes	15	14	16	(8)	(8)	(8)
Gain sur règlement	-	(3)	-	-	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(323)	(292)	(245)	(5)	(5)	(5)
Charge annuelle liée aux prestations constituées	199	176	221	66	67	50
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	64	59	58	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations déterminées	7	7	8	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs et constatées dans l'état consolidé des résultats	270	242	287	66	67	50

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<b>Incidence sur la charge annuelle liée aux prestations constituées si nous avions constaté tous les coûts et avantages au moment où ils sont survenus</b>						
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs et constatées dans l'état consolidé des résultats	270	242	287	66	67	50
(Excédent) insuffisance du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	87	(279)	(254)	(1)	(3)	6
(Excédent) insuffisance des (gains) pertes actuariels amortis par rapport aux (gains) pertes actuariels survenus	(18)	511	360	(71)	34	166
(Excédent) insuffisance du coût amorti par rapport au coût réel des modifications aux régimes	10	-	(14)	8	8	8
Total pro forma des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs si nous avions constaté tous les coûts et avantages au cours de l'exercice	349	474	379	2	106	230

### Hypothèses utilisées pour déterminer les charges au titre des prestations constituées – Moyennes pondérées

Durée moyenne estimative de service des employés actifs (années)	11	11	11	14	13	14
Durée moyenne prévue jusqu'à la pleine admissibilité aux prestations (années)	s.o.	s.o.	s.o.	11	10	11
Taux d'actualisation au début de l'exercice	5,2 %	6,2 %	7,3 %	5,4 %	6,4 %	7,3 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,3 %	6,5 %	6,6 %	7,0 %	8,0 %	8,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,0 %	3,7 %	3,0 %	3,0 %	3,7 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	5,6 % 1)	7,3 % 2)	7,4 % 3)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et pour les années subséquentes.

s.o. - sans objet

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2029 et pour les années subséquentes.

3) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2018 et pour les années subséquentes.

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>						
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	4 839	4 125	3 634	975	898	705
Rajustement initial relatif aux acquisitions	17	-	-	-	-	-
Prestations acquises par les employés	163	128	115	21	19	13
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	253	254	259	53	57	50
Prestations versées aux retraités et aux employés	(243)	(236)	(258)	(30)	(29)	(26)
Cotisations volontaires des employés	9	8	8	-	-	-
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	73	586	436	(66)	38	166
Règlements en vertu des régimes	1	4	3	-	-	-
Modifications aux régimes b)	25	14	2	-	-	-
Autres, principalement la conversion de devises	(13)	(44)	(74)	(1)	(8)	(10)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	5 124	4 839	4 125	952	975	898
Obligation au titre des prestations constituées- régimes capitalisés en tout ou en partie	5 066	4 815	4 107	102	67	63
Obligation au titre des prestations constituées- régimes non capitalisés	58	24	18	850	908	835
Obligation totale au titre des prestations constituées	5 124	4 839	4 125	952	975	898
<b>Hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées - Moyennes pondérées</b>						
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	5,1 %	5,2 %	6,2 %	5,6 %	5,4 %	6,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,0 %	3,0 %	3,2 %	3,0 %	3,7 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	5,5 % 1)	5,6 % 2)	7,3 % 3)
<b>Juste valeur des actifs des régimes</b>						
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	5 185	4 122	3 476	67	63	71
Rendement réel des actifs des régimes	236	571	499	6	8	(1)
Cotisations versées par l'employeur	171	766	464	30	29	26
Cotisations volontaires des employés	9	8	8	-	-	-
Prestations versées aux retraités et aux employés	(239)	(231)	(250)	(30)	(29)	(26)
Paiements de règlements	(3)	(4)	(7)	-	-	-
Autres, principalement la conversion des devises	(21)	(47)	(68)	(1)	(4)	(7)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	5 338	5 185	4 122	72	67	63
<b>Situation de capitalisation des régimes</b>						
Perte actuarielle non constatée a)	1 517	1 445	1 210	89	162	130
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes b)	96	86	87	(17)	(25)	(30)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 827	1 877	1 294	(808)	(771)	(735)
<b>Comptabilisation dans :</b>						
Actifs divers	1 866	1 900	1 330	-	-	-
Passifs divers	(39)	(23)	(36)	(808)	(771)	(735)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 827	1 877	1 294	(808)	(771)	(735)

Les régimes nous ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 (3 millions en 2010 et 2 millions en 2009) pour des services de gestion de placements, de tenue de dossiers et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis aux mêmes conditions que celles offertes à nos clients pour de tels services. Au 31 octobre 2011, 2010 et 2009, les régimes ne détenaient directement aucune de nos actions.

- 1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.
  - 2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et pour les années subséquentes.
  - 3) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2029 et pour les années subséquentes.
- s.o. - sans objet

Le tableau ci-dessous illustre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Obligation au titre des prestations constituées	58	133	126	952	975	898
Juste valeur des actifs des régimes	-	106	90	72	67	63
Montant net de l'obligation au titre des prestations constituées	58	27	36	880	908	835

a) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos (gains) pertes actuariels.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
(Gain) perte actuariel non constaté au début de l'exercice	1 445	1 210	1 129	162	130	(41)
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	73	586	436	(66)	38	166
Insuffisance (excédent) du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	87	(279)	(254)	(1)	(3)	6
Constataion dans la charge d'une partie de la perte actuarielle non constatée	(91)	(75)	(76)	(5)	(4)	-
Incidence de la conversion des devises et autres	3	3	(25)	(1)	1	(1)
Perte actuarielle non constatée à la fin de l'exercice	1 517	1 445	1 210	89	162	130

b) Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes au début de l'exercice	<b>86</b>	87	103	<b>(25)</b>	(30)	(38)
Coût des modifications aux régimes entreprises au cours de l'exercice	<b>25</b>	14	2	-	-	-
Constatation dans la charge d'une partie du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes	<b>(15)</b>	(14)	(16)	<b>8</b>	8	8
Incidence de la conversion des devises et autres	-	(1)	(2)	-	(3)	-
<b>Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>96</b>	86	87	<b>(17)</b>	(25)	(30)

### Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite, l'obligation au titre des autres avantages sociaux futurs et les charges connexes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Autres avantages sociaux futurs	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées
Taux d'actualisation (%)	5,1	5,2	5,6	5,4
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(622)	(20)	(125)	(4)
baisse de 1 % (\$)	777	26	156	4
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,3	3,2	3,2	3,0
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	37	7	1	-
baisse de 0,25 % (\$)	(35)	(5)	(1)	-
Taux de rendement prévu des actifs (%)	s.o.	6,3	s.o.	7,0
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	(51)	s.o.	(1)
baisse de 1 % (\$)	s.o.	50	s.o.	1
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s.o.	s.o.	5,5 <sup>1)</sup>	5,6 <sup>2)</sup>
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	132	13
baisse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	(107)	(11)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et pour les années subséquentes.

s.o. - sans objet

### Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	<b>150</b>	744	433	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations déterminées	<b>7</b>	7	8	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	<b>21</b>	22	31	<b>30</b>	29	26
<b>Total</b>	<b>178</b>	773	472	<b>30</b>	29	26

Nos meilleures estimations des sommes que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 sont d'environ 196 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 40 millions pour nos régimes d'autres avantages sociaux futurs.

### Estimation des versements futurs de prestations

Estimation des versements futurs de prestations au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs
2012	284	40
2013	281	44
2014	288	46
2015	303	48
2016	314	52
2017-2021	1 724	302

## Hiérarchie de la juste valeur

Nous déterminons la juste valeur des actifs de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs au moyen des méthodes décrites à la note 29. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur,

conformément au tableau des instruments financiers détenus par la Banque et classés selon cette hiérarchie qui est présenté à la note 29. Notre utilisation des cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Régimes de retraite

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011			2010		
	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>154</b>	-	-	218	-	-
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	319	-	-	562	-	-
des provinces et municipalités canadiennes	1 040	20	3	919	35	2
l'administration fédérale américaine	41	-	-	10	-	-
des municipalités, agences et États américains	12	14	-	11	24	-
d'autres administrations publiques	68	-	2	66	3	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	99	15	-	27	24
Titres de créance d'entreprises	401	382	54	388	318	36
Actions d'entreprises	1 720	766	220	1 626	672	226
<b>Total des titres</b>	<b>3 601</b>	<b>1 281</b>	<b>294</b>	<b>3 582</b>	<b>1 079</b>	<b>288</b>
<b>Actifs dérivés</b>						
Contrats de taux d'intérêt	65	-	-	40	-	-
Contrats de change	-	373	-	-	448	-
Contrats sur titres de participation	1	-	3	333	-	1
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>66</b>	<b>373</b>	<b>3</b>	<b>373</b>	<b>448</b>	<b>1</b>
<b>Passifs dérivés</b>						
Contrats de taux d'intérêt	63	-	-	39	-	-
Contrats de change	-	370	-	-	442	-
Contrats sur titres de participation	1	-	-	323	-	-
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>64</b>	<b>370</b>	<b>-</b>	<b>362</b>	<b>442</b>	<b>-</b>

### Régimes d'autres avantages sociaux futurs

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011			2010		
	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1</b>	-	-	1	-	-
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale américaine	4	-	-	1	-	-
des municipalités, agences et États américains	-	1	-	-	2	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	6	-	-	-	-
Titres de créance d'entreprises	7	18	-	8	19	-
Actions d'entreprises	35	-	-	36	-	-
<b>Total des titres</b>	<b>46</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>21</b>	<b>-</b>

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des actifs des régimes qui étaient classés comme des instruments financiers de niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2010	Gains (pertes) réalisées	Gains (pertes) non réalisés	Achats	Ventes	Échéances	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2011	Gains (pertes) non réalisés sur les actifs et les passifs toujours détenus au
										31 octobre 2011
<b>Régimes de retraite</b>										
Titres émis ou garantis par :										
des provinces et municipalités canadiennes	2	-	1	-	-	-	-	-	3	1
des municipalités, agences et États américains	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	24	(1)	1	-	(7)	-	-	(2)	15	1
Titres de créance d'entreprises	36	-	1	42	(2)	(8)	-	(15) 1)	54	-
Actions d'entreprises	226	-	(4)	-	-	-	-	(2)	220	(5)
<b>Total des titres</b>	<b>288</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>42</b>	<b>(9)</b>	<b>(8)</b>	<b>2</b>	<b>(19)</b>	<b>294</b>	<b>(3)</b>
<b>Actifs dérivés</b>										
Contrats sur titres de participation	1	-	-	4	(2)	-	-	-	3	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, certains titres de créance émis par des sociétés fermées ont été échangés par leur émetteur contre des titres de créance négociés sur le marché; ces échanges ont été classés comme étant des transferts du niveau 3 au niveau 2 au sein des titres de créance d'entreprises.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des actifs des régimes qui étaient classés comme des instruments financiers de niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010.

Exercice clos le 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2009	Gains (pertes) réalisées	Gains (pertes) non réalisés	Achats	Ventes	Échéances	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2010	Gains (pertes) non réalisés sur les actifs et les passifs toujours détenus au
										31 octobre 2010
<b>Régimes de retraite</b>										
Titres émis ou garantis par :										
des provinces et municipalités canadiennes	10	-	2	-	-	-	2	(12)	2	-
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	20	-	-	9	(2)	-	-	(3)	24	-
Titres de créance d'entreprises	20	-	3	28	(2)	-	-	(13)	36	2
Actions d'entreprises	223	-	2	2	-	-	-	(1)	226	2
<b>Total des titres</b>	<b>274</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>39</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>(30)</b>	<b>288</b>	<b>4</b>
<b>Actifs dérivés</b>										
Contrats sur titres de participation	1	-	-	2	(2)	-	-	-	1	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>

## Note 24 : Impôts sur les bénéficiaires

Nous présentons notre charge d'impôts sur les bénéficiaires dans notre état consolidé des résultats, en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins de l'impôt sur les bénéficiaires, sauf dans le cas du rapatriement des bénéficiaires non répartis de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou l'économie d'impôts directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des gains (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans les capitaux propres, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les soldes d'impôts futurs inclus dans les actifs divers, soit 2 787 millions de dollars, et dans les passifs divers, soit 314 millions, au 31 octobre 2011 (respectivement, 559 millions et 332 millions en 2010) représentent le montant cumulatif d'impôt applicable aux écarts temporaires entre la valeur de nos actifs et de nos passifs aux fins comptables et leur valeur aux fins fiscales et l'économie d'impôts futurs attribuable aux reports prospectifs de pertes fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux d'imposition qui, selon les prévisions, seront applicables au moment de la résorption des écarts. Les variations des actifs et passifs d'impôts futurs découlant d'un changement de taux d'imposition sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur.



## Composantes des soldes d'impôts futurs

(en millions de dollars canadiens)	Provision pour pertes sur créances	Avantages sociaux futurs	Rémunération du personnel différée	Autres éléments du résultat étendu	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Moins : Provision pour moins-value	Total
<b>Actifs d'impôts futurs</b>								
Au 31 octobre 2009	547	222	197	17	84	135	(100)	1 102
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	16	(12)	19	-	122	76	(31)	190
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	-	-	5	-	(2)	-	3
Change et autres	(27)	2	(3)	(5)	(4)	(6)	6	(37)
Au 31 octobre 2010	536	212	213	17	202	203	(125)	1 258
Acquisitions	<b>1 136</b>	<b>(3)</b>	<b>67</b>	-	<b>781</b>	<b>144</b>	-	<b>2 125</b>
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	<b>50</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	-	<b>177</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>315</b>
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	-	-	(48)	-	-	-	(48)
Change et autres	<b>53</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>94</b>
Au 31 octobre 2011	<b>1 775</b>	<b>217</b>	<b>291</b>	<b>(30)</b>	<b>1 191</b>	<b>393</b>	<b>(93)</b>	<b>3 744</b>

(en millions de dollars canadiens)	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et actifs incorporels	Valeurs mobilières	Autres	Total
<b>Passif d'impôts futurs</b>						
Au 31 octobre 2009		(196)	(416)	(100)	(184)	(919)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats		1	(147)	-	(7)	(91)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres		-	-	-	-	-
Change et autres		9	-	5	(33)	(21)
Au 31 octobre 2010		(186)	(563)	(95)	(193)	(1 031)
Acquisitions		<b>(48)</b>	<b>(2)</b>	<b>47</b>	-	<b>3</b>
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats		<b>(33)</b>	<b>51</b>	<b>(223)</b>	<b>(3)</b>	<b>(237)</b>
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres		-	-	-	-	-
Change et autres		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>(11)</b>	<b>(3)</b>
Au 31 octobre 2011		<b>(264)</b>	<b>(512)</b>	<b>(267)</b>	<b>(197)</b>	<b>(1 271)</b>

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs d'impôts futurs comprennent un montant de 90 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui arrivera à échéance en 2030 et en 2031 et un montant de 1 032 millions (déduction faite de la provision pour moins-value) lié aux activités aux États-Unis. De ces 1 032 millions de dollars, une tranche de 967 millions se rapporte à des pertes admissibles au niveau fédéral et arrivera à échéance au cours de diverses années d'imposition aux États-Unis comprises entre 2028 et 2030 et une autre, de 65 millions, se rapporte à des pertes admissibles au niveau des États et arrivera à échéance au cours de diverses années d'imposition aux États-Unis comprises entre 2012 et 2031. La provision pour moins-value au 31 octobre 2011 est attribuable aux actifs d'impôts futurs générés dans certains États américains pour lesquels la direction estime la réalisation comme étant plus probable qu'improbable.

Le revenu que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, est généralement assujéti aux impôts des pays concernés. Le revenu provenant de nos succursales à l'étranger est également assujéti à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ce revenu. Si nous devons rapatrier les bénéfices de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces bénéfices. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas prévu dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôts futurs correspondant. Les impôts canadiens et les impôts étrangers qui seraient exigibles, aux taux en vigueur, si les bénéfices de toutes nos filiales étrangères étaient rapatriés, étaient estimés à 199 millions de dollars, à 209 millions et à 236 millions au 31 octobre 2011, 2010 et 2009, respectivement.

### Charge d'impôts sur les bénéficiaires

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>État consolidé des résultats</b>			
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéficiaires			
- Impôts exigibles	<b>995</b>	786	120
- Impôts futurs	<b>(78)</b>	(99)	97
	<b>917</b>	687	217

### Capitaux propres

Charge d'impôts découlant de :	2011	2010	2009
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	<b>(17)</b>	(4)	279
Gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	<b>123</b>	21	(108)
Incidence de la couverture des gains non réalisés provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	<b>41</b>	206	382
Autres	-	2	(13)
<b>Total</b>	<b>1 064</b>	912	757

### Composantes du total de la charge d'impôts sur les bénéficiaires

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Au Canada : Impôts exigibles</b>			
Palier fédéral	<b>616</b>	639	544
Palier provincial	<b>338</b>	341	290
	<b>954</b>	980	834
<b>Au Canada : Impôts futurs</b>			
Palier fédéral	<b>11</b>	(20)	120
Palier provincial	<b>7</b>	(12)	69
	<b>18</b>	(32)	189
<b>Total des impôts canadiens</b>	<b>972</b>	948	1 023
<b>À l'étranger : Impôts exigibles</b>			
Impôts futurs	<b>(48)</b>	(70)	(87)
<b>Total des impôts à l'étranger</b>	<b>92</b>	(36)	(266)
<b>Total</b>	<b>1 064</b>	912	757

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'imposition prévus par la loi et les impôts sur les bénéfices qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'imposition effectifs et le montant de la charge d'impôts sur les bénéfices que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011		2010		2009	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition prévu par la loi, combiné du Canada et des provinces	<b>1 200</b>	<b>28,2 %</b>	1 086	30,4 %	657	31,6 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu exonéré d'impôt	<b>(161)</b>	<b>(3,8)</b>	(240)	(6,7)	(161)	(7,7)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'imposition différents	<b>(80)</b>	<b>(1,9)</b>	(81)	(2,3)	(205)	(9,9)
Changement du taux d'imposition pour impôts futurs	<b>2</b>	<b>-</b>	6	0,2	5	0,2
Autres 1)	<b>(44)</b>	<b>(1,0)</b>	(84)	(2,4)	(79)	(3,7)
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'imposition effectif</b>	<b>917</b>	<b>21,5 %</b>	687	19,2 %	217	10,5 %

1) Comprend des recouvrements nets d'impôts sur les bénéfices d'exercices précédents aux montants de 39 millions de dollars en 2011, de 54 millions en 2010 et de 75 millions en 2009. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

L'écart entre l'économie d'impôts inscrite aux états financiers et celle réclamée dans une déclaration de revenus (une position) est appelé une économie d'impôts non constatée. Le tableau suivant présente un rapprochement de la variation du solde des économies d'impôts non constatées (exclusion faite de tout montant comptabilisé au titre des intérêts).

#### Rapprochement de la variation des économies d'impôts non constatées

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Économies d'impôts non constatées au début de l'exercice	<b>300</b>	376
Augmentations liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	<b>42</b>	-
Augmentations liées à des positions prises au cours de l'exercice à l'étude	<b>38</b>	40
Diminutions liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	<b>(41)</b>	(38)
Diminutions résultant des positions frappées de prescription	<b>(14)</b>	(16)
Règlements et réévaluations	<b>(52)</b>	(62)
Acquisitions	<b>48</b>	-
<b>Économies d'impôts non constatées à la fin de l'exercice</b>	<b>321</b>	300

Au 31 octobre 2011 et 2010, le solde de nos économies d'impôts non constatées figurant au poste passifs divers à notre bilan consolidé, exclusion faite de tout

montant comptabilisé au titre des intérêts, s'élevait à 321 millions de dollars et à 300 millions, respectivement. La totalité de ces économies influe sur notre taux d'imposition. Il est difficile de prévoir l'évolution de nos économies d'impôts non constatées dans les 12 prochains mois.

Nous portons à notre charge d'impôts les pénalités de nature fiscale relatives à nos économies d'impôts non constatées. Nous comptabilisons les intérêts liés aux impôts sur les bénéfices à titre de frais d'intérêts. Au 31 octobre 2011 et 2010, le montant inscrit au titre des intérêts et des pénalités afférents aux impôts sur les bénéfices, déduction faite des paiements déposés auprès de l'administration fiscale, était de 16 millions de dollars et de 20 millions, respectivement. Ce montant a donc enregistré une diminution nette de 4 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Nous et nos filiales sommes assujettis aux impôts sur les bénéfices fédéraux et provinciaux au Canada, aux impôts sur les bénéfices fédéraux, étatiques et locaux aux États-Unis ainsi qu'à ceux d'autres territoires à l'étranger. Ce qui suit indique les principaux territoires de domiciliation fiscale dans lesquels nous et nos filiales menons nos activités ainsi que l'année d'imposition la plus ancienne pour laquelle l'administration fiscale n'a pas encore terminé son examen.

Territoire	Année d'imposition
Canada	2004
États-Unis	2008

## Note 25 : Résultat par action

### Résultat de base par action

Nous obtenons notre résultat de base par action en divisant notre revenu net, déduction faite du total des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

#### Résultat de base par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
Revenu net	<b>3 266</b>	2 810	1 787
Dividendes sur actions privilégiées	<b>(144)</b>	(136)	(120)
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>3 122</b>	2 674	1 667
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	<b>591 253</b>	559 822	540 294
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	<b>5,28</b>	4,78	3,09

### Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action représente ce que notre résultat par action aurait été si les instruments convertibles en actions ordinaires, dont la conversion aurait eu pour effet de réduire notre résultat par action, avaient été convertis, soit au début de l'exercice dans le cas des instruments qui étaient en circulation pendant toute la durée de l'exercice, soit à partir de la date d'émission des instruments émis au cours de l'exercice.

#### Actions convertibles

Pour déterminer notre résultat dilué par action, nous ajoutons au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires les dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles, car ces dividendes n'auraient pas été versés si les actions avaient été converties au début de l'exercice. Ces dividendes se sont élevés à moins de 1 million de dollars pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009. De la même façon, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si la conversion avait eu lieu au début de l'exercice.

Dans certaines circonstances, nos actions privilégiées de catégorie B de série 10 sont convertibles en actions ordinaires. Nous n'avons pas tenu compte de ces conversions dans le calcul du résultat dilué par action puisque nous avons la possibilité de régler les conversions en espèces plutôt qu'en actions ordinaires.

#### Options sur actions des employés

Pour déterminer notre résultat dilué par action, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si toutes les options dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action pour l'exercice avaient été exercées. Lorsque les objectifs de rendement n'ont pas été atteints, les options touchées sont exclues du calcul. De plus, nous soustrayons du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre de nos actions ordinaires que nous aurions pu racheter si nous avions utilisé le produit de l'exercice des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au cours moyen de l'action pour l'exercice. Notre rajustement ne tient pas compte des options sur actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action pour l'exercice, parce que cela aurait pour effet d'augmenter notre résultat par action plutôt que de le diluer.

## Résultat dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires, rajusté pour tenir compte de la dilution	3 122	2 675	1 668
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	591 253	559 822	540 294
Actions convertibles	228	252	253
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	9 880	10 732	7 700
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(7 806)	(7 681)	(5 934)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	593 555	563 125	542 313
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)	5,26	4,75	3,08

1) En calculant le résultat dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 2 597 935, 2 317 074 et 8 244 478, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 130,23 \$, de 61,52 \$ et de 46,92 \$ pour les exercices clos respectivement le 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

## Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

### Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun de ces groupes ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comme le revenu net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le profit économique net et le ratio des frais autres que d'intérêts au revenu (ou ratio de productivité), ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

### Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises - Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis.

### Services bancaires Particuliers et entreprises - Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises - Canada (PE Canada) offrent une vaste gamme de produits et services aux particuliers et aux entreprises, notamment des solutions en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit, de même qu'un large éventail de produits aux entreprises et de services-conseils financiers, et ce, grâce à un réseau intégré de succursales, à des services bancaires par téléphone, en ligne et par téléphonie mobile et à des guichets automatiques, de même qu'à l'expertise de spécialistes en prêts hypothécaires, de planificateurs financiers et de banquiers pour les petites entreprises.

### Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services aux particuliers et aux entreprises de marchés de choix du Midwest américain ainsi qu'en Arizona et en Floride par l'intermédiaire de succursales et de circuits de services bancaires en direct comme les services bancaires par téléphone, les services bancaires en ligne et un réseau de guichets automatiques.

### Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP), soit notre groupe qui offre des services de gestion de patrimoine, sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée en passant par certains segments choisis de clients institutionnels, et propose une vaste gamme de produits et solutions de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. Le groupe GP exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Europe.

### BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) englobe tous nos secteurs d'activité qui offrent des services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Au Canada et aux États-Unis, BMO MC est présent dans un large éventail de secteurs. Ce groupe compte également des clients au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et en Australie. BMO MC offre à sa clientèle une gamme de services financiers, notamment en matière de prise ferme de titres d'emprunt et de participation, de crédit aux grandes entreprises, de financement de projets, de fusions et d'acquisitions, de services-conseils, de banques d'affaires, de titrisation, de gestion de trésorerie, de gestion du risque de marché, de recherche sur titres d'emprunt et de participation, ainsi que de vente et de négociation de titres institutionnels.

### Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles qui offrent à l'ensemble de l'organisation une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans divers domaines tels que la technologie et les opérations (T&O), la planification stratégique, le droit et la conformité, les finances, l'audit interne, la gestion des risques, les communications, l'économie, le marketing d'entreprise et les ressources humaines. Les résultats d'exploitation tiennent compte des revenus et des frais liés à certaines activités de titrisation et de gestion de l'actif et du passif, de l'élimination des rajustements sur une base d'imposition comparable, de l'incidence de l'emploi de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues, des résultats de certains portefeuilles de prêts douteux, de l'incidence de certains rajustements de la juste valeur, ainsi que des coûts d'intégration et de restructuration liés à l'acquisition de M&I.

L'unité T&O nous assure des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition. T&O axe ses efforts sur les priorités liées à la qualité et à l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle.

Aux fins de la présentation de l'information financière, les résultats d'exploitation de T&O sont inclus dans ceux des Services d'entreprise. Cependant, les coûts des services de T&O sont transférés aux trois groupes d'exploitation et seules des sommes peu élevées sont conservées. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie les activités décrites plus haut.

Les données des Services d'entreprise comprennent également les frais et les revenus résiduels représentant l'écart entre les montants réellement gagnés ou engagés et les montants affectés à chaque groupe d'exploitation.

### Normes de présentation

La présentation des résultats de nos unités d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les conventions comptables utilisées par ces groupes sont généralement conformes à celles qui sont utilisées dans la préparation des états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long des états financiers consolidés. Les différences notables dans les mesures comptables sont le rajustement sur une base d'imposition comparable et les dotations à la provision pour pertes sur créances, qui sont expliqués ci-dessous.

#### Base d'imposition comparable

Nous analysons le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un rajustement qui augmente les revenus calculés selon les PCGR et la provision pour impôts sur les bénéfices établie selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. Les rajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les résultats des Services d'entreprise.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons changé la comptabilisation de certaines opérations de BMO MC afin qu'elle reflète leur bic. Nous estimons que ces rajustements sont utiles et qu'ils traduisent la façon dont BMO MC gère ses activités puisqu'ils permettent une meilleure comparaison des revenus imposables et des revenus bénéficiant d'avantages fiscaux. Ce changement donne lieu à des augmentations du revenu net d'intérêts et des impôts sur les bénéfices de BMO MC, et des montants correspondants sont enregistrés dans les Services d'entreprise. De façon globale, le revenu net des deux groupes n'a pas varié. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement.

*Dotations à la provision pour pertes sur créances*

Les dotations à la provision pour pertes sur créances sont généralement établies à l'égard de chaque groupe en fonction des pertes prévues pour chacun des groupes. Les écarts entre les dotations pour pertes prévues et les dotations exigées en vertu des PCGR sont attribués aux Services d'entreprise.

**Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation**

Depuis le 5 juillet 2011, nos unités d'exploitation PE États-Unis, groupe GP, BMO MC et Services d'entreprise englobent une partie des activités acquises de M&I. Nous avons inclus au sein des Services d'entreprise les rajustements à la juste valeur pour tenir compte des pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts de M&I et de l'évaluation des prêts et des dépôts aux taux du marché en vigueur. À l'acquisition, certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, essentiellement composés de prêts hypothécaires commerciaux, totalisant environ 1,5 milliard de dollars et acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I, ont également été inclus dans les Services d'entreprise. Les résultats des Services d'entreprise refléteront toute modification de notre estimation des pertes sur créances ainsi qu'un rajustement du revenu net d'intérêts. Les résultats des groupes d'exploitation refléteront les dotations à la provision pour pertes sur créances calculées en fonction des pertes prévues ainsi que le revenu net d'intérêts calculé en fonction des taux contractuels des prêts et des dépôts.

**Comptabilisation des opérations de titrisation**

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons modifié notre façon de présenter les actifs titrisés dans nos informations sectorielles. Auparavant, certains actifs hypothécaires titrisés n'étaient pas présentés dans le bilan de PE Canada. Désormais, nous présentons tous les actifs hypothécaires titrisés dans PE Canada et les montants compensatoires sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Le revenu net d'intérêts gagné sur l'ensemble des actifs hypothécaires titrisés est compris dans le revenu net d'intérêts de PE Canada. Auparavant, le revenu net d'intérêts gagné sur certains actifs hypothécaires titrisés était inclus dans le revenu autre que d'intérêts de PE Canada. Les données des exercices antérieurs ont été retraitées en fonction de cette nouvelle présentation.

**Comptes de moyennes entreprises américaines**

Dans l'exercice clos le 31 octobre 2010, nous avons repéré des comptes de moyennes entreprises américaines qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs soldes de BMO MC à PE États-Unis. Les données des exercices antérieurs ont été retraitées afin de refléter ce transfert.

**Prêts douteux garantis par des biens immobiliers**

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des prêts douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1 milliard de dollars comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs de se concentrer sur les relations d'affaires avec des clients déjà existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de l'unité spéciale de gestion des actifs. Les données des exercices antérieurs ont été retraitées afin de refléter ce transfert.

**Répartitions intergroupes**

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière concernant les groupes d'exploitation. Nous attribuons les frais directement liés à la production de revenus aux groupes qui ont obtenu ces revenus. Les frais qui ne sont pas directement liés à la production de revenus, comme les frais généraux, sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Le revenu net d'intérêts des groupes d'exploitation reflète les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché, compte tenu des modalités et des devises appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

**Information géographique**

Nous exerçons nos activités principalement au Canada et aux États-Unis mais nous exerçons aussi des activités au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées sous le poste autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement du groupe responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des frais y afférents, sauf pour ce qui est de la dotation consolidée à la provision pour pertes sur créances, qui est répartie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité d'exploitation et par région.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Groupe GP	BMO MC	Services d'entreprise <sup>1)</sup>	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
<b>2011 <sup>2)</sup></b>									
Revenu net d'intérêts	4 368	1 625	440	1 208	(562)	7 079	4 959	2 027	93
Revenu autre que d'intérêts	1 700	368	2 119	2 133	319	6 639	4 971	1 396	272
Revenu total	6 068	1 993	2 559	3 341	(243)	13 718	9 930	3 423	365
Dotation à la provision pour pertes sur créances	547	202	9	120	(21)	857	381	477	(1)
Amortissement	143	112	43	29	208	535	361	169	5
Frais autres que d'intérêts	3 007	1 137	1 828	1 878	220	8 070	5 482	2 390	198
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 371	542	679	1 314	(650)	4 256	3 706	387	163
Impôts sur les bénéficiaires	670	187	161	394	(495)	917	823	92	2
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	73	73	54	19	-
Revenu net	1 701	355	518	920	(228)	3 266	2 829	276	161
Actif moyen	153 837	40 392	16 366	218 239	14 815	443 649	279 554	142 675	21 420
Écarts d'acquisition (au)	120	2 502	772	189	2	3 585	472	3 092	21
<b>2010 <sup>2)</sup></b>									
Revenu net d'intérêts	4 164	1 104	365	1 394	(792)	6 235	4 766	1 351	118
Revenu autre que d'intérêts	1 667	325	1 880	1 884	219	5 975	4 408	1 288	279
Revenu total	5 831	1 429	2 245	3 278	(573)	12 210	9 174	2 639	397
Dotation à la provision pour pertes sur créances	502	124	7	264	152	1 049	485	573	(9)
Amortissement	136	64	36	35	199	470	351	114	5
Frais autres que d'intérêts	2 849	914	1 589	1 790	(22)	7 120	5 088	1 861	171
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 344	327	613	1 189	(902)	3 571	3 250	91	230
Impôts sur les bénéficiaires	704	113	153	373	(656)	687	661	13	13
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	74	74	55	19	-
Revenu net	1 640	214	460	816	(320)	2 810	2 534	59	217
Actif moyen	145 467	31 737	14 213	200 863	6 194	398 474	256 611	114 334	27 529
Écarts d'acquisition (au)	121	1 020	363	113	2	1 619	447	1 150	22
<b>2009 <sup>2)</sup></b>									
Revenu net d'intérêts	3 810	1 248	353	1 527	(1 368)	5 570	3 683	1 582	305
Revenu autre que d'intérêts	1 478	347	1 659	1 558	452	5 494	4 031	1 238	225
Revenu total	5 288	1 595	2 012	3 085	(916)	11 064	7 714	2 820	530
Dotation à la provision pour pertes sur créances	387	92	5	146	973	1 603	517	1 065	21
Amortissement	138	80	31	36	187	472	335	132	5
Frais autres que d'intérêts	2 684	937	1 535	1 708	45	6 909	4 895	1 857	157
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 079	486	441	1 195	(2 121)	2 080	1 967	(234)	347
Impôts sur les bénéficiaires	650	167	80	325	(1 005)	217	351	(145)	11
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	76	76	55	21	-
Revenu net	1 429	319	361	870	(1 192)	1 787	1 561	(110)	336
Actif moyen	139 945	41 175	11 594	248 188	(2 354)	438 548	266 649	142 478	29 421
Écarts d'acquisition (au)	119	984	358	106	2	1 569	436	1 109	24

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Normes de présentation.

Les chiffres des exercices précédents ont été retraités afin de tenir compte des changements apportés à la structure organisationnelle et au mode de présentation au cours de l'exercice à l'étude.

## Note 27 : Opérations entre apparentés

Les apparentés comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leur sont affiliés, ainsi que les coentreprises et les satellites comptabilisés à la valeur de consolidation.

### Administrateurs, dirigeants et entités affiliées

Nous consentons des prêts à taux préférentiel aux dirigeants dans le cas de mutations effectuées à notre demande. Le solde des prêts hypothécaires à taux réduit consentis à des employés mutés s'établissait à 38 millions de dollars et à 47 millions au 31 octobre 2011 et 2010, respectivement. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, à notre état consolidé des résultats.

Nous fournissons certains services bancaires à nos administrateurs selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour de tels services. Les prêts à nos administrateurs totalisaient respectivement 71 millions de dollars et 26 millions au 31 octobre 2011 et 2010.

### Rémunération des membres du Conseil d'administration

#### Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2002, nous avons instauré un régime d'options sur actions destiné aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Les conditions de ce régime sont les mêmes que celles de notre régime destiné aux dirigeants et employés désignés, décrit à la note 22. Des options d'achat pour un total de 147 000 actions ordinaires ont été consenties dans le cadre du régime d'options sur actions destiné aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, nous avons cessé de consentir des options dans le cadre de ce régime.

Les frais liés aux options sur actions de ce régime sont calculés de la même manière que les frais liés aux options sur actions des employés. Les frais liés à ce régime étaient entièrement amortis avant le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

*Unités d'actions différées*

Les membres de notre Conseil d'administration doivent toucher la totalité de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque (achetées sur le marché libre) ou d'unités d'actions différées jusqu'à ce que le portefeuille d'actions des administrateurs soit supérieur à six fois leur rémunération annuelle comme administrateurs. Une fois ce seuil franchi, les administrateurs doivent toucher au moins 50 % de leur rémunération annuelle sous cette forme.

Les membres du conseil d'administration de notre filiale en propriété exclusive, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant déterminé minimal de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Les unités d'actions différées attribuées en vertu de ces régimes sont rajustées pour tenir compte des dividendes et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. La valeur de ces unités d'actions différées est versée immédiatement à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions au sein du Conseil d'administration.

Les passifs liés à ces régimes sont comptabilisés dans les passifs divers inscrits à notre bilan consolidé et se chiffraient à 34 millions de dollars et à 28 millions au 31 octobre 2011 et 2010, respectivement. Les frais relatifs à ces régimes figurent dans les autres frais de notre état consolidé des résultats et ont totalisé respectivement 4 millions de dollars, 4 millions et 4 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

**Coentreprises et satellites comptabilisés à la valeur de consolidation**

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos satellites comptabilisés à la valeur de consolidation selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services.

Notre investissement dans les actions ordinaires d'une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 402 millions de dollars au 31 octobre 2011 (366 millions en 2010). Nous comptabilisons cette coentreprise selon la méthode de consolidation proportionnelle et éliminons notre investissement dans ses actions ordinaires au moment de sa consolidation proportionnelle.

Notre investissement dans les entités sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 187 millions de dollars au 31 octobre 2011 (196 millions en 2010).

**Employés**

Nous offrons un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés, aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Nous offrons aussi à nos employés des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes.

**Note 28 : Passifs éventuels****a) Poursuites judiciaires**

Dans le cas de la faillite de Adelpia Communications Corporation (Adelpia), les Official Committees of Unsecured Creditors and Equity Security Holders, ou leur ayant droit, Adelpia Recovery Trust (ART), ont intenté une poursuite contre la Banque de Montréal, BMO Capital Markets Corp. (auparavant Harris Nesbitt Corp.), BMO Capital Markets Financing Inc. (les défenderesses BMO) et d'autres institutions financières. La plainte comportait des réclamations en vertu de diverses lois fédérales et de la common law et visait à obtenir des dommages-intérêts d'environ 5 milliards de dollars. La poursuite intentée par ART a été réglée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010 à l'égard de nombreuses institutions financières, y compris les défenderesses BMO. Une poursuite distincte intentée par un groupe de requérants qui ont choisi de refuser l'accord de règlement relatif au recours collectif intenté par des investisseurs ayant investi dans les titres de Adelpia a été réglée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, ce qui a mis un terme à tout litige en cours impliquant Adelpia.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque de Montréal, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerais Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relative aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

À la suite des informations que nous avons présentées, le 27 avril 2007 et le 17 mai 2007, sur nos pertes d'évaluation à la valeur de marché découlant de nos activités de négociation de produits de base et totalisant 680 millions de dollars (avant impôts) en date du 30 avril 2007, nous avons reçu des demandes de renseignements, des demandes de documents et des assignations provenant des

autorités dans les domaines des valeurs mobilières, des produits de base, des activités bancaires et de l'application des lois, relativement à ces pertes de négociation. Le 18 novembre 2008, des poursuites ont été intentées par ces autorités contre certaines parties qui sont concernées par ces pertes de négociation. Nous ne sommes pas partie à ces poursuites. Nous coopérons avec toutes ces autorités.

La Banque de Montréal et ses filiales sont partie à d'autres poursuites judiciaires, ainsi qu'à des enquêtes réglementaires, dans le cours normal de leurs activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur résultat, individuellement ou globalement, ait un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque de Montréal.

**b) Garantie**

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et des transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de notre contrepartie qu'elle nous fournisse une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de cette contrepartie. La juste valeur des biens acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 36 122 millions de dollars au 31 octobre 2011 (32 837 millions en 2010). La juste valeur des actifs financiers acceptés en garantie que nous avons vendus ou redonnés en garantie était de 28 115 millions de dollars au 31 octobre 2011 (24 733 millions en 2010).

Les transactions portant sur des garanties sont effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leur équivalent doivent être rendus à la contrepartie à la fin du contrat.

## c) Nantissement d'actifs

Dans le cours normal de nos activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons. Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie, des parties à qui ils ont été cédés et des activités dans le cadre desquelles ils ont été cédés :

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Encaisse	2 931	3 048
Valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	12 432	14 231
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	4 477	3 087
Titres divers	20 225	29 547
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	35 336	29 562
<b>Total des actifs cédés en garantie 1)</b>	<b>75 401</b>	<b>79 475</b>

Exclut l'encaisse assujettie à des restrictions qui est présentée à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
<b>Parties à qui les actifs ont été cédés : 2)</b>		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 150	1 025
Banque du Canada	2 436	2 305
Administrations publiques étrangères et banques centrales	2 772	936
<b>Activités relatives aux actifs cédés :</b>		
Obligations relatives à des titres mis en pension ou prêtés	28 839	38 097
Emprunts de titres	17 229	16 911
Transactions sur instruments dérivés	7 306	7 620
Prêts hypothécaires	11 663	9 927
Autres	4 006	2 654
<b>Total</b>	<b>75 401</b>	<b>79 475</b>

Exclut l'encaisse cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Exclut les garanties reçues qui ont été vendues ou redonnées en garantie, tel qu'il est mentionné dans la section portant sur les garanties de la présente note.

1) Exclut des actifs réhypothéqués de 11 847 millions de dollars (3 180 millions en 2010) cédés en garantie relativement à des transactions d'emprunt de titres.

2) Comprend les actifs cédés afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et de collaborer avec les institutions dépositaires ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales en territoires étrangers.

## d) Autres engagements

Comme nous menons des activités de banque d'affaires, nous prenons des engagements de financement de fonds d'actions de sociétés fermées et effectuons des placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur de marché au moment où il nous faut respecter nos engagements. De plus, nous agissons comme preneur ferme de certaines nouvelles émissions, émissions aux termes desquelles nous, de manière indépendante ou de concert avec un consortium formé d'institutions financières, acquérons les titres visés en vue de les revendre à des investisseurs. Nos engagements liés à ces activités totalisaient 2 074 millions de dollars au 31 octobre 2011 (1 177 millions en 2010).

## Note 29 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût après amortissement, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Lorsqu'il n'y a pas de valeur à la cote, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation et de diverses hypothèses. Cette juste valeur est fondée sur des estimations des divers actifs et passifs individuels et ne comprend pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

Les montants de juste valeur indiqués dans les présents états financiers représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans d'autres périodes, en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur représente notre estimation des sommes contre lesquelles nous pourrions échanger les instruments financiers avec des tiers désireux de les acquérir. Cependant, dans la plupart des cas, les instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Dans de tels cas, nous avons estimé la juste valeur en tenant compte seulement des changements qui sont survenus dans les taux d'intérêt et le risque de crédit depuis que nous avons acquis ces éléments, ou depuis que nous avons conclu les contrats sous-jacents. Ces calculs représentent les meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de méthodes et d'hypothèses. Cependant, comme ils comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments.

Les changements de taux d'intérêt sont la principale cause de la variation de la juste valeur de nos instruments financiers.

### Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

Nous supposons que la juste valeur est égale à la valeur comptable dans le cas du passif lié aux acceptations et des titres mis en pension ou prêtés. Cette hypothèse est fondée sur le fait qu'il s'agit d'actifs et de passifs à court terme. Nous supposons également que la juste valeur est égale à la valeur comptable de notre encaisse et de certains de nos actifs et passifs divers.

### Prêts

Nous établissons la juste valeur de nos prêts en nous fondant sur l'hypothèse suivante :

- Dans le cas des prêts productifs et des engagements de clients aux termes d'acceptations, à taux fixe ou à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, rajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, aux taux du marché actuels offerts sur des prêts ayant des conditions semblables.

Nous appliquons ensuite un rajustement pour pertes sur créances qui représente une estimation des pertes sur créances prévues à l'égard de notre portefeuille de prêts de la valeur des soldes de nos prêts fondée sur l'hypothèse décrite ci-dessus.

## Valeurs mobilières

La juste valeur de nos valeurs mobilières, aussi bien les titres de négociation que ceux disponibles à la vente, selon le type d'instrument, de même que les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont présentées à la note 3.

## Instruments dérivés

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés sont présentées à la note 10.

## Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, rajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts ayant des conditions et des caractéristiques de risque semblables.

- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date des états financiers.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que la juste valeur est égale à la valeur comptable.

## Dettes subordonnées et titres d'une fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres d'une fiducie de capital est déterminée d'après les cours actuels du marché pour des instruments semblables.

Le tableau ci-dessous fait état des montants qui seraient présentés si tous nos actifs et passifs qui sont des instruments financiers étaient comptabilisés à leur juste valeur.

	2011			2010		
	Valeur Comptable	Juste valeur	Écart positif (négatif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable	Valeur Comptable	Juste valeur	Écart positif (négatif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 626	19 626	-	17 368	17 368	-
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 968	3 968	-	3 186	3 186	-
Valeurs mobilières	131 346	131 480	134	123 399	123 433	34
Titres pris en pension ou empruntés	37 970	37 970	-	28 102	28 102	-
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	54 350	55 131	781	48 641	49 425	784
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 241	60 829	(412)	54 080	53 718	(362)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	83 714	82 965	(749)	66 975	66 218	(757)
	199 305	198 925	(380)	169 696	169 361	(335)
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7 193	7 146	(47)	6 947	6 864	(83)
Total des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	206 498	206 071	(427)	176 643	176 225	(418)
Instruments dérivés	55 677	55 677	-	49 759	49 759	-
Bureaux et matériel	2 117	2 117	-	1 560	1 560	-
Écarts d'acquisition	3 585	3 585	-	1 619	1 619	-
Actifs incorporels	1 562	1 562	-	812	812	-
Actifs divers	15 074	15 134	60	9 192	9 192	-
	477 423	477 190	(233)	411 640	411 256	(384)
<b>Passif</b>						
Dépôts	302 932	303 176	244	249 251	249 544	293
Instruments dérivés	51 400	51 400	-	47 970	47 970	-
Acceptations	7 227	7 227	-	7 001	7 001	-
Titres vendus à découvert	21 099	21 099	-	16 438	16 438	-
Titres mis en pension ou prêtés	39 163	39 163	-	47 110	47 110	-
Passifs divers	21 731	21 815	84	17 414	17 504	90
Dettes subordonnées	5 348	5 507	159	3 776	3 947	171
Titres d'une fiducie de capital	400	403	3	800	823	23
Capitaux propres	28 123	28 123	-	21 880	21 880	-
	477 423	477 913	490	411 640	412 217	577
Total des rajustements à la juste valeur			(723)			(961)

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.



## Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer, par catégorie, les données que nous utilisons en lien avec des techniques d'évaluation de la juste valeur. Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les

cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2011			2010		
	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (données du marché observables)	Évaluation selon des modèles (sans données du marché observables)	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (données du marché observables)	Évaluation selon des modèles (sans données du marché observables)
<b>Titres de négociation</b>						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	17 590	16	-	15 932	72	-
des provinces et municipalités canadiennes	5 895	119	-	3 910	5	-
l'administration fédérale américaine	5 874	-	-	8 060	-	-
des municipalités, agences et États américains	390	212	-	849	205	-
d'autres administrations publiques	1 149	-	-	1 365	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	562	202	-	859	-	211
Titres de créance d'entreprises	8 185	3 676	1 269	7 419	3 595	1 358
Actions d'entreprises	23 707	2 733	-	27 267	603	-
	<b>63 352</b>	<b>6 958</b>	<b>1 269</b>	65 661	4 480	1 569
<b>Titres disponibles à la vente</b>						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	16 635	-	-	14 701	-	-
des provinces et municipalités canadiennes	1 189	298	-	1 442	253	-
l'administration fédérale américaine	4 670	-	-	5 658	-	-
des municipalités, agences et États américains	552	3 051	24	-	4 237	20
d'autres administrations publiques	7 704	825	-	9 455	587	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	5 087	10 539	-	688	8 204	20
Titres de créance d'entreprises	5 337	173	1 280	2 959	133	1 500
Actions d'entreprises	192	185	943	139	178	369
	<b>41 366</b>	<b>15 071</b>	<b>2 247</b>	35 042	13 592	1 909
<b>Passifs à la juste valeur</b>						
Titres vendus à découvert	21 099	-	-	16 438	-	-
Passif liés aux billets structurés	-	4 301	-	-	3 976	-
	<b>21 099</b>	<b>4 301</b>	<b>-</b>	16 438	3 976	<b>-</b>
<b>Actifs dérivés</b>						
Contrats de taux d'intérêt	14	37 907	167	24	33 862	217
Contrats de change	31	10 432	-	45	10 089	-
Contrats sur produits de base	1 473	138	-	2 207	382	-
Contrats sur titres de participation	3 869	461	6	1 028	617	8
Swaps sur défaillance	-	1 112	67	-	1 120	160
	<b>5 387</b>	<b>50 050</b>	<b>240</b>	3 304	46 070	385
<b>Passifs dérivés</b>						
Contrats de taux d'intérêt	22	36 372	38	38	32 593	48
Contrats de change	23	9 827	-	20	9 517	-
Contrats sur produits de base	1 520	320	-	2 087	501	-
Contrats sur titres de participation	141	2 192	65	53	2 109	71
Swaps sur défaillance	-	877	3	-	930	3
	<b>1 706</b>	<b>49 588</b>	<b>106</b>	2 198	45 650	122

## Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données du marché observables pour les données comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant une activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, le plus de données du marché.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts

observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs au titre des billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et les passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

L'analyse de sensibilité pour les instruments de niveau 3 les plus importants au 31 octobre 2011 est présentée ci-après.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 1 246 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur rendement total et des swaps sur défaillance, lesquels sont également considérés comme des instruments de niveau 3. L'analyse de sensibilité est réalisée pour l'intégralité du produit structuré et elle est décrite ci-après dans la section portant sur les dérivés.

Au 31 octobre 2011, les titres de créance d'entreprises disponibles à la vente de niveau 3 comprenaient un prix d'achat reporté de 609 millions de dollars lié à nos activités de titrisation hors bilan. Nous avons déterminé l'évaluation du prix d'achat différé (marge excédentaire) en fonction des flux de trésorerie futurs prévus. Les données importantes du modèle d'évaluation comprennent le taux d'intérêt, le taux de remboursement anticipé moyen pondéré, l'échéance moyenne pondérée, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation moyen pondéré. La détermination des taux d'intérêt est ce qui influe le plus sur l'évaluation du prix d'achat reporté. L'analyse de sensibilité relative au prix d'achat différé est présentée à la note 8.

Les actifs dérivés et les passifs dérivés de niveau 3 comprenaient au 31 octobre 2011 les sommes de 234 millions et de 41 millions de dollars, respectivement, relatives à l'évaluation à la valeur de marché des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total des produits structurés. Nous avons déterminé l'évaluation de ces instruments dérivés et des titres connexes en fonction d'estimations quant aux écarts actuels du marché pour des produits structurés similaires. L'incidence de l'hypothèse que cette marge sur le marché augmente ou diminue de 10 points de base se traduirait par une variation de la juste valeur de (3) millions de dollars et de 3 millions, respectivement.

### Principaux transferts

Des éléments sont transférés d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre en raison de changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre dans les exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les titres disponibles à la vente acquis dans le cadre de l'acquisition de M&I qui étaient classés dans le niveau 3 ont totalisé 326 millions de dollars. Une tranche de 124 millions de dollars de ce montant a été vendue au cours de l'exercice. Par ailleurs, afin de nous

confirmer aux exigences réglementaires à la suite de l'acquisition de M&I, nous avons acheté pour 430 millions de dollars d'actions supplémentaires de la Federal Reserve Bank et de Federal Home Loan Banks.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des titres de créance d'entreprises compris dans la catégorie des titres de négociation de 139 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 étant donné que des valeurs sont désormais obtenues pour ces titres d'un tiers vendeur et qu'elles se fondent sur des cours.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des titres adossés à des créances hypothécaires de 207 millions de dollars et des titres garantis par des créances hypothécaires de 20 millions classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente, respectivement, ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 étant donné que des valeurs sont désormais obtenues pour ces titres d'un tiers vendeur et qu'elles se fondent sur un plus grand volume de cours.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des actifs dérivés de 84 millions de dollars et des passifs dérivés de 13 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2, dans les titres de créance d'entreprises maintenant disponibles pour certains contrats sur titres de participation hors cote.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, une partie du papier commercial adossé à des actifs émis par les conduits et assujéti à l'Accord de Montréal a été transférée du niveau 3 au niveau 2, dans les titres de créance d'entreprises compris dans la catégorie des titres de négociation, puisque l'évaluation des billets est désormais fondée sur des cotes provenant de courtiers plutôt que sur des modèles internes, la liquidité des billets utilisés dans notre modèle s'étant améliorée en raison de la négociation accrue du titre par les courtiers. De plus, certains titres de créance compris dans la catégorie des titres disponibles à la vente qui avaient été évalués auparavant en fonction de données de marché observables ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 car la valeur de ces titres est devenue disponible sur des marchés actifs.

### Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, incluant les gains (pertes) réalisés et non réalisés inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat étendu.

Exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Variation de la juste valeur						Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2011	Gains (pertes) non réalisés 2)
	Solde au 31 octobre 2010	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Ventes	Échéances 1)				
<b>Titres de négociation</b>										
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	211	(4)	-	-	-	-	-	(207)	-	-
Titres de créance d'entreprises	1 358	15	-	42	(2)	(5)	-	(139)	1 269	(17)
<b>Total des titres de négociation</b>	<b>1 569</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(346)</b>	<b>1 269</b>	<b>(17)</b>
<b>Titres disponibles à la vente</b>										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	20	5	1	23	(18)	(7)	-	-	24	1
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	20	-	-	-	-	-	-	(20)	-	-
Titres de créance d'entreprises	1 500	(83)	26	263	(161)	(265)	-	-	1 280	31
Actions d'entreprises	369	(11)	8	761	(184)	-	-	-	943	2
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>1 909</b>	<b>(89)</b>	<b>35</b>	<b>1 047</b>	<b>(363)</b>	<b>(272)</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>	<b>2 247</b>	<b>34</b>
<b>Actifs dérivés</b>										
Contrats de taux d'intérêt	217	9	-	8	-	(68)	1	-	167	158
Contrats sur titres de participation	8	8	-	-	-	(4)	-	(6)	6	9
Swaps sur défaillance	160	(9)	-	3	-	(9)	-	(78)	67	67
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>385</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>(81)</b>	<b>1</b>	<b>(84)</b>	<b>240</b>	<b>234</b>
<b>Passifs dérivés</b>										
Contrats de taux d'intérêt	48	-	-	4	-	(10)	-	(4)	38	(42)
Contrats sur titres de participation	71	10	-	3	-	(10)	-	(9)	65	(65)
Swaps sur défaillance	3	-	-	-	-	-	-	-	3	(2)
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>122</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>106</b>	<b>(109)</b>

1) Comprend le règlement en espèces d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les gains ou pertes non réalisés sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2011 qui ont été portés en résultat dans

l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les gains ou pertes non réalisés sur les titres toujours détenus au 31 octobre 2011 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010, incluant les gains (pertes) réalisés et non réalisés inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat étendu.

Exercice clos le 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Variation de la juste valeur						Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2010	Gains (pertes) non réalisés 2)
	Solde au 31 octobre 2009	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Ventes	Échéances 1)				
<b>Titres de négociation</b>										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	49	(7)	-	-	(42)	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	204	34	-	8	(3)	(32)	-	-	211	20
Titres de créance d'entreprises	1 476	(17)	-	96	-	(1)	14	(210)	1 358	10
<b>Total des titres de négociation</b>	<b>1 729</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>104</b>	<b>(45)</b>	<b>(33)</b>	<b>14</b>	<b>(210)</b>	<b>1 569</b>	<b>30</b>
<b>Titres disponibles à la vente</b>										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	86	2	(16)	-	(52)	-	-	-	20	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	39	1	-	-	-	(20)	-	-	20	1
Titres de créance d'entreprises	1 960	(281)	31	244	(156)	(252)	13	(59)	1 500	45
Actions d'entreprises	311	(4)	(18)	78	(2)	(2)	6	-	369	-
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>2 396</b>	<b>(282)</b>	<b>(3)</b>	<b>322</b>	<b>(210)</b>	<b>(274)</b>	<b>19</b>	<b>(59)</b>	<b>1 909</b>	<b>46</b>
<b>Actifs dérivés</b>										
Contrats de taux d'intérêt	1	20	-	196	-	-	-	-	217	217
Contrats sur titres de participation	11	(34)	-	31	-	-	-	-	8	8
Swaps sur défaillance	567	(53)	-	3	-	(357)	-	-	160	160
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>579</b>	<b>(67)</b>	<b>-</b>	<b>230</b>	<b>-</b>	<b>(357)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>385</b>	<b>385</b>
<b>Passifs dérivés</b>										
Contrats de taux d'intérêt	73	-	-	-	-	(25)	-	-	48	48
Contrats sur titres de participation	97	(57)	-	31	-	-	-	-	71	71
Swaps sur défaillance	3	-	-	-	-	-	-	-	3	3
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>173</b>	<b>(57)</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>122</b>	<b>122</b>

1) Comprend le règlement en espèces d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les gains ou pertes non réalisés sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2010 qui ont été portés en résultat

dans l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les gains ou pertes non réalisés sur des titres toujours détenus au 31 octobre 2010 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

### Autres éléments évalués à la juste valeur

Certains actifs comme les biens saisis sont évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, mais ne doivent pas être évalués à la juste valeur de façon continue.

Au 31 octobre 2011, nous détenons des biens saisis de 181 millions de dollars évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, lesquels étaient tous classés dans le niveau 2. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la perte de valeur comptabilisée à l'égard de ces actifs s'est élevée à 36 millions.

## Note 30 : Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Nous dressons nos états financiers consolidés en conformité avec les PCGR du Canada, y compris les interprétations qu'en donne l'organisme qui réglemente nos activités, c'est-à-dire le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nous présentons ci-dessous les écarts les plus importants qui résulteraient de l'application des PCGR des États-Unis dans la préparation de notre bilan

consolidé, de notre état consolidé des résultats, de notre état consolidé du résultat étendu et de notre état consolidé du cumul des autres éléments de la perte étendue. Les écarts relatifs à notre état consolidé des flux de trésorerie n'étant pas significatifs, ils ne sont pas présentés ci-dessous.

### Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011			2010		
	PCGR du Canada	Augmentation (diminution)	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Augmentation (diminution)	PCGR des États-Unis
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie o)	19 626	28	19 654	17 368	-	17 368
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques a, o)	3 968	(2 369)	1 599	3 186	(1 925)	1 261
Valeurs mobilières – Titres de négociation b, c, d, o)	71 579	(3 950)	67 629	71 710	(2 496)	69 214
– Titres disponibles à la vente b, c, d, e, m, o)	58 684	3 259	61 943	50 543	7 465	58 008
– Titres divers b, c, f)	1 083	991	2 074	1 146	(80)	1 066
Titres pris en pension ou empruntés	37 970	-	37 970	28 102	-	28 102
Prêts et engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances a, g, o, p, s)	206 498	17 491	223 989	176 643	779	177 422
Instruments dérivés g, o)	55 677	(38 583)	17 094	49 759	(33 631)	16 128
Bureaux et matériel r)	2 117	(3)	2 114	1 560	(3)	1 557
Écarts d'acquisition q, r)	3 585	21	3 606	1 619	(44)	1 575
Actifs incorporels	1 562	-	1 562	812	-	812
Actifs divers b, d, i)	15 074	10 420	25 494	9 192	6 713	15 905
<b>Total de l'actif</b>	<b>477 423</b>	<b>(12 695)</b>	<b>464 728</b>	<b>411 640</b>	<b>(23 222)</b>	<b>388 418</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>						
Dépôts g, o)	302 932	9 575	312 507	249 251	(2 094)	247 157
Instruments dérivés g, o)	51 400	(36 710)	14 690	47 970	(32 683)	15 287
Acceptations	7 227	-	7 227	7 001	-	7 001
Titres vendus à découvert b)	21 099	(1 253)	19 846	16 438	-	16 438
Titres mis en pension ou prêtés	39 163	-	39 163	47 110	-	47 110
Passifs divers b, d, e, i, l, o)	21 731	14 337	36 068	17 414	11 076	28 490
Dette subordonnée o)	5 348	842	6 190	3 776	-	3 776
Titres d'une fiducie de capital j, o)	400	123	523	800	(800)	-
Capitaux propres d, f, h, i, j, k, l, m, n, o, q) 1)	28 123	391	28 514	21 880	1 279	23 159
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>477 423</b>	<b>(12 695)</b>	<b>464 728</b>	<b>411 640</b>	<b>(23 222)</b>	<b>388 418</b>

1) Aux termes des PCGR des États-Unis, les capitaux propres comprennent la part des actionnaires sans contrôle, qui est d'un montant de 1 748 millions de dollars (2 138 millions en 2010).

### Rapprochement du revenu

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2011	2010	2009
Revenu net avant la part des actionnaires sans contrôle établi selon les PCGR du Canada	3 339	2 884	1 863
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :			
Revenu net d'intérêts			
– Passif et capitaux propres j)	33	71	80
– Consolidation d'EDDV, incluant des structures d'accueil admissibles o)	37	-	-
– Prêts acquis p)	(133)	-	-
– Regroupement d'entreprises q)	97	-	-
Revenu autre que d'intérêts			
– Activités de banque d'affaires r)	12	(73)	92
– Reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente c)	-	92	91
– Assurance d)	27	13	(23)
– Instruments dérivés h)	185	211	3
– Moins-value durable m)	-	(6)	-
– Consolidation d'EDDV, incluant des structures d'accueil admissibles o)	(163)	-	-
Frais autres que d'intérêts			
– Rémunération à base d'actions	-	-	(1)
– Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs i)	2	(9)	-
– Écarts d'acquisition et autres actifs q)	-	-	6
– Regroupements d'entreprises q)	(78)	(8)	-
– Consolidation d'EDDV, incluant des structures d'accueil admissibles o)	(6)	-	-
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices k) (y compris les rajustements dus aux éléments énumérés ci-dessus)	1	(65)	(49)
Revenu net avant la part des actionnaires sans contrôle établi selon les PCGR des États-Unis	3 353	3 110	2 062
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales établie selon les PCGR du Canada	73	74	76
Rajustement de la part des actionnaires sans contrôle pour se conformer aux PCGR des États-Unis	33	71	79
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales établie selon les PCGR des États-Unis	106	145	155
Dividendes sur actions privilégiées	144	136	120
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires établi selon les PCGR des États-Unis	3 103	2 829	1 787
Résultat par action : de base			
– Revenu net selon les PCGR du Canada	5,28	4,78	3,09
– Revenu net selon les PCGR des États-Unis	5,25	5,05	3,31
Résultat par action : dilué			
– Revenu net selon les PCGR du Canada	5,26	4,75	3,08
– Revenu net selon les PCGR des États-Unis	5,23	5,03	3,30

## Rapprochement du résultat étendu

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
<b>Total du résultat étendu établi selon les PCGR du Canada</b>	<b>3 508</b>	<b>2 651</b>	<b>1 639</b>
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :			
Rajustements du revenu net selon le rapprochement du revenu	14	155	120
Gain (perte) non réalisé provenant du reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente c) 1)	-	(64)	(61)
(Gain) perte non réalisé sur des instruments dérivés non admissibles à titre de couvertures de flux de trésorerie aux termes des PCGR des États-Unis h) 2)	(132)	(147)	(2)
Rajustement du gain (de la perte) non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	(8)	2	5
Perte actuarielle non réalisée sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs i) 3)	(38)	(200)	(176)
Gain non réalisé sur des titres des activités d'assurance désignés comme titres de négociation aux termes des PCGR du Canada d) 4)	48	153	226
Autres gains (pertes) non réalisés m, o)	11	(2)	(16)
<b>Total du résultat étendu établi selon les PCGR des États-Unis 5)</b>	<b>3 403</b>	<b>2 548</b>	<b>1 735</b>

1) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de néant en 2011, de 28 millions de dollars en 2010 et de 30 millions en 2009.

2) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 53 millions de dollars en 2011, de 64 millions en 2010 et de 1 million en 2009.

3) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 21 millions de dollars en 2011, de 71 millions en 2010 et de 68 millions en 2009.

4) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 19 millions de dollars en 2011, de 68 millions en 2010 et de 104 millions en 2009.

5) Le total du résultat étendu est de 3 509 millions de dollars en 2011 (2 693 millions en 2010 et 1 890 millions en 2009), y compris la part des actionnaires sans contrôle de 106 millions en 2011 (145 millions en 2010 et 155 millions en 2009).

## Rapprochement du cumul des autres éléments de la perte étendue

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
<b>Cumul total des autres éléments de la perte étendue établi selon les PCGR du Canada</b>	<b>(316)</b>	<b>(558)</b>
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :		
Gain (perte) non réalisé provenant du reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente c)	(2)	(2)
Juste valeur rajustée des instruments dérivés non admissibles à titre de couvertures de flux de trésorerie selon les PCGR des États-Unis h)	(281)	(149)
Rajustement du gain non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	28	36
Perte actuarielle non réalisée sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs i)	(1 186)	(1 148)
Gain non réalisé sur des titres des activités d'assurance désignés comme titres de négociation aux termes des PCGR du Canada d)	427	379
Autres gains (pertes) non réalisés m, o)	(7)	(18)
<b>Cumul total des autres éléments de la perte étendue établi selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>(1 337)</b>	<b>(1 460)</b>

### a) Acceptations bancaires

Selon les PCGR des États-Unis, les acceptations bancaires achetées auprès d'autres banques sont classées dans les prêts. En vertu des PCGR du Canada, les acceptations bancaires achetées auprès d'autres banques sont comptabilisées comme des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques dans notre bilan consolidé.

### b) Comptabilisation des opérations sur titres

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur titres sont constatées à notre bilan consolidé à la date de la transaction. En vertu des PCGR du Canada, les opérations sur titres sont constatées à notre bilan consolidé à la date de règlement de la transaction.

### c) Reclassement de titres

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2008, nous avons adopté la nouvelle norme comptable canadienne qui autorise, en de rares circonstances, certains reclassements d'actifs financiers non dérivés de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente ou à celle des titres détenus jusqu'à leur échéance. Cette nouvelle norme est conforme aux PCGR des États-Unis, sauf qu'en vertu de ces derniers, le reclassement doit être comptabilisé à la date où il est réalisé. Nous avons choisi de reclasser certains titres de négociation dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Il s'agit de titres pour lesquels, en raison des circonstances du marché à ce moment, nous avons changé notre intention de nous en défaire ou de les négocier à court terme, et avons plutôt décidé de les conserver pour un avenir prévisible. Cette norme comptable canadienne était applicable rétroactivement au 1<sup>er</sup> août 2008, et les reclassements ont été effectués à la juste valeur des titres le 1<sup>er</sup> août 2008. Nous avons reclassé ces titres en vertu des PCGR des États-Unis en date du 31 octobre 2008, et ce, à leur juste valeur à cette date. Cette différence se résorbera à mesure que les titres seront vendus.

Certains titres classés comme étant disponibles à la vente conformément aux PCGR du Canada doivent être classés dans les titres divers aux termes des PCGR des États-Unis.

### d) Comptabilisation des montants liés à l'assurance

En vertu des PCGR des États-Unis, les placements en titres à revenu fixe et en titres de participation qui servent à favoriser le règlement des passifs au titre des prestations des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie sont classés en tant que titres disponibles à la vente. Aux termes des PCGR du Canada, les placements en titres à revenu fixe et en titres de participation qui

soutiennent les passifs au titre des prestations des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie sont désignés comme des titres de négociation au moyen de l'option de la juste valeur.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les passifs liés aux contrats d'assurance-vie, sauf ceux d'assurance-vie universelle et autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement, sont établis en fonction de la méthode de la prime nivelée nette. Dans le cas des contrats d'assurance-vie universelle et d'autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement, les passifs représentent les soldes des comptes des détenteurs de police et tiennent compte d'une provision établie au moyen de la méthode de la prime nivelée nette pour certains contrats. Selon les PCGR du Canada, les passifs liés aux contrats d'assurance-vie sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les primes reçues pour des contrats d'assurance-vie universelle et d'autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement sont constatées en tant que passifs. En vertu des PCGR du Canada, ces primes sont portées aux résultats et un passif au titre des prestations futures est comptabilisé tout comme l'est une charge qui vient contrebalancer le revenu.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance, les coûts d'acquisition reportés de contrats d'assurance-vie et de rente et la valeur des activités d'assurance-vie en vigueur acquises sont constatés en tant qu'actifs. Les coûts d'acquisition reportés et la valeur des activités acquises sont ensuite amortis. Aux termes des PCGR du Canada, ces éléments sont compris dans le solde des passifs liés à l'assurance.

### e) Garanties autres qu'en espèces

Selon les PCGR des États-Unis, une garantie autre qu'en espèces qui est obtenue dans le cadre d'un prêt de titres, qu'un contrat nous autorise à vendre ou à remettre en nantissement, est comptabilisée comme un actif dans notre bilan consolidé, et un passif correspondant est comptabilisé pour tenir compte de l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, ni la garantie ni l'obligation correspondante ne sont comptabilisées dans notre bilan consolidé. En raison de cette différence, les titres disponibles à la vente et les passifs divers ont été respectivement augmentés de 5 747 millions de dollars et de 3 294 millions au 31 octobre 2011 et 2010.

### f) Investissements des banques d'affaires

Selon les PCGR des États-Unis, nos filiales qui ont des activités de banque d'affaires comptabilisent leurs investissements au coût ou à la valeur de

consolidation. Selon les PCGR du Canada, ces filiales comptabilisent leurs investissements à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat à mesure qu'elles se produisent.

*g) Compensation de montants associés à certains contrats*

En vertu des PCGR des États-Unis, notre droit de reprendre une garantie en espèces ou notre obligation de remettre une garantie en espèces en lien avec des instruments dérivés est porté en réduction des instruments dérivés s'ils sont conclus avec la même contrepartie aux termes d'un contrat cadre de compensation. Aux termes des PCGR du Canada, ces montants ne sont pas présentés sur une base nette. Une garantie en espèces qui est accordée est constatée comme un prêt et une garantie en espèces qui est obtenue est inscrite comme un passif-dépôts. La garantie en espèces portée en déduction des actifs dérivés et des passifs dérivés se chiffrait à 2 151 millions de dollars et à 954 millions, respectivement, au 31 octobre 2011 (respectivement, 2 094 millions et 1 146 millions en 2010). Également aux termes des PCGR des États-Unis, les actifs et les passifs dérivés assortis de droits de compensation valides sont présentés sur une base nette. Aux termes des PCGR du Canada, ces actifs et passifs dérivés sont présentés sur une base brute. Par suite de la compensation, les montants de juste valeur des instruments dérivés qui ont été portés en diminution des actifs et passifs dérivés totalisaient 35 856 millions de dollars au 31 octobre 2011 (31 537 millions en 2010).

(en millions de dollars canadiens)	2011			2010		
	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total
Perte actuarielle, montant net	1 517	89	1 606	1 445	162	1 607
Coût (économie) des modifications aux régimes	96	(17)	79	86	(25)	61
Montants avant impôts pris en compte dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue	1 613	72	1 685	1 531	137	1 668

Comme nous avons reclassé des montants qui figuraient dans les actifs divers et les passifs divers pour les inscrire dans les autres éléments du résultat étendu, les montants au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs qui sont inclus dans les actifs divers et les passifs divers sont différents aux

*h) Instruments dérivés*

Certains de nos swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie aux termes des PCGR du Canada doivent être évalués à la valeur de marché par voie des résultats aux termes des PCGR des États-Unis puisqu'ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Aux termes des PCGR du Canada, ces swaps sont admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à leur juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu.

*i) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs*

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous devons constater l'excédent de la juste valeur des actifs de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs par rapport à l'obligation correspondante au titre des prestations constituées comme un actif, et nous devons constater l'insuffisance de la juste valeur des actifs de nos régimes par rapport à l'obligation correspondante au titre des prestations constituées comme un passif. Cette constatation est faite pour chaque régime, au cas par cas. Les gains (pertes) actuariels non amortis et le coût (l'économie) des modifications aux régimes sont présentés dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue. Aux termes des PCGR du Canada, ces montants sont inscrits au bilan consolidé dans les actifs ou passifs divers. Il n'y a aucun changement dans le calcul de la charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Aux termes des PCGR des États-Unis, les montants avant impôts pris en compte dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue sont les suivants :

termes des PCGR des États-Unis. En vertu de ceux-ci, les montants liés à nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs sont constatés au bilan consolidé comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2011			2010		
	Inclus dans les actifs divers	Inclus dans les passifs divers	Situation de capitalisation des régimes	Inclus dans les actifs divers	Inclus dans les passifs divers	Situation de capitalisation des régimes
Prestations de retraite	272	(58)	214	373	(27)	346
Autres avantages sociaux futurs	-	(880)	(880)	-	(908)	(908)

Les montants estimatifs avant impôts de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net) et du coût (de l'économie) des modifications aux régimes de retraite qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis en tant qu'augmentation (diminution) de la charge au titre de ces régimes au cours de l'exercice 2012 totalisent 94 millions de dollars et 18 millions, respectivement. Les montants estimatifs avant impôts de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net) et de l'économie des modifications aux régimes d'autres avantages sociaux futurs qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis en tant qu'augmentation (diminution) de la charge au titre de ces régimes au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 million de dollars et à (7) millions, respectivement. Selon les PCGR du Canada, ces montants sont amortis à titre d'actifs divers ou de passifs divers, avant impôts, dans les charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2000, nous avons adopté une nouvelle norme canadienne pour la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs qui a supprimé les différences qui existaient alors entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Lors de l'adoption de cette nouvelle norme, nous avons comptabilisé le changement qui en a découlé comme une charge imputée aux bénéficiaires non répartis. Par conséquent, un rajustement demeurera inscrit à notre état consolidé des résultats jusqu'à ce que les sommes auparavant reportées en vertu des PCGR des États-Unis soient entièrement amorties par imputation aux résultats.

*j) Passif et capitaux propres*

Selon les PCGR des États-Unis, certains titres de notre fiducie de capital, qui sont en dernier ressort convertibles en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du détenteur, sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle, les paiements étant constatés comme participation minoritaire. Selon les PCGR du Canada, les titres de la fiducie de capital qui comportent cette option de conversion sont classés dans le passif, les paiements étant constatés dans les frais d'intérêts.

*k) Impôts sur les bénéfices*

En plus des incidences fiscales des autres différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, les changements de taux d'imposition n'ont aucune incidence sur le calcul des soldes de nos impôts futurs tant que les changements proposés ne sont pas entérinés par la loi en vertu des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, les changements de taux d'imposition sont constatés dans les résultats dans la période où les changements sont pratiquement en vigueur.

*l) Parts des actionnaires sans contrôle présentées dans les états financiers consolidés*

Selon les PCGR des États-Unis, toutes les parts des actionnaires sans contrôle que détiennent des parties autres que la société mère sont présentées comme des capitaux propres. En vertu des PCGR du Canada, toutes les parts des actionnaires sans contrôle sont présentées dans les passifs divers. Le tableau suivant présente l'évolution de la part des actionnaires sans contrôle prise en compte dans les capitaux propres des exercices clos le 31 octobre 2011 et 2010.

(en millions de dollars canadiens)	
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 1 <sup>er</sup> novembre 2009	2 505
Revenu net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle	(145)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	(222)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 31 octobre 2010	2 138
Revenu net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle	(106)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	(284)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 31 octobre 2011	1 748

### m) Moins-values durables

Selon les PCGR des États-Unis, lorsqu'il est établi qu'un titre de créance a subi une moins-value durable, le montant de cette moins-value attribuable à la perte sur la créance est porté en résultat, et le reste de la charge pour moins-value est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Aux termes des PCGR du Canada, toutes les moins-values sont portées en résultat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons inscrit des moins-values durables totalisant 20 millions de dollars avant impôts (51 millions avant impôts en 2010) et 14 millions après impôts (36 millions après impôts en 2010). De ce montant, 14 millions après impôts (34 millions en 2010) ont été constatés en résultat et aucun montant (2 millions de dollars en 2010) n'a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le tableau suivant indique l'évolution des pertes sur créances, portées en résultat avant impôts, de titres de créance disponibles à la vente détenus à la fin de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Solde au début de l'exercice	<b>(286)</b>	(286)
Moins-values attribuables aux pertes sur créances, portées en résultat, de titres de créance qui n'avaient pas subi de pertes de valeur antérieurement	<b>(3)</b>	(38)
Moins-values attribuables aux pertes sur créances, portées en résultat, de titres de créance qui avaient subi des pertes de valeur antérieurement	<b>(3)</b>	(3)
Réduction en raison des titres vendus ou arrivés à échéance au cours de l'exercice	<b>2</b>	41
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(290)</b>	(286)

Aux termes des PCGR du Canada, les moins-values attribuables aux pertes sur créances comptabilisées en réduction du revenu net relatives à un titre de créance disponible à la vente peuvent faire l'objet d'une reprise dans le revenu net si la juste valeur du titre s'accroît au cours d'une période subséquente et si cette hausse peut être objectivement attribuée à un événement s'étant produit après la comptabilisation de la moins-value dans le revenu net. Ce traitement n'est pas permis aux termes des PCGR des États-Unis.

### n) Actifs nets soumis à des restrictions

Certaines de nos filiales et certains satellites comptabilisés à la valeur de consolidation sont assujettis aux exigences réglementaires des territoires dans lesquels ils mènent des activités. Par conséquent, il se peut que ces filiales et satellites se voient imposer des restrictions quant au transfert, en notre faveur et sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances, de la quote-part nous revenant de leurs actifs. Au 31 octobre 2011 et 2010, les actifs nets soumis à des restrictions de ces entités totalisaient 8,3 milliards de dollars et 6,2 milliards, respectivement.

### o) Comptabilisation des cessions d'actifs financiers et consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2010, nous avons adopté les nouvelles recommandations publiées par le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis qui portent sur la comptabilisation des cessions d'actifs financiers et qui abolissent la notion de structure d'accueil admissible. En vertu des PCGR du Canada, les actifs cédés à une structure d'accueil admissible ne seraient pas inscrits à notre bilan consolidé. Aux termes des PCGR des États-Unis, les ventes d'actifs à ces entités ne rempliraient pas les critères de déconsolidation et figureraient donc au bilan consolidé. Ces recommandations ont été appliquées de manière prospective. En raison de ces changements effectués au 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, nous avons constaté des montants supplémentaires de 16 milliards de dollars dans les prêts et engagements de clients aux termes d'acceptations et de 10 milliards dans les dépôts, avons réduit les titres disponibles à la vente de 6 milliards et avons réduit le revenu net de 63 millions.

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2010, nous avons adopté la nouvelle norme comptable du FASB qui modifie les critères sur lesquels une entreprise s'appuie pour déterminer si elle doit ou non consolider une EDDV. Conformément aux PCGR du Canada, nos EDDV doivent être consolidées si nous absorberons la majorité de ses pertes prévues ou toucherons la majeure partie de ses rendements résiduels prévus. En vertu des PCGR des États-Unis, nous devons consolider une EDDV si nous avons le pouvoir de diriger les activités qui influent le plus sur son rendement économique et l'obligation d'en assumer les pertes ou le droit de toucher les avantages découlant des activités de cette EDDV. De plus, les PCGR des États-Unis nous obligent à déterminer si nous devons consolider les EDDV qui, auparavant, étaient des structures d'accueil admissibles. L'incidence de l'adoption de cette norme sur le rapprochement des PCGR des États-Unis a été la consolidation de diverses EDDV qui n'étaient pas consolidées aux termes des PCGR du Canada.

Cette norme a été appliquée de manière prospective. En raison de ces changements effectués au 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, nous avons constaté des montants supplémentaires de 4 milliards de dollars dans les titres de négociation, de 2 milliards dans les dépôts, de moins de 1 milliard dans les passifs divers, dans la dette subordonnée et dans les titres d'une fiducie de capital; les actifs dérivés ainsi que les prêts et engagements de clients aux termes d'acceptations ont été réduits de moins de 1 milliard, respectivement, et le revenu net a reculé de 69 millions.

### p) Prêts acquis

Aux termes des PCGR des États-Unis, toute hausse, en regard de la juste valeur des prêts douteux acquis (PDA) à la date d'acquisition, des flux de trésorerie non actualisés que devraient générer de tels prêts est rajustée en fonction du rendement de ceux-ci sur leur durée. Aux termes des PCGR du Canada, une telle hausse est constatée comme un recouvrement.

En ce qui concerne les prêts productifs à échéance fixe acquis, le rajustement au titre des pertes sur créances subies et le rajustement au titre des pertes sur créances futures sont tous deux entièrement amortis dans le revenu net d'intérêts aux termes des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, seul le rajustement au titre des pertes sur créances futures est amorti dans le revenu net d'intérêts.

L'évolution du solde du rendement à amortir des prêts douteux acquis de M&I au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	
Solde au 31 octobre 2010	-
Acquisition de M&I	<b>200</b>
Amortissement par imputations au revenu	<b>(27)</b>
Cessions/transferts	<b>(14)</b>
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>159</b>

Les flux de trésorerie contractuels exigibles, la valeur comptable et la provision pour pertes sur créances connexe de chaque prêt de M&I acquis étaient comme suit au 31 octobre 2011 :

(en millions de dollars canadiens)	2011
Flux de trésorerie contractuels	<b>2 814</b>
Valeur comptable	<b>1 415</b>
Provision pour pertes sur créances	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 415</b>

Les radiations de PDA ne sont constatées que lorsque les pertes réelles dépassent les pertes estimatives inscrites en tant que rajustements, selon la méthode de l'acquisition, à la date d'acquisition. Jusqu'à présent, aucune radiation n'a été comptabilisée pour ces prêts.

Le portefeuille de PDA influe sur nos résultats d'exploitation essentiellement par voie : i) de son apport au revenu net d'intérêts; ii) de la charge liée aux situations de défaut et à la gestion des PDA qu'exige leur liquidation et iii) de toute dotation à la provision pour pertes sur créances.

### q) Regroupements d'entreprises

Aux termes des PCGR des États-Unis, les frais connexes à une acquisition, sauf ceux engagés aux fins de l'émission de titres de participation ou d'emprunt, sont constatés en tant que charges de la période durant laquelle ils sont engagés, et toute contrepartie conditionnelle future estimative à verser est prise en compte dans le prix d'achat à la date d'acquisition. Aux termes des PCGR du Canada, de tels frais sont inclus dans le coût d'acquisition et la contrepartie conditionnelle, s'il en est, est prise en compte dans le prix d'achat lorsque les questions concernant son versement sont résolues.

Aux termes des PCGR des États-Unis, le total de la contrepartie en actions est établi au moyen du cours des actions à la date de clôture d'un regroupement d'entreprises. En vertu des PCGR du Canada, une telle contrepartie est calculée au moyen du cours moyen des actions pour une période raisonnable avant et après la date à laquelle les modalités du regroupement sont convenues et annoncées.

### r) Écarts d'acquisition et autres actifs

Selon les PCGR des États-Unis, notre acquisition de Suburban Bancorp, Inc. en 1994 a été comptabilisée au moyen de la méthode de la fusion d'intérêts communs. En vertu des PCGR du Canada, nous l'avons comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition, ce qui a donné lieu à la constatation et à l'amortissement des plus-values de réévaluation à la juste valeur des immeubles, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels associés à cette transaction. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2001 et conformément aux PCGR du Canada et des États-Unis, les écarts d'acquisition ne sont

plus amortis par imputations aux résultats. La différence qui subsiste concerne l'amortissement des plus-values de réévaluation à la juste valeur des immeubles et des actifs incorporels en vertu des PCGR du Canada.

*s) Prêts restructurés*

Conformément aux PCGR des États-Unis, il est nécessaire de fournir les informations supplémentaires suivantes concernant les modifications de prêts. Il n'est pas nécessaire de fournir ces informations aux termes des PCGR du Canada.

Afin de réduire nos pertes, il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Dans le cadre d'une telle restructuration, nous faisons une ou plusieurs concessions que nous n'envisagerions pas si l'emprunteur n'était pas aux prises avec des difficultés financières, concessions qui peuvent prendre la forme d'une réduction du taux d'intérêt, d'une prolongation de la période de règlement, du report des remboursements et de l'acceptation de capitaux propres ou d'autres actifs en guise de paiement. Ces modifications sont constatées et présentées en tant que restructurations de la dette d'un débiteur en difficulté. Un prêt dont les modalités ont été modifiées dans le cadre d'une telle restructuration et qui était

en règle au moment où celle-ci a eu lieu demeure dans la catégorie des prêts productifs si le débiteur s'était acquitté de ses obligations avant cette restructuration et si nous nous attendons à obtenir le remboursement intégral du prêt, conformément aux nouvelles modalités. Si un prêt était classé dans la catégorie des prêts non productifs avant sa restructuration, il demeure dans cette catégorie après avoir été restructuré. Il peut ensuite être reclassé dans la catégorie des prêts productifs si l'emprunteur a honoré ses obligations de remboursement de manière continue pendant une période raisonnable. Si un prêt qui a été restructuré n'est pas considéré comme douteux, les intérêts qui s'y rattachent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Au 31 octobre 2011, nous avons restructuré des prêts de 298 millions de dollars (336 millions au 31 octobre 2010 et 26 millions au 31 octobre 2009). De ceux-ci, des prêts de 74 millions étaient classés dans la catégorie des prêts productifs (79 millions dans l'exercice clos le 31 octobre 2010 et 24 millions dans celui clos le 31 octobre 2009). Des prêts restructurés de 30 millions ont été radiés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 (39 millions en 2010 et néant en 2009).



# Principales filiales

Entités dans lesquelles la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote, émises et en circulation	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Assessoria e Serviços Ltda.	Rio de Janeiro, Brésil	-
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	146
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	265
Bank of Montreal Holding Inc.	Calgary, Canada	20 963
Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée	Toronto, Canada	
Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Finance Company II	Luxembourg, Luxembourg	
Services pour régimes de retraite collectifs BMO Inc.	Toronto, Canada	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc. et filiale	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
Bank of Montreal (Barbados) Limited	St. Michael, Barbade	
Bank of Montreal Insurance (Barbados) Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Trading Corp. S.A.	Münsbach, Luxembourg	
BMO Service Inc.	Calgary, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	1 572
Bay Street Holdings, LLC	Chicago, États-Unis	-
BMO Finance Company I	Schuttrange, Luxembourg	597
BMO Financial Corp.	Chicago, États-Unis	12 584
BMO Bankcorp, Inc. 1)	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
Harris Central N.A.	Roselle, États-Unis	
Harris Investment Management, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
Harris Investor Services, Inc	Chicago, États-Unis	
Harris Life Insurance Company	Scottsdale, États-Unis	
Harris Trade Services Limited	Hong Kong, Chine	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Capital Markets Equity Group (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets GKST Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Financial Products Corp.	Wilmington, États-Unis	
BMO Global Capital Solutions, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Investment Financing, Inc.	Wilmington, États-Unis	
Harris Bancorp Insurance Services, Inc.	Chicago, États-Unis	
Harris RIA Holdings, Inc. et filiales	Wilmington, États-Unis	
M&I Bank of Mayville	Mayville, États-Unis	
M&I Distributors, LLC	Milwaukee, États-Unis	
M&I Financial Advisors, Inc.	Milwaukee, États-Unis	
M&I Investment Management Corp. et filiales	Milwaukee, États-Unis	
M&I Investment Partners Management, LLC et filiales	Milwaukee, États-Unis	
M&I Private Equity Group II, LLC	Milwaukee, États-Unis	
M&I Servicing Corp.	Las Vegas, États-Unis	
Marshall & Ilsley Trust Company National Association et filiales	Milwaukee, États-Unis	
pmps Holdings, LLC et filiale	Chicago, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.	Toronto, Canada	118
BMO Nesbitt Burns Employee Co-Investment Fund I Management (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	523
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO GP Inc.	Toronto, Canada	-
BMO Ireland Finance Company	Dublin, Irlande	512
BMO (US) Lending, LLC	Chicago, États-Unis	310
Lloyd George Management (B.V.I.) Limited	Road Town, îles Vierges britanniques	98
Lloyd George Investment Management (B.V.I.) Ltd. et filiales	Road Town, îles Vierges britanniques	
Lloyd George Investment Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Lloyd George Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	
Lloyd George Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Lloyd George Management (Japan) Ltd.	Tokyo, Japon	
Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd. et filiale	Singapour	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	859
Société de financement Banque de Montréal Ltée	Toronto, Canada	29
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 106
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
Placements immobiliers BMRI	Toronto, Canada	

1) BMO Bankcorp, Inc. a été dissoute le 30 novembre 2011.

La valeur comptable des filiales représente la valeur totale des actions ordinaires et des actions privilégiées ou, s'il y a lieu, de la participation que nous détenons.

Nous détenons, directement ou indirectement, 100 % des actions avec droit de vote en circulation des filiales ci-dessus.

# Glossaire de termes financiers

**Acceptation bancaire** Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

**Actif productif moyen** Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

**Actifs sous administration et actifs sous gestion** Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

**Base d'imposition comparable (bic)** Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Le rajustement sur une base d'imposition comparable augmente les revenus et la charge d'impôts sur les bénéficiaires établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons. P. 39

**Capital de première catégorie** Le capital de première catégorie comprend essentiellement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments novateurs réglementaires inclus dans le capital de première catégorie.

**Capital économique** Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital. P. 64, 82

**Capital total** Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débentures subordonnées et d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances.

**Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajustés correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires diminués des rajustements du capital.

**Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés** Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement. P. 138

**Couverture** Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser ou gérer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

**Dotations à la provision pour pertes sur créances** Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. P. 41, 81, 126

**Entités à détenteurs de droits variables**

**(EDDV)** Les EDDV comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de subir la majorité de leurs pertes prévues et/ou nous avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus, selon une méthode de calcul déterminée par les organismes de normalisation. P. 70, 71, 136

**Évaluation à la valeur de marché**

Évaluation de titres et d'instruments dérivés, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

**Instrument dérivé** Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, ou du cours des titres de participation ou des produits de base. L'instrument dérivé permet de transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

**Instruments financiers hors bilan** Les instruments financiers hors bilan comprennent les divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

**Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie** Ce capital est un type de capital de première catégorie qui peut être inclus aux fins du calcul du ratio de capital de première catégorie, du ratio de capital total et du ratio de l'actif au capital d'une banque. Les instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie ne doivent pas constituer plus de 20 % du capital net de première catégorie au moment de l'émission, 15 % étant admissible à titre de capital de première catégorie, le reste, soit 5 % étant compris dans le capital de deuxième catégorie.

**Juste valeur** La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

**Lever d'exploitation** Écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des frais. Le lever d'exploitation rajusté correspond à l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus rajustés et le pourcentage de croissance des frais rajustés. P. 27

**Marge nette d'intérêts** La marge nette d'intérêts correspond au ratio du revenu net d'intérêts à l'actif productif, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen de l'actif total. P. 39

**Montant nominal de référence** Capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de main selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

**Options** L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 138

**Papier commercial adossé à des actifs**

Placement à court terme dont l'échéance est généralement de moins de 180 jours. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

**Point de base** Le point de base équivaut à un centième de point.

**Prêts douteux** Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

**Profit économique net (PEN)** Le profit économique net équivaut au revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, moins une charge au titre du capital. Le PEN rajusté est calculé à partir du revenu net rajusté. Le PEN constitue une mesure efficace de la

valeur économique ajoutée. Le PEN et le PEN rajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. P. 35

**Provision générale** Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer si elle est suffisante. Nous employons un modèle de provision générale qui applique aux soldes actuels des taux historiques de pertes prévues et imprévues, établis en fonction des probabilités de défaillance et de perte compte tenu de paramètres de défaillance. P. 41, 84, 126

**Provision pour pertes sur créances**

Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme autres passifs. P. 41, 84, 126

**Provision spécifique** Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit. P. 41, 84, 126

**Ratio de distribution** Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le résultat de base par action.

**Ratio de l'actif au capital** Ce ratio correspond au total de l'actif, y compris les éléments hors bilan spécifiés, nets des autres déductions spécifiées, divisé par le capital total. P. 62, 156

**Ratio de levier financier** Ce ratio correspond au capital de première catégorie divisé par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les déductions spécifiées. P. 63

**Ratio de productivité (ou ratio des frais aux revenus ou ratio d'efficacité)** Le ratio de productivité est une mesure clé de productivité. Ce ratio, exprimé en pourcentage, correspond aux frais autres que d'intérêts divisés par le revenu total. Le ratio de productivité rajusté est calculé de la même façon à partir des revenus et des frais rajustés. P. 43

**Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** Ce ratio correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les rajustements du capital, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. P. 62, 156

### Ratio du capital de première catégorie

Ce ratio reflète le capital de première catégorie divisé par l'actif pondéré en fonction des risques.

P. 62, 156

**Ratio du capital total** Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

P. 62, 156

### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au revenu net moins les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital-actions ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) et les bénéfices non répartis. Le RCP rajusté est calculé à partir du revenu net rajusté.

P. 35

### Rendement total des capitaux propres (RTCP)

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de cinq ans. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

P. 33

**Résultat par action (RPA)** Le résultat par action est calculé en divisant le revenu net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le RPA. Le RPA rajusté est calculé de la même façon, à partir du revenu net rajusté.

P. 34, 166

**Résultat et mesures rajustés** Éléments présentés après rajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats déclarés et les résultats rajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

**Revenu net d'intérêts** Le revenu net d'intérêts correspond au revenu perçu sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris le revenu d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés à la valeur de consolidation, moins les frais d'intérêts liés aux passifs, notamment les dépôts.

P. 39

**Revenus liés à la négociation** Les revenus liés à la négociation se composent du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne au prix du marché. Les revenus liés à la négociation comprennent notamment les revenus (frais) et les gains (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change

(incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

P. 41

**Risque d'assurance** Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

P. 91

**Risque de crédit et de contrepartie** Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

P. 83

**Risque d'entreprise** Le risque d'entreprise découle d'activités précises d'une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

P. 92

**Risque de liquidité et de financement** Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements.

P. 88, 131

**Risque de marché** Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de l'actif et du passif de BMO par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base et leur volatilité implicite, les écarts de taux de crédit ainsi que le risque de migration du crédit et de défaillance.

P. 85, 131

**Risque de modèle** Le risque de modèle désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Ce risque est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

P. 92

**Risque juridique et réglementaire** Ce risque correspond au risque de non-conformité aux lois, aux ententes contractuelles ou aux autres obligations juridiques, ainsi qu'aux exigences réglementaires, aux changements dans la réglementation ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait donner lieu à des poursuites, à des pertes financières, à des sanctions réglementaires et à l'incapacité de mettre en œuvre nos stratégies d'affaires, et pourrait éventuellement entacher notre réputation.

P. 92

**Risque de réputation** Le risque de réputation est le risque que la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes entraîne des effets négatifs. Ces effets potentiels comprennent une perte de revenus, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part, une fidélité moins grande de la part de ses clients et un recul du cours de l'action de BMO.

P. 93

**Risque de stratégie** Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

P. 93

**Risque environnemental** Le risque environnemental correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

P. 93

**Risque lié à la valeur de marché** Le risque lié à la valeur de marché est une mesure de l'incidence négative des fluctuations des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition des portefeuilles afin de déterminer combien de temps il faut pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

P. 85

**Risque lié à l'émetteur** Le risque lié à l'émetteur se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et d'autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 85

**Risque opérationnel** Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais exclut le risque d'entreprise.

P. 90

**Swap** Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit

survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

P. 138

**Titres mis en pension ou prêtés** Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

**Titres pris en pension ou empruntés** Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

**Valeur à risque** La valeur à risque (VAR) s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, taux de change, cours des actions et prix des produits de base, incluant la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle des portefeuilles, sur une période de détention déterminée, selon un niveau de confiance de 99 %.

P. 85

**Volatilité du revenu net** La volatilité du revenu net est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le revenu net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 85

# Information à l'intention des actionnaires

## Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

## Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2011

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2011	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	58,89 \$	63,94 \$	55,02 \$	477,1 millions
NYSE	BMO	59,17 \$ US	66,50 \$ US	51,84 \$ US	137,7 millions

## Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

## Dividendes par action payés au cours de 2011 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 183 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2011	2011	2010	2009	2008	2007
Actions ordinaires	BMO	638 999 563	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$	2,71 \$
Actions privilégiées, catégorie B							
Série 4 a)	BMO.PR.G	–	–	–	–	–	0,91 \$
Série 5 b)	BMO.PR.H	8 000 000	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 6 c)	BMO.PR.I	–	–	–	–	1,19 \$	1,19 \$
Série 10 d)	BMO.PR.V	12 000 000	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US
Série 13 e)	BMO.PR.J	14 000 000	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	0,96 \$
Série 14 f)	BMO.PR.K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,48 \$	–
Série 15 g)	BMO.PR.L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	0,94 \$	–
Série 16 h)	BMO.PR.M	12 000 000	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$	0,55 \$	–
Série 18 i)	BMO.PR.N	6 000 000	1,63 \$	1,63 \$	1,55 \$	–	–
Série 21 j)	BMO.PR.O	11 000 000	1,63 \$	1,63 \$	1,11 \$	–	–
Série 23 k)	BMO.PR.P	16 000 000	1,35 \$	1,35 \$	0,59 \$	–	–
Série 25 l)	BMO.PR.Q	11 600 000	0,69 \$	–	–	–	–

- a) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 4 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en août 2007.  
 b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 5 ont été émises en février 1998.  
 c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 6 ont été émises en mai 1998 et ont été rachetées en novembre 2008.  
 d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 10 ont été émises en décembre 2001.  
 e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007.  
 f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.

- g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.  
 h) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.  
 i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008.  
 j) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009.  
 k) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009.  
 l) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 25 ont été émises en mars 2011.

## Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 90 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

[www.bmo.com/cotesdecreeit](http://www.bmo.com/cotesdecreeit)

## La gestion de vos actions

### Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des

registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page suivante.

### Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Un escompte de 2 % par rapport au cours moyen s'appliquera automatiquement au réinvestissement du dividende versé en février 2012. Vous pouvez également acheter en espèces des actions

Vérificateurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

## Dates importantes

Fin de l'exercice **31 octobre**  
 Assemblée annuelle **20 mars 2012,**  
**à 9 h 30 (heure locale)**

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Halifax, Nouvelle-Écosse, à l'hôtel Westin Nova Scotian, au 1181 Hollis Street. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

[www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs)

### Versement des dividendes en 2012\*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées  
 1<sup>er</sup> février 1<sup>er</sup> mai  
 1<sup>er</sup> août 1<sup>er</sup> novembre

### Actions ordinaires – Dates de versement

28 février 28 mai  
 28 août 28 novembre

### Actions privilégiées – Dates de versement

27 février 25 mai  
 27 août 26 novembre

\*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La *Loi sur les banques* interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

## Actionnariat des employés\*

Pas moins de **75 %** de nos employés au Canada participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

\*Au 31 octobre 2011

ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

### Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

### Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez le : [www.bmo.com/securite](http://www.bmo.com/securite)

# Où trouver plus d'information

## Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs et nos chartes du Conseil d'administration et de ses comités.

[www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs)

## Circulaire de la direction sollicitant des procurations

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en février 2012 et sera disponible en ligne à l'adresse :

[www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs)

## Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

## Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal* et la *Déclaration annuelle de BMO* décrivent notre progression par rapport à l'objectif de développement durable. Les documents de 2011 seront publiés en 2012. Vous trouverez en ligne de plus amples renseignements sur nos activités en matière de responsabilité sociétale.

[www.bmo.com/responsabilitesocietale](http://www.bmo.com/responsabilitesocietale)

Nous présentons les composantes économique, sociale et environnementale de notre performance conformément au cadre de la Global Reporting Initiative (GRI). Pour afficher le guide de présentation de l'information GRI, consultez le site :

[www.bmo.com/responsabilitesocietale/rdp](http://www.bmo.com/responsabilitesocietale/rdp)

## À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : [corp.secretary@bmo.com](mailto:corp.secretary@bmo.com)

## Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

## Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 9th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1  
Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

[www.computershare.com/investor](http://www.computershare.com/investor)

Canada et États-Unis  
Téléphone : **1-800-340-5021**  
Télécopieur : **1-888-453-0330**

International  
Téléphone : **514-982-7800**  
Télécopieur : **416-263-9394**

## Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada  
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

[www.sedar.com](http://www.sedar.com)

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis  
Securities and Exchange Commission

[www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml)

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

## Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier  
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1  
Courriel : [corp.secretary@bmo.com](mailto:corp.secretary@bmo.com)  
Téléphone : **416-867-6785**  
Télécopieur : **416-867-6793**

## Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

## Premier vice-président, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier, 18th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1  
Courriel : [investor.relations@bmo.com](mailto:investor.relations@bmo.com)  
Téléphone : **416-867-6656**  
Télécopieur : **416-867-3367**

## Employés

Pour obtenir des renseignements sur le régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

## Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

*English edition of the Annual Report available on request.*

## Communications

129, rue Saint-Jacques, 3<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2Y 1L6

[www.bmo.com](http://www.bmo.com)

## Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

## BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**  
Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**  
De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **416-286-9992**  
Numéro ATS pour les clients malentendants : **1-866-889-0889**

[www.bmo.com](http://www.bmo.com)

## BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

[www.bmolignedaction.com](http://www.bmolignedaction.com)

## BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**  
De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

[www.harrisbank.com](http://www.harrisbank.com)

## BMO Nesbitt Burns: 416-359-4000

[www.bmonesbitburns.com](http://www.bmonesbitburns.com)

# Littératie en matière financière

Nous offrons aux clients un large éventail d'outils gratuits pour les aider à acquérir les connaissances, le savoir-faire et la confiance nécessaires pour prendre des décisions financières éclairées.

Visitez le [www.bmo.com/connaissances-financieres](http://www.bmo.com/connaissances-financieres) pour en savoir davantage.

Consultez notre Rapport annuel en ligne :  
[www.bmo.com/rapportannuel2011](http://www.bmo.com/rapportannuel2011)



Balayez ce code QR  
pour consulter notre  
Rapport annuel en ligne.

Ce Rapport annuel est neutre en carbone

Crédits carbone  
délivrés par :



**Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :**

Accès première maison, BMO, BMO et le médaillon contenant le M souligné, BMO BOaTS, BMO Gestion d'actifs, BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Groupe financier – le logo, BMO Harris Bank, BMO Marchés des capitaux, BudgetSensé BMO, Ça a du sens. Profitez, ÉLITE BMO, enGlobe, Formule futée BMO, Harris Private Bank, Helpful Steps, Helpful Steps for Parents, Ligne d'action, M&I, Nesbitt Burns.

**Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :**

AIR MILES est une marque de commerce déposée d' AIR MILES International Trading B.V.  
Diners Club est une marque de commerce déposée de Diners Club International Ltd.  
MasterCard et World Elite sont des marques de commerce déposées de MasterCard International Incorporated  
VISA est une marque de commerce déposée de Visa International Service Association  
Lloyd George Management et LGM sont des marques de commerce de The Hon. Robert J.D. Lloyd George  
ICCA est une marque de commerce déposée du Canadian Institute of Chartered Accountants  
Integra est une marque de commerce déposée d'Integra Capital Management Corporation  
Money Smart Week est une marque de commerce déposée de la Federal Reserve Bank of Chicago  
Plansponsor est une marque de commerce déposée d'Asset International, Inc.  
Lipper est une marque de commerce déposée de Thomson Reuters (Markets) SA  
Fitch est une marque de commerce déposée de Fitch, Inc.  
Moody's est une marque de commerce déposée de MIS Quality Management Corp.  
Standard & Poor's et S&P sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC  
DBRS est une marque de commerce déposée du Dominion Bond Rating Service  
NYSE est une marque de commerce déposée de New York Stock Exchange  
TSX est une marque de commerce déposée de TSX Inc.

BMO

